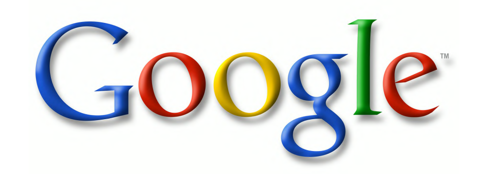






ESSAI

SUR LA FORMATION

DU

DOGME CATHOLIQUE


Imprimerie de H. FOURNIER et Ce, rue Saint-Benoit, 7.

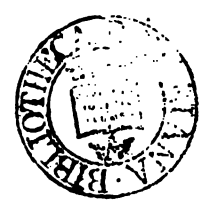
ESSAI

SUR LA FORMATION

DU

DOGME CATHOLIQUE

TOME PREMIER



PARIS

JULES RENOUARD ET Cie
RUE DE TOURNON, 6

1842

Ce livre ne sera ni une histoire ni un traité, car il manque d'ordre et de suite dans l'arrangement des faits, aussi bien que de profondeur dans l'exposition et dans l'examen des doctrines. Les événements que j'y raconte sont puisés à des sources connues et explorées depuis des siècles par des écrivains habiles et des docteurs savants. Écrites à mesure que l'étude m'en fournissait les matériaux, ces pages ne devaient servir qu'à aider ma mémoire, et n'être lues que par un petit nombre d'amis indulgents. Ce furent ces amis mêmes qui m'engagèrent à m'offrir au jugement du public. Les craintes qui m'assaillirent, lorsque cette proposition me fut faite pour la pre-

mière fois, ne sont point dissipées, et pourtant on ne fut pas forcé de m'arracher mon consentement, et je le donnai d'assez bonne grâce.

Pénétré du plus profond respect non-seulement pour la morale chrétienne, mais pour l'institution divine et pour la conduite inspirée de l'église catholique, j'aurais mal rendu ma pensée si chaque mot de ce livre n'exprimait la soumission la plus entière à ses décrets. J'ai cru avant même de connaître; mais, en lisant l'histoire de l'établissement de notre re'igion, en apercevant les traces du rare génie des premiers Pères, et celle de la prudence des églises, en voyant ceux-là choisir parmi les croyances vieillies les parcelles de vérité que Dieu a accordées de tout temps à l'humanité, les épurer, les rassembler et leur donner le complément nécessaire; et celles-ci, appelées à juger du mérite de ces travaux, agir avec une sagesse constante, et ne se prononcer jamais ni vainement, ni avec précipitation, j'ai quitté la foi aveugle pour recevoir, de la connaissance, une foi non moins entière.

Il est vrai que quelques-unes des opinions que j'étais habitüé à considérer comme catholiques révoltaient ma raison et me semblaient mal s'accorder avec l'infinie miséricorde de Dieu. Mais, en étudiant de près la formation du christianisme et en examinant la marche de l'Église, je découvris avec satisfaction, je dirais presque avec transport, que, malgré le préjugé universel, l'Église n'avait point porté de jugement définitif sur ces matières. Était-ce oubli de sa part, négligence, ou plutôt, toujours admirable dans sa manière de gouverner les intelligences, avait-elle choisi de garder le silence sur un point qu'elle ne pouvait éclaircir sans priver son code entier d'une sanction salutaire?

Mon respect seul pour l'Église eût suffi pour me faire adopter de préférence cette dernière supposition, qui, d'ailleurs, me laissait libre de m'attacher à celui des docteurs chrétiens dont l'avis, sur le sujet qui m'occupait, me satisfaisait davantage.

Je regrette que les grands esprits de ce temps ne soient pas, comme ceux d'autrefois, tournés vers ces études qui renferment

les spéculations de la philosophie la plus abstraite, et leur application positive à nos intérêts les plus chers. S'il en était autrement, les questions qui restent à déterminer seraient soulevées, et l'Église, n'en doutons point, prononcerait aujourd'hui sous la dictée des mêmes inspirations qui l'ont guidée de Nicée jusqu'à Trente.

Quelle que soit ma répugnance à parler encore de moi, je dois dire, quoique cela me semble superflu, que mes propres opinions, renfermées dans les limites que l'Église a posées, ne se maintiendraient pas un seul instant devant les arrêts que l'Église pourrait rendre encore. Si quelque chose, dans ce livre, a pu paraître signifier le contraire, je le rejette dès à présent.

INTRODUCTION.

Nous aurons souvent à répéter que le christianisme n'est pas sorti tout à coup de la Judée, tel que nous le voyons aujourd'hui, et il suffira peut-être, pour donner à cette proposition un sens orthodoxe, d'ajouter qu'il était contenu tout entier dans les pages sacrées des évangiles, et que tant de siècles n'ont été employés qu'à l'en tirer au moyen des interprétations données ou reçues par l'Église, juge infaillible en ces matières.

Personne n'ignore d'où nous sont venus les textes que nous suivons, et il est presque superflu de dire que les quatre évangiles ont été écrits à des époques différentes et n'auraient pas tous la

même autorité, s'ils ne la devaient aux décisions de l'Église. Deux évangélistes, saint Matthieu et saint Jean ont assisté, en qualité d'apôtres, à l'exécution des merveilles promises par les prophètes. Saint Marc et saint Luc, au contraire, ne rapportent que ce qu'ils ont recueilli de divers témoins, et le dernier des deux nous en assure en ces termes: *Plusieurs ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses dont la vérité a été connue parmi nous avec une entière certitude, selon que nous les ont apprises ceux qui les ont vues eux-mêmes dès le commencement, et qui ont été ministres de la parole, j'ai cru aussi, très-excellent Théophile, que je devais te les écrire par ordre, après m'en être exactement informé dès leur origine.* —Le dernier des évangélistes enfin, le bien-aimé du divin maître, celui auquel avait été confié le soin de consoler Marie, et dont la pensée, dès longtemps exercée aux abstractions orientales, entrait plus aisément dans les mystérieuses profondeurs du dogme nouveau, n'écrivit son récit que bien des années après la mort du Christ.

Les évangiles mêmes ont donc été rédigés à

mesure que le besoin d'un code précis se fit sentir. Dès lors l'inspiration individuelle, qui avait fait de saint Paul un apôtre, n'eut plus de cours. La liste des prophètes demeura fermée ; le Saint-Esprit ne descendit plus, selon les paroles de Jésus-Christ, que là où plusieurs personnes seraient réunies pour l'invoquer; le gouvernement et l'éducation des consciences passa dans les mains de la société chrétienne, c'est-à-dire de l'Église.

Les premiers successeurs des apôtres s'occupèrent de donner à l'Église la forme et les ministres que les besoins du moment exigeaient, d'enseigner la morale et de fortifier les fidèles contre les dangers qui les attendaient; les doctrines purement spéculatives attiraient peu leur attention. L'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme, la chute du premier homme, le rachat de la famille humaine opéré par l'intervention du fils de Dieu, les peines et les récompenses promises dans une vie future; tels étaient les dogmes anciens qui suffisaient à des intelligences pénétrées de leur propre néant.

Les Juifs et quelques philosophes pouvaient reprocher aux chrétiens de ne rien enseigner de

nouveau ; mais ceux-ci n'avaient pas la prétention contraire : ils aimaient même à appuyer leurs assertions nouvelles sur les prophéties anciennes, et s'ils acceptaient le titre de novateurs, qui leur était pourtant donné par les Juifs et par les païens, c'était avec le même esprit d'humilité qui leur faisait supporter les plus sanglantes injures.

La persécution, qui s'établit à la place de la discussion, s'opposa d'abord au développement rapide de la parole nouvelle. Jésus-Christ avait enseigné aux Juifs une morale pure ; saint Paul avait déclaré d'une manière plus absolue que cette morale devait devenir la règle du monde entier, et que le peuple de Dieu ne se composerait désormais que des disciples fidèles de Jésus-Christ. Le maître avait entrepris de changer les cœurs, en s'engageant à démontrer que cette transformation nécessaire était en même temps suffisante au salut de la famille humaine ; l'apôtre entreprit le premier de renverser les coutumes établies et de changer les mœurs. Ces deux révolutions poursuivies, au milieu des tourments, par des hommes pauvres, obscurs et souvent ignorants, pouvaient suffire à

Ce livre ne sera ni une histoire ni un traité, car il manque d'ordre et de suite dans l'arrangement des faits, aussi bien que de profondeur dans l'exposition et dans l'examen des doctrines. Les événements que j'y raconte sont puisés à des sources connues et explorées depuis des siècles par des écrivains habiles et des docteurs savants. Écrites à mesure que l'étude m'en fournissait les matériaux, ces pages ne devaient servir qu'à aider ma mémoire, et n'être lues que par un petit nombre d'amis indulgents. Ce furent ces amis mêmes qui m'engagèrent à m'offrir au jugement du public. Les craintes qui m'assaillirent, lorsque cette proposition me fut faite pour la pre-

morale enseignée par le Christ à celle suivie par les Juifs et les païens. — Dans la première épître à Timothée, saint Paul se plaint, il est vrai, de quelques faux docteurs qui attribuent des généalogies sans borne à la Divinité ; et saint Pierre, dans sa seconde épître, condamne certains chrétiens qui, sous prétexte de donner à l'Écriture une interprétation nouvelle, la contredisent ouvertement et se conduisent d'après les règles qu'elle proscrit. Mais ni l'un ni l'autre des apôtres ne s'arrêtent à discuter les opinions de ces hérétiques; on dirait qu'ils ne les considèrent pas comme faisant partie de leur société, mais comme composant une secte païenne trop peu nombreuse pour mériter d'être réfutée en particulier,

L'usage d'adresser des conseils aux églises éloignées se conserva pendant quelque temps encore. Saint Clément, évêque de Rome, écrivit une épître aux Corinthiens; saint Jude en rédigea une contre ces mêmes hérétiques dont saint Pierre s'était plaint, et saint Barnabé en adressa une fort belle et fort longue à tous les fidèles. Saint Ignace en écrivit plusieurs: l'une aux Éphésiens, l'autre aux

Magnésiens, une autre aux Tralliens, une aux Romains, une aux Philadelphiens, une aux Smyrniens, et une à saint Polycarpe, lequel en écrivit aussi une aux Philippiens. Saint Denis de Corinthe en écrivit huit aux églises de Rome, de Lacédémone, d'Athènes, de Nicomède, d'Amastris, de Gortyne, de Gnorie, et à une sœur nommée Chrysophora. Enfin, nous avons une épître de l'église de Smyrne, contenant le récit du martyre de saint Polycarpe, et une lettre écrite par les chrétiens des villes de Vienne et de Lyon, persécutés dans l'année 177. L'apôtre saint Jean écrivit son évangile à peu près en même temps que ses trois épîtres, et un peu avant que saint Jude et saint Barnabé n'écrivissent les leurs. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans, lorsque les églises d'Asie le conjurèrent de mettre par écrit les prodiges dont il avait été le témoin, afin de réfuter ceux qui prétendaient les expliquer ou les renouveler.

On pourrait se demander comment les trois évangiles déjà publiés ne suffisaient pas à obtenir un pareil résultat, si l'on ne réfléchissait que l'évangile de saint Matthieu, écrit en hébreu, ne pouvait

être généralement connu dans les cinq églises d'Asie; et que les deux autres évangiles de saint Luc et de saint Marc n'avaient pas alors toute l'autorité dont ils jouissent aujourd'hui. Il sera permis en effet, pour expliquer un fait arrivé dans le premier siècle de notre ère, d'en rechercher la cause dans les opinions de cette époque; et nous apercevrons sans peine que les évangélistes saint Marc et saint Luc n'étaient pas aussi considérés alors qu'ils le sont de nos jours. — Saint Pierre parle de saint Marc comme de son propre disciple, et saint Paul tient le même langage à l'égard de saint Luc. Ces deux évangélistes sont comme les serviteurs des apôtres; ils exécutent les ordres qu'ils en ont reçus, portant leurs lettres et leurs messages, et n'oseraient parler en leur propre nom. Cela est si vrai, que saint Paul désigne l'évangile de saint Luc, comme le sien même, et que l'évangile de saint Marc a longtemps été attribué à saint Pierre.—Saint Luc et saint Marc ne passaient donc pas alors pour avoir reçu directement les révélations du Saint-Esprit, et il ne faut pas s'étonner si les églises d'Asie éprouvèrent le

besoin de connaître, avec plus de certitude, les préceptes du maître commun.

Elles s'adressèrent, pour cela, au seul témoin qui fût demeuré des merveilles passées; et celui-ci se prépara à satisfaire à ce pieux désir, en invoquant, par tous les moyens qui étaient à sa connaissance, le secours du Saint-Esprit à sa mémoire mortelle. Il ordonna un jeûne public, mit les frères en prières; et il entreprit ensuite, avec confiance, de raconter dans les termes que Dieu lui dicterait, les choses que Dieu avait faites sous ses yeux.

Nous nous abstiendrons de juger les ouvrages et les auteurs que nous venons d'indiquer. Tous ceux qui appartiennent au Saint-Esprit doivent avoir la même valeur; et si nous goûtons plus facilement les beautés de l'un que celles de l'autre, c'est que notre âme, ouverte à quelques-unes des impressions que Dieu lui communique, ne peut encore les recevoir toutes.

Nous ne remplacerons pas de même l'intelligence par la soumission, dans l'examen des écrits que l'Église recommande sans les imposer. Le livre du

Pasteur d'Hermas, plus ancien que l'évangile de saint Jean, n'a point l'autorité d'un écrit canonique. Hermas était un chrétien de Rome, heureux par la famille dont il était le chef, par ses biens dont il faisait un noble usage, et par la considération dont il jouissait: dans cette situation, il eut ou il crut avoir des visions, au moyen desquelles il reçut plusieurs préceptes de morale fort beaux, mais qu'il eût aisément puisés dans les évangiles et dans les épîtres de saint Paul, sans recourir à un enseignement surnaturel. Parmi beaucoup de maximes élevées et simples, celle-ci semble donner d'avance une solution satisfaisante à la question, si long-temps débattue depuis, de la grâce. *Ceux*, dit Hermas, ou plutôt l'ange avec lequel il s'entretient, *ceux dont le Seigneur a vu que l'âme serait pure et qu'ils le serviraient de tout leur cœur, il leur a accordé la pénitence; mais ceux où il a vu de la malice et qu'ils revenaient à lui faussement, il leur a refusé le retour à la pénitence, de peur qu'ils ne proférassent encore des malédictions contre la loi.*

La grande réputation de saint Clément, évêque

de Rome, fit qu'on se plut à lui attribuer tous les ouvrages anciens qui n'avaient point d'auteur certain, comme les canons des apôtres et les constitutions apostoliques, les *Récognitions* et plusieurs autres écrits apocryphes connus sous le nom de *Clémentines.* Tous ces livres traitent de la discipline ecclésiastique, de la morale chrétienne, et contiennent en outre des récits qui ne peuvent être considérés comme authentiques.

Cependant, les sectes diverses qui s'étaient mêlées au christianisme commençaient à obscurcir son éclat. Les chrétiens n'osaient plus vanter leur accord et la pureté de leurs mœurs, depuis que quelques-uns d'entre eux répudiaient les dogmes consacrés par le Christ et la morale enseignée par lui. Ils avaient opposé le courage, la douceur et le tableau de leur vie aux persécutions et à la calomnie; ils sentirent le besoin d'expliquer leur doctrine et leur règle, pour éviter le mépris qui pouvait atteindre une loi à laquelle on se dérobait de tant de manières différentes, tout en prétendant la suivre.

Les apologistes se produisirent alors. Quadrat et Aristide d'abord, saint Justin ensuite, Athéna-

gore, Méliton, Apollinaire, évêque d'Héraclée, essayèrent d'établir dans leurs écrits la distance qui séparait les véritables chrétiens des hérétiques, et de défendre les premiers contre les reproches qui leur étaient constamment adressés, sans pourtant s'occuper de réfuter les hérétiques eux-mêmes. — Le plus illustre de ces apologistes est saint Justin, lequel écrivit, outre ses deux apologies adressées, l'une à l'empereur Adrien et l'autre au sénat romain, un traité de controverse contre les Juifs, sous la forme d'un dialogue avec un Juif nommé Tryphon.

Saint Justin raconte lui-même comment, après avoir vainement essayé de puiser à la source de toutes les doctrines philosophiques le savoir dont il était épris, il s'était décidé à le chercher dans la prière et dans l'accomplissement de ces préceptes qui, en donnant à la nature humaine les moyens de se purifier, la rendent moins indigne de Dieu, c'est-à-dire plus propre à connaître la vérité. — Il décrit avec un rare bonheur le repos qu'il goûte dans cette voie nouvelle, où il suffit de vouloir pour obtenir, où les forces s'accroissent à mesure

que l'on sent sa propre faiblesse, où la prière tient lieu d'étude et de travail. Les hérétiques sont plus sévèrement condamnés par Justin et par les autres apologistes, qu'ils ne sont habilement combattus.

Athénagore écrivit aussi un traité de la résurrection des morts, et il nous reste quelques fragments des vingt-sept ouvrages de Méliton.

Le premier auteur qui composa un ouvrage contre les hérétiques fut l'apologiste Apollinaire, évêque d'Héraclée, qui entreprit de réfuter l'hérésie des Montanistes. — Pynitus, évêque de Gnose, Philippe, évêque de Gortine, et Modeste, firent la même chose à l'égard des Marcionites. Tatien, disciple de saint Justin, écrivit un ouvrage contre les Grecs; mais bientôt, emporté par l'excès de son zèle, il perdit de vue la modération chrétienne, et il devint le chef d'une secte nommée des Encratites, à cause de l'extrême rigueur de ses préceptes.

Nous arrivons maintenant au moment où la controverse s'établit régulièrement entre les chrétiens orthodoxes et les hérétiques, où la persécution ne fut plus qu'un accident, où l'anéantisse-

ment de la nation juive et la préoccupation dans laquelle les troubles de l'empire tenaient le gouvernement romain, donnèrent aux chrétiens le loisir et les moyens de se répandre et de se fortifier. — Presque tous les écrivains dont nous avons parlé furent des héros, et presque tous perdirent la vie dans les tourments au milieu desquels ils souhaitaient de confesser le nom adoré de Jésus-Christ.

Ils écrivaient ou ils dictaient à la hâte, pressés par les besoins de leurs frères ou par l'impatience de leurs bourreaux. Voyageurs, mendiants, prédicateurs, interprètes des livres sacrés, directeurs des consciences, docteurs, chefs d'une société nouvelle, écrivains, martyrs, ils avaient raison d'attribuer leurs forces à Dieu même, car la nature humaine n'en a jamais possédé d'aussi admirables. — Des circonstances plus favorables permirent le développement de vertus plus modestes ; chaque église suffit à occuper l'évêque qui la gouvernait sans la quitter. L'étude commença à être considérée comme une initiation à l'inspiration divine, et les hérétiques, de plus en plus

nombreux, réclamèrent l'attention des docteurs chrétiens; car, s'il s'était agi jusque-là de préserver les mœurs des fidèles de la calomnie, il fallait alors sauver leurs dogmes de la corruption. De moins grand courages, des esprits plus lents et des cœurs moins infatigables furent appelés à rendre d'éminents services, et méritèrent à quelques-uns le titre glorieux de Pères de l'Église. — Parmi ceux-ci, le premier que nous rencontrons est saint Irénée, successeur de saint Pothin à l'évêché de Lyon.

CHAPITRE PREMIER.

SAINT IRÉNÉE.

IIe SIÈCLE APRÈS NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Saint Irénée n'est ni un chef de parti ni un fondateur de systèmes. Ses vertus plus douces que brillantes, son savoir moins éclatant que profond, son influence assez pacifique pour paraître quelquefois faible, sa fortune peu variée et la justice qui ne lui a jamais été refusée, n'éveillent pas la curiosité et n'inspirent qu'un médiocre intérêt. Saint Irénée est pourtant l'un des pères de l'Église qui ont établi d'une manière précise et aussi claire que possible les dogmes fondamentaux du christianisme. Il a attaqué et combattu les hérésies en conservant presque sans tache la pureté de sa propre foi; il a été constant dans sa conduite, ferme dans sa croyance, peu attaché à ses opinions personnelles. Il a répandu la religion chrétienne en Gaule; il y a fondé des églises, il les a

sagement gouvernées, et il a formé des disciples d'une grande science et d'un haut mérite.

Irénée naquit à Smyrne vers l'an 120 de notre ère. Ses parents étaient chrétiens et ne négligèrent aucun soin pour élever leur fils d'une manière conforme à leur croyance. Ils le confièrent même à saint Polycarpe, évêque de Smyrne et disciple de l'apôtre saint Jean. Irénée profita rapidement de cette précieuse éducation. Il s'attacha à son maître; s'éprit de sa vertu, de son savoir, des enseignements qu'il avait reçus de saint Jean et qu'il transmettait à ses disciples. Son admiration pour saint Polycarpe prit de bonne heure un caractère passionné; et lui-même racontait plus tard comment il observait chacun de ses gestes, écoutait le son de sa voix et étudiait sa démarche et ses moindres mouvements pour tâcher ensuite de les imiter et de les reproduire. Saint Polycarpe, qui le traitait avec une distinction toute particulière, le prit avec lui, n'étant encore que diacre, lorsque, en l'année 157, il se décida, malgré son grand âge, à se rendre à Rome pour y résoudre avec le pape Anicet certaines questions de discipline qui menaçaient de désunir les églises d'Orient et celles d'Occident.

La célébration de la Pâque était le sujet de l'une de ces contestations. Les deux évêques, qui tombèrent bientôt d'accord sur tous les autres points, ne purent s'entendre aussi aisément sur celui-là.

Saint Polycarpe, fortement attaché à la coutume qui lui avait été transmise par l'apôtre saint Jean lui-même, persistait à vouloir célébrer cette fête le quatorzième jour de la première lune; et saint Anicet, s'appuyant sur l'autorité de ses prédécesseurs, voulait que l'on en retardât la célébration jusqu'au dimanche suivant. La discussion fut longue; mais le caractère de ces deux évêques s'opposa à ce qu'elle devînt orageuse. Chacun d'eux respecta la consciencieuse opinion de son adversaire, tout en persistant dans la sienne. Il fut décidé que cette question n'intéressant pas le dogme et ne se rattachant même pas à la doctrine, les églises d'Orient et celles d'Occident suivraient leur propre coutume, sans encourir et sans se permettre le blâme. Saint Anicet et saint Polycarpe s'empressèrent ensuite de montrer à tous les fidèles que leur union n'était nullement troublée par ce léger désaccord. Ils parurent partout ensemble, conversant amicalement et se donnant réciproquement tous les témoignages d'une bonne et sainte amitié. Enfin, Anicet céda à Polycarpe l'honneur de célébrer dans son église le saint sacrifice, marque, dès lors et depuis, de la plus grande considération. Ce différend était donc paisiblement terminé; mais l'esprit des deux évêques n'était pas sans sujet de crainte et d'inquiétude.

Déjà plusieurs années s'étaient écoulées depuis

que saint Polycarpe, jaloux de répandre au loin les germes de la religion chrétienne, avait détaché de son église une petite colonie d'Asiatiques et les avait envoyés dans les Gaules sous la direction de l'évêque Pothin. Ces missionnaires, établis à Lyon, rencontraient des difficultés sans nombre au succès de leur entreprise; plusieurs d'entre eux, atteints par les maladies ou attaqués par les habitants de ces contrées, avaient péri. Les autres, réduits à un très-petit nombre, entourés d'ennemis, privés d'appui et de défense, ne pouvaient accomplir le bien auquel ils s'étaient voués, ni travailler avec fruit à la conversion de ceux qui les persécutaient. Saint Pothin écrivit à saint Anicet, lui disant que la moisson était grande en Gaule, mais que les ouvriers manquaient, et le priant instamment de pourvoir à leur insuffisance. Saint Anicet communiqua à saint Polycarpe la détresse de saint Pothin, et lui demanda à son tour son aide et ses conseils. Saint Polycarpe hésita un moment. Il jugeait que personne ne pouvait être d'un plus utile secours à l'église alarmée de Lyon que le diacre Irénée, dont la douceur était sans faiblesse, l'activité sans agitation, l'amour de la science sans vaine curiosité, l'esprit d'ordre sans esprit de domination. Il se sentait pressé par le désir de donner une seconde fois la vie à cette église qu'il avait lui-même fondée, et pourtant il regrettait de

se séparer d'un ami aussi fidèle et de priver sa propre église d'un si bel ornement. L'intérêt particulier du plus grand lustre de son église céda bientôt devant l'intérêt plus fort de l'établissement et de la conservation du christianisme en Gaule, et saint Polycarpe fit à l'église de Lyon le sacrifice d'Irénée. Celui-ci partit accompagné de plusieurs autres missionnaires asiatiques, et se rendit à Lyon.

Son zèle y parut bientôt si infatigable et sa charité si abondante, que saint Pothin, voulant se l'attacher par des liens indissolubles, l'ordonna prêtre l'an 160.

Dix-sept ans environ se passèrent pour saint Irénée dans le paisible et constant exercice de son ministère. Pendant ces longues années, ni plaintes ni blâme ne s'élevèrent contre lui. Sa perfection nuisit à son éclat, et son caractère s'effaça dans ses vertus. L'église de Lyon elle-même se ressentit de sa douce et tranquille influence. Le christianisme s'y étendit sans sortir de son obscurité; les églises se multiplièrent, les païens se convertirent sans que le reste du monde s'en aperçût. Marc Aurèle occupait le trône impérial, et les églises les plus célèbres payaient du sang de leurs martyrs leur haute réputation. La persécution, quelque temps interrompue par la victoire que Marc Aurèle remporta sur les Quades en 174, et qui fut généralement at-

tribuée aux prières des soldats chrétiens, fut bientôt ranimée par la haine des peuples contre la religion nouvelle. La bonne volonté passagère de Marc Aurèle fut rendue impuissante par la fureur populaire, et les massacres, d'abord illégaux, furent bientôt sanctionnés par de nouveaux édits de l'empereur.

Pendant cette courte trêve, l'église de Lyon était sortie de sa volontaire humiliation. Son unité et son esprit conservateur commençaient à se faire remarquer et lui donnaient sur les églises agitées et sur les novateurs chrétiens d'Asie et d'Afrique une prépondérance considérable. En acquérant un vaste renom, elle courut de nombreux périls; la considération des chrétiens lui attira l'attention des gentils, et en même temps que des docteurs elle eut des martyrs.

Les chrétiens de Lyon ne voulurent pas permettre à leur vieil évêque de s'exposer à la persécution. Ils le firent cacher et chargèrent Irénée et Zacharie de le remplacer dans le service de l'église. Ceux-ci s'en acquittèrent avec courage et persévérance. Ils exhortèrent les confesseurs et les martyrs, se montrèrent partout, n'eurent jamais recours à la fuite, et pourtant ne furent point pris. L'évêque Pothin ne fut pas aussi heureux. Malgré sa retraite, les soldats le découvrirent et le menèrent devant le magistrat. Le procès ne fut pas

long. Dès les premiers mots prononcés par le vieillard et qui contenaient sa profession de foi, le peuple se jeta sur lui, le frappa, lui jeta des pierres, et le maltraita tellement que le saint évêque, ramené dans sa prison, ne survécut que deux ou trois jours. Il était âgé de près de quatre-vingt-dix ans.

Saint Irénée n'eut pas seulement à pleurer la perte de son père spirituel; il se vit aussi enlever deux de ses enfants d'adoption; Alexandre et Épipode, appartenant à une famille riche et noble de Lyon, étaient les disciples bien-aimés de saint Irénée. Un esclave les dénonça comme chrétiens. En vain essayèrent-ils de se cacher. Ils furent découverts, arrêtés, examinés, soumis à la question, jugés, condamnés et exécutés sans que leur constance se troublât un seul instant. Saint Irénée les vit mourir. Si son esprit religieux se réjouit du triomphe de ses deux enfants, son humanité en souffrit. Il voulut les enterrer de ses propres mains, enleva leurs corps malgré la présence des sentinelles qui les gardaient, et leur rendit les derniers devoirs d'une respectueuse tendresse. Il choisit pour leur dernière demeure un lieu solitaire et retiré, dans une petite vallée, loin du bruit de la ville et du passage des hommes. Il se réserva une place au milieu d'eux, et pria ses amis de ne pas l'ensevelir ailleurs, lors que l'heure du repos aurait sonné pour lui.

Les chrétiens prisonniers, men acés demille dangers et tourmentés par les souffrances, ne laissaient pourtant pas de s'intéresser au sort général de l'Église. Ils apprirent qu'un chrétien nommé Montan s'était jeté dans l'hérésie, et qu'au moyen de ses rigueurs et de son austérité excessives il trompait les fidèles et se faisait suivre par un grand nombre d'entre eux. Les confesseurs, étendus sur les chevalets, déchirés par les ongles de fer, assis sur la chaise ardente et condamnés à être dévorés par les bêtes dans l'amphithéâtre, eurent encore des soins et de la sollicitude pour ces plaies de l'Église. Ils écrivirent des lettres aux églises d'Asie et de Rome pour les conjurer d'éviter le piége que leur tendait Montan, et ils se servirent de l'autorité de leurs souffrances pour blâmer avec force ceux des fidèles qui écoutaient ses discours. Les confesseurs chargèrent saint Irénée de porter au pape Eleuthère celle de leurs lettres qui lui était adressée. Quelques historiens prétendent que saint Irénée devait partir dès le commencement de la persécution, qu'il en fut empêché par la persécution même et par les soins qu'il dut prendre de l'église pendant la retraite de Pothin ; qu'il effectua son voyage aussitôt après la mort de l'évêque, ne s'arrêta que peu de jours à Rome, et retourna immédiatement à Lyon pour y occuper le siége épiscopal. Il est difficile de comprendre comment saint

Irénée, qui ne pouvait s'absenter pendant la retraite de Pothin, a pu, sans inconvénient, le faire après sa mort, alors que la persécution était dans toute sa rigueur. Il est aussi peu naturel que le peuple de Lyon, si acharné contre le vieux Pothin à cause de sa qualité d'évêque, ait respecté le même titre porté par saint Irénée. Je trouve une solution à toutes ces difficultés dans la chronique de Samuel qui fait suite à celle d'Eusèbe. Cet auteur met l'élection d'Irénée à l'épiscopat en 183, c'est-à-dire dans la deuxième année du règne de Commode. On peut aisément s'expliquer comment la persécution ayant cessé par la mort de Marc Aurèle, saint Irénée se soit décidé à quitter momentanément l'église de Lyon et à aller porter à l'évêque de Rome la lettre, testament des confesseurs et des martyrs.

D'après cette version, le siége de Lyon serait à la vérité demeuré vacant pendant six ans; mais de semblables lacunes causées par la persécution, se rencontrent dans la succession des évêques, et Rome même, du temps de la persécution de l'empereur Dèce et après le martyre de saint Fabien, demeura sans évêque pendant seize mois. Saint Irénée gouvernait effectivement l'église de Lyon avant même que la mort lui enlevât son évêque. Rien ne s'oppose à ce que les chrétiens de Lyon se soient contentés de cette direction, sans attirer

sur Irénée, par une nomination régulière, la colère et la vengeance des persécuteurs.

Le règne de l'empereur Commode fut un temps de paix extérieure pour les chrétiens; mais l'Église respectée s'étendit, et donna passage à l'esprit d'examen, d'innovation et d'indiscipline. Elle se partagea en deux camps. D'une part, les esprits hardis et subtils, les passions fatiguées d'un joug trop pesant, ou les cœurs animés d'un zèle excessif contre la chair et la vie, donnèrent des explications aux mystères, des encouragements aux vices, ou condamnèrent l'humanité. De l'autre, les esprits raisonnables et soumis qui sentaient le danger de s'aventurer dans la voie de l'examen, les caractères réglés et les âmes tranquilles ou fermes, se tinrent étroitement attachés aux dogmes et à la discipline de l'Église. Leur raison les préserva du raisonnement, et leur fit préférer la foi qui révèle à la science qui instruit.

Saint Irénée fut de ces derniers; mais il ajouta la connaissance de l'erreur à la croyance en la vérité. Il voulut apprendre les doctrines des hérétiques et en rechercher les sources. Pour cela il ne négligea aucun des moyens permis afin de s'initier aux cérémonies et aux dogmes mystérieux des gnostiques. Il y parvint avec peine, et commença ensuite son grand ouvrage sur les hérésies. Cet ouvrage, divisé en cinq livres, est adressé à un

évêque d'Asie dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous, et qui avait demandé à saint Irénée de lui fournir des armes contre les hérétiques qui se multipliaient dans cette contrée.

Son premier livre est consacré à l'exposition des doctrines gnostiques; et il oppose l'uniformité des dogmes catholiques à leurs variations infinies.

Dans son second livre, il combat la palingénésie, la cosmogonie et l'anthropologie des hérétiques, en montrant l'absurdité de ces générations de dieux dont les uns sont inférieurs aux autres, et qui agissent tous dans une certaine indépendance.

Dans son troisième livre, il prouve la vérité de la doctrine catholique par l'écriture et la tradition. Il établit la divinité et l'humanité de J.-C. qui a souffert réellement et non en apparence, et dont le but en s'incarnant était le salut des hommes, lesquels ne pouvaient être sauvés par eux-mêmes, et avaient besoin pour cela de son secours. En réfutant l'erreur de Tatien touchant le salut d'Adam, il dit que celui-ci a été sauvé par la douleur sincère et parfaite qu'il éprouva de sa faute aussitôt après l'avoir commise; qu'il se cacha parce qu'il se trouvait indigne de paraître devant Dieu; qu'il se confessa à lui sans déguisement, et que, dès ce moment, il attendit son salut de la venue de J.-C. Saint Irénée prétend aussi qu'Adam se couvrit des

feuilles rudes et piquantes du figuier afin de mortifier sa chair. Il assure également que Satan ne fut chassé du ciel et précipité dans l'enfer que pour avoir causé la chute d'Adam. En montrant enfin la nécessité de l'incarnation divine pour réhabiliter la chair, saint Irénée s'appuie sur saint Paul pour établir en même temps la nécessité de la grâce et la faiblesse de l'homme qui ne peut rien sans elle.

Par son quatrième livre, saint Irénée démontre qu'il n'y a qu'un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre, le Dieu de l'ancien et du nouveau Testament. S'opposant à certains gnostiques, il déclare que J.-C. n'a pas détruit l'ancienne loi, mais qu'il l'a au contraire perfectionnée en la débarrassant des abus et des fausses interprétations que les hommes y avaient introduits. Dieu n'a pas aboli les sacrifices, car il ne saurait y avoir de religion ni de sacerdoce sans sacrifice ; mais il a remplacé les grossières victimes immolées autrefois sur les autels par l'agneau sans tache, par son propre fils. Saint Irénée montre par ce passage que l'Église reconnaissait déjà le dogme de la présence réelle dans l'eucharistie, et les paroles qu'il ajoute prouvent que les hérétiques eux-mêmes, ou du moins quelques-uns d'entre eux, partageaient cette croyance. Il dit ensuite, en parlant de la résurrection de la chair, qu'il n'est pas croyable qu'étant nourrie

du corps et du sang de J.-C. elle demeure dans la corruption. Il recommande la soumission à l'Église, et termine en établissant contrairement à quelques hérétiques la liberté de l'homme. L'homme, dit-il, naît avec une organisation plus ou moins portée à la vertu; mais il est le maître de forcer son organisation et de la rendre meilleure. Demande-t-on pourquoi Dieu laisse à l'homme la liberté et souvent le désir de commettre le mal; c'est parce que l'homme est naturellement imparfait, répond saint Irénée. Pourquoi est-il imparfait? Parce qu'il n'est pas semblable à Dieu. Pourquoi n'est-il pas semblable à Dieu; ou seulement pourquoi tous les hommes ne sont-ils pas semblables entre eux? Pourquoi la voie du ciel est-elle plus difficile pour l'un que pour l'autre? Parce que Dieu a voulu montrer sa volonté dans les uns, sa justice dans les autres, sa puissance dans tous; parce que le mal que Dieu fait aux méchants est un bien par rapport à sa justice.

Le cinquième livre, qui traite de la chute de l'homme, de la rédemption, de la résurrection de la chair, du jugement dernier, de l'antechrist, de l'état des âmes après la mort, de l'incarnation et de la présence réelle, peut être regardé comme le précurseur du symbole adopté plus tard par le concile de Nicée. C'est un traité de théologie chrétienne auquel je crois que rien ne manque.

Saint Irénée ajoute plusieurs doctrines tirées de l'Apocalypse. Il parle longuement de l'origine, du nom, de la puissance et de la durée du règne de l'antechrist, de tout ce qui se passera après sa destruction, et de la consommation des siècles. Il y soutient le règne temporel de J.-C. sur la terre avec ses élus après sa première résurrection et avant le dernier jugement. Il dit que Satan n'avait jamais eu l'audace de mal parler de Dieu avant la venue de J.-C. et qu'il ne le fit alors que parce qu'il connut en ce temps-là que sa condamnation serait éternelle. Saint Irénée affirme positivement que le paradis terrestre n'a pas été détruit par le déluge, mais qu'il subsiste encore; qu'Élie et Hénoc y ont été transportés et que les justes vont après leur mort y attendre le jour de la résurrection. Il prétend enfin que le premier homme a été créé et a péché un vendredi; et que c'est pour cette raison que J.-C. est mort un vendredi.

Au milieu de belles déductions, de critiques et de réfutations puissantes, et d'un savoir étendu, il est impossible de ne pas être frappé par d'étranges affirmations et par la rencontre de doctrines peu orthodoxes. En effet, saint Irénée se laissa séduire par les opinions des millénaires, les plus innocents et les moins redoutables des hérétiques.

Saint Irénée écrivit aussi plusieurs autres livres et traités sur les schismes, les hérésies et

le paganisme. Il adressa un traité intitulé des *Schismes*, et un autre ayant pour titre *de la Monarchie*, à deux de ses anciens amis, nommés Blasius et Florin, et établis à Rome. Il les reprend avec force sur les erreurs dans lesquelles ils étaient tombés, et laisse paraître la double douleur que lui cause la chute de deux chrétiens ses amis.

Une grande occasion se présenta bientôt pour saint Irénée de déployer sa douceur, sa persévérance et son adresse à éviter et à réprimer les divisions dans l'Église.

L'Africain Victor avait succédé au sage Eleuthère. La violence et l'imprudente légèreté de sa nation paraissaient en lui et le rendaient peu propre au gouvernement de cette église romaine, modèle jusque-là de modération et d'unité. Il commença par chasser non-seulement de l'église, mais de la ville même de Rome les hérétiques Théodote et Artemon. Puis il accorda sans examen des lettres de communion aux sectateurs de Montan. Mais bientôt, averti par Praxeas, chef des Patropatiens, il répara sa faute et retira ses lettres. Cependant il ne pardonna pas à Praxeas de l'avoir convaincu d'erreur, et il trouva bientôt dans les coupables opinions de celui-ci une occasion de se venger de lui, en le chassant brutalement de Rome.

Victor entreprit de faire disparaître la diffé-

rence qui existait entre les églises d'Orient et celles d'Occident au sujet de la célébration de la pâque. Pour un esprit tel que le sien, concilier c'était vaincre ; aussi changea-t-il le désaccord en querelle.

Sur son invitation, l'an 196, toutes les métropoles du monde chrétien rassemblèrent un concile. Il y en eut un en Palestine, un dans le Pont, un dans l'Onohène, un à Corinthe, un à Ephèse, un à Rome et un à Lyon. Tous, à l'exception d'un seul, se prononcèrent pour la coutume occidentale. Mais Polycrate, évêque d'Ephèse, descendant de sept évêques, et occupant le siége de saint Jean, le vieux Polycrate, métropolitain des Asiatiques, se trouva d'accord avec eux pour résister à la majorité des églises et aux menaces de l'évêque de Rome. Il lui écrivit à ce sujet une lettre que je ne puis m'empêcher de rapporter, tant elle me paraît admirable.

« C'est nous qui observons inviolablement le « véritable jour de la pâque, sans y rien ajouter « ni diminuer; car c'est dans l'Asie que se sont « endormis aux bras du Seigneur ces grandes « lumières de l'Eglise, qui ressusciteront au jour de « son glorieux avénement, lorsque J.-C., plein de « majesté et de gloire, descendra du haut des cieux, « pour donner une nouvelle vie à ses élus; je veux « dire Philippe, l'un des douze apôtres, qui est

« mort à Hiéropolis, et ses trois filles; ajoutez-y « Jean qui a reposé sur la poitrine du Seigneur, « qui a été pontife, a porté la lame d'or, a été « martyr et docteur, et enfin s'est endormi à « Ephèse, et Polycarpe évêque et martyr à Smyrne, « et Traséas évêque et martyr d'Euménie, mort « aussi à Ephèse. Qu'est-il besoin de nommer « Sagaris, évêque et martyr, qui est mort à Laodi- « cée, et le bienheureux Papirius, et l'évêque « Méliton qui s'est conduit en tout par l'esprit, et « est enterré à Sardis, attendant d'être visité du « ciel pour ressusciter ?

« Tous ces grands saints ont célébré la pâque « le 14e jour de la lune, suivant l'Évangile, sans « s'écarter du droit chemin, mais observant la rè- « gle de la foi avec une constance inébranlable. « Et moi Policrate, le moindre et le dernier d'entre « vous tous, j'observe la tradition de mes parents « dont quelques-uns ont été mes maîtres; car je « suis le huitième évêque de ma famille, ayant eu « sept de mes plus proches parents qui ont été dans « cette dignité; ils ont toujours celébré le jour « de pâque dans le temps où les juifs purgeaient « le levain : moi donc, mes frères, qui ai vécu au « Seigneur soixante-cinq ans, qui ai communiqué « avec tous mes frères en J. C. qui sont dispersés « dans toutes les parties du monde, qui ai lu avec « attention toute l'Écriture sainte, je ne suis point

« troublé de tout ce qu'on nous oppose pour nous « faire peur; et je ne crains point les menaces « qu'on nous fait. Car je sais que ceux qui étaient « beaucoup plus grands et plus sages que moi « ont dit : il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux « hommes......

« Je pourrais mettre ici les noms des évêques « présents que j'ai convoqués à votre prière et « qui n'ont point d'autre sentiment que moi. Si « je le faisais vous seriez surpris de leur grand « nombre. M'étant venus trouver et connaissant « ma petitesse, ils n'ont pas laissé d'approuver « cette lettre, sachant que je ne porte pas en vain « ces cheveux blancs, mais que je me suis tou- « jours conduit selon les maximes de J. C. et de « son évangile. »

Cette lettre dans laquelle la dignité et l'autorité offensée du vieil évêque se montraient si hautement, excita au dernier point la colère de Victor. Il rejeta de sa communion les églises obstinées d'Asie, et écrivit à tous les évêques pour les engager à suivre son exemple.

L'Église étonnée demeura un instant sans prendre de parti. Jamais pareille exigence, jamais semblable abus de pouvoir n'avait essayé d'ébranler la constitution catholique. L'église de Rome, considérée et respectée par sa fidélité aux véritables dogmes et par la sagesse de ses évêques, avait de l'influence

et n'avait pas de pouvoir universellement reconnu sur les églises ses sœurs. Tous les évêques, déterminés à résister à Victor, commençaient avec peine une lutte avec son église dont jusque là ils n'avaient reçu que des exemples de prudence et de mesure.

Saint Irénée rompit le premier le silence. Le concile présidé par lui s'était prononcé pour la coutume occidentale. Lui-même, quoique Asiatique, avait adopté l'usage du pays où il était établi. La lettre synodique qu'il écrivit à tous les fidèles pour leur rendre compte de la décision du concile des Gaules nous est parvenue, et nous pouvons y remarquer une phrase dont la clarté laisse quelque chose à désirer. Saint Irénée y dit que le concile a arrêté que la résurrection serait célébrée le dimanche après le 14e jour de la luue. Or ce n'était pas là la question. Il s'agissait de savoir si l'on devait joindre la fête de pâque à celle de la résurrection, et les Asiatiques eux-mêmes n'étaient pas éloignés de consentir à célébrer la fête de la résurrection le dimanche suivant. Saint Irénée a-t-il voulu éviter de se prononcer contre les églises d'Orient dont il était sorti? Son opinion et ses affections ont-elles prévalu dans le concile ou n'ont-elles présidé qu'à la rédaction de la lettre synodique? Quoi qu'il en soit, les fidèles l'interprétèrent de la manière la plus simple, et

les églises des Gaules pratiquèrent en effet la coutume qu'elles avaient approuvée. Mais à peine l'excommunication de Victor parut-elle, que saint Irénée s'empressa de convoquer un nouveau concile. Il exposa aux évêques rassemblés les suites fâcheuses que pouvait avoir la conduite de Victor, et les pria de lui indiquer ce qu'il fallait faire pour remédier à ces maux ou pour en arrêter les progrès. Les évêques résolurent de ne rien changer au fond de leur première décision, mais de ne pas se séparer des églises d'Asie qui persisteraient aussi dans leur propre opinion. Ils déclarèrent que bien loin de s'unir aux sentiments de Victor, ils s'opposeraient de toutes leurs forces à une conduite aussi violente, et qu'ils solliciteraient tous les évêques du monde à entrer dans ces dispositions chrétiennes, et à conserver l'unité avec les églises d'Orient. Saint Irénée fut chargé de la part du concile d'écrire ces résolutions à tous les évêques, et particulièrement à l'évêque de Rome.

Saint Irénée s'acquitta immédiatement de sa mission. Il écrivit à Victor au nom de toutes les églises des Gaules pour le convaincre de ses torts et pour lui montrer qu'il ne devait point faire difficulté de se rétracter et de changer de conduite. Il le blâma de troubler l'union de l'Église pour une question qui ne touche ni aux dogmes

ni à la foi. Il lui rappela enfin l'exemple de ses prédécesseurs et principalement d'Anicet, qui tout en suivant une coutume différente de celle des églises d'Orient, ne les avaient cependant jamais condamnées.

Victor fut bientôt assailli de tous côtés de lettres d'évêques qui lui reprochaient sa conduite. Mais aucune ne put dompter cet esprit rebelle et violent, qui demeura ferme dans sa désastreuse détermination. Saint Irénée alors lui écrivit de nouveau et à plusieurs reprises avec une force toujours croissante et un zèle de plus en plus animé. Il s'adressa en même temps à tous les évêques pour les engager à ne pas céder à Victor et à le laisser seul suivre aveuglément les conseils de son obstination. Tous en effet l'abandonnèrent et se prononcèrent hautement contre lui.

Il céda alors. Ce fut un triste spectacle que de voir un évêque de Rome demeuré seul contre tous, et compromettant par sa violence et sa folie l'avenir de cette monarchie catholique qui fit plus tard et dans son temps des œuvres si grandes. Heureusement il est des choses qui sont plus fortes que les hommes qui les dirigent ou les représentent. Dieu avait décidé que l'église romaine lui servirait à donner au monde une nouvelle impulsion; et il n'appartenait pas à l'aveugle impétuosité d'un évêque de renverser les plans de sa pro-

vidence. Victor céda. Le reste de sa vie et la vie de ses successeurs furent employés à ressaisir l'influence que l'église de Rome avait été sur le point de perdre.

Plusieurs des disciples de saint Irénée s'illustrèrent, et plusieurs villes de la Gaule reçurent de lui le bienfait d'une église. Ferrède et Ferréon, deux frères jumeaux, ses disciples, allèrent prêcher la foi à Besançon. Un prêtre nommé Félix et les deux diacres Fortunat et Achillée furent envoyés par saint Irénée pour fonder l'église de Valence. Caïus, autre disciple de ce saint évêque, se rendit à Rome, y fut ordonné prêtre par Victor, évêque des nations par Zéphirin son successeur, et composa plusieurs beaux ouvrages qui le rangent parmi les plus célèbres auteurs ecclésiastiques. Hyppolite, autre disciple de saint Irénée, devint un des plus beaux ornements de l'Eglise. Il était sénateur romain et suivit saint Irénée en Gaule pour recevoir de lui la science des saintes Écritures et des belles lettres. Renvoyé ensuite à Rome par saint Irénée, comme un présent à l'évêque de cette ville, il fut bientôt ordonné évêque et partit pour l'Arabie. Là sa réputation s'accrut rapidement, et son savoir, qui le fit considérer comme un des plus grands docteurs de l'Église, fut égalé par sa douceur et son humilité. Il conserva jusqu'à ses derniers jours une tendre et respectueuse admiration pour le

maître qui l'avait instruit et qui lui servit de constant modèle.

La mort de l'empereur Pertinax et l'avénement de Sévère en 192, furent pour les chrétiens le signal lointain d'une nouvelle persécution. Bien disposé d'abord en faveur de la religion nouvelle, et trop occupé d'ailleurs par ses compétiteurs à l'empire pour donner son attention aux croyances qui se partageaient le monde, Sévère permit aux chrétiens de secouer les craintes que leur inspiraient toujours les commencements d'un nouveau règne. Le repos durait déjà depuis longtemps pour eux, et il en avaient profité pour s'étendre et pour s'éclairer. L'esprit payen s'affaiblissait de plus en plus. L'esprit chrétien au contraire avait toute l'énergie de la jeunesse, l'assurance de la conviction, la chaleur de l'enthousiasme. Des écoles de lettres chrétiennes avaient remplacé les écoles de philosophie; les pères de l'Eglise, les écrivains profanes; la chaire, la tribune. Les payens ne pouvaient voir sans colère leur lente dépossession spirituelle opérée par les chrétiens; aussi opposèrent-ils toujours la force matérielle à la puissance envahissante de l'intelligence.

Pendant que l'empereur Sévère achevait de vaincre ses rivaux et de punir ses adversaires, les payens d'Alexandrie exerçaient leur vengeance privée sur les chrétiens de la même ville. Sévère

lui-même, frappé par le rapide accroissement du christianisme, et apprenant la conversion du préfet d'Egypte, commença à craindre l'influence politique de ces nouveaux religionnaires, les soupçonna d'aider secrètement ses ennemis, permit d'abord et ordonna bientôt le renouvellement de la persécution. Elle se ralluma en effet et porta l'empreinte du caractère inexorable du prince qui l'avait ordonnée.

Saint Irénée prévit longtemps d'avance les malheurs qui allaient fondre sur son peuple et sur lui. Aussi le prépara-t-il par de touchantes et fermes exhortations à la patience et au courage. Il apprit la nouvelle de l'approche des troupes envoyées par l'empereur pour cerner la ville de Lyon; il apprit leur arrivée et les ordres donnés par ses généraux de garder toutes les portes; il apprit enfin les recherches que l'on faisait pour s'assurer de sa personne. Son calme ne se démentit pas un instant. Désireux de donner à son troupeau l'exemple du courage, il ne chercha pas à se cacher. Il attendit les soldats chargés de l'arrêter, les suivit sans résistance, confessa hautement le nom de J. C. devant ses interrogateurs, souffrit tous les tourments, et perdit la vie le 28 juin de l'an 202, après vingt-quatre années d'épiscopat. Son corps fut enlevé par le prêtre Zacharie qui lui succéda; il fut soigneusement enseveli dans le lieu que lui-



même avait désigné longtemps auparavant, entre ses deux disciples bien-aimés Alexandre et Epipode. Ses amis firent droit à ce touchant désir, le seul dans la longue existence de saint Irénée qui soit comme un tribut payé à la tendresse de la nature humaine.

[illegible] par le rapide accroissem[illegible]
[illegible] et apprenant la conversion
[illegible] craindre l'in[illegible]
[illegible] missionnaires, les
[illegible] ses ennemis,
[illegible] le renouvelle[illegible]
[illegible] en effet et
[illegible] inexorable du princ[illegible]
[illegible]

[illegible] d'avance les
[illegible] sur son peuple et
[illegible] méchantes et
[illegible] et au courag[illegible]
[illegible] des troupes
[illegible] la ville de Ly[illegible]
[illegible] ordres donnés par
[illegible] les portes: il ap[illegible]
[illegible] faisait pour s'assu[illegible]
[illegible] se démentit pas
[illegible] à son troupe[illegible]
[illegible] pas à se cach[illegible]
[illegible] de l'arrêter, les s[illegible]
[illegible] hautement le no[illegible]
[illegible] souffrit tous les
[illegible] juin de l'an 202,
[illegible] l'épiscopat. Son corps
[illegible] qui lui succéda; il
[illegible] dans le lieu que lui-

CHAPITRE II.

SAINT CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

IIe ET IIIe SIÈCLE APRÈS NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

On ignore l'époque précise aussi bien que le lieu de la naissance de saint Clément. L'on sait seulement qu'il naquit dans la seconde moitié du IIe siècle. Il fut d'abord élevé dans le paganisme, mais après avoir fréquenté les diverses écoles des philosophes, peu satisfait de leurs enseignements il les abandonna pour se livrer sans partage à l'étude du christianisme, qui termina ses incertitudes en lui révélant la vérité.

A peine reçu dans la communauté chrétienne, il se sentit pressé par le désir d'approcher ces grandes lumières de la foi, qui brillaient alors sur divers points de la terre; de connaître les héritiers de la tradition apostolique; de converser avec eux, de s'instruire à leur école, et d'être le témoin de leurs vertus. Il parcourut l'Ionie, la Palestine, la

Syrie, la Grèce, l'Italie et l'Egypte, cherchant partout les évêques et les docteurs les plus célèbres, leur exposant ses doutes, et recevant leurs explications. Il était poussé par l'avidité de la science. Aussi, non content de comprendre les saintes Écritures, voulut-il approfondir les doctrines des philosophes pour les réfuter, et celles des hérétiques pour les combattre. Il devint en effet si fameux par son immense savoir, que saint Jérôme n'a pas hésité à le proclamer le plus savant de tous les auteurs ecclésiastiques.

Ses recherches et ses courses prolongées se terminèrent en Egypte où il rencontra saint Panthène, alors chef de l'école des catéchumènes d'Alexandrie. Saint Clément faisant l'énumération de ses différents maîtres, s'exprime ainsi : « Mais celui que « j'ai rencontré le dernier était certainement le « premier par ses mérites. Je le trouvai en Egypte « après l'avoir bien cherché; et lorsque je l'eus « trouvé, je n'en voulus plus chercher d'autres, « mais je m'arrêtai, l'étudiant sans qu'il s'en aperçût. « C'était une abeille industrieuse, qui suçant les « fleurs de la prairie des apôtres et des prophètes, « a produit dans ses auditeurs un trésor immortel « de connaissances. »

Saint Clément suivit assidument les leçons de saint Panthène et acquit bientôt une si grande célébrité, qu'il fut choisi pour le remplacer en 189, à

l'époque où Démétrius, évêque d'Alexandrie, envoya saint Panthène prêcher l'évangile aux nations barbares et où saint Clément lui-même fut ordonné prêtre. Il remplit ses nouvelles fonctions avec exactitude et avec éclat, et il eut l'honneur de former saint Alexandre de Jérusalem et Origène.

Quelque temps après avoir entrepris l'instruction des catéchumènes, saint Clément écrivit une Exhortation aux gentils, qui est parvenue jusqu'à nous. Dans ce long discours dont le but est de convertir les gentils, saint Clément commence par montrer l'absurdité et l'immoralité des fables grecques. Il décrit minutieusement les mœurs des faux dieux, et les accuse de tous les vices et de toutes les impuretés. Il examine les divers systèmes des philosophes payens, et fait voir comment les uns, reconnaissant la souveraine puissance des principes, tels que l'eau, le feu, etc., autorisaient la croyance populaire en Neptune et Pluton ; et comment d'autres, tels que Socrate, Platon, Xénophon, Antistène, Cléante, rendaient témoignage de l'existence d'un esprit supérieur et tout-puissant, créateur du monde et régulateur de ses lois. « Ce n'est pas assez d'avoir obtenu le consentement de la philosophie, ajoute saint Clément; la poésie aussi ne doit pas me refuser le sien.» Il cite alors Aratus, Hésiode, Euripide, Sophocle, Orphée, Ménandre, Homère, tous sublimes confesseurs d'un dieu su-

prême, et dédaigneux adversaires des divinités de l'Olympe. Il s'applique ensuite à prouver la vérité de la religion chrétienne par les prophètes qui l'annoncent, et sa supériorité par les préceptes qu'elle donne. Il traite avec mépris les dieux de bois et de pierre, et leur oppose la simplicité du culte chrétien, *qui n'admet et qui n'honore aucune image.* Il termine en exaltant les vertus chrétiennes et les récompenses qui leur sont promises, et en conjurant les infidèles d'embrasser les unes afin de mériter les autres.

Ce discours, dont la dernière partie est fort belle, fut suivi d'un ouvrage en trois livres, intitulé *le Pédagogue.* Saint Clément paraît entreprendre de rassembler en un seul corps les enseignements qu'il ne cessait de donner aux catéchumènes. Il explique les leçons du pédagogue souverain, qui est le Verbe même; qui nous remet les péchés comme Dieu, et nous en préserve comme homme par ses instructions terrestres; qui a conduit les Israélites par la crainte, et qui conduit le nouveau peuple par l'amour; mais qui est toujours le même et toujours également bon, soit qu'il use de miséricorde, soit qu'il exerce sa justice. Dans son second livre, saint Clément, cherchant à corriger les mœurs des catéchumènes et généralement de tous les chrétiens d'Alexandrie, leur reprochant les vicieuses habitudes qu'ils ont contractées et les exhortant

à la pratique des vertus chrétiennes, nous fait un curieux tableau de la vie des fidèles.

« Quelques femmes, dit saint Clément, passent « une moitié du jour couchées sur des lits d'ivoire « à colonnes d'argent, et l'autre moitié à se parer; « elles se fardent les joues, se teignent les sour- « cils, s'épilent, mettent de faux cheveux, élèvent « à grand'peine une coiffure pyramidale qui dé- « chire leurs cheveux, fatigue leur tête, et ne leur « permet pas le plus léger mouvement; elles se « couvrent la tête et le visage de fleurs, portent « des robes longues, courtes et transparentes, des « souliers brodés en or, des jarretières, des cein- « tures, des colliers et des pendants d'oreille « dorés; si leurs dents sont belles et brillantes, elles « tiennent sans cesse et portent un petit bâton de « myrte à la bouche, afin d'être contraintes malgré « elles de la tenir ouverte. Quelques-unes de ces « femmes s'exercent à des clignements d'yeux « affectés. D'autres ont perpétuellement du mas- « tic dans la bouche pour se rendre les dents « plus belles, et sourient à tous ceux qui les « approchent. » Après être entré dans d'autres détails qu'il est impossible de reproduire, il ajoute: « La journée se passe ainsi sans que les « soins du ménage occupent un instant la femme « vaine et légère; lorsque le soir arrive, elle sort « de sa retraite, se place dans une litière entourée

« de flambeaux, et se fait porter par ses esclaves sur « la place publique, sous les portiques et dans les « temples où l'on chante des chansons licencieuses, « et où l'on rencontre des troupes de devins, de « charlatans et de vieilles corrompues, qui sont « la cause de la ruine des maisons. Quoique cette « femme ait un époux, elle se livre à des amants, « et ces devins lui en promettent encore d'autres.... « Elle a plusieurs ministres de ses galanteries; les « uns succèdent aux autres et chacun a son emploi « marqué.

« Ces femmes choisissent de préférence les « églises fréquentées, et ne craignent point de se « rendre aux théâtres où l'on n'entend que des « paroles qui blessent la pudeur ou des discours « vains et inutiles. Elles aiment la conversation « des hommes efféminés : leurs maisons regorgent « d'hommes insolents, qui ne prononcent que « des paroles licencieuses, dont la raison est cor« rompue, qui sont les ministres de leurs débor« dements et de leurs adultères....

« Celles qui sont plus modestes nourrissent des « oiseaux de l'Inde et des paons de Médie; elles « achètent des nains et des hommes contrefaits, « elles jouent et rient avec eux; quand elles les « entendent parler, elles font des éclats; elles « donnent des sommes immenses pour avoir de « ces espèces de Thersites, et se font plus d'hon-

« neur de ces monstres que de leurs époux. Elles « font moins de cas d'une veuve honnête et ver- « tueuse que d'une petite chienne de Malte; elles « méprisent un vieillard homme de bien, quoi- « qu'il soit plus agréable et plus sociable que ces « monstres qu'elles achètent à si grand prix; elles « n'ouvrent point l'entrée de leurs maisons à un « pauvre orphelin; elles aiment mieux nourrir « une grande quantité de perroquets. Elles souf- « frent qu'on expose les enfants, mais elles font « ramasser les poulets, et préfèrent des animaux « sans raison aux hommes raisonnables. Elles dé- « pensent des sommes immenses pour des pierre- « ries, des perles et des émeraudes des Indes, « et n'épargnent rien pour la teinture de leurs « étoffes et pour acheter de vils esclaves. »

La manière dont les femmes d'alors se baignaient ne laissera pas que de nous surprendre. « Le lieu « où elles se lavent est une chambre bâtie avec un « merveilleux artifice, portative, transparente, « couverte d'un rideau, remplie de siéges d'or et « d'argent et de vases de même matière, dont les « uns servent à boire; l'on met dans d'autres ce « qu'on mange, et d'autres sont faits pour le ser- « vice du bain. Les grils même sont d'argent. L'in- « tempérance de ces femmes est portée à un tel « excès qu'elles ne se mettent dans le bain qu'après « avoir mangé et bu jusqu'à s'enivrer. Elles étalent

« dans le lieu où elles se baignent une magnifique « argenterie et tout ce qu'elles ont de plus pom« peux et de plus riche, pour contenter leur va« nité. »

Il leur reproche de quitter leurs vêtements devant les hommes, de s'exposer avec complaisance à leurs regards. Il s'élève contre les bains publics où les hommes et les femmes sont confondus ensemble. Il adresse aux hommes, qui ne valaient pas mieux que les femmes, des reproches amers sur leurs habitudes efféminées et corrompues :

« Ils se coupent les cheveux, dit-il, à la manière « des femmes, entourent comme elles leur tête de « bandeaux, sont vêtus d'habits clairs, transparents « et traînants, qui empêchent que la démarche ne « soit libre. Ils ont perpétuellement du mastic dans « la bouche; leur démarche est fière et orgueil« leuse, leur tête est penchée, leur pas précipité, « ils sont parfumés; on les suit à l'odeur des par« fums. . . . . . . »

« Toutes les villes sont pleines de gens qui rasent, « qui peignent, qui lavent ces efféminés. On voit « de tous côtés des boutiques ouvertes, remplies « d'ouvriers qui gagnent des sommes immenses. « Ils les frottent avec de la poix pour faire tomber « leurs poils, ou ils les arrachent avec des instru« ments; ils souffrent ces opérations sans rougir « devant ceux qui entrent dans ces boutiques et

« qui les voient; ils devraient se faire honte à eux-
« mêmes.

« Quoiqu'il ne leur soit pas permis de porter de
« l'or, cependant, par un entêtement de femmes,
« ils se servent de je ne sais quelle frange dorée;
« ils font broder des feuilles avec du fil d'or; ils
« font avec la même matière des figures sphé-
« riques; ils se les mettent au cou, et les portent
« tête levée. »

Saint Clément gémit sur le sort de « ces pauvres
« jeunes enfants que vendent ceux qui se mêlent
« d'un infâme commerce, et qui les ornent pour
« faire des gains criminels. » « Mais, ajoute-t-il,
« quelle horreur ne doit-on pas avoir de ceux qui
« se prostituent de leur plein gré, sans y être con-
« traints, et qui font de gaieté de cœur des actions
« qu'ils devraient racheter au péril de leur vie si
« l'on voulait les y forcer? L'impudence est mon-
« tée maintenant à un tel excès, l'iniquité est tel-
« lement déchaînée, l'impudicité est tellement ré-
« pandue dans toutes les villes, qu'elle passe pour
« une coutume établie ou pour une loi.

« Les hommes vont à l'église et à l'assemblée
« des saints; mais, dès qu'ils en sont sortis, ils se
« dépouillent de cette gravité dont ils étaient re-
« vêtus, et se conforment au sentiment de la multi-
« tude, ou, pour parler plus sainement, ils quittent
« cette vaine apparence de sainteté dont ils s'étaient



« comme masqués, et ils paraissent tout autres « qu'on ne les croyait; ils oublient tous les bons « discours dont on les a entretenus à l'église. Ils « se plaisent à entendre des chansons profanes « pleines de sentiments d'amour, des concerts de « flûtes et d'autres instruments de musique; ils font « de grands éclats, s'abandonnent à l'ivrognerie et à « toutes sortes de débauches. Cette vie licencieuse « efface en eux tous les sentiments du christia-« nisme; ils croient à l'immortalité de l'âme, mais « peu après ils commencent à douter des prin-« cipes les mieux établis; mangeons, buvons, « disent-ils avec les débauchés, nous mourrons « demain. »

Après avoir décrit l'intérieur de la demeure des riches, l'emploi de leurs esclaves à des services multipliés dont plusieurs étaient puérils et quelques-uns criminels, après avoir exposé la corruption de leurs habitudes, les recherches de leur luxe, la licence de leurs mœurs, il peint les dégoûtants excès de leurs repas, la grossière intempérance avec laquelle ils dévoraient les mets dont leur table était surchargée.

« Ces malheureux, dit-il ensuite, mettent leur « félicité à boire jusqu'à l'excès; toute leur vie est « une continuelle débauche, un repos oisif et lan-« guissant, un usage voluptueux du bain. On en « rencontre quelquefois à demi morts, qui bron-

« chent à chaque pas, dont les couronnes sont « tombées sur le cou, et qui ressemblent à des « bouteilles couronnées. D'autres sont malpropres « et dégoûtants. Leur visage pâle et livide et leurs « yeux éteints et battus, portent encore les traces « de leur dernière débauche. »

Il reproche aux femmes de se mêler à ces festins appelés faussement du nom d'*agapes,* qui se prolongeaient fort avant dans la nuit, qui étaient accompagnés et entrecoupés de musique, de chansons licencieuses, de danses, de discours déshonnêtes sur des actions honteuses traitées comme des choses légères; il leur reproche encore d'y boire d'une manière immodérée dans une vaste coupe, et d'y être aussi immodestes que les hommes s'y montraient intempérants.

Voilà donc quelle était la vie de ces chrétiens du IIe siècle, dont nous nous faisons une idée si pure! Le christianisme avait changé les croyances plus facilement qu'il n'avait modifié les habitudes. Les passions africaines et la licence grecque avaient résisté à son influence.

Du sein de cette société corrompue s'élevaient toujours quelque modèle de vertu et quelque moraliste sévère, pieuses exceptions à la dépravation contemporaine. Les leçons étaient toujours graves, les enseignements austères, les préceptes rigoureux, les exhortations vives, les reproches

incessants. Saint Clément, placé au milieu de mœurs si dépravées et d'habitudes si étranges, ne perdait pas de vue l'image ou le type du véritable chrétien. Le portrait qu'il en a tracé et les conseils qu'il donne afin de parvenir à l'imiter, formeront un contraste curieux avec ce qui précède.

« La femme chrétienne, dit saint Clément, ne « doit porter que des habits de laine. S'il faut ac« corder quelque chose à la délicatesse des femmes, « on leur permettra de se servir d'habits plus com« modes que ceux des hommes, pourvu qu'ils ne « soient pas trop recherchés, ni travaillés avec trop « d'artifice et de finesse, et qu'on n'y emploie point « les fils d'or ou de soie. Le ver à soie est d'abord « un petit ver, mais en peu de temps il devient « chenille, et, par une troisième métamorphose, « il se change en papillon, qui compose un long « tissu à peu près semblable à celui que font les « araignées. Les femmes ne doivent point avoir « recours aux teinturiers, ni chercher à déguiser « les étoffes avec des couleurs empruntées et des « bariolages; qu'elles se contentent de la toile « d'Égypte, et qu'elles n'aillent pas jusque dans le « pays des Hébreux et dans la Cilicie pour en cher« cher d'une nouvelle espèce. Les femmes pour« ront porter des souliers blancs quand elles de« meureront à la ville et qu'elles ne feront pas de

« voyages; car dans les voyages l'on a besoin de « souliers huilés et cloués; elles ne montreront « pas même le bout du pied, et elles auront le vi- « sage couvert d'un voile épais. Elles ne porteront « pas de colliers, point de pierres précieuses, de « pendants d'oreilles ni aucun ornement, et leurs « meubles seront aussi simples que leur personne, « sans dorure, ni ivoire, ni ébène. La femme doit « être la compagne inséparable de son mari; elle « doit s'occuper de son ménage et diriger ses do- « mestiques. Il n'est nullement à propos d'inter- « dire aux femmes tous les exercices du corps; « mais il ne faut pas les exhorter à la lutte et à la « course; qu'elles se contentent de travailler en « laine, et de s'appliquer aux autres ouvrages qui « leur conviennent. Il faut que les épouses four- « nissent à leurs maris toutes les choses dont ils « ont besoin; elles ne doivent point avoir honte « de préparer tout ce qu'il faut pour faire le pain « et pour assaisonner un repas, pourvu que le mari « l'approuve et le trouve bon. Leur principal de- « voir est de garder la maison et de veiller sur les « serviteurs. »

Saint Clément veut « que leurs mains soient tou- « jours garnies d'un fuseau, qu'elles les ouvrent « quand il le faut pour le soulagement des pauvres, « et qu'elles ne rougissent point de les servir, à « l'exemple de Sara à qui Abraham disait : *Dépé-*

« *chez-vous, pétrissez trois mesures de farine et* « *faites des pains que vous cuirez sous la cendre.* « *Rachel, fille de Laban, conduisait les troupeaux* « *de son père.* L'Écriture nous fait remarquer ces « petites circonstances, ajoute-t-il, afin que les « femmes ne fassent paraître sur leur personne au- « cun signe de faste. » Quant à leur coiffure, « c'est « assez qu'elles rendent leurs cheveux plus dociles, « et qu'elles les attachent avec quelques nœuds, « d'une manière simple et modeste, pour relever « un peu par cet agrément leur beauté naturelle.

. . . .

« Il faut absolument bannir l'usage des faux che- « veux; c'est une impiété de mettre sur sa tête les « cheveux d'autrui, et de la revêtir de cheveux « morts; car comment est-ce que les prêtres y « pourraient imposer les mains pour donner la bé- « nédiction à une femme dont la tête serait cou- « verte de cheveux étrangers?

« . . . . Je n'approuve point qu'elles « aillent dans les boutiques acheter des ornements « pour contenter leur vanité; je voudrais qu'elles « ne se servissent que d'ornements domestiques et « du travail de leurs propres mains.

« . . . . Les femmes honnêtes ne « doivent pas même permettre aux servantes qui « sont à leur suite de proférer des paroles déshon- « nêtes ou de faire des actions honteuses; elles

« devraient les punir si elles tombaient dans ces « fautes. »

Les hommes doivent être encore plus simplement vêtus que les femmes. Que leurs vêtements soient blancs, leurs pieds nus, et leur barbe longue. « S'ils portent des anneaux, il faut qu'ils les portent « au petit doigt, parce que la main en sera moins « embarrassée et plus en état d'agir, et l'anneau « sera moins en danger de tomber et de se perdre. « Les figures que les hommes peuvent porter sur « leurs bagues sont une colombe, un poisson, un « navire qui vogue et qui est emporté par le vent; « un luth était la figure dont se servait Polycrate, « et Séleucus portait une ancre de vaisseau. »

Leur maintien doit être grave et réservé; si quelqu'un les invite à dîner, et qu'ils veulent y aller, qu'ils ne montrent pas du moins de l'avidité et de l'intempérance. « Qu'ils choisissent ce qu'il « y a de plus simple sur la table, comme des écha- « lottes, des olives, des légumes, du lait, du fro- « mage et des fruits, de la chair rôtie ou bouillie « s'il est nécessaire d'en user. Le miel peut être « d'usage sur la table frugale d'un chrétien; les « viandes que l'on peut préparer sans feu sont plus « commodes et plus tôt prêtes. Mais il faut qu'elles « soient communes et à vil prix. Je ne puis m'em- « pêcher d'admirer et de louer, ajoute saint Clé- « ment, la conduite de ceux qui ont choisi un genre

« de vie sobre et austère, qui se contentent de
« boire de l'eau, et qui craignent les effets du vin
« comme ils craignent le feu. Il faut que les jeunes
« gens de l'un et de l'autre sexe s'en abstiennent
« absolument, l'ardeur du vin ne pouvant com-
« patir avec le feu d'un âge si bouillant. . . . . .»

Il engage ceux qui sont dans la vigueur de la jeunesse à manger du pain sans boire, et lorsqu'ils sont trop pressés par la soif, de se contenter d'un peu d'eau. Il autorise ceux qui ont passé cet âge à user d'un peu de vin en soupant, parce que les occupations du soir sont moins sérieuses et exigent moins d'application. Enfin il permet aux vieillards de boire un peu plus pour rétablir leurs forces usées, le vin ne pouvant plus rallumer leurs passions éteintes. Il leur permet aussi de dire des choses agréables dans les festins. Mais il leur recommande de boire avec une telle mesure que leur raison n'en soit pas troublée, leur mémoire affaiblie, leur démarche chancelante, et qu'ils ne soient pas exposés à faire ou à dire des choses indignes de leur âge. Il invite à ne pas avoir recours pendant les festins aux joueurs de flûte et de hautbois, mais à se contenter de la trompette et des cymbales dont les sons graves et sévères conviennent mieux parce qu'ils amollissent moins. Il ajoute :

« Il faut toujours parler d'une manière polie

« et agréable, sans chercher à faire rire; il faut « même modérer le rire et empêcher qu'il n'éclate; « car un ris modeste et composé est une marque « d'honnêteté et de pudeur, mais quand il est trop « libre et trop éclatant c'est une marque d'intem- « pérance. *L'insensé*, dit l'Ecclésiaste, *élève la « voix en riant : l'homme rusé se contente de « sourire*. Il ne faut point faire paraître de tristesse, « mais il est bon d'avoir l'extérieur grave et ré- « servé; et quant à moi, celui qui sourit d'une « manière sévère me plaît beaucoup plus que « celui qui est moins sérieux... Que les jeunes gens « et les femmes se souviennent que leur rire est « souvent regardé comme une injure. Il faut sur- « tout témoigner par un visage sévère et un ton « de maître, à ceux qui prononcent devant nous « des paroles déshonnêtes, combien cette liberté « nous déplaît....... Le meilleur remède pour éviter « un pareil inconvénient sera de ne fréquenter « que des gens de bien.

« Il faut aussi prendre garde de se moquer de « qui que ce soit; car ces outrages sont une source « de querelles, de procès et d'inimitiés. Il n'est « nullement à propos que les jeunes gens de l'un « et de l'autre sexe assistent aux festins, de peur « qu'ils ne s'abandonnent à des actions qui ne con- « viennent nullement à leur caractère. Ce serait « une honte à des filles si elles se trouvaient à des

« festins parmi des hommes qui boivent souvent « avec excès et qui s'enivrent. Ne mangez pas fré« quemment avec une femme mariée, de peur que « votre cœur ne s'attache à elle et que vous ne « soyez cause de sa perte; si vous êtes obligé de « lier conversation avec elle, qu'elle soit voilée, « vêtue modestement à l'extérieur et que la mo« destie serve de garde à son cœur.

« Ceux qui ont pris leur place aux festins, doi« vent y demeurer stables et immobiles, appuyés « sur leurs coudes, et écouter avec attention ce « que l'on dit; se donner beaucoup de mouve« ment, changer de figure et de position marque « de la légèreté. Quelque envie que l'on ait de « manger il ne faut point mettre la main au plat « avec trop d'empressement, ni manger trop long« temps, ni s'acharner sur les viandes comme des « bêtes féroces, ni les enlever avidement, ni se « gorger de ragoûts; car le pain est la nourriture « naturelle de l'homme. Ne soyez pas des derniers « à quitter le siége lorsque la fin du repas approche, « et retournez tranquillement dans votre maison.

« Après que le repas est fini et que l'on a rendu « grâces à Dieu, alors il faut se disposer au som« meil, et aller le chercher sur des lits plats, unis « et simples. » Le sommeil doit être court et « nous « devons combattre pour nous accoutumer insen« siblement aux veilles; enfin il faut savoir que

« l'âme n'a nullement besoin de sommeil; elle est « dans une perpétuelle activité, et tandis que le « corps se délasse durant le repos, elle agit sans « le secours des sens; elle pense, elle raisonne, de « sorte que quelques-uns des songes approchent « des plus sérieuses réflexions de l'esprit; elle ne « cherche alors que ce qui lui convient à elle-« même, sans prêter son consentement aux mau-« vaises inclinations du corps. Elle cesserait pour « ainsi dire si elle était un moment sans action. « Elle participe en quelque sorte à la nature et « aux priviléges des anges, lorsque ayant accou-« tumé le corps à soutenir la fatigue des veilles, « elle s'occupe continuellement à méditer les gran-« deurs de Dieu; et sa vie est une éternité com-« mencée. »

Le mariage est une institution dont le but est d'avoir des enfants; « et c'est ainsi que l'homme « est réellement l'image de Dieu, puisqu'il lui est « permis de donner la vie à son semblable. »

Tel est le livre du *Pédagogue*. Souvent cynique et quelquefois plein d'élévation et de noblesse, il descend à de trop minutieux détails, décrit des spectacles dégoûtants, rapporte naïvement de honteuses coutumes, et permet à ses enseignements les expressions qu'il proscrit dans la conversation. Le langage en est énergique et quelquefois violent; son indignation contre les hommes

efféminés et les femmes dissolues qui déshonorent le nom de chrétiens, ne revêt pas elle-même la forme chrétienne, et l'on chercherait en vain dans ces remontrances les traces de la charité évangélique. En effet, la douceur et la patience ne germaient pas aisément sur cette terre d'Afrique qui avait donné naissance à saint Clément.

Vers l'année 192, saint Clément publia ses Stromates, ou tapisseries, ainsi nommés parce que ce livre est un *tissu* de la philosophie chrétienne, dans lequel l'auteur passe sans ordre d'une matière à l'autre. Il les avait ainsi composées afin de les rendre obscures aux profanes.

Dans le premier livre saint Clément dit, en parlant de la distribution de l'eucharistie, qu'après l'avoir divisée selon la coutume on permet au peuple d'en prendre sa part. Il ajoute que le vin de l'eucharistie doit être mêlé d'eau, pour marquer l'union de l'esprit avec notre humanité. Le principal sujet de ce premier livre des Stromates, est de montrer que la philosophie humaine doit servir à un chrétien, quand ce ne serait que pour la réfuter avec connaissance de cause. La philosophie, dit saint Clément, a servi aux Grecs pour les préparer à l'Évangile, comme la loi aux Hébreux.

Dans le second livre il dit que la foi est un préjugé volontaire, un consentement pieux, qu'elle

n'est pas naturelle à de certains hommes, mais qu'elle vient de leur choix. Il définit l'infidèle, celui qui aime volontairement le faux. Il montre que le commencement de toutes les sciences n'est pas la démonstration, mais la foi. Que de la foi vient la pénitence; qu'il y en a une première pour ceux qui ont vécu dans l'ignorance de la gentilité, et une seconde que Dieu dans sa bonté accorde à ceux qui sont tombés, étant fidèles; mais celle-là doit être unique et sans rechute.

Il traite ensuite du mariage, rapporte les différentes opinions des philosophes sur ce sujet, et conclut en l'approuvant et en recommandant de sanctifier cette union.

Dans le troisième livre, s'occupant toujours de cette même matière, il réfute les hérétiques qui combattaient le mariage par des excès opposés, tels que les Nicolaïstes et les Carpocratiens qui voulaient la communauté des femmes et des biens, et les Marcionites qui, croyant la matière mauvaise, s'abstenaient du mariage pour ne pas continuer le monde fait par le Créateur. Ainsi, dit saint Clément, ils sont continents par haine du Créateur.

Dans le quatrième livre, il parle du martyre et du mépris avec lequel on doit regarder la mort. Il combat les hérétiques qui disaient que le vrai martyre consistait dans la connaissance du vrai

Dieu, et non dans un suicide en confessant ce Dieu aux dépens de sa vie, et ceux qui s'empressaient au contraire de se livrer eux-mêmes à la mort en haine du Créateur.

Les payens demandaient pourquoi Dieu permettait que les chrétiens fussent condamnés comme des criminels. Saint Clément leur répond qu'ils reconnaissent donc eux-mêmes leur innocence et avouent qu'on les punit injustement. « Or, ajoute-t-« il, l'injustice du juge ne fait rien contre la Pro-« vidence. Le juge est maître de sa sentence. Il « n'est pas un instrument inanimé qui soit tiré « comme avec des cordes, par une cause exté-« rieure. On l'éprouve sur la justice, comme on « nous éprouve sur la patience; aussi sera-t-il jugé « pour nous avoir condamné sans nous connaître, « ni vouloir nous connaître. » Il soutient que la persécution n'arrive ni par la volonté ni sans la volonté de Dieu, mais avec sa permission.

Il dit encore que la vertu est ce qui dépend le plus de nous; car c'est un don de Dieu : il nous la donne, et nous la gardons.

Pour montrer la perfection du vrai chrétien qu'il nomme *gnostique*, il dit que, si par impossible la connaissance de Dieu pouvait être séparée du salut éternel, il choisirait la connaissance sans hésiter, et que si Dieu lui promettait l'impunité en faisant ce qu'il défend, ou lui offrait à ce

prix la récompense des bienheureux, ou s'il croyait pouvoir se cacher de Dieu, il ne voudrait rien faire contre ce qu'il a une fois choisi comme conforme à la raison et bon par soi-même. « Aussi, dit-il, « celui qui n'est juste que par la crainte de la peine « que son crime lui mériterait, ou dans l'espoir « de la récompense qui lui est promise, n'est pas « bon volontairement ; c'est paraître juste plutôt « que l'être. »

Le cinquième livre des Stromates est principalement employé à montrer que les Grecs avaient pris des barbares, et en particulier des Hébreux, toute leur sagesse et la manière de l'enseigner. Il montre l'usage et l'antiquité des symboles et des énigmes ; et il dit que ce furent des moyens d'aider la mémoire par la briéveté, et de rendre la vérité plus vénérable par la difficulté d'en approcher.

Il commence, dans le sixième livre, à donner une idée de son gnostique et de la vertu chrétienne, dont il dit que son *Pédagogue* ne contenait que les premiers éléments. Il annonce que le véritable gnostique, à la façon des apôtres, sait tout et comprend tout par une connaissance certaine. La foi est une connaissance sommaire des vérités les plus nécessaires. La science est une démonstration ferme de ce qu'on a appris par la foi. La philosophie prépare à la foi sur laquelle est fondée la science.

Le gnostique n'est plus sujet aux passions. Son âme acquiert une consistance solide, exempte de tout changement. Il n'a pas besoin de hardiesse, parce que rien en cette vie n'est fâcheux pour lui ni capable de le détourner de l'amour de Dieu. Il n'a pas besoin de se rendre tranquille, parce qu'il ne tombe point dans la tristesse, persuadé qu'il est que tout va bien. Il n'entre point en colère, et rien ne l'émeut, parce qu'il aime toujours Dieu et est tourné tout entier vers lui, en sorte qu'il ne peut haïr aucune de ses créatures. Il n'a point de jalousie, parce que rien ne lui manque. Il n'aime personne d'une amitié commune; mais il aime le Créateur par les créatures. Il n'est sujet à aucun désir, parce qu'il n'a aucun besoin selon l'âme, étant déjà par la charité avec son bien-aimé. L'action même de cette charité n'est point un mouvement violent, mais une union étroite de l'âme avec son bien, qu'elle embrasse sans distinction de temps ni de lieu. Elle est déjà par la charité où elle doit être, et ne désire rien parce qu'elle possède l'objet de son désir.

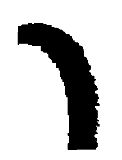
Ainsi le gnostique est plutôt délivré de ses passions qu'occupé à les modérer. La joie de la contemplation dont il se repaît continuellement sans en être rassassié ne lui permet pas de sentir les petits plaisirs de la terre. Il ne lui reste aucune envie de retourner aux biens du monde,

après avoir reçu la lumière inaccessible. Il ne s'ôte pas la vie, parce que cela ne lui est pas permis, mais il arrache de son âme les passions.

Dans le septième livre saint Clément réfute l'accusation d'athéisme dont les païens poursuivaient les chrétiens, et montre que le gnostique est seul véritablement pieux. Rien n'est meilleur sur la terre que l'homme pieux, ni dans le ciel que l'ange bienheureux. Mais la plus parfaite, la plus sainte, la plus dominante, la plus royale nature, est celle du fils : c'est celle qui approche le plus du seul Tout-Puissant. Il montre ensuite la nouveauté des hérésies.

Le huitième livre des Stromates contient des préceptes de dialectique et de métaphysique, pour établir, contrairement aux pyrrhoniens, qu'il y a des connaissances certaines, et pour donner les moyens de les acquérir.

Dans cet ouvrage saint Clément nous découvre la profondeur de son admirable intelligence. La précision et la brièveté de ses définitions, la grandeur de sa pensée, la noblesse de son style, la hardiesse de ses désirs nous étonnent. C'est à la fin du deuxième siècle de notre ère qu'un chrétien a osé dire que « la philosophie avait préparé « les Grecs à recevoir l'Évangile, comme la loi y « avait préparé les Hébreux ; » qu'un docteur de l'Église a exprimé cette pensée que « Dieu a con-



duit les Israélites par la crainte, et qu'il conduit « le nouveau peuple par l'amour. » C'est un père de l'Église enfin qui a eu la sublime audace de s'écrier que « si la connaissance de Dieu pouvait « être séparée du bonheur éternel, il choisirait « sans hésiter la connaissance; et que si Dieu « lui promettait la récompense des bienheu- « reux pour prix de sa désobéissance, il ne vou- « drait rien faire contre ce qu'il a une fois choisi « comme conforme à la raison, et bon par soi- « même. »

On éprouve une admiration mêlée de quelque crainte à la vue de cette avidité passionnée de l'intelligence, de ce vertueux orgueil et de cette sainte indépendance qui fait mépriser le bonheur et les peines pour ne rechercher que le savoir et ne fuir que l'ignorance. Magnifique esprit constamment attiré vers la nature divine par le besoin de connaître son essence, esprit tourmenté par le pressentiment confus de la connaissance infinie qui lui est réservée, saint Clément est plus que tout autre exposé aux dangers que n'ont pu éviter ou vaincre ni les hommes ni les anges. Lui-même doit y succomber.

Quelques extraits d'un ouvrage de saint Clément, intitulé les Hypotyposes, existent encore. Ce livre destiné à éclaircir certains passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, renferme plusieurs doc-

trines condamnées plus tard par l'Église. Voici le jugement qu'en a porté Photius.

« Il y a des endroits où il paraît saisir et suivre « la vérité ; mais il y en a d'autres où il tombe dans « des fables ridicules et impies ; car il admet une « matière éternelle et des idées platoniciennes, « prétendant tirer tout cela de quelques paroles « de l'Écriture. Il place le fils au rang des créa- « tures. Il établit des métempsycoses et divers « mondes avant Adam. Il dit qu'Ève a été tirée « d'Adam, non comme nous l'apprend l'Église, « mais d'une autre manière tout à fait infâme et « impie. Il nous conte que les anges se sont mariés « aux femmes et qu'ils en ont eu des enfants. Il « veut que le verbe soit incarné non en effet, mais « seulement en apparence. Et même il est aisé de « faire voir qu'il donne deux Verbes au Père, dont « il veut que le second se soit incarné, pourvu en- « core qu'il le dise. Car voici ses paroles : *Il est vrai « que le Fils est appelé Verbe aussi bien que le Verbe « du Père. Ce n'est pas néanmoins le Fils qui s'est « incarné. Ce n'est pas non plus le Verbe du Père, « mais c'est une certaine vertu de Dieu, qui est « comme un écoulement de son Verbe, et qui, s'étant « fait intelligence, a pénétré dans les cœurs des « hommes.* Il tâche, continue Photius, d'appuyer « tout ceci sur quelques paroles de l'Écriture. Il y « a, dans ces livres, une infinité d'autres blasphèmes



« et d'autres contes ridicules, soit qu'ils viennent « de l'auteur même ou de quelque autre qui ait « emprunté son nom. Il répète souvent les mêmes « choses, et rapporte les paroles de l'Écriture sans « ordre et sans suite, comme un furieux qui ne sait « ce qu'il dit : mais on voit que son but universel « est de faire quelque sorte d'explication sur la Ge-« nèse, sur l'Exode, sur saint Paul, sur les Épîtres « catholiques et sur l'Ecclésiastique. »

Quelque sévère que soit ce jugement, l'on est forcé d'en admettre la justice en parcourant ce qui nous reste de cet ouvrage où le Sauveur et le Verbe fait chair sont distingués du Verbe consubstantiel au Père, et où les anges et les âmes mêmes sont représentés comme des corps. Nous verrons du reste cette dernière opinion reproduite par quelques docteurs des églises d'Afrique.

Saint Clément dirigea l'école des catéchumènes jusques à la persécution que Sévère suscita contre les chrétiens, par les édits publiés dans la dixième année de son règne, ou la cent deuxième de notre ère. Saint Clément, fortement exposé par la grandeur de son nom et l'étendue de son influence, peu soucieux de mettre son courage et sa force physique à une aussi rude épreuve que le martyre, voulant peut-être réfuter et combattre par son exemple l'excessive rigueur des montanistes,

qui ne se permettaient pas d'éviter la persécution, saint Clément quitta la ville d'Alexandrie, et remit à son jeune disciple Origène le soin d'instruire les catéchumènes.

Le lieu de sa retraite et le sujet de ses occupations pendant huit années nous sont demeurés inconnus. On retrouve saint Clément l'an 210, vers la fin du règne de Sévère, en Cappadoce où saint Alexandre, son disciple, était alors évêque, mais prisonnier, et où il le remplaça, affermissant et augmentant même l'Église du Seigneur. L'an 211, saint Sérapion, évêque d'Antioche, étant mort, et saint Asclépiade ayant été établi à sa place, saint Alexandre, toujours prisonnier, écrivit sur sa promotion à l'Église, et envoya sa lettre par saint Clément, dont il parle en ces termes: « Je vous envoie cette lettre par le bienheureux « prêtre Clément, dont la vertu est solide et éprou-« vée. Vous le connaissez déjà, mais vous recon-« naîtrez mieux quel il est par l'expérience que « vous en ferez. »

A partir de cette année 211, cet homme admirable échappe à toutes nos recherches. Il vécut dès lors et mourut ignoré, nous dérobant le spectacle de ses dernières années et de ses derniers instants. L'on doit regretter de ne pouvoir suivre pas à pas la marche de cette intelligence

ambitieuse qui, se dégageant par degrés des liens de la matière, apercevait chaque jour plus distinctement l'essence des mystères dans lesquels elle s'était de bonne heure absorbée.

Le temps a effacé les traces de ces célestes progrès.

CHAPITRE III.

ORIGÈNE.

Le chrétien qui se présente à mes regards et dont je vais essayer de retracer la vie, est un de ces esprits élevés, vastes, attentifs, ardents et tranquilles, dans l'admiration desquels on se repose des mécomptes que l'histoire nous fait subir à chaque pas. Non loin d'Alexandrie, dans une famille pauvre mais chrétienne, Origène reçut la vie en 185. Établi de bonne heure, ainsi que ses parents, à Alexandrie, il y étudia les lettres et la philosophie sous Ammonius, saint Clément et saint Pantène. Son intelligence, forte avant même d'être exercée, recherchait déjà les vérités incontestables renfermées dans les livres sacrés. Aussi voyait-on le jeune et laborieux enfant passer de longues heures sur les codes chrétiens, les étudier gravement et avec soin, et contraindre sa raison

naissante à en rechercher les sens mystérieux. Qui ne comprendra et pourtant qui saurait décrire l'irrésistible joie et l'orgueil contenu de ses pieux parents, qui apercevaient en même temps dans leur fils un rare génie et un futur soutien de leur foi? Ils cultivaient avec respect les sérieuses inspirations que Dieu envoyait à leur enfant, et ils se réjouissaient l'un et l'autre, dans le secret de leur maison, du trésor qui s'y amassait lentement.

Le tranquille bonheur de cette famille fut de courte durée: un événement qu'elle ne regarda pas comme un malheur, vint le troubler; son chef Léonide, le père d'Origène, fut enveloppé dans la persécution qui s'éleva en 200, et y perdit courageusement la vie. Origène fut aussitôt saisi d'un violent désir de le rejoindre; la douleur de sa perte et la pensée du bonheur qui l'attendait dans le ciel, égarèrent son imagination; la douceur et la tendresse de l'enfance firent place en un moment à une fermeté opiniâtre et presque farouche. Il s'irritait, se désolait, et demandait à grands cris qu'on lui permît de sortir et de se rendre auprès du gouverneur, pour lui déclarer sa foi et lui demander la mort. En le retenant, disait-il, on le privait à la fois de son père et de Dieu. La pauvre mère, déjà si profondément frappée, n'ayant pu l'attendrir par ses prières et ses larmes, ni le persuader par de sages considérations, eut recours à

une de ces précautions touchantes qui réussissent quelquefois mieux que les moyens habiles. Elle attendit le soir, et, lorsque Origène fut couché, elle emporta ses habits et les cacha. Origène se vit contraint d'accorder à sa pudeur ce qu'il avait refusé à sa mère et à sa propre conservation. Désormais vaincu, il pardonna d'abord à sa mère, et finit bientôt par lui demander pardon.

La mort de Léonide avait jeté sa famille dans la misère. Pour soulager sa mère et ses cinq frères dont il était l'aîné, Origène se rendit aux instances d'une riche dame d'Alexandrie qui voulait le retenir chez elle. Il y vécut quelque temps, mais avec peine, car sa protectrice avait aussi accordé asile à un hérétique de ce temps nommé Paul. Origène ne pouvant souffrir de le rencontrer à chaque instant, tourmenté par ses scrupules, et craignant de désobliger sa bienfaitrice en les montrant, se mit bientôt en état de gagner sa vie. A peine âgé de dix-sept ans, il rentra dans sa famille et put fournir à ses besoins en donnant des leçons de lettres humaines. La même persécution qui avait enlevé à Origène son père, avait décimé les rangs des philosophes chrétiens; les plus célèbres étaient morts, et les plus obscurs n'osaient pas encore occuper les postes périlleux qui étaient devenus vacants. Dans ce moment de pauvreté et d'effroi, l'évêque d'Alexandrie jeta les yeux sur



Origène dont le courage, la piété et la science méritaient déjà cet honneur. Quelques païens même, habitués à fréquenter l'école des catéchumènes, et attirés vers la religion chrétienne, prièrent Origène de leur continuer les enseignements qui avaient jeté dans leurs cœurs les germes d'une sainte curiosité. Pressé de tous côtés et encouragé par les divers partis, Origène ne résista pas, et occupa, dès l'âge de dix-huit ans, la chaire des catéchumènes.

Élevé à l'honneur d'enseigner le christianisme, Origène se proposa de le pratiquer strictement, et s'imposa la règle la plus sévère. Il renonça à donner des leçons de grammaire, ne voulant pas que des préceptes frivoles se mêlassent sur ses lèvres à la parole divine. Il n'accepta comme salaire que ce qui lui était indispensable pour soutenir sa vie, et sa sobriété extrême lui causa depuis de longues souffrances. Il était à peine vêtu, ne portait aucune chaussure, et prenait seulement quelques instants de repos, couché sur la terre. Tout son temps était rempli par la prière et surtout par l'étude, et sa prodigieuse mémoire étonnait même ceux qui savaient combien elle était exercée. Soumis enfin à cette disposition du jeune âge qui n'aime à admettre ni transaction ni exception, il résolut de ne jamais imposer à ses disciples aucun commandement qui ne fût par lui rigoureusement suivi.

Mais, bientôt après l'année 203, la persécution jusque-là ralentie se ranima avec une nouvelle fureur. Origène, déjà avancé dans la science, était alors moins agité, quoique aussi ardent qu'à l'époque où il avait perdu son père; il ne rechercha pas la mort, mais il l'attendit et ne se détourna point pour l'arrêter. On le vit parcourir les prisons, encourager les fidèles, et les accompagner de ses exhortations jusqu'au passage difficile de la vie à la mort. Souvent il importuna les geôliers et les exécuteurs, et il s'attira, avec leur colère, des reproches, des menaces et des coups. Maltraité et quelquefois poursuivi à coups de pierres, les prisonniers chrétiens le virent chaque jour arriver auprès d'eux, souffrant et meurtri, leur présenter l'exemple de son courage, et leur offrir les consolations d'une foi éclairée. Il eut la gloire d'en ramener quelques-uns dont la faiblesse avait égaré la volonté, et plusieurs sortirent de ses entretiens pour monter joyeux et reconnaissants au ciel.

Lui-même, ainsi exposé, ne succomba pas. Ce n'était point qu'il évitât les dangers, qu'il suivît des conseils prudents, ou qu'il n'éveillât que faiblement les défiances des païens; mais, placé sous une protection supérieure, il fut épargné comme tous ceux qui traversent les plus grands périls sans y succomber, parce que Dieu a marqué et béni le but de leurs entreprises.

Cette persécution s'éteignit enfin, et Origène,

enrichi de nouveaux mérites, put retourner à ses anciens travaux. Sa réputation toujours croissante appelait auprès de lui une foule de disciples. Les femmes accouraient écouter les leçons de ce professeur si jeune et si célèbre. Mais Origène se sentait embarrassé devant elles. Leur naïve curiosité et le besoin qu'elles avaient de ses lumières l'attiraient vers elles; le sentiment de sa propre faiblesse et la pente de sa règle chérie l'en éloignaient aussitôt. Habitué à suivre un chemin tout tracé, la lutte entre ses deux devoirs le fatigua; il voulut la terminer à tout prix, et entraîné par une impatience qui fut jugée coupable, il se mutila. Sa faute demeura cachée; l'évêque seul la connut, et, respectant les motifs purs d'un acte irrégulier, il s'inclina devant ce dévouement extrême, et ne priva pas son église du solide appui qu'elle trouvait dans Origène.

Sans cesse préoccupé du désir de donner à l'Écriture sainte une explication satisfaisante et définitive, Origène voulut visiter les églises lointaines pour en recueillir les traditions diverses; il rechercha les versions variées de l'Écriture qui pouvaient s'y trouver. Il se rendit à Rome probablement vers l'année 212, mais n'y séjourna pas longtemps, et, de retour à Alexandrie, il reprit l'instruction des catéchumènes jusqu'à ce que, en 216 environ, il fit un court voyage en Arabie. A peine était-il de re-

tour à Alexandrie, que le massacre ordonné par Caracalla le força d'en sortir, car la vie ne lui paraissait plus un inutile et dangereux fardeau, depuis qu'il avait appris à la remplir par l'étude et l'enseignement. Retiré à Césarée, où l'éclat de son nom l'avait précédé, les évêques de la Palestine s'empressèrent de le faire prêcher. Démétrius, évêque d'Alexandrie, le trouva mauvais, et, déguisant sa crainte de voir éloigner Origène sous le prétexte de son attachement aux usages et à la discipline de l'Église, il se plaignit à saint Alexandre de Jérusalem, et à Téoctiste de Césarée, de ce qu'ils avaient admis un laïque à l'honneur de la prédication. Les évêques répondirent par des exemples nombreux. Démétrius alors se tourna vers Origène, et le pressa vivement de revenir auprès de lui; il lui écrivit à plusieurs reprises, et lui envoya même des diacres de son église pour solliciter son retour. Origène, qui ne connut jamais les inspirations ambitieuses, ne résista pas; il se sépara de ses amis, et se rendit, plein de confiance et de soumission, auprès de Démétrius qui ne devait point lui pardonner la gloire acquise hors d'Alexandrie.

Peu de temps après, dans le courant de l'année 218, Mamée, se trouvant à Antioche avec l'empereur Héliogabale, son neveu, envoya prier Origène de l'y venir trouver. Il y alla aussitôt, et dans les

longs entretiens qu'il eut avec elle, il l'introduisit devant le Dieu de vérité, lui apprit à le connaître, autant du moins que les bornes de nos sens le permettent, et lui inspira ce respect pour la foi nouvelle dont les chrétiens ressentirent plus tard les effets. Après avoir ainsi rapidement cultivé les heureuses dispositions qui avaient de bonne heure pris naissance dans le cœur de Mamée, Origène revint à Alexandrie, et commença à s'occuper sérieusement des travaux qu'il méditait depuis longtemps. Aidé autant qu'excité par son ami Ambroise, qu'il avait autrefois retiré de l'erreur, il entreprit de commenter toute l'Écriture. Pendant les dix années qui s'écoulèrent de 218 à 228, nous ne savons rien d'Origène, sinon que, absorbé dans ses recherches et ses méditations, soutenu par Ambroise qui avait mis ses richesses au service de son insouciant ami, ayant assez d'idées pour employer sept secrétaires à les écrire, ignorant également et le respect et la jalousie qu'il inspirait, il vécut heureux, développa tour à tour et enrichit son esprit, et s'aperçut à peine des liens toujours moins resserrés dans lesquels son âme était captive.

Envoyé en 228 en Achaïe pour des nécessités ecclésiastiques, Origène voulut revoir ses anciens amis, et passa par Césarée. L'évêque de cette ville et saint Alexandre de Jérusalem s'y trouvant réu-

nis, voulurent réparer la négligence dont Démétrius s'était rendu coupable, et qu'Origène n'avait seulement pas remarquée : ils l'ordonnèrent prêtre. Rien ne saurait excuser la colère qui s'empara de Démétrius lorsqu'il reçut la nouvelle de cette ordination ; il se répandit en injures, et, rompant le silence aussi sage que charitable qu'il avait jusque-là gardé sur la première faute d'Origène, il en écrivit aux évêques, et leur apprit qu'ils avaient élevé un eunuque à la dignité de prêtre. Les évêques ne s'en effrayèrent point : Origène demeura pour eux l'homme savant, humble et dévoué, qui avait mérité leurs respects et gagné leur amitié. Ils répondirent à Démétrius en se disculpant eux-mêmes et l'engageant à se réjouir de l'élévation d'Origène. La réputation du nouveau prêtre était en effet si bien établie, dans le monde où le christianisme commençait à se répandre, que l'accusation portée par Démétrius y fit peu de bruit, et que le jaloux évêque, honteux de cet inutile éclat, dut se contenter de rappeler Origène, et le reçut même comme prêtre de l'église d'Alexandrie.

Origène avait employé le temps où Démétrius l'accusait et où ses amis répondaient pour lui, à discuter avec Bassus qu'il avait autrefois estimé et qu'il aimait encore malgré ses erreurs, et à se lier enfin d'une amitié solide avec Jules l'Africain



qui se trouvait alors en Palestine. Celui-ci lui ayant écrit pour lui demander quel cas il faisait de l'histoire de Suzanne, Origène lui répondit qu'il respectait trop la majesté de l'Écriture pour rien repousser de ce qu'elle renferme. Aussi peu touché des clameurs qu'il avait excitées, qu'inquiet de l'accueil qui l'attendait à Alexandrie, il se rendit au premier appel de son évêque, et alla reprendre le cours un moment interrompu de ses travaux. Il employa les trois années qui suivirent à commenter saint Jean ; toujours insensible aux bruits du dehors, et ignorant les passions haineuses qui grossissaient autour de lui.

Enfin, en 231, l'orage qui partait de si loin éclata : les évêques d'Égypte, ayant Démétrius à leur tête, s'assemblèrent en concile pour juger les écrits d'Origène, et, après les avoir condamnés, ils commandèrent à Origène de sortir de l'Égypte. Sans s'arrêter à examiner si les évêques avaient le droit de prononcer un arrêt d'exil et les moyens de le faire exécuter, Origène ne répliqua même pas, remit le soin des catéchumènes à son ami saint Héracle, et alla demander à l'évêque de Césarée un asile pour ses pensées. Les évêques d'Égypte ayant réussi à éloigner Origène, se réunirent de nouveau pour le déposer de la prêtrise, et, poussant jusqu'à l'excès la condescendance pour les bas sentiments de leur chef, ils consen-

tirent à signer son excommunication. Ils écrivirent ensuite à tous les évêques pour leur demander de souscrire à leur arrêt, et les évêques de Palestine, d'Arabie, de Phénicie, d'Achaïe et de Cappadoce, furent les seuls à s'y refuser.

La doctrine d'Origène ne pouvait être celle de l'église universelle; car elle accordait une trop grande part à l'interprétation pour qu'elle pût pénétrer dans les masses et agir sur elles. Admirateur des beautés de la philosophie presque autant que des vérités de la religion, Origène ne s'était pas cru obligé de choisir entre elles, et avait à la fois écouté son esprit et sa conscienee en s'efforçant de les mettre d'accord. Pour mieux comprendre le système d'Origène, il ne sera peut-être pas inutile de jeter un coup-d'œil sur les doctrines de Platon et de Philon, sources communes des néoplatoniciens et des gnostiques.

Platon enseignait que le monde avait été créé. Dieu, disait-il, avait voulu manifester sa puissance et sa bonté en créant quelque chose qui lui ressemblât. S'étant aperçu que rien ne pouvait être bon sans l'intelligence, et ne sachant comment attacher l'intelligence aux corps, il avait mêlé de la substance indivisible ou intellectuelle à de la substance matérielle, et en avait fait une troisième substance participant à la fois de ces deux divers principes, et propre par conséquent à leur servir

de lien. Il prit aussi tout ce qui pouvait tomber sous le sens de la vue et qui était dans un état d'extrême agitation et de mouvement irrégulier; il transforma le désordre en ordre, et façonna le monde à son image en lui donnant l'âme. Dès ce moment le monde fut un être unique, parfait, animé, de forme sphérique, se mouvant en cercle, se soutenant par sa propre vertu, n'ayant besoin de rien et de personne, se connaissant et s'aimant suffisamment lui-même, et ressemblant à Dieu son modèle.

De l'éternité qui réside dans l'unité, Dieu fit ensuite une certaine image éternelle qui se meut dans le nombre et que l'on nomme le temps; ce fut la mesure donnée à la vie du monde. Il fallait encore réaliser ici bas tous les modèles qui existent en Dieu. Pour cela, Dieu peupla le monde de quatre espèces d'animaux : les animaux divins ou qui habitent le ciel, les animaux qui vivent dans l'air, ceux qui vivent dans l'eau et ceux qui vivent sur la terre. Les animaux divins, les premiers en rang et en mérite, furent presque entièrement composés de feu, comme de l'élément le plus pur. Ils reçurent la forme sphérique et le mouvement circulaire, et demeurèrent dans le ciel pour l'éclairer et pour éclairer la terre. Formée du même mélange qui avait servi à la composition de l'âme du monde, l'âme humaine reçut une nature in-

férieure et double. Platon la compare à un char avec son cocher; elle est traînée par deux chevaux, dont l'un est attiré vers la substance immortelle qui est sa propre substance, et l'autre vers le principe matériel duquel il découle. Ainsi tiraillée en sens contraire, l'âme humaine suit à grande peine les chars des dieux dans leurs circuits, et s'approche plus ou moins du grand Créateur, selon qu'elle obéit davantage au principe spirituel ou au principe matériel. La vue de l'unité assure à l'âme l'heureux accomplissement d'un de ses voyages; mais ceux-ci recommençant sans cesse, le danger se renouvelle toujours. Le moment arrive enfin où la substance indivisible, fatiguée de ses longues luttes, cède et fléchit; l'âme alors perd ses ailes et tombe sur la terre, vaincue et domptée par le principe matériel. La vie terrestre commence aussitôt. Ne pouvant déchoir tout à coup de son rang sublime, l'âme égarée habite d'abord dans le corps d'un homme; mais sa demeure est plus ou moins noble, selon qu'elle-même a conservé un souvenir plus ou moins confus des perfections divines. Après la vie, elle est soumise à un jugement qu'elle subit pendant mille ans, et choisit ensuite sa nouvelle demeure humaine. Elle recommence ainsi ses déplacements successifs jusqu'à dix fois, portant toujours l'empreinte de son passé, vivant mieux si elle a bien vécu, et vivant moins bien si



elle a mal vécu, s'améliorant ou s'abaissant progressivement pour revenir enfin à son ancienne splendeur, ou pour en perdre même le souvenir. L'âme pourtant qui aura préféré trois fois le sort du philosophe à celui du riche et du puissant, sera exceptée de la règle commune, et verra après trois mille ans ses ailes repousser et se déployer pour l'emporter vers le ciel. La philosophie seule est ainsi privilégiée. Les vertus sociales ou négatives, l'honnêteté, la modération et toutes les qualités qui s'ajoutent à l'âme et ne la pénètrent pas, recevront ici bas leur récompense en obtenant pour demeure le corps d'animaux pacifiques, ou même de ce qu'on appelle des hommes de bien. Les âmes plongées dans la matière et emportées par les sens, passeront dans le corps d'hommes ou d'animaux violents. Heureuses celles qui souffrent ici bas : les souffrances étant un remède, le châtiment est un bienfait.

Disciple et admirateur également passionné de Moïse et de Platon, le Juif Alexandrin Philon essaya de prouver, en adoptant pour modèle de sa méthode les allégories orientales, que ses deux maîtres avaient sinon fait les mêmes discours, du moins eu et exprimé les mêmes pensées. Il trouva moyen de faire dire par Moïse que Dieu ayant conçu l'idée de créer le monde, avait par cette seule pensée donné naissance à un type intellec-

tuel du monde réel. Ayant ensuite ordonné, d'après ce modèle, la matière jusque-là désordonnée, il la rendit semblable en aspect, quoique dissemblable en substance, à l'idée primitive du monde. Il créa ensuite, et toujours pour se conformer au modèle qui était en lui, l'entendement humain; il le plaça dans un lieu qui fut depuis appelé par les hommes le paradis, mais qui n'était autre chose que l'âme ou le lieu de l'entendement. Dieu pourtant ne voulut pas que son ouvrage partageât ses perfections, et il permit à ses ministres, moins parfaits que lui, de mêler à l'entendement humain un élément étranger et impur. L'entendement, n'étant pas continuellement exercé, tomba dans une sorte de sommeil, pendant lequel il reçut deux aides terrestres et dangereux, les passions et les sens, dont la terre fut l'idée et le type comme le ciel ou Dieu l'avait été de l'entendement. Les passions brutales sont représentées, dans l'Écriture, par les bêtes de la campagne, et les dispositions frivoles ou légères par les oiseaux du ciel. La femme sortie de la côte d'Adam, est le sens tiré de la puissance de l'entendement; et elle fut donnée à l'homme comme l'os de ses os et la chair de sa chair, parce que c'est à l'aide des sens que l'entendement exerce sa puissance et cède à ses affections. Après avoir décrit d'une manière symbolique les différentes beautés du paradis,

Philon remarque qu'Adam ayant donné un nom à chaque chose, ne s'en donna pas à lui-même, parce que l'esprit entend tout ce qui est hors de lui et ne s'entend pas. Dès lors, Adam et Ève, l'entendement et le sens, le ciel et la terre vivant en compagnie dans l'âme, avaient pourtant chacun une existence séparée et incomplète. Placé au milieu du monde matériel, l'entendement ne pouvant communiquer avec lui sans le secours des sens, et d'autre part, les sens eux-mêmes, ne pouvant avoir la conscience de leur existence que par l'entendement, étaient comme s'ils n'existaient pas. Il fallait un lien qui réunît les deux natures, un attrait qui les confondît. Cet intermédiaire nécessaire fut la volupté, que l'Écriture nous présente sous les traits du serpent. Dès ce moment, l'élément terrestre mêlé à l'élément céleste le dénatura, et détruisit sa ressemblance avec Dieu. Dieu à son tour se sépara de son ouvrage, et se réservant le soin de retirer à lui l'entendement humain, il se déclara l'ennemi des sens et de leurs œuvres.

Quoique Philon ne s'explique pas clairement sur le mérite de l'union des deux natures, il résulte de son écrit que cette union étant nécessaire, était bonne; Dieu lui-même ne pouvant imposer des lois et prétendre que l'on doive y manquer, le dogme de la chute se trouve gravement attaqué par la doctrine de Philon. Voyons maintenant ce

que Origène a puisé dans le philosophe grec et dans le philosophe juif, ce qu'il a reçu de l'Église et ce qu'il a admis des enseignements de sa raison.

Selon Origène, l'éternité de la matière était une condition nécessaire de l'éternelle stabilité, et par conséquent de l'éternelle perfection de Dieu; car si la création du monde, ou plutôt de la matière, était une œuvre récente, que fallait-il penser de l'éternelle toute-puissance de Dieu? Demeurait-elle en lui sans exercice, et pourquoi? Sa propre volonté la condamnait-elle à l'inaction, et comment supposer qu'un Dieu se plût à ne point faire usage de ses facultés, ou que ses facultés mêmes ne fussent pas toutes et éternellement développées? De plus, quelques-uns des attributs de Dieu auraient eu un commencement: il ne serait devenu créateur, que depuis un certain nombre d'années, et l'on serait autorisé à s'enquérir de ce que faisait Dieu avant ces quelques siècles. Origène est d'avis que la matière est éternelle, quoiqu'elle puisse avoir subi diverses modifications, lesquelles étant des conditions de sa propre nature, ne portent aucune atteinte au dogme de la nature immuable de Dieu. Dieu n'est pas sujet au changement; mais il a formé deux sortes de natures imparfaites et et par conséquent mobiles. La première de ces natures est la nature spirituelle qui reçoit l'impulsion du libre arbitre; la seconde, qui est la nature

corporelle, la reçoit directement du Créateur. Ces natures existaient de toute éternité en Dieu, c'est-à-dire qu'elles lui étaient unies par le lien de l'amour et par l'habitude de l'imitation ; mais leur mobilité leur faisait ressentir quelque fatigue de cette adoration continuelle. A mesure qu'elles se laissaient aller à chercher du repos, la fatigue augmentait; car les dons de Dieu ne se perdent que si l'on néglige d'en user, et en cessant volontairement de le contempler on devient incapable de jouir de ce bonheur suprême. Déchues de leur premier état, et arrivées à ce degré de faiblesse qui leur rendait fatigante la béatitude même, Dieu songea à leur appliquer des remèdes qui pussent tôt ou tard les ramener à lui. Origène ne dit point s'il réunit alors les deux natures, mais il semble pencher pour l'opinion contraire, puisqu'il dit ailleurs que l'âme ne saurait subsister dans un corps quelconque. Les natures spirituelles, identiques entre elles avant la chute, aussi bien que les natures corporelles, existaient pourtant séparément les unes des autres, et se s'étaient pas toutes éloignées de Dieu au même degré. Aussi chacune d'elles eut un sort différent : celles dont la faute avait été légère devinrent des *Anges*, ou des *Thrônes* ou des *Dominations ;* celles qui avaient péché plus gravement prirent la forme du soleil, de la lune ou des étoiles; celles qui étaient tom-

bées encore plus bas vinrent peupler la terre que Dieu fit alors; celles enfin qui n'avaient plus conservé de Dieu qu'un souvenir confus, qui n'éprouvaient plus pour lui qu'un éloignement insensé, descendirent dans l'enfer et furent des démons.

Ce système lui attira de la part de Théophile, évêque d'Alexandrie, et de ses amis, le reproche de borner la puissance divine. Ces docteurs enseignaient que Dieu avait créé le monde d'après l'impulsion de sa volonté, et non d'après le degré de sa puissance, qui, selon eux, était infinie. Toujours jaloux d'accorder à Dieu les attributs qui satisferaient le mieux la vanité humaine, ils auraient cru lui faire injure en lui refusant la faculté d'avoir et de satisfaire un caprice. Origène, au contraire, croyait rendre à Dieu un plus digne hommage en reconnaissant la perfection de sa volonté et de sa puissance dans leur accord, et ne pensait pas amoindrir la toute-puissance de Dieu en disant qu'elle est la *domination sur toutes les choses qui sont*, lesquelles choses d'ailleurs, étant par leur nature finies, pouvaient poser non pas virtuellement, mais actuellement, des bornes à l'exercice de la puissance aussi bien qu'à la volonté de Dieu.

Mais personne ne songea à reprocher à Origène sa doctrine sur le mérite des deux natures créées par Dieu. La nature spirituelle recevant son impulsion de son libre arbitre, pouvait s'éloigner de



la béatitude sans que sa chute portât atteinte au dogme et à la bonté de la toute-puissance divine; mais comment la matière, qui reçoit, selon Origène, l'impulsion du Créateur même, a-t-elle pu subir un pareil sort? Comment est-elle tombée dans le péché? Comment a-t-elle démérité de celui auquel elle est entièrement soumise? — On peut s'étonner aussi que des défenseurs passionnés de la dignité de Dieu, tels que Théophile et saint Jérôme, ne se soient pas courroucés en voyant que la part réservée au Créateur, dans le gouvernement des choses créées, était la moins noble de ses œuvres, c'est-à-dire la matière. Ils pouvaient opposer à Origène la doctrine philosophique généralement reçue dans l'Église, qui, en refusant à la matière un principe de vie qui lui soit propre, la soustrait à toute faute et à tout châtiment. Peut-être est-ce aux partisans et aux commentateurs d'Origène qu'il faut demander compte de cette opinion, plutôt qu'à Origène lui-même, et peut-être qu'à l'époque où Théophile se déclara contre lui, cette erreur ne lui avait pas encore été attribuée.

Origène semble penser que les natures se refroidirent à mesure qu'elles se séparèrent de Dieu, et qu'elles cessèrent d'être plongées dans le feu de son amour. La substance divine, dit-il, est toujours comparée, dans l'Écriture, au feu, et c'est ce même

feu qui, en purifiant la matière, finira par la rendre éthérée et capable d'habiter en lui sans souffrir. Le démon, ajoute-t-il, est représenté dans les livres sacrés sous la forme du dragon qui habite sur les eaux; Job l'appelle *le roi des choses qui sont dans l'eau*, et Jérémie dit que *le mal se découvrira du côté d'Aquilon*, après quoi il ajoute : *frigidus ventus Boreas*.

Il est difficile de bien se rendre compte de l'opinion d'Origène sur la Trinité, d'après ce qui nous reste de ses écrits. — Dans son livre des *Principes*, il parle constamment avec les expressions les plus irréprochables du Fils et de l'Esprit qu'il dit être co-éternels au Père, par la même raison qui fait que la matière l'est aussi. Il se sert, pour démontrer la *consubstantialité* du Père et du Fils, de l'image si souvent répétée depuis, du soleil et de ses rayons, et s'il ne s'explique pas aussi clairement au sujet du Saint-Esprit, c'est probablement parce que un Dieu en trois personnes ne lui semble pas plus difficile à comprendre qu'un Dieu en deux. Il est vrai qu'il dit aussi que la fonction de chacune des trois personnes est différente, puisque le Père fait que les choses sont, le Fils les rend raisonnables ou capables de bien et de mal, et le Saint-Esprit, par sa propre participation, fait qu'elles deviennent effectivement saintes. Mais la diversité des fonctions, n'impliquant en aucune

manière la diversité de substance, et pouvant n'être qu'une conséquence de la multiplicité des attributs de Dieu, l'église catholique elle-même la reconnaît et l'enseigne.—Dans l'apologie contre Celse, l'opinion d'Origène sur la consubstantialité paraît à la vérité changée, puisqu'en essayant de répondre au reproche que Celse adressait aux chrétiens, de rendre à Jésus-Christ le même culte qu'ils rendaient à Dieu, il cite ces paroles de J.-C. : Mon père et moi nous sommes une même chose; mon père est en moi et je suis en mon père, — et après avoir déclaré que ces mots ne devaient pas être entendus autrement que ceux-ci, tirés des Actes des Apôtres : Toute la multitude de ceux qui croyaient ne formaient qu'un seul cœur et qu'une seule âme, — il ajoute que nous adorons un seul Dieu dans le Père et dans le Fils, c'est-à-dire que nous adorons le Père de la vérité et le Fils qui est la vérité, en les considérant comme deux êtres séparés par rapport à leur substance ou à leur personne, mais comme une seule et même chose par rapport à leur accord, à la conformité de leurs sentiments et à la parfaite union de leur volonté. Cette explication répond si mal au reproche que Celse adressait aux chrétiens de rendre un hommage à deux personnes distinctes, et de tomber par là dans le polythéisme, que nous serions disposés à croire que ce passage d'Origène

a été falsifié, lors même que nous n'aurions pas, pour nous confirmer dans cette opinion, l'imposant témoignage d'Athanase. En effet, ce rédacteur inspiré du dogme de la Trinité, qui vivait à une époque éloignée de celle où vécut Origène, et qui dut sans doute rechercher, parmi les écrits de ses prédécesseurs, les passages qui concordaient avec son opinion, s'appuyait, selon Socrate, de l'autorité d'Origène (1).

Il n'est pas plus facile de découvrir et de rendre la pensée d'Origène sur l'incarnation et sur ses effets. Son système de l'éternité des choses, et par conséquent des âmes, le portait à croire que l'âme de Jésus n'avait point eu de commencement et avait mérité, par son attachement constant à Dieu, d'être unie au Verbe. Cette opinion semble étrange aujourd'hui ; mais si l'on réfléchit que, du temps même de saint Augustin, les plus savants docteurs de l'Église ne pouvaient s'accorder sur la manière dont les âmes avaient été créées et sur l'époque de leur création, l'on pardonnera à Origène de ne pas avoir deviné le choix que ferait plus tard l'église catholique. Un passage du Commentaire sur saint Jean (tom. XXII) pourrait faire penser qu'Origène

(1) *Athanas. de Decret. Nicen. syn. Verbum pono ab æterno esse cum Patre nec essentiâ vel substantiâ differre ; sed substantiâ paternâ proprium illum esse filium, ut dixerunt qui interfuerunt Nic. synodo, licet denuo nobis audire ex laborioso Origene.*

était tombé dans l'erreur de ceux qui affirmaient que le Verbe remplissait dans Jésus-Christ l'office de l'âme ou plutôt de l'entendement; car il dit que, *peut-être*, l'âme de Jésus existait dans toute sa perfection, c'est-à-dire en Dieu et dans le *pléoma*, jusqu'au moment où, s'en étant détachée, elle vint revêtir un corps dans le sein de Marie. On a peine à comprendre ce qu'Origène entend par l'âme de Jésus, d'autant plus qu'il dit ailleurs que l'âme est dans toutes les créatures animées, et qu'elle est à proprement parler la vie. Il ajoute que quelques créatures humaines ou supérieures reçoivent l'esprit, νοῦς, *mens*, qui leur est communiqué par le Saint-Esprit, et qui n'est autre chose que l'intelligence des choses élevées, attribuée par les gnostiques à leurs pneumatiques. On est tenté de se demander si Origène pense que le Verbe ait tenu lieu d'intelligence à Jésus, ou si, dans ce passage, il s'est servi du mot âme dans le sens ordinaire, et non d'après la signification particulière qu'il lui a donnée dans quelques autres de ses ouvrages. Nous croyons devoir adopter cette dernière supposition, en lisant dans le même commentaire sur saint Jean (tom. X) ces paroles plus explicites : Le Christ est aussi nommé l'*homme venu après Jean*, *mais fait et existant avant lui*, pour que nous apprenions que l'*homme* dans le fils de Dieu ou son *humanité*, était unie

à sa *divinité* avant de naître dans le sein de Marie.

La fin des choses doit être en tout semblable à leur commencement, dit Origène, et chacun peut aisément sentir la portée d'une telle proposition. Toutes les natures spirituelles et corporelles ayant été d'abord en Dieu, doivent y retourner, guéries de leurs misères et rendues à la béatitude. Nulle exception ne peut être admise; car la nature entière, ayant son principe en Dieu, ne saurait en être éternellement séparée. Le monde n'est qu'un vaste hôpital, où les créatures humaines sont assujetties à un traitement plus ou moins rigoureux, mais toujours salutaire. L'action de Dieu n'est point seulement exercée sur la terre où nous sommes : d'innombrables sphères, qui marchent elles-mêmes vers la céleste patrie, renferment les natures affaiblies et maladives, lesquelles se dégagent lentement de leurs infirmités, en passant par des existences successives et graduées, pendant des siècles qui remplacent d'autres siècles. Les peines sont quelquefois grandes, mais elles sont toujours médicinales, dit Origène. Lorsque Dieu dit qu'il *endurcit* le cœur du pécheur, il faut entendre qu'il fait paraître au dehors et qu'il rend évidente la malice qui était auparavant cachée, afin de la guérir plus aisément. Le remède extrême employé par Dieu est le feu ; et ici, nous rappelant ce qu'Origène a dit ailleurs, que le feu

éternel dont parle l'Écriture est véritablement l'amour de Dieu, lequel purifie la matière et finit par la rendre capable d'habiter en lui sans souffrir; nous croyons pouvoir affirmer qu'Origène ne pensait pas que le lieu de châtiment pour le mal pût être autre chose que le lieu de repos pour le bien; car ce qui convient à la nature de celui-ci doit nécessairement mettre en souffrance et détruire celui-là.

Les mérites de la passion de Notre Seigneur devaient être, selon Origène, appliqués à toutes les créatures raisonnables. *Le Christ est le grand Pontife*, dit-il dans le commentaire sur saint Jean, à la page 38; « il l'est, non-seulement pour les hommes, « mais aussi pour tous les êtres capables de rai- « son... Il est mort, non-seulement pour les hommes, « mais aussi pour tous les êtres capables de rai- « son... On peut dire que toute nature créée, aussi « bien que le genre humain, a eu besoin, pour « être affranchie de la servitude, de la mort et de « la corruption, de la vertu bienheureuse et divine, « laquelle s'est incarnée pour corriger, dans toutes « les créatures, les mêmes péchés qu'elle est venue « racheter sur cette terre. »

Cette dernière partie du système d'Origène lui suscita de nombreux adversaires; moins indignés cependant de ses opinions en elles-mêmes, que des conséquences qu'ils prétendaient devoir néces-

sairement en découler. Théophile soutient que si la méchanceté du démon est détruite, le règne du Christ, établi par sa victoire sur les démons, vient à cesser de lui-même; car, s'écrie-t-il, sur qui s'exercera la domination du maître s'il n'y a plus d'esclaves? Sans nous arrêter à demander comment Théophile a appris que J.-C. trouverait sa puissance affaiblie, si elle ne venait plus à s'exercer que sur des sujets fidèles, nous nous bornerons à citer, à propos de la durée éternelle du règne du Christ, ces paroles de saint Paul aux Corinthiens, I, ch. xv, vers. 24 et suivants: « Après cela « viendra la fin, quand il (le Christ) aura remis le « royaume à Dieu le père, et qu'il aura détruit tout « empire, toute domination, toute puissance; car « il doit régner jusqu'à ce qu'il ait mis ses ennemis « sous ses pieds. L'ennemi qui sera détruit le der« nier, c'est la mort; car Dieu a mis toutes choses « sous ses pieds. Or, quand il est dit que toutes « choses lui sont assujetties, il est évident que celui « qui lui a assujetti toutes choses est excepté. Et « quand toutes choses lui auront été assujetties, « alors aussi le fils même sera assujetti à celui qui « lui a assujetti toutes choses, afin que Dieu soit « tout en tous. » Nicéphore accuse Origène d'avoir enseigné que le Christ devait être crucifié plusieurs fois, dans les siècles à venir, pour l'œuvre des démons qui sont dans les cieux, et pour leur salut.

Mais Origène lui-même répond expressément à cette dernière accusation, par ces paroles du commentaire sur l'épître aux Romains, à la fin du livre v[e]: « Selon l'avis de Paul l'apôtre, le Christ a purifié, « par son sang versé sur la croix, non-seulement « les choses qui sont sur la terre, mais celles aussi « qui sont dans les cieux. » Et par ces autres paroles du second livre des *Principes*, ch. III : « Le « Christ s'est immolé et s'est manifesté une seule « fois, dans la consommation des siècles, pour dé- « truire le péché. » Il est donc évident qu'Origène a appliqué les mérites de la passion de Notre Seigneur à toutes les créatures capables de raison, et que, précisément à cause de cela, il a considéré le sacrifice de J.-C. comme suffisant et définitif.

Que si nous voulons savoir dans quel auteur sacré Origène a puisé sa croyance à ce sujet, lisons saint Paul, dans sa lettre aux Éphésiens, chap. I, vers. 7 et suivants : « C'est en lui (en J.-C.) que « nous avons la rédemption par son sang, savoir, « rémission des péchés selon les richesses de sa « grâce, qu'il a répandue avec surabondance sur « nous par toute sorte de sagesse et d'intelligence. « Afin que quand les temps de la dispensation de sa « grâce seront accomplis, il réunisse toutes choses « en Christ, tant ce qui est dans les cieux que ce « qui est sur la terre. » — Et dans l'épître aux Colossiens, ch. I, vers. 19 et 20 : « Car il a plu à Dieu

« que toute plénitude habitât en lui, et de se récon-
« cilier toutes choses par lui, tant celles qui sont
« dans les cieux que celles qui sont sur la terre,
« ayant fait la paix par le sang de sa croix. »

Ce qui peut donner lieu à cette accusation de Nicéphore nous semble devoir être la fausse interprétation donnée par Théophile à la pensée d'Origène sur l'application universelle des mérites de la passion de Jésus-Christ. Théophile se plaisait à supposer qu'Origène attendait une nouvelle apparition du Verbe, sous la forme, cette fois, du démon ; car, disait Théophile, Origène pense que le démon doit être sauvé par l'effet de la passion de J.-C.; or, puisque le Verbe s'est fait homme pour racheter la nature humaine, il devra se faire démon pour racheter les puissances de l'enfer. — Mais Origène n'a jamais professé de telles extravagances, et, s'il avait prévu qu'elles lui seraient attribuées, il aurait pu facilement s'en disculper en demandant à Théophile, par exemple, si le Verbe, s'étant fait homme, avait laissé les femmes dans la perdition, ou si le Christ, étant mort à la fleur de l'âge, n'avait pas racheté les vieillards; peut-être enfin eût-il dédaigné de répondre à de si ridicules reproches.

Origène ne pensait pas que l'on pût de bonne foi méconnaître ses intentions, et, tout pénétré de son système, il croyait l'avoir exposé de la ma-



nière la plus évidente aux yeux du peuple chrétien. Aussi le voyons-nous s'étonner et se plaindre, dans une lettre écrite à ses amis d'Alexandrie, qu'on lui attribue un blasphème qu'il ne pouvait avoir proféré, en lui faisant dire que le père de toute malice et de toute perdition, le père de ceux qui sont chassés du royaume de Dieu, c'est-à-dire le diable, puisse être sauvé; proposition qui ne saurait être soutenue, même par un homme qui aurait évidemment perdu l'esprit.

Et pourtant, si nous avons bien rendu la doctrine d'Origène, elle renferme des principes dont il est impossible de ne pas tirer une conséquence identique à celle dont Origène se défend ici. Que devient en effet ce magnifique axiome, *la fin des choses doit être en tout semblable à leur commencement*, si une seule des natures sorties de Dieu doit demeurer éternellement séparée de lui? Que deviennent la sagesse et la toute-puissance du médecin suprême, s'il est des maladies qui résistent à tout remède et qui sont destinées à ne jamais finir? Gardons-nous cependant de croire qu'Origène ait prononcé légèrement des paroles aussi importantes, et cherchons dans ses nombreux ouvrages le moyen de résoudre ces apparentes contradictions. Voici ce que nous lisons dans le livre III des *Principes*, au ch. VI : « L'Écri-
« ture dit que le dernier ennemi, qui est la mort,

« sera détruit, de sorte qu'il n'y aura plus ni tris-
« tesse ni opposition. Il faut entendre par ces mots,
« non pas que la substance de l'ennemi, substance
« créée par Dieu, puisse jamais périr, mais que la
« volonté opposée à Dieu, laquelle procède de la
« créature et non de Dieu même, cessera d'exister.
« L'ennemi sera donc détruit, non pas de telle
« sorte qu'il cesse d'être, mais qu'il cesse seulement
« d'être ennemi. Car rien n'est impossible à celui
« qui peut tout, et tout mal peut être guéri par
« celui qui a tout créé, pour que toutes les choses
« existassent, et toute chose créée, pour qu'elle
« existât, ne peut cesser d'être.

Ce passage nous explique la protestation adressée par Origène à ses amis d'Alexandrie. La substance du démon étant créée par Dieu ne pourrait être détruite, mais sa méchanceté, procédant de sa propre volonté, devait cesser d'être, et la qualité de démon ou d'ennemi de Dieu, après avoir été consumée dans le feu éternel, c'est-à-dire par l'ardeur de l'amour divin, cesserait d'être et par conséquent de s'opposer à la béatitude de la créature elle-même. Ce ne serait donc pas le démon qui rentrerait dans le sein de Dieu ; mais la nature raisonnable dégagée de l'accident ou de la méchanceté qui faisait d'elle un démon; accident qui, n'étant pas produit par Dieu, ne saurait s'identifier à la substance sortie de lui, ni durer éternellement.

Pour comprendre comment Origène a trouvé dans l'Écriture-Sainte les matériaux propres à la formation de sa doctrine, et comment il n'y a rien rencontré qui pût la renverser, il faut connaître la méthode d'après laquelle il étudiait les livres sacrés.—L'Ancien et le Nouveau-Testament étant, selon lui, l'ouvrage du Saint-Esprit, devaient être traités avec le même respect et avec la même liberté. Dans l'un comme dans l'autre, il faut distinguer trois parties, savoir : le récit simplement historique; le récit qui, tout en étant historique, renferme en même temps un sens mystérieux; enfin la partie purement symbolique, dans laquelle nous pouvons découvrir, soit les événements de la vie future, soit des enseignements pour nous conduire au bien.

Origène dit encore que l'Écriture renferme trois significations différentes, lesquelles correspondent aux trois natures dont l'homme est composé : le sens littéral nous rappelle le corps ; le sens moral peut être comparé à l'âme, et l'esprit nous est représenté par le sens mystique qui, à son tour, se subdivise en deux parties; car les endroits de l'Écriture qui doivent être entendus dans le sens mystique peuvent se rapporter à l'Église elle-même, ou à la cité céleste dont elle n'est que l'image. Le sens littéral convient aux hommes simples, et en cela encore les livres sacrés sont

infiniment préférables aux livres des philosophes et des législateurs des Gentils, qui ne sont accessibles qu'à un petit nombre d'hommes éclairés. Pour distinguer ce qui, dans les Écritures, doit être reçu dans le sens littéral, et ce qui exige la recherche du sens spirituel, Origène se sert du moyen suivant : Tous les passages, dit-il, de l'Ancien et du Nouveau-Testament qui, pris littéralement, nous présentent un sens absurde ou indigne de Dieu, doivent être entendus spirituellement. Les exemples de ce qu'il regarde comme des significations absurdes et indignes de Dieu, ne lui manquent pas. Il refuse de croire, par exemple, que plusieurs jours se soient écoulés avant la création du soleil et de la lune, lesquels servent à distinguer le jour de la nuit. Il ne peut se figurer Dieu plantant les arbres du paradis terrestre et se promenant vers l'heure de midi; ni Caïn évitant les regards du Seigneur; ni le patriarche Abraham abandonnant sa femme et déguisant la vérité au roi Abimelech. — Dieu ne descend pas, dit-il, jusqu'à examiner quels sont les animaux dont nous pouvons faire notre nourriture, ni comment il convient de les préparer pour cet usage. — Si nous entendons littéralement, ajoute-t-il, la loi écrite, je rougis d'avancer qu'une pareille loi vienne de Dieu, et je trouve les lois humaines, telles que la loi romaine, ou athénienne, ou la-



cédémonienne, plus raisonnables et plus sages.

Le Nouveau-Testament ne saurait pas mieux se passer de l'interprétation spirituelle. — Si vous croyez, a dit Jésus, non-seulement vous ferez ce que je fais, mais vous ferez davantage. — Et quel est celui de ses disciples qui ait opéré des miracles plus grands que ceux par lesquels Jésus s'est manifesté au monde? Les évangélistes se contredisent sur le temps où Jésus chassa les marchands du temple, et l'on ne saurait trouver dans saint Jean et dans saint Marc les quarante jours que, d'après saint Mathieu et saint Luc, Jésus-Christ jeûna sur la montagne où l'avait transporté le démon. — Ainsi donc, conclut Origène, il faut ou rejeter tous les évangélistes et nous priver du principal document de notre foi, ou admettre que les évangélistes ont raconté les faits non d'après la vérité absolue, mais en s'efforçant de rendre aussi transparent que possible le voile qui enveloppe la vérité spirituelle cachée sous les faits mêmes, et que, obligés de choisir entre la vérité de l'histoire et la vérité du symbole, ils ont choisi la dernière comme la plus importante.

Le mérite littéraire d'Origène se perd dans la grandeur de la pensée. Malgré le nombre infini de ses ouvrages, il est évident que jamais Origène n'a pris la parole que pressé par le besoin de faire connaître les découvertes de son intelligence, et

le lecteur, qui reçoit ses enseignements, se trouve à son insu uniquement préoccupé des choses et des idées qu'il voit se dérouler devant lui. Il est pourtant quelquefois détourné de cette pure contemplation par un trait naïvement spirituel ou par un mouvement passionné échappé au maître, qui même alors conserve dans sa malice une simplicité, dans son émotion une vérité qui plaisent et qui touchent.—Origène ne parle guère de lui dans ses ouvrages : et néanmoins, après les avoir lus, on croirait volontiers avoir longtemps vécu dans l'intimité de leur auteur.

Son opinion sur la hiérarchie de l'Église peut servir à expliquer en partie les défiances et les jalousies de son évêque; car l'esprit tranquillement indépendant du savant docteur ne concevait pas d'autre supériorité que celle du mérite, et le véritable prêtre, selon lui, était l'homme dont la sainteté répondait de la faveur divine. Mais il paraît évident que l'animosité de Démétrius avait pour objet la personne d'Origène, bien plus que sa doctrine.

Il nous reste à examiner si les procès intentés dans la suite à cet illustre père ont été poursuivis contre les opinions véritablement professées par lui, ou seulement contre celles professées par ses disciples, s'ils ont été dirigés par l'esprit de droiture ou par l'esprit de parti, enfin si les condam-

nations auxquelles ils ont donné lieu ont reçu la sanction de l'église catholique ou universelle. Il importe de bien établir si ces mots : *les erreurs d'Origène*, sont l'expression d'un jugement irrécusable, et si par conséquent la parole d'Origène doit être sans autorité parmi les fidèles, ou si, prononcés par une faction religieuse, ils ont été consacrés par le préjugé, de telle sorte que nous conservions la liberté de recevoir ou de rejeter le système d'Origène.

Chacun sait que les condamnations prononcées par Démétrius ne portèrent aucune atteinte à l'imposante réputation d'Origène. Non-seulement les amis qu'il comptait dans la Palestine, l'Arabie, la Phénicie et l'Achaïe, lui demeurèrent fidèles pendant sa vie, mais ils léguèrent à leurs illustres successeurs leur admiration pour Origène, comme un sentiment qui s'alliait à leur sainteté. Ambroise, Alexandre de Jérusalem, Téoctiste de Césarée, Denys d'Alexandrie, Firmilien de Césarée, Grégoire Thaumaturge et Athénodore, furent des disciples reconnaissants d'Origène. Pierre, prêtre d'Alexandrie, Eusèbe de Césarée, Pamphile, Athanase, Eusèbe de Verceil, Didyme d'Alexandrie, Tite de Bosre, Basile, Grégoire de Naziance et Grégoire de Nysse, Jean de Jérusalem, Rufin, Hilaire de Poitiers, Jean Chrysostôme, Théotime, évêque de la Scythie, professaient pour lui une si haute

estime qu'ils se tenaient heureux de pouvoir quelquefois prêter à leurs propres pensées l'appui d'un passage d'Origène, ce qui fit dire au prudent Tillemont (tom. X, pag. 381) que beaucoup furent considérés comme Origénistes, lesquels n'en furent pas moins de bons catholiques. Plusieurs de ces admirateurs respectueux d'Origène n'eurent point à combattre pour lui, car, jusqu'à l'époque de l'arianisme, nulle voix ne s'éleva contre le philosophe chrétien, et les anathèmes de Démétrius étaient tombés du mépris dans l'oubli. Les Ariens qui, suivant l'exemple des catholiques, cherchèrent à se prévaloir du consentement d'Origène, furent les premiers à répandre, sur ce nom jusque-là révéré, comme un reflet de l'aversion qu'eux-mêmes inspiraient généralement. Les paroles d'Athanase, que nous avons déjà rapportées, suffisent pourtant à démontrer l'absurdité des prétentions ariennes et la pureté de la foi d'Origène sur la consubstantialité des trois personnes divines. Pour que la doctrine d'Origène conservât son éclat, il était nécessaire que les arrêts rendus contre les Origénistes fussent évidemment dirigés contre leurs personnes et non contre leurs doctrines.

Quelques-uns des moines de l'Égypte, dans la liberté de leur solitude, dans les loisirs de leurs méditations, avaient suivi de loin Origène dans

son admirable entreprise d'établir la paix entre les principes de la philosophie et les vérités du christianisme. Avaient-ils marché fidèlement sur les traces d'Origène, ou bien, obéissant à la loi qui imprime aux doctrines humaines le caractère particulier de chacun de ses sectateurs, avaient-ils étudié Platon dans ses nouveaux commentateurs plutôt que dans Origène? Avaient-ils prétendu mettre d'accord avec le christianisme une philosophie qui s'était nouvellement déclarée son ennemie? — Quoi qu'il en soit de ces suppositions, entre lesquelles rien ne nous oblige à nous prononcer, toujours est-il que le point principal qui donna lieu aux accusations contre la doctrine des moines origénistes, était bien une opinion non-seulement d'Origène, mais du plus grand nombre des catholiques, pour ne pas dire de tous. — D'autres moines, plus grossiers et plus violents que les moines origénistes de Nitrie, peuplaient les déserts de l'Égypte, et ne pouvaient souffrir que l'on privât Dieu, disaient-ils, des pieds, des mains, des yeux et des oreilles, crime dont les moines origénistes, aussi bien que toute l'Église, se reconnaissaient coupables. Les moines anthropomorphites accusaient les moines de Nitrie de commettre toutes sortes d'actions infâmes, et de ne point considérer les mouvements de la chair comme pouvant être nuisibles à l'esprit. Mais les

principaux de ces moines, accusés de pareilles souillures, étaient les quatre célèbres pères Dioscore, Ammon, Eusèbe et Euthyme, qui acquirent par leurs vertus le surnom de grands, et ce ne fut qu'à l'occasion de l'asile qu'Isidore trouva parmi eux contre les injustes persécutions de Théophile, évêque d'Alexandrie, que ce dernier même se décida à céder aux menaces des moines anthropomorphites, et à se déclarer pour ceux-ci contre les moines origénistes de Nitrie.

Dès ce moment, les armes spirituelles ne semblèrent plus suffisantes à Théophile pour préserver l'Église de tout contact avec ses membres impurs. Il ordonna de nouveaux prêtres et même un nouvel évêque parmi des hommes obscurs, violents et dévoués, et il les envoya dévaster les cellules de Nitrie. Plus de trois cents de ces moines persécutés allèrent implorer l'hospitalité de saint Jean Chrysostôme, évêque de Constantinople, et la protection de l'impératrice Eudoxie. Ni l'une ni l'autre ne leur manqua, et même lorsque l'impératrice, indignée contre saint Jean Chrysostôme pour un discours que celui-ci avait prononcé contre elle et sa cour, se prêta à la condamnation et à l'exil du saint évêque, elle ne retira point sa protection aux moines de Nitrie, et elle alla même jusqu'à renoncer pour son fils dangereusement malade aux prières de saint Épiphane, plutôt que de les ache-

ter par l'exil des Origénistes, ainsi que le lui proposait Épiphane. Théophile lui-même semble d'ailleurs reconnaître le peu de cas qu'il faisait de ses propres condamnations, lorsque, ayant obtenu l'exil de saint Jean Chrysostôme, et jugeant convenable de rentrer dans les bonnes grâces de l'impératrice, il se réconcilia avec les moines origénistes, sans exiger d'eux aucune rétractation et sans songer à effacer les arrêts du concile. Car il n'est pas douteux qu'après la fuite des moines de Nitrie et la dévastation de leurs monastères, Théophile obtint aussi leur condamnation de quelques évêques assemblés en 399 à Alexandrie.

Les actes de ce concile ne sont pas venus jusqu'à nous, mais nous pouvons connaître les points sur lesquels les moines furent jugés coupables, par la seconde lettre pascale de Théophile, dans laquelle il accuse Origène et ses disciples d'enseigner que le Christ doit souffrir encore pour les démons; que les corps humains, après la résurrection, sont sujets à une nouvelle corruption et à une nouvelle mort; que les corps doivent, après plusieurs siècles, être anéantis; enfin qu'il ne faut pas invoquer le nom du Fils. — Si telle était la doctrine des moines de Nitrie, elle leur appartenait bien plus qu'à Origène, qui, de toutes ces propositions, n'en a jamais enseigné qu'une, celle qui regarde la corruption des corps, doctrine d'ail-

leurs purement spéculative, et à laquelle l'Église catholique n'a jamais prêté une attention assez sérieuse pour la recevoir ni pour la rejeter.

Pour connaître combien l'inimitié de Théophile doit influer sur le jugement qu'il convient de porter sur Origène, il ne sera peut-être pas inutile de rapporter quelques traits du portrait que les historiens de l'Église ont tracé de Théophile. Saint Isidore de Péluse se plaint, t. I, p. 152 et p. 47, que l'Égypte est tombée dans son injustice ordinaire; qu'elle a rejeté Moïse et embrassé le parti de Pharaon; qu'elle a fouetté les faibles et accablé ceux qui étaient dans l'affliction, bâti des villes et privé les ouvriers de leur salaire. Voilà ce qu'elle a fait jusqu'à présent, conduite par un Théophile passionné pour les pierres et les bâtiments, et idolâtre de l'or, dont les noirs desseins ont été appuyés par quatre satellites, compagnons de sa malheureuse apostasie. — Pallade, dans ses *Dialogues*, dit que Théophile était naturellement prompt, hardi, entreprenant, mais surtout ferme et opiniâtre dans ce qu'il voulait; qu'il était chaud et violent, capable néanmoins de méditer beaucoup sur une affaire pour trouver le moyen d'opérer le mal avec sûreté et avec adresse; qu'il envoyait des ecclésiastiques à Constantinople pour obtenir, même à force d'argent, qu'on donnât pour officiers à l'Égypte ceux qu'il souhaitait, et pour lui

gagner ceux qu'on y envoyait, afin de s'en servir contre les personnes qu'il n'aimait pas; qu'il n'ordonnait autant qu'il pouvait pour évêques et pour prêtres que ceux qu'il jugeait n'avoir pas assez de lumières et de vigueur pour lui résister, aimant mieux commander à des bêtes que de céder à des sages; qu'il se faisait un honneur de ne pas s'arrêter aux lois de l'Église; que, malgré sa fierté, il rendait à des femmes les soumissions les plus basses pour en obtenir de l'argent, et que, lorsqu'elles trompaient son avarice, il les chargeait d'injures même par des écrits publics; que l'on disait généralement de lui qu'il ne parlait jamais contre les méchants, épuisant tout son zèle contre les bons, et qu'il portait même la vengeance jusqu'au sang et aux assassinats. — Socrate dit (t. VI, ch. 7, page 311) qu'il était jaloux de l'estime que les autres s'acquéraient par leur vertu, et M. Dupin (t. III, p. 286) en parle en ces termes: « Il n'avait point d'autre règle de ses sentiments que son intérêt et son ambition, et il embrassait le sentiment et le parti du premier venu, quand ils pouvaient servir à satisfaire sa passion, sans beaucoup s'embarrasser s'ils étaient justes et raisonnables. »

Si tels étaient tous les ennemis d'Origène, la tâche de le défendre serait aisée à accomplir. Mais dans leurs rangs, peu nombreux à cette époque, nous trouvons des noms respectés, puisque nous y ren-

controns ceux de saint Jérôme et de saint Épiphane. Personne ne peut révoquer en doute la bonne foi de ces hommes que l'Église a décorés du titre de saints; mais l'Église même nous permet d'examiner leur sagesse, leur pénétration, l'étendue de leurs lumières et le calme de leur esprit. Elle nous permet, par exemple, d'observer que saint Jérôme confondit, dans sa colère, Origène, Rufin, Jean de Jérusalem, saint Jean Chrysostome, la grande Mélanie, et quelquefois même saint Augustin, tandis qu'il témoignait à Théophile une estime et une déférence allant presque jusqu'à la soumission. Le mécontentement que saint Jérôme nourrissait contre Jean de Jérusalem, au sujet d'Origène, et qui était peut-être alimenté par la rivalité existant entre les moines dans les déserts et les évêques dans les villes, n'éclata ouvertement qu'après que Jean de Jérusalem se fut plaint qu'Épiphane s'était permis d'ordonner prêtre Paulinien, frère de saint Jérôme et membre de son diocèse. L'Église nous permet aussi de dire avec Socrate, avec M. Dupin et avec Tillemont, que saint Épiphane croyait légèrement ce qui lui était rapporté, manquait de discernement dans l'examen des faits, et suivait plutôt son zèle que sa raison; — que lui-même déclare, en parlant des étudiants, qu'il ne sait point si le corps est ou n'est pas, dans l'homme, l'image de Dieu, opinion

qui servirait à expliquer son aversion pour Origène ; enfin, qu'après s'être entretenu avec les moines de Nitrie réfugiés à Constantinople et persécutés par lui, il sembla revenu de ses préventions, regretta ses démarches, et quitta précipitamment cette capitale de l'empire, sans plus vouloir prendre part au procès que Théophile tentait d'y suivre contre eux.

L'Église ne nous défend pas non plus d'opposer au zèle d'Épiphane la prudence de Théotime, évêque de Scythie, lequel, se trouvant à une assemblée d'évêques, à Constantinople où Épiphane, qui n'avait pas encore été désarmé par les discours des moines origénistes, s'efforçait de faire approuver la condamnation portée par Théophile au synode d'Alexandrie contre Origène et ses disciples, parla en ces termes : « Je ne veux pas, Épiphane, faire injure à un homme qui est mort saintement, ni m'oublier jusqu'à condamner ce que mes supérieurs n'ont pas rejeté, persuadé surtout que les écrits d'Origène ne contiennent aucune mauvaise doctrine. » — Puis, tirant de dessous son vêtement un volume d'Origène, il en lut plusieurs passages, et démontra comment tout ce qui s'y trouvait était écrit conformément à la doctrine de l'Église ; à quoi il ajouta ces mots : « Celui qui fait injure à ces ouvrages ne pense pas qu'il fait en même temps injure aux saints livres sur lesquels ils ont été

écrits. » — Disons encore que, si les adversaires d'Origène pouvaient compter plus de trois chefs, que si ces chefs étaient recommandables par leur prudence, leur impartialité et leur équité, nous serions encore en droit d'écouter Origène et de demander, pour lui fermer nos oreilles et notre cœur, l'ordre d'un concile œcuménique. Or, le concile tenu à Alexandrie, sous la direction de Théophile, n'était composé que des évêques de la province, et ses arrêts, quels qu'ils fussent, ne nous sont pas parvenus.

La mort de saint Jérôme mit fin à la persécution contre les origénistes. Pendant près d'un siècle, la renommée d'Origène prit chaque jour plus d'éclat, et l'on eût dit qu'elle avait effacé du souvenir des chrétiens les traces des combats qu'elle avait dû soutenir. Les œuvres du docteur d'Alexandrie étaient traduites en latin et accompagnées des plus grands éloges. Des philosophes chrétiens, des historiens, des hommes célèbres par leur piété, se faisaient gloire de porter ce nom d'origénistes qui naguère avait fait chasser de leurs cellules de saints solitaires. Mais déjà nous avons eu occasion de remarquer combien il est difficile que les doctrines humaines traversent les siècles sans subir des changements. Leurs ennemis les dénaturent tout à coup; leurs sectateurs les modifient peu à peu; il leur arrive rarement de demeurer telles que

leur auteur pût les reconnaître et voulût les accepter, si elles lui étaient présentées quelques années après sa mort. Origène aborda avec une franchise naïve toutes les questions posées par la philosophie et résolues par le christianisme, entreprenant de démontrer le parfait accord de ces deux puissances. La grandeur des problèmes ne lui inspira jamais de la défiance. Il les examina sans hésitation, ne négligeant aucune de leurs données, et demeura constamment dans les régions les plus élevées de la métaphysique, comme dans l'élément qui convenait à sa nature. Il n'est donc pas étonnant que beaucoup de personnes aient cru le connaître, et que bien peu d'entre elles aient pu le comprendre. Les points principaux de sa doctrine et de son caractère deviennent comme le drapeau des origénistes. La libre interprétation de l'Écriture, un saint dégoût pour les appels de la chair, une manière généreuse d'entendre la miséricorde et la justice divine, une certaine hésitation sur le mode de l'incarnation et sur la consubstantialité, et un genre de vie indépendant et solitaire, étaient les signes auxquels on reconnaissait les origénistes.

Cette liberté dans l'interprétation de l'Écriture pourrait être employée tout autrement qu'Origène ne l'avait fait : la solitude, la retraite et les mortifications pourraient ne servir que de voile à l'ambition et à l'intrigue, l'obscurité répandue sur le

dogme de l'incarnation et de la consubstantialité cacher la doctrine d'Arius au lieu de celles d'Origène, c'est-à dire l'erreur au lieu de la vérité; rien de cela n'empêchait que les moines dont la règle n'exigeait pas qu'ils vécussent en communauté, et dont les opinions présentaient quelque singularité, fussent regardés comme origénistes. Un assez grand nombre de ces moines habitait le nouveau désert, dans la Palestine, et s'attira l'inimitié des moines renfermés dans les monastères fondés par saint Saba; ce qui détermina le patriarche de Jérusalem à recourir à l'empereur en lui envoyant le moine Saba lui-même pour implorer son appui. — L'empereur était alors Justinien, qui, semblable en cela à beaucoup d'hommes supérieurs, ambitionnait de préférence les éloges qu'il méritait le moins. Souverain habile et légiste érudit, rien ne le touchait davantage que de se voir traité en théologien. — Aussi l'arrivée de saint Saba et la mission dont il était chargé pour lui le remplirent de joie: il se crut enfin appelé à faire usage de son profond savoir, et, dépassant aussitôt le but que saint Saba le priait de lui faire atteindre, il entreprit non pas de mettre la paix entre les divers partis, mais de choisir pour lui et pour l'empire entre les diverses doctrines. Les moines du nouveau désert, appelés par mépris sarabaïtes, étaient accusés de suivre les erreurs d'Origène, celles d'Arius et



celles d'Eutychius, erreurs qui se contredisent entre elles, et que l'on ne pouvait attribuer aux mêmes personnes sinon parce que les deux dernières avaient le privilége d'exciter la haine des catholiques, et que la première démontrait comment les moines sarabaïtes descendaient des moines de l'Égypte déjà persécutés par Théophile. — Justinien ne voulut pas s'en rapporter aux renseignements qu'il recevait de saint Saba et de ses amis, et il se crut engagé d'honneur à étudier par lui-même la question. Il y employa un temps considérable dont les moines ennemis profitèrent pour se faire la guerre, se maltraiter et s'accorder, sans que Justinien prît aucune mesure pour protéger les uns et réprimer les autres. Il étudia la doctrine d'Origène, et il ne parvint à la comprendre que dans l'année 541, après avoir reçu les encouragements et sans doute les éloges de Mennas, patriarche de Constantinople, et de Pélage, diacre de l'église romaine, tous deux adversaires d'Origène, c'est-à-dire ennemis de l'origéniste Théodore, évêque de Césarée en Cappadoce. — Justinien fit alors paraître un édit ou une lettre adressée à Mennas et à tous les évêques de l'empire, dans laquelle il exposait ainsi les erreurs qu'il avait tirées des livres d'Origène : 1° le Père était, selon Origène, plus grand que le Fils ; le Fils plus grand que le saint Esprit ; le saint Esprit que les autres

esprits; 2° Origène posait des bornes à la toute-puissance divine; 3° il prétendait que les genres et les espèces, c'est-à-dire la matière, étaient coéternels à Dieu; 4° il enseignait que les créatures raisonnables passaient dans les corps pour y expier leurs péchés; 5° il avait soutenu la pluralité des mondes; 6° il croyait que les cieux et les astres étaient animés; 7° que les corps glorifiés étaient de forme sphérique; 8° enfin il avait eu l'audace d'espérer que les tourments des damnés finiraient un jour. Justinien ordonnait ensuite à Mennas d'assembler à Constantinople des évêques et des abbés, pour procéder à la condamnation des erreurs et de la personne d'Origène; il défendait d'élever à la dignité d'évêque ou d'abbé aucun de ceux qui refusaient de prononcer anathème contre Origène, et il finissait en déclarant qu'il envoyait communication de son édit à tous les évêques et les patriarches de son empire, sans en excepter Vigile, évêque de Rome. Justinien exerçait en cette occasion un pouvoir vraiment tyrannique; car, si le concile de Nicée accorda aux empereurs le titre de défenseurs des canons, jamais ni ce concile, ni aucun autre, ne leur conféra le droit de publier des édits qui eussent l'autorité même des canons. Mais Justinien mettait son usurpation au service des passions de son clergé, et celui-ci, loin de réclamer, en profitait. Disons encore que les longues

études de Justinien sur Origène n'avaient pas été complètes ; car voici quelques passages d'une seconde lettre de Justinien, écrite peu de temps après son édit, et adressée de même aux évêques qui devaient s'assembler à Constantinople : « Ayant « appris que certains moines établis à Jérusalem « suivent et enseignent les erreurs impies de Py- « thagore, de Platon et d'Origène, nous avons jugé « nécessaire de les rechercher soigneusement, afin « qu'ils n'entraînent personne dans leurs inven- « tions païennes et manichéennes. Ces moines af- « firment que les corps périssent entièrement ; ils « refusent un corps au Seigneur d'abord, et à tous « les autres êtres ensuite ; ils disent que tous les « corps deviendront des esprits (νοῦς), selon ce « qu'ils étaient auparavant, car Pythagore a dit « que l'unité est le principe de toutes choses. » Enfin il parle longuement des doctrines de Pythagore, de Platon et de Plotin, adressant seulement à Origène le reproche de les avoir embrassées. Comment pouvait-on suivre à la fois les opinions d'Origène et celles de Manichée, puisque Origène est généralement accusé de nier la durée, sinon l'existence réelle et absolue du mal, et que Manichée fait le mal coéternel à Dieu, et son rival ? Comment un origéniste pouvait-il croire à la destruction de la matière ou des corps, et soutenir que tous les êtres devaient se transformer de nouveau en νους

ou pures intelligences, tandis qu'Origène avait enseigné, d'après saint Paul, que les corps ressusciteront *corps spirituels*, et répété jusqu'à en fatiguer le lecteur que Dieu seul peut se passer de corps, mais qu'ils nous est impossible de nous représenter comment notre âme pourrait se mouvoir et exercer son activité sans le secours des organes qui lui servent aujourd'hui d'instruments? Mennas rassembla en 545, à Constantinople, le synode demandé par Justinien, et en obtint la condamnation des doctrines attribuées par l'empereur à Origène, ainsi que de la personne même de ce Père, comme il résulte de la lettre adressée par le concile à l'empereur, lettre dont Évagre rapporte quelques passages dans son chapitre 30 du livre IV de son histoire.—Voilà donc encore un arrêt porté par un concile contre Origène; mais ici, de même qu'à l'époque des poursuites dirigées par Théophile, il ne s'agit que d'un concile provincial dont les actes ne nous sont pas parvenus. L'accusation cette fois, au lieu d'être portée par un évêque de mauvaise foi, l'est par un empereur si peu au fait des doctrines dont il se constitue le juge, qu'il les mêle et les confond avec d'autres doctrines qui les contredisent.—Enfin, si Théophile se servit d'Origène pour satisfaire son ressentiment contre les moines de Nitrie, Mennas eut recours au même moyen pour humilier son ennemi Théodore.



Celui-ci dissimula l'injure qu'il recevait, mais il ne l'oublia pas, et se lia de plus en plus avec les eutychiens qui étaient protégés par l'impératrice Théodora. Ayant eu connaissance d'un édit que l'empereur se disposait à publier, pour faire condamner ces hérétiques en même temps que pour faire recevoir dans tout l'empire les décrets du concile de Calcédoine, Théodore réussit à détourner de ses amis le coup qui les menaçait, et à persuader à l'empereur que tout dissentiment serait levé s'il voulait anathématiser Théodore de Mopsueste et ses écrits, et condamner les ouvrages de Théodoret contre saint Cyrille, ainsi que la lettre d'Ibas, qui avait été lue au concile de Calcédoine. Il voulait venger Origène en obtenant la condamnation de Théodore de Mopsueste, l'un de ses plus célèbres adversaires, et infirmer les jugements du concile de Calcédoine, en amenant les églises à rejeter des écrits que ce dernier avait approuvés. D'ailleurs, Justinien étant disposé à publier un édit contre les eutychiens, il n'eût pas été prudent ni facile de l'en détourner sans lui offrir comme dédommagement un autre sujet sur lequel il pût également faire briller son savoir en théologie. Aussi se rendit-il assez aisément aux observations de Théodore, et se contenta-t-il de condamner par un édit les écrits de Théodore de Mopsueste, ceux de Théodoret contre saint Cyrille et la lettre d'Ibas.

L'Église ne pouvait cependant supporter en paix que l'empereur se permît de réviser les arrêts des conciles. L'opposition qu'elle forma à cette prétention donna naissance à la fameuse controverse dite des trois chapitres, et rendit nécessaire la convocation du cinquième concile œcuménique, lequel s'assembla à Constantinople, l'an 553. Nous avons non-seulement les actes de ce concile, mais aussi le compte rendu de chacune des huit sessions qui le composent, et dans aucune d'elles nous ne trouvons ni le nom d'Origène, ni l'examen même le plus superficiel d'un seul point de sa doctrine. Seulement, lorsque la discussion est terminée, et qu'il s'agit de déclarer quels sont les écrivains ou les docteurs trouvés coupables par les pères du concile, nous lisons : « Si quelqu'un ne prononce pas anathème contre Arius, Eunome, Macedonius, Apollinaire, Nestorius, Eutychès, Origène et les autres hérétiques, lesquels ont tous été condamnés par les quatre conciles précédents, c'est-à-dire par le concile de Nicée, et par ceux de Constantinople, d'Éphèse et de Calcédoine, qu'il soit anathème. » — Nous avons encore la lettre décrétale du pape Vigile aux patriarches eutychiens, par laquelle Vigile approuve, en les récapitulant, les décisions du concile; nous avons la constitution même de ce pape, au sujet des trois chapitres; enfin nous avons la profession de foi faite par l'empereur Justinien pour se conformer aux dé-



crets du concile. — Et dans aucune de ces pièces, ni la personne ni les écrits d'Origène ne sont une seule fois cités.

Voyons maintenant comment le nom d'Origène se trouve placé dans les anathèmes du concile de Constantinople. Il ferme la liste des hérétiques avec les œuvres desquels les siennes n'avaient aucun rapport. Arius, Eunome, Macedonius, Apollinaire, Nestorius, Eutychès, vécurent plus ou moins longtemps après lui et ne tirèrent ni de lui ni de ses disciples aucune des doctrines qu'ils enseignèrent et qui furent examinées dans le concile de Constantinople; tandis que celles d'Origène n'obtinrent seulement pas le funeste honneur d'une mention. — Tous ces hérétiques, dit le concile, sont condamnés comme l'ayant été déjà dans les quatre conciles œcuméniques précédents, ce qui est exact en ce qui concerne Arius, Eunome, Macedonius, etc., mais devient d'une fausseté évidente, si l'on prétend l'appliquer à Origène, qui ne fut jamais recherché dans aucun de ces conciles. — La décrétale et la constitution de Vigile, et la profession de foi de Justinien, qui aurait dû saisir l'occasion de montrer l'estime que le concile faisait de ses édits, et parler de la condamnation d'Origène, dont il s'était déclaré l'adversaire, si celle-ci eût été prononcée, nous portent à considérer presque invinciblement le nom d'Origène

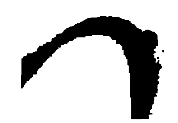
comme interpolé dans les anathèmes du concile de Constantinople. — Les antagonistes d'Origène, ou plutôt des origénistes, prévoyant que cet anathème ainsi isolé n'exciterait que de l'étonnement et n'inspirerait que des doutes, ont jugé à propos de prétendre que tout ce qui, dans les comptes-rendus des sessions du concile, dans les écrits de Vigile et dans la profession de foi de Justinien, regardait Origène, avait été effacé par les admirateurs passionnés de ses doctrines. —.Après avoir demandé comment des hommes, assez habiles et assez hardis pour effacer tant de choses, n'ont pas songé ou pas réussi à faire aussi disparaître le nom d'Origène qui se trouve dans les anathèmes, nous demanderons encore s'il n'était pas plus facile aux ennemis d'Origène, nombreux et puissants, d'interpoler ce nom, qu'à ses amis, faibles et persécutés, d'enlever tout le reste. Ajoutons encore que les anathèmes du petit concile de Constantinople, tenu en 545, sous la direction de Justinien, pour condamner Origène, se trouvent, on ne sait si c'est par erreur ou par supercherie, ajoutés aux actes du concile œcuménique tenu huit ans plus tard. Il serait donc possible qu'un compilateur peu éclairé des annales de l'Église, ayant trouvé les actes du concile œcuménique suivis de quinze anathèmes contre des doctrines qui sont incontestablement celles d'Origène, et n'ayant vu le nom de ce docteur ni dans les actes



ni dans les anathèmes qui les suivent, se soit cru autorisé à ajouter le nom de l'auteur des doctrines condamnées, dans les quinze anathèmes, à ceux des autres hérésiarques dont les opinions avaient été jugées dans le cours du concile. Le nom d'Origène se trouve accompagné du même blâme dans les actes du concile de Latran, et dans ceux du sixième concile de Constantinople; mais, dans l'un ni dans l'autre de ces conciles, l'erreur qu'on lui reproche n'est indiquée, et l'anathème porté contre lui semble n'être qu'une conséquence ou comme une ratification de celui proféré par le cinquième concile, de Constantinople.

Comme tous les hommes dont les mérites ont répandu sur la vie et sur la mémoire un vif éclat, Origène excita la haine et la jalousie de ceux qui ne pouvaient l'atteindre, tant à cause de sa grandeur qu'à cause de son insouciance : celle-ci allait même jusqu'à lui laisser ignorer les trames ourdies contre lui. Après sa mort, le nom d'origéniste devint l'accusation vague et générale que l'on porta contre tous ceux dont la personne déplaisait et dont les doctrines ne présentaient aucune erreur manifeste. Mais, ni pendant la vie d'Origène, ni dans la suite, nous ne trouvons que l'Église, souveraine maîtresse en ces matières, ait voulu convertir l'accusation en crime, et rejeter de son sein ceux qui suivaient telle ou telle opinion d'Origène.

Elle ne s'est jamais prononcée ouvertement en sa faveur, il est vrai; mais en cela encore retrouvons-nous les traces de cette constante sagesse dont les rayons sans nuages nous éblouissent. En effet, la liberté employée par Origène, dans l'interprétation de l'Écriture, suffirait à empêcher l'Église de le proposer pour modèle; car, si l'usage fait par Origène de cette liberté le met à l'abri de tout reproche, toujours est-il que cette liberté en elle-même est, sinon un mal, du moins un danger, et que l'Église ne peut encourager ses enfants à s'y exposer. L'Église a assez fait en résistant aux instances des évêques et des empereurs, et en s'abstenant, comme nous croyons qu'elle l'a fait, de porter un jugement, sans lequel il n'y a point de coupables. Que si nous étions dans l'erreur, et si le nom d'Origène n'avait pas été ajouté par interpolation aux anathèmes du concile de Constantinople, nous dirions que, dans les nombreuses opinions d'Origène, l'Église en a trouvé quelqu'une de condamnable, et la personne d'Origène serait aussitôt à nos yeux dépouillée de l'autorité que lui donne jusqu'ici son titre de père de l'Église. — Mais, ignorant quel serait le point blâmé par l'Église, nous croirions encore pouvoir choisir, parmi ses opinions, celles qui nous semblent s'accorder le mieux avec les besoins de notre esprit et ceux de notre cœur, ne prétendant pas les imposer



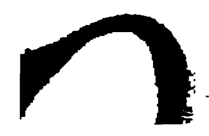
comme étant admises par l'Église, mais osant les professer comme n'ayant pas été proscrites par elle.

Nous n'avons pas suivi Origène jusqu'au terme de sa vie, et il nous reste encore à raconter comment, quoique séparé d'une grande partie de l'Église, mais peu affecté de sa disgrâce, il continua dans l'exil les travaux qui auraient dû le porter à l'épiscopat. Dans son nouveau séjour à Césarée, comme jadis dans sa patrie, chez sa protectrice ou dans sa famille, sa vie fut toujours la même. Il travaillait assidûment à commenter l'Écriture; il combattait les hérétiques et les païens, et sa studieuse sollitude était doucement égayée et parfois interrompue par les entretiens et la correspondance des grands esprits de son temps, tels que saint Grégoire Thaumaturge, Athénodore, saint Firmilien, saint Alexandre de Jérusalem, saint Héracléas, saint Théoctiste, Tryphon, Ambroise, et plus tard saint Denys d'Alexandrie, qui tous s'honoraient de l'amitié d'Origène. — De sa retraite, il écrivit à ses amis d'Alexandrie pour se justifier auprès d'eux, et se remit ensuite avec l'attention la plus calme à ses commentaires sur saint Jean, à ses Hexaples et à ses Tétraples. Les Hexaples contenaient les six versions jusque-là connues de l'Écriture, dans l'ordre suivant : Aquila, Symmaque, les Septante, Théodotien, la cinquième

et la sixième, découverte par Origène lui-même. Les deux textes hébreux étaient à la tête de l'ouvrage, et les septante se trouvaient au milieu comme à la place d'honneur. Les Tétraples ne renfermaient que Aquila, Symmaque, Théodotien et les Septante. Outre ces ouvrages, Origène publia aussi une septième version des psaumes trouvée par lui malgré d'immenses difficultés.

La vie laborieuse d'Origène, et la sérénité intérieure qui la colorait, furent un moment troublées par la persécution qui s'éleva en 235, sous l'empereur Maximin. Le riche Ambroise, le protecteur et l'ami d'Origène, fut emprisonné et confessa le nom de Jésus-Christ. Menacé de perdre l'ami de sa jeunesse, son inséparable compagnon et son constant appui, Origène ne considéra que le plus grand honneur de Dieu et l'intérêt éternel d'Ambroise; il lui écrivit pour l'exhorter à la fermeté et à l'oubli du monde.

« Vous avez une femme que vous aimez, lui disait-il, des amis que vous servez, de grandes richesses dont vous faites un noble usage, un nom que vous honorez encore; remerciez-en le Seigneur qui vous a donné de quoi lui faire un sacrifice. Si je ne ressentais en moi-même tout ce qui vous arrive d'heureux, je vous porterais envie, non pour les biens dont vous avez joui, mais pour ceux auxquels vous pouvez renoncer. »



La piété d'Origène fut largement récompensée: Ambroise ne céda ni aux menaces ni aux tourments; il se montra prêt à braver la mort, et il conserva la vie que la fatigue des persécuteurs lui laissa. Vers ce même temps Origène, vivement pressé par saint Firmilien, évêque de Cappadoce, s'était rendu dans cette province; la persécution l'y ayant surpris, il céda aux instances de ses amis, qui considéraient sa mort comme un malheur pour eux-mêmes et un danger pour la foi. Sa vertu prolongée et son ancien sacrifice lui avaient donné le droit d'accepter un asile partout où il lui serait offert avec sûreté. Il se cacha donc pendant deux ans chez une vierge nommée Julienne, dont la science, la piété et le dévouement charmèrent sa solitude. Il trouva chez elle des livres précieux et des connaissances plus précieuses encore. Mais il y trouva surtout un tendre empressement à le servir, et cette préférence passagère pour les soins matériels sur les plaisirs de l'esprit, si touchante lorsqu'elle est inaccoutumée et si douce pour celui qui la cause. Mais l'empereur Maximin ayant été tué en 238, et la persécution ayant cessé, Origène sortit de sa retraite et retourna à Césarée. Bientôt pourtant il fit un court voyage en Grèce, et, s'étant arrêté quelque temps à Athènes, il y acheva ses commentaires sur Ezéchiel et en commença d'autres sur le Cantique des

Cantiques. Appelé ensuite par les évêques d'Arabie pour combattre un nouvel hérétique nommé Recylle, il s'empressa de se rendre à Bosre où il vivait, et s'étant entretenu longuement avec lui, il le ramena à la vérité.

De retour à Césarée, et déjà âgé de soixante ans, Origène permit enfin que l'on écrivît les homélies qu'il prononçait, et que son humilité n'avait pas voulu qu'on recueillît jusque-là. Ce fut aussi à cette époque qu'il publia ses huit livres contre Celse, et plusieurs autres ouvrages, sans compter une infinité de lettres dont plusieurs peuvent être considérées comme de petits traités. Il alla encore une fois en Arabie pour y combattre la doctrine naissante qui enseignait la corruption et la mort des âmes. Enfin il se trouva à Césarée vers le commencement de l'année 250. La persécution qui éclata alors au commencement du règne de l'empereur Dèce, vint frapper le vieil et trop célèbre Origène. Désigné à la haine des païens par la grandeur de sa renommée et par l'éminence de son mérite, il fut pendant près de deux années en butte aux plus cruels traitements. Malgré l'acharnement des ennemis du christianisme, il ne mourut point. La fin de la persécution le trouva combattant toujours, et ne lui laissa que l'heureux souvenir de sa constance et de sa victoire.

Le moment des inconsolables douleurs était ce-



pendant arrivé pour Origène. Saint Alexandre de Jérusalem, le plus illustre et le plus ardent de ses défenseurs, périt dans la persécution. Peu de temps après, Ambroise mourut, et sa mort enleva à Origène les secours qui le faisaient vivre et les soins qui le consolaient. On blâma généralement Ambroise d'avoir laissé Origène dans la pauvreté, tandis qu'il pouvait par son testament subvenir d'avance à ses besoins si modérés. Mais qui peut juger les sentiments d'un cœur dévoué et connaître les mystères d'une amitié sainte? Savons-nous si le caractère actif d'Ambroise n'était pas aussi nécessaire à l'esprit contemplatif d'Origène, que ses secrétaires et ses richesses? Savons-nous si les affections naturellement ardentes d'Origène ne s'étaient pas tellement attachées au seul compagnon de sa vie qu'il lui fût impossible de s'en séparer? Quoi qu'il en soit, la mort d'Ambroise frappa fatalement Origène. Il avait longtemps vécu et beaucoup souffert; en repassant dans sa pensée ses longues années, ses immenses travaux, ses nombreux voyages et ses pénibles aventures, il éprouvait la fatigue de ses souvenirs et le détachement d'une vie si diversement agitée et remplie. Habituellement occupé de l'éternité, il y transporta complétement son esprit depuis que son ami l'y attendait. Il ferma ses livres, finit ses prédications, et se tint préparé pour le départ qu'il souhaitait.

Il ne l'attendit pas longtemps : âgé de soixante-neuf ans, il mourut parce qu'il était fatigué de vivre, sans maladie et sans effort, triste et épuisé, mais satisfait.

CHAPITRE IV.

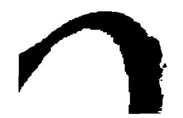
TERTULLIEN.

IIIe SIÈCLE APRÈS NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

La douce et pacifique influence du christianisme qui transforma si complétement la face et le caractère de la société ancienne, rencontra pourtant dans sa marche victorieuse des âmes altières et des cœurs inflexibles qui lui présentèrent une résistance opiniâtre mais isolée et par conséquent insignifiante. Nous allons retracer en peu de mots l'histoire d'un de ces esprits ardents et rebelles, quoique attirés par l'amour du vrai, qui embrassèrent la religion chrétienne comme une doctrine philosophique d'autant plus à leur goût qu'elle était plus absolue, mais à qui les doux mystères du sentiment chrétien demeurèrent toujours cachés.

Tertullien naquit à Carthage vers l'an 160, de parents païens, qui l'élevèrent dans leur croyance.

Il montra de bonne heure une curiosité insatiable qui le livra à l'étude des sciences et de la littérature profane. Mais son cœur était trop passionné, et sa constitution trop vigoureuse pour qu'il se plût longtemps à des abstractions qui n'avaient aucun rapport avec la vie. Il fallait à son intelligence une pensée profonde à étudier, à son ardeur éloquente une doctrine nouvelle à soutenir, à son caractère impérieux un dogme à imposer, à son courage des périls à braver. Aussi se trouva-t-il tout naturellement porté à embrasser le christianisme, non qu'il se rendît compte des motifs qui déterminaient son choix, mais guidé vers lui par cet instinct qui protége la jeunesse et l'irréflexion. Déjà avant sa conversion il avait épousé une chrétienne, et peut-être la vivacité des sentiments qu'il dut éprouver pour sa jeune femme lui fit-elle entrevoir un instant les beautés de la foi nouvelle. Ses premiers écrits lui furent adressés. Il l'engageait dans une lettre à demeurer veuve dans le cas où Dieu le retirerait de ce monde avant elle. Dans la lettre suivante, plus indulgent ou moins épris, il se bornait à lui recommander de n'épouser qu'un chrétien. Mais bientôt, ayant été ordonné prêtre, sa femme cessa de l'occuper et de le toucher. Il se dépouilla aisément d'une tendresse peu habituelle à son cœur; il s'interdit l'amour tout en se permettant la haine; il ne vit plus dans les hommes



que des maîtres, des disciples ou des adversaires; il craignit Dieu et il entreprit de le défendre; il adora sa toute-puissance; il comprit moins sa bonté.

Il ne tarda pas à déclarer la guerre à tous les ennemis de la foi orthodoxe. Il écrivit contre les juifs, contre les païens et contre les hérétiques. Il attaqua les habitudes et les mœurs de tous, blâmant leurs occupations, leurs divertissements, leur luxe, les habillements des femmes et les discours des hommes. Le nombre de ses ouvrages est grand, leur mérite est inégal. Sa célèbre Apologétique est tout entière consacrée à combattre le paganisme. Il y déploie une amère éloquence et une argumentation subtile. Sa critique est vive, moqueuse, quelquefois grossière et offensante. Il essaie enfin d'atteindre le but qu'il s'est proposé, et de développer la doctrine du christianisme, opposant ses incomparables beautés aux vices des religions adverses. Mais il paraît mal à l'aise sur ce terrain. L'admiration le gêne et ne l'échauffe pas. Il renonce bientôt à l'éloge, et retombe, malgré ses efforts, dans des accusations répétées dont l'aigreur finit par devenir fatigante.

Le livre *du Baptême* n'est qu'une pompeuse et bizarre énumération des mérites de l'eau. Avant la création du monde l'esprit de Dieu était porté sur les eaux. J.-C. marche sur l'eau; il lave dans

l'eau les pieds de ses disciples; il invite les peuples à venir boire de cette eau éternelle qui n'est autre chose que lui-même; il se repose près du puits de Jacob; il se plaît sur les bords du lac de Génézareth. Tout cela est poétique et gracieux, mais on regrette de voir Tertullien prendre ces pensées légères pour des arguments sérieux, et s'en servir avec son assurance accoutumée pour démontrer et affirmer l'efficacité du baptême.

Malgré les études variées auxquelles Tertullien s'était livré dans sa jeunesse, et malgré les connaissances étendues qu'il avait acquises, il ne laissa pas de s'élever avec colère contre les philosophes et les savants, dans le livre qui a pour titre: *des Prescriptions*. Méprisant la science incertaine et libre qu'il a abandonnée pour la foi positive et obligatoire qu'il croit avoir obtenue et qu'il veut imposer, il appelle les philosophes les patriarches des hérétiques. Il veut établir un principe général au moyen duquel on puisse réfuter toutes les hérésies et les schismes par une sorte de question préalable. Cette loi, applicable à toutes les doctrines et à toutes les divisions, cette pierre de touche du faux et du vrai, Tertullien la trouve dans le consentement des églises représentées par l'église de Rome.

Tertullien voulut écrire un traité *sur la Patience*, mais la signification même de ce mot lui

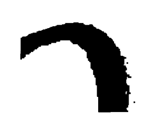
est étrangère. Il confond sans cesse la patience avec la douceur, et la douceur avec la charité, montrant par là qu'il ignore combien cette dernière vertu est plus récente que les autres. D'ailleurs la patience supporte, la douceur se fait aimer, la charité aime.

Le livre *des Spectacles*, dicté en grande partie par la superstition, est écrit avec aigreur et dureté. Tertullien le termina cependant par une pensée pleine de grandeur. « Chrétiens, s'écrie-t-il, vous tombez dans l'ennui; la curiosité vous tourmente; vous soupirez après ces combats que l'on regarde sans douleur, que l'on anime sans danger. Prenez patience, car Dieu vous réserve un spectacle auprès duquel les combats du cirque ne sont rien, il vous attend au jugement dernier. »

Tertullien écrivit encore l'*Exhortation aux confesseurs* qu'il nomme d'avance des martyrs, les *deux Livres aux nations* et le livre *contre les Juifs*. Mais ces écrits ne forment pas tous ses titres à la reconnaissance de l'Église. Grand amateur de disputes et subtil argumentateur, il eut la gloire de découvrir et de confondre l'hérésie de Praxéas, l'un des premiers unitaires. Il publia les erreurs de ce chef des patropassiens, et le contraignit à les rétracter.

Ce succès lui valut le respect des chrétiens et la considération des évêques. Tertullien avait été

toujours accessible à l'orgueil, il le devint alors à l'ambition. Il aspira à gouverner une des principales églises de la chrétienté. On va même jusqu'à nommer Rome ou Carthage. Mais les hommes influents parmi les fidèles commirent la faute bien commune de vouloir rabaisser les prétentions qu'ils avaient fait naître. L'impérieux et irascible Tertullien ne convenait pas à une époque où le christianisme était proscrit et où la société chrétienne n'avait point encore adopté la forme monarchique. Les évêques et le clergé se montrèrent étonnés de la hardiesse des désirs manifestés par Tertullien. Ils affectèrent de le mépriser et de ne plus faire attention à lui, croyant par là le faire rentrer dans l'oubli. Ils se trompaient. Tertullien devint leur ennemi. Il commença aussitôt à promener son regard investigateur sur les mœurs et les habitudes des chrétiens. Il crut y apercevoir du relâchement; soit que réellement le temps en eût apporté, soit qu'il condamnât cet heureux mélange de la vie et du sacrifice qui a permis à la religion chrétienne de s'introduire dans la société pour la transformer, Tertullien mettait l'exception à côté de la règle. Le christianisme honorait la chasteté; Tertullien voyait avec peine le mariage, et défendait expressément les secondes noces. Le christianisme conseillait le jeûne et la sobriété, Tertullien s'indignait contre les repas quotidiens



du clergé; enfin le christianisme recommandait la constance dans les tourments, et accordait les plus grands honneurs à ces hommes courageux et rares qui dédaignaient de se soustraire aux persécuteurs, Tertullien voulait que l'on se présentât de soi-même à l'autorité pour y déclarer sa foi et s'offrir à la mort.

Juge sévère et mécontent, Tertullien chercha autour de lui de nouveaux amis et des doctrines plus conformes à ses penchants et à ses opinions. Les Montanistes s'offrirent à lui. Séparés des catholiques depuis quelques années, ils ne différaient d'avec eux que par leur foi aux prophéties de Montan. Ils admettaient tous les dogmes de l'église orthodoxe, mais ils prétendaient que la venue de J.-C. et la descente de l'Esprit sur les apôtres n'ayant pas suffi à la régénération des hommes, Dieu avait envoyé son Paraclet à Montan pour achever cette œuvre incomplète. Ils ne sondaient pas bien avant dans les conséquences de cette croyance qui, en attaquant la perfection du saint Esprit, devait ruiner celle de la Trinité. Les Montanistes étaient des hommes pratiques et non des esprits abstraits. Aussi, peu soucieux de la logique, ils suivaient les inspirations du prétendu Paraclet, et recevaient le dogme de la Trinité. Comme tous ceux qui se séparent d'un corps, ils prétendaient le réformer, et comme toute règle nouvelle, la leur était rigou-

reusement suivie. Tertullien trouva chez les Montanistes la réalisation de sa morale sur le mariage, sur le jeûne et les austérités, et la condamnation irrévocable des chrétiens qui fuyaient ou qui se cachaient durant la persécution.

Tertullien d'ailleurs était venu ou trop tôt ou trop tard. Il voulait un chef immédiat et absolu, pour lui obéir ou pour le remplacer. Au temps des apôtres, la douce grandeur et l'inaltérable courage de J.-C. l'eussent frappé, et l'admiration l'eût peut-être soumis. Plus tard, lorsque toute l'autorité de l'Église fut tombée dans les mains du pontife de Rome, Tertullien eût commencé par reconnaître son pouvoir, et fini par l'exercer. Une autorité éparse et partagée ne lui imposait aucun respect, et ne lui montrait aucun but. Chez les Montanistes, au contraire, tout était subordonné à un seul, et ce pouvoir suprême était le prix de l'inspiration. Tertullien trouvait chez eux les dogmes qu'il avait acceptés, la morale qu'il enseignait, l'organisation qui lui convenait. Il entra dans leur communion. Les catholiques se récrièrent et firent d'abord grand bruit de sa chute; mais Tertullien, arrivé déjà à l'âge de plus de quarante ans, et rendu prudent par le nombre toujours croissant de ses ennemis, refusa le combat qui lui était offert, et continua longtemps à se dire catholique. Il écrivit son traité *sur la Monogamie*, dans lequel il explique



comment il entend le don de prophétie de Montan. A mesure, dit-il, que le monde comprend et adopte les vérités enseignées par J.-C. et par ses apôtres inspirés, d'autres vérités lui devenant nécessaires, Dieu fait parler certains hommes d'après l'inspiration de son esprit. Rien non-seulement n'est plus vrai, mais rien aussi n'est plus beau ni plus consolant que la croyance à cette communication extraordinaire de Dieu avec les intelligences les plus élevées parmi les hommes. Quelle explication donner en effet et plus haute et plus digne des éclairs du génie et des profondeurs de la pensée? mais quoique ce principe n'attaque en rien le dogme catholique, le moyen de vérification proposé par Tertullien pour reconnaître la vérité des inspirations, blessait ouvertement l'Église. Renversant tout ce qu'il avait essayé d'établir dans son livre des Prescriptions, il enlevait à l'Église le droit de juger les innovations religieuses, et enseignait ceci : « Comparez ce qui vous est dit sur le « dogme et sur la morale au texte sacré de l'Évan« gile. »

Il écrivit ensuite le *Livre de la Pudicité*, six *Livres sur l'Extase*, un *Livre contre Hermogène*, et un *contre les Valentiniens*. Son *Traité sur l'âme* nous montre Tertullien subissant la conséquence de son esprit de discorde, et s'éloignant déjà des nouveaux amis qu'il s'était choisis. Il y soutient

que l'âme est corporelle, qu'elle crée et qu'elle se produit par la génération. Puis, s'appuyant sur les visions d'une femme de sa secte, il déclare que l'âme a un sexe, qu'elle a les trois dimensions, la longueur, la largeur et la profondeur, la forme et la figure du corps humain, qu'elle est brillante et couleur d'azur.

Après avoir écrit le *Livre de la chair de J.-C.* et celui *de la Résurrection*, Tertullien composa son grand ouvrage *contre Marcion*. Se souvenant ensuite que Praxéas avait autrefois dénoncé au pape Victor les erreurs de Montan, il voulut le punir en le réfutant dans un livre qu'il lui adressa. En combattant les doctrines de tous ces hérétiques, Tertullien laisse à peine entrevoir ses propres erreurs, et mérite encore d'être compté parmi les défenseurs de la foi catholique.

Vers la fin du règne de Sévère, Tertullien s'avisa, pendant son séjour à Carthage, de quitter la robe romaine pour prendre le manteau des philosophes, voulant par là se désigner comme un philosophe chrétien. Les Carthaginois s'en moquèrent, et Tertullien défendit son manteau aussi vivement qu'il avait défendu la morale et la religion. Il ne s'en tint pas là; mais, poussé par l'indignation la plus frivole, il se railla grossièrement des Carthaginois, leur reprochant leur caractère léger et l'étourderie de leur esprit.

Ce fut avec la même véhémence que, s'adressant peu de temps après au persécuteur Scapula, gouverneur d'Afrique, il le menaça du jugement de Dieu, et lui exposa rapidement les mérites des chrétiens.

Plus tard, lorsque, dans les commencements du règne de Maximin, vers 235, l'Église jouissait des derniers instants d'une tranquillité qui allait bientôt être troublée, Tertullien loua hautement l'action inconsidérée d'un soldat chrétien qui refusa de porter sur sa tête la couronne de laurier voulue par l'usage, et qui appela ainsi l'attention malveillante de l'autorité impériale sur la société chrétienne. Aussi, lorsque la persécution eut éclaté, Tertullien écrivit son livre *contre la Fuite* et recommanda absolument de rechercher les tourments et la mort. Il voulait que la fuite, à jamais condamnée, fût plus sévèrement punie que l'apostasie même.

Il reste encore de Tertullien le dernier de ses ouvrages, qu'il composa pour remettre en vigueur l'usage de voiler les vierges dans l'église.

La nature des hommes et de tout ce qui dépend nécessairement d'eux est de changer rapidement. Les choses seules demeurent. Tertullien s'était fait Montaniste parce qu'il avait cru aux prophéties de Montan et des siens. Il cessa d'y croire et se sépara d'eux. Voulant se réserver le droit de re-

cevoir ses doctrines directement de Dieu même, il continua à admettre la possibilité des prophéties. Il déclara même véritables les inspirations de quelques femmes de sa secte. Cela seul eût suffi pour lui fermer les portes de l'Église s'il eût essayé d'y rentrer; mais il ne l'essaya pas. Ses haines étaient plus profondes que ses amitiés, et il n'avait pas oublié les maladroits dédains du clergé catholique. Il continuait d'ailleurs à professer la plus sévère discipline, et à soutenir des règles condamnées par l'Église. Tertullien était uni aux Montanistes par ce qu'il y avait de plus faible en lui, ses sympathies; il était séparé de l'Église par ce qu'il y avait de plus fort, ses inimitiés, ses rancunes et ses principes. Son union se brisa, et il persista dans sa séparation. Placé ainsi hors de l'Église et de toute communion, qu'allait-il devenir? Sa route était tracée. Dès l'instant où il avait décliné l'autorité de l'Église, prétendu réformer sa morale et toucher à sa doctrine, où il avait dédaigné la forme fédérative de la constitution chrétienne pour lui préférer la forme monarchique, il était évident que Tertullien devait se séparer d'elle, se soumettre quelque temps à un chef, et, las bientôt de son obéissance, le quitter pour fonder à son tour une secte, et pour n'avoir plus enfin que des disciples ou des ennemis. Il donna son nom aux Tertullianistes, et conserva jusqu'à

la mort, qui l'atteignit vers l'âge de quatre-vingts ans, les mêmes règles, les mêmes doctrines et les mêmes passions.

L'impression générale que l'on reçoit en lisant les écrits de Tertullien est une amère tristesse. Dans ses attaques comme dans ses apologies, dans sa controverse comme dans ses plaisanteries, perce toujours un profond mécontentement. Jamais on n'aperçoit cet amour de tous et cette adoration de Dieu qui accompagnent le vrai chrétien dans tous les orages de la vie, et répandent sur ses douleurs, ses craintes et ses humiliations, un rayon de joie tempérée, mais ineffable et abondante. Caractère inflexible et esprit changeant, il éprouva l'affreux malaise de la haine, et tour à tour païen, catholique, hérétique et hérésiarque, il ne goûta pas les tranquilles satisfactions d'une intelligence d'accord avec elle-même. Il employa la vigueur et la souplesse de son esprit à la défense de la foi; l'énergie et l'intrépidité de son caractère à braver pour elle les plus grands périls. Il ne recueillit ni affection ni honneurs; mais, à mesure qu'il avançait en âge, le nombre de ses amis allait toujours en décroissant, et il n'eut jamais que quelques disciples. Sa vie fut longue et triste. Peut-être est-il bon de ne pas en dire davantage.

---

cevoir
il cont
ties.
quel
poi
sa
ét
l
l

ITRE V.

ÉTAT DE L'ÉGLISE

AUX IIe ET IIIe SIÈCLES.

...minant l'histoire du christianisme, on ... événements se succéder, le théâtre s'agran... les acteurs se multiplier rapidement. Elle ...meure que peu de temps enfermée dans la ...graphie de quelques hommes; elle comprend bientôt la marche et le développement de l'esprit humain dans une de ses plus importantes fonctions, l'établissement d'une doctrine religieuse.

Bien des siècles avant la venue de J.-C., l'Asie mineure, la Perse, l'Égypte et la Palestine avaient vu naître divers systèmes de cosmogonie. Le Zend-avesta des Persans, les écoles platoniciennes des Grecs, les mystères des Égyptiens et la Kabbale des Juifs, tous ces systèmes avaient entre eux plusieurs points d'une frappante analogie. Le dernier surtout paraît être un assemblage et un mélange

du Zendavesta et des mystères égyptiens, et je ne pense pas qu'on puisse admettre la justice des prétentions juives, qui font descendre la Kabbale des livres même de Moïse. Il est plus vraisemblable qu'à l'époque de leur captivité, les Hébreux aient adopté une partie des doctrines égyptiennes, que pendant leur séjour chez les Persans ils aient reçu quelques-uns des dogmes du Zendavesta, et que plus tard, c'est-à-dire environ deux siècles avant notre ère, les doctrines platoniciennes s'étant répandues parmi les juifs d'Alexandrie, un homme de leur nation, nommé Philon, en forma un système moitié philosophique et païen et moitié mystique et kabbalistique, et que, sans prétendre à la fondation d'un dogme religieux, il se contenta d'établir une école. Toutes ces doctrines reconnaissaient un Être suprême et incompréhensible. Les unes le nommaient la *lumière*, d'autres l'*intelligence*, d'autres le *temps sans bornes*. L'idée commune à tous ces systèmes était la distance immense existant entre l'Être suprême et le monde terrestre, et l'impossibilité pour cette *lumière* si parfaite de créer quelque chose d'aussi défectueux que le séjour des hommes et les hommes eux-mêmes. Pour résoudre cette difficulté, les Persans, comme les Égyptiens, les Platoniciens comme les Philoniens, s'accordèrent dans la formation d'une chaîne plus ou moins longue, ou d'une suite d'êtres

plus ou moins nombreux qui perdait de sa perfection à mesure qu'elle s'éloignait de l'Être suprême, jusqu'à ce que, arrivée enfin à un degré suffisant de détérioration et de faiblesse, le dernier des anneaux de cette chaîne donna naissance au monde matériel. Mais en reculant ainsi la difficulté, aucun n'est parvenu à la résoudre, car si l'Être suprême et parfait ne peut créer l'imperfection qui est un peu de mal mêlé à beaucoup de bien, il ne pourra créer que des êtres égaux à lui, c'est-à-dire parfaits, qui, à leur tour et quelque nombreux qu'on se plaise à les imaginer, ne sauraient introduire dans le monde un principe qui leur est étranger, le *mal*. Les uns se contentaient de cette explication, et l'étendaient jusqu'à la création du mauvais principe lui-même qu'ils regardaient comme originairement émané de Dieu; les autres, plus conséquents, admettaient un dualisme complet, faisaient l'esprit du mal contemporain et rival de l'Être suprême, et établissaient entre eux une lutte qui devait se terminer par le triomphe du bon principe et l'extermination du principe opposé.

Tous ces différents systèmes admettent l'existence de trois principes qui ne font qu'un. Le Zendavesta les nomme la lumière, l'intelligence et la science; la Kabbale, la lumière, le principe et la vie; Sanchoniathon, l'esprit, le propre principe

de l'esprit qui s'unit à lui, et le *mot* ou la mère qui est le fruit de cette union; et Philon enfin, le disciple de Platon, enseigne l'existence de l'Être suprême, du *logos* ou de la parole, et de la science ou de la *sophia*. Tous admettent que l'homme, ou pour mieux dire son âme, emprisonnée dans ce monde matériel, et aspirant à jouir de la lumière éternelle, ne peut y parvenir qu'à l'aide de l'une des émanations de l'Être suprême qui la protége et veut la racheter. Le Zendavesta attribue cette mission sublime à Sosiosch, prophète envoyé de Dieu, qui régénérera la terre, et qui jugera les bons et les méchants. La Kabbale réserve cette grande entreprise à l'Être suprême lui-même; et Philon y fait participer tour à tour le *logos*, la *sophia*, et des anges d'un ordre inférieur.

Au milieu de ces dogmes mystiques et de ces doctrines philosophiques, une religion nouvelle s'établit tout à coup. Celle-ci admit ce qu'il y avait de plus positif dans les anciennes croyances, rejeta tout ce qui était obscur et superflu, remplaça le raisonnement par la foi, expliqua les mystères par les miracles, personnifia les abstractions, obéit enfin au caractère du peuple où elle avait pris naissance. Je veux parler de la religion chrétienne. Il n'y eut plus qu'un Dieu qui créa le ciel et la terre, le bien et le mal, la vertu et le péché. Ce qui avait semblé incompatible à Zoroastre, aux

Égyptiens et à Philon, fut concilié par les chrétiens, qui répondaient à toutes les objections : « Dieu « est tout-puissant. » Les trois principes qui se retrouvent dans les anciennes cosmogonies furent conservés en même temps que personnifiés. La rédemption enfin était accomplie ; le fils de Dieu était descendu sur cette terre, et y avait rempli toutes les conditions imposées par son père. Il avait vécu dans la pauvreté et la persécution ; il avait donné l'exemple de la résignation et de la charité ; il avait souffert ; il était mort ; le rachat des âmes n'était plus un dogme spéculatif, c'était une prophétie réalisée, un bienfait opéré ; la bonne nouvelle était annoncée et les hommes pouvaient s'en réjouir.

Cette doctrine, sortie d'un village de la Galilée, prêchée par de pauvres pêcheurs, et persécutée dès sa première apparition, frappa cependant toutes les imaginations, étonna les puissants, fit réfléchir les sages, convertit d'abord un grand nombre de Juifs, s'étendit dans les contrées lointaines, et pénétra enfin dans les castes des prêtres et dans les écoles des philosophes. Il y eut des chrétiens en Égypte, en Grèce et en Asie, mais les sectateurs de Zoroastre et les prêtres égyptiens, les disciples de Platon et de Philon et les Kabbalistes, aperçurent les ressemblances du christianisme avec leurs doctrines plutôt qu'ils n'en découvrirent



les différences, et ils modifièrent leurs croyances bien plus qu'ils ne les abjurèrent. Cette direction imparfaite donna lieu à un grand nombre de sectes chrétiennes qui prirent le nom de gnostiques.

Les gnostiques conservaient leurs doctrines nationales, admettaient quelques-uns des dogmes chrétiens, et s'efforçaient de concilier toutes ces croyances au moyen de systèmes qui leur étaient propres et qui ajoutaient encore à l'obscurité de leurs premières opinions. De ces trois éléments qui composaient leurs doctrines, l'élément chrétien était le plus faible, car aucun d'eux n'admit jamais la divinité de l'homme Jésus. L'Église les ayant retranchés de son sein, eux-mêmes, livrés à l'anarchie et privés de l'autorité conservatrice, se divisèrent et se multiplièrent à l'infini. Chacune de ces sectes reçut le nom de son fondateur, et le conserva longtemps après que sa doctrine eut fait place à celle de ses successeurs. Les Persans, les Syriens et les Grecs créèrent de nouveaux dogmes pour condamner les Juifs et leur Dieu. Les Juifs les rejetèrent et les remplacèrent par d'autres. L'esprit d'union et de soumission avait abandonné ces hérétiques. Tous s'accordaient à dire que le monde et la matière n'étaient pas l'œuvre de Dieu. Parfaitement semblables en cela aux sectateurs de Zoroastre, aux Égyptiens et à Philon, ils avaient augmenté le nombre des émanations de Dieu; ils les

faisaient naître deux à deux et de sexe différent; quelques-uns les divisaient en ogdoade, décade et dodécade, la première étant plus parfaite que les deux autres; d'autres les classaient par couples ou *syzigies*, d'autres les nommaient *Eons*.

Le dernier de ces *Eons* avait ordinairement un fils qui était le créateur du monde; quelquefois l'ardeur du désir de rejoindre l'Être suprême, éprouvé par cet *Eon*, s'échappait de lui et formait un être imparfait qui donnait naissance à son tour à une foule d'esprits toujours moins parfaits, jusqu'à ce qu'enfin le dernier né, faible et vicieux, devenant jaloux de ses frères aînés, quittait sa famille, allait dans les ténèbres, y devenait le père d'un grand nombre de mauvais esprits dont le dernier, le plus méchant, était enfin le Satan ou le génie du mal. Le monde avait été créé par le *Démiurgos*, selon les uns fils du dernier des esprits célestes, et selon les autres né du désir du dernier *Eon*. Ce *Démiurgos* était un être imparfait, puisque Satan sortait de sa postérité. Le monde était soumis à sa volonté, mais l'homme, protégé par les esprits supérieurs, pouvait s'y soustraire. Presque tous les gnostiques reconnaissaient trois classes d'hommes ou plutôt d'âmes. Les premières, qu'ils appelaient *hyliques*, étaient toutes matérielles, et dévouées par conséquent à Satan. Les secondes, ou les *psychiques*, composées d'esprit et de matière, de bien et de

mal, tenant à la nature même du *Démiurgos*, étaient destinées à le rejoindre et à jouir du même bonheur que lui : bonheur imparfait en lui-même, mais suffisant pour ceux dont l'âme grossière ne savait concevoir l'idée d'un état supérieur. Les troisièmes, ou les *pneumatiques*, étaient les âmes chéries des esprits célestes. Ceux-ci les secouraient à l'insu du *Démiurgos* qui s'étonnait de leur mérite et de leur bonheur et en éprouvait de la jalousie.

Les *psychiques* pouvaient se métamorphoser en *pneumatiques*, pourvu qu'elles s'élevassent au-dessus des besoins et des désirs de la chair, et qu'elles s'épurassent par la contemplation. Mais ni les *pneumatiques*, ni les *psychiques* régénérées, n'étaient admises immédiatement après leur mort dans le séjour des bienheureux esprits. Il leur fallait d'abord traverser les domaines des esprits inférieurs ou intermédiaires, des fils aînés du *Démiurgos*, et du *Démiurgos* lui-même. Il y avait pour cela des formules au moyen desquelles tous ces esprits jaloux étaient contraints de les laisser passer. Quelques-uns des gnostiques d'Asie admettaient, avec les Orientaux, un dualisme complet. Ils étaient par là dispensés d'imaginer cette longue suite d'êtres partant de Dieu et aboutissant au démon, et ils supposaient celui-ci aussi ancien et aussi indépendant que Dieu même. Dieu et Satan

avaient chacun de nombreuses armées pour combattre entre eux, et ils ne dédaignaient pas de descendre jusqu'aux artifices. La venue du Sauveur était une de ces pieuses ruses employées par Dieu pour le rachat de l'humanité. Jésus-Christ était un homme plus parfait que les autres, et digne par là de recevoir le *Christos* ou l'esprit céleste, le fils du père, qui descendit en lui au moment où il reçut le baptême de saint Jean. Dès lors commença sa divinité, son don de prophétiser et de faire des miracles. Les hommes, poussés et inspirés par le *Démiurgos* ou par Satan, à persécuter celui qui venait les sauver, allèrent jusqu'à le faire mourir. Mais l'esprit divin, le *Christos*, ne pouvant ni souffrir, ni mourir, se retira alors du corps de Jésus, le laissa agonisant sur la croix, et retourna auprès de son père lui rendre compte de la victoire qu'il venait de remporter.

D'autres gnostiques disaient au contraire que Jésus-Christ était en effet le fils de Dieu, mais que, ne pouvant s'allier à la matière, il n'avait pris que l'apparence d'un corps. Les Orientaux, et généralement les gnostiques des gentils, disaient aussi que le Dieu des Juifs n'était autre chose que le créateur du monde, le *Démiurgos*, le père de Satan et l'ennemi de la perfection. Ils rejetaient les anciens codes sacrés du vieux Testament, et quelques-uns allaient jusqu'à prétendre réhabiliter

tous les hommes condamnés par la bible, en commençant par Caïn et par les habitants de Sodome et de Gomorrhe, et en terminant par Judas Iscariote. Les conséquences morales de ces doctrines étaient ordinairement favorables aux mœurs. La condamnation de la matière et le besoin de se séparer d'elle, faisait que les gnostiques s'interdisaient tous les plaisirs qu'elle procure, et se renfermaient dans les jouissances de l'esprit. Quelques-uns cependant prétendaient que les abstinences et les mortifications étaient bonnes pour les *psychiques*, qui avaient besoin de se purifier avant de tenter le passage du séjour du *Démiurgos*, mais que les parfaits ou les *pneumatiques* étaient au-dessus de ces considérations, et qu'ils pouvaient se livrer à tous les penchants matériels, sans pour cela souiller aucunement leur âme déjà détachée et indépendante de leur corps.

C'est chez les Juifs que parurent les premiers gnostiques, car c'est en Judée que le christianisme s'établit d'abord, et que, s'introduisant dans les diverses écoles juives, il en altéra les doctrines, et commença par les réduire en sectes chrétiennes. Les premiers chefs des gnostiques furent Simon le magicien, Ménandre, Cérinthe, Ebion, Saturnin et Bardesanes; mais à mesure que le christianisme s'étendit au loin, il pénétra dans des doctrines encore plus bizarres et donna naissance à Valen-

tin, à Marcion, à Basilides, à Priscillien, et à une infinité d'autres chefs de gnostiques. Les dogmes chrétiens avaient été d'abord d'une simplicité extrême. Les apôtres, occupés de fonder des églises, de prêcher l'évangile, de réformer les mœurs et de se soustraire ou de résister aux persécutions, les apôtres n'avaient eu ni le temps, ni l'occasion d'établir d'une manière bien précise les dogmes de la cosmogonie, de l'anthropologie et de la théogonie chrétiennes. Mais la nécessité de combattre fit trouver plus tard des armes aux chrétiens. Les lacunes qui se trouvaient d'abord dans leurs doctrines, permirent aux gentils et aux Juifs de les adopter en modifiant légèrement leurs propres croyances. De là dérivèrent les hérésies les plus étranges et les plus variées; et c'est alors que les orthodoxes intervinrent et entreprirent de les réfuter et de les combattre. A mesure que des hérésies se formaient et développaient des doctrines dont les conséquences pouvaient attaquer les dogmes fondamentaux du christianisme, les Pères de l'Église, les évêques et les successeurs des apôtres s'empressaient d'opposer de nouvelles théories à ces théories dangereuses. Du moment qu'un principe était posé par l'Église, les orthodoxes en interdisaient la discussion. Les dogmes des véritables chrétiens ne sont ni plus clairs ni plus compréhensibles que ceux des gnostiques, mais ils sont plus



simples, parce que leur explication n'en fait point partie. En combattant les gnostiques des gentils, les chrétiens se rapprochèrent des lois juives et des codes sacrés que saint Paul avait paru assez disposé à abandonner, car ces gnostiques rejetaient les prophètes, et ceux-ci avaient annoncé la venue de Jésus-Christ. En combattant les gnostiques de tous les pays, ces redoutables adversaires du christianisme des premiers siècles, les orthodoxes parvinrent peu à peu à compléter l'ensemble de leurs doctrines, et à former une puissante et rigoureuse déduction des vérités si simples annoncées par Jésus-Christ. Ces conséquences logiques mais inexplicables furent acceptées par tous les orthodoxes qui composaient l'Église : ils les imposèrent sans les comprendre ni les développer; ils attachèrent le salut des âmes à une aveugle et volontaire soumission de l'esprit; ils condamnèrent les doutes, interdirent les recherches, et dès lors le christianisme réalisé s'annonce comme le fondateur et l'organisateur de la société nouvelle.

Les gnostiques avaient concouru par leur opposition à ce grand résultat. Le dogme chrétien formulé, leur mission providentielle était remplie, et ils devenaient désormais inutiles. Aussi disparurent-ils bientôt. Le germe de dissolution qui était en eux se développa rapidement; les sectes se divisèrent; les chefs furent abandonnés; les

disciples formèrent de nouvelles écoles qui, à leur tour, se partagèrent à l'infini, jusqu'à ce que, peu à peu, toutes se réunirent aux orthodoxes et à leur inaltérable doctrine. On ne trouve plus de sectes gnostiques après le sixième siècle de notre ère. Et si plus tard de nouvelles hérésies se sont montrées, si elles ont admis quelques-uns des dogmes gnostiques, il ne faut pas cependant leur chercher une descendance non interrompue de ces premiers hérétiques. Il faut plutôt en reconnaître la cause dans cette uniformité de l'esprit humain qui recommence si souvent la route qu'il a déjà parcourue, et tandis qu'il croit découvrir de nouvelles lois, proclamer de nouvelles vérités, ne fait que répéter ce qui a été déjà enseigné et ce qui a été déjà combattu sous une autre forme.

Après avoir rapidement exposé l'histoire du gnosticisme, avoir fait connaître ses sources, tracé sa route et raconté sa décadence, il reste à montrer quel était, à cette époque, l'état de l'Église catholique. Je vais indiquer comment elle se répandit sur la terre, attira dans son sein les plus beaux esprits des diverses nations, forma des écoles de philosophie et de saintes lettres, comment enfin

elle subit l'influence du caractère et des habitudes des peuples qui l'adoptèrent.

Dès le premier et le second siècles de notre ère, le christianisme avait pénétré chez les nations les plus obscures et les plus reculées; car en 189 le pape Éleuthère reçut un message de Lucius, roi de la Grande-Bretagne, qui le priait de l'instruire dans la religion chrétienne. Plus tard, c'est-à-dire vers l'année 211, Tertullien déclare, dans son traité contre les Juifs, que « diverses nations des Gétules et des Maures, l'Espagne tout entière, diverses contrées des Gaules, quelques provinces de la Grande-Bretagne inaccessibles aux Romains, les Sarmates, les Daces, les Germains, les Scythes et plusieurs autres nations, provinces et îles cachées et inconnues aux Romains, avaient embrassé le christianisme. » Quoiqu'il soit permis de soupçonner Tertullien de quelque exagération, il faut au moins supposer que toutes ces nations avaient reçu des missionnaires et ne s'étaient pas opposées à l'établissement de quelques églises. Mais ces églises étaient occupées par des étrangers; ces peuples recevaient l'instruction qui leur était apportée du dehors; le christianisme pénétrait parmi eux plutôt qu'il ne s'y établissait.

La religion nouvelle était représentée sur la surface de l'empire par trois principales églises : l'église d'Asie, l'église d'Afrique et l'église romaine.

La première de celles-ci se divisait à son tour en église juive, en église grecque et en église de l'Asie mineure.

Les Juifs supportaient avec peine le joug d'une morale pure et sévère. Naturellement emportés et déréglés, ils essayèrent plusieurs fois de se soustraire aux austères enseignements de la religion chrétienne. Les hautes questions du dogme n'étaient pas de leur compétence, à moins qu'elles ne leur servissent à attaquer quelques-unes des croyances qui blessaient leur orgueil ou qui froissaient leurs passions. Aussi voyons-nous les hérétiques appartenant à ce peuple, tels que Simon le magicien, Ébion, Cerinthe, s'élever violemment contre la divinité de Jésus-Christ, non pas parce qu'elle dépassait la portée de leur intelligence, (car pouvaient-ils mieux comprendre le péché originel, le buisson ardent, le serpent d'airain et tous ces mystères de la loi juive?) mais parce que leur fierté se révoltait contre l'idée de rendre hommage au crucifié. Ces mêmes hommes traitaient avec mépris et avec colère les commandements rigoureux des chrétiens. Tous condamnaient la pauvreté, la chasteté, l'humilité ; ils affectaient dans leurs écrits et dans leur conduite une respectueuse déférence pour les appels de la chair, choisissant dans les anciennes et dans les nouvelles écritures les livres et les passages qui convenaient le mieux à leurs pen-

chants. Ils ne suivaient plus la loi juive, sans suivre pour cela la loi chrétienne.

Mais les Juifs avaient atteint le terme de leur prospérité et de leur existence. En même temps qu'une loi morale plus parfaite que la leur s'était établie au milieu d'eux, une force matérielle plus puissante que la leur les avait abattus et conquis. Incapables de se soumettre à l'une comme d'embrasser l'autre, ils essayèrent de s'insurger contre toutes les deux, et ils perdirent dans leurs vaines et opiniâtres luttes, l'existence politique et l'existence spirituelle.

Leur nation, leur loi, leur religion succombèrent avec leurs zélateurs et leurs hérétiques, et leur nom même disparut bientôt dans l'histoire.

Les Grecs avaient conservé cet esprit fin, élégant et peu grave, plus occupé de la forme que du fond des choses, moins épris de la pensée que de la parole, qui leur donna de si habiles logiciens, de si adroits sophistes et de si éloquents orateurs. Leur église se ressentit de cette disposition naturelle. Les hérésies qui assiégèrent à cette époque le christianisme, et qui roulaient sur des questions de haute métaphysique, ne pénétrèrent pas en Grèce. Ce qui occupa, ce qui intéressa les Pères de ces églises, ce fut de réfuter les calomnies des païens et des hérétiques, de prouver que les chrétiens n'étaient ni nuisibles, ni même inutiles à

l'état; qu'ils n'étaient pas inconséquents, et qu'ils comprenaient bien les textes des saintes Écritures. Presque tous les apologistes des chrétiens, Quadrat, Aristide, Justin, Athénagore et Miltiade, sont Grecs. Les orateurs les plus abondants, ceux dont le style est le plus fleuri, le caractère le plus conciliant et la morale la moins austère, tels que saint Denys de Corinthe et saint Jean Chrysostome, sont aussi Grecs. On s'attend toujours, en étudiant l'histoire de cette église, à voir éclater entre elle et le reste des catholiques un différend assez vif pour séparer les hommes, quoique la question ne soit pas assez importante pour séparer les croyances. Cette église, peu accessible aux hérésies, était en effet réservée au schisme.

L'Asie mineure, où tant de peuples s'étaient rencontrés sans s'établir, toujours colonisée et jamais constituée, ouverte à tous les conquérants et conservée par aucun; toujours province et jamais état, l'Asie mineure, qui avait reçu l'esprit de chacun de ses maîtres sans en adopter un qui lui devînt propre, apporta, dans la construction de son église, son défaut de consistance et d'originalité. Ses Pères, tels que saint Ignace, saint Polycarpe, saint Polycrate et saint Théophile, hommes vertueux et éclairés, ont contribué à l'illustration de l'Église bien plus qu'à sa formation. Ses nombreux hérétiques n'ont rien inventé. Habitués à voir des

maîtres nouveaux renverser les maîtres anciens, ils ont transporté ces bouleversements dans l'Église. Chaque hérésiarque s'est annoncé comme prophète, Esprit saint, fils de Dieu et Paraclet. Du reste ils n'innovaient pas en matière de dogme, et, pourvu qu'on leur passât leurs qualités surhumaines, ils se montraient assez disposés à respecter et à conserver le fond de la doctrine chrétienne. Leur morale était plus sévère et leur conduite plus pure que celle même des orthodoxes. Marcion, Montan et Barbesanes, les principaux hérésiarques de l'Asie mineure, furent bientôt effrayés de leur indépendance, et essayèrent à plusieurs reprises de rentrer dans la communion générale. Quelques-uns s'efforcèrent de prouver que leur croyance ne différait en rien de celle des catholiques; d'autres confessèrent leurs erreurs et en demandèrent humblement pardon. Ceux qui l'obtinrent ne s'en montrèrent pas longtemps dignes. Ils retombèrent dans de nouvelles ou dans leurs anciennes hérésies. La stabilité n'était l'apanage ni de ce peuple, ni de cette église. Le christianisme y produisit plus de fleurs qu'il n'y poussa de racines, et son œuvre, bientôt interrompue, ne laissa que de faibles traces en Asie mineure.

La seconde des grandes classifications dans lesquelles j'ai essayé de ranger les églises de ces premiers siècles, est l'église d'Afrique. Celle-ci comprend l'église de Carthage et celle d'Alexandrie. La

première, entièrement africaine, donna naissance à des croyances fermes, à des erreurs opiniâtres, à des haines grossières, à des amitiés ardentes; à des hommes violents, passionnés, austères; à des penseurs hardis et à des écrivains incorrects. La seconde, où l'esprit grec s'était heureusement mêlé au génie africain, fournit à l'Église ses plus dangereux adversaires et ses plus glorieux défenseurs. Les spéculations africaines s'emparèrent des systèmes grecs, car il appartient à la pensée de soumettre la parole, et de la plier à son usage. Elles lui empruntèrent cette clarté d'exposition, cette distinction des parties, ce résumé de l'ensemble, qui font du langage un si admirable instrument; elles les appliquèrent à des questions sublimes, à des théories profondes, à des disputes admirables; elles les échauffèrent de la vivacité de leurs images, et les ennoblirent de la grandeur de leurs conceptions.

Jamais l'esprit n'a régné avec plus d'éclat que dans cette école de saintes lettres contemporaine de la première église d'Alexandrie, qui vit briller, dans sa chaire et sur ses bancs, saint Pantène, saint Clément d'Alexandrie, saint Alexandre, plus tard évêque de Jérusalem, saint Denys d'Alexandrie, Origène et Tertullien. A côté de cette célèbre école, où tant de grands hommes se formèrent, où de si admirables génies apprirent à se connaître eux-mêmes et à se faire comprendre aux

autres, une école de philosophie, sa compagne bien plus que sa rivale dans la généreuse entreprise d'éclairer les intelligences, s'éleva, sous la direction de saint Ammon, philosophe platonicien et chrétien. Celui-ci essaya d'accorder ensemble Aristote et Platon, et de mettre un terme à l'inimitié que les disciples et les admirateurs de ces deux philosophes nourrissaient entre eux. Mais sa pensée la plus intime fut de montrer que tous les grands penseurs des temps anciens, ses maîtres en philosophie et en morale, ces contemplateurs du monde et de ses lois, ces explorateurs de ses causes et de son principe, avaient tous senti plus ou moins distinctement la vanité des croyances établies, et la nécessité d'une révélation universelle et éclatante, qui répondît à cette révélation vague et intérieure que leur âme écoutait avec étonnement. Saint Héracléas et Origène Adamante furent ses élèves chrétiens; Origène, le platonicien, Plotin et Olympe, suivirent ses doctrines philosophiques sans partager ses croyances religieuses. Dieu accorda à ces grands exécuteurs de ses volontés, de nombreuses années, un esprit de bonne heure exercé et sûr, et longtemps ferme et vif. Saint Pantène parvint à un âge assez avancé pour recommander Origène, disciple de son disciple saint Clément d'Alexandrie, à son autre élève saint Alexandre de Jérusalem.

Origène commença à enseigner aux catéchumènes à l'âge de dix-sept ans, et ne cessa de s'occuper et d'écrire jusqu'à sa mort qui le trouva âgé de soixante-neuf ans. Sa pauvreté était extrême, et son génie si fécond fatiguait sept secrétaires par jour. Aussi, comme nous l'avons vu, son ami saint Ambroise, jouissant d'une haute position et d'une grande fortune, subvenait à tous ses besoins, payait les secrétaires, achetait les livres et nourrissait le sobre et simple Origène. Ces deux amis, versés dans les sciences, et habiles dans l'art des interprétations et des explications, se consultaient l'un l'autre, se soumettaient leurs travaux, et suivaient les conseils qu'ils se donnaient mutuellement.

Tertullien, païen d'abord, se convertit fort jeune, et écrivit aussitôt son premier ouvrage sur les inconvénients du mariage. Depuis il n'interrompit ni ses études ni ses travaux jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, terme de sa vie. Ces hommes admirables vivaient en même temps; ils étaient amis; ils travaillaient de concert à la solution des plus grands problèmes qu'il soit donné à l'humanité d'étudier. Ils étaient doués du plus puissant esprit; ils disposaient du langage le plus travaillé et le plus parfait; ils marchaient vers le but le plus digne des efforts humains. Mais quelles sont les choses d'ici-bas qui ne portent pas en elles le germe de leur propre destruction? Quel est l'es-

prit que la règle ne gêne et que la liberté n'expose? Les Africains ne surent jamais se soumettre aux opinions qu'ils ne partageaient pas. L'examen les égara. Livrés à la recherche des vérités incompréhensibles, abandonnés au jugement individuel, au lieu de suivre les voies de l'Église ils marchèrent dans la route par eux tracée ou choisie, entraînés par l'ardeur de leur esprit, absorbés par la préoccupation du but, attachés au résultat de leurs rêveries comme à la vérité même, ne reconnaissant d'autre droit que celui de la raison, de cette docile servante que l'esprit traîne après lui, sur laquelle il s'appuie dans tous ses écarts, et que la religion catholique a soumise avec son maître. Saint Clément, Origène, Tertullien, sont tombés dans l'hérésie. Ils ont trouvé la doctrine chrétienne trop facile. Ennemis de leur chair, ils l'ont maltraitée; ils ont accusé les catholiques de relâchement et de mollesse. D'autres hérétiques, plus hardis et moins austères, tels que les Carpocratiens, les Basilidiens, les Valentiniens, les sectateurs d'Hermogène et de Praxeas, attaquèrent les dogmes catholiques. En vain quelques orthodoxes fidèles, tels que saint Cyprien, évêque de Carthage, saint Denys et autres, s'efforcèrent de maintenir la paix dans l'Église. L'esprit d'examen y avait pénétré, et avait empêché toute organisation. Nous verrons peu à peu ce superbe édifice s'ébranler et crouler sous les

coups répétés de ceux-là même qui avaient le plus contribué à l'ériger.

Je viens maintenant à la troisième église, à l'église romaine. Longtemps Rome avait imposé par la force ses lois au monde. Mais les choses humaines sont ainsi ordonnées que le principe de leur force devient souvent la cause de leur fin, et que leur grandeur amène leur affaiblissement. Rome occupait le monde; ses armées le couvraient, son pouvoir était concentré dans la main d'un seul homme. Le fardeau était trop lourd. Les empereurs, élus le plus souvent par une faction inconnue aux provinces reculées et aux troupes éparses, étaient dominés par les uns, haïs par les autres, méprisés par tous. Les soldats, las d'obéir aux ordres d'un maître subalterne, choisissaient alors un nouvel empereur dans leurs rangs. Chaque armée suivait cet exemple, et tous ces empereurs d'un jour, élevés dans les camps et embarrassés de leur pouvoir, se cherchaient, se rencontraient, et vidaient dans un combat la périlleuse question de l'empire. Le vainqueur ne parvenait pas toujours à Rome; mais, détrôné quelquefois avant d'être entré dans sa capitale, il payait de sa vie son élévation, et laissait l'empire en proie à de nouvelles agitations, à de nouvelles luttes. Le sang des barbares, mêlé à celui des Romains, avait retrempé leurs forces et troublé leur

prudence. Rome politique était descendue dans l'arène, un autre pouvoir était appelé à lui succéder.

L'Église était fondée, la hiérarchie constituée, l'administration organisée. L'esprit romain, droit, sensé, prompt dans ses projets, ferme dans ses résolutions, également habitué au commandement et à l'obéissance dans les règles établies; cet esprit qui ne se plaisait guère dans les abstractions spéculatives, mais qui en cherchait aussitôt l'application, voulait l'ordre, et ne le trouvant pas dans le gouvernement, il le chercha et l'apporta dans l'Église. Les papes, du haut de leur siége de Rome, acquirent bientôt une immense influence sur les églises étrangères. Ne cherchez point parmi eux de grands esprits, des génies créateurs, des orateurs éloquents, de profonds philosophes. Ne cherchez pas des théories nouvelles, d'ingénieuses interprétations, de spécieux raisonnements. Mais contentez-vous de trouver en eux des esprits simples, des convictions fermes, une modération constante et une foi entière. La perfection idéale n'est pas le but de leurs efforts. Ils s'intéressent d'abord aux provinces voisines de Rome; ils travaillent à leur instruction, et, à mesure qu'ils ont réussi, ils poussent plus loin leurs vœux et leurs tentatives. Ils ne s'efforcent pas de pénétrer le sens des mystères, ils se contentent de ne pas perdre la

mémoire des explications incomplètes qu'ils ont reçues de leurs prédécesseurs; ils ne vont pas à la recherche des hérétiques pour les réfuter, les confondre et les ramener à eux; ils se contentent de préserver leur église de semblables erreurs, et, lorsque les évêques d'Asie ou d'Afrique les consultent sur des questions soit de discipline, soit de dogme, ils répondent par les décisions antérieures de l'Église; peu attachés à leur propre opinion, inébranlablement fidèles à celle des Pères.

Parfaitement homogène au peuple qu'elle gouvernait, aucune discorde ne vint de longtemps troubler cette église. Saint Victor seul, par son violent attachement à la pâque des Occidentaux, se sépara un instant des églises d'Orient; mais bientôt apaisé par saint Irénée, évêque de Lyon, il rentra dans les voies de modération constamment suivies par ses prédécesseurs. Saint Victor d'ailleurs était africain. Une seule hérésie pénétra à Rome sous le même pontificat, et cette exception même témoigne de l'esprit d'unité dominant chez les Romains, car cette hérésie était celle de Praxéas et des Patropassiens. Elle fut bientôt étouffée.

Il ne faudrait pas dédaigner cette constante médiocrité des premiers papes. L'équilibre et la mesure sont de belles choses quand un mouvement modéré mais continu les anime et les vivifie. Les

papes des deux premiers siècles ont préservé leur église des troubles, des hérésies, des schismes. Ils ont marché vers un même but dont ils ne calculaient pas la distance, qu'ils ne désespérèrent par conséquent jamais d'atteindre, et duquel ils se sont prodigieusement approchés. Si je pouvais m'exprimer ainsi, je dirais que l'Afrique a été l'esprit du christianisme; la Grèce, la parole, et Rome, l'action. L'esprit s'est perdu, la parole est devenue stérile, et l'action, héritant de l'un et de l'autre, en usant sans excès, les mêlant sagement ensemble et leur donnant le mouvement, leur a conservé la vie.

Cette conclusion est triste. En étudiant l'histoire des églises grecque et africaine, on se sent assez disposé à abandonner la première; mais cette pensée si forte et si élevée au-dessus du monde, qui forme l'essence de la seconde, intéresse et attache. On est saisi d'un sentiment d'admiration et de respect pour ces hommes ascétiques, dévoués à une idée, faisant d'elle l'étude et le soin de toute la vie, renonçant au monde, se plaisant à la douleur et aux privations, afin que leur âme soit plus détachée de ce corps matériel, et qu'elle puisse s'abîmer plus facilement dans les profondeurs de sa mystérieuse existence. Ces hommes se sont trompés; l'avenir s'est refusé à leurs espérances, et l'humanité à leurs idées.

La part de l'esprit contemplatif est assez belle; son instrument comme son résultat, c'est sa pensée. Il est pur, il est heureux en dehors des agitations de ce monde; il se sent attiré et remonte toujours vers son principe. Seulement, s'il lui arrive de descendre de ses hauteurs et de se mêler aux faits, il se voit bientôt dépasser par un esprit moins élevé mais plus pratique, par le simple bon sens.

CHAPITRE VI.

ÉTAT DU CHRISTIANISME

DANS LA SECONDE MOITIÉ DU IIIe SIÈCLE.

Les persécutions sans cesse renaissantes, la pauvreté des ministres de l'évangile, l'austérité de leurs enseignements et la barbarie du monde ne pouvaient arrêter ni ralentir le progrès et l'accroissement de la religion chrétienne. Dès le milieu du IIIe siècle de notre ère, de courageux et persévérants évêques étaient venus s'établir et apporter de sublimes leçons chez les peuples européens.

Lyon, Toulouse, Vienne, Arles, Narbonne, Paris, Clermont en Auvergne, Limoges, Bourges, Sens, Rouen, Évreux, Auxerre, le Mans, Mende, Angoulême et bien d'autres villes de la Gaule, avaient reçu de leurs évêques les germes de la société nouvelle. Saint Zénon était évêque de Vérone; saint Fructueux, de Tarragone en Espagne. L'Angleterre eut des martyrs qui périrent sous Dioclétien.

Dieu voulant établir des rapports salutaires entre ses envoyés et les nations barbares, variait ses moyens, et paraissait vouloir dérober au monde la connaissance de ses desseins. Tantôt de pauvres missionnaires, quittant leurs parents et leurs proches, abandonnant leurs biens et leur pays, échappés à peine à la persécution des empereurs, allaient s'exposer à la persécution des peuples, et s'estimaient heureux de leur laisser comme héritage une lueur de la vérité; tantôt ces peuples eux-mêmes, chassés de leurs contrées désertes et attirés par de plus doux climats, se répandaient sur les terres des méridionaux, dévastaient leurs campagnes, enlevaient leurs richesses et les emmenaient captifs. En 262, et plus tard encore, les Scythes et les Goths envahirent l'Asie, la Thrace et la Grèce; les Sarmates, l'Illyrie; les Germains, les Gaules, l'Espagne, l'Italie et l'Afrique. Dès lors commença pour ces peuples la ruine de la barbarie, même dans les cas où ils furent forcés d'abandonner leurs conquêtes, car ils ramenèrent alors dans leur patrie des chrétiens prisonniers.

Les empereurs eux-mêmes, convaincus de l'inutilité des supplices, avaient quelquefois recours à d'autres moyens pour vaincre l'opiniâtreté des chrétiens. Plusieurs évêques, tels que saint Cyprien de Carthage et saint Denys d'Alexandrie, furent exilés; d'autres, tels que saint Grégoire

Thaumaturge et saint Cyprien lui-même, sentant la nécessité de conserver un chef à leur peuple menacé, instruits d'ailleurs par l'erreur des Montanistes et des Tertullianistes à ne pas affronter inutilement le danger, se retirèrent à l'écart pendant la persécution. Ils allèrent dans le désert, ou chez les nations barbares, répandre sur elles les bénédictions dont ils étaient les dépositaires et leur transmettre la loi du Christ.

Vers l'année 249, un jeune chrétien nommé Paul fuyait la persécution et se cachait à la campagne dans la maison de sa sœur dont le mari était païen. Les menaces du gouverneur effrayèrent ce dernier, qui reprocha à sa femme les périls auxquels l'exposait sa piété fraternelle. Témoin de ces reproches, Paul voulut y soustraire sa sœur. Il la quitta, se retira dans les montagnes, s'enfonça de plus en plus dans le désert, et trouva enfin une grotte spacieuse fermée par une pierre, cachée par des broussailles, et rafraîchie par une fontaine. Il s'y établit et y demeura quatre-vingts ans. Ce fut le premier ermite. C'est ainsi que commençait à se manifester ce désir ardent de solitude, ce besoin de contempler en silence la grandeur de Dieu, cette pieuse soumission à la tendre sollicitude d'une religion qui interdit l'attachement à la terre, afin qu'on puisse la quitter sans regrets. Plus tard l'on vit un jeune homme chargé du soin de sa sœur

orpheline, assister aux offices divins, tressaillir en écoutant ces mots prononcés jadis par Jésus et répétés par le prêtre : *Quittez votre père, votre mère, vos parents, vos amis, vos biens, et suivez-moi.*

Frappé par ces paroles comme par un avertissement supérieur, le jeune chrétien quitta l'église, nourrissant déjà dans son esprit des projets de retraite qu'il ne tarda pas à exécuter. Il vendit ses propriétés et celles de sa sœur, et employa la somme qu'il en retira à ce qu'il regardait comme le placement le plus utile. Il la donna aux pauvres, confia sa sœur à de saintes femmes, et se retira dans le désert où il passa le reste de sa vie, paraissant à de rares intervalles chez les hommes, luttant contre ses penchants, résistant à ses désirs, imposant silence à ses affections et les maudissant comme des piéges du démon. Cet ermite, qui excita l'admiration des fidèles et le mépris des païens, dont l'exemple fut suivi plus tard par de nombreux imitateurs, et qui peut justement être considéré comme le fondateur des ordres monastiques, était saint Antoine.

Le christianisme à cette époque vit naître dans son sein des sectes qui n'avaient rien emprunté ni aux religions ni aux écoles étrangères. Aussi longtemps que les dogmes chrétiens s'étaient répandus chez des peuples possédant une philo-

sophie et des mystères religieux, ils s'étaient mêlés à ces éléments pour les convertir et avaient formé des opinions intermédiaires plus ou moins vraies, plus ou moins erronées, selon que le christianisme avait plus donné ou qu'il avait plus reçu. Les sectes gnostiques avaient été le résultat de ce mélange ou pour mieux dire de cette invasion progressive du christianisme dans la philosophie platonicienne et surtout dans les mythes religieux de Zoroastre. Lorsque cette conquête fut achevée ou du moins assurée, le christianisme ne trouva plus devant lui d'autres ennemis à combattre que les vieux souvenirs des Romains et les passions ignorantes des barbares. Son énergique jeunesse et ses vertus suffirent pour le faire triompher des uns et des autres, mais son esprit n'eut point de part dans la lutte. Dès lors cet esprit assez puissant pour renverser et les doctrines des philosophes et les dogmes des Orientaux, se replia sur lui-même, essaya de remonter à sa source, de constater son origine, de décomposer son principe, de connaître son appui. Il devint dangereux et ébranla ce qu'il s'efforçait de consolider.

Les hérésies ne se jetèrent plus en dehors du christianisme ; elles s'agitèrent en lui. On ne s'inquiéta plus de savoir comment le monde avait été créé, comment le mal était sorti du bien, comment l'homme avait contrevenu aux lois de son Créateur.

Ces grands problèmes étaient résolus, et dans la solennelle discussion engagée à ce sujet, Moïse avait vaincu Zoroastre et Platon. Il s'agissait maintenant d'approfondir et d'expliquer les dogmes mêmes du christianisme au moyen des diverses interprétations données aux Écritures. Toutes les hérésies, une exceptée, que l'on rencontre à partir du commencement du IIIe siècle, sont soulevées par ces questions, ou par des différences dans la discipline.

L'ordre et la règle périssent dans l'étendue. Le christianisme n'était plus la croyance de quelques privilégiés, l'appui du cœur, le frein de l'esprit. Ce n'était plus ce lien secret et révéré unissant quelques hommes dans une mystérieuse fraternité, une sublime et chaste union de tendresse et de dévouement. La foule avait envahi l'arche sainte. Elle avait troublé le silencieux recueillement des fidèles peu nombreux qui en faisaient leur demeure. Elle avait grossi leurs rangs et terni leur pureté en mêlant à leur humble et ardente prière les emportements des passions et les calculs des intérêts humains. Désormais le schisme s'ajoute à l'hérésie, la haine à l'esprit de controverse.

Un prêtre de l'église de Carthage, nommé Novat, homme violent, ambitieux et déréglé, supportant avec peine la suprématie de ses chefs, essaya en 248 de s'opposer à l'élection de saint Cyprien à l'épi-

scopat de Carthage. Il ne réussit pas et ne désespéra pas. Pendant trois ans, il travailla à organiser un parti et à répandre des calomnies contre saint Cyprien. Il choisit un chef apparent, nommé Félicissime, qui devait commander sous sa propre direction. Il le fit agir, lui ordonna de se déclarer contre saint Cyprien, lui composa une faction, le fit nommer évêque de Carthage, l'entoura de conseillers fidèles et prudents, et partit ensuite pour Rome, semblable, dit saint Cyprien, à la nuée qui porte en elle la foudre et la tempête.

L'église de Rome, persécutée par l'empereur Dèce, était restée longtemps sans pasteur. Le départ de l'empereur et le calme qui le suivit donnèrent au clergé romain la possibilité de se choisir un évêque. Il appelait saint Corneille à remplir cette dignité au moment où Novat arrivait à Rome. Celui-ci recommença aussitôt ses coupables intrigues. Il rassembla autour de lui les mécontents; il chercha des griefs à Corneille, et mit le trouble dans cette église, jusque-là si pacifique. Fidèle à son système et se réservant toujours la seconde place comme la moins précaire et la moins dangereuse, il choisit un jeune homme nommé Novatien, plein d'éloquence et de savoir, estimé de tous par ses vertus et ses talents, mais peu satisfait du rang qu'ils lui avaient obtenu. Il le mit à la tête de l'opposition qu'il avait formée, le soutint

quelque temps et le fit nommer évêque de Rome. Ces deux schismes fondés par un seul homme et dirigés par lui, suivirent pourtant deux routes différentes et se conformèrent aux circonstances et aux dispositions des pays où ils s'établirent. A Carthage comme à Rome, ils prirent la forme d'une réaction aux coutumes existantes, et ils différèrent entre eux autant que les coutumes variaient entre elles. L'excessive rigueur naturelle aux Africains donna lieu à Félicissime de professer l'excès opposé en recevant dans sa communion tous ceux qui étaient tombés pendant la persécution. Rome au contraire, moins sévère dans la discipline qu'irréprochable pour le dogme, vit les Novatiens affecter une austérité outrée et condamner irrémissiblement non-seulement ceux qui étaient tombés, mais tous ceux qui s'étaient rendus coupables de péchés mortels. Le schisme d'Afrique put se soutenir malgré l'absence de Novat, mais le schisme de Rome succomba bientôt après son départ. La doctrine des Novatiens de Rome passa bientôt chez les Novatiens de Carthage, qui la reçurent et la soutinrent jusqu'au commencement du v[e] siècle.

En 256, saint Cyprien irrité contre ces schismatiques, déclara qu'il ne considérait pas comme valable le baptême administré par eux. Mais saint Étienne, évêque de Rome, blâma hautement la conduite de saint Cyprien, et l'engagea à ne point

y persévérer. Alors on vit se reproduire une lutte entre deux évêques semblable à celle que l'Église avait tristement contemplée entre Victor évêque de Rome et Polycrate évêque de Smyrne. Étienne et Cyprien, tous deux orthodoxes, tous deux confesseurs, admirables appuis de l'église catholique, s'attaquèrent et se condamnèrent l'un l'autre. Saint Étienne déclara qu'il rejetait saint Cyprien de sa communion; saint Cyprien s'éleva contre les prétentions exorbitantes de saint Étienne, qui se regardait comme l'évêque des évêques et comme le chef de l'Église.

La position d'Étienne envers saint Cyprien était semblable à celle que Victor avait prise jadis envers saint Polycrate. C'était toujours, d'un côté, l'évêque de Rome se plaçant au-dessus des autres évèques, pour leur imposer sa loi et sa volonté; de l'autre côté, l'évêque d'une province se révoltant contre la supériorité revendiquée par le successeur de saint Pierre, invoquant le témoignage et l'orgueil des autres évêques, et les sommant de déclarer s'ils reconnaissaient à un de leurs frères le droit de leur dicter des ordres. Mais déjà l'église de Rome avait commencé à acquérir par sa mesure et son attachement aux vieilles traditions, et du consentement même des autres églises, une influence considérable sur elles. D'ailleurs l'esprit dominateur des Romains, étranger à Victor, se

retrouvait dans Étienne; et malgré ses mérites, ses souffrances et ses services, saint Cyprien fut forcé de se soumettre à l'inflexible volonté de l'évêque de Rome.

L'esprit chrétien s'étant porté sur les dogmes mêmes du christianisme, il devait nécessairement s'attacher au plus important de tous, à celui qui en contient à lui seul un plus grand nombre. La question de la Trinité comprenait en elle la divinité de J.-C. et du Saint-Esprit, et par conséquent l'immaculée conception de la sainte Vierge et le mérite du sacrifice offert sur la croix. Cette question, destinée à exciter plus tard de si violents orages au sein de la chrétienté, commença dès la moitié du IIIe siècle à agiter les esprits et à troubler les croyances.

Déjà dans les premiers siècles de l'Église, plusieurs hérétiques, tels qu'Ebion, Praxeas, Novat et autres, s'étaient élevés contre la distinction des trois personnes divines. Mais les esprits occupés ailleurs n'avaient point embrassé cette doctrine. Le moment de se livrer à de semblables recherches, d'approfondir de telles questions et de tomber dans de telles erreurs, était désormais arrivé. Aussi vit-on, en 255, un prêtre de Ptolémaïde, ville de la Cyrénaïque orientale, déclarer hardiment que Dieu ne subsistait véritablement qu'en un seul sujet; mais qu'il parlait, selon les diverses ren-

contres, tantôt comme père, tantôt comme fils, et tantôt comme Saint-Esprit. Sabellius trouva dans son église de nombreux adversaires contre lesquels il disputa obstinément. Ceux-ci eurent recours à saint Denys d'Alexandrie, qui assembla un concile où Sabellius fut condamné comme ennemi de Dieu. Malgré cette prompte condamnation, les Sabelliens formèrent un grand nombre de disciples et se maintinrent jusqu'après la moitié du v[e] siècle.

D'une autre part s'élevait le précurseur d'Arius, Paul de Samosate. Natif de Samosate et élevé à l'épiscopat d'Antioche, il se fit bientôt remarquer par le luxe de ses habitudes et le relâchement de ses mœurs. Sans cesse entouré de femmes, assis dans l'église, sur un siége resplendissant et élevé, interrompu à chaque instant dans ses discours par les bruyants applaudissements de ses créatures, protégé par Zénobie, reine de Palmyre, dont il flattait les erreurs et encourageait les vices, il ajouta bientôt l'hérésie à la corruption et prétendit réformer le dogme en même temps qu'il pervertissait la discipline.

Il commença d'abord par embrasser l'opinion de Sabellius et par nier la distinction des trois personnes. Mais bientôt entraîné par une irrésistible logique, il nia la divinité de J.-C. Il prétendit qu'il n'était qu'un homme n'ayant rien par sa nature de supérieur aux autres. Il avouait que J.-C.

avait en lui le Verbe, la sagesse et la lumière éternelle, mais seulement par opération et par habitation et non par une union personnelle, de sorte que le Verbe l'avait quitté et était retourné au Père, lorsqu'il avait souffert et qu'il était mort. Il mettait en J.-C. deux hypostases, deux personnes, deux Christ et deux fils, dont l'un était fils de Dieu par sa nature et coéternel au Père, n'étant, selon lui, que le Père lui-même; et dont l'autre, fils de David et de Marie, n'était Christ qu'en un sens impropre, n'existait point avant qu'il naquît de Marie, et n'était éternel que dans l'ordre de la prédestination. Il n'avait reçu le titre de fils de Dieu que de la bonté de Dieu, et seulement parce qu'il était la demeure du Fils véritable, lequel était une hypostase et une personne toute différente de lui; en sorte que J.-C. était juste non par sa nature, comme cela est essentiel à Dieu, mais seulement parce qu'il exerçait la vertu et la justice; non par son identité avec le Verbe divin, mais par la communication qu'il en avait reçue. Paul n'osait pas refuser à J.-C. le titre de Dieu, mais il disait que d'homme il était devenu Dieu, soit par la suite de sa vie et par le mérite de ses actions, soit dès sa conception, en vertu de l'habitation du Verbe en lui.

Cette hérésie et la vie déréglée de l'évêque d'Antioche affligeaient profondément les évêques catholiques, qui retenus néanmoins par la consi-

dération de ses richesses et la crainte de sa puissance, n'osaient encore le citer à leur tribunal. Paul lui-même provoqua le jugement des évêques par une lettre peu franche qu'il écrivit à saint Denys d'Alexandrie. Celui-ci lui répondit en le priant de s'expliquer plus clairement. Une polémique pressante et animée s'établit alors entre les deux évêques. Paul s'efforçait de cacher ses erreurs et de désarmer son adversaire par sa fausse douceur. Saint Denys au contraire le poussait sans relâche, l'accablait de questions directes et d'arguments serrés; il l'avertissait qu'il était de ce monde incapable, selon saint Jean, de comprendre les vérités évangéliques. « Vous êtes un serpent, lui disait-il, qui rampe sur le ventre et ne se nourrit que de terre. Vous foulez aux pieds et vous déshonorez le trône de l'église d'Antioche. »

Le courage de saint Denys ne resta pas sans récompense, car il ne fut pas sans imitateurs. Un grand nombre d'évêques s'assemblèrent à Antioche, l'an 264. Paul comparut devant eux, et rejetant hautement les erreurs qui lui étaient attribuées, déclara s'en tenir à la doctrine des apôtres. Heureux de ne point avoir à prononcer de condamnation, les évêques se séparèrent aussitôt. Mais leur départ fut le signal de nouveaux déréglements. De retour à Antioche et s'adressant une seconde fois à Paul, ils le firent convenir de

la perversité de sa doctrine, obtinrent de lui une confession et une rétractation complète, et n'hésitèrent point à s'en déclarer satisfaits. Bientôt pourtant ils se virent forcés de se rassembler encore pour remédier aux tristes effets de leur indulgence passée. Malchion, prêtre d'Antioche, attaqua et réfuta une à une toutes les erreurs dont Paul s'était rendu coupable. Il le convainquit d'hérésie et arrêta les incertitudes du concile, qui condamna et déposa l'hérésiasque en 270.

Cette assemblée d'évêques prit en même temps une délibération importante et dont l'Église eut plus tard à se plaindre. Elle condamna le terme de *consubstantiel*, et déclara que le Fils n'était pas *consubstantiel* au Père. Saint Athanase et saint Basile disent que ce terme fut rejeté, de peur qu'on ne crût qu'il y eût une substance catégorique et supérieure communiquée du Père au Fils et au Saint-Esprit.

Privé de la communion de ses frères, Paul s'appuya sur la puissance de Zénobie, se maintint de force dans la maison épiscopale, et forma une secte qui prit son nom et embrassa sa doctrine. Chassé enfin de l'Église en même temps que sa protectrice le fut de son empire par Aurélien, en 272, il cessa de troubler la foi. Ses sectateurs pourtant se retrouvent encore, sous le nom de Paulianistes, au commencement du v[e] siècle.

Il me reste à parler du dernier signe de vie que l'esprit oriental entièrement absorbé par l'esprit chrétien nous ait encore donné.

Un Arabe, natif de la province de Characène et nommé Scythien, se trouvait en Égypte à l'époque où le christianisme enfantait tant de nouvelles doctrines. Saisi d'admiration pour l'esprit inventif et fécond de ces chefs de secte, et poussé par le désir ambitieux de se faire comme eux un nom et des disciples, il essaya de les imiter et composa quatre livres intitulés, *des Mystères*, *des Chapitres*, *l'Évangile* et *le Trésor*. Ces titres empruntés au christianisme étaient pourtant tout ce que Scythien avait appris de ces doctrines, vers lesquelles toutes les intelligences étaient tournées. Aussi ne réussit-il même pas à éveiller la curieuse attention des hommes et songea-t-il à se transporter en Judée, sur cette terre mystérieuse où déjà un homme aussi pauvre et aussi obscur que lui avait détruit de si grandes et fondé de si admirables choses. Ses tentatives furent vaines et ses paroles stériles. Il mourut ignoré de tous et suivi seulement par son esclave, nommé Terbinthe, qui hérita de ses pensées, de ses désirs et de ses livres. Celui-ci tenta de nouveaux hasards, prit le nom de Buddas, et se rendit à Babylone pour y débiter la doctrine de son maître. Il se logea chez une vieille femme de la ville, et y mourut bientôt sans

être parvenu à faire sortir les livres de Scythien de l'obscurité à laquelle ils semblaient condamnés. Ils demeurèrent dans les mains de la vieille hôtesse de Terbinthe, qui fatiguée de son isolement recueillit auprès d'elle un jeune enfant esclave, l'adopta pour son fils, le fit élever, et lui laissa en mourant tout ce qu'elle possédait. L'enfant examina son héritage, trouva les livres de Scythien, les lut, s'en pénétra fortement, et seul il conçut la pensée d'être ce docteur, ce chef, que Scythien et Terbinthe avaient inutilement essayé de devenir. Il changea aussitôt son nom de Cubrique contre celui de Manès, qui en persan signifie discours; mais apprenant plus tard que ce nom signifiait *fureur* ou *manie* en grec, il le modifia et en fit Manichée.

S'étant inspiré des livres de Scythien, il en écrivit bientôt lui-même, et commença à prêcher sa doctrine. Mais le même obstacle qui s'était opposé à la réalisation des projets de Scythien et de Terbinthe, rendait inutiles les efforts de Manès. Dieu avait condamné tout nouvel essai de religion qui n'aurait pas pour base et pour but la loi de Moïse et la loi du Christ. Manès se tourna vers l'astrologie, et eut foi dans son propre succès. Le fils du roi de Perse se trouvant dangereusement malade, Manès s'offrit au roi, et promit de le guérir par ses prières. L'enfant mourut, et le roi irrité fit jeter

Manès dans un cachot. Là, il recevait les consolations de ses disciples peu nombreux; il les envoyait en mission porter au loin sa parole; il dirigeait leurs pas, et s'informait de leurs progrès. Il apprit par l'un d'eux, que sa doctrine trouvait les plus formidables adversaires dans certains hommes que l'on nommait chrétiens et qui semblaient être en possession de commander à la foi du monde. Manès voulut connaître ses ennemis, et chargea son disciple de lui procurer leurs livres. Dès qu'il les eut, il comprit que pour les combattre il fallait mettre en jeu le sentiment au moyen duquel seulement il pouvait réussir. Il préféra et il crut pouvoir s'unir à eux, en les imitant sans les suivre. Il admit plusieurs de leurs dogmes, les modifia presque tous, les mêla à ses croyances nationales, essaya de fondre la morale chrétienne dans les coutumes persanes, n'accorda à J.-C. que la qualité de prophète, et se regarda comme supérieur à lui parce qu'il était venu plus tard.

Pour les Manichéens le monde était soumis à deux forces rivales et coéternelles : le bon et le mauvais principe. Il n'y avait pourtant dans le monde qu'une seule âme, qui se communiquait à tous les êtres animés; non toute à tous comme la voix, mais en se partageant comme une eau qu'on divise en divers canaux, et qui vient ensuite à se

réunir. Les êtres inanimés n'en avaient qu'une petite partie, ceux qui sont animés une plus grande, et ceux qui sont dans le ciel une beaucoup plus grande encore. Les âmes qui s'étaient purifiées allaient se joindre à la source de la lumière, et celles qui étaient encore souillées allaient s'unir aux éléments, et de là retournaient de nouveau dans le corps des autres hommes, ou même dans ceux des animaux et dans les plantes, pour y être punies en proportion de leurs péchés. Chaque homme ayant deux âmes, l'une bonne, l'autre mauvaise, les Manichéens attribuaient tout ce que nous faisons de mal, non à notre libre arbitre, ce qui leur eût semblé faire Dieu auteur du péché, ni à l'infirmité de notre nature corrompue dans le premier homme, mais à cette mauvaise âme. Ils disaient que cette mauvaise substance sera séparée de nous et enfermée après la fin du monde comme dans une prison où elle subsistera éternellement. Ils prétendaient que les herbes et les plantes avaient une âme qui les rendait capables de sentiment et de douleur, qu'elles voyaient, qu'elles entendaient, de sorte que l'on ne pouvait cueillir un fruit ou couper une herbe sans que la plante ressentît du tourment. Le lait qui sort comme une larme des figues que l'on cueille, en était pour eux une preuve évidente. Ils condamnaient l'agriculture qui ne pouvait s'exercer qu'au

moyen d'une infinité de meurtres, et ils trouvaient un usurier moins coupable qu'un jardinier ou laboureur.

Les Manichéens étaient d'un extérieur doux et de manières affables. Ils étaient pâles, fatigués, et négligeaient le soin de leur personne. Ils jeûnaient souvent, professaient une entière chasteté, et avaient coutume de dire qu'ils portaient trois sceaux, l'un sur la bouche, l'autre sur la main et le dernier sur le sein: sur la bouche, parce qu'ils s'abstenaient du vin, des viandes, des œufs, du lait et du poisson, prétendant que ces choses étaient si impures qu'il valait mieux mourir de faim que d'en manger; sur la main, parce qu'ils ne se permettaient pas d'arracher des herbes, de détacher une feuille, ni de cueillir un fruit; sur le sein, à cause de leur chasteté. Ils disaient que la musique venait du royaume de Dieu. Ils avaient un baptême particulier et une eucharistie différente de celle des catholiques. Ils reconnaissaient la Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, un seul Dieu sous un triple nom, et pourtant ils disaient que le Père habite dans une lumière inaccessible, le Fils dans la seconde lumière du soleil et de la lune qui est visible, et le Saint-Esprit ou la troisième majesté, dans l'air qui nous environne. Outre les trois personnes divines, ils admettaient un nombre infini de dieux et d'anges, non créés

par le souverain principe du bien, mais engendrés de sa substance. Ils rejetaient tout l'Ancien Testament et avaient les psaumes en horreur. Ils ne recevaient du Nouveau que ce qui leur plaisait et se déclaraient contre saint Jean-Baptiste et contre les Actes des apôtres parce que la mission du Saint-Esprit y est rapportée trop clairement pour laisser aucun lieu de le reconnaître dans Manès qui se disait pourtant le Paraclet.

Manès s'occupa bientôt des moyens de reprendre sa liberté et y parvint facilement en se réfugiant dans les provinces romaines. Impatient d'essayer ses forces et de comparer sa doctrine à celle du Christ, il écrivit du château d'Arabion où il s'était arrêté, à un nommé Marcel, de la ville de Cascar, rendu célèbre par sa vertu et son immense charité. Sa lettre, pleine d'une ineffable douceur, était écrite dans un style apostolique et se faisait remarquer par de nombreuses citations de saint Paul. Il s'y intitulait pourtant apôtre de J.-C. et réformateur du monde, et ne craignait pas de soutenir ouvertement ces deux principes opposés et de combattre l'incarnation de J.-C.

Turbon, disciple de Manichée, qui apporta cette lettre à Marcel, excita chez celui-ci un vif étonnement et une profonde douleur. Marcel et Turbon échangeant la connaissance de leurs doctrines, ce dernier ne tarda pas à abandonner Manichée.

Marcel le confia à Archélaus, évêque de Cascar, qui l'instruisit et le fit diacre. Puis, tous trois délibérant sur la réponse à faire à Manichée, ils résolurent de l'inviter à se rendre à Cascar pour y exposer sa doctrine et la discuter.

Manichée ne se fit pas attendre. Il arriva, chercha d'abord Turbon qui se déclara contre lui, soutint sa doctrine devant les notables de la ville, fut complétement réfuté par Archélaus, s'éloigna de Cascar et alla tenter la fortune à Diodoride. Il fut encore battu par le même Archélaus qui s'était mis à sa poursuite et qui le rejoignit au moment où il allait exposer ses dogmes. Peu satisfait de l'avoir confondu, Archélaus raconta au peuple l'origine de sa science; il lui fit l'histoire de Scythien et de Terbinthe, n'oublia pas la mort du fils du roi de Perse, ni la colère de ce prince, ni la fuite de Manichée, ni la condamnation qui pesait sur lui. Le peuple s'écria qu'il fallait le prendre et le livrer au roi de Perse; mais Manichée parvint à se soustraire par la fuite au nouveau danger qui le menaçait, et retourna secrètement en Perse où il espérait pouvoir se cacher.

Il était dès lors fort âgé, et ne pouvant supporter longtemps la vie errante qu'il était forcé de mener, il fut bientôt découvert par les soldats du roi de Perse qui l'arrêtèrent et l'amenèrent à leur maître. Celui-ci le fit mourir l'an 278.

Ses disciples se multiplièrent et finirent par faire partie de la grande famille chrétienne. Nulle hérésie ne fut traitée avec plus de sévérité que celle des Manichéens. Dioclétien, Gratien, Théodose, Valentinien II, Honorius, Valentinien III, et Théodose le jeune, publièrent contre eux les lois les plus sévères et les plus cruelles. Il n'en était pas besoin. Persécutées ou soutenues, puissantes ou opprimées, criminelles ou innocentes, toutes les hérésies qui menaçaient l'unité et l'intégrité du principe vital de la société nouvelle, étaient condamnées par la Providence à une courte durée et à une fin malheureuse.

CHAPITRE VII.

DE LA VIE SOLITAIRE.

La Providence n'agit pas brusquement et par secousses. Elle prépare ses voies. Mesurant ses manifestations aux différents degrés de l'intelligence des hommes, elle étonne les uns par la grandeur de ses résultats, et elle satisfait les autres par l'admirable convenance et la parfaite harmonie de ses moyens. Aussi, lorsqu'une grande révolution s'opère, les hommes simples et la multitude grossière, d'une part, admirent les difficultés vaincues, les obstacles subitement aplanis, les entreprises les plus merveilleuses accomplies par le seul effet d'une volonté qu'ils jugent toute-puissante ; de l'autre, les esprits profonds et les intelligences éclairées, saisissant les transitions et découvrant la marche des événements, reconnaissent l'existence d'une volonté supérieure à l'ordre qu'elle déploie

et qu'elle conserve. De ces deux points divers partent, comme deux routes distinctes, la foi aveugle et la connaissance qui nous mènent à un but commun : l'adoration et la confiance.

On a longtemps considéré Jésus-Christ comme étant venu apporter au monde une morale, des lois, des doctrines et des sentiments inconnus jusqu'alors. Cet admirable code sorti du sein d'une société corrompue, proscrivant les joies et les biens de la terre et leur substituant les privations, les douleurs et la honte ; le succès toujours croissant de préceptes si difficiles, l'anéantissement de l'antiquité et l'établissement de la société moderne, ont été regardés comme des miracles éclatants qu'un Dieu seul pouvait accomplir. Dans toutes les opinions longtemps et généralement reçues, la vérité a une part. J.-C. a apporté et ses disciples ont propagé ce sentiment, ce précepte, cette vertu, véritable force régénératrice des âmes, appelée charité. Dans le christianisme seul on trouve érigés en devoir, un amour ardent pour l'humanité en même temps qu'un abandon complet des attachements particuliers. Mais l'austérité des mœurs, le désintéressement, l'espoir d'une vie meilleure, et quelques autres enseignements chrétiens, se trouvaient déjà dans l'antiquité. Peu suivis et peu connus, ils avaient pourtant déposé au sein de l'humanité des germes qui achevaient lentement

de mûrir, lorsque Jésus-Christ vint leur donner la vie et tirer d'eux la magnifique règle du monde chrétien.

Bien des siècles avant J.-C., le peuple juif était partagé entre plusieurs sectes. Celle des Esséniens pratiquait la vertu la plus austère. Fuyant le bruit des villes et établissant leur demeure dans les bourgs, les Esséniens se réunissaient dans des maisons communes, renonçant à leurs richesses et abandonnant leurs familles pour se livrer sans obstacles à l'étude et à la recherche du bien. Vivant encore au milieu du monde, ils lui offraient un étrange spectacle. Jamais ils ne versaient sur leurs corps que de l'eau, et leurs vêtements toujours blancs étaient propres. Leur maintien sérieux, la frugalité de leur table, un religieux silence, le travail, l'obéissance et la chasteté, les faisaient remarquer au milieu de ce peuple juif duquel ils différaient tant. Tout étranger était reçu dans la société des Esséniens et tout homme hors de leur société était pour eux comme un étranger. Réunis dans la maison commune, ayant renoncé au mariage et à toute propriété, les Esséniens levés avant le soleil ne s'entretenaient d'abord que de choses sacrées et priaient Dieu qu'il envoyât sa lumière au monde. Ils s'occupaient ensuite à quelque ouvrage innocent, cultivant la terre ou se livrant aux arts qui fleurissent durant la paix.

Jamais ils n'auraient fabriqué ni glaive, ni flèches, ni casques, ni cuirasses, ni boucliers, ni rien de ce qui sert à la guerre; jamais aussi ils ne se seraient adonnés au commerce, à la navigation, au courtage, redoutant d'ouvrir leur âme à l'avarice et à la cupidité. Rassemblés à onze heures, ils se lavaient dans l'eau froide; puis, après s'être renfermés pendant quelque temps dans leurs cellules, ils se rendaient au réfectoire. Là, ils n'osaient toucher à leur simple et frugal repas, si d'abord le sacrificateur n'avait béni les viandes et achevé sa prière. Puis, ayant remercié Dieu pour la nourriture qu'ils en avaient reçue, ils retournaient au travail dont ils ne se départaient que pour le souper, la prière et le sommeil. Le jour du sabbat ils se rassemblaient dans leurs temples ou synagogues, les jeunes gens assis aux pieds des vieillards et se recueillant pour écouter. L'un des plus vieux ou des plus sages lisait un passage de leurs livres, et un autre, s'avançant, en expliquait les obscurités qu'ils regardaient comme des allégories. Ils s'étendait ensuite sur les devoirs de l'homme dans ses différentes situations. Le travail était abandonné ce jour-là. Rien n'était permis que la méditation.

Les Esséniens ne proscrivaient point la science, mais ils se bornaient ordinairement à l'étude de la morale, soit pratique, soit abstraite. Ils faisaient

peu de cas de la dialectique et des sciences naturelles, à moins toutefois qu'on ne recherchât dans ces dernières un nouveau témoignage de la grandeur de Dieu et de l'insuffisance des hommes. Ils cultivaient la médecine et la science des simples pour soulager les malades.

Ils n'était pas facile d'entrer dans la société essénienne, et il fallait subir pour cela un noviciat de trois ans. Si la solitude, la mauvaise nourriture et la fatigue ne rebutaient pas l'ardeur du novice, il était enfin admis à prononcer ses vœux.

Il promettait alors solennellement d'honorer et de servir Dieu de tout son cœur, d'observer la justice envers les hommes; de ne faire jamais volontairement de mal à personne quand même on le lui commanderait; d'avoir de l'aversion pour les méchants; d'assister de tout son pouvoir les gens de bien; de garder la foi à tout le monde, et particulièrement aux souverains parce qu'ils tiennent leur puissance de Dieu; de ne jamais abuser de son pouvoir pour maltraiter les inférieurs dans le cas où il serait élevé en charge; de n'avoir, soit dans ses habits, soit sur sa personne, rien qui le distinguât des autres; de garder un amour inviolable pour la vérité et de reprendre sévèrement ceux qui s'en écartaient; de conserver son âme et ses mains pures de tout larcin et de tout désir d'un gain injuste; de ne rien cacher

à ses frères des mystères les plus secrets de leur religion et de ne rien révéler aux autres quand même on le menacerait de la mort pour l'y contraindre; de n'enseigner que la doctrine qui lui avait été enseignée, et de conserver soigneusement les livres qui la renfermaient aussi bien que les noms de ceux de qui il l'avait reçue.

L'Essénien qui manquait à ses vœux était chassé de la société; et, n'osant manger avec des étrangers, il se voyait réduit à se nourrir d'herbes et de racines, de sorte qu'il ne tardait guère à mourir misérablement.

Les doctrines philosophiques ou les dogmes des Esséniens se rapprochaient du christianisme autant que leur morale. Ils adoraient un Dieu éternel et incompréhensible, plus satisfait de la vertu des hommes que des sanglants sacrifices qu'ils lui offraient. Aussi évitaient-ils avec soin de se rendre dans les temples communs, et préféraient-ils adorer Dieu dans le secret de leurs maisons et de leur cœur. Les corps mortels et corruptibles étaient pour eux de tristes quoique séduisantes prisons dans lesquelles notre âme immortelle languit et se plaît. Parvenus, grâces à de longues et de continuelles privations, à oublier en quelque sorte la matière et ses joies, ils aspiraient au moment où leur âme, rentrant dans ses droits, recevrait la récompense de sa pénible édu-

cation. Dégagée alors de ces liens si forts et si doux, elle irait légère, insaisissable, lumineuse, rapprochée de la source de tout bien, habiter ces séjours de repos et de gloire vers lesquels elle est attirée. Les âmes des méchants au contraire, déshéritées de tout bonheur, souffriraient sans relâche des peines proportionnées à leurs vices.

Quoique le plus grand nombre des Esséniens renonçât au mariage et à la famille, quelques-uns pensaient que c'était là s'opposer à la propagation soit de l'espèce humaine soit de leur société. Ceux-là prenaient une femme et se permettaient d'habiter avec elle dans le but d'en avoir des enfants. Aussi, lorsque la femme était grosse, le mari s'en séparait et ne retournait à elle que lorsque, ayant achevé de nourrir son enfant, elle pouvait en porter un autre.

Philon et Josèphe rapportent que le nombre des Esséniens s'élevaient à quatre mille. Mais, quelque considérable que cela paraisse, ils n'étaient pas seuls. D'autres, plus éloignés du monde et plus détachés de lui, suivaient à peu près les mêmes règles. Nous allons raconter ici ce que Philon nous en apprend.

Non loin d'Alexandrie et sur le bord de la mer, s'élève une colline dont la pente est douce, et dont le sommet est rafraîchi par un étang ou lac, qui, s'échappant par un petit ruisseau, va mêler ses

eaux à celles de la mer. Tout autour de cette colline, le pays était couvert de villages et de métairies. L'air y était pur, la chaleur tempérée par les vents de la mer; le terrain, rendu fertile par les eaux qui le traversaient, charmait la vue par le riant paysage qui l'entourait. Là, étaient bâties des demeures isolées, simples, commodes et à l'abri de la rigueur des saisons. Des hommes et des femmes, nommés Thérapeutes et Thérapeutesses, occupaient séparément ces cellules ou monastères ou *semnées*. Personne n'osait les troubler lorsqu'ils s'y tenaient enfermés, car c'était là qu'ils s'appliquaient aux mystères de la vie religieuse. Rien de ce qui sert aux usages du corps n'y pénétrait jamais, et l'on n'y voyait que les livres de la loi, les oracles des prophètes inspirés par Dieu, des hymnes et tout ce qui est propre à exciter à la dévotion et à la science. Leur pensée et leur mémoire étaient si constamment remplies de Dieu, que quelques-uns d'entre eux ne voyaient dans leurs songes d'autres images que celles des beautés célestes, et dictaient en dormant des sentences remarquables de philosophie sacrée. Ils demandaient à Dieu au lever du soleil un jour heureux et la céleste lumière pour leurs esprits; ils lui demandaient à l'approche de la nuit que leur âme, délivrée de la chaîne des sens et du poids des choses matérielles, pût rechercher la vérité pendant que le corps reposait. Ils passaient

la moitié du jour et la moitié du soir en méditation; puis ils étudiaient les ouvrages sacrés des philosophes anciens, recherchant le sens caché des choses et l'expliquant selon les immuables règles de la nature et de la bonté divines.

Après avoir passé la semaine entière dans la solitude et la contemplation, ils se rassemblaient le septième jour dans le temple. Sa large enceinte était coupée en deux parties par un mur qui ne s'élevait qu'à quelques pieds du sol. D'un côté les femmes, de l'autre les hommes s'y tenaient dans une attitude modeste et réservée, profitant tous des mêmes instructions et n'étant point distraits par la vue les uns des autres. Le plus âgé s'avançait gravement au milieu de l'assemblée, et prononçait simplement et sans pompe un discours sur les dogmes de leur secte. Tous écoutaient en silence, approuvant d'un signe de tête, ou blâmant par un geste de la main. Le dernier jour de la septième semaine était célébré chez les Thérapeutes par un repas solennel et commun. Au signal donné par l'éphimerente du jour, ils se réunissaient vêtus de leurs longs habits blancs et commençaient en levant les yeux et les mains au ciel, par prier Dieu de bénir leur festin. Ils s'asseyaient ensuite chacun selon son rang. Mais les Thérapeutes n'accordaient pas, comme les Esséniens, les premières places aux plus âgés d'entre

eux. Les plus sages et les meilleurs, ceux qui vivaient depuis de nombreuses années dans leur société et selon leur règle, passaient avant les vieillards frivoles entrés depuis peu dans la communauté. Les femmes étaient aussi admises à ce repas et occupaient le côté de la table opposé à celui où se tenaient les hommes. Le service était fait par les plus vertueux d'entre les Thérapeutes qui tenaient à honneur d'en épargner la peine à leurs frères. Le repas n'était composé que de pain, de sel, d'eau et d'hysope. On n'y prononçait pas de paroles inutiles, mais l'un des plus instruits proposait une question soit de philosophie, de dogme ou de morale, et un autre s'efforçait de la résoudre, discourant, discutant et prêchant. Puis ce dernier entonnait un hymne à la louange de Dieu, quelquefois composé par lui, quelquefois tiré des anciens poëtes; les plus habiles mêlaient leurs voix à la sienne jusqu'à ce que, parvenus au dernier verset, tous, sans distinction de sexe ni d'âge, le répétaient en chœur.

Lorsque le repas était terminé et la table levée, les hommes se rangeaient d'un côté et les femmes de l'autre sous la direction de deux chefs. On chantait alors en chœur plusieurs hymnes; puis, se rapprochant et se mêlant, les hommes et les femmes exécutaient ensemble des danses allégoriques au son de leurs voix et de leurs chants. Ces

réjouissances se prolongeaient jusqu'au point du jour. Mais à peine le soleil éclairait-il le sommet de leur colline, que les Thérapeutes, s'arrêtant subitement, se tournaient vers l'orient, et priaient Dieu de leur accorder le bonheur et la connaissance de la vérité. Le jour de fête ainsi terminé, ils retournaient pleins de joie à leur vie habituelle de solitude et de contemplation.

D'autres établissements semblables se trouvaient en Grèce, chez les barbares, et surtout en Égypte. Mais partout les Thérapeutes, aimant la solitude et la campagne, fixaient leur demeure dans les jardins et les bois. Partout aussi conservaient-ils la simplicité de leurs dogmes et la pureté de leurs mœurs, adorant un être meilleur que la bonté, plus simple que l'unité, plus ancien que la création et croyant le servir par l'exercice de la vertu et le perfectionnement de leur âme. Que manquait-il à ces admirables vies, et pourquoi, si antérieures au christianisme, n'avaient-elles pas produit de plus grands résultats? C'est que les Esséniens comme les Thérapeutes ne voyaient dans l'humanité que leur secte; c'est qu'ils recevaient et n'appelaient pas; c'est qu'enfermés dans un étroit amour d'eux-mêmes ils n'avaient pas la charité.

Les moines chrétiens, chassés d'abord dans le désert par les persécutions, pleurant la dépravation de leur temps et craignant d'y succomber,

s'occupant sans cesse du salut des hommes et croyant par leurs propres souffrances expier les crimes d'autrui, soumis à des dogmes qu'ils n'osaient pas examiner, apportèrent dans leur solitude plus de douleur, plus de contrainte et la tristesse des grandes choses. Nous ne verrons chez eux ni chants, ni danses, ni réunions agréables. De rudes travaux et des larmes remplissaient presque entièrement leur vie.

Dès les premiers temps du christianisme, quelques chrétiens rigides, mécontents du relâchement qui commençait à s'introduire dans l'Église, se retirèrent dans les villages isolés ou dans des solitudes plus complètes encore, pour pratiquer en paix les austérités de leur loi. Ces hommes vécurent ignorés, peu connus de leurs frères qu'ils fuyaient au lieu de les secourir. Le premier dont le nom soit parvenu jusqu'à nous est saint Paul, qui se retira du monde l'an 250, et qui est connu communément sous le titre d'ermite. Mais, vers la fin du IIIe siècle de notre ère, un jeune homme appelé Antoine, entrant dans l'église au moment où le prêtre prononçait ces mots : *Allez, vendez tout ce que vous avez*, se persuada que cet ordre s'adressait directement à lui. S'empressant aussitôt de l'exécuter, il se débarrassa de ses biens et se retira dans des sépulcres placés à quelque distance de son pauvre village. Mais, il ne trouva pas la soli-

tude assez profonde, ses résolutions assez irrévocables, les dangers assez éloignés. Bientôt Antoine s'avança dans le désert, gravit les montagnes situées à l'orient du côté de la mer Rouge, et s'enferma dans les ruines d'un vieux château qu'il y trouva. Là, point de livres, d'entretiens, de travail; rien que des combats. Couché sur la terre, exposé aux intempéries des saisons, toujours seul et nourri par le pain que de pieux voyageurs déposaient quelquefois en dehors du château, Antoine luttait contre des passions fougueuses, pleurait, priait, et invoquait le Seigneur. Souvent les vastes solitudes qui entouraient sa retraite retentirent la nuit de ses cris de détresse. Souvent, épuisé par ses efforts et accablé de fatigue, il demeura plusieurs jours sans connaissance. Ainsi poursuivi par des visions effrayantes et par des tentations que l'isolement rendait encore plus puissantes, saint Antoine vécut vingt ans. Ses distractions et ses armes ne furent jamais que les prières, les macérations et les pleurs. Mécontent de lui-même, continuellement livré aux plus terribles alarmes, il ne trouvait de repos et de soulagement que dans l'intensité de ses souffrances. Mais peu à peu l'âge qui s'avançait et les maladies domptèrent ce corps vigoureux et calmèrent ces mouvements impétueux. Dès lors son âme, obtenant l'empire auquel elle aspirait, commença à

l'exercer d'une manière plus paisible. Quelques instants de repos vinrent rafraîchir la vie du solitaire. Son âme énergique délivrée de ses guerres continuelles, se tourna avec passion vers le dispensateur de tout bien, et il aima Dieu. Aussi avait-il coutume de dire qu'il ne craignait plus Dieu depuis qu'il l'aimait, la charité bannissant la crainte. Alors les chrétiens nombreux qui assiégeaient si fréquemment la retraite du saint, le priant de leur enseigner sa vertu, le virent enfin paraître au milieu d'eux, mais non plus tel qu'ils l'avaient connu lorsque, à la fleur de l'âge et dans la vigueur d'une santé robuste, il s'était séparé d'eux. Son corps amaigri se soutenait à peine, sa longue barbe et ses cheveux en désordre ajoutaient encore à la pâleur de son visage; sa démarche était incertaine, et son long isolement avait imprimé à toute sa personne un air de timidité et d'étonnement. Les traces de ses longues souffrances n'empêchaient pourtant pas que l'on ne fût subitement frappé du tranquille éclat de son regard. C'en était fait. L'âme avait vaincu le corps. Elle contraignait cet ennemi abattu à témoigner de son triomphe et par le spectacle de son propre épuisement, et par le rayon d'ineffable joie qu'elle faisait passer dans ses yeux.

Saint Antoine, s'approchant des chrétiens qui étaient venus le visiter, reçut ceux qui voulaient

suivre son exemple. Il les instruisit, les établit dans des solitudes peu éloignées de sa retraite, et consentit à leur servir de guide. Bientôt pourtant la foule qui se portait auprès de lui pour le voir, l'entendre et l'imiter, lui devint à charge. Il essaya souvent de rentrer dans son château pour s'y livrer de nouveau aux plaisirs regrettés de la méditation. Mais, trop tôt interrompu et rappelé au milieu de ses disciples par leurs instances et leurs besoins, il se décida à se transporter ailleurs. Il s'éloigna de la montagne de *Dehors* où il laissa de nombreux imitateurs de sa vertu, et en choisit une autre dans une partie de la Thébaïde, située à treize journées de Nitrie, à douze lieues du Nil, dans les déserts qui mènent vers la mer Rouge, entre les villes de Babylone et d'Héraclée. Cette montagne pierreuse avait environ mille pas de circuit, et autour de sa base coulait un ruisseau bordé de palmiers. Ayant jadis fourni des pierres aux monuments des rois d'Égypte, elle était toute couverte de roches et de cavernes qui, bientôt après l'arrivée de saint Antoine, se remplirent de solitaires comme lui. Il ne renonça pourtant pas à se ménager une retraite où il pût s'enfermer quelquefois seul devant Dieu. Il gravit la pente difficile de la montagne et parvint jusqu'au sommet par un chemin que son ardeur rendait seule praticable. Il y découvrit avec joie trois petites grottes dont il

s'empara et où il établit sa propre demeure. Quelquefois il descendait chez les habitants du pied de la montagne; il y passait plusieurs jours, les exhortant et les instruisant. Quelquefois il recevait la visite de ses anciens disciples, établis au loin, et répandant par le monde le bruit et l'exemple de sa sainteté. Il prit si fortement à cœur la défense du christianisme contre les doctrines d'Arius, qu'il en écrivit à l'empereur Constantin, et alla même jusqu'à se porter à Alexandrie pour y combattre les ariens. Parvenu à l'âge de cent cinq ans, il alla visiter une dernière fois les solitaires de *Dehors* et les solitaires de sa montagne; puis, étant retourné dans sa caverne suivi d'Amate et de Macaire, ses disciples de prédilection, sans effort comme sans regret, sans douleur comme sans crainte, il rendit à Dieu son âme victorieuse.

Ammon était Egyptien, né d'une famille riche et illustre. Demeuré orphelin à vingt-deux ans, ses parents le contraignirent à se marier. Il choisit une femme, l'épousa et la mena avec pompe jusque dans la chambre nuptiale. Alors demeuré avec elle, il lui lut ce que dit saint Paul dans l'épître aux Corinthiens touchant le mariage; il lui fit ensuite un long discours à ce sujet et sut si bien la toucher qu'il la fit consentir à vivre avec lui dans la chasteté la plus parfaite. Pendant plusieurs années personne ne se douta de cet accord. Ammon, levé

avant le jour, se rendait dans ses jardins où il travaillait à la terre, cultivant le baume jusqu'au soir. Rentré dans la maison et enfermé avec sa femme, il priait avec elle, puis il la quittait. Au bout de dix-huit ans, la femme d'Ammon éprouva du regret en se regardant comme la cause que la grande vertu de son mari demeurât cachée. Elle le pria d'agréer qu'ils vécussent tous deux dans la solitude. Ammon, accueillant sa prière avec joie, la laissa dans sa maison où elle assembla un grand nombre de vierges, et se retira lui-même dans le désert, sur une montagne de Nitrie en Égypte. Il fut bientôt visité par des chrétiens épris de la solitude, et leur nombre s'accrut en peu de temps d'une façon prodigieuse. Plusieurs années après la mort d'Ammon et vers la fin du IVe siècle, le nombre des solitaires de Nitrie s'élevait à environ cinq mille. Ils étaient partagés en cinquante monastères ou habitations assez rapprochées les unes des autres et toutes sous la conduite d'un seul père. Quelquefois plusieurs solitaires demeuraient ensemble dans quelques-unes de ces maisons; quelquefois ils y étaient en petit nombre; dans d'autres ils étaient seuls. Ils étaient libres de vivre selon leurs goûts et leurs forces. Les uns se livraient à la méditation; les autres préféraient la fatigue du corps. Nul n'oubliait le but et le terme de la vie.

Près de la montagne de Nitrie, un grand désert s'étendait jusqu'à l'Ethiopie et à la Mauritanie. On y voyait çà et là des cellules isolées, éloignées les unes des autres, au nombre de six cents et habitées chacune par un solitaire. Pour ceux-ci la semaine entière se passait sans recevoir ni rendre de visites. La contemplation et le travail se partageaient le temps. Puis, le dimanche arrivé, tous ces pieux anachorètes sortaient de leur retraite et se rendaient à l'église commune. Quelquefois les frères s'apercevaient qu'un des leurs manquait à l'assemblée. Ils allaient tous à sa demeure séparément et lui portaient ce qu'ils jugeaient devoir lui être agréable. Ordinairement ils le trouvaient malade; d'autres fois mort. De grands magasins étaient établis entre la montagne de Nitrie et le désert des cellules, pour que les malades et les vieillards ne manquassent pas des douceurs que les jeunes solitaires se refusaient. Les étrangers étaient reçus, logés, nourris comme ils le voulaient, sans qu'on s'inquiétât de leurs affaires, ni qu'on essayât de les retenir lorsqu'ils s'apprêtaient à retourner dans le monde. Le caractère de cette communauté rappelait celui de son fondateur. C'était la douceur, la tolérance, la simplicité et une heureuse facilité pour la vertu.

C'est de cette famille de Nitrie, que sortit l'an 403 saint Télémaque, lequel eut sous l'em-



pereur Honoré la gloire d'obtenir l'abolition des spectacles de gladiateurs. La pensée de ces hommes qui versaient leur sang et celui de leurs semblables pour l'amusement d'un peuple chrétien, le poursuivait dans sa solitude et troublait sa paix. Il considéra cette pénible préoccupation comme un avertissement supérieur, et il crut obéir à Dieu en se rendant à Rome. A peine était-il arrivé, qu'il s'empressa de se joindre à la foule qui se portait au cirque pour assister aux jeux, et là, étant descendu parmi les combattants, il employa sa force et son éloquence à empêcher qu'ils ne s'entretuassent. Il est superflu de dire qu'il n'y parvint pas. Les spectateurs et les gladiateurs eux-mêmes, indignés de ce qu'on voulût leur épargner un crime et la mort, se tournèrent tous contre l'importun qui venait troubler leur fête et le massacrèrent. Il faudrait plaindre Télémaque non pas d'avoir succombé, mais de ne pas avoir assisté aux résultats de ses efforts, s'il n'était permis d'espérer que la résolution de l'empereur Honoré lui fût connue. En effet l'empereur, informé de ce qui venait de se passer, confirma le jugement de l'Église en mettant saint Télémaque au nombre des martyrs, et défendit par une loi les spectacles des gladiateurs.

Pacôme naquit l'an 292, dans la haute Thébaïde, de parents païens. Dès l'âge de vingt-deux ans à

peu près, il se convertit au christianisme et se retira près du vieux Palémon dans un lieu écarté, mais peu éloigné de la ville de Panople. S'avançant quelquefois dans le désert pour y recueillir du bois, il vint un jour jusqu'à un village abandonné appelé Tabenne. De retour auprès de Palémon, il lui fit part de son désir et de sa résolution d'aller s'y établir. Malgré leur attachement et leurs regrets, ces deux amis se séparèrent, Palémon demeurant dans sa retraite accoutumée, et Pacôme allant au loin chercher plus de travail et plus de peine. Il ne fut pas longtemps seul, et les chrétiens qui s'unirent à lui devinrent bientôt si nombreux, qu'il se vit obligé de construire plusieurs bâtiments ou monastères pour les accueillir.

Dès l'an 336, Pacôme établit la maison de Paban. Quelque temps après un vieillard, nommé Éponyme, vint le prier de prendre la direction du monastère de Chenobosque. Celui de Moncose ne tarda pas à se former. Plus tard Pacôme fonda les maisons de Tasé, de Pane, de Theben, de Tismon et de Pichmun, ainsi qu'un monastère de femmes dirigé par sa propre sœur. Chacun de ces monastères, sous la direction d'un économe, se divisait en plusieurs familles ou corporations composées à leur tour de religieux exerçant la même profession. Il y avait la famille des cuisi-

niers; la famille des infirmiers, des jardiniers, des boulangers, des serruriers, des charpentiers, etc. Quelquefois les familles étaient divisées et réparties d'après les vingt-quatre lettres de l'alphabet grec, et chacune de ces lettres marquait les différents caractères de ceux qui composaient la famille. L'Iota contenant les plus simples; l'X les plus pénétrants.

Il y avait une famille particulière pour les Grecs et tous ceux qui ne savaient pas l'égyptien. Chaque famille était soumise à son prévôt, servait le monastère pendant une semaine et avait ses propres heures pour le sommeil. Tous les religieux étaient couverts d'une peau de chèvre et d'un capuce en laine sur lequel était écrit le nom du monastère et celui de la famille à laquelle ils appartenaient. Dans l'église, ils se couvraient les épaules d'un petit manteau de toile. Un bâton à la main et des sandales aux pieds composaient leur équipement de voyage. Ils priaient Dieu, au point du jour, à tierce, à sexte, à none, au coucher du soleil et à minuit. Quelques-unes de ces prières se faisaient par chaque famille en particulier, d'autres devaient se faire par tout le monastère rassemblé. Les religieux de Tabenne jouissaient d'une grande réputation. Quoiqu'il leur fût permis de manger après midi et le soir, bien peu pourtant se permettaient plus d'un repas. Leur nourriture

ordinaire était du pain, des olives salées, du fromage, des herbes ou salées ou arrosées de vinaigre et d'huile, des figues et d'autres fruits; mais le plus grand nombre d'entre eux, préférant une austérité plus grande, ne mangeaient guère que du pain. Aussi à table, la tête couverte de leur capuce, n'osant ni lever les yeux ni faire le moindre bruit, c'était le prévôt de chaque famille qui demandait ce dont ils avaient besoin. Ceux qui mangeaient davantage étaient aussi tenus de faire de plus rudes travaux. La culture de la terre, le desséchement des marais, la récolte du bois et de certaines herbes sauvages, devenaient la tâche des plus forts. La confection des nattes, des sandales et des habits, suffisait pour les plus âgés et les plus faibles. Mais tous travaillaient sans cesse, même à l'église pendant l'office. Beaucoup d'entre eux, jaloux d'égaler Pacôme dans ses austérités, ne se couchaient jamais, se trouvant assez en repos assis sur de petits siéges en bois à dossiers un peu penchés, sur lesquels ils plaçaient une tunique de lin usée.

Cette colonie aussi active que nombreuse, composée d'hommes pour la plupart robustes et grossiers, dans laquelle les travaux du corps étaient seuls en honneur, n'eut jamais pour but l'appât du gain et ne vit s'élever dans son sein ni passions lâches ni passions haineuses. L'obéissance en pré-

servait les cénobites de Tabenne, et l'habitude de cette vertu ne dut pas leur être difficile à prendre sous un maître aussi doux que Pacôme. Sage, gracieux, bon, attentif aux moindres détails, tout en ne perdant jamais de vue l'ensemble de son œuvre; soigneux d'éviter à ses frères tout mal et tout chagrin, sa tendresse faisait aimer sa sévérité. Dans les séances générales que tous les religieux des différents monastères tenaient annuellement à la résidence de Pacôme, chaque embarras, chaque doute, chaque désaccord lui étaient soumis et disparaissaient aussitôt devant sa prudence et son aménité. Ces vertus suaves et constantes, se répandant en quelque sorte dans les cœurs obéissants de ses subordonnés, y tempéraient ce que des sens robustes et une ignorance grossière pouvaient y faire naître et y laisser de trop matériel.

Hilarion, né en Palestine, n'avait en 305 que quinze ans, lorsque, ayant entendu parler de saint Antoine, il alla le visiter et passer deux mois auprès de lui sur sa montagne de *Dehors*. Le spectacle de tant de douleur et de force frappa sa jeune imagination. Impatient de commencer une vie qui avait pour lui tant de charmes, il quitta saint Antoine, se rendit de nouveau en Palestine, vendit tout son bien qu'il donna aux pauvres, et se retira dans les vastes solitudes situées entre Gaza et l'Égypte. Vingt-deux ans s'écoulè-

rent pendant lesquels Hilarion put jouir sans obstacles de son complet isolement. Personne ne connaît et personne ne saurait même imaginer quelles durent être ses pensées, ses désirs, ses luttes, ses déchirements, ses rêves, ses transports et ses ravissements. Absorbé tout entier dans son amour de Dieu, il avait oublié les hommes et cette partie de la charité qui s'applique à eux. Aussi, lorsque plus tard le bruit de sa sainteté lui attira la foule, lorsqu'il se vit à la tête de trois mille solitaires venus de l'Égypte et de la Syrie, lorsque ces pieux établissements qui lui devaient leur naissance eurent vaincu l'endurcissement des Arabes et des Béthuliens convertis par eux au christianisme, saint Hilarion tomba dans la tristesse. Ses disciples qui s'en aperçurent craignirent de le perdre et le surveillèrent de près; mais inutilement. Saint Hilarion quitta secrètement son monastère au commencement de l'année 357 et se retira dans un désert près d'Aphrodite. Il passa ensuite dans le désert d'Oasis, puis en Sicile, en Dalmatie et dans l'île de Chypre, fuyant les hommes qui le poursuivaient partout, et, aveugle instrument de la Providence, portant l'exemple de ses vertus aux nations éloignées. Et pourtant il semble qu'Hilarion doutait quelquefois si la route qu'il avait choisie était la meilleure et qu'il regrettait les douces et tendres faiblesses de l'hu-

ınité. Étant un jour à table avec l'évêque de
ıypre, et celui-ci lui ayant servi du gibier, saint
larion lui dit : « Excusez-moi, mon père; depuis
ıe je porte l'habit de solitaire je n'ai rien mangé
ıi ait eu vie.—Et moi, répondit l'évêque, depuis
ıe je porte le même habit, je n'ai jamais souffert
ıe personne s'endormît ayant quelque chose sur
cœur contre moi, comme je ne me suis jamais
dormi ayant quelque chose contre un autre. —
ırdonnez-moi, mon père, repartit Hilarion, la
gle que vous observez est plus excellente que la
ienne. »

Saint Julien Sabbas se retira, vers l'an 330, dans
ıe petite caverne humide à l'entrée des déserts
ı l'Osroëne, dans la Mésopotamie. Il y passa un
and nombre d'années, ne mangeant qu'une fois
semaine du pain de millet dans lequel était en-
ıre le son. Il passait les jours et les nuits pro-
erné la face contre terre, chantant les psaumes
ı David, et s'efforçant d'entrer dans tous les
ouvements qui agitaient le roi prophète. Tous
ux qui vinrent troubler sa solitude chérie re-
ırent de lui un aimable accueil. Il loua leur réso-
tion, les engagea à y persévérer, et ne tarda pas
se voir à la tête de plus de cent solitaires. Pour-
nt il regrettait sa liberté perdue. Il se souvenait
istement de ces années passées seul avec Dieu,
ı l'inspiration pouvait toujours être accueillie,

où l'extase se fatiguait d'elle-même sans jamais être interrompue par les accidents du dehors. Il ne voulait pas abandonner le troupeau que Dieu lui avait confié, ni affliger ceux qui l'aimaient. Seulement, lorsque l'ennui l'accablait et que la tentation devenait trop forte, saint Julien s'enfonçait dans le désert, y priait pendant plusieurs jours, retrempait ses forces dans la solitude, et retournait ensuite, tout consolé et radouci, vivre au milieu de ses frères et pour eux.

En 372 le mont Sinaï était peuplé par des solitaires, et l'on voyait à Raïche, lieu placé à deux journées de ce mont, un monastère dont la règle était fort étroite.

Lorsque saint Athanase, sortant de sa retraite dans la Thébaïde, se rendit à Rome, il était accompagné de plusieurs solitaires disciples de saint Antoine. L'impression qu'ils produisirent d'abord sur le peuple romain fut mêlée de mépris et de répugnance. Mais bientôt leur aspect et leurs mœurs semblèrent répondre aux sentiments et aux opinions qui déjà prévalaient dans Rome et dans le monde. Les sénateurs et les dames romaines s'empressèrent autour de ces hommes étranges, en écoutèrent les discours, en étudièrent et imitèrent les manières. Les maisons de plaisance et les palais ne tardèrent pas à se transformer en monastères dans lesquels les heureux et les puis-

sants venaient réclamer leur part de privations et de pénitence; et quelques années plus tard, lorsque saint Jérôme voulut se soustraire à la calomnie et se retirer dans les déserts, Rome lui fournit un contingent nombreux de disciples, qui revêtirent sans rougir l'habit de solitaire et qui traversèrent à pied la ville et la campagne, comme avaient fait jadis les compagnons de saint Athanase.

Le grand saint Basile, né en Cappadoce l'an 329, de parents chrétiens et pieux, commença d'abord par se livrer à l'étude de la littérature et de l'éloquence. Sainte Emmélie, sa mère, le voyant avec désespoir se complaire dans ses succès et ouvrir son âme à l'orgueil, s'adressa vivement à lui, sut le toucher par ses discours et ses prières, et l'arracha à ses occupations favorites. Saint Basile alors entreprit de visiter les établissements des cénobites et des anachorètes dont le nom était parvenu jusqu'à lui. Vers l'an 357 il se rendit en Égypte, en Palestine, en Cœlésyrie, en Mésopotamie, en Syrie et à Jérusalem. Il y étudia les mœurs des solitaires, et s'éprit profondément de leur vie. De retour à Césarée, il ne tarda pas à réaliser le projet chéri qu'il nourrissait depuis quelque temps, et se retira dans le Pont, à peu de distance du monastère de vierges fondé et dirigé par sainte Emmeline, sa mère, et par sainte Macrine, sa sœur. Mais l'amour de la solitude ne tourmentait

pas saint Basile. Il préférait la vie des cénobites a celle des anachorètes, et peu soucieux de ces joies tout intérieures que la parole ne saurait rendre ni le monde connaître, il allait fréquemment dans les villes et les villages chercher des disciples et des compagnons. Il parvint sans peine à fonder un monastère, qui devint en peu de temps le modèle d'une infinité d'autres. Près de chaque ville, et presque de chaque village, s'élevait une maison destinée à recueillir des hommes volontairement pauvres, actifs et dévoués, qui prenaient soin des enfants et des malades, et cultivaient les terres. De retour à Césarée, vers l'an 362, saint Basile n'y fit pas un long séjour; peu satisfait de l'évêque Eusèbe, il s'empressa de rentrer dans son monastère où il demeura, rédigeant des règles et des constitutions monastiques, et entretenant une correspondance élégante et suivie avec ses amis, dans laquelle, aussi bien que dans les autres ouvrages de saint Basile, on trouve une admiration passionnée de Dieu, comme auteur de la nature, qui est loin de la contemplation abstraite si chère à certains Pères, et qui explique pourquoi cet illustre génie a été plutôt orateur et poëte que philosophe, jusqu'à ce que, rappelé à Césarée par Eusèbe, en 366, il ne tarda guère à lui succéder.

Né en 317, dans la Pannonie, de parents païens, saint Martin fut élevé à Pavie, et, catéchumène

dès l'âge de dix ans, il voulut se retirer à douze à la campagne, dans la retraite, pour y vivre avec les ascètes. Forcé d'entrer à quinze ans dans la milice, il en sortit cinq ans après et essaya plusieurs fois de se livrer à la vie contemplative; mais, rappelé toujours dans le monde soit par des honneurs, soit par des persécutions, il ne put exécuter son dessein que vers l'an 360, lorsque, appelé par son ami saint Hilaire, nommé évêque de Poitiers, il vint s'établir auprès de lui. Quelque temps après, ayant été élevé sur le siége épiscopal de Tours, saint Martin fonda l'abbaye de Marmoutier dont il fit son séjour habituel, voulant continuer les austérités de la vie religieuse. Ces deux monastères ne furent pas les seuls de la Gaule, car Sulpice Sévère raconte que plus de deux mille moines suivirent l'enterrement de saint Martin.

Les îles désertes de la mer de Toscane, entre Lérins et Lipari, étaient déjà peuplées d'anachorètes, lorsqu'une colonie de missionnaires, partie du couvent de Bangor, dans le Flintshire, se répandit parmi les barbares de l'Irlande. Elle y fit de nombreuses conversions, et le christianisme y fut bientôt connu et organisé, car, à leur tour et peu de temps après, les moines irlandais se trouvèrent assez forts pour se diviser et aller défricher l'île sauvage d'Iona, l'une des Hébrides.

Tels furent les commencements et les premiers

développements de la vie monastique chrétienne. Les défrichements de pays jusque-là incultes et déserts ; l'assainissement de l'air ; l'abaissement du prix des objets de première nécessité que les cénobites fabriquaient sans relâche et sans vouloir en retirer un gain illicite ; l'asile accordé et la règle imposée aux caractères désordonnés et aux cœurs impétueux que la loi humaine irritait et que la loi divine transformait, assurèrent un durable succès aux congrégations chrétiennes en constatant leur utilité. Plus tard, lorsque la force déréglée des barbares vint mettre en péril les belles conquêtes de la science, de la philosophie et de la morale, les moines se chargèrent de les cacher à l'ombre de leurs autels et de les conserver par leurs patients travaux. Plus tard encore, lorsque le développement matériel devint l'affaire des gouvernements, et le développement intellectuel celle de l'esprit humain, les moines subirent les déplorables conséquences d'une longue prospérité et d'une complète inaction. Mais pourquoi s'en inquiéter? La cause ne cesse qu'avec l'effet.

Nous ne prétendons pas dire, que l'amour de la retraite et de la pénitence n'ait pas donné lieu, même dans les premiers siècles du christianisme, à des efforts isolés dont les fruits salutaires ne peuvent s'apercevoir que difficilement. Saint Siméon Stylite naquit sur les confins de l'Euphratène et de

la Cilicie, vers l'année 388, de parents chrétiens, mais grossiers, pauvres et ignorants. Doué d'une constitution robuste, il passa ses premières années à garder les troupeaux de son père, sans recevoir même cette instruction vulgaire par laquelle on apprend à connaître les devoirs d'un chrétien. Un jour, pourtant que la neige l'obligea à laisser ses brebis dans l'étable, il suivit son père et sa mère à l'église. Il n'avait guère alors que treize ans, et les prières de l'église étaient pour lui si nouvelles, qu'il ne pouvait les comprendre. Le prêtre disait devant lui que bien heureux sont ceux qui pleurent et malheureux ceux qui rient. Le jeune Siméon, tout surpris, s'adressa à la personne qui se trouvait à côté de lui, et lui demanda ce que c'était que ce bonheur que l'on achetait par des larmes, et ce qu'il fallait faire pour l'obtenir. Cette personne, qui était un vieillard, lui parla alors de la vie solitaire. Quelques instants après, on lut un passage tiré de saint Paul, et Siméon demanda encore au même vieillard de lui expliquer ce que l'on venait de lire. « C'est, mon fils, répondit le vieillard, un endroit de saint Paul qui parle de la continence et du règlement de l'âme. — Et qu'est-ce que ce règlement de l'âme? repartit Siméon. » Le vieillard se défendait d'en dire davantage, craignant que cet enfant ne se proposât de plaisanter ; mais, vaincu par les pressantes instances

de Siméon, il poursuivit ainsi : « Le règlement de « l'âme, mon fils, s'acquiert en jeûnant, en puri- « fiant son cœur, en offrant à Dieu ses prières avec « toute la crainte et le respect possible, aux heures « de *prime*, de *tierce*, de *sexte*, de *none* et de « vêpres, et de même la nuit et le matin. C'est ce « que l'on pratique religieusement dans les mo- « nastères. Entendez-vous, mon fils ? Examinez et « pesez bien tout cela en vous-même. Il faut sup- « porter la faim et la soif, la nudité, les injures, « les opprobres : il faut gémir, pleurer, veiller et « prendre à peine un peu de sommeil; user de la « maladie comme de la santé, renoncer à ce que « l'on aime le plus, être humilié, persécuté, frappé, « poursuivi, emprisonné, souffrir enfin toutes « sortes de mauvais traitements de la part des « hommes, sans espérer de consolation non pas « même des anges du Seigneur. » Ces paroles frappèrent saint Siméon, qui en fit depuis la règle constante de sa vie. Il quitta la maison paternelle, et s'enfuit vers un monastère à la porte duquel il se coucha demeurant trois jours et trois nuits sans changer de posture. L'abbé, en ayant été informé, s'approcha de lui, et lui demanda ce qu'il faisait là, mais il n'en obtint que ces mots entrecoupés de larmes et de sanglots : *Mon père, sauvez une âme qui périt.* Saint Siméon fut admis dans le monastère, où il ne demeura pourtant pas lon-

gnement à cause des douceurs qu'il y trouva. Il se transporta dans un autre monastère, au bourg de Teleda, sur le territoire d'Antioche, et il y passa neuf ou dix ans. Ses austérités surpassaient tout ce que la coutume semblait exiger ou permettre. Il ne mangeait qu'une fois la semaine, s'imposait les plus rudes travaux et ne s'accordait aucun repos. Ne jugeant pas sa pénitence assez dure, il se serra la taille d'une corde, mais avec tant de violence que la corde entra dans ses chairs et les corrompit. Les moines, dont le lit était placé à côté de celui de saint Siméon aperçurent ces traces du sang dont il était trempé et allèrent aussitôt en informer l'abbé qui voulut vérifier par ses propres yeux l'exactitude des faits qui lui étaient rapportés, et qui s'écria en découvrant le lit : « Voilà un nouveau Job ! » Puis, il fit venir Siméon et l'interrogea; mais le saint ne répondit que par des larmes jusqu'à ce qu'un de ses frères ayant passé la main sous son habit la retira pleine de sang. On l'examina alors, malgré ses défaites et ses pleurs, et on découvrit la corde qui était entrée si avant dans les chairs que l'on employa trois jours à l'en retirer. Pendant ce temps, Siméon continuait de gémir et de se plaindre de ce qu'on ne lui permettait pas d'acheter le pardon de ses péchés. « Et quels péchés avez-vous donc commis, lui dit l'abbé, qui exigent une pareille pénitence ? — *David*, ré-

pondit Siméon, *ne dit-il pas qu'il a été conçu dans le péché? C'est un malheur qui m'est commun avec lui.* » Tout en admirant cette insurmontable ardeur, l'abbé jugea qu'un semblable héros n'était pas fait pour vivre dans une communauté où toute distinction est fâcheuse, et le congédia. Mais, peu de jours après, ayant regret d'avoir usé de sévérité envers ce jeune homme, il envoya le chercher. Les moines parcoururent les solitudes qui environnaient le monastère, sans rien découvrir jusqu'à ce qu'ils parvinssent aux bords d'un puits desséché, où s'étant assis, et ayant recommencé à appeler à haute voix Siméon, celui-ci leur répondit de l'intérieur du puits. Les moines surpris descendirent avec beaucoup de peine dans le puits et y trouvèrent Siméon qui, entouré de reptiles et d'animaux dégoûtants, attendait dans les ténèbres et l'humidité qu'il plût à Dieu de le faire sortir de cette vie. Il fallut lui faire une sorte de violence pour l'engager à quitter son cachot et à retourner auprès de l'abbé; mais il n'y séjourna pas longtemps. La solitude complète qu'il avait goûtée dans ce lieu effrayant lui demeura présente à l'esprit comme une séduction; et, dans la compagnie de ses frères, il ne pensait qu'au bonheur de se retrouver seul. Il partit en effet bientôt et se retira à Telanisse où il s'accoutuma à passer quarante jours sans manger. Dès qu'il fut parvenu

à accomplir cette pénitence merveilleuse, elle lui sembla être trop facile et ne plus suffire à son ardeur. Aussi imagina-t-il un nouveau supplice et s'enchaîna à une pierre, se privant ainsi de la faculté de se mouvoir. Le bruit de ces prodiges s'était répandu et lui attirait une foule de chrétiens et même de païens, qui venaient admirer les fruits nouveaux d'une foi si ardente; ce concours de personnes contrariait Siméon, qui cherchait précisément la liberté de demeurer constamment avec Dieu. C'est pourquoi il conçut la pensée de s'éloigner de la terre et des hommes de façon à n'être point poursuivi, et il se bâtit une colonne haute de plusieurs coudées et ayant trois pieds de circonférence, sur laquelle il demeura trente et un ans, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de sa mort. Jamais il ne s'assit; les premières années de ce séjour étrange, il se fit attacher à un poteau pour se soutenir, mais il n'eut pas longtemps besoin de ce secours, et il en vint au point de passer plusieurs années debout sur un seul pied, l'autre étant rongé par un ulcère. Il jeûnait souvent quarante jours de suite, et dans les temps ordinaires il ne mangeait qu'une fois la semaine. Lorsqu'il dormait et lorsqu'il priait, il s'inclinait si profondément que sa tête touchait presque ses pieds et dans cette posture, qu'il gardait quelquefois des journées entières, les personnes qui

s'arrêtaient au pied de la colonne pour le considérer ne savaient si son corps jouissait du repos ou son âme de l'extase. Vingt-sept ans s'étaient écoulés depuis sa fuite de la maison paternelle, lorsque sa mère, qui le cherchait sans se décourager, apprit enfin le sort glorieux de son fils. Malgré son âge et son dévouement elle entreprit à pied un long voyage et arriva épuisée de fatigue au lieu où se tenait saint Siméon. Mais celui-ci, qui avait résolu de ne jamais arrêter les yeux sur une femme, s'était entouré d'une muraille qu'aucune femme n'était autorisée à franchir; sa mère même ne fut pas exceptée de la règle commune. En vain envoya-t-elle vers lui ses disciples, le conjurant de ne pas lui refuser la dernière joie qu'elle pût encore goûter dans cette vie; en vain se borna-t-elle à le prier de lui faire au moins entendre le son chéri et si longtemps désiré de sa voix : saint Siméon fut inflexible, et finit par lui faire dire qu'elle eût à prier Dieu et qu'ensuite il la verrait. Il la vit en effet, car la pauvre femme s'étant mise en prière, gémit doucement et rendit l'âme à Dieu, après quoi saint Siméon permit qu'on apportât son corps au pied de sa colonne. Il la regarda alors; et sans laisser paraître le regret, qui sans doute déchirait son cœur, il dit : *Seigneur Dieu des vertus, qui réglez les Chérubins, qui redressez ceux qui sont dans l'égarement, qui avez conduit Joseph comme*

une brebis, qui avez donné au prophète David un courage et une force admirable, qui avez ressuscité Lazare le quatrième jour après sa mort, recevez en paix l'âme de votre servante; et il voulut qu'elle fût ensevelie au pied de sa colonne, rendant par là hommage à la tendresse exquise du sentiment chrétien, qui, tout en s'opposant aux attachements terrestres, permet et ordonne de garder soigneusement le souvenir de ceux qui ne sont plus, et qui participent à la fois de la nature humaine dans laquelle ils nous ont aimé sur cette terre, et de la nature céleste dans laquelle ils nous aiment encore au ciel. Saint Siméon croyait ne rendre à ses semblables d'autres services que celui d'attirer sur eux les fruits surabondants de ses mérites; mais il les servait encore réellement par l'effet de son exemple. La colonne de saint Siméon était devenue comme un point de réunion pour les malheureux, les malades et les pécheurs qui venaient chercher dans ce modèle admirable des leçons et des encouragements. Un grand nombre de païens se convertirent devant tant de douleurs qui ne leur semblaient pas pouvoir être volontairement échangées contre un vain espoir de bonheur. Quoiqu'il fût impossible de surpasser saint Siméon dans ses austérités, beaucoup de chrétiens l'imitèrent en bornant leurs vœux à l'égaler. Le surnom de Stycite devint presque commun dans

une partie de l'Asie, et Théodoret nous raconte que les solitudes renfermées dans son diocèse étaient peuplées de solitaires, dont la vie se composait de souffrances et de prières. Il nomme entre autres un certain Jean, qui fit couper un amandier parce que sa vue et son ombre lui donnaient quelque plaisir; une sainte Domine qui versait d'intarissables larmes; un saint Jacques qui dans ses maladies se refusait aux soins les plus nécessaires, si bien que Théodoret, son évêque, était obligé de se plaindre de la fatigue pour forcer saint Jacques à s'asseoir ou à l'humilier, de la chaleur pour faire partager à saint Jacques la tente dressée pour lui, de la soif pour l'engager à goûter la boisson qu'on lui préparait. Ces hommes croyaient servir l'humanité par leurs prières; et même en admettant avec saint Augustin que la prière est un élan de l'âme qui n'a d'autre effet que de rapprocher celle-ci de son Créateur, encore nous reste-t-il à leur rendre grâce pour leurs bienfaisants exemples. Ils pensaient donc nous secourir, et ils nous ont en effet secourus, quoique d'une manière différente de celle qui était dans leur intention. Et d'ailleurs, quand même ils n'eussent été utiles qu'à eux seuls, le monde n'aurait pas le droit de s'en plaindre sans prononcer la condamnation du plus grand nombre de ses amis. Le sentiment qui poussait ces chrétiens à de tels

sacrifices était ardent et passionné, et par conséquent immodéré; mais la passion de la douleur, est aussi rare que belle, et l'on peut se laisser aller à en admirer les effets sans en redouter la contagion.

Lorsque l'Occident voyait les barbares dévaster tour à tour ses plus belles contrées, détruire ses villes et effacer jusqu'aux moindres traces de ses vieilles institutions, ce furent encore les moines, avons-nous dit, qui lui épargnèrent cette honte et ce malheur. Saint Benoît naquit en 480 dans le duché de Spolete, et fut envoyé à Rome, à l'âge de douze ans, pour y faire ses études. Il les commença en effet; mais la dissipation qu'il remarqua dans ses jeunes compagnons et peut-être dans ses maîtres, les formes païennes de l'enseignement, les scènes de désordre et de carnage qui signalaient à Rome les victoires successives des Hérules et des Ostrogoths, le dégoûtèrent. Qu'apprendre de gens qui semblent avoir oublié Dieu? se dit-il; et il quitta Rome, suivi seulement de sa nourrice, de laquelle il se sépara bientôt pour s'enfermer dans le désert de Subiaque, à quelque distance de la capitale; car déjà la campagne de Rome avait perdu ses habitants et ses charmes, et l'on pouvait y trouver d'aussi profondes retraites que dans les montagnes de la Thébaïde. Les historiens de la vie de saint Benoît vont jusqu'à s'étonner qu'il

ait pu trouver de quoi se nourrir dans ces lieux, et ils ne savent même expliquer ce fait sans recourir à une intervention surnaturelle. La renommée de saint Benoît traversa pourtant ces plaines arides et lui attira de nombreux admirateurs et lui mérita d'être appelé pour diriger le monastère de Vicovaire. Il quitta à regret sa caverne pour aller soumettre à une réforme pénible, mais nécessaire selon lui, les esprits inquiets de ces moines, et ses tristes pressentiments se trouvèrent bientôt justifiés par l'opposition qu'il rencontra. Menacé de perdre la vie, il dit aux moines qu'il ne pouvait leur plaire sans déplaire à Dieu, et il retourna dans sa cellule de Subiaque. N'espérant plus le décider à s'en éloigner, beaucoup de moines errants et de laïques se réunirent autour de lui et le prièrent de leur communiquer les saintes habitudes de son âme. Dès l'année 520, saint Benoît était le chef de douze monastères établis aux environs de Subiaque; mais il n'avait réussi à y introduire que les dehors de la paix. Le caractère des Occidentaux se pliait mal à la constante uniformité de la vie solitaire, de même qu'il éprouvait difficilement pour ceux qui l'avait embrassée, ce mélange de tendresse et de respect qui sert à les consoler. Déjà quelques imitateurs de saint Siméon Stylite n'avaient obtenu que le blâme de leurs évêques. Non-seulement les orateurs païens s'indignaient contre *ces hommes*

qui, plongés dans la boue, croyaient se nourrir des biens célestes, et contre *cette secte plus fatale que Circé, puisque celle-ci ne transformait que les corps et que celle-là changeait les esprits*. Saint Augustin lui-même se plaignait de ce *que l'astucieux ennemi de l'homme envoyait partout des hypocrites costumés en moines, lesquels parcouraient les provinces où ils n'étaient pas appelés, sans jamais s'arrêter nulle part; qui vendaient des reliques de martyrs (si pourtant ils ne les fabriquaient pas), et qui se paraient de leurs tuniques et de leurs ceintures*. L'ambition, la dis-discorde et l'intrigue chassèrent saint Benoît de Subiaque, et lui firent naître la pensée de régler par une loi écrite la vie monastique. C'est ce qu'il fit sur le mont Cassin, où, s'étant retiré, il se trouva bientôt à la tête d'un grand nombre de disciples, et où il demeura jusqu'à la fin de sa vie.

Saint Benoît s'était aperçu que la plupart des Occidentaux n'adoptaient la vie contemplative que que parce qu'elle semblait les exempter du travail. Ceux-là même qui l'embrassaient de bonne foi ne tardaient pas à se fatiguer de cette élévation continuelle de l'esprit, et s'oubliaient peu à peu jusqu'à lui laisser partager les conditions, ou, pour mieux dire, le repos des sens. Le sage législateur des sociétés monastiques renonça à l'espoir de faire marcher ses disciples dans le sentier réservé

au petit nombre, et préféra les conduire par la route large et sûre ouverte à l'humanité tout entière. Il leur enseigna à travailler, à prier et à obéir. Cette dernière recommandation fut celle sur laquelle il s'étendit davantage comme étant la plus difficile à suivre et la plus importante puisqu'elle suffit à assurer le succès de toutes les autres. Vous devez renoncer à toute propriété, répète sans cesse saint Benoît, et la volonté est le plus précieux des biens dont vous devez vous dépouiller. Bien loin d'accorder à la pensée l'indépendance du corps dont elle jouissait en Orient, saint Benoît ne lui permet plus de s'exercer de peur qu'elle ne s'égare. Le moine est tenu d'obéir sans s'inquiéter si l'ordre qu'il exécute est ou n'est pas selon les lois de la justice et de Dieu, persuadé qu'il doit être que Dieu a ratifié l'abdication de son jugement, et qu'il ne demandera compte qu'à son supérieur des actions que celui-ci lui a fait commettre. En lisant la règle de saint Benoît, et en voyant les fruits qu'il lui a fait porter, l'on s'étonne que l'on puisse commander avec tant de succès l'obéissance sans revendiquer aucun droit, ni promettre de récompense, ni employer de menaces. C'est pourtant ce qui est arrivé. Saint Benoît faisait connaître aux prétendants à la vie monastique ses exigences et ses conditions. L'année du noviciat était fort dure, et telle était la pieuse ten-

dresse avec laquelle il considérait et il traitait ses disciples, telle était la force de sa conviction en faveur de son autorité, qu'il ne trouvait que rarement des cœurs rebelles. L'Europe doit au gouvernement de saint Benoît d'immenses bienfaits. Le dessèchement d'un grand nombre de marais, le défrichement des forêts, les progrès de l'agriculture, l'établissement des maisons de travail, le rétablissement des communications interceptées par les ravages des barbares, et l'exercice de l'hospitalité sont les heureux résultats du passage de ce saint. Les moines de saint Benoît allaient, partout où ils étaient envoyés, fonder des monastères où le travail était en honneur, et où ils croyaient ne pouvoir mieux faire que de servir leurs semblables pour obéir à leurs chefs et pour plaire à Dieu. Les chartreux et les trappistes sont des rejetons, quoique un peu éloignés, de saint Benoît, et les immenses travaux des bénédictins sont encore placés parmi les trésors de nos bibliothèques. Les disciples de saint Benoît, qui ont les premiers professé cette obéissance passive dont on a fait plus tard de si sanglants reproches à un ordre calomnié, ont achevé des entreprises qui exigeaient pour réussir une direction unique. Les uns parcouraient l'Europe, mettant à exécution les découvertes que d'autres, parmi leurs frères, accomplissaient dans le silence de leurs cellules. Savants et ouvriers,

tous n'avaient qu'un but : celui de satisfaire le maître qu'ils pensaient tenir de Dieu ; une crainte, celle de s'attirer un salaire passager. Ils priaient et ils travaillaient toujours assurés de bien faire, puisque l'un et l'autre leur était commandé. Des missionnaires, des agriculteurs, des artistes, des érudits, des écrivains sortaient de l'école de saint Benoît, et allaient porter aux peuples ignorants et grossiers les bienfaits de la religion et de la science, l'abondance des biens de la terre et de ceux du ciel, sans jamais se séparer de la souche primitive, sans se soustraire au commandement du chef résidant sur le mont Cassin.

Il est difficile d'imaginer un plus beau spectacle que celui de ces hommes se répandant sur les pays dévastés par les barbares, et ramenant la vie là où elle semblait à jamais éteinte. Le fondateur de cet ordre quitta le monde à l'âge de quatorze ans, et vécut seul, sans livres et sans amis, pendant les longues années qui s'écoulèrent jusqu'au moment où il fut appelé à fonder ces universités nouvelles. Où acquit-il les lumières nécessaires à cette entreprise? Où acquit-il la connaissance des hommes, sans laquelle on ne saurait les gouverner? Notre siècle ne permet pas que l'on explique les faits extraordinaires par une intervention spéciale et surnaturelle contraire aux lois générales, mais il consent quelquefois à avouer qu'il connaît mal

ces lois qui régissent le monde, et que certains événements lui semblent merveilleux seulement parce qu'il en ignore la cause. Qu'il nous accorde que la première de ces lois est celle qui pousse l'humanité vers un état meilleur, et que les autres lois peuvent être enfreintes ou sembler l'être pour favoriser le développement de celle-là, et nous n'en demanderons pas davantage.

CHAPITRE VIII.

TABLEAU DE L'EMPIRE ROMAIN

JUSQU'A CONSTANTIN.

Rome domina longtemps le monde. Toujours guerrière et constamment victorieuse, elle soumit les peuples, fonda des colonies, donna des lois, forma des armées, et couvrit le monde des magnifiques monuments de sa puissance et de sa grandeur. Son action extérieure ne cessa point dans sa période d'agrandissement comme dans celle de sa décadence. Mais les causes de ces deux mouvements si réguliers et si dictincts, se trouvent dans les lentes variations du gouvernement romain.

L'étendue des conquêtes, la supériorité de l'administration, la grandeur des travaux et le succès des entreprises, le développement simultané de la force et de l'intelligence, l'asservissement et la barbarie du reste du monde, avaient égaré l'orgueil du peuple de Rome. Le monde n'était plus que

l'empire romain; Rome n'était pas seulement la capitale de cet empire, elle en était la maîtresse. Les citoyens de la république romaine formaient une vaste aristocratie, une nombreuse classe de privilégiés, tandis que le reste des habitants de l'empire était divisé en alliés et en sujets.

Toutes les prérogatives d'honneur, de puissance et d'intérêt étaient attachées au titre de citoyen romain. Ce titre les distinguait du reste des hommes en ce qui concernait les mariages, les testaments, les héritages, la propriété, les contrats. Ils pouvaient élire les magistrats ou le devenir eux-mêmes; ils entraient dans la milice légionnaire, et ils étaient exempts de tributs. Le travail paraissait indigne de pourvoir aux besoins et d'occuper les loisirs du peuple roi. Les provinces envoyaient à Rome leurs produits et leurs récoltes, et les citoyens romains rassemblés devant les greniers, recevaient le blé qui leur était distribué gratuitement, et retournaient aussitôt se livrer à leurs soins ordinaires, la politique, la guerre et les jeux.

Les peuples vaincus au contraire, perdaient la propriété de leur territoire réduit en province, et quelquefois même une partie de son usufruit. Ils ne le cultivaient que pour payer des impôts en signe de servitude, tels que la taxe de guerre, les contributions directes et indirectes sur tous les

fruits de la terre, sur les troupeaux, sur les marchandises et la capitation des personnes. On supprimait leurs magistrats et leurs lois, et ils recevaient de Rome un commandant qui avait droit de vie et de mort sur eux. Les habitants des villes étaient partagés en deux classes. Les bourgeois, qui formaient un corps de cité solidaire pour les charges et les redevances municipales, et les plébéiens, qui étaient passibles de la question et des peines afflictives, corporelles et infamantes. Les bourgeois étaient soumis à trois sortes d'obligations : personnelles, patrimoniales et mixtes. Les premières n'exigeaient que des soins et du travail; les secondes étaient des ouvrages ou des fournitures pour l'usage public et pour la garantie desquels les biens fonds se trouvaient engagés; les troisièmes exigeaient à la fois des travaux et des dépenses. Aucun travail, aucun emploi des fonds communaux ne pouvait se faire d'ailleurs sans l'autorisation du gouverneur de la province, maître absolu de tout ce qui la concernait.

Entre ces deux extrémités de la société romaine, les citoyens et les sujets, il y avait encore plusieurs classes intermédiaires. C'étaient les Latins et les Italiens, les colons et les alliés, jouissant de quelques priviléges et supportant quelques charges.

Affaiblie civilement par sa puissance militaire,

Rome reçut de ses armées des maîtres auxquels elle ne sut inspirer que de la défiance et qui ne songèrent qu'à l'abaisser. Ils apprécièrent tous la folle et dangereuse grandeur de l'orgueil romain; ils comprirent bientôt que là n'était point l'élément d'ordre et d'obéissance sur lequel seulement ils pouvaient fonder leur domination, mais dans ces populations actives et opprimées, dont le travail alimentait les besoins et le luxe de la capitale. Ils comprirent que, pour soumettre la nombreuse aristocratie romaine, il fallait lui opposer une démocratie plus nombreuse encore, et que, pour s'attacher cette dernière, il fallait rendre ses intérêts communs avec les leurs.

César forma une légion de Gaulois; Auguste reçut en partage certaines provinces, qui prirent le nom de provinces impériales, et laissa les provinces proconsulaires au sénat. Les premières étaient soumises à un gouverneur nommé par le prince, qui demeurait dans sa charge pendant plusieurs années, recevait un traitement, et joignait aux fonctions civiles le commandement des troupes et le droit du glaive. Les autres étaient gouvernées par un proconsul élu au sort, tiré du sénat, renouvelé tous les ans, et n'exerçant que les fonctions civiles. Auguste modifia la forme de l'élection. Lui-même présentait au sénat un nombre de candidats choisis parmi les consulaires et les préteurs,

égal à celui des provinces, et le sénat tirait ensuite les provinces au sort. Ce n'était donc plus que la répartition des provinces qui échappait au pouvoir de l'empereur. Auguste se réserva les provinces guerrières, voulant, disait-il, épargner au sénat le soin de réprimer les troubles qui pouvaient y naître. Souvent il parut craindre que quelques-unes des provinces proconsulaires ne fussent disposées à la révolte, et il en enleva l'administration au sénat, en y établissant une garnison et une autorité civile et militaire. Jamais les provinces ne se plaignirent de pareils changements, car le pouvoir impérial était plus protecteur et moins oppressif pour elles que le pouvoir proconsulaire. Auguste transporta dans son conseil privé les délibérations des affaires publiques, et ne soumit la ratification de ses décrets au sénat qu'à de rares intervalles. Il fit plus, il le réforma, le composant des hommes de son choix, et selon les conditions qu'il jugea lui convenir. Il interdit enfin aux sénateurs de sortir de l'Italie sans sa permission.

Mais, pendant qu'il entreprenait ainsi d'amoindrir et d'abaisser le peuple romain, Auguste n'oublia ni de flatter ses passions ni de satisfaire ses caprices. Le sénat fut entouré d'honneurs; les familles sénatoriales ne reconnurent plus d'autres juges que ceux tirés de leur sein; Auguste affecta quelquefois de soumettre des décisions peu impor-



tantes à la ratification du sénat; les charges furent rétribuées, le peuple fut nourri et amusé. Auguste quadrupla les distributions gratuites de blé, et multiplia les spectacles, les jeux et les combats populaires. Faisant de son pouvoir absolu un usage modéré, il habitua les Romains à s'y soumettre sans murmure et sans peine. Le bien-être commença dès lors à remplacer pour eux la puissance.

Tibère commença par décliner le titre de prince et par rechercher l'élection du sénat. Mais à peine l'eut-il obtenue, qu'il prit en main la tâche commencée par Auguste et interrompue par sa mort. Il enleva au peuple jusqu'à l'apparence des élections qu'Auguste lui avait laissée. Il transporta du forum au sénat tout ce qui restait des comices. Il jugea que le temps de la flatterie et de la ruse était passé, et il ne fit usage que de la violence et de la cruauté. Il forma autour de Rome le camp des prétoriens et fit souvent passer devant le sénat effrayé ses cohortes menaçantes. La loi de lèse-majesté vint l'aider à se défaire de serviteurs incommodes, et le débarrassa d'un grand nombre de sénateurs et de chevaliers. Bravant hardiment l'usage établi, il confia l'administration de l'Égypte à un affranchi.

Claude défendit aux sénateurs de s'éloigner de Rome de plus de sept milles, sans une autorisation de l'empereur. Il en fit périr trente-cinq, et trois

cents chevaliers. Néron imposa un tribut aux sénateurs comme à des vaincus.

Mais, tandis que l'autorité abandonnait le sénat de Rome, elle semblait ne savoir où se fixer et flottait incertaine entre diverses parties de l'Empire. Les provinces, favorisées par Auguste, étaient encore dans un trop grand état d'abaissement pour offrir aux empereurs un prompt secours et un appui solide. Ceux-ci essayèrent souvent de constituer une riche démocratie au moyen des affranchis et des ennuques. Ces parvenus, admis dans les conseils des princes, revêtus de toutes les charges, et possédant les plus grandes richesses, y apportèrent, sans jamais les dépouiller, leurs passions haineuses, leur esprit de discorde et de rivalité, et ne surent jamais sacrifier les intérêts individuels aux intérêts de leur caste.

L'armée était donc le seul corps organisé dans l'état. Par elle, les provinces où elle se recrutait prenaient part à la vie générale, et goûtaient les bienfaits du gouvernement impérial. Par elle, le peuple romain était maintenu dans l'obéissance, et le sénat dans la crainte. Par elle enfin, le pouvoir impérial pouvait être renversé ou du moins déplacé : aussi ce fut sur elle que les empereurs s'appuyèrent d'abord.

Depuis le jour où un soldat découvrit Claude caché dans un coin obscur pendant qu'on tuait Ca-

ligula, et le proclama empereur, l'armée demeura en possession de conférer ou d'arracher le commandement. Aussi les empereurs signalèrent-ils toujours leur avénement par des honneurs rendus au sénat et par des largesses accordées aux soldats.

Les Romains désertèrent le pouvoir en désertant l'armée. Entraînés par la mollesse et la fatalité jusqu'à méconnaître leurs intérêts, ils refusèrent de prendre les armes, et en abandonnèrent l'usage à leurs anciens sujets destinés désormais à devenir leurs successeurs et leurs maîtres. Tous les priviléges passèrent du peuple romain aux soldats. Ils étaient exempts de tributs, et les familles des vétérans jouissaient du même avantage. Ils étaient payés, nourris, et recevaient du vin. Chaque événement considérable leur valait des dons et des largesses infinies. Ils possédaient gratuitement des terres, des fermes, des esclaves et des bestiaux; ils étaient riches, considérés, puissants.

Caracalla, poussé par une insatiable avidité, fit avancer à son insu les barbares dans la voie d'affranchissement que César leur avait ouverte. Il déclara que tous les habitants de l'empire étaient citoyens romains (1). Par cette loi, les habitants des provinces se trouvèrent chargés des impôts

(1) *In orbe romano qui sunt ex constitutione imperatoris Antonini cives romani facti sunt.*

attachés au titre de citoyen romain et des tributs imposés aux sujets. Leur condition n'en devint que plus mauvaise, mais leurs droits furent constatés, et l'égalité passa dans la loi en attendant qu'elle fût admise dans les mœurs.

Le peuple romain avait donc perdu tous ses avantages. L'élection de ses magistrats lui avait été enlevée ; il était soumis aux impôts, et il ne formait plus l'armée. Le sénat, décimé par les persécutions, pouvait à peine se recruter dans les familles nobles, que Vespasien trouva réduites à deux cents. Le sénat et le peuple conservaient encore quelque apparence d'honneur et de richesse. Les candidats à l'empire flattaient le premier, et les empereurs répandaient des largesses sur le second.

Quelques empereurs, attachés au passé et déplorant la ruine continue et progressive de l'antique grandeur et de la puissante noblesse romaine, regrettant ces institutions nationales qui avaient élevé Rome au-dessus du reste du monde, essayèrent de ranimer leur ancienne patrie. Le pacifique Adrien, n'employant qu'à regret et rarement ses soldats, ne s'appuya guère sur eux, et put se soustraire à leur dépendance. Il plaça l'autorité civile au-dessus de l'autorité militaire. Il s'efforça de tirer le sénat de l'opprobre où il était tombé. Quoiqu'il eût un conseil privé, il ne traitait les

affaires importantes que dans le sénat. Il y choisissait ses compagnons et ses amis. Enfin il se tenait debout lorsqu'il recevait les sénateurs. Pendant soixante ans l'empire éprouva les heureux résultats de l'administration d'Adrien.

Commode s'acharna contre les sénateurs et contre tout ce qui portait un grand nom ou remplissait une charge. Prodiguant l'or à ses soldats, et se soumettant à leurs exigences, il retint en otage les fils de ses lieutenants.

Septime Sévère, porté au pouvoir par l'armée et en dépit du sénat, se servit de l'une pour se venger de l'autre. La garde prétorienne fut ignominieusement licenciée. Tout ce qu'il y avait d'éminent à Rome par la noblesse ou par l'opulence fut proscrit. Les confiscations, versées dans le trésor impérial, passèrent bientôt dans les mains des soldats. Rome fut occupée et maintenue dans l'obéissance par une garde composée de plus de soixante-dix mille Pannoniens et Illyriens. Sévère ajouta des rations d'huile aux distributions gratuites de blé qui se faisaient au peuple romain.

Alexandre se rapprocha du sénat. Mammée, sa mère, lui avait formé un conseil de seize sénateurs, auxquels lui-même adjoignit des jurisconsultes et d'autres hommes sages au nombre de cinquante, afin que ses ordres fussent revêtus d'autant de signatures qu'il en fallait pour un

sénatus-consulte. Il conféra aux sénateurs et à leurs enfants le titre de *clarissime*, et il les faisait asseoir auprès de lui lorsqu'ils venaient lui rendre visite. Aussi mal disposé qu'Adrien à l'égard de l'armée, il ne sut pas comme lui résister à ses turbulentes exigences : les soldats l'assassinèrent. Le sénat essaya de lui nommer un successeur qui eut le même sort. Après plusieurs tentatives infructueuses l'armée arrêta son choix sur Gallien, qui défendit aux sénateurs de porter des armes.

Aurélien traîna au milieu de Rome, enchaînés à son char, Tétricus et son fils, tous deux sénateurs. Il joignit aux distributions ordinaires de vivres, de la chair de porc; il augmenta la quantité de blé, et, au lieu de le donner en nature, il fit fabriquer des pains en forme de couronne comme monument de ses victoires.

Les sénateurs élurent Tacite, qui leur rendit la nomination des proconsuls, des lieutenants, et la justice souveraine sur toutes les juridictions de l'empire. Il leur donna même le pouvoir de disposer des gouvernements dans les provinces de César, et de confirmer par leurs écrits les ordonnances impériales. Les soldats l'assassinèrent. Probus, élu par le sénat pour lui succéder, suivit le même système et périt comme lui.

Carus et son fils aîné remirent le sénat et le peuple romain sous le joug.

La puissance, passée aux mains de l'armée, manquait d'unité, un seul empereur ne pouvant commander et satisfaire ces troupes éparses et indisciplinées. Dioclétien le comprit. Parvenu au pouvoir, il y demeura deux ans sans hasarder aucune innovation; puis enfin il prit le sage parti de partager l'empire entre plusieurs maîtres simultanés, plutôt que de le laisser en proie à des usurpateurs successifs.

Il appela au trône son ancien ami Maximien et lui céda la partie occidentale de l'empire. Il l'établit à Milan; lui-même se retira à Nicomédie. Plus tard il donna sa fille en mariage à Galérius qu'il nomma césar, et exigea de Maximien qu'il prît pour gendre Constance Chlore. Dioclétien entreprit la réforme de l'administration et du gouvernement: il supprima la capitation pour les cités, et ne la conserva que pour les campagnes, il reconstruisit les forteresses abattues sur les frontières, et répandit dans les campagnes qui manquaient d'agriculteurs un grand nombre de prisonniers barbares. Persuadé que l'ordre ne saurait être maintenu dans des états trop vastes, et appliquant cette pensée à l'administration de chaque partie de l'empire, il morcela les provinces, diminua par conséquent l'autorité des gouverneurs, et établit, entre ceux-ci et les préfets du prétoire, des agents secondaires qui prirent le nom de vice-préfets ou de vicaires. Il

augmenta le nombre des employés impériaux en diminuant les attributions de chacun d'eux. Jaloux de l'importance des préfets du prétoire, il leur opposa les maîtres de la milice comme on l'avait déjà fait sous plusieurs de ses prédécesseurs, mais avec des attributions moins fixes, moins étendues et moins spéciales. Ils furent dès lors réduits à la suprême inspection de la cavalerie et de l'infanterie.

Dioclétien se chargea de supporter seul tout l'édifice qu'il avait construit et qui manquait de bases solides. Ses employés, pris au hasard dans les différentes classes des habitants de l'empire, n'avaient pas derrière eux un corps où ils pussent se recruter. L'abaissement des Romains et la grossièreté des barbares furent les seuls éléments au moyen desquels l'empereur accomplit son ouvrage. L'esprit qui fonde et qui vivifie avait abandonné les Romains sans être encore passé chez les barbares. Il appartenait dès lors au christianisme. Dioclétien, assez favorablement disposé d'abord envers la religion nouvelle, n'eut pas dans sa vieillesse la force de résister aux suggestions du César Galérius : il publia des édits de persécution contre les chrétiens. Accablé bientôt par la violence et l'orgueil de ce même Galérius, il abdiqua, et exigea de son collègue Maximien qu'il suivît son exemple. L'esprit de Dioclétien, ce grand et tranquille esprit animateur de son œuvre, se retira

d'elle, et son œuvre parut prête à s'abîmer devant les passions haineuses et les discordes sanglantes qui s'emparèrent de ses successeurs.

Au milieu des luttes qui suivirent l'abdication de Dioclétien, s'élevait en silence et sans éclat un jeune homme réservé pour l'accomplissement de grands desseins. Le fils de Constance Chlore, éloigné de son père et retenu forcément auprès de Galérius, exposé à mille dangers et étroitement surveillé, parvint à s'échapper pour aller recevoir les dernières instructions de son père mourant. Proclamé *auguste* par l'armée, il s'adressa à Galérius pour obtenir la ratification de ce titre, mais ne reçut que celui de *césar*. Constantin sembla supporter patiemment cet affront, et attendit du temps les moyens de se venger. L'habileté peut se juger par ses résultats. Tous les compétiteurs et les rivaux de Constantin se détruisirent les uns les autres, et vinrent tour à tour abandonner à sa fortune les restes de leur puissance et le but de leurs efforts. Sans alarmer les rivalités jalouses et sans paraître sortir d'une équitable modération, Constantin sut se défaire de chacun d'eux. Le vieux Maximien vint se réfugier à sa cour, et, trahissant l'hospitalité qu'il en avait reçue, essaya de s'emparer du pouvoir. Constantin déjoua facilement ses projets, et affecta de pardonner au vieil empereur. Bientôt pourtant Maximien, nou-

vellement accusé, fut contraint de s'étrangler. Plus tard, Maxence désolant Rome par sa tyrannie, le sénat et le peuple s'adressèrent au sage et heureux Constantin pour obtenir leur délivrance. Il reçut leurs plaintes, marcha contre Maxence, le tua, et réunit l'Italie et l'Afrique à ses autres provinces.

Resté seul enfin avec Licinius, son beau-frère, il eut à se plaindre de lui; aussitôt il lève une armée de 120,000 hommes, équipe une flotte, et s'empare du reste de l'empire et de Licinius lui-même. Il accorda la vie à son ennemi vaincu; mais quelque temps après Licinius s'étrangla comme jadis le vieux Maximien.

L'empire appartient donc sans partage à Constantin. L'exemple de son père, et ses propres méditations lui avaient fait pénétrer la cause du désordre qui agitait l'empire, et reconnaître le remède à y apporter. Apercevant le principe organisateur du monde réfugié dans le christianisme, jugeant peut-être que les Barbares sur lesquels il s'appuyait, pleins de force et de jeunesse, étaient plus propres à le recevoir que Rome affaiblie et caduque. Constantin se rangea du côté de l'avenir, et embrassa le christianisme.

Rome fut abandonnée, et le nouvel empereur s'établit à Byzance, dans l'Orient spiritualiste, prêt à repousser les invasions des peuples de l'Asie.

Il restitua aux chrétiens leurs biens confisqués, s'entoura de prêtres et d'évêques, assista aux conciles, ordonna qu'en matière civile les parties pussent, d'un commun accord, décliner l'autorité des juges ordinaires pour se soumettre à l'arbitrage de l'évêque, dont la décision aurait la même force que la propre volonté du prince. Il fit suspendre les travaux manuels, les poursuites du fisc et les débats des tribunaux pour célébrer le dimanche, jour religieux des chrétiens. Il assigna des revenus considérables et des dotations à l'Église, rendit un décret pour les lui garantir à perpétuité, et lui abandonna les biens des intestats morts sans laisser de parents. Les terres de l'Église furent affranchies de l'impôt foncier, et les clercs des charges patrimoniales, civiles et personnelles, des contributions extraordinaires, des corvées, des emplois onéreux, du tribut sur le commerce qui se levait tous les quatre ans, enfin du cens qu'on exigeait de tous les propriétaires sans exception. Des missionnaires partirent pour aller porter la foi aux Barbares, et les soldats virent le monogramme de J.-C. remplacer sur leurs étendards celui du sénat et du peuple romain.

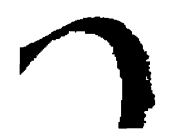
L'Église était complétement indépendante de l'empereur. Elle choisissait librement ses ministres et ses chefs, qui devenaient aussitôt des personnages

importants dans l'État. Par ce moyen, Constantin parvint à former une démocratie puissante et éclairée qui semblait lui promettre l'avenir.

Constantin remplaça la puissance de ses employés par les faveurs accordées à ses courtisans. Son palais fut rempli d'une foule riche et empressée, dont l'ambition s'exerçait à l'obéissance et non plus au commandement. L'or, les titres et les distinctions devinrent le but de tous les efforts, et Constantin put se croire assuré des événements et des dispositions du moment.

Le passé fut aussi respecté. Les temples ne furent pas détruits, ni les païens persécutés. Constantin conserva le titre de souverain pontife, assista aux sacrifices, et permit qu'on le représentât sur les médailles en costume de grand prêtre et la tête voilée.

Les réformes militaires et administratives commencées par Dioclétien, furent reprises et continuées par Constantin. La procédure civile subit de grands changements; mais la procédure criminelle se ressentit bien plus fortement encore de l'influence du christianisme. Les peines étaient divisées en deux classes : les peines capitales, qui causaient la mort naturelle et la mort civile à la fois, ou seulement la mort civile; et les peines simplement afflictives et pécuniaires. Constantin abolit



l'usage de marquer les coupables sur le front, ne voulant pas *qu'on flétrît par d'infâmes caractères la figure formée à l'image de la beauté divine.*

Il imagina aussi d'employer dans la boulangerie publique ceux que l'on devait détenir pour des délits de peu d'importance.

Constantin punit de mort le rapt et l'adultère. On exilait les parents de la fille enlevée qui étaient entrés en accommodement avec le ravisseur; la nourrice qui avait prêté sa médiation au crime était étouffée avec du plomb fondu, et tous les complices brûlés vifs.

Constantin voulut qu'on ne fît pas languir longtemps les prévenus en attendant l'instruction du procès; qu'on ne les chargeât pas de menottes et de chaînes; qu'on ne les enfermât pas dans des cachots obscurs; enfin qu'on prît toutes les précautions nécessaires pour les garder sûrement, mais sans les tourmenter. Le gouverneur de la province était responsable des excès commis par les chefs des prisons.

On s'est beaucoup occupé de savoir si la conversion de Constantin avait été sincère, ou si elle lui avait été suggérée par une habile politique. Sans prétendre scruter les profondeurs d'un esprit chargé de si grandes pensées et de si vastes desseins, qu'il nous suffise de reconnaître que la vie

de Constantin ne fut pas réglée par la morale du Christ. Il servit d'instrument à la Providence pour établir sa plus belle manifestation sur la terre. Connut-il sa mission, ou fut-il aveuglément poussé par la volonté de Dieu? Tous l'ont ignoré.

CHAPITRE IX.

ARIANISME. — SAINT ATHANASE.

Il était temps que les persécutions au milieu desquelles le christianisme s'était établi et avait prospéré, s'arrêtassent Car le mouvement d'ardente et pieuse résistance que les persécutés avaient opposé aux persécuteurs était momentanément épuisé et avait besoin de cesser pendant quelque temps, afin de renaître avec une nouvelle énergie. Aussi la Providence, qui veillait au développement de sa plus belle manifestation, du christianisme, fit-elle cesser les luttes matérielles qu'il soutenait depuis trois siècles, et les remplaça-t-elle par des luttes intellectuelles. En déplaçant son activité, elle la renouvela.

Mais déjà pendant la dernière persécution de l'empereur Dioclétien, des symptômes évidents de fatigue s'était montrés chez les chrétiens. Quelques-

uns croyaient pouvoir sans crime acheter aux juges païens des billets ou *libelles*, par lesquels on certifiait qu'ils avaient sacrifié aux idoles. D'autres obéissaient à l'empereur, et venaient ensuite implorer en pleurant et en gémissant le pardon des ministres du Seigneur. D'autres, enfin, rachetaient leur vie, leur croyance, en livrant aux juges les vases dorés qui servaient au saint mystère, et les livres qui renfermaient les dogmes révérés de la religion chrétienne.

Nous avons vu les Novatiens de Rome, dont la doctrine fut adoptée par les Novatiens d'Afrique, refuser impitoyablement le pardon et la communion à ceux d'entre leurs frères tombés pendant la persécution. Nous verrons maintenant les Donatistes adopter cette opinion, et en tirer une conséquence rigoureuse et hardie, prétendant que tous les actes émanés d'un prêtre apostat, même avant sa condamnation et sa déposition, devaient être considérés comme nuls. Le concile de Cirthe, assemblé en 305, est un triste et frappant témoignage du désordre qui commençait à s'introduire dans l'Église. Là, douze évêques réunis, examinèrent réciproquement leur conduite. Second, évêque de Tigise, accusa Donat de Mascule, Marin des Eaux de Tibile, Donat de Calame, et Victor de Rusiccade, d'avoir livré les Écritures. Tous avouèrent leur crime, et ajoutè-

rent que Dieu seul devait les juger, et qu'ils n'en siégeraient pas moins au concile. Second, s'adressant alors à Purpure, évêque de Limate, lui dit : « On vous accuse d'avoir tué deux enfants de votre « sœur à Milée où ils étaient prisonniers.—Croyez- « vous m'épouvanter? répondit aussitôt Purpure; « mais vous-même, qu'avez-vous fait lorsque vous « avez été arrêté pour livrer les Écritures? Quant « à moi, j'ai tué et je tue encore tous ceux qui « sont contre moi. Ne m'obligez pas à en dire « davantage. Vous savez que je ne me mêle point « de ce qui ne me regarde pas. »

Second, effrayé de ces menaces et craignant les schismes, interrogea les autres évêques, qui tous lui conseillèrent de ménager les esprits irrités des coupables. Second alors se leva, et dit : « Vous « savez ce que vous avez fait, et Dieu le sait aussi. « Prenez vos places. »

Ces hommes condamnèrent et déposèrent Paul, évêque de Cirthe, coupable comme eux d'avoir livré les Écritures. Ils nommèrent à sa place son diacre Sylvain, le complice de son crime. Ils l'installèrent violemment dans l'église malgré l'opposition du peuple, qui persistait à le désigner du nom de *traditeur*. Ces hommes enfin s'unirent à Donat des Cases Noires, et à ses fauteurs qui déjà depuis deux ans poursuivaient Mensurius, évêque de Carthage, de leurs calomnieuses imputations.

Mensurius persécuté par les Donatistes, faiblement défendu par les catholiques, et détesté par les païens, fut enfin appelé par l'empereur Maxence, en 311, à rendre compte de sa conduite. Mensurius, craignant pour les dépôts dont il était le gardien, remit les vases sacrés de l'église à quelques vieillards qu'il croyait dignes de sa confiance. Il en dressa d'ailleurs un inventaire qu'il laissa en partant dans les mains d'une vieille femme, en lui recommandant de le produire dans le cas où la mort le surprendrait pendant son voyage.

Il en arriva ainsi. La mort du pieux évêque et la nomination de Cécilien, appelé à le remplacer, furent le signal d'un long et terrible déchirement dans l'église d'Afrique.

Un parti se forma contre le nouvel évêque. Il se composait de Botrus et de Celèze qui prétendaient à l'épiscopat; des vieillards dépositaires infidèles des vases sacrés; de Lucille, riche et puissante dame romaine, jadis offensée par Cécilien; et des évêques *traditeurs* du concile de Cirthe, qui se plaignaient de ne pas avoir été appelés pour concourir à son élection. Ceux-ci, leurs partisans et les partisans de la riche Lucille, s'assemblèrent en concile à Carthage, dans l'année 312, au nombre de soixante-dix évêques. Ils sommèrent Cécilien et Félix d'Aptonge, qui l'avait ordonné, de comparaître devant eux, et de prouver qu'ils n'avaient

point livré les Écritures. Cécilien refusa, et répondit à leurs menaces en les engageant à se présenter eux-mêmes devant lui. Mais malgré l'absence du principal accusé, les soixante-dix évêques n'en continuèrent pas moins leur simulacre de procédure ; et après avoir condamné Félix d'Aptonge et Cécilien, ils mirent à la place de ce dernier, Majorin, ancien lecteur et domestique de Lucille.

Les intrigues, les haines violentes, les accusations calomnieuses, et les récriminations plus fausses encore, devaient facilement s'étendre et se multiplier sur cette terre d'Afrique, où les passions étaient si vigoureuses, et les esprits si hardis et si indisciplinés. Aussi tandis que le reste de la chrétienté s'empressait de s'unir à Cécilien et de le consoler de l'acharnement de ses ennemis, l'Afrique se divisa : quelques évêques restèrent fidèles à leur véritable chef, mais beaucoup d'entre eux se rallièrent au parti de Majorin.

En 313, les schismatiques demandèrent des juges à Constantin, qui leur en accorda. Le concile de Rome, rassemblé pour cet objet, vit paraître devant lui Donat des Cases Noires, suivi de dix évêques du parti du Majorin en qualité d'accusateur, et Cécilien accompagné à son tour de dix évêques catholiques, choisis par lui pour le défendre. Le concile reconnut l'innocence de Cécilien, et condamna Donat et Majorin.

Ces derniers se rejetèrent alors sur la culpabilité de Félix d'Aptonge, prétendant que l'ordination de Cécilien était nulle, puisqu'elle avait été faite par un évêque apostat. Ils s'adressèrent de nouveau à Constantin, qui se rendit encore à leurs instances et qui chargea en 314 Élien, proconsul d'Afrique, de connaître et de juger cette affaire. Félix fut déclaré innocent. La mort de Majorin avait servi son parti en permettant à Donat, surnommé le Grand, de se mettre à la tête des schismatiques. Nommé évêque par les Donatistes, il détruisit chez les catholiques tout espoir d'une réunion prochaine. Infatigable défenseur de sa cause, il refusa de se soumettre aux condamnations réitérées qui pesaient sur lui et sur les siens. Il en appela à Constantin de l'arrêt porté par le proconsul. Nouvellement condamné par le concile d'Arles, en 314, il en appela une seconde fois. Examiné en 316 par les évêques Eunome et Olympe, envoyés par Constantin à Carthage pour décider la question, et repoussé par eux, il en appela encore. Enfin l'empereur se décida à juger par lui-même. Il cita à son tribunal Cécilien et Donat. Tous deux y vinrent; tous deux y présentèrent leur justification et l'accusation de leur adversaire; tous deux se renvoyèrent les mêmes reproches et alléguèrent les mêmes excuses; tous deux oublièrent la modération qui leur était im-

posée, et se montrèrent dominés par l'animosité et l'esprit de vengeance. Mais Constantin, peu instruit dans cette loi nouvelle qui commandait la patience et proscrivait l'indignation, Constantin ne fut point frappé du spectacle de ces deux évêques aveuglés par la colère, répondant à l'injure par l'injure et payant la haine par la haine. Il démêla le bon droit du mauvais, se prononça pour Cécilien, et entraîné par un mouvement d'impatience qui ne devait point avoir de durables résultats, il condamna d'abord les Donatistes à mort, puis il commua leur peine en une moins sévère.

Bien loin de renoncer à la lutte, Donat quitta précipitamment la cour de Constantin, et retourna à Carthage, pour préserver son parti du découragement. Cécilien le suivit bientôt, et le schisme se maintint en augmentant de plus en plus de violence.

Ce n'était point à l'aide du pouvoir temporel que le catholicisme devait remporter ses utiles victoires. C'était par l'éclat des talents et des vertus qu'il enfantait; et lorsque cet éclat commençait à se voiler, les excès de ses adversaires ne manquaient point d'établir encore son incontestable supériorité sur eux.

Les Donatistes s'égarèrent tout à fait; et leur violence dépassa de beaucoup la violence des catholiques. Quelques-uns d'entre eux prirent le nom

de Circoncellions, et se chargèrent de commettre tous les forfaits dont les catholiques pouvaient tirer avantage. Poussés par une inconcevable fureur, les Circoncellions parcouraient les villes et les campagnes, nus, les cheveux en désordre, les yeux égarés, poussant des cris inarticulés, brûlant les maisons, les moissons, les arbres, égorgeant les hommes, les femmes et les enfants, se frappant eux-mêmes, se déchirant, se jetant dans les flammes. Des femmes se mêlaient à ces affreuses bandes. Elles couraient aussi la nuit sans vêtements, sans pudeur et sans pitié. Tous se livraient au plus honteux libertinage et à la plus dégoûtante débauche. Toujours ivres et sans cesse à la recherche du bien d'autrui pour se l'approprier et s'en nourrir, ils vivaient pour la satisfaction brutale de leurs sens et de leurs passions, se promettant d'avance de racheter leurs débordements par le martyre, c'est-à-dire par le suicide.

D'autres Donatistes se séparèrent aussi de leur chef, et formèrent différentes sectes qui prirent le nom de Maximianistes, d'Urbanistes, de Claudianistes et de Rogatistes. Déjà, en 320, Nondinaire, diacre de Sylvain, évêque de Cirthe, avait dénoncé son parti, et avait fait condamner son évêque à l'exil. En 372, le donatiste Ticone écrivit un ouvrage par lequel il ruinait les principes de

sa propre secte. Il soutenait que les péchés des hommes ne pouvait arrêter les promesses de Dieu; il exhortait les chrétiens à conserver l'unité de l'Église, et à tolérer, plutôt que de la rompre, les abus et les crimes qu'ils ne pouvaient corriger. Il blâmait enfin la *rebaptisation* et quelques autres coutumes qui s'étaient récemment introduites parmi les Donatistes. Parménien, plus attaché que Ticone à leur erreur commune, se chargea de le réfuter, et lui reprocha son inconséquence par laquelle il admettait que les péchés des chrétiens ne souillaient point l'Église, et il continuait à rejeter la communion des catholiques à cause des *traditeurs* qui l'avaient obtenue.

Les Donatistes, qui s'étaient accrus rapidement et dont quelques évêques avaient osé s'établir à Rome, bientôt divisés, affaiblis par leurs excès, embarrassés de leurs incommodes amis, oubliés pour des ennemis plus dangereux et des affaires plus graves, virent peu à peu leur nombre dim - nuer, leur influence s'effacer et leur importance disparaître. Leur existence ne s'étendit guère au-delà d'un siècle.

Mais pendant que les Donatistes accomplissaient leur courte destinée, et troublaient par leur apparition la plus grande partie de l'Afrique chrétienne, une voix partie d'Alexandrie remplit bientôt tout l'Orient, se fit entendre plus tard dans la catho-

lique Europe, et porta dans toute la chrétienté le trouble et l'incertitude.

Pierre gouvernait l'église d'Alexandrie alors qu'un jeune homme, déjà connu par sa science, s'avisa de prendre la défense de l'évêque Melèce, lequel venait d'être dépossédé pour avoir sacrifié aux idoles. Ce jeune homme s'appelait Arius. Pierre irrité le chassa de l'Église, mais Achillas, son successeur, considérant sa grande jeunesse, son amour pour l'étude, et vaincu peut-être par la douceur de ses manières, le reçut de nouveau dans sa communion, et l'ordonna prêtre. Saint Alexandre, qui succéda bientôt à Achillas, montra qu'il approuvait son indulgence et qu'il partageait ses sentiments, en confiant à Arius la direction d'une église.

Les esprits encore occupés des questions soulevées par Sabellius et Paul de Samosate, et des solutions diverses données par eux à ces mêmes questions, faisaient souvent de vains efforts pour se tenir également éloignés de l'une et de l'autre de ces erreurs. Arius, assistant aux discours que saint Alexandre tenait aux fidèles pour leur expliquer le mystère de la Trinité, fut frappé de quelques mots qui lui semblèrent appuyer l'hérésie de Sabellius. Aussitôt il fait part de ses doutes à ses amis; il discute avec eux, essaie de démontrer l'erreur de saint Alexandre, s'engage hardiment et

avec chaleur dans une question presque insoluble, et tombe lui-même dans l'erreur opposée à celle qu'il a entrepris de combattre. Saint Alexandre, informé du langage tenu par Arius à son égard, le condamna d'abord dans une assemblée du clergé d'Alexandrie, puis, voyant qu'il n'avait pas réussi à lui imposer silence, il convoqua, en 320, un concile de tous les évêques d'Égypte qui concoururent à la condamnation et à la déposition d'Arius. La lettre synodale que saint Alexandre écrivit aux autres évêques pour les informer des erreurs d'Arius et des résultats du concile, peut aisément éclaircir les points si contestés et si peu compris du dogme catholique sur le mystère de la trinité.

En voici les passages les plus importants. Après s'être plaint de la conduite d'Arius et de ses partisans, saint Alexandre continue ainsi : « Voilà « pourquoi, mes chers frères, au lieu d'user d'aucune remise, je me suis hâté de vous déclarer « l'infidélité de ces personnes qui disent qu'il y a « eu un temps auquel le fils de Dieu n'était point, « et que, n'ayant point été auparavant, il a commencé, et que, quand il a été fait, il a été fait de « la même sorte que chaque homme naît. Dieu, « disent-ils, a fait toutes choses de rien, et ils comprennent le fils de Dieu dans le nombre, tant des « créatures qui ont de la raison, que de celles qui « n'en ont pas. Pour parler conséquemment, ils

« disent qu'il est sujet au changement et capable « du bien et du mal. En supposant ainsi que J.-C. « a été tiré du néant, ils ruinent les témoignages « que l'Écriture sainte rend de l'éternité, de l'im- « mutabilité et de la divinité du Verbe qui est J.-C. « même. Nous pouvons, disent ces insolents, être « fils de Dieu aussi bien que lui. Car il est écrit: « J'ai engendré des enfants et je les ai élevés. Quand « on leur oppose les paroles qui suivent: Mais ils « m'ont méprisé, ce qui ne peut convenir au Sau- « veur, puisque de sa nature il est immuable, ils « renoncent à toute sorte de respect, et répondent « impudemment que Dieu ayant prévu que son « fils ne le mépriserait point, l'a choisi entre tous « les autres; qu'il ne l'a point choisi pour aucune « excellence qu'il eût naturellement au-dessus des « autres fils de Dieu, car Dieu, disent-ils, n'a natu- « rellement aucun fils, ni pour aucune liaison par- « ticulière qu'il eût avec lui, mais parce que bien « qu'il fût sujet au changement, il ne s'était point « porté au mal. . . . .

« Saint Jean l'évangéliste enseigne clairement que « le fils de Dieu n'a point été tiré du néant et qu'il « n'y a jamais eu de temps auquel il n'ait point « été, quand il dit: *Le fils unique de Dieu qui est « dans le sein de son père*. Ce divin docteur ayant « dessein de faire voir que le père et le fils sont « inséparables, a dit que le fils est dans le sein du

« père. Il déclare ailleurs très-ouvertement que « le Verbe n'est point enfermé dans le nombre « des créatures, quand il assure que toutes choses « ont été faites par lui, et il exprime précisé-« ment sa substance particulière par ces paroles : « *Au commencement était le Verbe, et le Verbe « était avec Dieu, et le Verbe était Dieu. Toutes « choses ont été faites par lui, et rien de ce qui « a été fait n'a été fait sans lui.* Car si toutes « choses ont été faites par lui, comment celui « qui a donné l'être aux choses pourrait-il ne « pas l'avoir en lui-même en un certain temps ? « Car il est clair que le Verbe qui fait les choses « n'est pas de même nature que les choses qu'il « fait. Car ce qui est avant toutes choses paraît « fort éloigné et fort différent de ce qui est fait de « rien. Cela fait voir encore qu'il n'y a point de « distance entre le Père et le Fils, et que l'esprit ne « saurait seulement concevoir qu'il y en ait. Or, « de ce que le monde a été fait de rien, il s'ensuit « que son origine n'est pas fort ancienne, et que « tout ce qu'il renferme a reçu son être du Père « par le Fils. Saint Jean considérant la grandeur « de la nature du Verbe, et de combien elle a été « élevée au-dessus de toutes les créatures, n'a osé « ni se servir du terme de génération pour l'ex-« primer, ni donner à l'ouvrage le même nom qu'à « l'auteur. Ce n'est pas que le Verbe n'ait point

« été engendré, car il n'y a que le Père qui ne l'ait « point été. Mais c'est que la manière dont il a été « produit, ne peut être exprimée par aucun lan-« gage, ni comprise par les évangélistes, ni peut-« être même par les anges. C'est pourquoi je ne « crois pas qu'on doive mettre au nombre des per-« sonnes de piété, ceux qui, au lieu de suivre cet « avis : *Ne cherchez point ce qui est trop difficile* « *pour vous, et n'examinez point ce qui est au-* « *dessus de vous*, sont si téméraires que d'entre-« prendre de connaître un sujet si caché. . . . .

« Il est clair que c'est une extravagance de s'ima-« giner que le fils de Dieu ait été tiré du néant, et « ait eu une existence temporelle; car ces paroles « qu'ils disent : *Il n'était point*, se doivent entendre « d'un temps déterminé ou compris du moins dans « l'étendue des siècles. Or, s'il est vrai que toutes « choses aient été faites par lui, il est clair que « tous les siècles, tous les temps et tous les espaces « dans lesquels ce qu'on entend par ces termes : « *Il n'était point*, doit être compris, ont été faits « par lui. On ne saurait dire, sans une ignorance « qu'on aurait peine à comprendre, que l'auteur « de quelque chose que ce soit ne soit pas avant « la production de cette chose. . . . . . .

« Puisque c'est une impiété manifeste de dire « que le fils de Dieu a été fait de ce qui n'était « point auparavant, il faut nécessairement avouer

« que le Père est toujours père. Le Père est père « parce qu'il a un fils sans lequel il ne serait point « père. Mais ayant toujours un fils, il est un père « parfait sans qu'il lui manque rien. Il n'a point « engendré son fils unique dans le temps, ni avec « quelque distance, ni de ce qui n'était point au- « paravant. Comment ne serait-ce pas une impiété « de dire que la sagesse de Dieu n'a pas toujours « été, puisqu'elle parle d'elle-même en ces termes : « *J'étais avec lui et je réglais toutes choses. J'étais « chaque jour dans les délices, me jouant sans « cesse devant lui?* Comment ne serait-ce pas une « impiété de dire que la puissance de Dieu n'a pas « toujours été, que le Verbe a été séparé de lui, « ou d'avancer quelque chose qui ruine les notions « qui servent à découvrir le Fils et à désigner le « Père? En ôtant la splendeur de la gloire, on ôte « la source de la lumière d'où procède la splen- « deur. En disant que l'image de Dieu n'a pas tou- « jours été, on dit de Dieu la même chose que de « son image; et enfin, en effaçant la figure de la « substance de Dieu, on efface en quelque sorte « la substance même qui est si fidèlement expri- « mée dans sa figure. Ce que je viens de dire fait « voir clairement que la filiation de notre Sauveur « n'a rien de commun avec la filiation du reste des « hommes. Car, comme sa substance, que nul lan- « gage ne peut exprimer, surpasse incomparable-

« ment l'excellence de toutes les choses auxquelles « elle a donné l'être, sa filiation, qui est une filia- « tion divine, surpasse aussi incomparablement la « filiation de tous les enfants qu'il a bien voulu « adopter. Il est d'une nature immuable, très-par- « faite et qui n'a besoin de rien, au lieu que ses « enfants adoptifs sont sujets au changement et « ont besoin de son secours. . . . .

« Saint Paul déclare sa filiation propre et naturelle « quand il dit : *Il (Dieu) n'a pas épargné son « propre fils, mais il l'a livré à la mort pour nous « qui n'étions pas ses fils naturels;* car il l'a appelé « propre fils pour le distinguer de ceux qui ne le « sont pas. . . . .

« En disant qu'il est le fils légitime et naturel, il « déclare qu'il n'y en a point d'autres que lui qui « le soient. Mais que signifient ces paroles: *Je vous « ai engendré dans mon sein avant le jour?* Ne « signifient-elles pas qu'il a été engendré naturel- « lement par le Père, et qu'il est Fils, non par la « pureté de ses mœurs, ni par le progrès qu'il a « fait dans la vertu, mais par l'avantage de sa na- « ture? . . . .

« Ces ignorants prétendent qu'il faut nécessai- « rement ne pas avancer l'une de ces deux choses: « ou que le fils de Dieu a été fait de ce qui n'était « point auparavant, ou qu'il y a deux êtres qui « n'ont point été faits. Ils ne sauraient comprendre

« qu'il y a une vaste distance entre le Père qui n'a « point été engendré, et les créatures qu'il a pro- « duites de rien, tant celles qui ont de la raison « que celles qui n'en ont pas, et que le Verbe est « comme dans le milieu, parce que le Père, l'ayant « engendré, a tiré par lui les créatures du néant. « C'est ce que le Fils même témoigne par ces pa- « roles : *Quiconque aime le Père aime aussi le Fils « qui est sorti de lui.* Nous croyons avec l'Église « catholique, à un seul Père qui n'a point été en- « gendré, qui n'a aucun auteur de son être, qui « est immuable, et qui demeura toujours dans le « même état, sans faire de progrès ni souffrir de « diminution ; qui a donné la loi, les prophètes et « l'évangile; qui est le maître des patriarches, des « apôtres et de tous les saints ; et à un Seigneur « J.-C., fils unique de Dieu, qui n'a point été fait « de rien, mais qui a été engendré de son Père, non « à la façon des corps, par incision, par division, « par écoulement, comme il a semblé à Sabellius et « à Valentin, mais d'une manière inexplicable selon « ces paroles du prophète : *Qui racontera sa géné- « ration ?* Il n'y a point d'esprit qui puisse le com- « prendre, de même qu'il n'y en a point qui puisse « comprendre le Père. Mais les personnes qui sont « conduites par l'esprit de vérité n'ont pas besoin « d'apprendre de moi ces choses, puisque les pa- « roles que le Sauveur a prononcées il y a long-

« temps frappent encore nos oreilles : *Personne ne « connaît le Père que le Fils, et personne ne con- « naît le Fils que le Père.* — Nous avons appris « que le Fils n'est sujet à aucun changement non « plus que le Père, qu'il n'a besoin de rien non plus « que lui, qu'il est parfait comme son Père, et qu'il « n'est différent de lui qu'en ce qu'il a été engen- « dré, au lieu que le Père ne l'a point été. . . . .
« . . . . . Nous croyons que le Fils procède tou- « jours du Père parce qu'il est la splendeur de sa « gloire et la figure de sa substance. Que personne « ne s'imagine pouvoir conclure de ce que nous « disons que le Fils procède toujours du Père, qu'il « n'a point été engendré, comme croient ceux qui « ont l'esprit aveuglé; car dire que le Verbe était, « dire qu'il a toujours été, dire qu'il a été avant « tous les siècles, ce n'est point dire qu'il n'a point « été engendré. L'esprit de l'homme ne saurait in- « venter aucun nom qui signifie ce que c'est que « de n'avoir point été engendré, comme l'opinion « que j'ai de votre foi me persuade que vous tenez « tous. En effet, tous ces autres noms semblent ne « signifier rien autre chose que la production du « temps. Mais ils ne peuvent exprimer dignement « la divinité du Fils de Dieu ni son antiquité, s'il « est permis de s'exprimer ainsi. Il est vrai que les « saints Pères s'en sont servis quand ils ont tâché « d'expliquer ce mystère le moins imparfaitement

« qu'il leur était possible; et ils s'en sont excusés « en même temps, en reconnaissant franchement « qu'ils ne pouvaient aller plus avant. Que si quel- « qu'un, sous prétexte que les connaissances im- « parfaites sont abolies, prétend qu'une bouche « mortelle peut prononcer des paroles qui soient « au-dessus de l'esprit humain, il est clair que « celles-ci : *Il était toujours, ou avant les siècles,* « ne sont pas de cette nature, et qu'elles ne signi- « fient pas la même chose que non engendré. Il « faut donc conserver au Père qui n'a point été « engendré, sa dignité, en avouant qu'il n'a aucun « principe de son être, et rendre au Fils l'honneur « qui lui est dû, en confessant qu'il est engendré « par le Père de toute éternité, et en lui déférant « le culte qui lui appartient. Servons-nous de ces « termes en parlant de lui : *Il était toujours et « avant les siècles*. Ne nions point sa divinité. Attri- « buons-lui une ressemblance parfaite avec son « Père comme à une image très-fidèle. Publions « qu'il n'y a que le Père qui n'ait point été pro- « duit puisque le Sauveur a dit : *Mon Père est « plus grand que moi.* Outre cette doctrine pieuse « touchant le Père et le Fils, nous confessons un « seul Saint-Esprit comme l'Écriture sainte l'en- « seigne, lequel a renouvelé les saints de l'Ancien- « Testament, et les docteurs du Nouveau. Nous « confessons une seule Église catholique et apos-

« tolique, qui ne peut être abattue quoiqu'elle « soit attaquée par tout le monde, et qui dissipe « toutes les entreprises impies des hérétiques, sui- « vant cette promesse si magnifique de son époux : « *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* Outre « cela, nous savons la résurrection des morts, dont « J.-C., notre maître, a été les prémices. Il a eu « un corps véritable et non un corps fantastique. « Il l'a tiré de Marie, mère de Dieu, et il s'est in- « carné sur la fin des siècles pour la destruction « du péché. Il a été crucifié, et est mort sans que « sa divinité ait rien souffert. Il est ressuscité, est « monté au ciel, et est assis à la droite de la ma- « jesté du Père. Je n'ai touché que légèrement ces « choses et n'ai pas voulu les traiter plus ample- « ment, parce que, sachant que vous en êtes très- « bien instruits, j'avais peur de vous ennuyer. »

Arius, se voyant condamné, persista dans son opinion, et chercha des appuis pour résister à son évêque. Il s'adressa à Eusèbe, évêque de Nicomédie, dont l'esprit porté à l'intrigue, et le caractère indiscipliné laissaient supposer qu'il ne repousserait pas l'occasion de se mettre à la tête d'un parti. Voici la lettre d'Arius :

Arius injustement persécuté par le pape Alexandre à cause de la vérité qui surmonte toutes choses et pour la défense de laquelle vous combattez : à Eusèbe, seigneur très-désirable,

homme de Dieu, fidèle et orthodoxe, salut en notre Seigneur.

« Ammanius, mon père, étant près de partir « pour aller à Nicomédie, j'ai cru devoir me donner « l'honneur de vous écrire pour vous saluer, et « pour avertir la charité que vous avez envers vos « frères, en considération de Dieu et de J.-C., de la « persécution que l'évêque nous fait subir, des ma- « chines qu'il remue contre nous, et de la violence « avec laquelle il nous a chassés de l'église, comme « des athées, en haine de ce que nous ne demeu- « rons pas d'accord de ce qu'il prêche publique- « ment : Le Père est toujours, le Fils est toujours, « le Père et le Fils sont de toute éternité, le Fils « est de toute éternité avec le Père, sans être « engendré, il est toujours engendré sans être « engendré. Le Père ne précède le Fils ni par « l'ordre du temps, ni par l'ordre de la pensée. « Dieu est toujours, le Fils est toujours et le Fils « procède de Dieu. Eusèbe, notre frère de Césarée, « Théodore, Paulin, Athanase, Grégoire, Aèce, et « les autres évêques d'Orient, ont été condamnés « parce qu'ils assurent que Dieu n'a point eu de « principe, et qu'il est avant son fils, à la réserve « de Philagone, d'Hellanique, et de Macaire, héré- « tiques et ignorants dans la foi, dont l'un dit que « le Fils est une effusion, l'autre une projection, et « l'autre qu'il est non engendré comme le Père. —

« Ce sont des impiétés que nous ne saurions en-
« tendre, quand les hérétiques nous menaceraient
« de mille morts. Nous avons déjà déclaré et
« déclarons encore ce que nous tenons, et ce que
« nous disons, que le Fils n'est point non engendré,
« ni en aucune sorte partie du non engendré, qu'il
« n'a subsisté d'aucune matière, mais par la volonté
« avant tous les temps et avant tous les siècles,
« comme un Dieu parfait, fils unique et immuable,
« et qu'il n'était point avant d'avoir été engendré,
« ou créé, ou terminé, ou fondé; car il n'était
« pas non engendré. Nous sommes persécutés
« parce que nous avons dit qu'il a été fait de ce
« qui n'était pas auparavant, ce que nous avons
« dit, parce qu'il n'est ni partie de Dieu, ni d'au-
« cune autre matière. Voilà le sujet pour lequel
« nous sommes tourmentés; vous savez le reste.... »

Cette lettre fut accueillie par Eusèbe avec satisfaction et faveur. Il comprit le rôle offert à son ambition, et, l'acceptant aussitôt, il s'efforça de répandre la doctrine d'Arius, et de lui acquérir de nouveaux partisans. La lettre qu'il écrivit à ce sujet à Paulin, évêque de Tyr, me semble mériter d'être ici rapportée comme un commentaire assez utile de la doctrine d'Arius.

Eusèbe à Paulin son seigneur : salut en notre Seigneur.

« Nous n'avons pas ignoré combien le seigneur

« Eusèbe a témoigné de zèle pour la défense de
« la vérité, ni de quelle manière vous êtes demeuré
« dans le silence. Si son zèle nous a donné de la
« joie, votre silence nous a causé de la tristesse,
« parce que nous n'avons pu regarder le silence
« d'un homme comme vous, que comme la perte
« de notre cause. C'est pourquoi, comme vous
« savez que c'est une chose indigne d'un homme
« sage d'être dans un autre sentiment que les
« autres et de taire la vérité, je vous exhorte autant
« que je puis à exciter en vous-même l'esprit d'in-
« telligence, et à écrire des choses qui sont utiles
« et à vous et à vos lecteurs principalement, si
« vous suivez le sens et l'intention de l'Écriture
« Sainte. Nous n'avons jamais ouï parler de deux
« êtres non engendrés ni d'un divisé en deux, et
« nous n'avons jamais ni appris, ni cru qu'il eût
« souffert quelque chose de corporel; mais qu'il y
« a un non engendré, et un autre qui procède
« véritablement de lui, qui n'est point fait de sa
« substance, et ne participe en aucune sorte à sa
« nature, mais est tout à fait différent en nature
« et en puissance, et est fait néanmoins à la res-
« semblance de la nature et de la puissance de
« son auteur. Nous croyons non-seulement qu'il
« ne peut être compris ni par l'esprit de l'homme,
« ni par aucun autre esprit d'un ordre plus élevé.
« Nous disons ceci non après l'avoir inventé de

« nous-mêmes, mais après l'avoir appris de la « Sainte Écriture. Nous avons appris de la bouche « même du Seigneur qu'il est créé, fondé et en- « gendré dans sa substance et dans l'immuable et « ineffable nature et ressemblance qu'il a avec son « auteur, lorsqu'il dit : *Dieu m'a créé dans le « commencement de ses voies, il m'a fondé avant « les siècles, et m'a engendré avant les collines.* « Que s'il était de lui, et sorti de lui comme une « de ses parties, comme par écoulement de sub- « stance, on ne dirait plus qu'il serait ni créé ni « fondé. — Certainement, vous n'ignorez pas ce « que je dis; car ce qui procède de ce qui n'est « point engendré ne peut être ni créé, ni fondé, « ni par celui-là, ni par un autre, puisqu'il n'a « été engendré que d'une génération éternelle. « Mais si l'on veut croire qu'il est né de la sub- « stance du Père, parce qu'il est dit qu'il a été « engendré, nous savons que ce n'est pas de lui « seul que l'Écriture dit qu'il a été engendré, mais « qu'elle le dit aussi des autres, qui sont d'une « nature toute différente de la sienne; car elle dit « en parlant des hommes : *J'ai engendré des en- « fants et je les ai élevés, et ils m'ont méprisé :* « Et dans un autre endroit : *Vous avez aban- « donné Dieu qui vous a engendrés.* En parlant « des autres créatures elle dit aussi : *Qui est-ce « qui a engendré les gouttes de la rosée?* Ce n'est

« pas à dire que les gouttes de la rosée soient une « partie de la nature divine. C'est-à-dire seulement « que rien n'a été produit que par sa volonté. Il « n'y a aucune créature qui soit de sa substance, « bien qu'il n'y en ait aucune qui n'ait été faite « par sa volonté, et qui n'existe de la manière « qu'elle a été faite. Mais, pour les créatures, elles « ont été faites à sa ressemblance, et selon sa vo- « lonté par le Verbe. Toutes choses ont été faites « par ce Verbe, mais c'est Dieu qui les a faites.

Ces deux doctrines, presque également subtiles, pouvaient en quelque sorte prétendre à l'orthodoxie, car le dogme catholique de la Trinité n'était pas encore nettement formulé. Saint Alexandre et ses partisans posaient hardiment une question dont ils donnaient dogmatiquement la solution mystérieuse et incompréhensible. Pour eux le *temps* était une création divine contemporaine du monde et donnée aux hommes pour leur usage. Avant le temps il y avait quelque chose de proportionné à la grandeur de Dieu et de ses actes, et d'inabordable à l'esprit humain. Ce quelque chose, dont nous ignorons les lois comme nous ignorons les conditions de la nature divine, c'était l'éternité, et les actes opérés par Dieu pendant l'éternité ne peuvent être classés par nous ni recevoir la qualité d'antérieur ou de postérieur les uns aux autres. La génération du Verbe est un de ces

actes incompréhensibles pour nous quant à la nature de l'auteur et de l'ouvrage, quant à la manière dont le premier a engendré le second, et enfin quant au temps où cela eut lieu. Les mots mêmes de génération, de nature et de temps, sont impropres, car ils expriment des idées, des lois et des faits proportionnés à notre esprit et infiniment au-dessous des lois et des conditions de la nature divine. Le Fils est éternel aussi bien que le Père; car, ayant été fait de la propre substance du Père, il existait en lui avant d'exister comme Fils. Comment cet être incorporel et immuable, qui s'appelle Dieu, a-t-il pu se séparer de son Fils sans souffrir aucune diminution? Comment cet acte s'est-il opéré en dehors du temps et sans déterminer la formation du temps? Saint Alexandre répondait sans se troubler qu'il l'ignorait et que les anges eux-mêmes étaient incapables de le comprendre.

Tout en admettant l'imperfection et l'insuffisance de l'esprit humain, les Ariens se révoltaient contre les mystères nombreux qui leur étaient imposés. Nous ne connaissons pas, il est vrai, la nature de Dieu, disaient-ils, mais nous savons qu'elle ne comporte aucune contradiction; nous savons que Dieu même ne peut faire qu'une unité devienne une dualité, sans qu'il y ait ni division de l'unité fondamentale, ni changement dans sa nature, ni adjonction d'une unité étrangère. Nous

ne pouvons comprendre ces lois de l'éternité, mais nous savons que le premier acte émané de Dieu doit avoir commencé le temps. La formation du Verbe peut avoir précédé la formation des autres créatures et du temps lui-même; mais, aussitôt que Dieu a manifesté sa puissance par une action, il a brisé l'éternité en y introduisant une époque; il a créé le temps. Le Verbe a donc été formé d'une substance étrangère à Dieu, et Dieu, tout en lui accordant les qualités qui le rendent semblable à lui, n'a pu lui donner l'éternité. Il l'a créé avant les autres créatures; mais, au moment de sa génération, l'éternité a fait place au temps. Quelle était cette substance dont Dieu avait formé le Verbe? Puisqu'elle n'existait pas de toute éternité, comment Dieu l'avait-il tirée du néant? Comment Dieu l'avait-il douée de ses propres attributs sans se dépouiller lui-même? Pourquoi l'avait-il préférée à ses autres créations, puisque, comme celles-ci, elle lui était étrangère? Ici l'esprit orgueilleux des Ariens s'arrêtait. Après avoir dédaigné la sublime ignorance de saint Alexandre, ils étaient obligés de convenir comme lui que l'explication de quelques mystères ne menait qu'à la découverte de nouveaux mystères plus inexplicables que les premiers. Les Ariens arrivaient donc forcément, et après de nombreuses recherches, au même point où saint Alexandre s'était volontairement arrêté

au commencement de ces débats : à reconnaître qu'il est des questions dont notre esprit ne saurait atteindre la solution.

Pendant les années qui précédèrent le jugement définitif entre les partisans de saint Alexandre et les partisans d'Arius, les premiers se conduisirent avec franchise et violence, les seconds avec douceur, avec ruse et habileté. Arius parcourut la Palestine, y gagna un grand nombre d'évêques, se fit un appui d'Eusèbe, évêque de Nicomédie, assez indifférent aux questions de dogme dont Arius s'occupait uniquement, mais ambitieux, intrigant, plus porté au schisme qu'à l'hérésie, et poussé surtout par le désir d'échanger sa position contre une position plus brillante. Arius opposa la douceur d'un philosophe chrétien aux attaques dont il était l'objet, et s'attacha à défendre son opinion plutôt que sa personne. Il se présenta à l'empereur Constantin, et il se fit écouter de Constancia, sa sœur; il écrivit avec humilité et soumission à l'évêque Alexandre, et n'obtint de l'empereur, d'Alexandre et d'Osius de Cordoue que des condamnations et des injures.

Ce fut dans cet état de choses que les partis se présentèrent devant le concile œcuménique de Nicée, convoqué par Constantin, en 325, pour terminer la querelle, et tenu par trois cent dix-huit évêques. Arius parut devant eux et exposa

nettement sa doctrine. On lut aussi publiquement la lettre d'Eusèbe à Paulin de Tyr, et ces deux professions de foi excitèrent chez les évêques une horreur générale. Ils déchirèrent la lettre d'Eusèbe, se bouchèrent les oreilles et poussèrent des cris de détresse. Eusèbe de Césarée, partisan d'Arius, essaya d'emporter l'adhésion du concile à un symbole présenté et composé par lui. Le voici :

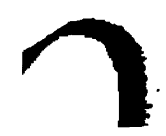
« Nous croyons en un Dieu Père tout-puissant, « qui a créé toutes les choses visibles et invisibles, « et en un seul Seigneur J.-C., Verbe de Dieu, Dieu « de Dieu, lumière de lumière, vie de vie, fils « unique, premier-né de toutes les créatures, « engendré de Dieu le Père avant tous les siècles, « par qui toutes choses ont été faites, qui a pris « chair pour notre salut et a conversé parmi les « hommes, qui a souffert et est ressuscité le troi- « sième jour ; qui est monté auprès de son Père, et « qui viendra de nouveau plein de gloire pour « juger les vivants et les morts. Nous croyons aussi « en un Saint-Esprit. Nous croyons l'existence et « la subsistance de chacun d'eux, que le Père est « vraiment Père, que le Fils est vraiment Fils, et « que le Saint-Esprit est vraiment Saint-Esprit : « comme notre Seigneur le déclara lorsqu'il envoya « ses apôtres prêcher l'Évangile en leur disant : « *Allez et instruisez tous les peuples, les baptisant* « *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.*

Les évêques ne se laissèrent pas surprendre par cette profession de foi qui leur parut insuffisante, et ils s'expliquèrent plus clairement en disant que le fils de Dieu est de la substance de son père. Ils demandèrent aux Ariens s'ils reconnaissaient que le Fils n'est point une créature, mais la puissance et la sagesse du Père, son image; qu'il est éternel; qu'il n'est en rien différent du Père, et qu'il est Dieu véritable. Eusèbe et ses partisans espérant pouvoir donner plus tard une fausse interprétation à ces paroles, et n'osant pas résister à la majorité des évêques indignés, répondirent affirmativement. Mais les partisans d'Alexandre croyant s'apercevoir de quelques signes d'intelligence entre Eusèbe et les Ariens, firent un recueil de plusieurs passages de l'Écriture Sainte où le Fils est appelé *splendeur*, *fontaine*, *fleuve*, *figure de la substance*, où il est dit : *Nous verrons la lumière dans votre lumière*, et ailleurs : *Mon père et moi nous ne sommes qu'un*. Enfin, ils décidèrent clairement que le Fils est *consubstantiel* à son père. Les amis d'Arius se récrièrent sur ce mot qui ne se trouve pas dans l'Écriture, et qui peu de temps auparavant avait été condamné par le concile assemblé contre Paul de Samosate. On leur répondit qu'eux-mêmes se servaient de mots et d'expressions qui ne se trouvaient pas dans l'Écriture Sainte; et que le mot *consubstantiel* avait été condamné dans son ac-

ception corporelle, et toute opposé à celle qu'on lui donnait maintenant. Les partisans de saint Alexandre dressèrent alors un formulaire connu sous le nom du symbole de Nicée, et conçu en ces termes.

« Nous croyons en un Dieu tout-puissant, qui « a créé toutes les choses visibles et invisibles; et « en un seul Seigneur J.-C. Fils unique de Dieu, « engendré par le Père, c'est-à-dire de la sub- « stance du Père, Dieu de Dieu, lumière de lu- « mière, vrai Dieu de vrai Dieu, qui n'a pas été « fait mais engendré, qui n'a que la même sub- « stance que le Père, qui est consubstantiel au « Père, et par qui toutes les choses qui sont dans « le Ciel et sur la terre ont été faites; qui est des- « cendu des Cieux pour nous hommes misérables « et pour notre salut; qui s'est incarné, s'est fait « homme et a souffert, qui est ressuscité le troi- « sième jour, qui est monté au Ciel, d'où il « viendra pour juger les vivants et les morts. Nous « croyons aussi au Saint-Esprit. Quant à ceux qui « disent, il y a eu un temps auquel il n'était pas, « et il n'était pas avant qu'il eût été engendré, il a « été fait de ce qui n'était point auparavant, il est « d'une autre nature, et d'une autre substance « que le Père, il est créé et sujet au changement, « la Sainte Église Catholique et Apostolique pro- « nonce contre eux anathème. »

Après une courte résistance Eusèbe de Césarée signa, parce que, disait-il plus tard en s'excusant auprès de ses amis, « quand on reconnaissait que « le Fils de Dieu est consubstantiel au Père, on « n'entendait pas autre chose, sinon que le fils « de Dieu n'a aucune ressemblance avec les créa- « tures qui ont été faites par lui, mais qu'il a une « parfaite ressemblance avec son Père, par qui il « a été engendré. » D'autres Ariens, au nombre de dix-sept, firent de plus grandes difficultés; mais vaincus enfin par la crainte de l'exil et des châtiments, ils signèrent tous, à l'exception de Theonas et de Second qui demeurèrent inviolablement attachés à Arius, et qui furent condamnés avec lui par le concile. Eusèbe de Nicomédie, voulant se réserver les moyens de revenir sur la détermination qu'il se voyait contraint de prendre, refusa de signer la condamnation d'Arius, dont les conceptions abstraites et le désintéressement pouvaient servir à ses projets et suppléer à la pauvreté de son esprit. Il paraît même qu'Eusèbe de Nicomédie falsifia sa signature en substituant au mot *homoousios* ou consubstantiel le mot *homoiousios* ou semblable en substance. On ajoute encore qu'il obtint des personnes chargées de copier les actes du concile, la promesse qu'elles n'insèreraient point sa signature. Mais sa prudence ne le préserva pas de la disgrâce de l'empereur, qui sus-



:ant sa bonne foi, le relégua dans les Gaules dant qu'Arius subissait son exil en Illyrie. èbe renonça aussitôt à son système de tergiation, et se déclara sans réserve pour le sym- de Nicée. Il adressa aux évêques catholiques espèce de rétractation ainsi conçue :

Quoique nous ayons été condamnés par votre ité, nous n'avions pas cru devoir rompre le ence, pour nous plaindre de cette condamna- n. Mais parce qu'il n'est pas juste de le garder ns un temps où il ne servirait qu'à autoriser calomnie, nous vous déclarons que nous mmes unis avec vous dans la même foi, que us n'avons jamais tenu aucune erreur, et 'après avoir examiné avec soin le terme conbstantiel nous acceptons la paix de tout notre ur. Ayant énoncé pour la sûreté et la tranillité de l'Église, les pensées qui nous sont nues dans l'esprit, et ayant pris soin de conmer ceux auxquels nous étions obligés de adre ce devoir, nous avons signé la décision la foi sans signer les anathèmes. Ce n'est pas e nous trouvassions aucune chose à redire à décision. Mais c'est que nous n'étions pas rsuadés que l'accusé fût tel que l'on disait, et e les lettres qu'il nous avait écrites et les disurs qu'il avait tenus en notre présence, nous ligeaient à avoir pour lui d'autres sentiments.

« Nous approuvons et confirmons par cet écrit « tout ce qu'il vous a plu d'ordonner dans le « concile ; et nous l'approuvons non pour être en- « nuyé de demeurer en exil, mais pour ne vouloir « donner aucun sujet de nous soupçonner d'hé- « résie. Si vous nous faites la grâce de nous per- « mettre de vous aller trouver, vous reconnaîtrez « que nous sommes dans le même sentiment que « vous, et parfaitement attachés à vos décisions. « L'accusé s'étant justifié de ce qu'on lui imposait, « et ayant été rappelé, il serait étrange que nous « fournissions par notre silence des preuves contre « nous à la calomnie. »

On voit par ces derniers mots que déjà Arius avait été rappelé de son exil. Il avait en effet obtenu de Constantin la permission de quitter l'Illyrie, sans cependant obtenir celle de se rendre en Égypte. Eusèbe et ses partisans ayant renoncé à leurs erreurs, furent rétablis dans leurs siéges. Personne n'osait plus s'élever contre le terme de consubstantiel; les catholiques avaient triomphé, et l'union pouvait alors renaître dans l'Église. Mais deux choses s'y opposaient. L'esprit d'intrigue d'Eusèbe, qui se cacha pendant quelques instants, et l'inflexibilité des catholiques qui se montra toujours à découvert, conspiraient sans relâche contre une réconciliation véritable. Les catholiques repoussèrent continuellement Arius de leur com-

munion; ils ne pardonnèrent point à Eusèbe, et nommèrent au siége d'Alexandrie, en 326, après la mort d'Alexandre, l'homme qui inspirait la plus forte haine et la plus profonde défiance aux Eusébiens, Athanase.

Il faut s'arrêter ici pour faire connaître les commencements de ce rigoureux athlète de la foi, envoyé à l'Église au moment où le génie novateur des hérétiques se préparait à lui livrer un terrible combat; de cet homme inébranlable que la calomnie ne put abattre, ni la persécution effrayer; de ce fidèle interprète de saint Jean, à qui appartient le glorieux titre de fondateur du dogme de la Trinité; car en le formulant il a donné un corps à l'esprit et une forme à la pensée fondamentale du christianisme; de ce sublime chrétien qui, ardent et ferme dès ses plus jeunes années, acquit avec l'âge et les souffrances cette patiente douceur que les âmes privilégiées seules savent y puiser, et rapporta du désert et de l'exil la plus aimable indulgence pour les erreurs de ses ennemis.

Athanase naquit à Alexandrie, de parents nobles et chrétiens. Attiré dès son enfance par le goût des cérémonies catholiques, l'on raconte qu'une troupe de jeunes enfants s'était plu à le nommer son évêque, et qu'un jour sur les bords de la mer chacun d'eux avait voulu recevoir de ses

mains le baptême. Saint Alexandre, alors évêque d'Alexandrie, aperçut de sa fenêtre ces jeux étranges; il fit appeler Athanase, l'interrogea sur la manière dont il avait administré le baptême, et reconnut la validité du sacrement imposé par d'aussi faibles mains. Il s'inclina humblement devant la volonté divine qui lui semblait se manifester à lui en cette occasion, il se chargea de l'éducation d'Athanase, lui fit étudier les poëtes profanes et les auteurs ecclésiastiques, lui donna bientôt le titre de son secrétaire; puis, il ne tarda guère à l'élever au diaconat. Appelé par l'empereur Constantin à siéger au concile œcuménique de Nicée, il voulut être accompagné par ce diacre chéri que Dieu paraissait lui avoir désigné comme le futur défenseur de la foi. En effet, quoique jeune et d'un rang inférieur dans l'Église, Athanase occupa dans le concile la place éminente que son esprit lui méritait. Il proposa, soutint et parvint à faire adopter ce terme de consubstantiel si odieux aux Ariens, qui firent de vains efforts pour en obtenir le rejet. Lorsque enfin il ne s'agit plus que de résumer en un symbole les décisions du concile, ce fut encore Athanase qui eut la plus grande part à la rédaction de cette formule définitive de la foi. Le parti d'Arius commença dès lors à regarder avec défiance le jeune adversaire qui contrariait si puissamment



ses projets, et il se promit aussitôt de renverser cet homme qui n'admettait point de ménagements et ne laissait espérer aucune transaction.

Peu de temps après la dissolution du concile de Nicée, le vieil évêque d'Alexandrie appela en mourant saint Athanase à l'honneur de lui succéder. En vain celui-ci essaya-t-il de se soustraire par la fuite à une élévation si subite et si périlleuse; en vain allégua-t-il et sa trop grande jeunesse, et son goût pour la retraite et l'obscurité. Le choix de l'évêque mourant fut ratifié par le choix du clergé et par le choix du peuple, et saint Athanase monta, en 325, sur le siége d'Alexandrie. La nouvelle de son élection porta l'alarme dans le parti d'Arius. Forcé par la volonté de l'empereur et les décisions du concile à laisser sans défense ses dangereuses doctrines, ce parti s'était rangé sous la direction d'Eusèbe de Nicomédie, habile intrigant, peu attaché aux questions du dogme, et plus capable que tout autre de persécuter l'homme qui lui aurait donné quelque sujet de crainte. Ce qui favorisa les projets d'Eusèbe rentré peu de temps après dans les bonnes grâces de l'empereur, ce fut le désaccord qui éclata entre les signataires volontaires du concile de Nicée. Ceux-ci commencèrent à se quereller sur le terme de consubstantiel que tous avaient si vivement soutenu contre l'opinion des Ariens, qu'ils enhardirent à se joindre

aux schismatiques Mélèciens, lesquels troublaient l'Afrique. La guerre recommença.

Arius cependant, le principal auteur de ces grands déchirements, représenté par les catholiques comme un homme cruel, perfide et ambitieux, vivait dans la retraite, banni de sa patrie, condamné par l'église et blâmé par l'empereur. Il ne cessait de demander qu'on voulût bien l'entendre, et de déclarer qu'il renonçait à ses erreurs et acceptait le symbole de Nicée.

Frappé par ces protestations réitérées, et touché par les prières d'un prêtre arien établi à sa cour, Constantin écrivit en 330 à Arius, et l'engagea à se présenter devant lui. Arius accourut aussitôt, suivi de son ami Euzoius, et remit à l'empereur la profession de foi suivante :

« Seigneur empereur, nous vous exposons notre « foi, selon ce que votre piété nous a commandé, « et nous vous protestons par écrit devant Dieu « que nous, et ceux qui sont avec nous, croyons « sincèrement ce qui suit. Nous croyons un seul « Dieu, Père tout-puissant, et notre Seigneur J.-C., « son Fils, qu'il a engendré avant tous les siècles, « Dieu Verbe par qui toutes choses ont été faites, « qui sont dans le ciel et sur la terre, qui est des« cendu ici-bas et s'y est fait homme, qui a souf« fert la mort, est ressuscité, est monté au ciel d'où « il viendra juger les vivants et les morts. Nous

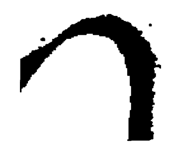
« croyons l'Esprit-Saint, la résurrection de la chair, « la vie du siècle à venir, le royaume du ciel, une « Église catholique répandue sur toute la terre. « Nous avons appris cette foi dans les saints Évan-« giles où le Seigneur dit à ses Apôtres: Allez, « enseignez toutes les nations, les baptisant au « nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Si nous « ne sommes dans cette créance, et si nous ne re-« cevons véritablement le Père, le Fils et le Saint-« Esprit, comme l'église catholique et la sainte « Écriture l'enseignent, que Dieu soit notre juge « dans ce siècle et dans l'autre. »

Constantin, s'apercevant que le mot de consubstantiel ne se trouvait pas dans cette profession de foi, demanda à Arius s'il acceptait le symbole de Nicée, et Arius lui répondit sans hésiter qu'il l'acceptait. Ayant ensuite obtenu de l'empereur la permission de retourner à Alexandrie, il s'y rendit en 331, et en fut repoussé pas saint Athanase. Pendant ce temps les Eusébiens, les hommes d'action du parti arien, s'occupaient de nommer aux évêchés leurs fidèles, et de calomnier les catholiques. Dans les nombreux conciles qui se tinrent à cette époque, ils accusèrent et condamnèrent Eustathius d'Antioche, saint Asclépas de Gaza, et saint Eutrope d'Andrinople. Après avoir affermi auprès de l'empereur le crédit de leur chef, étendu leur influence par la nomination de nom-

breux évêques attachés à leur faction et fait l'essai de leurs forces en ruinant plusieurs personnages considérables du parti orthodoxe, ils s'attaquèrent à saint Athanase même. Le moment de le perdre leur parut arrivé, mais, n'osant pas le poursuivre dans ses opinions, ils l'accusèrent dans sa conduite.

Ils s'assemblèrent à Césarée et sommèrent Athanase de paraître devant eux pour se disculper d'avoir exercé des violences contre un prétendu prêtre nommé Ischyras, et d'avoir brisé un calice qui servait à Ischyras à célébrer les saints mystères. Athanase refusa de se rendre en qualité d'accusé dans une ville dont l'évêque était son ennemi. Mais bientôt, le concile ayant été transporté à Tyr, et le commandement de l'empereur s'étant joint à la sommation des évêques, Athanase ne put persister plus longtemps dans son refus, et se rendit à Tyr accompagné de vingt-cinq évêques égyptiens.

Le concile de Tyr présentait un étrange spectacle, et paraissait indigne de porter le même nom que ces graves assemblées d'autrefois où de pieux évêques se réunissaient en paix pour procéder à l'établissement de la foi, aussi soumis à Dieu qu'indépendants des hommes. C'est maintenant pour ébranler une des plus fortes colonnes de l'Église que ces évêques sont assemblés. Ce n'est pas un



diacre qui les introduit, c'est un greffier. Ce n'est ni le plus âgé, ni le plus vertueux qui les préside, c'est un laïque, un officier de l'empereur, à peine sais-je si c'est un chrétien. Leurs décisions ne sont plus dictées par l'amour de Dieu ni par le besoin de le servir, mais par la force brutale des soldats qui menacent et qui frappent.

C'est devant une telle assemblée que parut saint Athanase. Il prouva qu'Ischyras n'était pas prêtre, et que, malade et gardant le lit à l'époque indiquée par ses accusateurs, il ne pouvait célébrer les saints mystères et tenir un calice à la main. Mais les Eusébiens avaient pris leur parti d'avance, et ils choisirent dans leurs rangs dix députés qu'ils envoyèrent dans la Mareotes, au village d'Ischyras, pour y examiner les faits et en rapporter des preuves. Ils ne s'en tinrent pas d'ailleurs à cette première attaque. Ils gagnèrent une femme de mauvaise vie, connue par le dérèglement de ses mœurs. Elle vint devant le concile dénoncer Athanase pour avoir abusé d'elle lorsqu'il demeurait dans sa maison, et lui avoir offert quelques présents en dédommagement de la perte de son honneur. Timothée, prêtre d'Alexandrie, s'étant d'avance concerté avec son évêque, s'approcha hardiment de cette femme et lui dit : *Quoi donc, vous prétendez que j'ai jamais logé chez vous et abusé de votre pudeur ?* Et la malheureuse, élevant la voix, étendant la main

vers Timothée qu'elle prenait pour Athanase et le montrant au doigt : *Oui, oui*, s'écria-t-elle, *c'est vous, c'est vous*. Les assistants se regardèrent avec étonnement, et les calomniateurs confondus s'empressèrent de renvoyer cette femme malgré les instantes prières d'Athanase qui, justifié sans avoir prononcé un seul mot, voulait pourtant faire connaître à ses juges d'où venait le coup dirigé contre lui. Vaincus sur ce point, les Eusébiens, loin de se décourager, ourdirent aussitôt une nouvelle trame. Ils étaient parvenus, à force de promesses et de menaces, à obtenir d'Arsène, évêque d'une petite ville d'Afrique, qu'il demeurât soigneusement caché à tous les yeux, et laissât courir le bruit de sa mort. Aussitôt ils accusèrent Athanase de l'avoir tué, et d'avoir même exercé de sacriléges mutilations sur son cadavre, car ils allèrent montrant à tout le monde une main desséchée qui avait appartenu, disaient-ils, au malheureux Arsène, et qu'Athanase lui avait coupée.

Inquiet et étonné, Athanase s'empressa d'écrire à ses nombreux amis, en les priant avec instance de ne rien négliger pour retrouver Arsène. Leur zèle ne fut pas sans récompense, car ils parvinrent en effet à s'en rendre maître. Ils firent plus; ils lui firent sentir l'énormité de sa faute, éveillèrent son repentir et le rendirent dévoué aux intérêts d'Athanase. Aussi se rendit-il secrètement

à *Tyr*, et vint-il s'offrir à ce saint évêque pour servir à la confusion de ses calomniateurs. Athanase écouta donc patiemment l'accusation portée contre lui, et sans rien dire pour sa défense il ordonna tout bas à un de ses diacres d'aller prendre Arsène et de l'amener devant le concile. Arsène entra le corps et les bras enveloppés d'un manteau, et la tête penchée sur sa poitrine. Mais lorsqu'il fut arrivé au milieu de l'église, Athanase lui ayant ordonné de lever la tête, il obéit, et fixa un regard tranquille sur les évêques prévaricateurs. *Est-ce là*, dit alors Athanase, *est-ce là cet Arsène que j'ai fait mourir, cet homme que l'on a tant cherché, qui a reçu une si grande injure après sa mort, et à qui j'ai coupé une main?*

Plusieurs évêques qui venaient de déclarer qu'ils avaient vu Arsène, furent obligés de le reconnaître. Ils crurent pourtant se soustraire à leur confusion en disant qu'Arsène avait survécu à ses blessures, ou qu'Athanase s'était contenté de lui couper une main, sans pousser la violence jusqu'à le faire mourir. Athanase leur montra alors une des mains d'Arsène; mais voyant qu'ils parlaient bas entre eux et paraissaient triompher en observant qu'il ne découvrait pas l'autre, il enleva brusquement le manteau d'Arsène, et montra cet évêque debout et sans blessure. *Voilà*, s'écria-t-il, *voilà Arsène avec ses deux mains*: *Dieu ne*

nous en a pas donné davantage, et ainsi je ne crois pas que personne en demande une troisième. Néanmoins je laisse à mes accusateurs à chercher en quel endroit elle pouvait être, sinon c'est à vous à examiner d'où vient celle que l'on vous a fait voir ici, et à punir ceux qui sont coupables de l'avoir coupée.

Rien ne pouvait déconcerter la malignité des Eusébiens, puisque des preuves aussi éclatantes de l'innocence d'Athanase ne suffirent pas à leur imposer silence. Ils appelèrent la violence à leur aide, suppléèrent par la révolte à l'intrigue, s'agitèrent confusément, et se répétaient les uns aux autres que l'apparition d'Arsène était l'effet des sortilèges d'Athanase; ils poussèrent des cris et des vociférations, se mêlèrent en désordre et s'avancèrent furieux contre Athanase et le petit nombre d'amis fidèles qui l'entouraient. Le comte Denys lui-même, qui présidait le concile, fut effrayé des excès dont il avait complaisamment protégé la naissance. Il craignit de ne pouvoir représenter à l'empereur le saint évêque qui lui avait été confié, et le fit transporter, entouré par ses soldats, à bord d'un vaisseau qui l'emmena à Constantinople.

Là saint Athanase voulut se présenter immédiatement à l'empereur. Toujours accompagné de ses amis, il marcha à la rencontre de Constantin

qui était sorti de la ville, et il le rejoignit au moment où il y rentrait à cheval entouré de ses officiers et de sa cour. Athanase saisit les rênes de son cheval, et lui dit : *Seigneur, je suis l'évêque d'Alexandrie. Je suis injustement persécuté, et je viens vous demander justice et protection.*

Constantin surpris et peu satisfait de la démarche hardie d'Athanase, lui ordonna de s'éloigner et de lui laisser continuer sa route. En vain les officiers et les amis d'Athanase voulurent-ils lui parler des indignes traitements soufferts par cet évêque; en vain voulurent-ils lui représenter, et la grandeur de son rang et l'éminence de ses vertus, et la justice de ses réclamations : Constantin irrité ne voulait rien entendre. Alors Athanase reculant de quelques pas, et lâchant le cheval qu'il avait tenu jusque là : *Allez*, s'écria-t-il, *le Seigneur sera juge entre vous et moi, puisque vous refusez de m'entendre, et que vous vous joignez à ceux qui m'oppriment par leurs calomnies.* Il continua quelque temps à parler de la sorte, et Constantin, subjugué par la parole d'Athanase, demeura pour l'écouter, et lui accorda aussitôt une audience dans son palais. Athanase parvint à lui démontrer son innocence et les coupables intrigues de ses ennemis; mais l'empereur voulant conserver à ses résolutions la forme de la justice, manda auprès de lui les accusateurs de cet évêque, dé-

clarant vouloir juger par lui-même l'affaire qui le concernait.

Cependant les députés envoyés dans la Maréotes étaient revenus à Tyr, apportant d'informes procès-verbaux dressés d'après les témoignages extorqués des juifs et des païens. Ils n'avaient même réussi qu'imparfaitement à constater le prétendu crime d'Athanase, et pourtant, aussitôt après leur retour, le concile se déclara convaincu et du meurtre d'Arsène et du sacrilége commis dans la personne d'Ischyras, et condamna Athanase tant pour ces crimes que pour plusieurs autres d'une moindre importance. Il envoya à Constantin l'acte de la condamnation et de la déposition d'Athanase; puis se conformant aux volontés de ce prince, il se transporta à Jérusalem pour célébrer la dédicace de la nouvelle église. Ce fut là qu'après avoir admis à sa communion Arius et les siens, il reçut de l'empereur l'ordre de se rendre à Constantinople pour y défendre et y soutenir devant lui la sentence portée contre Athanase.

Inquiets de l'intervention d'un nouvel et si puissant arbitre, les évêques eusébiens sentirent que pour gagner leur cause, ils avaient besoin de mettre en jeu les passions. Appelés devant un pouvoir politique, ils abandonnèrent les querelles religieuses, et cessant tout à coup de montrer dans Athanase un homme violent et de mauvaise

vie; ils en firent un criminel de lèse-majesté. Ils l'accusèrent auprès de l'empereur d'avoir prétendu qu'il pouvait empêcher les Égyptiens d'envoyer du blé à Constantinople, et cette allégation si vague et nullement prouvée suffit pour aveugler Constantin, et pour lui arracher la condamnation du saint évêque. Athanase fut relégué à Trèves où il arriva au commencement de l'année 336, et où il fut honorablement reçu par Constantin le jeune.

Voilà donc le grand Athanase éloigné de la scène où se vidaient de si importantes querelles. On contestera désormais à l'admirable auteur du symbole de Nicée le droit de comprendre et d'expliquer son ouvrage. Les évêques prévaricateurs nourriront l'espoir de vaincre leurs adversaires par les menaces et les tourments, car le modèle des forts et le soutien des faibles a été condamné comme un criminel.

D'autres évêques orthodoxes moins vertueux peut-être qu'Athanase, mais aussi innocents que lui, furent déposés et bannis par le concile, qui se tint alors à Constantinople. Les Eusébiens triomphaient dans les hommes, mais ils ne triomphaient pas dans les principes.

Constantin vivait encore, et au milieu des erreurs innombrables de sa longue vie il avait conservé comme un secret instinct des conditions du chris-

tianisme. La doctrine d'Arius l'indignait, et sans pénétrer peut-être les déplorables conséquences qui s'y trouvaient renfermées, il la tenait pour impie et se croyait obligé de la combattre. Les Eusébiens et Arius lui-même aperçurent bientôt dans l'esprit naturellement mobile de Constantin, ce point où sa croyance était fermement établie. Habiles et prudents, ils n'essayèrent pas d'ébranler une conviction qui demeura seule debout dans le cœur de Constantin au milieu des changements et des variations qui l'agitèrent sans cesse. Ils semblèrent reconnaître d'où lui venait cette fermeté inusitée, et ils s'y résignèrent. Malgré la décision de l'assemblée de Jérusalem qui avait reçu Arius dans sa communion, les évêques catholiques qui s'étaient tenus éloignés de ce concile, et qui n'en acceptaient pas les décisions, continuèrent à lui refuser l'entrée de l'église. Ce malheureux s'adressa de nouveau à l'empereur, qui le manda à Constantinople, en 336. Là, il répéta avec serment qu'il se soumettait au concile de Nicée, qu'il en acceptait le symbole, et qu'il suppliait les catholiques de ne point conserver un souvenir éternel de ses erreurs passées. Constantin touché de sa douleur et de ses prières, irrité d'ailleurs contre les catholiques obstinés, commanda à saint Alexandre de Constantinople de recevoir Arius. Saint Alexandre s'y refusa.

Constantin réitéra ses ordres; mais les injonctions, les prières et les menaces furent impuissantes. Saint Alexandre résista à Arius, au concile, à l'empereur. Seul contre de si puissants adversaires, il eut recours au plus inébranlable appui : il s'enferma dans l'église, s'agenouilla devant l'autel, et pria.

Ici je rencontre un événement que je ne saurais expliquer. Arius déguisait-il sa véritable pensée? La fermeté d'Alexandre à repousser le pénitent qui venait abjurer ses fautes était-elle sainte? Fallait-il pour le bien des hommes que la mémoire de celui qui avait donné le premier signal de la plus terrible et de la plus longue guerre qui ait jamais été faite à la divinité de J.-C., demeurât marquée de réprobation ?

Pendant que saint Alexandre priait et pleurait au pied des autels, Arius mourait subitement. Les catholiques s'en réjouirent, mais saint Athanase, qui commençait dans le malheur à apprécier l'importance de la moindre créature de Dieu, ne s'en réjouit pas. *Gardons le silence sur Arius*, écrivait-il à ses amis, *car nul ne sait où il est aujourd'hui, et s'il n'est pas plus près du Seigneur que nous ne le sommes. Respectons les morts, car la mort étant le terme et la fin de la vie de tous les hommes, il ne faut pas insulter à qui que ce soit quand il a fini ses jours, puisque ceux qui en*

voudraient tirer quelque avantage ne sont pas assurés de voir la fin de la journée.

La cause inconnue de cette mort, qui fut pour les catholiques un témoignage de la protection de Dieu et un sujet de triomphe, abattit un moment les Ariens. Mais Eusèbe vivait encore. Il avait changé la question de dogme en question de personnes. Arius ne lui était plus nécessaire, et lui-même se sentait fort en état de diriger les intrigues qu'il avait commencées. Il comprit d'abord combien il lui était nécessaire de rassurer Constantin sur l'orthodoxie de son parti. Aussi dressa-t-il une profession de foi qui parut satisfaisante à l'empereur, mais que plus tard les historiens de l'Église qualifièrent de captieuse. Ce fut la marche qu'il suivit pour ménager le triomphe absolu de ses partisans.

Ainsi Constantin avait protégé les principes et persécuté leurs défenseurs. Cette contradiction dans son attachement à la vérité devait nécessairement porter ses fruits. Nous allons la voir en effet devenir la cause de l'établissement de l'arianisme.

Plusieurs années s'étaient écoulées depuis que Constance, la sœur bien-aimée de l'empereur, lui avait recommandé en mourant un prêtre arien qui possédait toute sa confiance. Fidèle aux instructions des chefs de son parti, ce prêtre avait

soigneusement caché les erreurs de sa doctrine, et s'était borné à disposer l'esprit de Constantin en faveur d'Arius et des siens. Cette prudente conduite réussit au gré de ses désirs, et lorsque, en 337, Constantin se sentit près de sa fin, ce fut à lui qu'il confia son testament. Il lui recommanda de ne le remettre qu'à Constance, son second fils, qui était alors moins éloigné que ses frères des lieux où se trouvait l'empereur. Le prêtre remplit fidèlement sa mission, et, placé ainsi près du nouveau seigneur, dépositaire de ses droits à la plus belle partie de la succession de son père, il ne lui fut pas difficile d'obtenir sa confiance et de gagner son amitié. Dès lors commença à s'ourdir tout autour de Constance cette vaste trame qui le serra de plus en plus et finit par l'envelopper entièrement et le livrer presque sans défense aux ennemis de la foi catholique.

Constantin le jeune cependant, qui avait joui de la sainte société d'Athanase, attendait impatiemment en Gaule l'occasion de le rétablir sur son siége. La mort de son père lui sembla devoir favoriser ses projets. Aussi facilement d'accord avec son frère Constant, tous deux écrivirent à Constance pour l'engager à rappeler Athanase et les autres évêques bannis avec lui. A peine en possession de son empire, timide encore et peu soumis jusque-là à l'influence arienne, Constance se

rendit sans peine aux instances de ses frères, et permit aux évêques déposés de rentrer en possessions de leurs églises. Quelques-uns de ceux-ci trouvèrent leurs siéges occupés par des évêques de la faction d'Eusèbe. Le peuple se partagea entre les divers prétendants, et les sanglantes querelles qui souvent s'ensuivirent, devinrent plus tard, pour les Eusébiens, un sujet d'accusation contre les catholiques.

Mais rien de semblable ne dépara le retour d'Athanase. Le peuple et le clergé d'Alexandrie et de l'Égypte le reçurent avec des transports de joie, et rendirent ainsi témoignage du parfait accord qui les unissait à leur évêque. Les Eusébiens ne purent supporter en paix cette heureuse harmonie, et il ne tardèrent pas à la troubler.

Dès l'année 339 ils accusèrent Athanase auprès des trois Augustes d'avoir détourné à son profit le blé accordé à son église pour être distribué aux pauvres, et d'être rentré de lui-même dans son église tandis qu'il en avait été chassé par un concile. Constant et Constantin repoussèrent sans les discuter ces accusations, mais Constance se montra plus difficile. Dominé de plus en plus par Eusèbe de Nicomédie, auquel il avait confié l'éducation de ses deux neveux Gallus et Julien, les seuls d'entre ses parents dont il eût épargné la vie, Constance exigea d'Athanase une prompte justifica-



tion. Ce saint évêque crut la donner complète en faisant parvenir à l'empereur des attestations signées des membres de son clergé qui rendaient hommage à sa probité.

Après avoir tenté de renverser Athanase au moyen de l'autorité civile, les Eusébiens essayèrent de le perdre auprès de l'autorité religieuse. Ils le dénoncèrent à Jules, évêque de Rome, et le prièrent de convoquer un concile afin de le juger définitivement. Jules y consentit aussitôt, et Athanase lui-même, heureux d'être appelé devant un tel tribunal, s'empressa de se rendre à Rome. Mais déjà les Eusébiens s'étaient repentis de leur démarche inconsidérée. Leur esprit inquiet et subtil devait rencontrer peu de faveur dans la capitale du positif Occident. Ils commencèrent à redouter le jugement du plus fidèle héritier de la tradition apostolique, et, prétextant tantôt la guerre contre les Perses qui rendaient les voyages périlleux, tantôt quelque défaut de forme dans la lettre que Jules leur avait adressée, ils évitèrent jusqu'au commencement de l'année 341 de se transporter à Rome ou de déclarer qu'ils ne voulaient pas s'y rendre. Saint Athanase s'y trouvait depuis l'an 339. Il avait vécu dans la société de saint Jules, et c'est pendant ce temps qu'il composa, dit-on, le fameux symbole latin qui porte son nom et que l'on chante encore tous les dimanches dans l'église. Désespé-

rant enfin de voir arriver ses accusateurs, et voyant s'approcher le temps de la Pâque, il désira se retrouver au milieu de son peuple, et il retourna à Alexandrie.

Cependant les Eusébiens, rassemblés à Antioche pour y célébrer la dédicace de la nouvelle église, profitèrent de leur réunion pour consommer leurs misérables projets. Ils renouvelèrent leurs accusations contre Athanase, et, non contents de le déposer, ils nommèrent à sa place l'Arien Grégoire. Marcel, d'Ancyre, subit la peine de son attachement à Athanase, et fut excommunié en même temps que les Sabelliens et les disciples de Paul de Samosate. Les évêques, assemblés dans le concile d'Antioche, formulèrent enfin cette doctrine intermédiaire aussi éloignée de l'orthodoxie que de l'arianisme, de la vérité que de la logique, de l'autorité que du raisonnement, connue sous le nom de sémi-arianisme. Toutefois elle ne prit ce nom que plus tard, ayant commencé par prétendre à l'orthodoxie; mais elle se trouve déjà tout entière dans les trois formulaires adoptés par les Eusébiens dans le concile d'Antioche. Le mot de *consubstantiel* y est soigneusement évité, et, tout en reconnaissant que le Fils est *Dieu de Dieu*, *tout de tout*, *parfait de parfait*, et *qu'il a été au commencement en Dieu*, ces évêques déclarent *qu'il est le premier-né de toutes les créatures.*

Nous voici maintenant arrivés au moment où l'opposition des Eusébiens se montrera à nos yeux dans son caractère tout matériel. Déjà nous les avons vus s'acharner contre les hommes et se montrer assez indifférents aux principes; nous les avons vus employer la calomnie et l'intrigue. Nous les verrons maintenant avoir recours au meurtre et au pillage: nous rencontrerons parfois quelque esprit engagé dans la profondeur des mystères divins, conservant, au milieu des plus effroyables scènes de violence, cette tranquille douceur et cette sublime ignorance des affaires d'ici-bas, ineffaçables traces des habitudes contemplatives. Mais ces rares et consolantes exceptions ne seront pour nous qu'un témoignage bien superflu du salutaire effet de la méditation. Incapables que nous sommes de connaître la vérité absolue, nos efforts plus ou moins impuissants pour l'atteindre, nous sont comptés. S'ils ne peuvent réussir à nous en approcher, du moins élèvent-ils l'âme dont ils sont sortis, et lui rapportent-ils un murmure confus d'en haut. Cette vaste impunité accordée à l'intelligence ne s'étend pas jusqu'au domaine de la vie réelle; et si les erreurs d'un esprit spéculatif témoignent toujours de sa noble origine et de sa haute destinée, malheur à l'homme qui, dédaignant la règle, transporte ses penchants rebelles de l'abstraction à l'action.

Tel était Eusèbe de Nicomédie et les principaux de ses partisans. Tandis que d'une part les catholiques, soumis dans l'esprit et dans les actes, présentaient le spectacle d'une admirable harmonie et d'un parfait concours de la pensée et de la vie vers un même but et par les mêmes moyens; tandis qu'ailleurs les Ariens purs, tels que Léonce, Astère, Aèce, Eunome et quelques autres encore, absorbés par la recherche de mystérieuses et impénétrables vérités, rendaient hommage, par la vanité même de leurs efforts, à l'insaisissable grandeur de Dieu; les Eusébiens, insensibles à l'importance de ces hautes questions, occupés seulement des intérêts du monde, se plaisaient à exciter les uns contre les autres les esprits égarés et les esprits soumis, pour faire servir tous ces nobles instruments à la satisfaction de leurs vulgaires passions.

Grégoire, élevé par le concile d'Antioche au siége d'Alexandrie, était l'un des plus chauds partisans d'Eusèbe. A peine fut-il arrivé dans cette métropole de l'Égypte, qu'appuyé par le préfet Philagre il persécuta les catholiques. Escorté par des soldats, il entrait de force dans les églises, y faisait saisir les vierges et les insultait, animait les siens à frapper les vieillards et à égorger les prêtres. Saint Athanase, instruit que l'empereur Constance avait envoyé à Philagre l'ordre de lui trancher la tête, cessa de s'offrir à ses coups en demeurant,

comme il l'avait fait jusqu'alors, au milieu de son peuple. Il se cacha dans les environs d'Alexandrie; mais bientôt, pressé par les instances de saint Jules, il se rendit à Rome. Là, il assista à un concile qui se tint en juin de l'année 341, et qui ne fut composé que de cinquante évêques réunis afin d'examiner les accusations portées par les Eusébiens contre Athanase, saint Luce d'Andrinople, saint Paul de Constantinople, Marcel d'Ancyre et Asclepas de Gaza. Tous furent reconnus innocents, et entrèrent dans la communion de l'évêque de Rome.

Ce fut à cette époque que saint Jules reçut la lettre synodale que le concile d'Antioche lui avait adressée avant de se dissoudre. Cette lettre, toute pleine de récriminations et de reproches, donna occasion à saint Jules de déployer toute sa modération et sa dignité dans la réponse qu'il y fit. Mais lorsque le comte Gabien, chargé de la porter à Antioche, y arriva, il ne trouva plus l'instigateur de toutes les intrigues, le chef des hommes violents et factieux. Eusèbe de Nicomédie était mort en 341. L'esprit de détail, l'application exclusive aux plus bas intérêts de la vie, des passions haineuses, un caractère dissimulé et un cœur insensible aux reproches de la conscience, distinguaient Eusèbe de Nicomédie. Le concile d'Antioche députa quatre évêques auprès de Constant, pour lui porter le ré-

sultat de ses délibérations ; mais cet empereur les écouta à peine, et les renvoya en déclarant qu'ils persécutaient injustement de grands évêques.

Saint Athanase demeura tranquillement à Rome, s'occupant à traduire les saintes Écritures, jusqu'en 345. Pendant ces trois années l'Orient fut en proie à tous les déchirements que d'avides et de faux évêques ne cessaient d'y produire. On se disputait les évêchés comme des places plus ou moins productives. On se vengeait d'une défaite en calomniant son adversaire plus heureux. On appelait la force à soutenir les prétentions de l'esprit. Les tumultes et les combats devenaient chaque jour plus fréquents. Les évêques ne marchaient plus qu'escortés de soldats, et les fidèles fuyaient en apercevant de loin ce cortége qui leur apportait souvent la mort. Les églises, profanées par la force brutale, avaient perdu leur caractère de sainteté. De toutes parts se faisaient entendre les gémissements des catholiques et les furieuses invectives des Eusébiens. Les dépositaires du pouvoir public devaient enfin s'en émouvoir.

Dès l'année 345 l'empereur Constant, alors à Milan, avait écrit à son frère Constance pour l'engager à convoquer un concile œcuménique qui mît un terme aux divisions de l'Église. N'ayant pu en obtenir que des promesses éloignées, Constant retourna en Gaule, et voulut que saint Athanase

et le grand Osius de Cordoue allassent l'y rejoindre. La société de ces deux hommes l'entretint dans son pieux désir. Il en poursuivit activement l'accomplissement, et il eut la joie de décider son frère à ne point y mettre d'obstacle.

Le concile s'ouvrit donc en 347, à Sardique, ville d'Illyrie et métropole des Daces. Le grand Osius le présida. Saint Jules y envoya Archidame et Philoxène en qualité de ses légats. Saint Athanase et les autres évêques déposés s'y rendirent comme accusés, et une multitude de peuple et de personnes de toutes les conditions s'y transporta de l'Égypte et de tout l'Orient, pour dénoncer les violences des Eusébiens. Ces derniers ne vinrent que malgré eux à Sardique. La présence d'Athanase, le lieu même du concile, le grand nombre d'Occidentaux qui s'y trouvaient réunis, l'éloignement de la force matérielle sur laquelle ils avaient coutume de s'appuyer, tout semblait leur présager une défaite. Aussi, renfermés dans la maison qui leur servait de demeure, ils inventèrent mille prétextes pour refuser de paraître au concile, et finirent par déclarer qu'ils ne consentiraient jamais à faire partie d'une assemblée où saint Athanase et les autres évêques déposés étaient admis. En vain les catholiques leur firent-ils diverses propositions d'accommodement, les Eusébiens n'en acceptèrent aucune, et demandèrent seulement que

de nouveaux députés fussent choisis et envoyés dans la Maréotes pour informer contre Athanase. Les Occidentaux s'y refusèrent, et les Eusébiens, empressés de saisir une occasion de discorde, quittèrent précipitamment Sardique, sans s'être présentés une seule fois devant le concile. Ils se transportèrent à Philippopolis, où, après avoir renouvelé leurs accusations et leurs condamnations contre saint Athanase et contre les autres évêques déposés, ils étendirent leurs excommunications jusqu'à Osius, Protogène, saint Jules, Gaudence de Naisse et saint Maximin de Trèves, qui avaient osé recevoir à leur communion les évêques bannis. D'autre part les évêques catholiques, demeurés à Sardique, n'interrompirent point leurs délibérations. Le symbole de Nicée fut simplement confirmé par eux sans y rien ajouter. Athanase et les autres ayant été reconnus innocents, les Eusébiens furent condamnés comme calomniateurs, et anathématisés pour avoir reçu à leur communion les partisans d'Arius.

Dès ce moment la rupture entre l'Orient et l'Occident fut constatée. Nous avons vu jusqu'ici l'esprit simple et ferme des Occidentaux repousser les subtiles et arbitraires explications des Orientaux. Nous avons vu opposer l'autorité de l'Église aux doctrines individuelles, la droiture à la ruse, le désintéressement à l'ambition. Tant que la lutte

demeura morale et intellectuelle, les Occidentaux triomphèrent. Mais, lorsque plus tard la force matérielle fut tout entière passée dans les rangs hérétiques, les Occidentaux montrèrent qu'ils manquaient de vigueur et d'habileté. Rome même, comme nous le verrons bientôt, se laissa un moment entraîner dans l'erreur par la violence et par la ruse de ses adversaires; le monde entier fut prêt à se livrer à l'arianisme, et la foi chrétienne menaça ruine. Dieu n'avait pourtant pas envoyé son Fils aux hommes pour leur fournir un texte à de vains discours, un objet à admirer ou un mystère à pénétrer. Il avait attaché le salut du monde à son obéissance aux lois du Christ, et son obéissance à sa foi dans la divinité du législateur. Il dépendait des hommes d'attaquer ce dogme salutaire et fécond; il ne dépendait pas d'eux de le renverser, car, si la volonté appartient à l'homme, le succès vient de Dieu.

Deux années s'écoulèrent après le concile de Sardique sans que les affaires de l'Église et les intérêts de ses serviteurs subissent aucun changement favorable. Athanase vivait toujours auprès de Constant qui avait conçu pour lui la plus vive amitié. Il gémissait au loin sur les malheurs de son église et de son peuple, livrés sans défense aux sanglantes persécutions et au pouvoir immodéré des Eusébiens. Ces derniers se rendaient odieux aux

peuples qu'ils gouvernaient. Ils maltraitaient ceux qui conservaient un respectueux et tendre regret pour les saints évèques choisis d'un accord unanime, enlevés par la force et condamnés au bannissement. Les femmes et les vieillards coupables de fidélité n'étaient pas épargnés par ces hommes violents. Souvent arrachés du pied des autels et traînés dans la rue, souvent poursuivis et frappés par des soldats, témoins indignés de la conduite impie de leurs faux évèques, plusieurs allèrent augmenter le nombre de ces saints martyrs que les empereurs païens avaient envoyés à Dieu. Quelquefois pourtant la violence des persécuteurs se communiqua aux persécutés. Les catholiques, contemporains et concitoyens des hérétiques, sentaient frémir le même sang dans leurs veines et obéissaient parfois aux mêmes impulsions. On les vit alors enfreindre impétueusement la loi de patience que le Christ leur avait imposée. On les vit saisir les armes depuis longtemps abandonnées; se livrer aux passions depuis longtemps proscrites, et, oubliant le précepte de celui-là même qu'ils voulaient défendre, on les vit opposer la colère à la colère, nourrir la haine et verser le sang.

De semblables excès déplurent à l'empereur Constant. Pressé peut-être par les remontrances d'Athanase, il écrivit à son frère Constance en lui demandant le rétablissement des évêques bannis.

Constance était alors tout occupé de sa guerre contre les Perses, et, craignant de s'attirer par un refus le courroux de son frère et la guerre civile, il accueillit favorablement Euphrate de Cologne et Vincent de Capoue, envoyés par Constant pour lui présenter sa demande. Il hésitait encore cependant, et la voix des Eusébiens avait peu perdu de son influence, lorsque leur ruse même les compromit. Inquiets du bon accueil fait aux députés de Constant, ils conçurent le dessein de les déshonorer en les présentant comme des vieillards perdus dans la débauche. Étienne, évêque de la ville d'Antioche où Constance avait reçu les messagers de son frère, imagina l'intrigue dont le succès devait couvrir de honte ces vénérables évêques. Il chargea Onagre, jeune homme de mauvaises mœurs, de traiter avec une courtisane de la part de deux étrangers. Cette femme se rendit le soir à la maison indiquée par Onagre, et fut secrètement introduite par lui dans la chambre où dormait Euphrate, le plus âgé des deux évêques. A la lueur d'une lampe qui brûlait dans un coin de la chambre, la courtisane étonnée n'aperçut qu'un vieillard endormi. Réveillé par le bruit qu'elle avait fait en entrant, Euphrate demanda ce que l'on voulait de lui; mais, ayant entendu la voix d'une femme qui lui répondait, il se crut en proie à un démon tentateur, fit le signe de la croix, invoqua

le nom de J.-C., et se mit en prières. La courtisane, à son tour, se croyant tombée dans un piége, se mit à crier que l'on avait usé de violence pour la faire venir où elle était. Alors Onagre, qui s'était caché dans les environs afin de poursuivre son dessein, feignit d'accourir au bruit, pénétra dans la maison, puis dans la chambre d'Euphrate, et se mit à crier au scandale en y trouvant une courtisane. Les serviteurs de la maison aussi étaient survenus, et, ne sachant qui accuser dans un semblable tumulte, ils s'emparèrent d'Onagre, de ses amis et de la courtisane. Le lendemain, traduits devant le tribunal civil, ils avouèrent tous leur complot et les motifs qui les y avaient poussés. Étienne ne fut pas épargné, et, ayant été convaincu d'avoir joué le principal rôle dans cette odieuse intrigue, il fut déposé et banni.

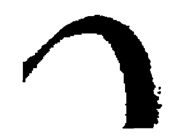
La découverte d'aussi misérables projets, poursuivis par d'aussi coupables moyens, éloigna pour un moment Constance du parti eusébien. Il éprouva un besoin passager de se réconcilier avec ces apôtres de la vérité que rien n'avait pu ni fléchir ni égarer. Il rappela les évêques bannis, et Athanase ayant encore montré quelque défiance, Constance lui écrivit jusqu'à trois lettres pour le prier de croire à sa parole. Ces assurances répétées, et la mort de Grégoire, faux évêque d'Alexandrie, déterminèrent saint Athanase à retourner au milieu de

son peuple. Il se rendit d'abord en 340 à Rome, où il reçut de saint Jules une lettre adressée au clergé et au peuple d'Alexandrie, puis il se dirigea vers Antioche où l'empereur l'attendait. Il en fut honorablement accueilli, et, n'ayant pu obtenir la révision de son procès, il reçut du moins la promesse que tous les actes faits contre lui seraient tirés et cassés des greffes, afin qu'il n'en restât plus aucune trace. L'empereur le pria ensuite d'accorder une église aux dissidents d'Alexandrie, et Athanase s'empressa d'y consentir, à condition que l'empereur en accorderait une aux catholiques dans toutes les villes gouvernées par des évêques ariens. Toujours dominé par les Eusébiens, malgré son courroux d'un moment, Constance refusa; et, après avoir donné à Athanase des lettres de sa main, il lui permit de poursuivre son voyage.

Ce voyage fut long. Traversant la Syrie et la Palestine, Athanase s'arrêta dans chaque ville, pressé qu'il en était par tous les évêques qui aspiraient à contempler en sa personne le plus admirable modèle de fermeté et de constance. Il les engagea à se maintenir fidèles aux doctrines catholiques, et à dédaigner les promesses et les menaces des hommes du monde Il encouragea les faibles et se réjouit avec les forts. Partout il assembla des conciles, afin de ramener les chrétiens à la reconnaissance des dogmes fondamentaux

de leur foi. Poursuivant sa route au milieu des plus éclatants témoignages de respect et d'amour, saint Athanase arriva à Alexandrie. Le peuple l'y attendait et fit éclater à sa vue de touchants transports de joie. Non-seulement il se pressa autour de lui, le saluant par mille bénédictions ; non-seulement il voulut le conduire en triomphe jusqu'à l'église ; non-seulement il demeura plusieurs jours errant dans les rues, chantant les louanges d'Athanase, mais il donna encore à son évêque un témoignage plus fort de son union avec lui. L'ordre et la paix se rétablirent dans la ville. L'on ne vit plus ni haines ni combat. L'on n'entendit ni menaces ni invectives. Les églises se remplissaient chaque jour davantage. Des hommes et des femmes en grand nombre venaient au service des autels. Les riches s'empressaient de venir déposer entre les mains de leur évêque ce qui avait servi jusque-là à leur procurer de vaines jouissances. Les pauvres en profitaient, et, débarrassés en même temps de leur misère et de leur animosité, ils se joignaient à leurs frères plus fortunés pour adorer Dieu et bénir Athanase.

Le bruit d'un changement si inopiné se répandit au loin, et bientôt de nombreuses adhésions arrivèrent de toutes parts à Athanase. Valens et Ursace, ses plus acharnés ennemis, et les plus implacables adversaires de la divinité du Christ, humilièrent



leur impiété devant l'éclatante vertu d'Athanase. Ils lui écrivirent pour lui déclarer qu'ils lui étaient unis par les liens de la communion ecclésiastique. Ils allèrent ensuite à Rome, et prièrent saint Jules de les recevoir dans son église. Ni saint Athanase ni saint Jules ne les repoussèrent. Ce dernier seulement obtint d'eux qu'ils écriraient une rétractation par laquelle ils déclareraient avoir été induits en erreur dans le mal qu'ils avaient dit d'Athanase. Les autres évêques rappelés avec lui jouissaient aussi dans leurs églises de la paix et de l'union.

L'Arien Léonce, nommé par les Eusébiens évêque d'Antioche après la déposition d'Étienne, obéissait sans peine à l'impulsion pacifique du moment. Doux, aimable et prudent, il avait éprouvé de bonne heure l'atteinte de cette passion, reflet ou contre-coup matériel d'un sublime besoin de l'âme qui s'élance vers Dieu. Il avait aimé fortement. Entraîné par ce sentiment qui distrait, mais qui ne sépare pas de Dieu, il s'était étroitement uni à la jeune fille Eustolie. Ses supérieurs, gardiens et protecteurs nécessaires de l'ordre dans le clergé, voulurent le forcer à se séparer d'elle. En vain, ayant recours au mensonge, protesta-t-il de son innocence; en vain déclara-t-il que cette jeune fille ne lui était attachée que par les liens d'une amitié sainte : rien ne put fléchir l'inexorable résolution

de son évêque. Désespéré alors, et croyant sentir qu'il ne pourrait vivre loin d'Eustolie, il se détermina à exercer sur lui-même une affreuse mutilation, pour ne pas être condamné à l'insupportable malheur de la perdre. Dès lors, en effet, il put la voir et l'aimer sans s'attirer de reproches. Mais il avait perdu la confiance de son évêque et du clergé. Repoussé de leur société, il vécut dans la retraite, et s'abandonna aux ambitieuses recherches et aux vaines rêveries des hérétiques de ce temps. Après être tombé dans le mensonge, il tomba dans l'erreur. Partisan des doctrines les plus hardies d'Arius, son intelligence s'égara comme son cœur s'était égaré; mais l'une conserva son désir de connaître Dieu, et l'autre son doux amour pour les hommes. Les Ariens l'avaient choisi, les catholiques le supportèrent, et les Eusébiens étonnés n'osèrent pas s'opposer seuls aux deux partis contraires. Il ne troubla la conscience d'aucun, et tous ses efforts tendirent sans cesse à rapprocher les esprits et à adoucir les sentiments. Aussi les catholiques même l'aimaient, et, rassurés dans leur foi par le témoignage et les enseignements de Flavien et de Diodore, prêtres catholiques de l'église d'Antioche, ils évitaient toute occasion de rupture qui eût affligé le bon Léonce. Lui-même ne se faisait pourtant pas illusion sur la profondeur et la durée de cet accord,



et étant parvenu à un âge fort avancé, il avait coutume de mettre la main sur sa tête toute blanchie par la vieillesse, et de s'écrier tristement : *Hélas ! quand cette neige sera fondue, il y aura bien de la boue.*

Il est triste de voir combien les choses spirituelles sont dépendantes des affaires du monde. Tout ce repos des fidèles, et ce triomphe progressif de la vérité avaient leur appui le plus direct dans la volonté de Constantin. En effet, à peine, en 350, cet empereur eut-il cessé d'exister, que l'inquiétude et l'effroi se répandirent parmi les catholiques. Constance pourtant, préoccupé par le soin de vaincre les rebelles Vetranion, Magnence et Népotien, qui s'étaient emparés de l'empire de Constant, crut qu'il était nécessaire de garder d'abord quelque mesure envers son peuple. Il écrivit à saint Athanase pour le rassurer sur ses intentions, et pour lui témoigner son bon vouloir. Mais les Eusébiens avaient déjà senti confusément le pouvoir se rapprocher d'eux. Moins timides, ils retournèrent à leurs habitudes d'intrigues et de violences. Saint Paul de Constantinople fut leur première victime, et mourut assassiné sans que ses meurtriers fussent poursuivis. Ursace et Valens, abjurant leur récent repentir, se rapprochèrent des Eusébiens et, s'adressant à Constance, ils se plaignirent que depuis le

retour d'Athanase eux et leurs amis étaient considérés comme des hérétiques. Constance les reçut favorablement et les engagea à compter sur sa justice. Mais il lui restait encore un ennemi à combattre. Magnence, déjà vaincu et mis en fuite, se préparait à une nouvelle tentative, et Constance avait résolu de ne pas ajouter de nouvelles discordes à celles qui troublaient déjà l'empire. Il se contenta donc pour le moment de rendre sa faveur aux Eusébiens, sans persécuter encore Athanase, le plus grand de leurs adversaires. La cour suivait l'exemple du maître, et le César Gallus, neveu de Constance, choisit pour son maître de théologie l'Arien Aèce.

Cet Aèce, fidèle héritier et rigoureux interprète de la pensée intime d'Arius, était né de pauvres et d'obscurs parents. Demeuré orphelin en bas-âge, il fut recueilli par la femme d'un vigneron qui en fit son esclave. Chassé bientôt par elle, il entra chez un orfévre, où il ne voulut rester que peu de temps. Déjà son esprit inquiet se pliait mal aux occupations matérielles dont il était chargé. Reçu chez un médecin, Aèce apprit bientôt la médecine, l'exerça pour son compte et s'en fatigua. Ce fut dans les écoles de médecine qu'il entendit pour la première fois exposer la doctrine d'Arius, et qu'il commença à tourner ses regards vers ces hautes régions. Paulin d'Antioche les

fortifia dans l'art de la dispute; mais l'habileté prodigieuse qu'il y acquit en peu de temps lui suscita des envieux et des ennemis, qui l'obligèrent à quitter Antioche. Entré chez un grammairien à Anazarbe, en Cilicie, il n'eut pas plus de peine à surpasser ce maître qu'il n'en avait eu à surpasser le médecin et le rhéteur. Là aussi il eut à souffrir de l'impétueuse ardeur de son esprit; car, assistant un jour aux leçons du maître public qui expliquait l'Écriture, et ne pouvant entendre de sang-froid les pauvres raisonnements du professeur, il se leva tout à coup, l'interrompit et, se mettant à disputer avec lui, il lui prouva son erreur et son ignorance. Forcé après une semblable scène de quitter Anazarbe, il alla de ville en ville épuisant les maîtres et enrichissant son esprit. Il apprit à Alexandrie la doctrine et la méthode d'Aristote, et rappelant alors les souvenirs profonds, mais confus, qu'il avait soigneusement gardés des discours entendus dans l'école de médecine, il appliqua la dialectique à ces propositions captieuses qui l'avaient d'abord initié aux sublimes questions de la métaphysique chrétienne. Il commença à attaquer catégoriquement le Verbe, à réduire en figures de syllogisme ce que la tradition nous a appris du Fils de Dieu, et à établir la foi que nous en devons avoir sur des règles de géométrie. Sa doctrine était celle d'Arius, mais il

en tirait des conséquences si hardies, que les Ariens eux-mêmes effrayés le blâmaient et le traitaient d'hérétique. Comme tous les hommes hardis et sans frein, il eut des amis dévoués aussi bien que d'irréconciliables ennemis. Eunome s'attacha à lui, reçut sa foi en lui donnant une forme, partagea sa mauvaise fortune et repoussa la faveur dont il n'aurait pu jouir avec lui. Ces deux hommes devinrent plus tard les véritables apôtres de l'Arianisme. Aèce demeura toujours absorbé par la pensée; et Eunome plus accessible à l'esprit de conduite, mit constamment sa connaissance des affaires du monde au service de son ami.

La mort de saint Jules arrivée en 352, et les premiers actes de son successeur Libère, firent présager au monde orthodoxe de tristes jours et de profondes humiliations. Les Orientaux s'empressèrent d'écrire à Libère, en renouvelant leurs anciennes calomnies contre Athanase, et l'accusant aussi d'avoir fait des ordinations hors de son diocèse. Libère tomba dans le piége qui lui était tendu, et il osa écrire au plus grand défenseur de la foi chrétienne, le sommant de paraître à son tribunal pour s'y justifier, et le menaçant, dans le cas où il s'y refuserait, de lui retirer sa communion. Saint Athanase, qui déjà voyait avec intrépidité le pouvoir temporel s'armer lentement contre lui, ne fléchit point devant les nouvelles et

vaines exigences du pouvoir spirituel. Habitué jusque-là à voir surtout dans l'évêque de Rome un ami, il refusa de lui obéir comme à un maître, et déclara qu'il ne sortirait point d'Alexandrie. Libère alors écrivit aux évêques d'Orient qu'il voulait avoir la paix avec eux, et qu'à partir de ce moment il se séparait de la communion d'Athanase. Mais ayant reçu, avant de faire partir ces lettres, une protestation signée de quatre-vingts évêques d'Égypte, en faveur de l'innocence d'Athanase, il eut honte de sa précipitation et les supprima.

Au commencement de l'année 353, Constance ayant remporté une nouvelle victoire sur Magnence, écrivit à Athanase qu'il lui permettait de se rendre à sa cour comme il en avait témoigné le désir. Jamais Athanase n'avait souhaité de quitter son peuple. Aussi s'empressa-t-il de manifester son étonnement, et de répondre qu'il ne sortirait d'Alexaudrie que d'après un ordre exprès de l'empereur. Puis, il lui envoya cinq évêques d'Égypte pour découvrir ses intentions et lui conserver la faveur impériale. Vers le milieu de la même année, la mort de Magnence donna aux Eusébiens le signal du renouvellement de la guèrre. Aussitôt leurs intrigues se renouèrent, et leurs persécutions recommencèrent avec tant de violence, que Libère et tous les Occidentaux se réunirent pour

[illegible] de Constance la convocation d'un concile général. Ce concile se tint à Arles, et Libère y fut représenté par Vincent de Capoue et Marcel de Campanie. Mais l'Occident, soumis désormais à Constance, commençait à se laisser envahir par l'esprit curieux et peu sage de ce prince. Les évêques assemblés à Arles essayèrent d'abord d'arracher aux Eusébiens la condamnation d'Arius; mais, effrayés par les menaces de ces factieux, ils cédèrent et signèrent sans condition aucune la déposition d'Athanase, causant par là un mortel chagrin à Libère, inconsolable encore de sa faute première. Aussitôt cet évêque s'adressa à Eusèbe de Verceil et à Lucifer de Cagliari, les priant de se rendre en son nom auprès de l'empereur, et de lui demander la convocation d'un nouveau concile. Ces deux évêques acceptèrent, et certes leur intervention devait paraître d'un heureux présage à l'Église. Eusèbe de Verceil était né dans l'île de Sardaigne. Il avait quitté de bonne heure et sa patrie, et sa famille, et ses richesses, et son rang, pour se vouer au service de Dieu. Nommé évêque à Verceil, il y avait déployé une habileté rare, un zèle ardent, une infatigable activité et une grande prudence. Amateur passionné de la pauvreté, sa maison était vide, ses vêtements grossiers et sa table frugale. Jamais son [illegible] ni son peuple ne purent concevoir le plus

léger soupçon sur la pureté de sa vie. Sans cesse occupé des soins de son diocèse, serviteur des pauvres et conseiller des riches, il eut la sainte joie de voir les précieux effets de son exemple dans la ville qu'il avait été appelé à gouverner. Sa part dans la construction de l'admirable édifice du christianisme appartient au domaine du sentiment plutôt qu'à celui de l'intelligence. Son cœur fut plus constamment actif que son esprit, et, donnant peu de temps à l'étude, il arriva à la connaissance par la voie de l'amour, route plus longue peut-être que celle de l'inexplicable intuition qui nous porte vers Dieu, mais pleine de suavité et de bonheur, plus humaine par cela même qu'elle est plus lente, et dans laquelle on peut compter ses progrès et s'en réjouir chaque jour.

Plus disposé à l'emportement et à l'exagération, Lucifer de Cagliari, livré comme son ami Eusèbe aux affaires de la vie matérielle, laissait entrevoir dans l'avenir les nombreux dangers auxquels sa vertu serait exposée. Jusque-là pourtant il n'avait fait preuve que d'un inébranlable courage, et d'une rare fermeté. Aussi chacun applaudit au choix qu'en avait fait Libère, pour réparer les maux causés à l'Église par la faiblesse de ses premiers légats.

Eusèbe et Lucifer obtinrent assez aisément de

Constance la convocation d'un nouveau concile qui s'ouvrit à Milan, au commencement de l'année 355. Quoique les Orientaux y fussent en très-petit nombre, et qu'il s'y trouvât jusqu'à trois cents Occidentaux, les Eusébiens y eurent la majorité, tant l'esprit occidental s'évanouissait devant la force. Constance présidait le concile et le dominait presque en entier, n'ayant guère à combattre que les légats de l'évêque de Rome. Aussi, quand ces derniers arrivèrent à Milan et se présentèrent à l'entrée de l'église où se tenait le concile, ils en trouvèrent les portes fermées. Ils demeurèrent quelque temps sans pouvoir être admis dans l'assemblée, et lorsqu'enfin les Eusébiens eurent suffisamment débattu leurs projets et arrêté leur plan, ils firent appeler Eusèbe et ses collègues. Aussitôt ils les sommèrent de signer la condamnation d'Athanase; mais ces nobles légats s'y refusèrent unanimement, et déclarèrent qu'il fallait avant tout régler les affaires de la foi et éloigner du concile ceux qui, étant tombés dans l'erreur, n'étaient plus dignes d'y siéger. Ils posèrent ensuite sur la table le symbole de Nicée, et ils promirent de souscrire à tout ce que l'on demanderait d'eux après que chaque évêque l'aurait signé. Denys de Milan, saisissant le papier, se préparait à le signer, mais Valens le lui arracha des mains et s'écria que l'on ne ferait jamais rien par cette voie. Les autres Eusébiens unirent

leurs cris à ceux de Valens, et le bruit devint si fort que le peuple rassemblé autour de l'église s'en émut et s'en plaignit hautement. Effrayés de ces murmures, les évêques se transportèrent de l'église au palais de l'empereur, transformant ainsi le concile en conseil, et prétendant se mettre sous la protection immédiate de Constance. Ce fut effectivement en son nom que les Eusébiens présentèrent aussitôt une profession de foi dans laquelle il était dit que le Fils ne pouvait être égalé au Père, et qu'il avait eu un commencement. Constance lui-même soutint cette opinion, et les motifs qu'il en donnait ne laissaient pas que d'avoir une certaine grandeur. *C'est mon avis*, disait-il, *et s'il n'était pas conforme à la vérité, Dieu ne m'aurait pas rendu témoignage en me faisant triompher de mes ennemis et en me rendant le maître de tout l'empire romain.* Mais Lucifer de Cagliari, quittant alors son siége et redoublant d'ardeur et de véhémence, s'écria : « Écoutez-moi à mon tour; car quand Constance lui-même, qui nous entend, armerait contre nous toutes les forces de son empire, il ne pourrait nous empêcher de mépriser son édit sacrilége et d'avoir ses blasphèmes en exécration. Nous tous, serviteurs de Dieu, nous sommes unis sur ce point d'esprit, de volonté, d'affection, de force et de voix, et nous foulons aux pieds toute son autorité ridicule. » Constance

se plaignit amèrement de l'insolence de Lucifer. Il lui reprocha d'avoir enfreint la défense contenue dans les livres sacrés en lui disant des injures. Il lui dit qu'il ne l'avait point choisi pour son conseiller, et que personne n'était assez fort pour l'empêcher de suivre la doctrine d'Arius si telle était son intention. Il passa ensuite aux prières et des prières il revint aux menaces sans parvenir à ébranler ses adversaires. Pendant ce temps les Eusébiens avaient essayé de mettre le peuple dans leurs intérêts en lui lisant leur profession de foi; mais le peuple, gardien souvent fidèle des mœurs, des habitudes et des croyances, le peuple, où pénètre lentement le bruit et le reflet des variations qui dominent successivement l'esprit des grands du monde, le peuple, dis-je, fit éclater son mécontentement à la lecture de ces pernicieuses doctrines.

Ursace et Valens se montraient les ennemis les plus acharnés d'Athanase, et demandaient instamment sa condamnation. Indignés d'une semblable impudence, les légats mirent devant les yeux de l'empereur la rétractation jadis rédigée par ces deux évêques, légers et menteurs. Mais l'empereur se leva aussitôt en s'écriant : *C'est moi maintenant qui suis l'accusateur d'Athanase, croyez à cause de moi à tout ce qu'ils vous diront.* La résistance des évêques nullement ébranlée

par ces paroles, irrita à tel point Constance qu'il tira l'épée contre eux, et ordonna d'abord qu'on les conduisît au supplice. Bientôt pourtant revenu à des pensées moins cruelles, il se contenta de les faire traîner en exil. Ce fut alors que l'on vit cet Ursace et ce Valens s'emparer de saint Hilaire de Poitiers, le dépouiller de ses vêtements et lui déchirer le dos à coups de fouet. Les évêques bannis furent chargés de chaînes, traînés dans des contrées barbares et lointaines sans obtenir un moment de repos. Constance envoya l'ordre dans les provinces de signer la condamnation d'Athanase et de communiquer avec les Eusébiens; et les fidèles assez hardis pour s'y refuser furent souvent mis à mort par les officiers de l'empereur.

Libère paraissait déterminé à racheter son ancienne faiblesse par le bannissement et le martyre. Aussi Constance lui envoya-t-il l'eunuque Eusèbe, son favori et son ministre, chargé de mettre en œuvre les prières et les menaces afin d'obtenir sa signature. Tout fut inutile, et l'empereur ayant recours à la violence, le fit enlever pendant la nuit et transporter à Milan. Là, il eut à soutenir une longue et orageuse discussion avec Constance lui-même, et avec un nommé Épictète, jeune évêque arien, qui s'efforçait d'ajouter le raisonnement à l'autorité de l'empereur. Libère résista

à l'une aussi bien qu'il répondit à l'autre, et il ne quitta la chambre de l'empereur que pour marcher vers Bérée, lieu de son exil. Constance, l'impé-pératrice et l'arien Épictète, lui offrirent tour à tour l'argent qui pouvait lui être utile pendant son voyage; mais Libère refusa toujours, ne voulant rien accepter des ennemis de la vérité.

Saint Athanase restait seul sur son siége, et après l'avoir privé de ses nombreux appuis, il devait être facile de consommer sa ruine. Dès la fin de l'année 355, l'empereur lui retira le blé qu'il distribuait aux églises, pour le donner aux Ariens. Puis, il lui envoya deux officiers chargés de lui transmettre les ordres qui l'appelaient auprès de lui. Saint Athanase demanda à voir le commandement écrit de l'empereur, et les deux officiers ayant avoué qu'ils n'en avaient point, l'évêque refusa de partir. Bientôt après, le comte Syrien arriva à Alexandrie, le pressant encore plus vivement de céder à la volonté de l'empereur. Mais fermement décidé à ne point quitter sa ville sans en avoir reçu l'ordre écrit de Constance, saint Athanase suivi de tout son peuple se rendit au palais de Syrien et le conjura de ne point user de violence envers lui, et de s'adresser à l'empereur afin d'obtenir ses instructions écrites de sa propre main. Intimidé par cet imposant cortége, Syrien promit ce qui lui était demandé,



et engagea l'évêque à compter sur sa parole.

Il s'y reposait en effet, lorsque dans la nuit du 9 février 356, vingt-trois jours après cette entrevue, le comte, à la tête de ses soldats et d'une grande quantité de peuple arien, vint fondre sur l'église où saint Athanase et ses fidèles demeuraient en prières. L'effroi se répandit parmi eux lorsqu'on leur annonça que cinq mille soldats avaient envahi les avenues de l'église. Saint Athanase alors monta sur sa chaire patriarcale que lui-même appelle son trône, et ayant ordonné au diacre de lire à haute voix le psaume où David s'écrie, que *la miséricorde de Dieu demeure éternellement*, il pria les fidèles de s'en retourner dans leurs maisons pendant cette lecture, déclarant que lui-même sortirait le dernier.

Bientôt Syrien et ses légions enfoncèrent les portes, pénétrèrent dans l'église en poussant des cris tumultueux et des blasphèmes, massacrèrent les premiers qu'ils rencontrèrent, dépouillèrent des vierges, s'approchèrent du chœur tout en luttant contre les fidèles qui s'efforçaient de leur barrer le passage. Saint Anathase demeurait toujours assis, répondant aux ecclésiastiques qui le suppliaient de prendre la fuite : *Allez, allez, je ne sortirai d'ici que lorsque tous mes enfants seront sauvés.*

Puis s'étant levé pour ordonner de prier, il

conjura encore les assistants de se retirer, répétant qu'il était juste que lui seul demeurât exposé à ce hasard. Quelques instants après, la plus grande partie des fidèles étant sortis de l'église, des prêtres et des moines montèrent derrière le siége d'Athanase, et l'enlevèrent malgré lui. A peine eut-il dépassé les portes de l'église, qu'il fut renversé à terre par un coup violent. Mais cet accident même le sauva, car ayant été emporté par le peuple, il parvint plus aisément à se soustraire à la fureur des soldats. Les catholiques d'Alexandrie dressèrent aussitôt un procès-verbal de toutes les atrocités commises à cette occasion, et chargèrent le préfet Maxime de le transmettre à l'empereur. Non-seulement Constance approuva la conduite de ses ministres, mais il envoya le comte Héraclius à Alexandrie pour commander au peuple de poursuivre et de livrer Athanase, et de remettre les églises entre les mains du parti contraire. Cet ordre, qui provoqua la plus odieuse persécution, ne produisit aucun des résultats espérés par Constance. Les habitants d'Alexandrie demeuraient fidèles à leur évêque absent, et continuaient à se tenir éloignés des Eusébiens. S'efforçant alors de rendre légitime la séparation de ces derniers, et de donner une apparence de schisme et de révolte à l'isolement des catholiques, l'empereur après avoir arraché leur évêque aux orthodoxes voulut



en envoyer un aux Eusébiens. Il choisit pour cela un nommé George, jeune homme violent, grossier et ignorant. Celui-ci accompagné du général Sébastien, jeune Manichéen, parut n'arriver à Alexandrie que pour y redoubler la persécution. Bientôt rassurés par la profonde ignorance de cet évêque, les véritables ou purs Ariens persécutés par Constance et par les Eusébiens, vinrent se réfugier à Alexandrie, dont le peuple consterné assistait en silence au déplorable spectacle de tant d'iniquité.

Cependant saint Athanase ne s'était point éloigné sans peine de sa ville chérie. Plus habile que prudent, il avait d'abord cherché un asile chez une jeune vierge d'Alexandrie, aussi renommée à cause de sa beauté que de ses vertus. Heureusement pour la vie et pour la réputation d'Athanase, ses ennemis ne le découvrirent pas dans cette retraite.Il n'y demeura pas longtemps, et renonçant à regret au doux plaisir de consoler ses amis et de gouverner secrètement son église, il sortit d'Alexandrie et alla se cacher dans le désert.

Mais déjà les déserts étaient peuplés de saints habitants. Au milieu des solitudes profondes où jamais jusque-là la main de l'homme n'avait puisé dans les trésors d'une nature fertile, sur des montagnes escarpées où l'on n'apercevait les traces d'aucun passage, au fond des étroites vallées et

dans les tristes plaines sans bornes, s'élevaient alors d'humbles et de pauvres demeures. Des hommes s'y réunissaient, accourus de toutes parts au service d'une commune idée. Les riches venaient y adopter volontairement l'abstinence; les pauvres y sanctifier leur misère naturelle, tous vouant leur vie à la contemplation de Dieu, répudiant toutes les joies et les passions humaines, ne descendant au milieu des villes qu'à de rares intervalles et à l'époque d'une calamité publique pour donner aux fidèles la salutaire distraction de leur exemple. Les moines conservaient en dehors de la société, de ses variations et de ses troubles, cette rigoureuse pureté des principes et cet étroit attachement à la règle que Dieu avait instituée pour la civilisation du monde et pour la rédemption des hommes. Quelques-uns, plus ardents ou plus forts, fuyaient même les douceurs de la société fraternelle. Ils se renfermaient à jamais dans les grottes profondes, creusées jadis pour fournir aux rois de l'Égypte des pierres à leurs gigantesques monuments. Nourris de racines et de fruits sauvages, désaltérés à la fontaine la plus voisine, couchés sur la terre et couverts d'un tissu grossier, se livrant à la culture pour les besoins des voyageurs peu nombreux, seuls, toujours seuls, ils achevaient lentement leur vie sans tristesse et sans ennui, sans cesse absorbés par le

contentement de la méditation. Quelquefois les païens eux-mêmes quittaient leurs maisons et leurs villes pour aller, voyageurs curieux, parcourir la Thébaïde et contempler un spectacle si surprenant. Ils pénétraient dans des solitudes de plus en plus reculées, jusqu'à ce qu'ils découvrissent enfin un de ces pieux solitaires agenouillé sur le sol, chantant les louanges du Seigneur, et témoignant par toute sa personne des veilles, des pénitences et des fatigues, qui se partageaient sa vie. Les étrangers étaient reçus par lui avec une timide satisfaction. La table hospitalière était alors couverte par les produits des champs. Au fond de la grotte, une natte étendue sur la terre offrait à l'étranger une couche paisible. Le solitaire pourtant retiré à l'écart contemplait de loin les douceurs qu'il s'était interdites; au lieu de les envier, il regrettait pour son hôte de ne pouvoir l'amener à comprendre et à goûter l'ineffable félicité du sacrifice. Il se livrait avec un plaisir inquiet au sentiment d'affection que faisait naître en lui la présence inaccoutumée de son semblable. Car il suivait sans le comprendre cet admirable précepte d'une sollicitude toute divine, qui défend à l'homme les attachements terrestres pour lui éviter les douleurs qu'ils apportent et les éternels regrets qu'ils laissent après eux.

Tels étaient les hommes auprès desquels saint

Athanase alla chercher un asile. Il trouva au milieu d'eux la paix, des amis et des consolations. Le repos qui remplissait ces lieux ne lui permit pas de regretter les périlleux honneurs de l'épiscopat. Il eût voulu que sa tâche fût comme celle de ces saints solitaires, une tâche toute de méditation et de prière, et son retour au monde coûta quelques efforts à sa résignation.

Les officiers de l'empereur se jetèrent à sa poursuite, et allèrent de couvent en couvent troubler l'ordre pieux qui y régnait, menacer les moines, fouiller les cellules et les églises pour tâcher d'y découvrir Athanase. Jaloux d'épargner ces dangers à ses frères, Athanase les quitta, et, s'éloignant des lieux animés par la présence des communautés religieuses, il s'enfonça plus avant dans le désert et atteignit d'inaccessibles solitudes. Il n'y fit pourtant encore qu'une courte demeure, car, ignorant les scènes de violence qui continuaient à se succéder à cause de lui, il entreprit de se rendre auprès de Constance pour invoquer sa justice. Mais à peine se fut-il rapproché des lieux habités que le bruit de la persécution suscitée contre les siens l'arrêta. Convaincu qu'il ne pourrait parvenir jusqu'aux pieds de l'empereur, il retourna dans le désert où, se résignant au plus entier isolement, il vécut plusieurs années, secouru et visité de loin en loin par quelque ami



fidèle, et cherchant dans l'étude une consolation à d'aussi longues traverses. Ce fut alors qu'il composa ses principaux ouvrages, et nous conservons en témoignage de ses studieuses occupations pendant sa retraite, 1° quatre grands Discours contre les Ariens, adressés à quelques-uns de ses amis; 2° sa première Apologie, adressée à Constance, et qu'il se proposait de prononcer un jour en sa présence; 3° le livre pour la Consolation des vierges.

Le départ de saint Athanase enleva aux catholiques leur dernier appui et aux semi-Ariens leur dernier obstacle; dès lors ils ne mirent plus de bornes à leurs désordres. Les évêques bannis subirent les plus indignes traitements; et, tandis que leurs amis se voyaient en proie à la haine effrénée des persécuteurs, ces derniers, saisis d'un esprit de vertige, s'acharnaient également contre les catholiques, les Novatiens et les païens, réunissant ainsi dans une même résistance les partis que leur intérêt eût voulu diviser.

Arrivés à ce point, les événements se développèrent sur deux lignes différentes. Pendant que les Eusébiens ou semi-Ariens, peu satisfaits encore d'avoir brutalement opprimé les défenseurs de la doctrine catholique, voulaient maintenant les forcer à se réunir à eux, les purs Ariens de leur côté, préoccupés par la question du dogme, et rassurés par la défaite des catholiques leurs seuls et véri-

tables adversaires, crurent que le moment était venu de se déclarer ouvertement.

Dès l'année 343, Photin, évêque de Sirmich, avait essayé de concilier les hérésies diverses de Sabellius, de Paul de Samosate et d'Arius; d'établir qu'il n'y avait qu'un seul Dieu tout-puissant, qui avait crée le monde par sa parole; mais que le le Fils n'avait point été engendré avant tous les siècles, et qu'il avait commencé d'être quand il était né de Marie.

En 351 cette doctrine était suffisamment étendue pour que le concile de Sirmich crût urgent de la réfuter. Les Eusébiens qui assistaient à ce concile sentirent la nécessité de condamner une hérésie aussi évidente, et qui, en détruisant la divinité de J.-C., détruisait aussi son infaillibilité et le fait de la révélation. Ne voulant point, d'autre part, se réunir aux catholiques, et se jugeant incapables de trouver d'eux-mêmes une solution à ce difficile problème, ils se rattachèrent à l'opinion que le sophiste Astère avait professée depuis l'année 336. Ils déposèrent Photin et dressèrent trois formulaires de foi dont l'un grec, et les deux autres latins. Dans le premier ils ne dirent point que le Fils fût consubstantiel au Père ni de substance semblable, mais ils déclarèrent que ceux qui disaient qu'il n'a point eu de commencement, et ceux qui croyaient qu'il a été fait par une ex-

tension de la substance de Dieu, et qu'il est uni à son Père sans lui être assujetti, étaient hors de l'Église. Dans les deux autres ils défendirent de se servir du mot de substance, et en donnèrent ainsi la raison : « Nous avons trouvé à propos de rejeter « absolument le nom de substance, qui, ayant été « employé par les Pères avec trop de simplicité, et « n'ayant point été entendu du peuple, a été à plu- « sieurs un sujet de chute. Nous sommes d'avis « qu'on n'en parle plus quand on parlera de Dieu, « parce qu'il n'est dit en aucun endroit de l'Écri- « ture que le Père, le Fils et le Saint-Esprit n'aient « qu'une même substance ; mais nous disons que « le Fils est semblable au Père, comme la sainte « Écriture le témoigne. »

Cependant le pape Libère, relégué à Bérée depuis 355, avait vécu deux longues années dans l'exil. Privé de ses amis, de ses diacres, de toute société catholique, accablé d'outrages et abreuvé de tristesse et d'amertume, il tomba dans un mortel ennui. Le souvenir de sa ville natale, de ses amis absents, de ses jours heureux, le poursuivait et le laissait sans force. Il s'adressa à l'empereur, à ses favoris, aux évêques prévaricateurs en implorant son rappel, et chaque fois il reçut en réponse l'énumération des choses auxquelles il devait se soumettre pour l'obtenir. Fatigué enfin d'une lutte si inégale, il céda ; sa conscience inti-

midée se tut, et Libère consentit à signer la condamnation d'Athanase et le formulaire de Sirmich dressé par les semi-Ariens, ainsi qu'à communiquer avec ces derniers. Déjà le grand Osius, qui jadis avait présidé le concile de Nicée, avait donné l'exemple de la faiblesse en recevant la profession de foi des semi-Ariens. Tous deux, ayant abandonné la foi, retournèrent à leurs églises où la grandeur de leur rang ne les préserva point du blâme et du mépris de leurs inférieurs moins timides.

Mais à mesure que les défenseurs de la consubstantialité perdaient dans l'exil leurs vertus ou leur vie, de nouveaux ennemis s'élevaient contre les Eusébiens. Partis du même point, ils ne s'étaient pas arrêtés, et, continuateurs logiques de ces docteurs imprévoyants, ils ne leur accordaient point le droit de les répudier et de les condamner. Les semi-Ariens n'apercevaient pas cette descendance, et se croyaient bien placés pour combattre à la fois les deux doctrines opposées. Peut-être ne savaient-ils pas que les transactions utiles quelquefois dans l'application des systèmes aux affaires humaines ne sont jamais qu'absurdes dans les doctrines spéculatives où la vérité est absolue. Peut-être aussi ne s'étaient-ils élevés contre les catholiques que pour satisfaire à des haines personnelles, et espéraient-ils ruiner les défenseurs de la foi, sans porter atteinte à la foi elle-même.



Quoi qu'il en soit, les Eusébiens se montrèrent étonnés et indignés que l'on osât soutenir la dissemblance du Père et du Fils. Ils s'assemblèrent à Ancyre, sous la présidence de Basile, évêque de cette ville, et condamnèrent les professions de foi que les Ariens, Eudoxe d'Antioche à leur tête, avaient récemment dressées soit à Sirmich, soit à Antioche. Ils formulèrent nettement leur foi, rejetant également la doctrine des purs Ariens et le terme de consubstantiel. Puis ils se transportèrent à Sirmich, où l'empereur se trouvait alors, et ils parvinrent aisément à lui faire entendre que le Fils était *semblable en substance* au Père. Les purs Ariens lui furent représentés comme des hommes impies et dangereux par Basile d'Ancyre, habile et digne successeur d'Eusèbe de Nicomédie, qui s'empara promptement de son esprit. Eudoxe, Eunome et Aèce reçurent l'ordre de se rendre en exil. Aèce fut même accusé d'avoir conspiré avec son élève Gallus que déjà Constance avait fait mourir. Les raisons politiques se mêlaient toujours aux questions religieuses.

La chute de Libère et d'Osius avait amené les plus grands désordres dans le monde chrétien. Osius mourut aussitôt après son retour à Cordoue, méprisé par le peuple qu'il avait sagement gouverné pendant un si grand nombre d'années. Libère trouva le siége de Rome occupé par Félix.

Le peuple se partagea entre les deux évêques. Des combats s'ensuivirent, et Libère vainqueur ne put ressaisir cette puissante et pacifique autorité que l'église de Rome avait gardée jusqu'alors. Dans chaque ville où l'évêque banni avait été remplacé par un membre du parti dominant, le peuple s'était divisé. Les uns suivaient les variations de la fortune; les autres, fidèles à leurs premiers maîtres, vivaient dans l'isolement, priaient dans leurs maisons ou dans les campagnes, et refusaient constamment de communiquer avec la faction ennemie. Ces divisions donnaient lieu à de sanglantes persécutions, et celles-ci éveillaient parfois de furieuses résistances.

L'esprit d'unité et l'esprit d'ordre avaient déserté l'empire de Constance, et cet empereur, tout dominé qu'il était par le parti de Basile, ne put cependant fermer davantage les yeux à l'évidence. Il en éprouva des regrets et le désir d'y porter un remède efficace. Aussi adopta-t-il avec empressement la proposition que lui fit Basile d'Ancyre d'assembler un concile œcuménique. Déjà il avait indiqué pour lieu de réunion la ville de Nicomédie, lorsqu'un affreux tremblement de terre, qui la détruisit presqu'en entier, l'obligea à changer de détermination, et à ordonner aux évêques de se trouver vers le milieu de l'an 359 à Nicée. Constance se trouvait à cette époque à Singidon. Il y



oint par quelques Ariens qui ne négligèrent moyen pour décrier la conduite de Basile /re, et pour le perdre dans l'esprit de l'em-. De tels efforts étaient souvent couronnés cès, car l'amitié de ce prince, toujours fon-ır le caprice, en avait la courte durée. A eut-il prêté l'oreille aux discours des Ariens, essa tout à coup de rechercher la société de

:oncile œcuménique convoqué par ses soins ssitôt contremandé et remplacé par deux es simultanés, dont l'un devait se tenir en t et l'autre en Occident. Les Occidentaux rent immédiatement la ville de Rimini pour de leur assemblée; mais Basile accepta, non nprudence, la mission d'aller prendre l'avis vêques d'Orient, et de les faire convenir ıoix de la ville qui les réunirait. Il partit, sque, après avoir vainement parcouru les de l'Orient, il revint à Sirmich rapporter à :reur le mauvais résultat de son voyage, il le ı entouré des Ariens rappelés de l'exil. Valens léjà obtenu de lui qu'il signerait un nouveau ılaire dans lequel, renouvelant les anciennes ıltés, le mot de *substance* serait proscrit, et ance exigea seulement que le *Fils* y fût dé-*semblable au Père en toutes choses.* Cette ısion de foi ne satisfaisait ni les purs Ariens,

qui tenaient le Fils *dissemblable* du Père, ni les semi-Ariens, qui le voulaient *semblable* au Père en *substance*. Elle fut pourtant signée par Basile d'Ancyre au nom des derniers, et par Valens au nom des premiers. Elle servit de transaction entre les uns et les autres, et devint bientôt le point autour duquel se rallièrent tous les ennemis de la consubstantialité.

Il fut ensuite décidé à la cour de Constance que les Orientaux se réuniraient à Séleucie, et les deux conciles ne tardèrent pas à s'ouvrir. Plus de quatre cents évêques se rencontrèrent à Rimini, parmi lesquels il ne se trouva guère que quatre-vingts Ariens. Ceux-ci se séparèrent des orthodoxes, et tinrent leurs assemblées dans une autre église, dirigés pourtant par le préfet Taurus, le même qui présidait les catholiques.

Valens présenta à tous les évêques le dernier formulaire de Sirmich qu'il leur recommanda comme ayant été approuvé par l'empereur. Mais les orthodoxes demandèrent que l'on consentît avant tout à signer le symbole de Nicée, et à condamner les doctrines d'Arius. Cette proposition ne pouvait être acceptée par les évêques du parti de Valens. Ils s'y opposèrent en effet, et furent en conséquence excommuniés et déposés. Cette sentence ne les effraya point. Ils députèrent aussitôt quelques-uns d'entre eux à Constance, et

ils déployèrent une grande habileté tant dans le choix de leurs messagers que dans la promptitude de leur démarche. Les catholiques, au contraire, envoyèrent à l'empereur des jeunes gens sans fermeté ni expérience qui se hâtèrent si peu qu'ils trouvèrent, en arrivant à la cour, les députés des Ariens déjà admis et favorablement écoutés par Constance. En vain se présentèrent-ils au palais, en vain s'adressèrent-ils aux ministres et aux favoris pour obtenir une audience; l'empereur les renvoyait sans cesse, et n'était accessible que pour Valens et ses amis. Le temps s'écoulait, la saison devenait de plus en plus rude, les ressources des députés catholiques diminuaient tous les jours. Chacun les fuyait. Ils n'entendaient autour d'eux que des menaces, et ils étaient séparés de tous leurs amis. Ils voyaient d'autre part les députés ariens accueillis par l'empereur, recherchés et fêtés par les grands, entourés d'honneurs et comblés de richesses. Eux-mêmes étaient jeunes et faibles, et ils n'avaient pas encore exercé leur courage dans les luttes et dans les combats. Ils consentirent à tout ce qui leur fut demandé, et, après avoir communiqué avec les Ariens, ils signèrent le dernier formulaire de Sirmich, duquel on retrancha même les mots *en toutes choses*, seule barrière que les semi-Ariens eussent imposée jusque-là aux Ariens.

Ces députés retournèrent au concile porteurs de plusieurs lettres de Constance, dont l'une adressée aux évêques leur ordonnait de suivre l'exemple de leurs infidèles représentants, et l'autre indiquait au préfet Taurus le moyen de vaincre la résistance des catholiques, en ne leur permettant pas de retourner dans leurs diocèses. Les évêques reçurent tous leurs députés avec indignation et mépris. Ils leur reprochèrent la timidité de leur cœur et la faiblesse de leur esprit. *Vous verrez*, leur disaient-ils, sans pitié pour leur confusion, *vous verrez comment nous saurons résister à tous les tourments et à toutes les souffrances, plutôt que d'abandonner la foi de nos pères. Hélas! hélas! pourquoi d'aussi constants serviteurs de Dieu que nous le sommes ont-ils été aussi indignement représentés devant l'empereur?*

Cet orgueil ne plut pas au Seigneur. — Les évêques du concile de Rimini éprouvèrent, comme Libère, comme Osius et comme les jeunes députés, l'ennui de l'absence et la gène de la captivité. Comme eux, après avoir supplié en vain, avoir en vain demandé justice, ils cédèrent à la force et sacrifièrent leurs consciences. Le formulaire de Sirmich fut signé par eux, et Valens et Ursace ayant été reçus, ainsi que leurs amis, à la communion catholique, partirent pour se rendre auprès de Constance, messagers cette fois de tout

le concile. Libère, Vincent de Capoue et Grégoire d'Eloire, protestèrent seuls contre cette lâche condescendance.

Cependant cent soixante évêques orientaux s'étaient assemblés en septembre de la même année 359, à Séleucie. Les semi-Ariens y étaient en grande majorité. On y comptait environ quarante Ariens. Les catholiques y étaient au nombre de treize, parmi lesquels se trouvait saint Hilaire, qui avait obtenu la permission de quitter le lieu de son exil, en Phrygie, pour assister au concile. Plusieurs des semi-Ariens et des Ariens étant accusés de divers crimes privés, quelques-uns même n'osèrent pas se présenter à l'assemblée. D'autres plus hardis amenèrent le concile à décider que l'on examinerait les affaires de la foi avant de rechercher la conduite des personnes, et rassurèrent ainsi les coupables intimidés qui vinrent prendre place au milieu de leurs frères. Dès la première séance, Acace de Césarée, alors Arien, proposa d'admettre cette déclaration d'Aèce que *Dieu est ce qu'il est ; qu'il n'est pas père parce qu'il n'a pas de fils, car, s'il eût eu un fils, il faudrait aussi qu'il eût eu une femme.* Rien ne pouvait être semblable, ajouta-t-il, à la substance de Dieu ; il ne pouvait y avoir de génération en lui, et J.-C. était une créature. Les catholiques et les semi-Ariens se récrièrent d'un accord unanime

contre cette grossière impiété. Les Ariens répliquèrent avec force et colère, et le concile ne présenta plus bientôt que désordre et que confusion.

Les semi-Ariens s'enfermèrent le lendemain dans l'église, et confirmèrent la profession de foi dressée à Antioche en 341. D'autre part les Ariens s'étant aussi rassemblés, rédigèrent un nouveau formulaire dans lequel les mots de *consubstantialité*, de *ressemblance* et de *dissemblance*, étaient également condamnés : les premiers parce qu'ils n'étaient pas dans les Écritures, et le dernier parce qu'il était contraire à la vérité, le Fils étant en effet semblable au Père. Munis de cette étrange déclaration et accompagnés de leur ami Léonas, officier de l'empereur, ils se rendirent à l'église occupée par les semi-Ariens. Ils se plaignirent d'en avoir été exclus, et y lurent à haute voix leur nouvelle profession de foi, qui fut accueillie par des murmures désapprobateurs. Les Ariens, qui regardaient Basile d'Ancyre et Macédone de Constantinople comme les plus formidables adversaires, s'écrièrent qu'ils ne pouvaient se soumettre au jugement de ces deux hommes tant qu'ils ne seraient pas justifiés des crimes qui leur étaient imputés. Plus humbles et plus doux que l'on ne s'attendait à les trouver, Basile et Macédone quittèrent l'assemblée. Le formulaire des Ariens n'y fut pourtant pas plus favorablement accueilli



après leur départ, et ceux-ci, désespérant cette fois de l'emporter sur le nombre par l'audace, se retirèrent furieux et déclarant qu'ils ne consentiraient jamais à rentrer dans ce concile. Les semi-Ariens alors, après les avoir excommuniés et déposés, s'empressèrent de députer vers Constance. Mais ici encore les plus aveugles furent les plus prompts et les plus habiles; et lorsque les semi-Ariens arrivèrent à Constantinople, ils y trouvèrent déjà Acace, Eudoxe, Aèce et Eunome qui entouraient Constance, et qui le gouvernaient. Peu s'en fallut que les semi-Ariens ne subissent à Constantinople le même traitement que les députés catholiques du concile de Rimini avaient naguère enduré. Déjà la présence de l'empereur leur était souvent interdite, et son front s'obscurcissait à leur approche. Déjà le bruit de leur disgrâce commençait à se répandre et éloignait d'eux les courtisans timides, lorsqu'un des leurs, nommé Eleuse, imagina de montrer à Constance un écrit d'Aèce dans lequel le Fils était déclaré dissemblable en essence au Père.

Surpris à cette vue, Constance, qui se regardait toujours comme le défenseur de la foi, envoya chercher Aèce, et lui demanda si cet ouvrage était bien de lui. Aèce l'avoua et voulut même essayer de le défendre et de l'expliquer; mais l'empereur, entrant tout à coup dans une violente colère, lui

imposa silence, le chassa et le fit reléguer en Phrygie. Puis, ayant fait appeler Eudoxe, il lui commanda de désavouer la doctrine d'Aèce. Il était difficile de se jouer du courroux de Constance; aussi Eudoxe n'essaya-t-il même pas de résister, et consentit-il à ce qui lui était demandé, à condition seulement que ses adversaires voudraient bien aussi condamner le mot de consubstantiel. L'on vit alors un spectacle étrange. Poussés par l'esprit de discorde et de querelle, les semi-Ariens, implacables ennemis et cruels persécuteurs des soutiens de la consubstantialité, plus irrités maintenant contre les Ariens que contre les catholiques, parce que leur pouvoir, dédaigné par les uns, était ébranlé par les autres, les semi-Ariens, disons-nous, se crurent assez purs pour défendre J.-C., et imaginèrent pouvoir mettre la vérité au service de leurs haines et de leurs rancunes. La *consubstantialité* du Fils, rigoureuse déduction de sa divinité, trouva donc des défenseurs dans Basile d'Ancyre et Silvain de Tarse. Mais elle ne les accepta pas, et elle dédaigna de bénir les efforts intéressés de ses nouveaux champions. La dispute entre les Ariens et les semi-Ariens durait déjà depuis quelque temps et semblait ne promettre aucun résultat, lorsque Ursace, Valens et les autres députés du concile de Rimini arrivèrent à Constantinople porteurs de la honteuse soumission des



ues. — Ils s'empressèrent de communiquer
les Ariens de Séleucie, et, s'apercevant du
;er qui les menaçait, ils vinrent à leur secours
:ur proposant d'adopter le formulaire de Ri-
déjà approuvé par l'empereur. Aucun d'eux
y refusa, et Constance, charmé de cet accord
endu, leur rendit aussitôt sa faveur. Les semi-
us objectèrent leur attachement au mot de
tance condamné dans le formulaire de Rimini;
, les Ariens ayant déclaré qu'ils tenaient réel-
:nt le Fils semblable en essence à Dieu son
, toutes les difficultés s'aplanirent, et la pro-
on de foi de Rimini reçut l'adhésion et la
ature des deux partis opposés. Bien peu
iens résistèrent. Acace, évêque de Césarée et
de leurs chefs, se soumit. Il était moins atta-
au dogme que désireux de nuire à ses adver-
s et de servir les intérêts de ses amis et les
s propres. On le considérait encore comme
des principaux soutiens du parti arien, que
il s'était préparé à se réunir aux semi-Ariens,
iême aux catholiques, selon que la victoire
rtiendrait aux uns ou aux autres.

idoxe, sincèrement attaché aux dogmes d'Arius
leurs partisans, essaya une dernière tentative
Constance. Il était faible, sans volonté et sans
age, mais il ménagea à Aèce une entrevue
l'empereur, espérant que l'éloquence de cet

homme vraiment extraordinaire s'emparerait aisément de son esprit, et l'amènerait à recevoir sa doctrine. Mais lorsqu'il vit ses espérances déçues et qu'il fut témoin de l'indignation de l'empereur, il abandonna son ami, et n'hésita plus à le condamner. Aèce alors se retira dans le lieu de son exil, et attendit patiemment l'heure où la doctrine des semi-Ariens viendrait rejoindre la sienne. Eudoxe et Aèce s'établirent dans leurs évêchés, le premier regrettant sa faiblesse et souhaitant l'occasion d'en réparer les suites; le second oubliant ses anciens principes et ses anciens amis, cherchant à deviner au loin quelle doctrine survivrait aux doctrines adverses, observant dès lors la marche du catholicisme, et cherchant les moyens de s'en rapprocher un jour.

En 368, Eudoxe espéra pouvoir faire quelque chose en faveur de ses malheureux amis, et il appela Eunome à occuper l'évêché de Cyzique. Eunome accepta, mais ce fut pour faire entendre les dogmes proscrits de son maître, pour braver la puissance de ses ennemis, et pour attirer sur Eudoxe le châtiment de sa trop tardive assistance. En effet, l'empereur, instruit des doctrines professées par le nouvel évêque de Cyzique, en demanda compte à Eudoxe, alors évêque de Constantinople, et l'obligea à le condamner et à le déposer. Le timide Eudoxe se soumit; mais bientôt après,

l'empereur étant retenu en Mésopotamie, il appela Eunome auprès de lui, et, l'ayant fait absoudre par le clergé de Constantinople, il le pressa de reprendre son évêché de Cyzique. Eunome, n'espérant plus cette fois pouvoir impunément soutenir son opinion, refusa constamment, se sépara d'Eudoxe qui voulait servir sa personne et non sa cause, se réunit à son maître Aèce et forma un nouveau parti qui prit le nom d'Eunoméen.

Des trois partis qui se disputaient la possession de la vérité, deux venaient d'en perdre le droit par les concessions qu'ils s'étaient faites réciproquement afin de prolonger leur existence. Ils avaient vaincu comme faction; ils n'existaient plus comme doctrine. Le troisième, plus faible par rapport aux hommes, mais immuable autant que la vérité même par rapport au dogme, paraissait avoir déjà succombé, et devait pourtant survivre aux deux autres. Les catholiques étaient des hommes accourus à la défense d'un principe qu'ils avaient reçu religieusement et sans y porter atteinte. Les Ariens et les semi-Ariens étaient les auteurs d'une doctrine dont ils disposaient comme de leur ouvrage, et qu'ils accommodaient à leurs intérêts. Les premiers pouvaient abandonner leur drapeau, passer dans les rangs ennemis et abjurer leur foi sans que le principe qu'ils avaient déserté perdît de sa force, car sa force ne lui venait pas de

ses défenseurs. L'Arianisme, au contraire, subissait les vicissitudes de ses auteurs et de ses maîtres. Frappé de mort à sa naissance, il ne jouissait que d'une apparence de vie qu'il recevait de la faveur du prince et de l'habileté de ses docteurs. Il n'était ni le but ni l'objet du combat, il en était l'instrument.

Cependant le semi-Arianisme, alors complétement vainqueur, paraissait devoir conserver la possession des esprits, et resta le culte de l'empire. Nous avons vu, vers 326, sous l'empereur Constantin, la doctrine catholique presque universellement reçue, et ses ennemis réduits un instant au silence; nous voyons maintenant, en 359, et sous l'empereur Constance, la doctrine des semi-Ariens succéder à la doctrine catholique, s'étendre comme elle, et comme elle s'imposer à ses adversaires.

Si l'Arianisme était une impiété, le semi-Arianisme était une inconséquence, car les transactions possibles entre des intérêts contraires et des passions rivales, sont peu durables entre des principes opposés dont la nature est inflexible. La doctrine catholique ne laissait point de place au doute en nommant mystère chaque obscurité, en appelant la foi à l'aide du raisonnement. Pour elle, le point important à établir était la divinité du Fils; le point important à combattre, la multiplicité

des dieux. Pour parvenir à ce double but, l'esprit humain était insuffisant; il fallait recourir à un ordre de choses incompréhensible, reconnaître un mystère et le croire aveuglément. C'est ce que l'église catholique n'hésita point à faire.

Les semi-Ariens admirent l'examen, et ils l'arrêtèrent dès ses premiers pas. Le Fils ne pouvait être consubstantiel au Père par les mêmes raisons que donnaient les Ariens, mais il était semblable en substance au Père. Or, pouvait-on leur demander, où donc Dieu avait-il trouvé cette substance semblable et par conséquent égale à la sienne? Cette substance semblable ne devait-elle pas lui être éternelle? Et si elle lui était semblable et coéternelle, Dieu pouvait-il exercer aucune action sur elle, pouvait-il la créer ou la manifester?

Les Ariens se soumirent et se rattachèrent en apparence aux semi-Ariens, prévoyant justement qu'ils seraient plus tard appelés à donner le complément de cette doctrine imparfaite. Les catholiques se rallièrent aussi à ces hérétiques conciliateurs plutôt par ignorance que par habileté. Il ne resta, pour protester en faveur du dogme catholique, que saint Athanase réfugié dans la Thébaïde, saint Hilaire de Poitiers, exilé dans la Phrygie; et, pour défendre ce dogme, que Mélèce d'Antioche. Mais celui-ci, trop faible pour résister seul à tous ces adversaires, trop doux pour

élever la voix contre l'empereur et les évêques, disparut bientôt aussi dans l'exil où il attendit que des temps plus heureux vinssent le ramener sur la scène du monde.

Tout ce triomphe de l'Arianisme reposait sur la puissance temporelle; aussi s'abîma-t-il au moment même de la mort de Constance. Julien, monté sur le trône en 361, protégea le paganisme et toléra d'abord la foi chrétienne sans distinction de parti. Tous les évêques et les prêtres bannis ayant été rappelés, on vit accourir en même temps Aèce et saint Athanase, Basile d'Ancyre et saint Eusèbe de Verceil, Silvain de Tarse, saint Cyrille et Mélèce d'Antioche.

Saint Grégoire de Naziance nous a conservé le récit de l'entrée de saint Athanase à Alexandrie. Les fidèles de toute l'Égypte, dit-il, y étaient accourus en foule. Les petites collines qui environnaient la ville étaient couvertes de peuple s'efforçant d'apercevoir le grand évêque qui lui était rendu. Sur la route que saint Athanase devait parcourir, se pressaient en foule les joyeux catholiques se couchant à terre dans l'espoir d'être un instant couverts par son ombre. Les habitants de la ville, divisés en corporations, allèrent au-devant de lui, le saluant par des cris d'allégresse et d'affection. Toute la ville fut illuminée pendant plusieurs nuits de suite, et longtemps après encore,

les démonstrations du peuple d'Alexandrie, lors du retour de saint Athanase, étaient citées comme le plus éclatant exemple d'enthousiasme populaire.

Bientôt saint Athanase assembla un concile auquel intervint saint Eusèbe de Verceil. Dans ce concile peu nombreux saint Athanase déploya l'admirable indulgence que le malheur lui avait donnée. Le pardon ne fut refusé à personne, et les hérésiarques seuls étant repoussés du clergé, les hérétiques même pouvaient y demeurer pourvu qu'ils abjurassent leurs erreurs. Les Latins et les Grecs étaient divisés sur le mot d'*hypostase*, que les premiers prenaient pour *substance*, et les seconds pour *personnes*. Saint Athanase, ayant fait venir devant lui les uns et les autres, et s'étant assuré de la pureté de leur doctrine, leur permit de se servir du mot d'hypostase comme ils l'avaient fait jusque-là.

Il agit de même pour quelque différend qui s'était élevé sur la manière d'exposer le mystère de l'incarnation. Après avoir vivement soutenu ce divin mystère, et avoir obtenu l'adhésion de tous ceux qui l'écoutaient, il écrit à Lucifer de Cagliari, alors à Antioche, « *qu'il le priait de ne pas juger téméràirement de cette affaire, et de ne pas condamner par un jugement précipité ceux qui se serviraient à ce sujet d'expressions un peu sus-*

pectes, pourvu qu'ils les expliquassent en un bon sens, et qu'ils conservassent la paix. »

Mais pour mériter pleinement le titre de fidèle interprète de saint Jean, il restait encore à Athanase un dogme à formuler. La divinité du Saint-Esprit, peu discutée dans les premiers temps de l'Église, avait souffert de l'anarchie de ces dernières années. Macédone de Constantinople n'avait admis la divinité du Fils qu'à condition de méconnaître celle du Saint-Esprit. Il acquit en peu de temps de nombreux partisans, qui, sous le nom de *Pneumatemaques*, attaquaient d'une manière nouvelle le dogme de la Trinité. Saint Athanase comprit aisément qu'en admettant la *non-consubstantialité* du Saint-Esprit on reconnaissait l'existence de plusieurs Dieux, et l'on pouvait ensuite appliquer ce même principe ou étendre cette même séparation de l'Esprit au Fils. Il prit en main la défense du Saint-Esprit avec la même vigueur qu'il avait employée à la défense du Christ, et saint Grégoire revendique pour lui l'honneur d'avoir établi la consubstantialité des trois personnes.

Après avoir assisté au concile d'Alexandrie, Eusèbe de Verceil parcourut l'Orient pour y porter les décisions qui en étaient émanées. Il se rendit ensuite dans les Gaules où il trouva saint Hilaire, qui, dans plusieurs conciles assemblés par ses soins, avait fait adopter les mêmes mesures

dictées par saint Athanase au concile d'Alexandrie.

Les affaires de la foi marchaient donc à grands pas vers leur entier rétablissement, lorsque Julien redoutant pour le crédit de ses idoles la sainte séduction de la vérité, résolut d'imposer silence à ses plus glorieux interprètes. Les supplications et les gémissements du peuple d'Alexandrie ne purent le fléchir, et il commanda à saint Athanase de quitter de nouveau son siége. L'évêque obéit et s'embarqua sur un vaisseau qu'il trouva sur les bords du Nil, prêt à faire voile pour la Thébaïde. Bientôt ayant pris terre, il fut averti que des soldats de l'empereur s'étaient mis à sa poursuite, et qu'ils avaient reçu l'ordre de s'emparer de lui à tout prix. Ses amis apprenant que les persécuteurs les suivaient de près, conjurèrent le saint de s'enfuir dans le désert. Mais choisissant toujours le parti le plus hardi en même temps que le plus sage, saint Athanase au contraire retourna sur ses pas, et marcha au-devant de ceux qui le cherchaient. Les ayant bientôt rencontrés, ceux-ci ne le reconnurent pas, et lui demandèrent s'il n'avait point vu Athanase. Ses amis qui le suivaient répondirent qu'ils l'avaient aperçu peu d'instants auparavant, et qu'il ne pouvait être encore bien éloigné de là. Satisfaits de cette réponse, les soldats poursuivirent leur route ; et saint Athanase rassuré retourna à Alexandrie, où il demeura caché jusqu'à la mort

de Julien, qui arriva le 26 juin de l'année 363. Son successeur Jovien ne se borna pas à protéger l'Église et à rappeler les évêques. Il se soumit à l'une et honora les autres. Désirant connaître d'une manière certaine la véritable foi chrétienne, il écrivit à saint Athanase pour le prier de l'instruire et de le diriger. Saint Athanase lui répondit qu'il ne fallait rien ajouter au symbole de Nicée, et que ceux qui consentaient à l'admettre méritaient l'estime et la protection impériale. Plus tard, il céda au désir de Jovien en se rendant auprès de lui, à Antioche. Il lui prodigua ses leçons et ses conseils, et il eut la joie de le voir repousser constamment les efforts des hérétiques et les menées des intrigants. Les uns et les autres s'aperçurent bientôt que leur règne était terminé, et, plus fidèles à leurs intérêts qu'à leurs principes, beaucoup d'entre eux se réunirent à saint Athanase et à Melèce d'Antioche et adoptèrent les résolutions du concile d'Alexandrie.

Mais le temps ne seconda pas les pieuses intentions de l'empereur Jovien, et son règne trop court se termina avec sa vie dans la nuit du 16 au 17 février de l'année 364. L'armée lui choisit pour successeur Valentinien, jadis dégradé par l'empereur Julien à cause de son inviolable attachement à la foi catholique. L'Église aurait pu espérer d'heureux jours, protégée par l'autorité

d'un tel homme, si le fardeau de l'empire lui ayant semblé trop lourd, il n'eût pas appelé à le partager avec lui son frère Valens qui releva l'arianisme.

.Déjà lors de l'avénement de Julien à l'empire, Aèce et Eunome s'étaient rendus à Constantinople, où ils ne tardèrent pas à former un parti considérable. Eudoxe touché par de vieux souvenirs et d'anciennes affections, fit de vains efforts pour se réunir à eux. Il écrivit à Euzoius, évêque arien d'Antioche, pour l'engager à assembler un concile qui voulût absoudre Aèce et les Eunoméens; lui-même aida à l'exécution de cette mesure. Il fit d'inutiles démarches auprès de ses anciens amis, approuva tous leurs actes et toutes leurs paroles, mais il ne put obtenir ni le pardon de sa lâcheté ni la confiance de ceux qu'il avait déjà abandonnés. La mort de l'empereur Julien et la croyance orthodoxe de son successeur Jovien, ne purent arrêter les progrès des Eunoméens qui nommèrent plusieurs évêques, et introduisirent plusieurs nouveautés relatives au dogme aussi bien qu'à la discipline. Ils étendirent leur hérésie du mystère de la Trinité au mystère de l'Incarnation, et déclarèrent que ce dernier n'était pas l'union de la substance divine avec la substance humaine, mais seulement des puissances du corps, c'est-à-dire des sens, avec les puissances divines. Ils rebaptisaient non-seulement les catholiques, mais encore

les Ariens, et baptisaient au nom du Père incréé, du Fils créé, et de l'Esprit sanctifiant créé par le Fils, en joignant à ce sacrement plusieurs formules superstitieuses et ridicules. Aussitôt qu'Eudoxe vit que ses anciens amis s'éloignaient de la doctrine d'Arius, et que les semi-Ariens avaient perdu leur protecteur Constance, il reprit les opinions abandonnées d'Arius, en fit sa propre cause, et put ainsi affirmer que lui seul était demeuré ferme et immobile, tandis que les Eunoméens avaient déserté leurs principes et abandonné leurs amis.

Eudoxe s'empara promptement de l'esprit de l'empereur Valens, qui repoussa durement les catholiques, les semi-Ariens et les Eunoméens, pour n'écouter et ne favoriser que les Ariens purs. Les questions de dogme furent de nouveau écartées, comme cela doit toujours arriver lorsque le pouvoir politique les absorbe en voulant les résoudre. Eudoxe, obtint un triomphe matériel en déterminant l'empereur qui le soutenait à persécuter et à opprimer ses nombreux adversaires. Les catholiques, les semi-Ariens et les Eunoméens furent chassés de leurs églises et exilés chez les barbares. Quelques-uns subirent les plus indignes traitements, furent accablés de coups, et reçurent la mort pour avoir constamment refusé de communiquer avec Eudoxe et de recevoir sa doctrine. Mais les esprits chrétiens ne concoururent point

au triomphe d'Eudoxe. Les catholiques égarés et peu clairvoyants commencèrent à apercevoir le piége où ils étaient tombés lorsqu'ils avaient abandonné leur position inexpugnable pour s'aventurer dans la voie des explications en signant le formulaire des semi-Ariens. Ils comprirent que l'arianisme était la conséquence nécessaire du semi-arianisme, car après avoir confessé que le Fils n'était pas consubstantiel au Père, il fallait ou déclarer qu'il ne lui était pas semblable, ou que lui étant coéternel il n'avait pas été créé par lui.

Sur le point de descendre cette pente rapide qui menait de la différence du fils à l'infériorité vis-à-vis du père, de son infériorité à son humanité, les chrétiens effrayés s'arrêtèrent. Ils contemplèrent avec regret la consolante certitude dont ils étaient sortis, et ils firent ce qu'on fait rarement dans les révolutions humaines : ils retournèrent d'où ils étaient partis, et y demeurèrent sagement immobiles.

Quelques novateurs parurent encore au milieu des Ariens, et leur passagère apparition servit à montrer le désordre qui s'emparait du christianisme livré à l'esprit d'examen. En 375, Apollinaire soutint que le corps pris par le fils de Dieu pour la réparation de notre nature, est un corps qu'il a eu dès le commencement, expliquant ains ces paroles de l'Écriture : *Nul n'est monté au ciel*

que le fils de l'homme qui est descendu du ciel; et celles-ci : *Le second homme est du ciel.* Il prétendit que le Verbe était déjà fils de l'homme quand il est descendu du ciel et qu'il en a apporté un corps qui était éternel; que cet homme descendu du ciel n'avait point d'entendement, mais que la divinité du fils de Dieu lui en tenait lieu, et était comme la troisième partie de ce composé humain. Il ajouta enfin, que le fils de Dieu, l'auteur de la vie et le destructeur de la mort, était lui-même sujet à la mort; qu'il avait souffert dans sa divinité morte avec son corps, et ressuscitée avec lui par la grâce du Père éternel.

Pendant que les purs Ariens s'emparaient du maître de l'Orient, saint Athanase poursuivait dans son diocèse le cours de ses entreprises réparatrices. L'hérésie nouvelle d'Apollinaire, prétendant que le corps de J.-C. était consubstantiel à sa divinité, avait réveillé, par opposition, l'une des anciennes doctrines gnostiques, consistant à dire que le Fils de Dieu, ou le Verbe, n'était pas le même que le Christ qui avait souffert sur la croix, mais que le Verbe était descendu en lui de même que sur les anciens prophètes. Saint Athanase reçut en même temps que les actes de cette dispute le pouvoir d'en réfuter les erreurs diverses. La seconde de ces doctrines avait déjà terminé la carrière de ses succès, et paraissait peu redoutable à saint Atha-

nase; mais la première, alors naissante et portant sur la nature de J.-C., pouvait devenir dangereuse au dogme de sa divinité. Ce fut à elle, en effet, que saint Athanase s'adressa plus particulièrement dans plusieurs traités qu'il écrivit contre les Apollinaristes.

L'influence et l'autorité d'Athanase s'étendaient plus au loin que jamais autorité ou influence spirituelle ne l'avait fait jusqu'alors. Il fut le premier qui osa diriger les foudres de l'Église contre un laïque, et un laïque puissant. Le gouverneur de la Libye affligeait le pays confié à sa direction par d'innombrables crimes et de continuelles débauches. En vain saint Athanase voulut-il lui reprocher sa conduite, et l'avertir des dangers qu'il accumulait sur sa tête; en vain essaya-t-il de toucher son cœur ou d'ébranler son esprit : l'un et l'autre lui demeurèrent fermés. Élevant alors l'autorité spirituelle au-dessus de la puissance temporelle, établissant à lui seul la suprématie de l'Église sur le monde, donnant le premier exemple de ce pouvoir intellectuel, désarmé et absolu, dont la théorie est si admirable, saint Athanase exclut le gouverneur de la communion catholique. Les églises se fermèrent devant lui, les fidèles se séparèrent à son approche; chacun resta muet à ses questions, et, pour la première fois peut-être, la force étonnée commença à se sentir vaincue par le simple droit.

Mais l'influence d'Athanase n'était pas enfermée dans les limites de son diocèse. Le grand saint Basile ayant été nommé évêque de Césarée en 370, rencontra à cette occasion de nombreux adversaires et une vive opposition. Il ne crut pas pouvoir réclamer un meilleur appui que celui de saint Athanase, et il lui écrivit afin de l'obtenir. Dans les nombreuses vicissitudes qui avaient traversé sa carrière, saint Athanase avait acquis une sagacité aussi prompte que sûre pour discerner du milieu de la foule les hommes qui promettaient à la foi une longue fidélité et d'éclatants services. Il devina la grandeur future de saint Basile, et, s'empressant d'embrasser sa défense auprès des moines et du clergé de Césarée, il ne tarda pas à se lier avec lui d'une vive et sainte amitié qui devint plus tard l'un des titres de gloire dont se para saint Basile.

Le temps était arrivé où l'immense réputation d'Athanase devait suffire à sa sûreté, et imposer à ses ennemis mêmes, quelque puissants qu'ils fussent, un respect mêlé de crainte. Les conseils d'Eudoxe persuadèrent à l'Arien Valens de chasser de leurs siéges tous les évêques déposés par Constance et rétablis sous Julien. Le peuple d'Alexandrie fit observer au gouverneur qu'Athanase ayant été au contraire rappelé par Constance et chassé par Julien, les termes de l'édit ne pouvaient se

rapporter à lui. Il se montra d'ailleurs si agité et si mécontent, que le gouverneur abandonna pour le moment le projet d'arracher à ce peuple son évêque chéri. Mais bientôt, ayant ramené par ses promesses la confiance et la tranquillité dans la ville, il pénétra pendant la nuit dans l'église ordinairement occupée par Athanase, afin de s'en saisir et de l'enlever secrètement. Athanase, averti par sa triste expérience, n'était pas demeuré exposé à l'infidélité du gouverneur ; sorti la veille de l'église et de la ville, il était allé au loin dans la campagne, demander un asile aux ossements de son père. Enfermé dans le tombeau de sa famille, il attendit que son peuple furieux et désolé eût soufflé la terreur dans l'âme de ses ennemis, et eût arraché à leur faiblesse un consentement regretté par leur malice. Le peuple soulevé se porta en foule au palais du gouverneur, et la rébellion ne fut apaisée que lorsque Valens, instruit par ses officiers, eut écrit à saint Athanase, déjà de retour à Alexandrie, qu'il pouvait demeurer en paix dans la libre possession de ses églises.

La querelle d'Athanase et des hérétiques était vidée, et Athanase avait vaincu. La dispute touchant le dogme était encore en suspens, mais Dieu, n'ayant pas besoin pour assurer son triomphe d'aucun secours humain, accorda le repos à son zélé serviteur. Il l'appela à jouir des célestes

récompenses lorsque, en 371, arrivé à l'âge de soixante-seize ans, il ne lui restait plus d'ennemis à combattre ni de victoires à remporter.

Le génie de saint Athanase, qui se pliait si facilement à toutes les subtilités de la discussion et qui pénétrait si avant dans la profondeur cachée de la pensée arienne, demeura longtemps à l'étroit dans les limites d'une défense toute personnelle. Après avoir, au concile de Nicée, donné aux Ariens la mesure effrayante de son opposition il fut habilement repoussé par eux bien loin de toute discussion sur le dogme. Sa conduite leur servit de prétexte pour l'exclure des saintes assemblées, et, ne pouvant attaquer sa foi, ils attaquèrent le cœur qui en était la source et les œuvres qui en émanaient. Le caractère impétueux et entreprenant de saint Athanase, son esprit hardi parfois jusqu'à paraître téméraire, son cœur ardent et son langage altier donnèrent à ses ennemis l'occasion de méconnaître sa fermeté, son courage, sa vertu et sa charité. Inébranlable, se refusant invariablement à toute transaction avec l'erreur victorieuse, peu circonspect dans les actes de sa vie privée, il fut accusé d'obstination, de violence, de despotisme et de libertinage. Son esprit naturellement spéculatif et forcément appliqué à la vie réelle fit commettre à saint Athanase de graves et de déplorables imprudences. Mais lorsque son ardeur eut

été tempérée par la solitude, la méditation, l'âge, le malheur, et le spectacle de la vie des moines, vie toute exempte encore de passions et d'emportements, et qu'il vint remplir la place qui seule était digne de lui, s'étant dépouillé de tout ce qui avait pu servir les intentions calomniatrices de ses adversaires, conservant en même temps et l'élévation naturelle de son esprit qui lui rendait facile l'intelligence des plus hautes questions, et cette hardiesse de caractère qui le portait à employer les ressources les plus inattendues pour se soustraire à la haine de ses ennemis, et cette connaissance des hommes enfin pour laquelle la nature ne l'avait point fait, mais que l'habitude lui avait donnée, il devint le véritable chef de l'église catholique. Il réunit en lui seul et les qualités de l'homme d'action et les qualités du penseur, de telle sorte que, vivant à une époque où la politique et la philosophie se rencontraient dans l'Église, il put suffire à l'établissement du dogme et au gouvernement des hommes.

La mort de saint Athanase n'ébranla point la doctrine dont sa constance avait assuré le triomphe. Ses adversaires même revinrent vers elle. Les disciples de Macédonius, évêque arien de Constantinople, que les semi-Ariens avaient déposé en 360, et qui, en reconnaissant l'égalité de substance du Fils avec le Père, n'avait regardé l'Esprit-Saint que

comme leur ministre et leur serviteur, vinrent se fondre dans le catholicisme auquel ils se réunirent en haine des Ariens. Ce retour aux anciennes idées eut aussi son représentant politique comme le Catholicisme pur avait eu le sien en Constantin, le semi-Arianisme en Constance et l'Arianisme en Valens. Ce représentant fut Théodose. En 383, il assembla les chefs des sectes, prit les professions de foi de chacun d'eux, et n'approuva que celles où l'on reconnaissait une même substance dans les trois personnes de la Trinité.

L'Occident fut encore quelque temps troublé par les intrigues des Ariens; mais leur influence s'était affaiblie. Le mouvement rétrograde de leur parti fut rapide et ne devait plus s'arrêter. Aussi les Ariens disparurent-ils tout à fait au commencement du ve siècle.

En racontant les troubles dont Arius fut la cause, je n'ai pas cru devoir suivre l'exemple des historiens de l'Église qui tous s'accordent à présenter cet hérésiarque sous les traits les plus odieux. Je n'ai vu dans Arius qu'un esprit novateur mais soumis, égaré mais repentant. Je ne saurais d'ailleurs me défendre d'un sentiment d'intérêt pour ces hommes qui vivent par l'intelligence, qui emploient toute leur activité et leur force au service d'une idée qu'ils croient fondée, et qui placent leur espérance et leur bonheur

dans son triomphe et son établissement dans le monde. L'on sert mieux d'ailleurs l'esprit de vérité en disant ce qui semble vrai qu'en accablant d'invectives et de calomnies ceux que leur aveuglement dérobe à son éclat.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA

DU TOME PREMIER.

[illegible].	lignes.	au lieu de :	lisez :
	23	*aux bras du Seigneur*	au Seigneur
	25	*Occidentaux*	Orientaux
	9	*de*	à
	9	*pente*	pensée
	9	*éloigner*	s'éloigner
	24	*pourrait*	pouvait
	26	*pourraient*	pouvaient
	7	*fussent*	ne fussent
	17	*solitaires*	solitaires,
	3	*tout*	intérieures
	2	*être trop*	trop
	7	*dévouement*	éloignement
	9	*Aèce*	Acace

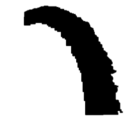
ESSAI

SUR LA FORMATION

DU

DOGME CATHOLIQUE

Imprimerie de H. FOURNIER et Cie, rue Saint-Benoit, 7.



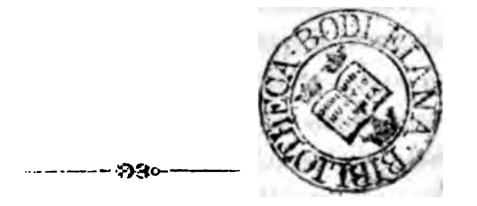
ESSAI

SUR LA FORMATION

DU

DOGME CATHOLIQUE

TOME SECOND



PARIS

JULES RENOUARD ET Cie

RUE DE TOURNON, 6

1842

CHAPITRE PREMIER.

RÉACTION PAÏENNE.

Pendant que le christianisme procédait rapidement à son œuvre régénératrice, l'esprit païen de la société antique se modifiait selon le temps et les peuples, subissait l'influence des idées nouvelles et des dogmes vieillis, travaillait stérilement sur lui-même et s'agitait comme étonné de son délaissement. Il était soumis à la loi qui renverse les plus belles doctrines que de grands hommes ont fondées, lorsque d'autres hommes aussi grands ne viennent pas de temps en temps les ranimer.

L'esprit curieux, subtil et raisonneur des Grecs avait successivement enfanté une série de systèmes tous remarquables par la hardiesse de leurs principes et par la rigueur de leurs déductions, mais

presque tous manquant de grandeur et de justesse. Chaque disciple des philosophes grecs remarquait les défauts du système de son maître, et se l'appropriait en y introduisant quelque nouveauté. De là ce grand nombre d'écoles et cette foule de dialecticiens sans cesse occupés à combattre dans leurs détails les divers systèmes, artisans infatigables d'arguments destinés tour à tour à se réfuter ou à se prouver eux-mêmes.

Ces travaux avaient pris un plus grand caractère, et avaient eu de plus dignes objets par l'heureuse intervention de trois beaux génies. Socrate, Platon et Aristote furent produits par leurs devanciers contre lesquels ils opérèrent en même temps une puissante réaction. Ils profitèrent des découvertes déjà faites, des hypothèses hasardées et du mouvement imprimé aux esprits de leur temps. Ils attaquèrent les sophistes par le raisonnement, et essayèrent de prouver certaines vérités magnifiques supérieures à toute démonstration. Outre toutes les qualités de leur nation et de leur temps, ils en avaient d'autres encore qui leur étaient propres. Ils vivaient au milieu des Grecs, avaient des Grecs pour adversaires et des Grecs pour disciples, mais les grands génies comme eux n'ont pas de patrie; c'est à peine si le monde pourrait les réclamer.

Bientôt après les avoir perdus, la Grèce revint

à ses habitudes de discussion minutieuse et de controverse. Elle analysa les doctrines que ces grands philosophes lui avaient laissées; et, après les avoir plus que suffisamment développées, elle les répandit.

Apportées à Rome par les députés athéniens qui vinrent se soumettre à la république victorieuse, toutes n'y prirent pas racine. L'esprit romain se refusait également aux abstractions de la métaphysique et aux subtilités de la dialectique. Simple, positif et borné, invinciblement porté vers l'utile, il ne pouvait comprendre et par conséquent il méprisait les spéculations qui ne se réalisent point ici bas, et les discussions qui n'ont ni un fait pour sujet ni un moyen pour but. Tout ce qui ne tendait pas directement à augmenter la tranquillité ou la force de l'État, paraissait aux Romains de peu d'importance. Aussi en général s'attachèrent-ils de préférence aux doctrines de Zénon et d'Épicure, moralistes et matérialistes, qui bornaient leurs études à la vie, et leurs recherches au bonheur. Ils enseignaient le moyen d'être vertueux et par là satisfait; car la paix intérieure, résultat d'une bonne conscience, leur paraissait le seul bonheur auquel il fût convenable de prétendre. Leur Dieu était une source, une cause, une loi. La vie future un appât, dont il était utile de flatter les simples, une chimère dont il était superflu de

bercer les sages. Pour eux, les plaisirs coupables n'étaient que des illusions, et ils n'admettaient point de souffrances pour l'homme vertueux, car la vertu ne leur paraissait complète que si elle apportait le bonheur. Reconnaissant donc la loi de morale universelle qui rend la dégradation douloureuse, ils n'avaient pas sondé plus avant dans les grandes vérités, et, renfermant dans un cercle étroit les destinées humaines, ils avaient réduit leur loi de sacrifice à une sorte d'hygiène de l'âme.

A part Cicéron qui connut et mêla les doctrines des diverses écoles de la Grèce, les autres Romains, tels que Lucrèce, Proculus, Musurius Sabinus, Musonius Rufus, Annæus Cornutus, Chérémon, Sénèque et enfin Marc-Aurèle, apprirent ou professèrent les doctrines épicuriennes et stoïciennes. Chacun d'eux y apporta les dispositions de son esprit et les impressions que le temps produisait sur lui. Franchement matérialiste, cultivé, agréable et fin dans les derniers jours de la république et sous le règne d'Auguste; distrait par les préoccupations de la crainte sous les empereurs qui lui succédèrent; ramené bientôt par la fatigue et par une sorte de réaction vers les pensées consolantes de la philosophie, l'esprit romain reçut alors une nouvelle et plus haute direction. Sénèque d'abord, et plus tard Marc-Aurèle, tous deux stoïciens, se refusèrent à ne considérer dans la vertu qu'une

combinaison harmonique et salutaire. Marc-Aurèle sentait son cœur ému de ce sentiment nouveau que le christianisme avait apporté et que lui-même éprouvait sans en reconnaître l'origine. Son langage est plus doux, son expression plus tendre, son espoir plus grand. Il est encore stoïcien, mais il tempère la sécheresse de sa doctrine, et il donne à sa loi une sanction surnaturelle. Son Dieu intervient dans les affaires humaines, et son âme, formée d'une autre substance que le corps, recevra peut-être ailleurs qu'en cette vie le prix de ses actions. Marc-Aurèle ne fut pas le seul qui introduisit ces nouvelles doctrines dans la philosophie de Zénon. Le règne du matérialisme était passé. Il se voyait maintenant repoussé des écoles même qui lui devaient l'existence, et des pays auxquels il avait si longtemps convenu.

Alexandrie, ville grecque sur le sol et sous le climat africain, colonie ouverte à toutes les nations, port fréquenté par tous les étrangers, possédait une école de philosophie. Platon et Aristote lui vinrent de Grèce. Les Orientaux s'y sentirent attirés vers les doctrines de Pythagore, chez lequel ils retrouvaient une partie de leurs dogmes. Le juif Philon essaya dans l'intérêt du Mosaïsme de faire concorder ensemble la Genèse, Pythagore, Aristote et surtout Platon. Cette tentative trouva de nombreux imitateurs. Plotin, disciple d'Ammo-

nius, crut trouver dans Platon l'explication philosophique des idées orientales. Il fonda un système qu'il plaça sous la protection de Platon, n'ayant pas le courage de s'en déclarer l'auteur, car l'esprit philosophique de ce temps sentait sa faiblesse, et cachait ses propres créations sous le titre modeste de commentaires des grands maîtres.

Le but de la philosophie de Plotin était la connaissance de l'unité ou de l'absolu ou de Dieu; le moyen qu'il indiquait pour y parvenir était la contemplation. De l'unité première émanait selon Plotin l'intelligence, qui, considérant sans cesse l'unité, devenait semblable à elle, car la nature nécessaire ou l'essence de l'intelligence étant de comprendre, l'intelligence qui contemple et qui comprend sans cesse l'unité, parvient presque à s'identifier avec elle. Et pourtant l'intelligence qui contemple existe avant de contempler; elle est séparée de l'unité et forme la dualité. En sa qualité d'être, l'intelligence donne la vie à l'âme du monde. Celle-ci, lumière réfléchie, principe du mouvement dans le monde extérieur, force productrice de l'âme humaine et de la nature organique, ne voit les objets que dans l'intelligence et au moyen de la contemplation, qui attire ses regards d'elle-même.

La matière était pour Plotin la privation en même temps que la condition nécessaire de la

forme ou de l'âme organique. Les ténèbres sont ainsi la privation et la condition nécessaire de la lumière, l'espace l'est des corps et le corps de l'âme.

L'intelligence était à son tour l'âme d'un monde fait par elle et pour elle. Le monde des sens ou le monde matériel, ordonné par la seconde émanation de l'absolu, s'efforçait d'imiter l'arrangement et les révolutions du domaine intellectuel. Plotin le nommait ainsi : une idée amenée à la vie.

Les efforts de Plotin avaient eu pour but de mettre d'accord l'Orient avec Platon et Aristote. Son système, résultat de cette alliance et de cette fusion, ne s'attachait particulièrement à aucun dogme religieux. De même que Longin, autre disciple d'Ammonius, Plotin était philosophe et déiste. Il croyait à un Dieu qu'il fallait connaître, mais qu'il n'était pas nécessaire d'adorer; à un Dieu qui ne se révélait qu'à ceux que le monde appelle de grands génies; à un Dieu indifférent qui laissait agir ses ministres; à un Dieu enfin purement métaphysique,

Déjà nous avons vu Philon, que Joseph et Numénius imitèrent, s'efforcer de faire rendre à Platon témoignage en faveur du mosaïsme. Nous venons de voir Plotin et Longin lui demander la confirmation de leur système philosophique et de certaines doctrines orientales. Nous allons assister

maintenant à de nouvelles exigences et à de nouveaux efforts.

Quelques chrétiens, d'une part, crurent trouver dans Platon l'annonce mystérieuse de leurs dogmes. Ils profitèrent des travaux de Philon pour expliquer les livres de Moïse, et s'en rapportèrent à leurs propres lumières pour soulever le voile qui cachait le christianisme de Platon. Quelques Orientaux eurent recours aux livres de Plotin pour faire passer leurs anciennes doctrines dans la philosophie de Platon et de là dans la religion nouvelle. Les auteurs de ce mélange arbitraire devaient nécessairement se séparer de l'église catholique. Plus ou moins attachés aux idées orientales, à la philosophie grecque, à la foi juive ou à la religion du Christ, selon leur pays et leurs habitudes, ils formèrent des sectes nombreuses connues sous le nom de Gnostiques. Condamnés par l'Église, ils l'agitèrent longtemps, et finirent peu à peu par se soumettre et par disparaître. D'autre part, les disciples de Plotin ne se bornèrent pas aux idées générales de leur maître. Pressés par le besoin alors si commun de soutenir l'esprit au moyen de croyances surnaturelles, ils appliquèrent le système de Plotin et la philosophie de Pythagore, de Platon et d'Aristote aux fables du paganisme. Le célèbre Porphire, Jamblique de Chalcis, Dexippe, Sopater d'Apamée, Ædesius,

Eustathe, Maxime d'Éphèse, Chrysanthe et Eunape de Sardes, trouvèrent dans les philosophes, dont ils faisaient leur principale étude, l'explication tantôt physique et tantôt métaphysique des récits de la mythologie. Rien ne leur paraissait superflu dans la composition du paganisme. Les Dieux étaient les diverses forces du monde; leurs aventures représentaient les rapports de ces forces entre elles; les cérémonies du culte cachaient au vulgaire de mystérieuses significations, et donnaient aux adeptes le moyen de communiquer avec les puissances surnaturelles.

Cette philosophie, ou pour mieux dire cette méthode qui pouvait s'appliquer à tout et s'étendre indéfiniment, eut un succès considérable. Elle convenait au temps où elle prit naissance. On voulait alors se reposer dans la foi des longues fatigues du doute; on voulait arriver à l'espérance autrement que par la logique; on éprouvait une sorte de regret à se séparer des anciennes croyances, et on essayait de les rapprocher de la religion nouvelle dont l'incontestable puissance parlait à tous les esprits; on conservait une vénération presque superstitieuse pour Platon et pour Aristote, qui avaient d'ailleurs habitué les intelligences à exercer une critique sévère, et à ne se rendre qu'après mûr examen.

L'école néoplatonicienne comprit tous ces be-

soins ; car elle les partageait. Elle essaya de les satisfaire, et, si elle ne put y parvenir, du moins contribua-t-elle à ramener les esprits vers la source commune de toutes les philosophies et de toutes les religions, vers Dieu. Destinée à rendre moins vivantes, et par conséquent moins populaires, les fables mythologiques qu'elle réduisait en symboles, l'école néoplatonicienne se crut un moment appelée, sous Julien, à remplacer l'ancienne et la nouvelle foi; mais, malgré les promesses de son élève couronné, elle s'évanouit après avoir apporté au christianisme les restes de l'esprit philosophique.

Issu de la famille des Constantin, témoin des tragiques passions qui l'agitèrent, arraché tout enfant à son père et à ses parents assassinés, sans cesse en butte à la haine et aux soupçons, menacé du même supplice qui lui avait enlevé son frère, Julien acquit de bonne heure un esprit concentré et réfléchi, un caractère prudent et dissimulé. Il considérait tristement les dérèglements et les cruautés de la cour impériale; il voyait Constance, son oncle, continuellement occupé des discordes ecclésiastiques, persécuter les uns, prêter main-forte aux autres, suivre les conseils des évêques, et agir toujours contrairement à la justice et à l'humanité. La splendide grossièreté de l'empereur le révoltait. Il assistait avec peine aux magni-

fiques festins où les grands de la cour, surchargés d'or et de pierreries, se réunissaient journellement. Il blâmait l'usage que l'empereur faisait de ses immenses richesses, en les accumulant sur ses favoris qu'il choisissait d'ailleurs parmi les hommes illettrés et barbares. Son dégoût naturel et les dangers qu'il courait le poussaient à se chercher une retraite aussi éloignée que différente de la cour impériale. Il vécut, aussi longtemps qu'il en eut la permission, en Asie et en Grèce. Là, fréquentant les écoles de philosophie, il s'éprit de Pythagore, de Platon, d'Aristote, de Plotin, et il reçut avec transport la doctrine qui faisait de ces grands philosophes des commentateurs du paganisme. Il jugea la vie des savants et des philosophes de son temps d'après la vie des grands penseurs de l'antiquité, et, la comparant à celle des courtisans chrétiens, il fit hommage à la vieille religion des vertus des uns, et il attribua à la nouvelle les vices des autres. L'étude de la théurgie, vers laquelle il fut entraîné par la force minutieuse de son esprit, rendit celui-ci encore moins propre à l'élever à l'intelligence des grandes choses en le tenant sans cesse occupé à la recherche de petits moyens. Plus érudit que judicieux, sachant beaucoup et mal, ou pour mieux dire sachant plus qu'il ne connaissait, il pliait sous le fardeau de tout ce qu'il avait lu et écouté. Manquant de discernement et de

véritable enthousiasme, il prodiguait à Ædesius, à Themistius, au troisième Jamblique, à Eunape de Sardes, à Libanius, à Maxime d'Éphèse, à Priscus et à Salluste, les mêmes éloges qu'à Platon et à Aristote, ne craignant point d'ailleurs d'épuiser la pompeuse admiration de son cœur toujours froid. Ces rhéteurs et ces professeurs de philosophie, peu accoutumés aux caresses du pouvoir, entouraient cet unique rejeton des Constantin, et exaltaient sa jeune sagacité qui avait apprécié leur mérite. La vie que Julien menait au milieu d'eux lui paraissait d'autant plus délicieuse qu'il craignait à chaque instant de la voir interrompue. Constance redoutait son neveu, et ne voulait lui permettre ni de développer ses penchants, ni de suivre ses goûts, ni de former son caractère, ni de se faire des amis et des partisans. Dès qu'il le savait agréablement établi quelque part, il lui envoyait l'ordre de se transporter ailleurs. Dès qu'il apercevait ses progrès dans quelque étude ou dans quelque science, il le forçait à se livrer à d'autres occupations. Il ne négligeait rien enfin pour le séparer de ceux qu'il aimait, et pour l'entourer d'espions et d'ennemis. Mais Julien possédait un de ces esprits étroits et fermes, d'autant plus opiniâtres qu'ils sont contraints, et qu'étant froids ils se croient raisonnables. Le choix de Julien était fixé. Il regardait le christianisme comme la croyance



des ignorants et comme la loi qui autorisait tous les crimes. Le paganisme, expliqué par la philosophie néoplatonicienne, lui semblait au contraire la doctrine des sages et la source féconde des vertus tranquilles et de la paix intérieure. Julien n'était jamais poussé par cette audace morale, par ce courage de l'esprit qui fait choisir de sang-froid le parti le plus dangereux et aller au-devant du blâme et de la controverse. Il savait ne pas céder, mais il savait aussi dissimuler et feindre. Déjà lié par des serments et des honneurs au culte païen, il assistait à toutes les cérémonies chrétiennes, et il prit même un rang dans l'église qu'il fréquentait assidûment. Victime peu oublieuse de l'ambition de Constance, il appelait à son secours tout l'art de la rhétorique pour lui composer des éloges et lui exprimer sa reconnaissance. Il cachait ses amitiés comme ses haines, et il ne laissa paraître son goût pour la philosophie qu'autant qu'il crut par-là désarmer la méfiance de l'empereur.

L'influence que l'impératrice Eusébie exerçait sur son mari lui fut extrêmement favorable. Attachée à Julien par on ne sait quels sentiments, la jeune et belle Eusébie obtint d'abord qu'on lui conservât la vie, et ensuite qu'on lui permît de s'établir à Athènes. Connaissant ses goûts et ses besoins, elle lui envoya une riche et précieuse bibliothèque qui le suivit depuis dans tous les

voyages que Constance l'obligeait à exécuter. Ne perdant jamais de vue ses projets et son protégé, Eusébie parvint à convaincre l'empereur qu'il fallait se donner un appui dans un héritier et s'attacher par des bienfaits le seul parent qui lui restât. Constance manda Julien auprès de lui, et, l'ayant créé César, il lui assigna les Gaules et l'y envoya à la tête d'une armée pour les pacifier et les contenir. Ce fut avec un sentiment de profonde tristesse que Julien reçut ces faveurs si nouvelles. Dans les remercîments emphatiques qu'il adressa à Constance, on voit percer les doux et mélancoliques regrets que lui arrache le souvenir de sa vie studieuse; et, certes, l'empereur dut se sentir rassuré en voyant les goûts modestes de son neveu triompher même de l'ambition satisfaite.

Mais l'empereur et Julien se trompaient également; Eusébie seule avait bien jugé son neveu. Dans la vie active des camps, dans l'agitation tumultueuse des combats et dans la décision forcée du commandement, Julien trouva de ces inspirations que l'ardeur seule donne et qui lui avaient manqué jusque-là. Toujours ramené à la prudence par les piéges et les obstacles que lui préparait Constance; tour à tour excité et retenu, il se trouva placé dans une de ces positions heureusement combinées qui animent et n'aveuglent pas; positions qui gênent les grands génies, mais qui

servent les médiocres. Par sa sobriété, Julien se fit estimer des soldats; par la douceur de son caractère, il s'en fit chérir; par l'heureux succès de ses entreprises, il s'en fit obéir. Aussi, lorsque après avoir conduit en capitaine habile et courageux une guerre difficile, Constance voulut lui retirer une partie de ses troupes, celles-ci se révoltèrent et proclamèrent leur César empereur. Aussitôt les incertitudes et le dégoût de Julien reparurent. Il se refusa longtemps au pouvoir, soupira après une retraite tranquille, se plaignit à ses amis, et supplia Constance de pardonner aux soldats et de recevoir sa soumission. Il proposait pourtant quelques conditions qui lui paraissaient nécessaires au rétablissement de l'ordre dans l'armée, et qui indignèrent l'orgueil de Constance. Celui-ci lui envoya des députés chargés de faire exécuter ses ordres ou de déclarer la guerre à Julien. Le nouvel empereur les reçut entouré de ses soldats, et, lorsqu'il s'entendit reprocher l'ingratitude dont il payait les soins que Constance avait prodigués à son enfance abandonnée : — « Et qui donc si ce n'est lui, s'écria-t-il, se dépouillant enfin de sa longue dissimulation, qui donc a fait de moi un orphelin? » Puis, congédiant les députés, il accepta la lutte et l'autorité.

En changeant de position, il changea de langage. Il écrivit son fameux manifeste au peuple

d'Athènes et à quelques autres villes, où il se plaint de son oncle et fait connaître toute l'amertume de sa vie passée. Il rassembla les troupes qui accouraient à lui, et marcha rapidement contre Constance. Mais, au moment de le joindre, la mort l'en débarrassa et l'empire le reconnut pour maître.

Julien trouva la lutte établie entre l'ancienne et la nouvelle foi. Rome, destinée toujours à exercer un pouvoir politique, n'avait point embrassé les croyances récentes, ni suivi les tendances spirituelles du christianisme. La religion païenne faisait partie de la constitution romaine, tandis que la religion chrétienne en était séparée. Cet ensemble puissant, qui avait permis la conquête et opéré l'arrangement nouveau du monde, devait périr tout entier et ne pouvait se dissoudre. Plus tard la société chrétienne et moderne choisit Rome pour son centre et sa capitale, rendant ainsi témoignage de sa destinée organisatrice. Mais, sous le règne de Constantin, l'état romain vieilli et affaibli existait encore dans toutes ses parties, et n'était pas arrivé à la ruine dont il devait ressortir sous une autre forme.

L'illustre Symmaque, élevé à Antioche par le sophiste Libanius, avait rapporté à Rome les idées et les sentiments de son maître. Pour lui, le paganisme n'était pas seulement une institution;

c'était la vérité. Il croyait à sa durée, ou plutôt il voulait y croire, mais il reconnaissait malgré lui les symptômes d'une fin prochaine, et il en était profondément affligé. Comme tous ceux que la passion aveugle sur le mérite des choses, il attribuait aux hommes les maux qu'ils ne pouvaient conjurer. Il allait à tous ses amis et aux hommes influents de la ville, leur demandant raison de leur tiédeur, tandis qu'il ne devait la demander qu'à leur religion elle-même, insuffisante et inanimée. Il adressait souvent de tristes et douloureux reproches à son ami Prétextat. Celui-ci sorti d'une famille patricienne, ayant toujours habité Rome, et s'étant vu de bonne heure élevé aux honneurs du sacerdoce, ne comprenait pas le découragement passionné de Symmaque ; il n'avait pas parcouru les provinces de l'Empire Il n'avait pas été témoin des triomphes du christianisme. La religion païenne lui paraissait quelque chose comme le sénat et le consulat. Elle existait puisque il y avait des temples, des grands prêtres et des pontifes. Du reste partageant la tranquille imprévoyance qui s'empare des clases privilégiées et leur fait méconnaître les révolutions imminentes, Prétextat jouissait sans trouble des derniers beaux jours accordés à sa religion. Établi dans une magnifique maison de plaisance peu éloignée de Rome, entouré de ses amis et de sa famille, honoré

de ses concitoyens, possesseur d'une immense fortune et portant un nom des plus illustres, le prêtre païen, le noble romain accomplissait rigoureusement les devoirs de son culte et répondait par une douce moquerie aux tristes prévisions de Symmaque.

L'histoire bien connue du rhéteur Victorinus, montre l'action cachée du christianisme et la puissance des préjugés païens. Ce professeur fort en vogue à Rome, renonça secrètement au paganisme pour se faire chrétien. Ses nouveaux amis blâmaient sa dissimulation. Ils lui reprochaient sa timidité, et le pressaient de donner un éclatant exemple de dévouement et de foi courageuse. Victorinus céda, et fixa un jour pour faire publiquement son abjuration. La foule se porta à l'église pour voir ce prodigieux changement, ne pouvant en croire les bruits qui circulaient. Victorinus pourtant parut à l'heure indiquée, monta en chaire, et prononça d'une voix forte devant la multitude étonnée et mécontente sa nouvelle profession de foi.

Quoi qu'on en ait dit, Victorinus ne fut point inquiété par l'autorité. Il continua de professer la rhétorique, mais il cessa de plaire. Sa faveur décrut rapidement, et il se vit bientôt forcé de fermer son école déserte.

Le christianisme dominait en Grèce, en Asie et

en Afrique, mais ses succès lui avaient nui plus que son abaissement. Des sectes nombreuses le divisaient, et s'acharnaient sur des mots dont elles ne comprenaient pas toute la portée. Des jalousies et des haines, s'ajoutant à ces subtiles discussions, achevaient de dénaturer l'esprit et le sentiment chrétiens. Les conciles étaient devenus des tribunaux devant lesquels on s'accusait et on se condamnait mutuellement. Les églises souvent ensanglantées par des luttes brutales étaient ouvertes ou fermées selon le caprice du gouverneur ou du préfet.

Le paganisme au contraire avait hérité des vertus que donne l'oppression peu prolongée. L'abattement n'est d'abord que de la patience, et les dissentiments intérieurs sont interrompus par les premiers coups du malheur commun. En désertant la religion païenne les masses l'avaient dépouillée de sa grossièreté. Il lui restait l'imposant prestige de sa longue existence, et le lustre que versaient encore sur elle quelques hommes tels que Libanius, Thémistius, Jamblique, Priscus, Ædesius, Maxime d'Ephèse, Ammien Marcellin, Ausone et plusieurs autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Julien n'avait point l'esprit assez vaste pour être juste. Il s'exagérait les fautes des uns et la sagesse des autres. Mais s'il jugeait mal, ce n'était

point faute de savoir, car son paganisme ne ressemblait pas à l'ignorance superstitieuse du vulgaire. Il admettait la triade de Plotin, mais au lieu de lui donner les noms d'absolu, d'intelligence et de vie, il la considérait comme formée de trois soleils qui émanaient les uns des autres. Le premier tout-puissant, un et incompréhensible, avait engendré la raison intelligente ou le second soleil. Celle-ci, après avoir donné naissance au monde intellectuel, avait engendré le troisième soleil, qu'elle plaça dans le monde visible pour y présider.

Ce soleil qui est le nôtre avait d'abord donné la vie ou l'arrangement aux astres et aux divinités secondaires; puis, il avait animé le monde des sens, et il continuait toujours à lui conserver l'existence. Rien ne pouvait être vu sans la lumière, Julien prétendait que rien n'était en réalité que par elle. Tous ces êtres non créés, mais engendrés les uns par les autres depuis la cause première ou le premier soleil jusque à l'homme et plus bas encore, avaient entre eux de mystérieux rapports. Les connaître était le but de la théurgie. Les cérémonies du paganisme en étaient le moyen. Par elles on communiquait avec les divinités secondaires qui étaient la personnification réelle et non pas symbolique des forces diverses ou des lois raisonnables, directrices et productrices du

monde. L'âme humaine, émanation du troisième soleil, voit en lui, c'est-à-dire par la lumière, les objets que le soleil à son tour aperçoit dans l'intelligence et qu'il réfléchit à nos yeux. Cette âme, pur rayon égaré dans un monde qui sans être mauvais ne lui est pas semblable, ira, en sortant du corps, prendre place auprès des divinités dont elle s'est le plus rapprochée pendant la vie par ses désirs et ses actions.

Ici Julien, manquant de logique pour rentrer ou pour demeurer dans le vrai, niait qu'il y eût des divinités malfaisantes ou que ces divinités fussent heureuses. Qu'était-ce que le mal? Quelle était la force qui entraînait les hommes vers lui? Qui se chargeait de les punir? En quoi consistait cette punition? Julien ne se posait pas ces questions, et il y eût probablement répondu confusément et dogmatiquement. Mais il affirmait avec confiance et avec raison, quoique sans raisonner, que la vertu est nécessaire au bonheur futur et éternel de l'homme. Où prenait-il ses préceptes et ses modèles? Ce n'était pas certainement dans les fables mythologiques qu'il n'admettait d'ailleurs qu'en qualité de symboles. Ce n'était pas dans les mœurs de ceux qui avaient les premiers professé le paganisme, et qui avaient reçu les révélations divines les plus directes. Julien était doux, j'allais dire charitable. Il ne haïssait point

ses ennemis, et se gardait même de tirer d'eux aucune vengeance. Les méchants ne lui faisaient pas horreur, mais pitié, et il recommandait qu'on les secourût, car, disait-il, « c'est à l'homme et non « à ses mérites que nous faisons l'aumôme. » Il était sobre et aimait la pauvreté. Son rang ne lui inspirait aucun orgueil, ét il s'estimait heureux lorsqu'il recevait une marque d'affectueux souvenir de ses anciens amis et maîtres. Marié fort jeune à Hélène, sœur de Constance, il n'en eut qu'un enfant qui mourut en bas âge, et qui fut bientôt suivi par sa mère, tous deux, dit-on, par l'ordre de l'impératrice Eusébie. Il les pleura longtemps et ne les oublia jamais. Malgré sa jeunesse, les conseils de ses amis et l'intérêt de l'empire, il ne voulut point se remarier, et vécut toujours de la manière la plus chaste. Sa fortune ne l'éblouit point, et il était si peu attaché à la vie que lorsqu'à la fleur de l'âge il fallut la quitter, il en remercia les Dieux et se déclara satisfait.

Tel était le système philosophique et la morale de l'empereur Julien. Celle-ci paraissait répondre de la bonté de celui-là. Mais la faute était dans le lien qui les rattachait, dans le raisonnement qui faisait dépendre l'une de l'autre. Malgré les répugnances de Julien, il fut invinciblement entraîné à son insu vers la morale du Christ, et il fut par

véritablement chrétien que les empereurs
els il succédait.
qu'il se vit maître de sa conduite et de ses
ons, il entreprit de rétablir entièrement le
sme et de perdre la religion chrétienne.
oyens qu'il employa furent habiles et témoi-
t de cet esprit de détail qu'il possédait à
haut degré. Il commença par faire rouvrir
nples et par recevoir le titre de souverain
e, dont il se tenait honoré plus même que
ui d'Auguste. Voulant encourager par son
exemple la piété publique, il offrait chaque
es sacrifices, immolait les victimes et en
nait les entrailles. Il rendit aux pontifes les
urs, les priviléges et les immunités dont ils
t été dépouillés, ordonnant que chacun
dât le pas, leur accordant des distributions
gnant aux temples des revenus dont eux-
s jouissaient. Mais il ne se borna pas à les
er de faveurs; il voulut les en rendre dignes.
défendit d'assister aux spectacles et aux
lu cirque. Il leur recommanda la douceur,
vité, l'aumône et l'hospitalité. Il fit sus-
e de ses fonctions pendant trois mois un
, pour avoir frappé un de ses serviteurs.
plus; car il voulut organiser parmi les siens
mes bienfaits qui signalaient ses adversaires
reconnaissance publique. Il institua des

écoles dans chaque ville où, après avoir lu les auteurs païens, on expliquait les institutions morales et les mystères religieux. Il voulut établir dans les temples des lecteurs et des prédicateurs, y faire chanter des prières. Les peines devaient être selon lui proportionnées aux fautes volontaires ou involontaires. Il essaya de fonder des hôpitaux et des monastères pour les hommes ou pour les vierges. Enfin, il voulut imiter l'usage établi chez les chrétiens, qui se donnaient entre eux des lettres de recommandation et de communion, au moyen desquelles chaque étranger était reçu comme un frère par les fidèles de la ville où il se rendait.

Toutes ces mesures étaient non-seulement sages, mais elles étaient excellentes, car la loi du Christ n'est point exclusive ou jalouse, et lors même qu'elle ne peut répandre son dogme, elle ne refuse pas de prêter sa morale.

Mais en même temps qu'il s'efforçait d'ennoblir le paganisme, Julien tâchait aussi d'abaisser la religion chrétienne. Trop doux pour employer la violence, il employa la ruse et l'adresse. Il accorda d'abord à tous ses sujets la plus grande liberté de conscience. Les schismatiques, les hérétiques et les orthodoxes furent rappelés de leur exil et réintégrés dans leurs églises. Toute secte nouvelle était immédiatement protégée; toute dissension

fomentée. La persécution des empereurs avait contribué aux mérites du Christianisme, leur protection à sa force: Julien essaya de le livrer à lui-même et à l'esprit de discorde qui s'y était introduit, espérant l'amener à sa perte par ses fautes. Il comblait d'honneurs tous ceux qui revenaient au paganisme, et laissait les chrétiens dans un oubli qu'il espérait rendre humiliant. Il renvoya les officiers chrétiens qui avaient servi sous Constance, et ne voulut plus en admettre à sa cour ni dans ses armées, exigeant des soldats leur démission ou des sacrifices aux dieux. Craignant que quelques-uns d'entre eux n'éludassent cette loi, et ayant à leur distribuer de l'argent, il se plaça sur son trône, fit mettre auprès un autel, du feu et de l'encens, et ordonna que l'argent ne fût donné qu'aux soldats qui auraient jeté de l'encens sur le feu. Il se fit peindre couronné par Jupiter, entouré de Mars et de Vénus, et fit placer son image dans les villes pour qu'elle y fût honorée, espérant ainsi partager avec ces dieux les hommages qui lui étaient rendus. Des villes entières éprouvèrent les déplorables effets de sa partialité, car les unes, entièrement converties au Christianisme, se virent dépouiller de leurs droits et de leurs priviléges pour en favoriser les cités restées fidèles au paganisme.

Après s'être permis de pervertir les consciences

en faveur d'une doctrine, Julien ne s'arrêta point là. Il rapporta toutes les lois de Constantin et de Constance qui protégeaient les chrétiens. Il les priva de l'immunité qui les déchargeait des fonctions publiques et des prérogatives qui leur avaient été accordées, ainsi que de la distribution de blés. Les vierges et les veuves qui étaient sur le rôle de l'église à cause de leur pauvreté, furent dépouillées de la même distribution. Elles ne reçurent plus les grains que Constantin leur avait accordés sur les tributs des villes par des lois expresses, et elles se virent même forcées de restituer ce qu'elles avaient reçu auparavant.

Les mesures immorales conduisent facilement aux mesures violentes. Après avoir ôté aux chrétiens toutes leurs charges et leurs immunités, après avoir soulevé les éléments de discorde qui étaient en eux et avoir essayé de les séduire par les plus bas moyens, Julien ne put se défendre des excès qui n'étaient pas dans son caractère, mais dans sa position. Il enleva aux chrétiens le droit non-seulement d'enseigner les lettres et les sciences, mais même de fréquenter les écoles, se prévalant pour cela du peu d'estime qu'ils faisaient des auteurs païens. Il les déclara incapables de remplir toute fonction, ne voulant pas, disait-il, les exposer à leur faire prononcer des condamnations capitales, ni les faire renoncer à leur pau-

vreté chérie. Il ordonna que les temples seraient rebâtis par ceux-là mêmes qui les avaient démolis, faisant peser sur les chrétiens cette onéreuse responsabilité. Il voulait qu'on rendît aux temples le terrain sur lequel ils étaient édifiés et les pierres qui avaient servi à leur construction. Les évêques chrétiens qui ne pouvaient remplir ces dures conditions étaient emprisonnés et tourmentés jusqu'à ce qu'ils livrassent les trésors de l'église. Enfin, au moment de partir pour son expédition de Perse, il mit une taxe sur tous ceux qui refusaient de sacrifier aux idoles.

Ces cruelles exigences portèrent des fruits que Julien lui-même ne prévoyait pas. Les gouverneurs païens des provinces crurent flatter les injustices du maître en même temps que leurs propres haines en persécutant les chrétiens. Ceux qui refusaient d'honorer l'image de l'empereur et celles des dieux qui l'entouraient, étaient punis comme coupables de lèse-majesté.

Lorsque les partis que Julien avait déchaînés dans l'Église descendaient entre eux aux plus violentes offenses, les évêques orthodoxes, aussitôt exilés, voyaient leurs adversaires protégés par leurs dangereuses et funestes erreurs. Le temple d'Antioche ayant été détruit par on ne sait quels fanatiques, le comte Julien, oncle de l'empereur et gouverneur de la ville, en accusa les chrétiens

et en fit périr un grand nombre. Julien en réprimanda son oncle et se plaignit amèrement de cette infraction à son plan habile et modéré. Mais Julien oubliait qu'en nourrissant sa haine il s'était rendu incapable de la cacher, et qu'en la montrant il avait perdu le droit et les moyens d'imposer des bornes à celle des autres. Aussi, sous le prétexte de faire restituer aux évêques toutes les richesses enlevées aux temples païens et toutes celles accordées aux églises par Constantin et par ses fils, quelques gouverneurs eurent recours aux tourments et aux dernières violences. Plusieurs évêques, effrayés ou maltraités, cherchèrent dans la fuite et le désert un abri solitaire et tranquille.

D'autres soins occupaient en même temps l'infatigable Julien. Entretenant une correspondance élégante et étudiée avec chacun de ses amis et de ses maîtres, il leur écrivait avec exagération et sans tendresse, composait ses épîtres de petites pensées qui ne touchaient personne, et se vantait quelquefois d'avoir écrit toute une lettre, assez longue à la vérité, en une seule nuit. Il rédigeait lui-même ses édits et ses sentences, où souvent l'impatience, jamais l'indignation, prenait la place de la justice. Mécontent, et à plus d'un titre, des habitants d'Antioche, il ne les punit que par un discours, mais il ne leur pardonna jamais. Ceux-ci purent d'abord s'estimer heureux de voir l'empe-

reur témoigner sa colère par la raillerie fine et peu piquante du Misopogon, mais bientôt ils purent s'apercevoir que Julien n'oubliait pas, et ils eurent peut-être raison de craindre une punition qui eût été d'autant plus longue qu'elle aurait tardé davantage. Enfin Julien voulut aussi prêter à ses dieux mourants l'inutile secours de sa rhétorique. Il accumula pour les défendre des arguments et des récits trop souvent répétés, et il attaqua leurs adversaires avec une vivacité qu'on a pu prendre pour de la chaleur. Il savait que les animosités sont grandes entre les partis dont les différences sont moindres, car les hommes alors sont en jeu sous prétexte des choses, et il opposa les juifs aux chrétiens. Déjà il avait essayé de démentir les prophéties en faisant rebâtir le temple des juifs. Plus tard, dans son discours en faveur du paganisme, il affecta de traiter avec quelque considération la loi et les doctrines de Moïse, paraissant connaître à peine une secte appelée les Galiléens.

Au milieu de ces occupations si nombreuses, Julien ayant achevé ses préparatifs pour la guerre de Perse, partit avec son armée. Ses premiers travaux et ses premiers succès lui rendirent l'ardeur qu'il avait montrée jadis dans les Gaules, et que les combats ne lui refusaient jamais. Mais il n'avait

plus en Perse de ménagements à garder. Constance et sa perfidie n'étaient plus; et Julien s'était débarrassé de la circonspection que les circonstances lui avaient imposée et qui remplaçait en lui la prudence du génie. Malgré les conseils et les prières de ses généraux, malgré la diminution des vivres et malgré la saison brûlante, Julien voulut s'avancer dans le pays ennemi. Il fit plus : craignant de céder aux instances de ses officiers ou à une révolte de ses soldats, il voulut s'en ôter les moyens, et il brûla ses vaisseaux qui le suivaient en remontant le fleuve.

Peu d'heures s'écoulèrent avant qu'il connût sa faute. Il essaya de la réparer en se décidant à la retraite, mais il rencontra des difficultés presque insurmontables, des ennemis acharnés, et le dard enfin qui lui arracha la vie.

Sa mort fut plus belle qu'il ne devait l'attendre; car il vécut en homme habile, et mourut en sage. A ses derniers instants il se rappela et la droiture de ses intentions et la douceur de ses mesures, sa chasteté, son amour des dieux, sa sobriété, ses goûts studieux, son respect pour les philosophes, et il se rassura. Se souvint-il aussi des taches qui obscurcirent sa vie? Si sa mémoire lui rendit ce triste service, elle ne parvint point à troubler la sérénité de son âme. Chacun connaît les admi-

rables paroles qu'il prononça en mourant, et auxquelles on ne peut reprocher qu'un peu de langueur et d'apprêt. Il s'humilia devant la pensée de ce qu'il aurait pu faire et il se confia dans la bonté du Dieu universel. Jeune et puissant, il rendit la vie sans murmurer au maître qui la lui redemandait. Il en adora les décrets qui le frappaient et qu'il ne comprenait pas. Le Dieu qui inspirait de tels sentiments pouvait-il ne pas être le Dieu des chrétiens ?

La mort de Julien consterna tous les amis de l'ancienne religion. Quelques-uns trouvèrent dans la solitude et l'inaction un port assuré contre les orages qui grondaient au dehors. D'autres, comme Maxime d'Éphèse, plus ambitieux et plus remuants, voulurent soutenir une lutte désespérée et succombèrent. Dans le v[e] et le vi[e] siècle, Proclus, Damascius, Isidore de Gaza et Olympiodore, et d'autres plus obscurs, poursuivirent les études d'Ædesius, de Chrysanthe et de Maxime, mais plus faibles à mesure qu'ils se succédaient, les uns comme les autres crurent faire marcher la philosophie en commentant sans relâche Pythagore, Platon, Aristote et Plotin. En 529 enfin, l'empereur Justinien fit fermer toutes les écoles de philosophie, sans excepter même l'école d'Athènes, et il ne laissa au paganisme que les traditions

mortes et délaissées du vulgaire, et les effort isolés de quelques érudits.

Ainsi s'éteignirent ces croyances séculaires e ces doctrines savantes dont le règne tardif d'u empereur païen put à peine retarder la ruine.

CHAPITRE II.

SAINT AMBROISE.

Si l'Asie a enrichi la société chrétienne de profonds et de hardis penseurs, si la Grèce l'a dotée d'orateurs brillants et de logiciens subtils, l'Occident lui a fourni des ouvriers sages, prudents, actifs, dont le caractère plein de force et de grandeur semble presque pouvoir se passer de génie. Ils n'ont pas la supériorité de l'intelligence, mais ils ont celle de la conduite. Leur mérite est admirablement approprié au rôle qui leur était destiné dans la fondation du christianisme. C'était en Occident que le christianisme, s'éloignant des pensées abstraites, allait former un état qui après avoir grandi à côté du pouvoir impérial devait enfin le remplacer. Et c'était aussi en Occident que se succédaient les Hilaire, les Eusèbe, les Martin, les Ambroise, les Ascole, les Innocent,

les Paulin, infatigables missionnaires de la Providence, apportant dans la vie l'influence de leurs grandes vertus, laissant au monde l'empreinte des sentiments qui leur venaient de Dieu, s'efforçant de mériter le ciel par leurs œuvres, et croyant avoir fait peu de chose, s'ils n'avaient que prié, souffert, appris et adoré. Ambroise, dont nous allons raconter la vie, nous paraît le représentant admirable des chrétiens d'Occident. Nous craignons seulement que trop faible pour retracer tant d'héroïsme, notre fatigue ne ressemble à de la froideur, et que nous ne rendions d'une manière monotone la sublime uniformité de cette vie.

Saint Ambroise naquit à Trèves, en 340, de parents romains. Son père était préfet du prétoire des Gaules, et avait trois enfants dont Ambroise était le dernier. Sa mort ramena bientôt sa famille à Rome. Satyrus et son frère Ambroise grandirent sous la direction de leur mère et de leur sœur Marceline, qui déjà vouée à la virginité vivait en la compagnie d'une autre vierge comme elle. L'exemple donné par ces femmes pieuses frappa de bonne heure l'esprit des deux enfants, mais ne les porta pas à embrasser le même genre de vie. Peut-être se défiaient-ils de leurs propres forces; peut-être aussi voulaient-ils soutenir l'éclat de leur nom et la grandeur de leur famille; et

d'ailleurs l'émulation attachée aux études publiques les retenant au milieu de leurs compagnons, ils se sentaient attirés vers les succès, et ils espéraient se les faire pardonner en les employant au service de Dieu. A la fin de leurs études, Satyrus et Ambroise entrèrent au barreau. Satyrus plaida avec éclat dans la préfecture, et obtint bientôt le gouvernement d'une province. Ambroise de son côté se fit entendre à Milan dans l'auditoire de Probus, préfet du prétoire, qui le choisit presque sur-le-champ pour son conseiller ou son assesseur. Il passa peu de temps après de cette dignité déjà considérable à celle de gouverneur de la Ligurie, c'est-à-dire de Turin, de Gênes, de Boulogne, de Ravennes et de tout le pays compris aujourd'hui dans l'archevêché de Milan.

Les chrétiens de ce diocèse gémissaient depuis longtemps sous la tyrannie d'Auxence, évêque arien, lorsque la mort les en délivra, en 374. Les évêques de la Ligurie s'étant assemblés à Milan pour lui nommer un successeur, écrivirent à ce sujet à l'empereur Valentinien, alors dans les Gaules. Celui-ci leur répondit en les engageant à choisir un homme aussi vertueux qu'éclairé, tel que les peuples pussent le prendre pour modèle, « et que « nous-mêmes, disait-il, qui sommes chargés du « gouvernement de l'empire nous puissions lui sou« mettre nos têtes avec une entière confiance, et

« recevoir avec une humble soumission les re-
« mèdes salutaires de ses réprimandes. Car, étant
« homme comme nous sommes, il ne se peut pas
« que nous ne commettions beaucoup de fautes. »

Des recommandations aussi sages embarrassèrent les évêques, qui craignaient de rester dans leur choix au-dessous du beau modèle tracé par l'empereur. Ils lui écrivirent donc une seconde fois en le priant de vouloir bien leur désigner celui qu'il regardait comme le plus digne de leurs suffrages. Mais l'empereur déclina cet honneur, et déclara aux évêques que « l'entreprise dont ils voulaient le charger était au-dessus de ses forces. » Contraints de décider par eux-mêmes, les évêques, le clergé et le peuple se réunirent à plusieurs reprises sans pouvoir rien résoudre. Le parti arien et le parti catholique s'excluaient tour à tour, et donnaient pour raison de leurs répugnances d'odieuses accusations. Enfin, après avoir passé des injures aux menaces, et l'irritation ne faisant qu'augmenter, on eut recours à l'intervention du gouverneur, qui seul pouvait s'opposer à la sédition imminente. Ambroise accourut. S'adressant au peuple assemblé dans l'église, il l'engageait à procéder avec calme à l'élection de son pasteur, lorsqu'un enfant s'écria tout à coup : « Ambroise « évêque ! » et la multitude comme inspirée répéta ce cri inattendu.

A peine catéchumène, et se croyant bien loin de posséder les vertus épiscopales, saint Ambroise refusa obstinément la dignité qu'on voulait lui imposer. Ne pouvant plus faire entendre ses paroles au peuple emporté, il monta sur son tribunal et fit donner la question à quelques accusés, voulant montrer que sa cruauté le rendait indigne de recevoir le gouvernement des âmes. Personne ne se méprit sur l'intention de saint Ambroise, et ceux-là mêmes qui venaient de le proclamer évêque, s'écrièrent : « Que votre péché « retombe sur nous. » Saint Ambroise rentra chez lui dans le plus grand trouble, et déclara qu'il voulait professer la vie monastique. Le peuple pourtant qui entourait sa maison ne lui permettant pas d'accomplir son dessein, il prit le parti de faire entrer chez lui des femmes de mauvaise vie, mais le même cri « que votre péché retombe « sur nous, » vint apprendre à saint Ambroise que rien ne pouvait ébranler la confiance du peuple dans ses vertus. La nuit étant survenue et la foule s'étant dispersée, saint Ambroise sortit secrètement de sa maison et de la ville, déterminé à aller cacher dans des pays lointains le dangereux éclat de son mérite. Il marcha, dit-on, toute la nuit, préoccupé des événements qui s'étaient passés, réfléchissant sur ceux qui l'attendaient encore. Aux regrets que lui causaient la carrière qu'il

« recevoir avec une humble soumission les
« mèdes salutaires de ses réprimandes. Car, ét
« homme comme nous sommes, il ne se peut
« que nous ne commettions beaucoup de faut

Des recommandations aussi sages embar sèrent les évêques, qui craignaient de rester d leur choix au-dessous du beau modèle tracé l'empereur. Ils lui écrivirent donc une seco fois en le priant de vouloir bien leur désig celui qu'il regardait comme le plus digne de le suffrages. Mais l'empereur déclina cet honneu déclara aux évêques que « l'entreprise dont voulaient le charger était au-dessus de ses forc Contraints de décider par eux-mêmes, les évêq le clergé et le peuple se réunirent à plusi reprises sans pouvoir rien résoudre. Le parti a et le parti catholique s'excluaient tour à t et donnaient pour raison de leurs répugna d'odieuses accusations. Enfin, après avoir p des injures aux menaces, et l'irritation ne fai qu'augmenter, on eut recours à l'intervention gouverneur, qui seul pouvait s'opposer à la s tion imminente. Ambroise accourut. S'adres au peuple assemblé dans l'église, il l'engag à procéder avec calme à l'élection de son past lorsqu'un enfant s'écria tout à coup : « Ambr « évêque ! » et la multitude comme inspirée rép ce cri inattendu.

A peine catéchumène, et se croyant bien loin de posséder les vertus épiscopales, saint Ambroise refusa obstinément la dignité qu'on voulait lui imposer. Ne pouvant plus faire entendre ses paroles au peuple emporté, il monta sur son tribunal et fit donner la question à quelques accusés, voulant montrer que sa cruauté le rendait indigne de recevoir le gouvernement des âmes. Personne ne se méprit sur l'intention de saint Ambroise, et ceux-là mêmes qui venaient de le proclamer évêque, s'écrièrent : « Que votre péché « retombe sur nous. » Saint Ambroise rentra chez lui dans le plus grand trouble, et déclara qu'il voulait professer la vie monastique. Le peuple pourtant qui entourait sa maison ne lui permettant pas d'accomplir son dessein, il prit le parti de faire entrer chez lui des femmes de mauvaise vie, mais le même cri « que votre péché retombe « sur nous, » vint apprendre à saint Ambroise que rien ne pouvait ébranler la confiance du peuple dans ses vertus. La nuit étant survenue et la foule s'étant dispersée, saint Ambroise sortit secrètement de sa maison et de la ville, déterminé à aller cacher dans des pays lointains le dangereux éclat de son mérite. Il marcha, dit-on, toute la nuit, préoccupé des événements qui s'étaient passés, réfléchissant sur ceux qui l'attendaient encore. Aux regrets que lui causaient la carrière qu'il

allait abandonner et le monde qu'il quittait, venaient se joindre l'incertitude de l'avenir et les hésitations de sa conscience qui combattait pourtant la pensée d'un danger prochain. Le jour qui le surprit fuyant à pas précipités et évitant les chemins tracés, lui montra à peu de distance les murs d'une grande ville. Cette ville, c'était Milan, et la longue course du saint l'avait reconduit au lieu qu'il voulait quitter, et où devait au contraire se dérouler le magnifique enchaînement de ses aventures. Les habitants, qui commençaient à sortir de la ville, reconnurent leur fugitif gouverneur, l'arrêtèrent, le conduisirent dans sa maison et lui donnèrent des gardes, tandis que le peuple et le clergé écrivirent à l'empereur pour lui demander la ratification de leur choix. Pendant qu'on attendait la réponse de Valentinien, Ambroise parvint encore à prendre la fuite, et se retira chez un Milanais, nommé Léonce. Mais l'empereur ayant témoigné toute sa satisfaction de ce qu'on avait choisi pour l'épiscopat celui-là même auquel il avait confié le gouvernement d'une province, et le vicaire impérial ayant fait publier une ordonnance contre tous ceux qui ne découvriraient pas la retraite d'Ambroise, Léonce s'empressa de le dénoncer.

Une plus longue résistance n'eût plus été que folie ou ostentation. Saint Ambroise le comprit

et se résigna. Il demanda seulement qu'on lui accordât le temps nécessaire pour passer régulièrement et sans hâte à travers les différents degrés du sacerdoce, et cela même lui étant refusé par le peuple impatient, il céda à la violence.

Dès lors, il s'appliqua à exercer les difficiles vertus qui lui semblaient inséparables de l'épiscopat. Il donna toutes ses richesses aux pauvres et ses terres à l'église, en réservant seulement l'usufruit à sa sœur Marcelline. Il voulut même se soustraire aux embarras que donne toujours l'entretien d'une maison, et il appela auprès de lui son frère Satyrus en le priant de diriger ses dépenses journalières. Quelques heures de sommeil durent lui suffire, et il employait la plus grande partie de la nuit à écrire de sa propre main, ne voulant pas fatiguer ses gens en les faisant travailler et copier pour lui. Il jeûnait tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, et sa grande abstinence paraissait mal convenir à sa vie laborieuse. Sans cesse occupé d'étudier les lois de la morale nouvelle ou de servir les véritables intérêts des hommes, il ne dédaignait pas de descendre pour eux aux plus petits détails, et laissant la porte de sa maison et de sa chambre toujours ouverte, il ne renvoyait personne, écoutait chacun, donnait aux uns des conseils, aux autres des consolations, et jamais son dévouement ne paraissait fatigué.

Craignant que la part qu'il prenait aux affaires d'autrui ne portât quelque esprit malveillant à le croire disposé à l'intrigue, il s'était imposé l'obligation de ne jamais s'entremettre pour aucun mariage, ni appuyer de sa puissante recommandation ceux qui voulaient se placer à la cour ou dans l'armée.

Sa réputation s'étendit au loin, et lui valut bientôt l'amitié des principaux soutiens de l'église. Saint Ascole, saint Basile et saint Simplicien s'unirent de bonne heure à lui, et recherchèrent la sainteté de son commerce.

Cependant la mort de l'empereur Valentinien, survenue en 376, donna un instant aux Ariens l'espoir de s'emparer de l'esprit de son successeur. Ursace, rival de Damase et Valens, se concertèrent pour essayer de tenir à Milan des assemblées séparées de celles des orthodoxes. Ils tâchèrent aussi d'approcher du nouvel empereur, et de le rendre favorable à leurs projets. Mais plus encore que son père, Gratien était attaché à la foi catholique et soumis à ses ministres. Non-seulement il refusa d'écouter les demandes et les incriminations des Ariens, mais il témoigna toujours aux évêques orthodoxes et principalement à saint Ambroise, un tendre respect et une aimable déférence. Aussi lorsqu'en 378, il se décida à porter secours à l'empereur Valens, son oncle,

que les Goths attaquaient, il ne voulut pas partir avant que saint Ambroise eût retrempé ses forces et celles de ses soldats par un discours sur la foi, dans lequel il prouvait la divinité de J.-C. Toutefois cette campagne ne fut pas heureuse. Valens périt avant que Gratien eût pu le joindre, et ce dernier ne parvint à le venger qu'en perdant un grand nombre de ses soldats que les Goths tuèrent ou emmenèrent prisonniers. La Thrace et l'Illyrie, ravagées par les Barbares, avaient leurs villes et leurs campagnes dépeuplées et leurs habitants traînés en captivité pour être vendus dans les marchés lointains. Les églises d'Occident s'émurent et sollicitèrent de la piété des fidèles, les moyens de racheter ces infortunés. Mais saint Ambroise fit plus. Persuadé que l'exemple est le meilleur des encouragements et que les richesses ne plaisent point à Dieu, il n'hésita pas à faire fondre des vases sacrés de l'église pour les employer à la délivrance des prisonniers. Ses ennemis l'en blâmèrent, et le saint, s'élevant au-dessus de leurs attaques, y répondit dans l'église en demandant « s'il ne valait pas mieux conserver des âmes à Dieu que l'or à l'église, des vases vivants que des vases inanimés? »

Une autre occasion se présenta bientôt à saint Ambroise de montrer combien il jugeait l'or incapable de rien ajouter à la grandeur et à l'éclat

de l'Église. Un évêque nommé Marcel avait donné une terre à sa sœur à condition qu'en mourant elle la léguerait aux pauvres et à l'église qu'il gouvernait. Letus, frère de l'évêque, s'opposa à cette donation et allégua pour cela plusieurs raisons qui avaient peu de fondement. Le procès dura longtemps, et les parties finirent par s'en rapporter à la décision de saint Ambroise, qui renonça pour l'église aux droits qu'avait voulu lui conférer Marcel. Il manda sa décision à cet évêque et le consola en l'assurant « que l'Église ne perdait « rien où la piété trouvait son avantage. »

Aimé des siens, honoré de tous, d'abord riche, ensuite puissant et toujours vertueux, saint Ambroise n'avait encore éprouvé que les périls d'une fortune trop constante, et n'avait soutenu de lutte qu'avec la prospérité. Le malheur vint aussi l'éprouver. Satyrus était allé en Afrique pour défendre les intérêts de son frère auquel un nommé Prosper avait depuis longtemps enlevé quelque bien. Il était parti malgré les prières et les conseils d'Ambroise, et il faillit perdre la vie dans un naufrage qu'il fit avant d'y arriver. Parvenu à se sauver, il continua son voyage et en atteignit le but ; mais il reporta dans sa patrie une santé détruite par les dangers et les fatigues, et, presque immédiatement après avoir embrassé son frère Ambroise, il tomba mortellement malade. Son

agonie fût aussi courte que douce; il ne souffrit pas, et s'éteignit en recommandant à son frère les personnes qu'il chérissait, et en se plaignant de le laisser si triste. Lorsque la vie l'eut abandonné, tout le monde le regretta, et saint Ambroise sentit sa douleur s'adoucir à la vue des larmes que le peuple répandait en écoutant l'éloge qu'il en prononça dans l'église.

Le cœur de saint Ambroise était moins sujet à la tendresse qu'il n'était rempli de noblesse et de pureté. S'il garda toute sa vie un vif souvenir de son frère et un profond regret de sa perte, sa douleur se plia à la règle de son âme et cessa bientôt de la troubler. Le septième jour après l'enterrement de Satyrus, saint Ambroise retourna à son tombeau pour y célébrer le service ordinaire, et, élevant contre l'usage une seconde fois la voix sur le même sujet, il déclara « qu'il ne venait pas pleurer la mort de son frère, mais s'en consoler par « l'espérance de la résurrection. » Puis, imposant silence à ses affections domestiques, il rentra dans la vie publique et se livra sans relâche aux soins de son état et aux besoins de son caractère.

La jeunesse de Gratien et les intrigues des Ariens protégés par l'impératrice Justine, belle-mère de l'empereur, exigeaient l'attentive surveillance de saint Ambroise. Faisant usage de cet heureux mélange de grâce et de fermeté que personne ne pos-

sédait comme lui, il achevait, pour satisfaire Gratien, ses livres sur la foi, résistait à Justine en faisant nommer le catholique Averne à l'évêché de Sirmich, défendait contre les entreprises des hérétiques et les irrésolutions de Gratien les églises de son diocèse, obtenait de l'empereur des lois favorables aux femmes chrétiennes, et l'empêchait de convoquer un concile œcuménique pour procéder au jugement de Pallade et de Secondien. Ces deux évêques ariens avaient en effet demandé à être jugés par l'empereur, qui voulait les renvoyer à un concile général. Mais saint Ambroise l'en détourna en lui représentant que les évêques d'Occident étaient suffisamment nombreux et éclairés pour prononcer sur de pareils accusés. Le concile se tint donc à Aquilée, en 381, et les deux hérétiques, accompagnés d'un de leurs prêtres nommé Attale, parurent devant les évêques d'Italie, les légats des Gaules et ceux de l'Afrique. Les actes de ce concile nous ont été conservés par saint Ambroise lui-même, et leur lecture nous montre le peu d'importance de ces accusés. — Pressés de questions par les évêques et par saint Ambroise principalement, Pallade et Secondien déclarèrent d'abord qu'ils ne savaient qui était Arius, refusèrent ensuite de le condamner, essayèrent plus tard d'accuser leurs propres juges, et finirent par protester contre la compétence du tribunal. A tra-

vers leurs réponses courtes et embarrassées, on aperçoit sans peine la timidité d'une conscience troublée et l'aveuglement d'un esprit borné. Aussi furent-ils déposés et condamnés à l'unanimité. Après avoir porté remède à l'hérésie, les évêques s'occupèrent des schismes qui déchiraient alors l'Église. Ils écrivirent aux empereurs pour leur recommander le pape Damase et la paix de l'église d'Antioche. Celle-ci semblait plus que jamais en péril, car saint Mélèce et Paulin, s'étant partagé les fidèles de ce diocèse, étaient convenus que le premier d'entre eux qui mourrait n'aurait d'autre successeur que son rival. Saint Mélèce cessa de vivre en 381, et les chrétiens de sa communion, oubliant les traités, refusèrent de se soumettre à Paulin, et choisirent pour leur évêque le prêtre Flavien. — L'église d'Occident, qui n'avait jamais pardonné à saint Mélèce un moment de faiblesse racheté par les plus aimables vertus, ne devait point tolérer l'infidélité de ses partisans. Elle s'en plaignit hautement et elle commença à faire sentir aux Occidentaux le poids de cette domination qu'elle était entraînée à leur imposer. Alexandrie non plus n'avait pas vu sans mécontentement l'élection de Timothée, frère de Pierre, son dernier évêque, et le concile d'Aquilée, impatient de voir se terminer tant de discordes, pria les empereurs de vouloir bien ordonner la réunion d'un concile

œcuménique à Alexandrie. Théodose appela les évêques d'Orient à Constantinople pour leur communiquer la lettre des Occidentaux, et leur demander leur avis sur le concile réclamé. Mais déjà ce n'était plus à Alexandrie que les évêques d'Occident voulaient se rassembler, c'était à Rome; et les Orientaux, peu soucieux de voir régler leurs différends par des étrangers et presque des rivaux, voulaient se réunir en Achaïe. Les uns comme les autres commençaient à faire plus de cas des dogmes et des intérêts que des sentiments chrétiens. Il fallait faire triompher tel principe, soutenir telle proposition; peu importait que l'orgueil prît la place de la charité, et que l'âme en souffrît. Le concile œcuménique n'eut pas lieu, et quelques Orientaux seulement se rendirent à Rome à l'époque indiquée.

Déjà, avant de se transporter à Rome, les évêques du vicariat d'Italie avaient imprudemment ajouté à l'irritation éprouvée en Orient. Rassemblés pour leurs affaires particulières, ils virent venir à eux le philosophe Maxime, surnommé le cynique, évêque schismatique de Constantinople, que le peuple de cette ville et l'empereur avaient chassé de l'Orient. Il s'adressa à eux comme à ses juges, et leur vanité satisfaite aussi bien que leurs préventions les portèrent à le recevoir à leur communion et à écrire à Théodose pour le prier d'avoir

égard aux intérêts de Maxime. Théodose, empereur d'Orient, et d'ailleurs assez éclairé pour être juste quand il était calme, répondit aux évêques du concile d'Aquilée que les divisions d'Antioche pouvaient trouver des juges autre part qu'à Rome, et aux évêques du vicariat d'Italie qu'ils s'étaient trop hâtés de blâmer l'église de Constantinople, et qu'ils rougiraient eux-mêmes de s'être déclarés en faveur de Maxime s'ils venaient jamais à connaître quel était cet homme.

Enfin le concile de Rome s'ouvrit en 382, lorsque les évêques d'Orient, de leur côté, étaient rassemblés à Constantinople. Saint Épiphane, évêque de Chypre, Paulin d'Antioche et saint Jérôme, furent les seuls parmi les Orientaux qui préférèrent le concile de Rome à celui de Constantinople. Trois députés arrivèrent aussi à Rome, portant une lettre des évêques d'Orient à ceux d'Occident, dans laquelle les premiers s'excusaient de se rendre à Rome sur le temps qui pressait leur retour dans leurs diocèses, et sur l'usage et les canons qui voulaient que les ordinations de chaque province fussent faites par les provinces mêmes. Ils ajoutaient que c'était en s'appuyant sur ces règles qu'ils avaient élu Nectaire, Flavien et Cyrille, et qu'ils confirmaient leur élection. Cette lettre n'arrêta point les décisions des Occidentaux. Ils s'empressèrent de renouveler leur com-

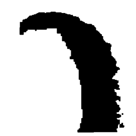
munion avec Paulin d'Antioche, la refusèrent à Flavien, et se séparèrent après avoir condamné les Apollinaristes. Mais saint Ambroise, étant tombé malade dès son arrivée à Rome, ne prit aucune part aux travaux du concile. Ce fut bientôt après son retour à Milan que le pape Damase lui envoya la requête des sénateurs chrétiens, faite en opposition à celle que les sénateurs païens avaient adressée à Gratien pour lui demander le maintien de l'autel de la Victoire. L'influence de saint Ambroise l'emporta, et chacun sait que cette affaire parut pour quelque temps terminée à la satisfaction des chrétiens.

Mais une grande affliction, que suivirent de grandes traverses, attendait saint Ambroise vers le milieu de l'année 383. Mandé au palais par l'impératrice Justine, il apprit de sa bouche la mort de Gratien et le triomphe de l'usurpateur Maxime. Le danger de son fils et le sien propre effacèrent un moment de l'esprit de l'impératrice la défiance et la crainte que saint Ambroise lui inspirait. Accablée de douleur et presque sans défense, elle implora humblement son secours, et, lui montrant avec des larmes son fils à peine âgé de douze ans, elle le remit entre ses bras. La faiblesse de la mère et de l'enfant touchèrent le saint déjà ému par la pensée du royal ami qu'il venait de perdre. Il embrassa tristement le jeune Valenti-

nien qui demeurait appuyé sur son sein, et, après lui avoir promis de ne rien négliger pour arrêter la marche victorieuse de l'usurpateur, il partit pour aller le rencontrer à Lyon. Valentinien à cette époque n'avait rien à refuser à saint Ambroise, et l'âme altière de Justine fléchissait sous l'infortune. Aussi ni le jeune empereur ni sa mère ne s'opposèrent à la généreuse exigence de saint Ambroise, qui voulut ramener à Maxime le frère que Valentinien gardait en otage. Gardien fidèle des espérances du faible, et protecteur de ses destinées, Ambroise se présenta à Maxime, et lui demanda la paix pour Valentinien. Élevé à l'empire par l'armée, Maxime voulait combattre, et ne consentait à s'en abstenir qu'à de trop dures conditions. Prévoyant que Valentinien n'oserait pas s'offrir désarmé à ses coups, il demandait qu'accompagné de sa mère, il vînt le trouver à Lyon pour y conclure une paix sans doute désavantageuse, et peut-être humiliante. Sur le refus d'Ambroise, Maxime attendit pour fixer ses résolutions le retour de Victor qu'il avait envoyé à Valentinien en l'invitant à se rendre à Lyon. Victor arriva porteur des excuses de Valentinien qui alléguait son âge et la faiblesse de sa mère pour se dispenser de ce périlleux voyage.

Mais des considérations plus puissantes que les prières de Valentinien portèrent Maxime à lui

accorder la paix. Théodose armait et se préparait à venir venger un de ses jeunes collègues et défendre l'autre. La nouvelle qui en arriva à Lyon, presque en même temps que Victor, détermina Maxime à accepter les conditions que lui offrait Valentinien, et à se contenter de régner sur les Gaules, l'Espagne et l'Angleterre. Saint Ambroise obtint alors la permission de retourner auprès de son empereur, et il vit avec joie se terminer heureusement cette difficile mission où sa prudence avait eu tant de peine à s'accorder avec sa fermeté. Il importait à saint Ambroise de ne point irriter Maxime, duquel dépendait en partie le sort de l'enfant opprimé qui s'était confié à lui. Toujours plus excité qu'ému par le danger, la conscience de saint Ambroise lui reprochait son courage lorsqu'il ne s'agissait pas seulement de son propre salut. Et pourtant les intérêts de l'Église ne devaient pas être négligés. Maxime avait manqué à la loi chrétienne de miséricorde en faisant mourir l'hérétique Priscillien, et il avait offensé la douceur de l'Église en la supposant capable d'accepter un sanglant hommage. Il appartenait à saint Ambroise, si fortement pénétré de respect pour la vie de ses semblables, de protester au nom de l'Église contre les meurtres commis sous prétexte de la défendre. Malgré son désir extrême de se concilier la bienveillance de Maxime, il refusa de



le recevoir à sa communion, et malgré ce blâme hardi qu'il jeta par-là sur sa conduite, il mesura si bien ses paroles, et sut tellement se montrer dépouillé de tout sentiment haineux comme de tout sentiment timide, que Maxime n'osa pas lui témoigner une colère que peut-être même il était loin d'éprouver.

Peu de temps après son retour à Milan, saint Ambroise trouva l'occasion de mettre à l'épreuve la reconnaissance de Valentinien. Les païens de Rome n'avaient pas été découragés par l'ordre de Gratien qui avait fait enlever du sénat l'autel et la statue de la Victoire. Leur confiance s'accrut à l'avénement du jeune Valentinien; car les premiers moments d'un règne nouveau raniment toujours les espérances des partis vaincus. Ils s'empressèrent de dresser un décret en forme de plainte, pour demander le rétablissement de l'autel de la Victoire, et le sénateur Symmaque se chargea de rédiger une relation dans laquelle les droits et les griefs de païens étaient éloquemment exposés. Ces pièces, envoyées secrètement à Milan, furent présentées à l'empereur dans son conseil, sans que personne en eût été averti. Informé que Valentinien hésitait encore, saint Ambroise écrivit à la hâte une requête pour conjurer l'empereur de ne pas se montrer moins ferme soutien du christianisme que Gratien ne l'avait été. Il apporta lui-

même sa demande à Valentinien qui parut vivement frappé de la sagesse de ses motifs et de la chaleur de ses instances. En effet, prenant lui-même la parole, il répondit, contre l'avis de ses conseillers, que jamais il ne consentirait à rétablir ce que son frère avait détruit, et ce qui ne pouvait point être agréable à Dieu. Quoique saint Ambroise fût entièrement satisfait de la résolution de l'empereur, il voulut réfuter par une lettre l'habile relation de Symmaque. Il crut ensuite n'avoir plus rien à craindre pour la foi de l'empereur, et il se félicitait d'avoir contribué à l'affermir sur le trône; mais il apprit bientôt que rien ici-bas n'est à l'abri du changement, et que le souvenir des services rendus est souvent effacé par la jouissance du bonheur qu'ils ont fait naître.

Valentinien n'appréciait peut-être pas à leur juste valeur les obligations qu'il avait à Ambroise, et sa mère Justine, plus éclairée et par cela même plus ingrate, transmettait à l'empereur les impressions qu'elle recevait des Ariens. Ces hérétiques, qui ne pouvaient s'établir sous le gouvernement d'Ambroise, et qui n'avaient d'autre église que la cour, fatiguaient l'impératrice de leurs plaintes, et demandaient sans cesse qu'on les mît en possession d'une basilique. Saint Ambroise ayant constamment refusé de les satisfaire, Justine, poussée par les conseils d'un Arien nommé Auxence,

voulut d'abord le faire enlever et conduire en exil; mais ce projet présentant de trop grandes difficultés, elle s'adressa de nouveau à son fils, et parvint trop facilement à triompher des faibles scrupules qui l'arrêtaient encore. Obéissant sans défiance aux ordres de l'empereur, saint Ambroise se rendit au palais, et reçut avec étonnement l'ordre de livrer une église à Auxence. Il refusa. Déjà Justine, son fils et ses conseillers se disposaient à employer contre lui d'odieuses violences, lorsque le peuple, soupçonnant ce qui se passait chez l'empereur, accourut en foule autour du palais, et demanda à grands cris qu'on lui rendît son évêque. La crainte d'une sédition désarma un moment l'impératrice, qui renvoya saint Ambroise à son peuple afin d'en apaiser la colère. Le lendemain, qui se trouvait être le dimanche des Rameaux, ou le 6 avril de l'année 385, saint Ambroise remplissait dans l'église les fonctions de son ministère, lorsqu'on vint l'avertir que la basilique Portienne était occupée par des dizainiers et par des tapissiers qui y mettaient des tentures. On ajoutait que le peuple, informé de cet attentat, se rendait à la basilique pour s'opposer à ce que les Ariens s'en emparassent Ces fâcheuses nouvelles attristèrent saint Ambroise sans le distraire des soins pieux auxquels il se livrait. L'Église, selon lui, ne pouvait courir aucun danger sinon par la

faute de ses ministres ou de ses enfants, car rien n'attirait de malheurs sur elle que les péchés de ceux qui en souffraient. Il ne s'agissait donc que de se tenir en garde contre le mal, et de mettre en Dieu toute sa confiance. Saint Ambroise continuait à offrir le divin sacrifice, redoublant seulement d'ardeur et de foi à mesure que les bruits du dehors paraissaient devenir plus inquiétants. Mais un prêtre s'étant approché de l'autel et lui ayant dit quelques mots à voix basse, on vit tout à coup le saint, d'abord troublé, verser d'abondantes larmes. Sa confiance était ébranlée, car il venait d'apprendre que le peuple, irrité contre les Ariens, s'était emparé d'un de leurs prêtres nommé Castule, et menaçait de le mettre à mort. « Hélas! » disait Ambroise en pleurant et élevant à Dieu ses mains tremblantes, « que la justice de notre cause « nous préserve de la violence des moyens! que « l'Église, si souvent arrosée du sang des siens, ne « le soit jamais de celui de ses ennemis! que notre « victoire soit un bienfait pour eux, et ne permet« tez pas, mon Dieu, que nous sacrifiions une seule « des brebis que nous devons vous ramener! »

Au milieu de cet admirable élan de charité, saint Ambroise n'oublia point ce qu'il fallait faire pour sauver le malheureux Castule. Il envoya des prêtres et des diacres, et parvint à l'arracher des mains du peuple. Il apprit ensuite que la cour

impériale, irritée contre le corps des marchands qui avait pris part à l'émeute, venaient de le condamner à une forte amende, et la générosité avec laquelle il se soumit à cette injuste sentence vint ranimer l'âme naguère consternée de saint Ambroise. Les officiers de justice, presque tous catholiques, reçurent en même temps l'ordre de ne pas quitter leurs maisons. Cependant des comtes et des tribuns se rendirent à l'église où se tenait l'évêque, pour lui réitérer les commandements de l'empereur, et pour le conjurer de mettre fin à tant de désordres en livrant à Auxence une basilique. « Ce qui appartient à Dieu n'est point sujet « à l'autorité impériale, répondit Ambroise; si « vous voulez mon patrimoine, emparez-vous-en; « si vous voulez vous saisir de moi, j'irai me livrer « à vous. Voulez-vous me mettre dans les fers ou « me donner la mort? Vous ne ferez en cela que « seconder mon désir. Je ne me ferai point environner par des troupes de peuple comme pour « me servir de rempart. Je n'irai point embrasser « l'autel pour demander la vie, et je m'immolerai « avec joie pour le défendre. Mais portez respect à « la maison du Seigneur. »

Vers la fin de la journée, saint Ambroise retomba dans ses mortelles alarmes; car, ayant appris qu'on avait envoyé des hommes armés pour s'emparer de la basilique, il craignit que la résistance des

catholiques pour la défendre ne devînt l'occasion de quelque meurtre. Il reçut une nouvelle députation de l'empereur qui lui enjoignait de calmer le peuple; mais, ayant refusé de l'essayer, il rentra le soir dans sa maison, conservant le secret espoir que ses ennemis viendraient l'en enlever, et que la mort ou l'exil le déchargerait de l'affreuse responsabilité qui pesait sur lui. Deux jours se passèrent, au contraire, sans que la cour renouvelât ses tentatives contre l'église ou l'évêque. Mais le mercredi, à peine saint Ambroise était-il sorti de sa demeure, que des soldats entourèrent la basilique neuve, et que des officiers du palais y apportèrent des tentures que l'empereur envoyait pour l'orner. Le peuple catholique y accourut aussitôt en si grand nombre que les Ariens n'eussent peut-être pas réussi à pénétrer dans l'église. Saint Ambroise, retiré dans l'ancienne basilique et entouré des fidèles les plus faibles ou les plus pacifiques, privait les soldats de sa communion, et avait recours pour le reste à ses armes accoutumées, la prière, le courage et la charité. Un grand bruit se fit bientôt entendre dans l'église, et les femmes qui s'y pressaient virent avec effroi les soldats qui entouraient depuis le matin la basilique neuve, la quitter à la hâte et se précipiter au milieu d'elles. Saint Ambroise les rassura. Avait-il mieux lu dans les regards de

ces hommes, ou bien, averti par cet instinct secret que les grands cœurs retrouvent toujours au moment du danger, se sentait-il assuré d'avance de l'effet de son excommunication? Forcés de choisir entre le courroux de l'empereur et le mécontentement de l'évêque, les soldats n'avaient point hésité, révélant ainsi les premiers symptômes du merveilleux pouvoir que l'église d'Occident savait exercer non-seulement sur des hommes isolés, mais sur des corps constitués. Les catholiques assemblés dans la basilique, voyant le départ des soldats qui les avaient jusque-là tenus comme prisonniers, envoyèrent prier saint Ambroise de venir se joindre à eux. Ils l'en prièrent une seconde fois lorsque les officiers du palais se furent retirés emportant avec eux leurs tentures; mais saint Ambroise refusa en disant que, ne pouvant livrer l'église, il ne devait pas la défendre; car, en le faisant, il se fût mis dans la nécessité de combattre ou de céder, et aucune de ces choses ne lui convenait. Il leur envoya cependant des prêtres, et cela même déplut à l'empereur qui lui en fit faire aussitôt d'amers reproches. Le peuple et les soldats qui se pressaient autour de la maison de saint Ambroise lui en fermant l'entrée, il fut contraint de passer la nuit dans l'église, et il s'y décida sans peine. Rien ne lui était plus agréable que de prier Dieu, excepté de le servir; et dans les occa-

sions où sa douceur comme sa fierté étaient mises à de rudes épreuves, il éprouvait une sainte joie à s'entretenir avec lui, à lui demander ses inspirations, et à s'en trouver pour ainsi dire rapproché, car les fortes secousses qui fatiguent les âmes vulgaires, dépouillent, au contraire, les âmes privilégiées des faiblesses humaines, et laissent leur nature sublime s'élever plus libre vers Dieu.

Après avoir passé la nuit dans le sanctuaire à prier et à chanter des psaumes, saint Ambroise se sentit pénétré d'une confiance qu'il sut faire passer dans son peuple et que les événements justifièrent bientôt. Les courtisans ne s'étaient pas non plus livrés au repos pendant la nuit. Effrayés des dispositions du peuple et de l'insubordination des soldats, ils suppliaient l'empereur de renoncer à ses exigences. Justine elle-même paraissant ébranlée, Valentinien se décida à faire retirer ses gens de la basilique et de ses avenues, et en fit avertir saint Ambroise qui, déjà au milieu des siens, leur expliquait le livre de Jonas, lorsque le message de l'empereur arriva. La joie éclata parmi les catholiques. Ils s'embrassaient en pleurant, s'agenouillaient et baisaient les marches de l'autel. Toujours immodéré quand il n'est pas contenu par une volonté supérieure, l'enthousiasme du peuple se reportait de l'empereur à l'évêque, de

l'évêque à Dieu. Plus calme quoique aussi touché et peut être plus prévoyant, saint Ambroise contemplait cette multitude agitée et reconnaissante, demandant à Dieu de ne point condamner ses transports et de ne pas lui rendre avec la tranquillité les bas sentiments qui travaillent les hommes. Il craignait de méconnaître l'intervention de Dieu, et pourtant il avait peine à ajouter foi au changement subit de Valentinien, et il avait raison, car l'empereur avait reculé devant l'illégalité de ses prétentions plutôt que devant leur injustice. Peut-être éprouvait-il réellement ce respect des lois que les puissants affectent quelquefois pour l'imposer aux autres; peut-être obéissait-il aveuglément à sa mère; peut-être, plus astucieux qu'on ne l'est à son âge, espérait-il se mettre à couvert par un décret. Quelles que fussent ses intentions ou celles de Justine, elles manquaient d'habileté autant que de droiture; car, pour imposer au peuple sa volonté, il faut paraître en obtenir l'assentiment ou le dominer par la force. Valentinien dédaigna le premier moyen, que peut-être même il ne comprenait pas; il commença par essayer vainement le second, et eut recours enfin au plus mauvais de tous: il fit une loi par laquelle il accordait à tous ceux qui suivaient les décrets du concile de Rimini la liberté de tenir des assemblées, et il défendait aux catholiques d'y faire

aucune opposition sous peine de subir le dernier supplice comme auteurs de séditions, perturbateurs de l'Église et criminels de lèse-majesté.

Cette loi ne fut pas plus respectée qu'un ordre ne l'eût été, et la résistance qu'Ambroise et le peuple avaient opposée à Valentinien trouva des imitateurs dans ceux-là mêmes qu'il chargea de rédiger son décret. *Bénévole*, qui exerçait l'intendance sur ceux qui écrivaient les lois, refusa de se prêter à la promulgation de celle-ci, préférant renoncer à sa charge, et jetant ainsi sur la loi qui allait paraître une défaveur anticipée. Valentinien n'attendit pas longtemps à se servir des armes qu'il venait de se donner. Dès le commencement de l'année 386, il réitera à saint Ambroise l'ordre de céder à Auxence une basilique ou de sortir de Milan. D'après le refus que fit saint Ambroise de choisir entre ces deux propositions, il y avait tout lieu de craindre que l'empereur, faisant usage de la nouvelle loi, ne se portât contre l'évêque aux dernières violences. Aussi le peuple résolut de veiller sur lui et s'établit dans l'église, où il le força de demeurer. Les soldats entouraient le lieu où saint Ambroise et les siens étaient rassemblés; les messages de l'empereur se succédaient et devenaient de plus en plus menaçants; et cependant la multitude constante ne paraissait ni inquiète ni fatiguée, et félicitait l'évêque de sa courageuse

résistance. Valentinien fit dire à saint Ambroise qu'il eût à se rendre au palais pour y disputer avec Auxence; mais il n'en obtint qu'un refus. Il ne sortit donc point de l'église pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, entretenant le peuple de ses lectures et de ses sermons, et lui faisant chanter des hymnes nouveaux qui étaient accueillis avec transport.

Plus rassuré enfin sur les dispositions de la cour impériale, il retourna dans sa maison où il eut encore à souffrir des persécutions de l'impératrice. Mais le terme de celles-ci approchait. Pendant que, d'une part, saint Ambroise trouvait les corps des saints martyrs Gervais et Protais, et mettait par là le comble à l'enthousiasme du peuple qui voyait dans cette découverte un éclatant témoignage de la faveur divine, l'empereur Maxime lui-même, jadis excommunié par saint Ambroise, commençait à ressentir les mauvais traitements dont l'évêque était la victime, et écrivait à Valentinien pour l'engager à les faire cesser. Maxime d'ailleurs se préparait à descendre en Italie, et Théodose menaçait d'aller lui en fermer l'entrée. Quel que fût le vainqueur, de Théodose ou de Maxime, Ambroise était nécessaire à Valentinien pour répondre de sa foi à Théodose ou pour désarmer le courroux de Maxime. Les persécutions s'arrêtèrent donc tout à coup, et l'empereur rendit justice à la

magnanimité du saint en implorant immédiatement son secours.

Saint Ambroise vit dans les supplications de Valentinien un gage qui l'assurait de la paix, et il se livra alors pour la première fois depuis le commencement des hostilités à un sentiment de joie et presque de triomphe. Le peuple dont le jugement, souvent fondé sur l'expérience, manque presque toujours d'à-propos, soupçonnait la sincérité de Valentinien, parce que naguère il eût dû ne point croire à sa loyauté. Préoccupé d'ailleurs par les craintes qu'inspirait Maxime, et ravi de la découverte des saintes reliques, il ne lui restait guère de démonstration pour saluer la délivrance de son évêque. Mais saint Ambroise jugeait plus sainement la différence du présent et du passé. Il comprenait que Valentinien ne pourrait de longtemps se mesurer avec lui, et que les persécutions étaient devenues impossibles du moment qu'elles avaient cessé d'être ignorées. Il savait aussi combien il est rare qu'on recommence plusieurs fois des tentatives semblables et que le succès les couronne enfin. Il trouvait surtout dans l'inutilité des mauvais desseins de l'empereur et dans la victoire pacifique que l'église avait remportée sur lui, un signe évident de la protection de Dieu. Il repassait en lui-même les scènes violentes dont il avait été le témoin et l'objet, et les voyant heureu-

sement terminées sans meurtres et sans vengeance, il éprouvait un ravissement ineffable et une inaltérable sécurité. Il s'empressa donc de condescendre aux désirs de Valentinien, et il consentit à se rendre une seconde fois auprès de Maxime pour lui demander la paix et pour en obtenir les cendres de Gratien, qu'il retenait encore.

Arrivé à Trèves, il demanda à être admis à l'audience de Maxime; mais, malgré ses efforts, il ne réussit pas à pénétrer jusqu'à lui, et ne parvint à lui parler que dans le conseil. Ce n'était point ainsi qu'on en usait d'ordinaire envers les évêques et les hommes considérables, et saint Ambroise put dès lors prévoir quelle serait l'issue de sa négociation. Il entra donc dans la salle du conseil où Maxime se tenait assis, entouré de ses officiers et de ses conseillers. A peine l'empereur eut-il aperçu le saint qu'il se leva pour lui donner le baiser de paix, et voyant qu'au lieu de s'avancer il se retirait et cherchait à se confondre parmi les courtisans, il l'appela et l'engagea à venir s'asseoir à ses côtés. Alors Ambroise dit : « Pourquoi « voulez-vous baiser un homme que vous ne con« naissez pas? Car si vous me connaissiez bien, « vous ne me verriez pas ici. — Évêque, répondit « Maxime, vous êtes ému. — Si je le suis, reprit « le saint, ce n'est pas de l'injure que vous me « faites, mais de la confusion que j'ai d'être

« dans un lieu qui ne me convient pas. — Vous « êtes déjà venu au conseil dans votre première « ambassade, repartit Maxime. — Il est vrai, dit le « saint; mais ce n'était pas par ma faute, et elle « retombe sur celui qui m'y fit entrer. — Et « pourquoi y entrez-vous ? reprit Maxime.— Parce « que, lui dit saint Ambroise, je demandais alors « la paix pour un prince qui était comme votre « inférieur, au lieu que je parais aujourd'hui ici « de sa part comme de votre égal ? — Comme de « mon égal ! interrompit Maxime ; et qui donc l'a « rendu mon égal ? — C'est le Dieu tout-puissant, « répondit le saint, qui a conservé à Valentinien « l'empire qu'il lui avait donné. »

De semblables paroles n'étaient point faites pour changer les dispositions de Maxime. Peut-être d'ailleurs étaient-elles irrévocablement arrêtées, et saint Ambroise s'en était sans doute assuré avant de lui tenir un pareil langage. Les discussions, jugées d'abord inutiles, ne furent pas longues, et Maxime, ayant vainement essayé de vaincre la fermeté du saint qui ne voulut jamais le réintégrer dans sa communion, le renvoya à son maître après lui avoir pourtant accordé les restes de Gratien. Il retourna donc de cette ambassade moins heureux que de la première ; mais il avait donné au monde le spectacle d'un évêque envoyé par un empereur à un autre empereur son rival, comme un de ces

hommes qu'il faut écouter avec respect. On l'avait vu lui adresser des paroles sévères que la dignité de sa charge et la grandeur de son nom ne permettaient pas de laisser sans réponse. L'usurpateur s'était excusé, et témoignait au messager plus de déférence qu'à celui qui l'envoyait; il avait refusé la paix qu'implorait l'empereur et accordé les cendres de son ennemi à l'évêque qui les lui demandait.

La guerre entre Maxime et Valentinien ne tarda pas à se déclarer. Au commencement de septembre de l'année 387, Maxime passa secrètement les Alpes et fondit sur la Lombardie dont il s'empara en grande partie. Surpris par ces déplorables nouvelles, Valentinien, alors à Milan, eut à peine le temps de prendre la fuite avant que Maxime eût pris possession de cette ville. Il alla demander asile à Théodose, qui le reçut en père et lui promit de le replacer sur son trône. En effet, l'année suivante vit Maxime vaincu et Théodose ramener fidèlement Valentinien dans ses états.

Saint Ambroise, que la guerre n'avait point chassé de Milan, reçut les deux empereurs. Il trouva Valentinien délivré de la pernicieuse influence de Justine et complétement dirigé par Théodose. Ce dernier n'avait eu avec saint Ambroise que des rapports peu importants dans lesquels leurs opinions s'étaient trouvées en désac-

cord; aussi l'empereur et l'évêque s'examinaient avec attention. Celui-ci ne savait pas qu'il avait devant lui l'homme qui devait le plus exercer son courage, et celui-là ignorait qu'il venait de rencontrer le futur vainqueur de ses passions et le puissant réformateur de son caractère.

Peu de temps après le retour de Valentinien, saint Ambroise fut obligé par les affaires de son épiscopat de faire un voyage à Aquilée. Ce fut là qu'il apprit que l'évêque de Callinique avait permis ou même conseillé l'incendie d'une synagogue, et que Théodose irrité voulait le contraindre à la rétablir. Il lui écrivit sur-le-champ pour lui représenter que, quels que fussent les torts d'un évêque, celui-ci ne pouvait contribuer au rétablissement d'un culte désormais condamné par Dieu. Il le conjurait de ne point se rendre indigne de la victoire que Dieu lui avait fait remporter sur Maxime, en protégeant les ennemis de la foi. Mais cette lettre fit peu d'impression sur Théodose. Saint Ambroise qui s'en aperçut retourna à la hâte à Milan, et, le premier jour qu'il vit Théodose dans l'église, il monta en chaire et parla d'abord du devoir qui imposait aux pasteurs un langage ferme et sévère, et du pardon des offenses dont nul ne pouvait s'exempter. Il demeura ensuite quelque temps debout, sans parler, puis il ajouta ces paroles : « Mettez-moi en état d'offrir le sacrifice

« pour vous sans rien craindre; rendez à mon es-
« prit la liberté de prier. » Théodose inclina d'abord la tête en signe de consentement, puis, voyant le saint toujours immobile, il lui dit qu'il corrigerait son rescrit. Mais saint Ambroise répliqua qu'il fallait non-seulement le corriger, mais le révoquer et faire cesser absolument la poursuite. Les courtisans qui entouraient l'empereur voulurent faire remarquer à saint Ambroise l'inconvenance de sa conduite, en même temps qu'ils ne cessaient de répéter à Théodose que les auteurs de l'incendie devaient être punis. « Ce n'est point à vous que
« j'ai affaire, leur dit le saint; mais à l'empereur;
« et quand j'aurai à vous parler, je le ferai d'une
« autre manière. » Enfin il obtint de l'empereur la promesse qu'il en attendait, et il lui répéta à plusieurs reprises qu'il allait donc offrir le sacrifice sur sa parole. Théodose lui ayant répondu : « Oui,
« offrez sur ma parole, » saint Ambroise descendit de la chaire et s'achemina vers l'autel. Lorsqu'il passa devant l'empereur, celui-ci lui dit qu'il venait de prêcher contre lui, à quoi l'évêque repartit qu'il n'avait point prêché contre lui, mais pour lui...

Saint Ambroise, dont nous tenons ce récit, ajoute que jamais il ne célébra les divins mystères avec une consolation si parfaite qu'en ce jour. Il venait en effet de remporter une victoire impor-

tante. Dans le premier essai qu'il avait fait de ses forces contre le maître de l'empire et l'arbitre mortel du sort de l'Église, il avait réussi ; désormais Théodose lui était soumis. Il pouvait avec succès opposer un blâme sévère à ses emportements, une fermeté inébranlable à son obstination. L'espoir de gagner le martyre semblait à la vérité s'éloigner d'Ambroise, mais l'espoir d'exercer sur l'empereur une salutaire influence s'offrait à lui comme pour le dédommager. Il ne négligea point de faire usage de son pouvoir chaque fois que l'occasion s'en présenta, et il parvint à empêcher qu'on n'arrachât aux églises leurs ministres pour les soumettre aux charges et aux impôts publics, de même qu'il s'opposa encore une fois au rétablissement de l'autel de la Victoire. Mais saint Ambroise n'avait encore eu à combattre que les conseils des courtisans et les opinions de l'empereur. Les passions jusque-là indomptables de Théodose se soulevèrent bientôt et semblèrent ne s'être émues que pour déposer aux pieds de saint Ambroise leur violence et leur empire.

Le peuple de Thessalonique s'était révolté pour une cause légère, et avait tué son gouverneur. A peine Théodose en fut-il informé que, cédant au premier transport de sa colère et aux instigations de ses conseillers, il envoya l'ordre de massacrer une partie des habitants de Thessalonique. L'em-

pereur était alors depuis quelques jours absent de Milan, et saint Ambroise ne put prévenir les effets de son courroux. Il ne connut ces ordres sanglants qu'en recevant la nouvelle de leur exécution, et lorsque Théodose lui-même, effrayé et repentant de sa colère, se hâtait d'envoyer un contre-ordre, et demandait à Dieu de permettre qu'il n'arrivât point trop tard. La douleur de saint Ambroise en songeant à tout le sang qu'un empereur chrétien venait de faire couler fut immense. Occupé à cette époque de présider un synode qui se tenait à Milan, il abandonna un moment son autorité aux évêques, ses amis, et se retira tristement à la campagne pour y méditer dans la solitude et s'y consoler avec Dieu. Il connaissait aussi le prochain retour de Théodose, et il craignait de le porter à de nouveaux péchés par sa rigueur, presque autant que de scandaliser ses amis par une trop grande douceur. Cette charitable pensée lui fit éviter sa rencontre tant qu'il ne le jugea pas préparé à la pénitence. Il lui écrivit une lettre dans laquelle, tout en le réprimandant avec tendresse, il lui déclarait qu'il lui serait désormais impossible d'offrir le sacrifice en sa présence. L'ayant ainsi prévenu, il retourna à Milan, disposé à attendre les événements et à ne pas fléchir devant eux.

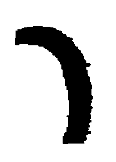
L'impatient Théodose attribua la lettre de saint Ambroise à une indignation passagère, et, croyant

que le temps aurait modifié ses résolutions, il se rendit selon sa coutume à l'église; mais, arrivé devant le vestibule qui y conduisait, il vit venir à lui l'évêque, revêtu de ses habits pontificaux et suivi de son clergé, qui, lui reprochant son crime et son audace, lui interdit l'entrée du temple. Théodose alors voulant s'excuser par l'exemple de David, saint Ambroise lui répondit : « Puisque « vous avez imité sa faute, imitez aussi sa péni« tence. » Ces paroles touchèrent l'empereur dont l'âme demeura en quelque sorte toujours séparée de ses propres erreurs, puisque les justes réprimandes ne la blessèrent jamais. Loin de paraître humilié des reproches que saint Ambroise venait de lui adresser en présence du peuple, il ne rougit que de son crime, et se félicita de la pénitence à laquelle il allait se soumettre. Tout couvert des insignes royaux, il se prosterna le visage contre terre, se frappant la poitrine, versant des larmes et demandant à grands cris le pardon de sa faute et le moyen de l'expier. Saint Ambroise eût peut-être cédé à ses prières s'il n'eût été animé que du désir d'abaisser la dignité impériale; mais il voulait que les rois fussent enfin avertis que la justice des sentences n'excusait point leur cruauté, et que le sang des coupables était, comme celui des innocents, réservé à Dieu seul. Si l'on songe au temps où saint Ambroise a vécu et aux hommes

auxquels il eut affaire, on entendra avec admiration ses magnifiques accents de miséricorde, et l'on verra avec étonnement l'effet qu'ils ont produit.

Saint Ambroise persista donc dans sa sévérité, et il rejeta Théodose de sa communion pour un temps limité. En même temps le peuple fut invité à fréquenter les églises et à implorer du Seigneur le pardon de son empereur. Pendant que la ville tout entière prenait un aspect de deuil, Théodose, renfermé dans son palais, pliait son esprit altier aux exigences du repentir. Les courtisans ne retrouvaient pas sous cette tristesse habituelle et cette humiliation volontaire, l'infatigable activité, la promptitude de jugement et de résolution, l'inébranlable volonté, le fier orgueil et l'effrayante colère qui faisaient de leur maître un grand empereur. Ils préféraient trembler et obéir plutôt que de voir lentement s'éteindre cet esprit ardent et ces passions fougueuses qui leur épargnaient d'ordinaire l'embarras de la réflexion, et dont le service était si utile à leurs intérêts. Huit mois s'étaient écoulés sans apporter aucun changement à l'état de Théodose, lorsque Rufin l'interrogea sur le sujet de sa profonde affliction, et se vanta de pouvoir obtenir sa grâce de l'évêque. Théodose refusa d'abord d'ajouter foi aux assurances de Rufin. « Je connais, disait-il, l'équité de la sentence « qu'Ambroise a prononcée contre moi. Nulle con-

« sidération pour la majesté impériale ne sera ca-
« pable de lui faire transgresser la loi de Dieu. »
Séduit enfin par les promesses de Rufin, il l'envoya vers Ambroise, et lui-même, impatient de connaître le résultat de leur entrevue, le suivit à peu de distance. Mais à peine Ambroise eut-il appris de Rufin le motif de la visite qu'il fit éclater son mécontentement. Il crut voir dans cette démarche un avertissement indirect de la fatigue que causait à l'empereur sa longue pénitence, et il pensa que les prières seraient bientôt suivies de menaces. Jaloux de montrer qu'on ne pouvait point en appeler des décisions de l'Église à la force, il s'écria : « Est-ce ainsi qu'après un tel car-
« nage, après avoir commis de si furieux excès
« contre l'image de Dieu, loin d'en porter la con-
« fusion, il veut paraître ici sans rougir et sans
« craindre? » Rufin, redoublant ses prières, lui représenta que l'empereur allait venir. « Et moi, dit
« le saint, je vous déclare que je l'empêcherai
« d'entrer dans l'église; et, s'il change son gouver-
« nement en tyrannie, je souffrirai moi-même la
« mort avec joie. » A ces mots, Rufin, désespérant de le vaincre, le quitta pour retourner auprès de l'empereur et l'engager à ne point sortir du palais. Mais il le rencontra sur la place publique, à peu de distance de l'église, et, lui ayant rapporté la réponse de l'évêque: « N'importe, dit Théodose,



« j'irai, et je m'exposerai à la confusion que j'ai « méritée. »

Soutenu par cette résignation humble et forte, il se rendit, non pas dans l'église qui lui était interdite, mais dans la salle où saint Ambroise recevait tous ceux qui venaient le voir. Il l'y trouva et le pria instamment de le délivrer des liens de l'excommunication. Saint Ambroise lui ayant demandé s'il prétendait porter sa tyrannie et les excès de sa fureur contre Dieu même : « Non, répondit l'empe- « reur, je ne m'élève point contre les lois qu'on m'a « imposées; je ne veux point entrer par violence « dans l'église, mais je vous demande de dénouer « mes liens. Souvenez-vous de la bonté de notre « commun maître, et ne me fermez pas la porte « que ce Dieu de bonté a ouverte à ceux qui font « pénitence. — Et quelle pénitence extraordinaire « avez-vous faite après un crime si énorme? répli- « qua le saint; quels remèdes avez-vous employés « pour guérir les profondes blessures de votre « âme? — C'est à vous, repartit l'empereur, à me « prescrire les remèdes et à les proportionner à « mes maux, et à moi d'accepter ceux que l'on « m'appliquera. »

L'Église avait hautement condamné l'effusion du sang. La plus grande puissance mortelle avait subi le jugement de l'Église. Désormais assuré qu'un pareil exemple ne serait pas oublié, saint

Ambroise pouvait pardonner au nom du Christ, et il pardonna. Théodose fut admis dans l'église où il demeura quelque temps prosterné et s'écriant avec David : « Je suis demeuré étendu comme un « mort; rendez-moi la vie, ô mon Dieu, selon vos « promesses! » Il se frappait le front contre le pavé, s'arrachait les cheveux, se déchirait la poitrine, versait des larmes, poussait des cris et n'épargnait enfin aucune de ces démonstrations que nos temps ont proscrites, et qui, moins éloquentes souvent que le silence aux yeux d'un observateur profond, communiquaient pourtant aux cœurs de la multitude une émotion forte et irrésistible.

Il restait encore à Théodose une condition à remplir. Il ne tarda pas à obéir à ce nouveau devoir en donnant une loi en vertu de laquelle les arrêts de mort ou de confiscation ne devaient être publiés désormais que trente jours après avoir été rendus, et, à l'expiration de ce temps, la condamnation devait être remise sous les yeux de celui qui l'aurait prononcée afin qu'il l'examinât une seconde fois avec plus de calme et d'impartialité que la première.

En considérant Ambroise et Théodose, on est frappé de la ressemblance qu'ont entre elles ces deux grandes figures, et de la différence que les habitudes de la vie et de la pensée y ont apportée. L'empereur et l'évêque sont pleins de fermeté et

de ce courage plus ardent que réfléchi qui ne se contente pas d'attendre le danger, mais qui éprouve le besoin de l'affronter dès qu'il est connu. Fidèles à leurs amis, esclaves de leurs promesses, plus occupés des affaires que des idées, tous deux ont reçu en naissant une intelligence vigoureuse mais limitée dans son étendue, un bon sens solide et une profonde habileté. Mais Théodose, élevé dans les camps, n'employa pour arriver au poste qu'il occupa plus tard que la force et la politique; sa jeunesse s'écoula sans étude et sans méditation, et, parvenu à l'empire, l'énergie de son caractère redoublant sans s'appuyer sur un principe, sans subir la contrainte d'une loi, elle obscurcit son jugement et ne servit que ses passions. Saint Ambroise, au contraire, reçut de ses parents plus de fortune et d'honneurs qu'il n'en voulait, et, destiné de bonne heure aux emplois civils, il exerça son esprit à l'étude. Jeté malgré lui dans l'état ecclésiastique, il en embrassa les devoirs avec passion. La lecture des codes sacrés éleva son intelligence et lui donna tout l'essor dont elle était capable. La connaissance de la charité lui inspira une admiration si vive qu'elle put remplacer dans son cœur la tendresse dont il était presque dépourvu. Son caractère ne s'amollit pas, mais il se soumit à une règle; il entra pour ainsi dire au service d'une grande pensée, et il renonça pour elle

à son indépendance. Devenu, pour le compte du christianisme, maître de sa propre force, saint Ambroise la retrouvait chaque fois qu'il en avait besoin, et son esprit éclairé, aussi bien que son cœur touché, l'aidaient à en reconnaître les occasions. Lorsqu'il rencontra Théodose, l'homme soumis et l'homme indiscipliné se mesurèrent, mais le combat ne fut pas longtemps indécis. Celui qui commandait aux armées et à l'empire, mais qui ne commandait pas à lui-même, et dont les passions dirigeaient la force, céda à celui qui, désarmé et pacifique, avait perdu son emportement en conservant sa fermeté, qui avait purifié son cœur et développé son intelligence par l'observation des lois divines, et qui avait enfin compris ce qui faisait la plus grande beauté des préceptes chrétiens : la miséricorde. Saint Ambroise parvint même à en faire partager l'admiration au cœur de Théodose. Ce ne fut point, il est vrai, par de lentes démonstrations ou par des émotions successives telles que les reçoit un cœur jeune ou un esprit ouvert, mais au moyen d'une forte secousse qui, parlant à l'imagination, la plus puissante de nos facultés, réveilla dans le cœur endurci de Théodose les sentiments qui s'y tenaient cachés.

Près de deux ans s'étaient écoulés depuis la pénitence de Théodose, qui, désormais tranquille sur le sort de Valentinien, était retourné à Con-



stantinople. Saint Ambroise, rappelé aux intérêts de l'Église, s'était occupé d'obtenir la condamnation des Ithaciens et de Jovinien, en même temps qu'il avait essayé de faire cesser le schisme d'Antioche. Il jouissait de l'amitié de Valentinien, que l'exemple de Théodose avait converti à la foi catholique. Ce jeune prince, entièrement revenu de ses préventions contre Ambroise, se souvenait avec peine des erreurs de son enfance et tâchait de les réparer par sa tendre soumission. Se trouvant en 392 à Vienne en Dauphiné, il souhaitait ardemment la visite du saint, et l'engageait à venir lui donner le baptême, et l'aider à se réconcilier avec Arbogaste. Saint Ambroise, touché de ses prières, se laissa fléchir par elles et partit. Mais, à peine sorti de Milan, il reçut la nouvelle de la mort de Valentinien, assassiné par Arbogaste, et de la soudaine élévation d'un homme obscur nommé Eugène, que la politique d'Arbogaste avait placé sur le trône. La résignation de saint Ambroise venait d'être mise à l'épreuve par la perte qu'il avait faite de son jeune empereur. Il ne tarda pas longtemps à trouver l'occasion d'exercer de nouveau sa prudence. Vers le commencement de l'année 393, Eugène passa des Gaules en Italie. Ambroise avait plusieurs reproches à lui faire : il s'appuyait sur les païens; il avait usurpé l'empire; enfin il avait recueilli le sanglant

héritage d'un maître dont saint Ambroise était l'ami et presque le protecteur. Ambroise craignit peut-être de se laisser emporter par son propre ressentiment; peut-être aussi voulut-il éviter une lutte dans laquelle son peuple serait compromis. Quels que fussent ses motifs parmi lesquels la crainte n'avait certainement aucune part, saint Ambroise partit pour Florence avant l'arrivée d'Eugène à Milan, laissant à son clergé d'admirables instructions, et à l'usurpateur une lettre où le blâme le plus sévère n'était pas épargné. Tout se passa à Milan comme saint Ambroise l'avait souhaité et prévu. Les offrandes qu'Eugène envoya à l'église furent refusées, et ni Eugène ni Arbogaste ne purent être admis à la communion. Leur colère fut grande, mais, ne trouvant pas le chef sur qui elle aurait pu éclater, elle se répandit en menaces, et n'eut point de sérieux résultats.

Cependant le constant vengeur de ses malheureux collègues, Théodose, quittait l'Orient et venait combattre Eugène. A peine ce dernier fut-il sorti de Milan pour aller à la rencontre de Théodose que saint Ambroise revint dans son diocèse, paraissant ne conserver aucun doute sur le succès du combat et sur la prochaine défaite d'Eugène. Bientôt il reçut, par une lettre de Théodose lui-même, la nouvelle de sa victoire. La joie de saint Ambroise ne fut point sans mélange. Il connaissait

se; il se souvenait de ses dé-
'onait de voir se renou-
qui l'avaient jadis si
. écrivit plusieurs lettres
.es l'avoir félicité de son
commandait la clémence, et im-
rdon pour tous les rebelles en géné-
. plusieurs en particulier. Mais, redou-
pour Théodose la funeste influence de ses
urtisans et de ses passions, il se décida à se rendre lui-même auprès de l'empereur pour la combattre de toutes ses forces. A peine fut-il en présence de Théodose que celui-ci se jeta à ses pieds, et, les baignant de ses larmes, il lui demanda comment il avait pu douter de son obéissance, lui à qui il devait les faibles mérites qu'il s'était acquis devant Dieu. Touché et satisfait, saint Ambroise retourna à Milan où il devança l'empereur pour l'y recevoir. Il lui fit le plus grand accueil, mais, tout en se réjouissant de sa victoire et en le remerciant de sa modération, il lui conseilla de s'abstenir pendant quelque temps des sacrements à cause du sang répandu dans la guerre, voulant ainsi qu'il rendît encore une fois hommage à la mansuétude de l'Église. Saint Ambroise montra en cette occasion la rare sagacité dont il était doué. Trop éloigné des abstractions pour exiger ce qu'il ne pouvait obtenir, il n'eut garde d'interdire les



crainte n'avait certainement aucune pai
Ambroise partit pour Florence avant
d'Eugène à Milan, laissant à son clergé
rables instructions, et à l'usurpateur ui
où le blâme le plus sévère n'était pas
Tout se passa à Milan comme saint A
l'avait souhaité et prévu. Les offrandes qu
envoya à l'église furent refusées, et ni E
Arbogaste ne purent être admis à la com
Leur colère fut grande, mais, ne trouvai
chef sur qui elle aurait pu éclater, elle se
en menaces, et n'eut point de sérieux rés

Cependant le constant vengeur de ses
reux collègues, Théodose, quittait l'Orie
nait combattre Eugène. A peine ce dern
sorti de Milan pour aller à la rencontre
dose que saint Ambroise revint dans son
paraissant ne conserver aucun doute sur
du combat et sur la prochaine défaite
Bientôt il reçut, par une lettre de Théo

la violence de Théodose; il se souvenait de ses déplorables effets, et il craignait de voir se renouveler les scènes de carnage qui l'avaient jadis si fortement attristé. Il lui écrivit plusieurs lettres dans lesquelles, après l'avoir félicité de son triomphe, il lui recommandait la clémence, et implorait son pardon pour tous les rebelles en général et pour plusieurs en particulier. Mais, redoutant pour Théodose la funeste influence de ses courtisans et de ses passions, il se décida à se rendre lui-même auprès de l'empereur pour la combattre de toutes ses forces. A peine fut-il en présence de Théodose que celui-ci se jeta à ses pieds, et, les baignant de ses larmes, il lui demanda comment il avait pu douter de son obéissance, lui à qui il devait les faibles mérites qu'il s'était acquis devant Dieu. Touché et satisfait, saint Ambroise retourna à Milan où il devança l'empereur pour l'y recevoir. Il lui fit le plus grand accueil, mais, tout en se réjouissant de sa victoire et en le remerciant de sa modération, il lui conseilla de s'abstenir pendant quelque temps des sacrements à cause du sang répandu dans la guerre, voulant ainsi qu'il rendît encore une fois hommage à la mansuétude de l'Église. Saint Ambroise montra en cette occasion la rare sagacité dont il était doué. Trop éloigné des abstractions pour exiger ce qu'il ne pouvait obtenir, il n'eut garde d'interdire les

combats au chef de l'empire, à Théodose; mais, tout en admettant ce qui était établi et paraissait indispensable, il fit des réserves au nom du christianisme, et il laissa apercevoir le blâme là où il épargna la condamnation.

Il est un moment dans la vie de chaque homme où les afflictions se succèdent, et où la source des prospérités semble tarie. Saint Ambroise l'éprouva. Il était arrivé à l'époque où sa brillante fortune devait l'abandonner, et s'il conserva quelque bonheur, ce fut celui qu'il avait placé là où rien n'est perdu. La mort de Valentinien l'avait privé d'un ami qui s'appuyait sur lui; la mort de Théodose, arrivée en 395, lui enleva un ami qui lui servait de soutien. La perte de son pupille et de son protecteur ne blessa pas seulement ses affections; elle paralysa ses moyens d'action. Il n'était plus appelé à instruire les empereurs et à se servir de leur puissance. Honorius, qui régnait en Occident, était gouverné par Stilicon; et celui-ci, toujours contraint d'avoir recours à la ruse et à la dissimulation, ne pouvait livrer son âme aux généreux mouvements qui l'eussent peut-être soumise à l'influence de saint Ambroise. Mais la voix qui avait été jusque-là irrésistible ne s'éteignit point tout à coup, et saint Ambroise trouva encore en lui-même l'imposante dignité que Dieu y avait mise. Il en fit un dernier usage pour sauver Cresconius,



condamné à combattre les bêtes féroces, et qui, étant parvenu à s'échapper, avait cherché un refuge dans l'église. Saint Ambroise s'y trouvait avec son clergé; il vit ce malheureux qui demandait à Dieu la miséricorde que les hommes lui refusaient, et il s'écarta pour lui laisser un libre passage jusqu'à l'autel. Mais lorsque les gardes qui le poursuivaient arrivèrent et voulurent le saisir, saint Ambroise sentit se réveiller en lui cette courageuse ardeur que la sécurité apaisait et que les années commençaient à éteindre. Suivi par ses prêtres, il se plaça au-devant de l'autel, faisant à Cresconius un rempart de son corps, et repoussant de ses propres mains les soldats en même temps qu'il tentait de les fléchir par ses prières. Le nombre et la violence des soldats triomphèrent pourtant de saint Ambroise et des siens, qui virent arracher Cresconius de l'autel. Saint Ambroise demeura consterné de son impuissance, et, se prosternant dans le sanctuaire, il pleura amèrement. Mais Dieu qui, sans contrevenir aux lois générales, peut faire plier à son gré les événements, et ennoblir les plus petits moyens par la grandeur du but auquel ils concourent, se plut à protéger les désirs de saint Ambroise. A peine les soldats avaient ramené Cresconius dans le cirque, que les bêtes féroces, auxquelles les gardiens, distraits par la fuite du criminel, avaient fait peu d'attention, se

déchaînèrent tout à coup, et, se jetant sur les soldats, en tuèrent quelques-uns et mirent les autres en fuite. Stilicon lui-même comprit que Dieu reconnaissait les droits de l'Église et qu'il prétendait les soutenir. Il fit dire à saint Ambroise que Cresconius ne mourrait pas, et il se contenta en effet de l'envoyer en exil.

Saint Ambroise l'avait donc encore emporté; mais c'était plutôt par l'intervention favorable des événements que par sa propre force. Il le sentit, et il s'éloigna de la cour où ceux qui régnaient n'avaient ni assez d'élévation pour le comprendre, ni assez de générosité pour suivre ses directions. Il se livra entièrement aux occupations chrétiennes que lui imposait son état. La paix des églises, la conduite régulière de son clergé, l'édification du peuple et la réforme des abus, devinrent le seul but où tendaient ses efforts. Sa réputation s'étendit au-delà du monde chrétien, et l'on raconte qu'une reine de l'Orient, convertie à la foi nouvelle sur le simple récit des vertus de saint Ambroise, quitta son pays pour venir à Milan le féliciter de ce qu'il avait servi à toucher son cœur.

Saint Ambroise n'était encore âgé que de cinquante-sept ans; mais sa carrière était terminée. Il avait élevé l'épiscopat jusqu'auprès et quelquefois au-dessus du pouvoir impérial. Il avait contribué à établir la supériorité de l'église d'Occident

sur celle d'Orient, et la prééminence des habitudes positives de l'une sur l'esprit spéculatif de l'autre. Il avait soutenu de longs et de pénibles combats, et il pouvait se retirer; car les vies orageuses sont courtes lorsqu'elles ne cessent pas d'être remplies. Le temps où un homme peut exercer toute son influence est resserré dans d'étroites limites, et saint Ambroise n'était ni assez jeune pour recommencer de nouvelles luttes, ni assez épris des choses de l'intelligence pour se livrer sans partage à l'étude et à la méditation. Théodose était mort depuis deux ans lorsque saint Ambroise tomba malade. La ville de Milan et toute l'Italie s'en émurent; Stilicon sembla un moment atterré. Les évêques des pays voisins s'inquiétèrent, et les grands saints répandus sur la terre demeurèrent accablés de tristesse. La maladie du saint fut longue, et il la jugea mortelle; mais il n'en parla point, et il évita de prononcer des paroles qui pouvaient affliger ses amis. Le jour de sa mort il demeura les bras étendus en croix, depuis cinq heures du soir jusqu'au moment où il rendit l'esprit, priant Dieu, selon que le mouvement de ses lèvres l'indiquait, et sans mettre personne dans la confidence de ce dernier et suprême entretien. Il mourut dans la nuit du vendredi saint, ou du 3 au 4 avril de l'année 397.

En retraçant les principaux événements de cette

vie si agitée, nous avons peut-être paru négliger de considérer saint Ambroise sous le point de vue philosophique et littéraire. Cela n'est pas arrivé par oubli. Mais nous avons voulu ne pas interrompre le récit de si admirables aventures pour apprécier des ouvrages qui nous ont moins touché. Les livres de la foi et des mystères, les offices et les lettres de saint Ambroise nous montrent un cœur honnête et un esprit cultivé que le bon sens a soumis. Ses arguments, souvent répétés, témoignent de la force de ses convictions bien plus que de la richesse de son intelligence. Son abondance, que plus de chaleur changerait en éloquence, manque également de mesure et de mouvement. Il arrête ses emportements au lieu de les modérer, et la gène qu'il s'impose paraît dans ses paroles. Il a acquis le premier degré de commandement sur lui-même nécessaire à l'orateur, mais il n'est pas allé au-delà ; il peut imposer silence à ses passions, il ne sait pas s'en servir. Rien dans ses ouvrages ne vient révéler le génie du philosophe chrétien. Comprenant mal les systèmes hardis des pères orientaux, il préfère la méthode littérale des commentateurs d'Occident et il l'adopte. Mais, son esprit manquant de finesse, les explications qu'il donne des Écritures manquent d'originalité.

Le caractère profond et sérieux de saint Ambroise fit sa grandeur, et le porta à se considérer

comme le supérieur des maîtres du monde, et son esprit naturellement juste lui fit comprendre la beauté du sentiment chrétien. Ainsi entraîné par son caractère à établir la puissance spirituelle au-dessus de la puissance temporelle, et par son esprit à embrasser la charité, représentant actif et défenseur d'une grande révolution et d'un sublime perfectionnement, il remplit avec constance et sans hésiter sa double mission. Disons pourtant qu'il comprit mieux qu'il ne sentit le double mérite de la miséricorde, et que, dans son admirable économie du sang humain, il y avait plus de respect pour l'image de Dieu que de tendresse pour ses semblables. Il se servait souvent, en parlant des hommes, de cette belle expression : *l'image de Dieu*, et l'on voit qu'en prononçant ces paroles, il était saisi de vénération. Lui demanderons-nous s'il faisait allusion au corps revêtu par Jésus-Christ; ou bien, si, éclairé par un rayon supérieur, il pensait à ce caractère mystérieux et ineffaçable qui nous distingue du reste de la création; à cet effort continuel par lequel nous essayons de tout connaître, jusqu'à la force même qui opère cet examen; à ce désir si vif qu'il paraît créé par un souvenir d'un état différent et meilleur; à ces élans d'adoration et de foi qui nous saisissent malgré nous; à cette immortalité de nos bons sentiments et de nos pensées élevées, grâce à laquelle ni une

éducation pernicieuse, ni des habitudes grossières, ni des principes pervers ne peuvent nous condamner irrévocablement au mal ? Ne recherchons pas quelle était la pensée intime de saint Ambroise, et espérons qu'elle était aussi profonde que les actions qu'elle inspira furent magnifiques.

CHAPITRE III.

SAINT JÉROME.

Vᵉ SIÈCLE APRÈS NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

A mesure qu'en s'éloignant de son berceau, le christianisme acquiert la puissance et les richesses du monde, on le voit perdre en partie son caractère divin et tomber dans l'humanité. C'est un bien triste spectacle que celui de ces hommes appelés encore saints seulement parce qu'ils succèdent à des saints, qui ne renoncent qu'au bonheur, et qui se livrent sans scrupule aux passions haineuses parce qu'elles ne leur apportent aucune joie. Ils se quittent lorsqu'ils s'aiment et se cherchent lorsque la haine a remplacé l'amitié. L'on trouve encore et toujours dans l'histoire du christianisme des persécuteurs et des persécutés; mais les premiers se disent chrétiens et les seconds ne pardonnent pas. Ils se vengent, tantôt par des violences brutales, tantôt par d'adroites calomnies.

Tous recherchent la faveur dont ils ont besoin pour se défendre ou pour attaquer. Quelques évêques font fléchir leur colère ou leur devoir devant les richesses promises. D'autres nourrissent pendant de longues années d'odieux projets contre leurs adversaires. De savants rhéteurs s'acharnent sur les écrits nouveaux, espérant y découvrir quelque parole obscure qu'ils convertiront en hérésie, et contre laquelle ils feront éclater leur éloquente colère. Les dogmes chrétiens deviennent chaque jour plus précis, mais le sentiment chrétien dont Jésus a fait la principale condition du salut des hommes se perd et s'oublie. Aussi, ne trouvant plus les touchants modèles dont la beauté savait rendre humbles et heureux, ayant au contraire à décrire des passions vulgaires et de basses intrigues, éprouve-t-on une fatigante tristesse et le désir de passer sous silence comment les hommes ont abusé de l'œuvre de Dieu.

Saint Jérôme naquit en 342, à Stridon, sur les confins de la Dalmatie et de la Pannonie. Ses parents étaient riches et chrétiens; mais leur vertu trop obscure ne nous a pas conservé leur nom. Ils l'envoyèrent de bonne heure à Rome pour qu'il y étudiât les lettres et les sciences, qu'on ne pouvait pas apprendre dans la Dalmatie encore barbare. Arrivé à Rome, saint Jérôme y déploya toute l'ardeur et l'activité d'un esprit remuant et d'une

constitution vigoureuse. Il suivit les leçons des grammairiens, des rhéteurs et des philosophes. Il amassa avec soin une riche bibliothèque. Il passait souvent des journées entières écoutant au barreau les avocats célèbres, et les dimanches étaient toujours consacrés par lui et par ses jeunes compagnons à la visite des tombeaux des martyrs. Tant d'occupations et d'études ne suffirent pas à le préserver des passions de son âge. Il s'y livra souvent avec entraînement. Tour à tour emporté et repentant, il n'avait pas encore choisi entre les privations et les joies; et sa jeunesse dirigeait ses passions fougueuses vers la tendresse et l'amour. Mais bientôt fatigué de ses études et de ses plaisirs, il quitta Rome, parcourut les Gaules et s'arrêta sur les bords du Rhin. Quelle fut la voix qui lui parla alors? Venait-elle de Dieu? Forte et irrésistible, voulait-elle l'arracher aux agitations humaines pour le préparer de bonne heure à une félicité que rien ici bas n'altère ni n'augmente? ou bien organe trompeur d'une fantaisie passagère, n'exprimait-elle qu'un besoin d'émotions et de changement, qu'un dégoût suivi d'une autre sorte de curiosité, qu'un désir de s'avancer dans la plus grande carrière ouverte alors à l'intelligence ou à l'action? Que sa vie nous réponde.

A peine âgé de vingt-quatre ans, saint Jérôme quitta précipitamment les bords du Rhin pour

retourner à Rome, y recevoir le baptême, et y dire un éternel adieu à ses biens, à ses amis, à ses plaisirs. Il se rendit ensuite à Aquilée, où il vécut jusqu'en 373 enfermé dans un couvent, étudiant les auteurs sacrés et jouissant de la société de Rufin, de saint Chromace, du diacre Eusèbe, d'Héliodore, de Borrose, de Florent et de beaucoup d'autres encore, hommes doux et savants, dont la présence, l'influence et l'exemple ne permit pas à saint Jérôme d'écouter si tôt la voix de ses passions orgueilleuses. Mais ce repos salutaire fut bientôt troublé. Saint Jérôme se plaint dans ses lettres qu'un tourbillon imprévu l'arracha d'auprès de Rufin, et qu'une tempête malheureuse et criminelle le sépara de celui avec qui la charité l'avait uni si étroitement. L'on ignore d'où venait et quel fut cet orage auquel saint Jérôme ne put résister. Triste et irrité, il quitta ses amis d'Aquilée, traversa la Dalmatie où, ayant trouvé sa sœur tombée dans quelque faute grave, il la réprimanda et obtint sa conversion de son repentir. Puis, poursuivant sa route en compagnie d'Héliodore, d'Innocent, d'Hylas et d'Évagre, le cœur déchiré de regrets que le souvenir récent de sa famille lui causait, et que la tendresse ne venait pas adoucir, il arriva à Antioche. Le désir de posséder avec certitude le sens des Écritures le retint quelque temps dans cette ville. Il y com-

menta Abdias, écrivit à saint Théodose pour lui demander ses puissantes prières, et se livra avec une admirable ardeur à l'étude des codes sacrés. Un an lui suffit pour se mettre en état de vivre et d'apprendre seul. Il se retira aussitôt dans le désert de Chalcis, en Syrie, impatient de commencer une vie de privations et de pénitence. Il y était seul, et se livrait sans contrainte à des tourments excessifs. Pendant des nuits sans sommeil, il se reprochait amèrement son amour pour ses proches, et les mouvements de sa jeunesse qui ajoutaient à l'horreur de sa solitude. Chaque regret et chaque désir lui coûtaient d'affreux remords. Il pleurait sans cesse, se couchait sur la terre, se couvrait de cendre et de poussière, mangeait à peine quelques racines tous les trois ou quatre jours, ne buvait qu'un peu d'eau, ne se lavait jamais, et, mécontent de sentir ses souffrances, il se reprochait de ne pas savoir les convertir en délices. L'isolement exaltait son imagination, fatiguait son énergie et désolait son cœur. Souvent interrompait-il ses études, seul délassement qu'il se permît encore, pour écrire à Héliodore, lui reprochant son départ; à Évagre et à Rufin, les engageant à visiter le désert. Évagre, Innocent, Hylas, y venaient quelquefois apporter à saint Jérôme les bruits du monde, et éveillaient en lui de violents transports qu'il punissait ensuite, mais sans essayer de les

réprimer. Les alarmes et les macérations qui se partageaient la vie de saint Jérôme l'abattirent. Il était pâle, maigre et si faible, qu'à peine pouvait-il parler. Une fièvre ardente le saisit et sembla le mener rapidement à la mort. Déjà quelques solitaires accourus auprès de lui pleuraient la perte qu'ils croyaient en avoir faite, lorsque, sortant d'un sommeil léthargique où il était resté plongé, saint Jérôme leur raconta comment il avait appris la cause de sa maladie, et comment il avait promis de s'en abstenir. Il s'était vu, disait-il, transporté devant un tribunal éclatant de lumière pour y subir son jugement. Le juge lui ayant demandé ce qu'il était, et saint Jérôme ayant répondu : chrétien. Vous mentez, avait interrompu ce juge; vous êtes cicéronien, car votre cœur est où se trouve votre trésor. Alors saint Jérôme, rudement frappé de verges, n'obtint son pardon qu'après avoir promis de renoncer à la lecture des auteurs profanes. Plus tranquille sur ses devoirs et sur ses fautes, saint Jérôme se rétablit. Désormais uniquement occupé des livres sacrés, il devint le plus savant des docteurs chrétiens, et bien du temps s'écoula avant que, l'impression de son terrible rêve s'étant affaiblie, il osât porter un regard fugitif sur les écrits de l'antiquité.

En paix avec lui-même, saint Jérôme tourna l'inquiétude de son esprit et de son caractère

contre les autres. Il trouva l'Orient encore troublé par les Ariens, et il parvint à ranimer pour un moment des querelles déjà presque éteintes.

Melèce, Vital et Paulin, se partageaient le peuple et se disputaient le siége d'Antioche. Saint Jérôme déclara n'en reconnaître aucun; mais, se souvenant avec colère de la faiblesse autrefois montrée par Melèce, il condamna celui-ci de préférence à l'arien Vital.

Malgré l'arrêt dicté par la prudence de saint Athanase au grand concile d'Alexandrie en 362, les Grecs et les Latins disputaient encore sur le terme d'*hypostase*. Les premiers, prenant ce mot comme signifiant *personne*, l'admettaient dans leur définition de la Trinité; les seconds le rejetaient comme synonyme de substance. Saint Jérôme, né en Dalmatie, élevé à Rome et fortement attaché aux priviléges de son église, partageait naturellement le sentiment des Latins. Il le déclara hautement et avec si peu de mesure, qu'il fut bientôt soupçonné de sabellianisme. Excité par la défiance qu'on lui témoignait, il éleva davantage la voix, se plaignit de tous ses adversaires et s'attira mille maux et mille périls. Il écrivit deux lettres au pape Damase qui ne répondit qu'à la dernière. Il essaya de se justifier auprès de certaines vierges qui lui avaient refusé leur communion. Il résista quelque temps à ses amis qui

le conjuraient de quitter le désert où sa vie n'était plus en sûreté. Il répugnait en vain à rentrer dans le monde où son esprit venait de le devancer. Ses regrets en renonçant à la solitude étaient sincères, mais superflus, car ni l'isolement, ni l'abstinence, ni les macérations, ni la continence, ne peuvent apporter la paix de Dieu à une âme occupée de la terre.

En 378, saint Jérôme s'éloigna de sa retraite, comme déjà il était sorti du monastère d'Aquilée. Il se rendit à Antioche où, suivant les instructions du pape Damase, il s'unit à l'évêque Paulin qui ne tarda guère à l'ordonner prêtre tout en lui permettant de garder l'habit et le caractère monastique, et de conserver la liberté de sa retraite. De là il se transporta à Constantinople et s'y lia avec saint Grégoire de Naziance. Vers 380, il traduisit la chronique d'Eusèbe et la continua jusqu'à l'année 378. Enfin, en 382, il partit pour Rome afin d'assister au grand concile qui s'y tint vers la fin de cette année, et dans lequel, remplissant les fonctions de secrétaire de Damase, il rédigea la profession de foi qui y fut adoptée. Pendant les trois années qui s'écoulèrent ensuite, saint Jérôme fut constamment pressé par Damase d'enrichir de ses travaux l'église latine. Il revit et corrigea les nombreuses et imparfaites traductions des évangiles. Il en assura l'autorité en y intro-



duisant l'unité, car jusque-là rien n'avait été moins précis que ces doctrines et ces faits sacrés, exposés si diversement par chaque traducteur et chaque copiste. Après avoir donné à l'église latine une traduction définitive des quatre évangélistes, saint Jérôme fit le même travail sur les psaumes en corrigeant toutes les traductions jusque-là connues d'après le texte grec des septante.

La reconnaissance et l'estime du pape Damase n'étaient pas les seules douceurs qui attachaient saint Jérôme à la ville de Rome. Jamais en aucun temps l'on ne vit un plus admirable assemblage de grandeur, d'élévation, d'esprit, de science, de dévouement, de grâce, que dans les nobles amies qui entouraient saint Jérôme de leurs soins affectueux et de leurs respects. Sainte Marcelle, dans le vaste palais de laquelle saint Jérôme habitait, descendait d'une famille illustre et possédait de grandes richesses. Demeurée veuve et sans enfants après sept mois de mariage, elle refusa constamment de prendre un nouvel époux, et se consacra entièrement à sa vieille mère et à Dieu. Elle eût voulu donner toutes ses richesses aux pauvres; mais, soumise autant que généreuse, elle les prodiguait à ses parents pour ne pas affliger sa mère. Elle vivait dans le monde comme elle eût vécu dans un monastère. Ses vêtements simples et grossiers, sa société toute composée de vierges, de

le conjuraient de [illegible]ques, sa table frugale, ses plus en sûreté. [illegible] la fermeté de son esprit, le le monde o[illegible] [illegible]ières, et plus que tout cela encore regrets e[illegible] [illegible] dans la vertu, lui méritèrent de mais s[illegible] [illegible]é des docteurs de l'Église. Rien, dans ni le [illegible] de cette grande dame romaine, ne a[illegible] [illegible]us révéler un combat ni un regret. Si elle [illegible] combattre ou à regretter, elle souffrit et [illegible]pha sans s'enorgueillir ni se plaindre. Elle [illegible]terrompit jamais ses soins pieux et ses études journalières. Aussi dans ses entretiens comme dans sa correspondance avec saint Jérôme, ne lui parlait-elle que du sens des Écritures et des discussions qui s'établissaient alors sur le dogme, sans lui demander ni des conseils sur sa conduite particulière, ni des consolations à ses malheurs. Sa personne était hors de question. Lorsque saint Jérôme fut retourné en Orient, sainte Marcelle, affligée peut-être de ce départ, prit auprès d'elle la jeune vierge Principie, l'éleva comme sa fille, ne la quitta qu'en mourant et l'aima avec une grande tendresse. Elle continua d'écrire à saint Jérôme, qui professait pour elle le plus profond respect. Elle se livra de plus en plus à l'étude des doctrines chrétiennes, et elle se joignit plus tard à lui pour combattre les doctrines des Origénistes.

Mais à côté de cette femme si forte qu'elle nous paraît heureuse et de ses sacrifices si complets

semblent faciles, nous apercevons une
.me que nous aimons davantage, seule-
. peut-être parce que nous la connaissons
.mieux et que nous la voyons accepter ses douleurs et ne pas les surmonter, soumettre ses tendresses et ne pas les détruire. Issue des plus anciens rois de la Grèce, des Scipions et des Gracques, Paule épousa de bonne heure le patricien Toxoce, descendant des Jules. Sa fécondité témoigna des bénédictions célestes, car elle se vit en peu d'années mère de quatre filles et d'un fils. Déjà chrétienne vertueuse et bonne, aimée des siens, bénie des pauvres et honorée par les étrangers, possédant des villes, des terres et des palais, soutenant une immense clientèle, voyant croître autour d'elle sa jeune et gracieuse famille, heureuse de devoir à son mari tout l'amour qu'il lui inspirait, sainte Paule jouit d'une félicité parfaite jusqu'à l'âge de trente-trois ans. Elle eût ainsi traversé la vie sans connaître ni les atteintes du désespoir ni les ravissements de la résignation, sans la mort de son mari qui arriva l'an 380. Son excessive douleur mit sa vie en danger; mais Dieu, ses enfants et le temps adoucirent ses regrets. Elle voulut dès lors essayer de faire servir ses larmes intarissables au salut de ceux qu'elle chérissait si ardemment, et elle se consacra sans hésiter au service du Seigneur. Après avoir abandonné à ses enfants ce qui devait

veuves et d'ecclésiastiques, sa table frugale, ses études, son savoir, la fermeté de son esprit, le calme de ses manières, et plus que tout cela encore sa persévérance dans la vertu, lui méritèrent de figurer à côté des docteurs de l'Église. Rien, dans la jeunesse de cette grande dame romaine, ne vient nous révéler un combat ni un regret. Si elle eut à combattre ou à regretter, elle souffrit et triompha sans s'enorgueillir ni se plaindre. Elle n'interrompit jamais ses soins pieux et ses études journalières. Aussi dans ses entretiens comme dans sa correspondance avec saint Jérôme, ne lui parlait-elle que du sens des Écritures et des discussions qui s'établissaient alors sur le dogme, sans lui demander ni des conseils sur sa conduite particulière, ni des consolations à ses malheurs. Sa personne était hors de question. Lorsque saint Jérôme fut retourné en Orient, sainte Marcelle, affligée peut-être de ce départ, prit auprès d'elle la jeune vierge Principie, l'éleva comme sa fille, ne la quitta qu'en mourant et l'aima avec une grande tendresse. Elle continua d'écrire à saint Jérôme, qui professait pour elle le plus profond respect. Elle se livra de plus en plus à l'étude des doctrines chrétiennes, et elle se joignit plus tard à lui pour combattre les doctrines des Origénistes.

Mais à côté de cette femme si forte qu'elle nous paraît heureuse et de ses sacrifices si complets

qu'ils nous semblent faciles, nous apercevons une autre femme que nous aimons davantage, seulement peut-être parce que nous la connaissons mieux et que nous la voyons accepter ses douleurs et ne pas les surmonter, soumettre ses tendresses et ne pas les détruire. Issue des plus anciens rois de la Grèce, des Scipions et des Gracques, Paule épousa de bonne heure le patricien Toxoce, descendant des Jules. Sa fécondité témoigna des bénédictions célestes, car elle se vit en peu d'années mère de quatre filles et d'un fils. Déjà chrétienne vertueuse et bonne, aimée des siens, bénie des pauvres et honorée par les étrangers, possédant des villes, des terres et des palais, soutenant une immense clientèle, voyant croître autour d'elle sa jeune et gracieuse famille, heureuse de devoir à son mari tout l'amour qu'il lui inspirait, sainte Paule jouit d'une félicité parfaite jusqu'à l'âge de trente-trois ans. Elle eût ainsi traversé la vie sans connaître ni les atteintes du désespoir ni les ravissements de la résignation, sans la mort de son mari qui arriva l'an 380. Son excessive douleur mit sa vie en danger; mais Dieu, ses enfants et le temps adoucirent ses regrets. Elle voulut dès lors essayer de faire servir ses larmes intarissables au salut de ceux qu'elle chérissait si ardemment, et elle se consacra sans hésiter au service du Seigneur. Après avoir abandonné à ses enfants ce qui devait

leur revenir de sa fortune, elle se retira dans un couvent, et en ressortit peu de temps après simplement et grossièrement vêtue, grave et réservée. Entourée de ses enfants qu'elle aimait avec passion, elle voyait se développer en eux, sous des aspects divers, les sentiments qui remplissaient son propre cœur. Déjà Eustoquie, pleine de force, de calme et d'intelligence, s'était vouée à la virginité, lorsque Blesille, l'aînée des quatre sœurs, accepta l'époux qui lui était offert, et qu'elle aimait. Aussi heureuse que sa sœur, mais moins assurée de son bonheur, l'imprévoyante Blesille tomba dans le découragement à la mort imprévue de son mari.

Les gracieuses instances et l'éclatante renommée de sainte Paule avaient attiré autour d'elle saint Paulin d'Antioche, saint Epiphane et saint Jérôme, venus tous trois à Rome pour les affaires du concile. Les deux premiers demeuraient dans son palais, et saint Jérôme, établi chez Marcelle, se rendait souvent auprès de sainte Paule pour l'instruire et l'admirer. Il fut témoin de la mortelle douleur de Blesille, et, s'obstinant à appliquer les mêmes remèdes à des natures différentes, il exigea de ce cœur languissant les sacrifices qui avaient retrempé l'âme ardente et énergique de sainte Paule. Loin de lui permettre de songer à de secondes noces, il voulut qu'elle se réjouît de son veuvage, et qu'elle l'acceptât en expiation de son

bonheur. La triste et faible Blesille céda. Elle quitta ses habits de soie et ses commodes ameublements, ses habitudes et ses amies, pour se vouer à la plus rude pénitence. Le jeûne, la prière et les larmes se partageaient ses jours sans joie et ses nuits sans sommeil. La lecture et l'étude ne l'occupaient pas. Sans cesse appliquée à arracher de son cœur des images chéries, elle s'y attachait de plus en plus. Poursuivie par ses regrets autant que par son repentir, elle s'écriait souvent: « Hélas! « j'ai échangé ma virginité contre un bonheur trop « court, et me voilà maintenant dépouillée de mes « deux couronnes. » Puis considérant la sainte sérénité de sa sœur Eustoquie, elle disait encore : « Ma sœur ignore la grandeur de son sacrifice; « tandis que je mesure le mien. » De semblables pensées rendaient ses privations plus pénibles et moins salutaires. En vain augmentait-elle la rigueur de sa pénitence; en vain son corps amaigri succombait-il à ses austérités, son faible courage était toujours abattu, car elle était de ces femmes à qui il faut un intermédiaire aimé pour s'élever jusqu'à Dieu. Sa santé déjà altérée se détruisait rapidement, et peu de mois après son veuvage elle s'éteignit doucement et presque sans souffrance, regrettant toujours les biens et les mérites qu'elle avait perdus.

Mais qui saurait rendre le désespoir de sainte

Paule à cette douleur nouvelle et la plus grande de toutes ? Elle avait assisté avec calme aux combats de Blesille, se souvenant d'en avoir livré de semblables, et de ne pas avoir succombé. Elle attendait pour sa fille l'heure de la victoire lorsqu'elle apprit sa mort. Ni sa force ni sa résignation ne purent modérer l'excès de sa peine. La dépouille de Blesille était déjà dans l'église où l'on priait pour elle, lorsque, les portes s'ouvrant avec fracas, l'on vit sainte Paule, échevelée et toute en larmes, se jeter en criant sur le corps de sa fille et y demeurer évanouie. On la rapporta sans connaissance jusque chez elle où, revenant à la vie plus qu'à la raison, elle fut longtemps en proie à un délire affreux, demandant sa fille aux hommes et à Dieu, refusant toute consolation, et comprenant à peine toute l'étendue de sa perte.

Pendant ce temps Rome, déjà irritée contre saint Jérôme à qui elle attribuait la pénitence et la mort de Blesille, lut avec indignation une lettre de ce saint dans laquelle il exposait à Eustoquie les devoirs d'une vierge. Comme tous les écrits de saint Jérôme, cette lettre manquait de mesure et de convenance. Il s'y livrait, sur l'habillement, la conduite et les moindres démarches d'une vierge, à des détails qui blessaient la pudeur. Une description minutieuse des dérèglements de quelques vierges et de quelques moines, semblait faite

autant pour initier au vice que pour le rendre odieux. Voilà, disait-on de toutes parts, voilà cet homme qui sous prétexte de dresser de jeunes filles au service de Dieu, s'introduit dans les maisons, gagne par toutes sortes de moyens la confiance des femmes, s'établit dans leur intimité et leur fait connaître d'impures actions, qu'elles rachètent ensuite par l'abandon de leur fortune et des tourments qui les font mourir.

Montrés au doigt dans les rues et sur les places publiques, poursuivis par d'insultantes clameurs, surveillés par la plus active malveillance, saint Jérôme et ses moines, en butte à d'odieuses calomnies, osaient à peine quitter leurs demeures. Forcé d'abandonner Rome, saint Jérôme se rendit auprès de sainte Paule, et, lui reprochant son amour excessif pour ses proches, qui lui rendait la perte de chacun d'eux insupportable, il lui exposa les dangers qui l'environnaient et auxquels, oubliant leur sainte amitié, elle paraissait insensible. A ces paroles, sainte Paule, comme sortant d'un rêve, s'humilia profondément. Quoi! c'était elle, l'élève et l'amie de saint Jérôme, qui avait attiré sur lui de semblables soupçons et de telles colères! Elle avait donné à Rome l'exemple d'une aveugle douleur; son long et triste veuvage ne lui avait donc pas encore enseigné la soumission?

Mais avec la connaissance de ses torts, le désir,

le besoin de les effacer entraient dans l'âme de sainte Paule. Elle voulut souffrir dans ses affections les plus sincères, pour se punir d'avoir si mal supporté la souffrance, et elle se décida à ne plus quitter celui qui avait peut être-causé la mort de sa chère Blesille. Saint Jérôme la devança à Jérusalem; et peu de temps après, laissant Pauline, sa seconde fille, à son époux Pammaque, son fils encore enfant, et la jeune et désolée Rufine à ses parents, sainte Paule, ne gardant auprès d'elle que la seule Eustoquie, et renfermant dans son cœur déchiré son désespoir et sa tendresse, se sépara pour toujours de sa famille adorée et s'embarqua pour l'Orient. Elle eut bientôt rejoint saint Jérôme, et, après avoir parcouru avec lui l'Égypte et la Palestine, elle revint s'établir à Bethléem, vers l'an 385. Elle y fonda un couvent non loin du monastère de saint Jérôme, où elle passa le reste de sa vie, s'avançant de plus en plus dans l'intelligence des Écritures, partageant les travaux et les opinions de saint Jérôme, et supportant désormais en silence les nouveaux malheurs de sa famille et la perte successive de tous ceux de ses enfants dont elle s'était séparée.

Les douces et tendres pensées qui remplissaient l'âme de sainte Paule étaient inconnues à saint Jérôme. Chassé du troisième asile qu'il s'était choisi, il se retira à Bethléem, déterminé à s'y dé-

fendre contre les ennemis qui viendraient l'y chercher, ou que plutôt il s'y attirerait. Pour apaiser ce qu'il appelait la colère de Dieu, il eut recours aux moyens bornés du jeûne et des austérités. Pauvrement vêtu et se nourrissant à peine, il ne possédait rien que ce qu'il acceptait de la généreuse amitié de sainte Paule. L'étude occupait tous ses moments. Il avait d'abord recherché le sens des Écritures dans les commentateurs grecs et latins, et surtout dans Origène. Ayant traduit plusieurs ouvrages de cet auteur, il fut d'abord ébloui par l'élévation et la profondeur de ses vues; mais, après avoir acquis la connaissance de l'hébreu et avoir étudié par lui-même les livres inspirés, il revint sur son premier jugement, et, s'abandonnant à sa nature positive qui repoussait les explications allégoriques, il condamna presque toutes les opinions d'Origène. Il commenta saint Paul et la Genèse, et écrivit la vie de saint Hilarion et de quelques autres saints. En 390, il traduisit l'Écriture sainte d'après l'hébreu, et, en 392, il écrivit des commentaires sur les prophètes, fit son livre sur les hommes illustres, et réfuta Jovinien qui, sous prétexte de préconiser les secondes noces, permettait à ses disciples le luxe dans les habillements et le relâchement dans les mœurs. Pour combattre Jovinien, saint Jérôme se jeta dans l'excès contraire, et, non content de condamner les secondes

noces, il traita les premières avec tant de mépris, en les comparant à l'état de virginité, que Rome entière se souleva contre lui et se félicita de l'avoir expulsé de ses murs. Les années qui s'écoulèrent depuis l'établissement de saint Jérôme à Bethléem jusqu'en 394 furent peut-être les plus heureuses de sa vie. Il eut bien à la vérité quelques jours d'emportement et d'inquiétude dans lesquels il attaqua des moines respectés, tels que Exupérance, Pierre et Siméon, et cela même jusqu'à les contraindre de quitter Bethléem Mais, quels qu'aient été les torts de saint Jérôme dans cette querelle, les services qu'il rendit dans ce temps peuvent les effacer.

En effet, saint Jérôme avait presque réussi, sans peut-être s'en rendre compte, à calmer ses passions en fatiguant son activité. L'étude et la pénitence lui laissant de nombreux loisirs, il les remplissait en instruisant des enfants. Entouré et secouru par sainte Paule, par Eustoquie et par Rufin qui habitait Jérusalem, il bâtit un monastère et un hospice pour les voyageurs. Sainte Paule elle-même fonda quatre couvents, et Bethléem devint ainsi une ville monastique où se réunissaient de toutes parts les pèlerins, les vierges, les veuves et les solitaires. Les travaux considérables et nouveaux de saint Jérôme lui acquirent une immense réputation. Premier docteur de

l'église latine, il l'avait enrichie des traductions qui lui manquaient, et débarrassée de celles qui lui rendaient difficile l'appréciation de la vérité. Fidèle représentant de l'esprit latin, il porta des jugements que l'Occident ratifia, et déjà, à l'époque où nous le voyons parvenu, il correspondait avec l'Italie, l'Afrique et l'Espagne, qui lui soumettaient, comme à un juge suprême, leurs doutes et leurs opinions. Sainte Alype s'était rendue à Bethléem pour apprendre à le connaître et pour lui apporter les témoignages d'affectueux respect que lui offrait saint Augustin. Enfin, partout où il n'avait pas été, on l'honorait et on l'aimait.

Cette paix était pourtant étrangère à l'âme de saint Jérôme. Aussi allons-nous la voir troublée et détruite par l'arrivée de saint Épiphane à Jérusalem.

Depuis longtemps saint Épiphane, esprit borné et remuant, caractère irritable et cœur honnête, s'indignait contre les interprétations hardies et philosophiques données par Origène aux paroles de l'Écriture. Se refusant absolument, et par l'impuissance même de sa nature, à toute pensée métaphysique, il condamnait les opinions de ceux qui croyaient à l'existence éternelle des âmes et à leur union passagère avec les corps. Les partisans de cette doctrine reprochaient à saint Épiphane de donner un corps à Dieu même, et la diction

véhémente et confuse de ce père pouvait se prêter à une pareille accusation,

Persuadé que Jean, évêque de Jérusalem, et que plusieurs moines de la Palestine suivaient les erreurs d'Origène, saint Épiphane, évêque de Chypre, vint en 394 à Jérusalem. Il alla loger chez l'évêque, y rencontra Rufin, et ne laissa rien paraître de ses pensées ni de ses projets. Mais, s'étant rendu à l'église avec l'évêque et son clergé, et se voyant pressé par le peuple de lui adresser quelques paroles, il monta en chaire et parla fortement contre Origène et ses partisans. Jean ne laissa pas encore éclater son ressentiment. Quelques jours après pourtant, la même scène s'étant renouvelée, et saint Épiphane ayant paru le désigner particulièrement comme Origéniste et comme hérétique, l'évêque, prenant la parole à son tour, se déchaîna contre les anthropomorphites, désignant clairement par ce nom saint Épiphane lui-même. La dispute continua ainsi plusieurs jours, jusqu'à ce que ce père, indigné et mécontent, sortit la nuit de Jérusalem, et se transporta au monastère d'Éleuthérople où il s'établit pour combattre Jean. Il écrivit à saint Jérôme et à tous les moines de ne pas communiquer avec lui à moins qu'il ne donnât satisfaction sur sa foi. Les moines se rangèrent aussitôt du côté de saint Épiphane, et se séparèrent de leur évêque. Le clergé de Bethléem se

partagea. Les églises et les monastères manquaient souvent de prêtres, et le peuple s'en plaignait. Ce fut, dit-on, pour remédier à cet inconvénient que saint Épiphane prit et ordonna prêtre, malgré sa résistance, Paulinien, frère de saint Jérôme, qui s'était rendu pour affaire au couvent d'Eleuthérople. Jean se plaignit de cette violation des canons ecclésiastiques qui défendait à un évêque d'ordonner un prêtre hors de son diocèse. Il en fit d'abord des reproches à saint Epiphane, qui répliqua avec aigreur, et finit par interdire aux prêtres de Bethléem d'administrer le baptême aux catéchumènes du monastère de saint Jérôme, et d'admettre dans l'église tous ceux qui reconnaîtraient l'ordination de Paulinien.

De tristes soins vinrent distraire saint Jérôme de ses désastreuses querelles; sainte Paule tomba gravement malade et demeura longtemps en danger. Ses austérités, ses fatigues et peut-être ses peines si rigoureusement cachées en furent la cause. Les médecins lui ayant ordonné de boire un peu de vin, elle s'y refusa constamment; de sorte que saint Jérôme, désespérant de la convaincre et de la conserver, appela saint Epiphane à son aide. Ce père se rendit auprès de sainte Paule. Aux premières paroles qu'il prononça, sainte Paule se tourna en souriant vers saint Jérôme, et lui dit qu'elle savait bien d'où lui

venaient ces discours. Saint Jérôme s'éloigna alors et la laissa seule avec saint Epiphane. Il attendait près de la porte le résultat de cet entretien pour lui si important, lorsque saint Epiphane sortant de la chambre répondit à ses questions empressées: « J'ai si bien réussi en ce que je lui ai dit, qu'elle « a presque persuadé à un homme de mon âge de « ne point boire de vin. »

Malgré l'obstination de son zèle, sainte Paule se rétablit, et saint Jérôme retomba aussitôt dans la vie qui convenait à son caractère agité et impérieux. Dix-huit mois s'étaient déjà écoulés depuis qu'à l'occasion de sa querelle avec Jean, saint Epiphane lui avait adressé une lettre contre Origène et contre Pallade. Pour complaire à un moine, nommé Eusèbe, qui ne savait pas le grec, saint Jérôme en fit à la hâte une traduction latine qui ne devait servir qu'à lui seul. Mais, soit par la faute d'Eusèbe, soit par celle de quelque ami maladroit de saint Jérôme, ou par celle d'un habile ennemi, cette traduction inexate fut tout à coup publiée. Saint Jérôme s'écria que cet ouvrage lui avait été enlevé pour le faire témoigner contre lui, et ne manqua pas d'accuser de ce vol Mélaine et Rufin, demeurés fidèles à Jean et surtout à Origène. Rufin de son côté et les adversaires de saint Jérôme montrèrent plusieurs passages de la lettre de saint Epiphane falsifiés dans la tra-

duction de saint Jérôme; ils y remarquèrent particulièrement les noms mêmes de Rufin et de Jean qui n'étaient pas dans l'original, et que saint Jérôme y avait introduits en les attaquant directement; enfin, en prétendant que la publication de cette lettre s'était faite du consentement de saint Jérôme, ils lui enlevaient tout moyen de justification.

Saint Jérôme fit grand bruit de cette affaire; il en écrivit à tous ses amis et principalement au romain Pammaque, gendre de sainte Paule. Mais le monde chrétien demeura divisé dans le jugement de ce procès honteux, et aucune des parties ne fut entièrement disculpée par la condamnation de la partie adverse.

A peine interrompues par l'invasion des Huns dans la Palestine, les querelles de saint Jérôme allaient s'étendre davantage et s'attaquer aux plus grands saints de ce temps, comme aux plus grands docteurs des temps passés.

Théophile, évêque d'Alexandrie, était l'ami particulier de Rufin et de Jean de Jérusalem. Il était d'ailleurs peu satisfait de saint Jérôme qui avait donné asile à un évêque égyptien, nommé Paul, par lui déposé. Pressé par Rufin et par Jean, il ne refusa pourtant pas d'intervenir dans la querelle pour essayer de la terminer, et il envoya à cet effet en Palestine le grand Isidore, l'hospi-

talier, muni, disait-on, de lettres pour les chefs des armées opposées. Il semble cependant qu'arrivé à Jérusalem, Isidore soit demeuré trop convaincu des torts de saint Jérôme pour lui remettre la lettre de Théophile. Il fit vainement quelques démarches pour rétablir la paix et retourna à Alexandrie, emportant avec lui une lettre justificative de Jean de Jérusalem à laquelle saint Jérôme l'accuse d'avoir lui-même travaillé. Théophile était alors assez indigné des offenses faites à Jean de Jérusalem pour en écrire au pape Sirice, en traitant saint Épiphane d'hérétique et de schismatique à cause de l'ordination illégale de Paulinien. En 396, il se rendit lui-même à Jérusalem, et y tenta ce qui avait découragé Isidore. Mais pour réussir dans cette entreprise, il eût fallu faire convenir saint Jérôme de ses torts, et cela était au-dessus de toute puissance humaine. Théophile repartit plus mécontent de saint Jérôme qu'il ne l'avait encore été. Il lui écrivit après son retour à Alexandrie, l'engageant à observer les saints canons, et il en obtint une réponse peu respectueuse.

Voila quels furent les premiers rapports de saint Jérôme avec Théophile. Ils demeurèrent les mêmes aussi longtemps que Théophile conserva son rôle de pacificateur. Nous verrons bientôt à quelle occasion ils changèrent.

Saint Jérôme ayant appris que l'apologie de

Jean de Jérusalem, adressée à Théophile, avait été répandue à Rome, et y produisait tout l'effet que son auteur en attendait, s'empressa de la réfuter. Il envoya son écrit à Pammaque; mais il ne parvint pas à effacer l'impression favorable causée par la lettre de Jean. Il eut encore en ce temps à se défendre contre l'accusation d'origénisme que lui intenta un prêtre, nommé Vigilance. Celui-ci, porteur d'une lettre de saint Paulin de Nole à saint Jérôme, s'était rendu à Bethléem, et y avait, au bout de quelque temps, attaqué saint Jérôme. Forcé pourtant de se rétracter, il s'embarqua pour retourner en Europe et commença, aussitôt après avoir quitté la Palestine, à raconter comment il avait découvert les erreurs de saint Jérôme, et comment, par son éloquence, il l'avait contraint de les désavouer. Saint Jérôme informé de ces calomnies, lui écrivit une lettre pleine de reproches et d'invectives, et fit connaître à tous ceux qui les ignoraient les bas et ignobles commencements de Vigilance.

Cependant Rufin regrettait l'amitié perdue de saint Jérôme. Il essaya ce qu'Isidore ni Théophile n'avaient pu faire, et après bien des efforts et probablement bien des humiliations, il parvint à se réconcilier avec lui. Il obtint de Jean qu'il reconnût tacitement l'ordination de Paulinien, et ramena à saint Jérôme quatre cents moines qui s'étaient séparés de lui à cette occasion. Les deux

amis se rencontrèrent devant l'autel de la Résurrection à Jérusalem, et y assistèrent ensemble au divin sacrifice. Ils se donnèrent la main, et promirent d'oublier leurs discordes et leur animosité.

Rufin étant allé à Rome en 397, saint Jérôme demeura quelque temps désarmé par cette paix récente et par l'isolement. Il eut le loisir de pleurer la mort de Népotien, neveu de son ami Héliodore, jeune homme plein de mérites et de vertus. Après en avoir fait l'éloge, il tomba lui-même dangereusement malade, fatigué qu'il était par les combats livrés, par les haines éprouvées et encore plus peut-être par l'inaction dans laquelle il se trouvait subitement tombé. Sa maladie fut longue, et il était encore faible et languissant lorsque, à la prière d'Eusèbe de Crémone, il consentit à écrire des commentaires sur saint Mathieu. Il fit cet ouvrage en peu de jours, voulant le donner à Eusèbe qui allait partir pour l'Italie.

Il semblait que les malheurs eussent seuls le privilége d'imposer un court silence aux sentiments haineux qui remplissaient le cœur de saint Jérôme. Mais l'on eût dit aussi qu'en cessant de combattre, saint Jérôme cessait de vivre. Accablé par les austérités et par les maladies, son corps était soutenu, non par la pensée, mais par les passions, et tombait sans force dès que celles-ci perdaient leur aiguillon ou leur liberté.

Saint Jérôme était donc abattu par la maladie, lorsqu'il apprit des nouvelles de Rufin. Ce fut probablement Pammaque qui lui envoya la traduction de l'Apologie d'Origène, et celle du Livre des Principes ou *Periarchon*, car Rufin se plaignit hautement que cette dernière lui ayant été enlevée par Eusèbe, n'était tombée entre les mains de Pammaque qu'après avoir été falsifiée. La lecture de ces ouvrages rendit à saint Jérôme avec la colère, la force et la santé. Il trouva d'abord mauvais que Rufin eût attribué à saint Pamphile l'Apologie d'Origène, regardée par lui comme appartenant à Eusèbe de Césarée. Il lui reprochait ensuite de déclarer, dans sa *Préface au livre des Principes*, qu'il traduisait cet ouvrage avec une grande liberté, et qu'il en retranchait tout ce qui, n'étant pas orthodoxe, devait nécessairement avoir été ajouté au texte par des copistes infidèles; tandis qu'au contraire il était facile de trouver, dans la traduction même de Rufin, plusieurs propositions erronées. Mais ce qui indignait saint Jérôme et réveillait en lui toutes ses rancunes, c'était les éloges que Rufin lui adressait, dans cette même préface, sur sa juste appréciation des doctrines d'Origène, et la confiance avec laquelle il citait des paroles jadis prononcées pour appuyer sa propre opinion sur ce docteur. Saint Jérôme n'avait pas besoin des conseils irritants de Pam-

maque pour ressentir vivement ce qu'il regardait comme une injure. Il traduisit à son tour, avec autant d'exactitude que de hâte, le *Livre des principes*. Il le fit précéder d'une lettre à Pammaque et à Océanus, dans laquelle son zèle revêt enfin une certaine grandeur. Il y proteste avoir souvent admiré la grandeur de l'esprit et l'étendue des connaissances d'Origène, mais n'avoir jamais admis sa doctrine; puis, embarrassé par ses propres paroles citées dans Rufin, il abandonne tout à coup son système de défense et s'écrie : « Si vous vou- « lez m'en croire, je n'ai jamais été Origéniste; que « si vous voulez absolument que je l'aie été, je ne « le suis plus. » Il continue ensuite sa lettre en attaquant la traduction de l'*Apologie d'Origène* et des *Periarchon*, tout en feignant d'en ignorer l'auteur.

Ce fut dans l'année où nous sommes parvenus, en 399, que s'ouvrit une nouvelle arène où saint Jérôme eut l'inévitable malheur de descendre. En se déchaînant contre les anthropomorphites, et en persistant dans son union avec Jean de Jérusalem et Rufin, Théophile s'était attiré l'accusation d'origénisme. La plupart des moines d'Égypte, gens grossiers et par conséquent positifs, prenant à la lettre ce qui est dit dans l'Écriture de l'image de Dieu dans l'homme, et incapables d'ailleurs de rien concevoir de spirituel, étaient tombés dans

l'erreur des anthropomorphites. Ils se révoltèrent contre l'évêque qui condamnait leur foi, et vinrent en foule à Alexandrie où ils excitèrent le peuple à le poursuivre et à le menacer. L'esprit de Théophile était plein de ressources. Il reçut les moines comme des messagers pacifiques, et, allant au-devant d'eux, il leur adressa ces paroles de Jacob à Esaü : « Il me semble en vous voyant que je vois « le visage de Dieu. » Les moines, étonnés de ce compliment qu'ils prirent pour une profession de foi, lui répondirent : « Si vous pensez que le visage « de Dieu soit comme le nôtre, anathématisez donc « les ouvrages d'Origène. » Théophile leur promit qu'ils n'auraient point à se plaindre de lui, les entretint quelque temps en évitant de rien dire qui pût réveiller leurs soupçons, et les renvoya ainsi dans leur désert satisfaits et trompés. Mais dès lors il avait observé leur stupide confiance, leur aveugle colère, leur violence effrénée, leur courage brutal, et il s'était permis de ne point oublier que de semblables passions et de telles forces pouvaient devenir ses instruments. Il ne fut pas longtemps en paix avec les moines de la montagne de Nitrie, qui, plus éclairés que les anthropomorphites, donnaient à l'Écriture une plus noble interprétation. Isidore l'hospitalier, ayant voulu soustraire à l'avidité de Théophile quelque argent destiné aux pauvres, encourut sa colère et fut ignominieu-

sement chassé d'Alexandrie sous un prétexte honteux. En même temps deux frères d'Ammone, chef des solitaires de Nitrie, qui avaient jusque-là consenti à faire partie du clergé d'Alexandrie et à demeurer auprès de Théophile, s'en retournèrent dans le désert, ne pouvant tolérer plus longtemps les grandes dépenses que l'évêque ne craignait pas de faire avec l'argent des aumônes. Ils trouvèrent dans leur solitude Isidore qui s'était réfugié auprès de leur frère, et ils unirent leurs plaintes et leurs regrets.

Cependant Ammone s'étant transporté auprès de Théophile pour lui demander de recevoir Isidore à sa communion, en obtint facilement la promesse. Elle ne fut pourtant pas exécutée, et bientôt Ammone retourna à Alexandrie pour y renouveler ses instances. Théophile s'emporta cette fois, et, après avoir fait subir aux solitaires les plus indignes traitements, il les renvoya dans leurs cellules. Il se souvenait encore de cette armée peu intelligente qui, naguère sortie des déserts de l'Égypte, était venue le menacer jusque dans son palais, et s'était dispersée devant ses discours habiles et ses paroles trompeuses. Avide de vengeance, il eut recours à cette armée, et n'hésita pas à lui sacrifier ses opinions et ses sentiments pour se la soumettre. Il avertit les moines anthropomorphites de l'Égypte que les solitaires de Nitrie

suivaient les doctrines d'Origène. Il n'en fallait pas plus pour allumer la guerre. Les moines qui, en attribuant à Dieu un corps humain, semblaient réhabiliter toutes les passions de la matière, marchèrent contre ceux qui s'occupaient seulement de leur esprit comme de ce qui approche de la nature divine. Protégés par le pouvoir de Théophile et encouragés par son autorité, les anthropomorphites se rendaient en foule et en armes aux monastères de Nitrie, et prétendaient contraindre les solitaires à reconnaître que Dieu était revêtu d'un corps en tout conforme au corps humain. Après avoir payé ses dignes satellites par une lettre pascale où les doctrines d'Origène étaient condamnées, et la lecture même de ses livres interdite, Théophile voulut ajouter la condamnation à la peine. Il assembla, en 401, un concile à Alexandrie où les principaux moines de Nitrie furent accusés et condamnés, sans avoir été entendus, comme hérétiques et magiciens. On passa ensuite au jugement d'Origène lui-même, qui fut traité avec la dernière rigueur comme on le voit par la lettre synodale de Théophile.

A la réception de cette lettre saint Jérôme laissa éclater toute sa joie. Il avait passé deux tristes années consolant Pammaque de la mort de sa femme Pauline, enseignant à Leta, belle-fille de sainte Paule, à élever sa jeune enfant pour une éternelle

virginité, et à pleurer lui-même la mort d'une personne chérie. Fabiole était mariée à un homme qu'elle n'avait aucun sujet d'aimer. Dégoûtée par ses déréglements, elle se sépara de lui; mais elle n'eut pas longtemps la force de vivre seule, et elle se remaria. Les remords la tourmentaient, il est vrai, mais elle les préférait à la solitude. Souvent elle pleurait; souvent elle avait recours aux conseils des prêtres et des docteurs, et toujours elle reculait devant la pensée de quitter son nouvel époux. Enfin Dieu prit pitié de son irrésolution, et décida pour elle : celui qui la retenait dans des liens illégitimes, mourut. La désolée Fabiole se voua alors à la pénitence, regrettant à la fois sa vertu et son péché, sa pureté et son bonheur. Elle prit des vêtements de deuil, et se présenta, les cheveux épars et tout en larmes, à la porte de l'église, implorant de ses ministres la permission d'y entrer. Elle se rendit ensuite à Bethléem, résolue d'y finir ses jours dans un couvent. Saint Jérôme la reçut, et fut touché de tant de faiblesse, de douceur et de grâce. Il perdit pour Fabiole un peu de son inexorable sévérité; et lorsque, chassée par l'approche des Barbares et retournée à Rome, elle y eut succombé à ses peines, saint Jérôme écrivit son éloge. Là, se rappelant les combats de cette âme timide et tendre, son court bonheur, son repentir aidé de ses regrets, les entretiens qu'il avait

eus avec elle, sa naïve curiosité, son désir de s'instruire et son aveugle confiance en lui, il se dépouilla de sa rudesse, et parut recevoir enfin comme un rayon affaibli de ces affections douces et involontaires qui laissent à l'âme, par où elles ont passé, une invincible habitude d'indulgence et de compassion.

Rappelé aux intérêts de ce monde par la lettre synodale de Théophile, saint Jérôme, après l'avoir traduite en latin, écrivit lui-même à l'évêque d'Alexandrie pour le féliciter d'avoir enfin levé l'étendard contre Origène, et pour lui conseiller de s'adresser à tous les évêques, et principalement au pontife de Rome, pour réclamer leur adhésion à son arrêt. Bientôt Ammone et trois cents de ses moines arrivèrent à Jérusalem; ils fuyaient les persécutions de Théophile qui, muni d'un écrit du gouverneur d'Égypte, s'était transporté la nuit, à la tête de quelques troupes, jusqu'aux monastères de Nitrie, et avait assisté au pillage, à l'incendie des couvents, et au massacre de tous les moines qui n'avaient pu s'échapper. Déjà averti par Théophile, saint Jérôme ne laissa pas longtemps les fugitifs à Jérusalem. Il fit de vives représentations à l'évêque Jean qui les avait reçus, ameuta contre eux tout le clergé de la Palestine, et les força presque d'en sortir pour aller

chercher un plus sûr asile à Constantinople auprès de saint Jean Chrysostôme.

Pendant que Théophile se préparait à arracher ses victimes de leur dernière retraite, saint Jérôme, encouragé par la mort du pape Sirice et par l'élévation d'Anastase, chargeait sainte Marcelle et son ami Océanus de poursuivre la condamnation des Origénistes d'Occident. Sainte Marcelle produisit des témoins qui se dirent instruits par Rufin dans les doctrines hérétiques d'Origène. Elle apporta au pape Anastase des copies du *Periarchon* traduit par Rufin, et lui montra les erreurs nombreuses qui s'y trouvaient, malgré la déclaration que Rufin avait faite dans sa préface. Tout cela n'eût pas produit sur Anastase l'effet que Marcelle et saint Jérôme en attendaient, sans la lettre synodale de Théophile, qui arriva à Rome à cette époque, suivie de deux autres lettres du même évêque à Anastase. Jaloux du zèle déployé par Théophile, Anastase voulut en montrer un égal, et il somma Rufin, qui depuis deux ans habitait Aquilée, de se présenter devant lui pour y répondre de sa foi. Craignant de se livrer à ses ennemis, Rufin refusa sous divers prétextes de quitter Aquilée. Il essaya de se justifier en adressant à Anastase une lettre ou apologie dans laquelle il exposait sa croyance sur la Trinité, la résurrec-

tion des corps, l'éternité des peines et l'origine de l'âme. Non content d'avoir évité, dans cette profession de foi, toute expression douteuse, Rufin terminait en protestant qu'il n'avait point d'autre foi que celle de l'église de Rome, d'Alexandrie, de Jérusalem et d'Aquilée. Mais il ne parvint pas à satisfaire ses juges, qui voulaient condamner Origène dans Rufin, et Anastase affecta de le tenir pour convaincu d'hérésie. Marcelle alors, aussi puissante auprès de l'empereur qu'auprès de l'évêque, obtint que la lecture même des livres d'Origène serait expressément défendue.

Désespérant de faire rendre justice à son maître, Rufin dut se borner à déclarer qu'il ne partageait pas ses erreurs. Il fit paraître une Apologie commencée aussitôt après sa publication du *Periarchon*, environ trois ans avant cette époque. Cette Apologie, divisée en deux livres, était presque entièrement adressée à saint Jérôme. Il y réfutait tout ce que saint Jérôme avait avancé dans sa lettre à Pammaque sur ses doctrines hérétiques, et il se disculpait ensuite de plusieurs fautes que le même saint lui avait imputées. Il répondait directement à saint Jérôme, disait-il, parce qu'il dédaignait ces formes hypocrites au moyen desquelles on frappe rudement son adversaire en feignant d'ignorer sur qui portent les coups.

Quoique Rufin eût d'abord souhaité que son

Apologie ne fût connue que de ses amis, saint Jérôme se prétendit bientôt informé que Rufin l'y attaquait. Il répondit aussitôt par une Apologie également divisée en deux parties où, repoussant d'abord les accusations supposées de Rufin, il réfutait ensuite la profession de foi que Rufin avait adressée naguère au pape Anastase. Après avoir donné à son Apologie toute la publicité possible, saint Jérôme en envoya une copie à Rufin qui s'en montra fort mécontent. Il lui écrivit pour se plaindre de tous les mauvais procédés dont il le jugeait coupable envers lui. Le vol et la falsification de son *Periarchon*, la lettre de saint Jérôme à Pammaque, la publicité donnée par saint Jérôme à son Apologie, tandis que lui n'avait communiqué la sienne qu'à ses amis, la réfutation enfin que saint Jérôme y avait insérée de sa profession de foi à Anastase, l'avaient, disait-il, étrangement surpris de la part d'un homme longtemps son ami, et qui, récemment encore, avait promis à Dieu de ne pas rompre cette amitié. Il soutenait que l'Italie avait approuvé sa croyance sur la résurrection, et il terminait en priant saint Jérôme de mettre fin à des querelles qui scandalisaient les chrétiens et qui réjouissaient les infidèles, en voulant bien se contenter de l'avertir en particulier de ce qui pouvait lui déplaire dans sa personne.

Cette lettre suffit à saint Jérôme pour lui faire

publier un nouvel écrit qui, malgré son humble titre d'*Apologie*, n'était pourtant qu'un libelle contre Rufin. Il commence par déclarer qu'il sait bien que leur dispute ne peut édifier personne, et qu'il serait bon de la finir; mais il ajoute qu'il ne peut se taire lorsqu'il est attaqué. Il se plaint que Rufin veuille transformer en dispute personnelle une discussion de dogme, et il trouve l'explication de cette conduite dans l'histoire de tous les hérétiques. Ce moyen lui servant à refuser de se justifier, saint Jérôme renouvela ses attaques contre Rufin. Déjà saint Chromace d'Aquilée avait supplié saint Jérôme de cesser ses récriminations. Ce dernier écrit de saint Jérôme détermina saint Augustin à joindre ses prières à celles de saint Chromace. Saint Jérôme lui avait envoyé son Apologie accompagnée d'une lettre dans laquelle il disait n'avoir eu « d'autre but, en répondant à Rufin, « que de réfuter le mensonge et l'impudence de « cet étourdi et de cet ignorant. » Saisi de douleur, saint Augustin voulut en présenter à saint Jérôme l'expression sincère, et il le fit avec cette douceur et cette aménité qui rendaient avec lui les ruptures difficiles. « Que ne puis-je, dit-il, vous trouver quel« que part ensemble! Dans les sentiments, dans la « douleur, dans la crainte dont je me sens péné« tré, je me jetterais peut-être à vos pieds, je les « arroserais de mes larmes, et, avec tout ce que

« j'ai de tendresse et de charité pour vous, je vous « conjurerais tantôt chacun de vous en particulier « pour l'intérêt de son âme, tantôt l'un et l'autre « par la charité que vous vous devez mutuellement « et que vous devez encore à tous les fidèles, par« ticulièrement aux faibles pour qui J.-C. est mort, « qui, de tous côtés ayant les yeux sur vous, y « voient un exemple qui leur peut être si funeste; « je vous conjurerais, dis-je, de ne point répandre « l'un contre l'autre des écrits que vous ne pour« rez plus supprimer quand vous voudrez vous « réconcilier; qui peuvent d'ailleurs être un ob« stacle éternel à votre réunion, et sur lesquels « vous n'oserez plus jeter les yeux quand votre « discorde cessera, de peur qu'ils ne la rallument. »

Tout en conservant sa haine pour Rufin, et gardant même une secrète rancune contre ses officieux amis, saint Jérôme cessa dès lors d'entretenir le public de ces tristes débats. Il parla néanmoins toujours avec le même dédain de Rufin et de la grande Mélanie, de cette femme si forte et si héroïque, qui, croyant voir dans la mort successive de ses enfants la punition de son trop grand attachement pour eux, abandonna tout à coup, pour le conserver à la vie, le seul qui lui restât, quitta l'Europe, se rendit en Égypte où elle visita les solitaires et où elle assista à la persécution de l'empereur Valens; de cette femme généreuse qui

nourrit pendant trois jours cinq mille moines catholiques et fugitifs; qui, recherchée pour une action si belle que les Ariens qualifièrent de crime, alla d'elle-même se présenter aux juges et les défier de la punir; qui secourut de son bien les confesseurs, les accompagnant pour les servir en Palestine; qui jouit des dernières instructions de saint Athanase; qui fonda des couvents et des hospices à Jérusalem; qui employa enfin une longue vie, une santé vigoureuse, un esprit solide, une immense fortune et un grand nom à l'accomplissement des lois de Dieu. Elle était l'amie de Rufin, et ce fut d'elle que saint Jérôme osa dire que la noirceur de son âme dépassait la noirceur de son nom.

Saint Jérôme eût peut-être cédé plus difficilement encore aux conseils de saint Chromace et aux instances de saint Augustin, sans l'orage qui s'amassait depuis longtemps en Orient et qui, venant enfin à éclater, l'occupa selon ses goûts ou plutôt selon ses passions.

Pendant que, réfugiés à Constantinople où saint Jean Chrysostôme les avait accueillis sans les admettre à sa communion, les moines de Nitrie sollicitaient leur jugement d'un concile ou leur grâce de Théophile, et anathématisaient, pour obtenir cette dernière, toutes les erreurs qu'on leur imputait, Théophile écrivait de nombreuses lettres

aux évêques des diverses contrées, se plaignant des doctrines professées par les moines et de la conduite tenue par saint Jean Chrysostôme à leur égard. Il envoyait à Constantinople quelques solitaires de Nitrie soudoyés par lui et chargés de calomnier leurs frères. Il s'adressait à saint Épiphane, afin de le complimenter sur sa foi et d'éveiller ses soupçons sur celle d'Ammone et de saint Jean Chrysostôme lui-même. Enfin, déjà maître de l'esprit plus ardent que ferme de saint Jérôme, il le chargeait de traduire sa lettre pascale écrite à cette occasion au commencement de l'année 402, dans laquelle il combattait tour à tour Apollinaire et Origène. Saint Jean Chrysostôme, de son côté, avait essayé plusieurs fois mais vainement d'apaiser le courroux de Théophile, ou d'engager ses victimes à le supporter en silence. Témoin de la confusion qu'éprouvaient les dénonciateurs envoyés par Théophile contre les moines, lorsqu'ils furent sommés de prouver leurs accusations, et craignant les mauvais effets d'une requête qu'Ammone voulait présenter à l'empereur contre l'évêque d'Alexandrie, saint Jean Chrysostôme déclara ne plus vouloir prendre aucune part dans une querelle qu'il lui était impossible d'accommoder. Le sacrifice qu'il fit à son désir de conserver la paix fut inutile. Théophile était de ces hommes qu'il faut servir ou combattre.

Saint Épiphane, charmé de la subite conversion de Théophile, lui en avait adressé de sincères félicitations, et s'était empressé d'assembler un concile de tous les évêques de l'île de Chypre pour y faire condamner les ouvrages d'Origène. Il avait depuis écrit à saint Jean Chrysostôme, en l'engageant à suivre son exemple, et, voyant l'inutilité de ses conseils, toujours poussé par Théophile, il se rendit lui-même, dès les premiers mois de l'année 403, à Constantinople. Mal disposé envers l'évêque, il ne voulut pas loger dans son palais à moins qu'il ne consentît à chasser les moines et à signer la condamnation d'Origène. Il n'était même pas éloigné d'en parler au peuple dans l'église, mais il y renonça craignant les suites d'une si grande hardiesse. Cependant les moines allèrent le trouver, et, lui ayant demandé sur quoi il les jugeait hérétiques, saint Épiphane leur répondit que c'était sur ce qu'on lui en avait dit. Ammone alors, élevant la voix avec douceur et gravité, répliqua : « Nous n'en avons pas usé de même à votre « égard. Beaucoup de personnes ont voulu nous « persuader que vous étiez vous-même hérétique ; « mais nous avons voulu nous assurer de vos sen« timents par vos livres et par vos disciples, et « nous vous avons toujours défendu contre vos « calomniateurs avec tout le zèle que nous vous « devions comme à notre père. Pourquoi, mon-

« père, ne nous avez-vous pas rendu la même jus-
« tice? Pourquoi nous avez-vous condamnés avant
« que de vous être assuré de notre faute? »

Frappé par d'aussi simples paroles, saint Épiphane baissa la tête et demeura quelques instants confondu sans savoir quoi répondre. Tout en évitant de convenir de ses torts il entretint avec douceur les moines, et, aussitôt après qu'ils se furent retirés, il fit ses préparatifs de départ et quitta Constantinople sans plus vouloir écouter les conseils de Théophile.

Depuis longtemps les accusés demandaient un concile et l'accusateur hésitait à y paraître. La généreuse imprudence de saint Jean Chrysostôme, qui attira sur lui la colère de l'impératrice Eudoxie, donna du courage à Théophile, et le décida à se rendre à Constantinople où il était appelé. Il y vint pour y rendre compte de sa conduite envers les solitaires de Nitrie; mais, arrivé à la cour, il sut d'abord gagner du temps, nourrir les mauvaises pensées de l'impératrice contre saint Jean, et suborner enfin des témoins qui l'accusèrent de divers crimes. S'étant emparé de l'esprit d'Eudoxie, et, par elle, de celui de l'empereur Arcadius, son mari, Théophile n'osa pourtant pas porter ses accusations contre saint Jean dans Constantinople. Il se transporta en un lieu nommé le Chesne, situé près de la Calcédoine, accompagné des ecclésias-

tiques et des témoins à ses gages. Là, après avoir accusé saint Jean de plusieurs crimes, l'assemblée le somma de paraître devant elle pour s'en défendre. Mais saint Jean, présidant lui-même un concile de quarante évêques réunis pour juger l'affaire des moines, refusa de se soumettre aux décrets du conciliabule du Chesne. Théophile dressa alors une sentence de déposition qu'il fit signer par tous les siens, et obtint de l'empereur que saint Jean serait dépouillé de sa dignité. Malgré les instances de ses amis et l'ardente opposition du peuple, saint Jean partit, se résignant avec peine à fuir la colère de ses ennemis. Mais la clameur générale, les menaces populaires et un tremblement de terre qui survint en ce temps, obligèrent Théophile à s'éloigner, et l'impératrice à rappeler saint Jean. Il revint en effet, porté en triomphe par ses nombreux amis, et bien accueilli par l'impératrice qui essaya alors de se rapprocher de lui. Il demanda aussitôt la convocation d'un concile qui annulât l'arrêt porté contre lui dans le conciliabule du Chesne, et il ne put l'obtenir de la cour, qui le considérait ou feignait de le considérer comme trop au-dessus d'une semblable condamnation pour avoir besoin d'en être relevé. Bientôt pourtant la haine que l'impératrice lui portait s'étant réveillée à l'occasion d'un nouvel acte de témérité commis par lui, elle sembla

indignée de ce qu'il eût célébré le divin sacrifice avant de s'être purgé des crimes qui lui étaient imputés. Elle appela de toutes parts les évêques à Constantinople, les invitant à venir juger cet attentat. Beaucoup s'y rendirent, et, malgré la résistance de quarante-deux d'entre eux qui demeurèrent fidèles au saint, sa déposition définitive fut arrachée au concile. Le pape Innocent, successeur d'Anastase, se déclara pour lui contre Théophile; le peuple de Constantinople ne voulut pas recevoir d'autre évêque, et les plus grands docteurs de l'Église se maintinrent dans sa communion, pendant que, persécuté et proscrit, lui-même allait de contrée en contrée, de désert en désert, transformant les lieux qu'il habitait et les hommes avec qui il vivait, et toujours forcé, par la malice de ses puissants ennemis, de changer de demeure et de chercher l'occasion de nouveaux prodiges.

Pour que la satisfaction de Théophile fût complète, il fallait que le monde, informé par lui de ces débats, approuvât la part qu'il y avait prise. Il s'était ménagé pour cela dans saint Jérôme, un avocat plein de zèle, et il ne manqua pas d'avoir recours à lui. Lorsqu'au commencement de l'année 404, Théophile, n'osant pas encore se déclarer contre saint Jean, en parla dans sa lettre pascale d'une façon si couverte qu'il eût été impossible de s'en apercevoir, saint Jérôme, son traducteur,



s'empressa d'avertir le lecteur du sens caché de ses paroles. Il fit plus : admirateur presque servile de l'évêque d'Alexandrie, il le pressait sans cesse d'écrire contre saint Jean qu'il continuait à confondre avec les Origénistes, et de lui envoyer ses ouvrages afin qu'en les traduisant en latin, il pût contribuer à les répandre par toute la terre. Théophile profita toujours de ces offres inconsidérées, et saint Jérôme eut bientôt à traduire un affreux libelle de cet évêque, dans lequel il osait accuser saint Jean des crimes les plus hideux. Loin de sentir enfin dans quelle route il s'était engagé, et ne s'arrêtant même pas devant le blâme hautement exprimé de l'évêque de Rome, saint Jérôme accepta avec joie cette commission, et en remercia Théophile à qui il prodigua à cette occasion les plus inconcevables éloges.

Ces disputes et ces traductions n'occupaient pas tellement saint Jérôme qu'il n'eût encore le temps d'entretenir d'autres discordes. Vers l'année 399 saint Augustin avait écrit à saint Jérôme pour réfuter son commentaire sur l'épître aux Galates. Il lui avouait avoir été péniblement touché d'y lire que saint Paul n'avait repris saint Pierre sur sa stricte observation des lois judaïques que pour flatter les préjugés des gentils, et non qu'il crût saint Pierre véritablement coupable de se conduire ainsi. Après avoir essayé de prouver à saint Jé-

rôme qu'il faisait par là l'apologie du mensonge, il finissait en disant que bien certainement un aussi savant docteur et un homme aussi convaincu que l'était saint Jérôme ne ferait aucune difficulté de revenir sur une opinion qu'il jugerait fausse, et de chanter à cette occasion la palinodie. Soit que la personne chargée de cette lettre l'eût égarée, soit que, dépositaire infidèle, elle s'en fût dessaisie, Rome fut bientôt remplie de ses nombreuses copies, tandis que saint Jérôme ne la reçut jamais. Quelques-uns de ses amis, trop faciles à s'alarmer, s'empressèrent de lui faire savoir que saint Augustin avait envoyé à Rome un écrit contre lui, et, à mesure que de nouveaux avertissements arrivaient au monastère de Bethléem, l'aimable lettre de saint Augustin se transformait tour à tour en un livre hostile, accusateur, en un libelle enfin. Cependant, ignorant ce qui s'était passé, saint Augustin écrivait encore, demandant, et toujours avec sa grâce accoutumée, tantôt la solution du même doute, tantôt une explication sur d'autres sujets. De son côté saint Jérôme lui demandait si l'ouvrage qui se lisait à Rome était bien de lui, et l'engageait à ne pas s'amuser à provoquer un vieillard comme lui, et à ne pas imiter les jeunes gens d'autrefois qui tâchaient de se rendre illustres en accusant les grands hommes. Le petit nombre de personnes qui allaient de la Palestine en Afrique,

et le temps considérable qu'elles employaient au voyage, rendit cette correspondance aussi lente que saint Jérôme eût voulu la rendre vive; et ce ne fut guère avant l'année 404 que saint Augustin, ayant reçu les plaintes de saint Jérôme, et s'étant expressément informé de ce qui les motivait, put lui écrire le chef-d'œuvre de douceur et d'humilité où, après lui avoir demandé pardon de ce qui l'avait offensé, il ajoutait : « Quel que soit « mon désir d'examiner avec vous diverses diffi- « cultés dans la liberté chrétienne, d'approuver « ce que vous trouvez véritable et de vous propo- « ser avec simplicité mes objections, si cela ne peut « se faire sans soupçon d'envie et sans que notre « amitié en soit blessée, j'aime mieux laisser là « toutes les questions pour conserver ce qui fait « la santé et la vie de l'âme, et donner moins à la « science qui enfle, de peur de blesser la charité « qui édifie. »

Déjà les afflictions avaient perdu leur pacifique influence sur saint Jérôme, puisque la mort de sainte Paule, arrivée le 24 janvier de l'année 404, ne put suspendre ses querelles. Il n'accorda que peu d'instants à ses regrets et à la douleur d'Eustoquie, qui, ayant supporté avec courage la perte de tous les siens, semblait ne pas pouvoir comprendre que sa mère aussi venait de la quitter. Moins abattu par ce malheur qu'il ne l'avait été

par des malheurs moins grands, saint Jérôme continua à traduire les invectives de Théophile contre saint Jean. Bientôt indigné contre le même Vigilance qui déjà avait encouru sa colère, et qui venait de fonder dans les Gaules une hérésie sans importance, il écrivit contre lui, et déclara qu'il méritait qu'on lui coupât la langue et qu'on le traitât de fou.

Mais si le zèle et l'emportement ne s'affaiblissaient pas dans saint Jérome, les occasions d'exercer l'un et l'autre commençaient à lui manquer. Jean de Jérusalem continuait à ne rien négliger pour se maintenir en paix avec son formidable voisin. Ammone de Nitrie était mort, et ses frères s'étaient réconciliés avec Théophile. Saint Jean Chrysostôme, traîné dans l'exil, ne donnait à ses ennemis d'autres soucis que celui d'étouffer ses plaintes. Saint Augustin s'était humilié devant la colère de saint Jérôme, et avait refusé de combattre contre lui. Rufin, devenu plus prudent et protégé par saint Chromace d'Aquilée et par saint Paulin de Nole, traduisait mieux et ne répondait pas aux attaques indirectes de saint Jérôme. Enfin la principale cause, ou pour mieux dire le principal prétexte de tant de discordes, Origène était condamné. L'interprétation historique de la Bible avait triomphé de l'interprétation mystique. Il ne fallait plus chercher dans les livres inspirés des Juifs

le récit des aventures du monde, des révolutions des corps et des voyages périlleux des âmes. Il ne fallait pas y voir trois facultés divines appartenant à un seul Dieu, et il ne fallait pas surtout, admirateur absolu de la miséricorde divine, refuser de croire à l'éternité du mal, et interpréter dans un sens borné et temporel les expressions de l'Écriture. Mais il fallait se persuader que Dieu avait annoncé, dans l'Ancien-Testament, ce qu'il avait exécuté dans le Nouveau, et cela afin de prouver par l'exactitude des prophéties, la vérité de la révélation. Les Juifs et leurs vicissitudes n'avaient donc été que les mots d'un grand livre, et les siécles qui avaient précédé la venue de J.-C. qu'une introduction à l'histoire de l'humanité. Les longues souffrances et les erreurs infinies des hommes étaient donc nécessaires, par cela même sans valeur, et pourtant elles étaient punies dans l'éternité. Pouvait-on s'agenouiller devant la bonté suprême, et la croire en même temps capable d'infliger une interminable peine à une faute passagère et d'ailleurs indispensable à la composition de son propre ouvrage? Pouvait-on croire à la béatitude des élus et de Dieu même, tandis qu'au-dessous d'eux, et livrées aux flammes, d'autres créatures plus faibles, ou seulement plus malheureuses, souffraient d'indicibles tourments? Qu'était-ce que ces flammes? Allumées dans les

enfers, brûlaient-elles des corps déjà pourris sur la terre? Et, par un nouveau miracle, ces corps étaient-ils soustraits aux conditions de leur propre nature, à l'accroissement, à la décomposition, au changement? Oui, répondaient les orthodoxes; il faut croire tout cela. Dans l'histoire des Juifs, il faut croire en même temps à la vérité des faits et à leur sens prophétique. Dans le dogme chrétien il faut admettre l'éternité des peines et la résurrection des corps, en même temps qu'il faut croire à la sagesse, à la toute-puissance et à la souveraine bonté de Dieu, parce que nous l'ordonnons ainsi.

Les défenseurs d'Origène étaient attachés à ses doctrines; les partisans de l'opinion contraire étaient animés contre leurs personnes. Le seul saint Épiphane était sincèrement convaincu de leurs erreurs. Saint Jérôme commença par faire grand cas d'Origène, et ce ne fut pas dans son intelligence, mais dans son caractère, dans ses rancunes et dans les passions ambitieuses de Théophile, qu'il puisa la véhémente ardeur avec laquelle il le combattit depuis. Théophile lui-même fut d'abord soupçonné d'origénisme, et continua toujours, aussi bien que saint Jérôme et que les plus rigoureux évêques, à faire d'Origène sa lecture favorite. Mais si des convictions aussi changeantes eurent assez de force pour renverser l'interprétation spirituelle du christianisme et y

ıbstituer l'interprétation matérielle, il faut re-
onnaître dans la faiblesse même des moyens em-
loyés par la Providence, la sagesse du but. En
ffet, les dogmes chrétiens, tels que les compre-
ait Origène, ne pouvaient convenir à la multi-
ıde, qui s'attachait au contraire sans peine aux
ıplications matérielles et merveilleuses, et pour
ıquelle croire est plus facile que comprendre.
'autre part, et une fois entrés dans la voie des in-
ırprétations larges comme celles d'Origène, les
ıprits éclairés devaient nécessairement s'appliquer
les étendre, à les corriger, à les développer, à les
ccommoder enfin aux progrès de l'intelligence hu-
ıaine. Soumise à l'obligation d'être comprise et
lacée entre des esprits incapables de pénétrer ses
ıystères, et d'autres esprits occupés à leur trouver
ıns cesse des explications nouvelles, que serait
evenue la religion chrétienne? Les orthodoxes la
ıuvèrent en la plaçant en dehors et au-dessus de
ı science, de l'intelligence et de la raison. Ils la
réservèrent des progrès et des écarts de l'esprit;
s lui élevèrent, à leur insu peut-être, un édifice
olide où elle est demeurée pendant dix-huit siècles
l'abri des révolutions, des catastrophes, des re-
herches, des lumières et de l'incrédulité.

Quoique comprenant peu l'importance de sa
ictoire, saint Jérôme s'en réjouit comme d'un
riomphe. Forcé de conserver la paix que personne

ne voulait plus rompre, il se livra à l'étude et au travail. Il commenta d'abord Osée, Joël, Amos, Daniel, Isaïe, et il écrivit encore une lettre contre Origène. La mort de sainte Marcelle, survenue à Rome en 410, le trouva donnant des consolations à un de ses amis nommé Julien, qui avait perdu en un instant ses enfants, sa femme et ses richesses, et conseillant la pénitence à Rustique et la viduité à Géroncie. Les commentaires sur Ézéchiel furent des fruits de ce long repos, que l'arrivée de plusieurs familles romaines et d'un grand nombre de voyageurs, fuyant en Palestine les horreurs de l'invasion, interrompit en 412.

Pendant que saint Jérôme faisait de charitables efforts pour recevoir et consoler les malheureux pèlerins venus d'Occident nus, affamés, brisés par la fatigue et le chagrin, son regard scrutateur et infatigable apercevait dans Pélage un nouvel ennemi. Déjà soupçonné de méconnaître la grâce, Pélage s'était transporté en Afrique en 411, et était venu de là s'établir en Palestine. Ce fut alors, c'est-à-dire en 412, que saint Jérôme, dans sa préface au sixième livre d'Ézéchiel, se plaignit de l'hérésie naissante qui cachait encore son venin et qui héritait de la haine que les hérésies précédentes avaient portée à l'Église. En 415, les erreurs de Pélage ayant acquis de l'importance, saint Jérôme écrivit à son ami Ctésiphon pour les combattre. Il

omposa ensuite trois dialogues dans lesquels, achant qu'on lui reprochait de céder à des haines ersonnelles, il fit paraître les Pélagiens et les caıoliques sous des noms supposés. Mais cette préaution tardive ne lui fut pas d'une grande utilité. ppelé devant le concile de Diospolis vers la fin e la même année, Pélage, protégé par Jean de érusalem son ami, condamna lui-même les erreurs u'il enseignait par ses livres et par ses disciples, t fut reçu comme catholique. Il profita de cette oarte faveur pour se venger de ses adversaires, et our répandre des écrits qui semblaient particuèrement dirigés contre saint Jérôme. Enfin une roupe de fanatiques arriva à Bethléem, entra viomment dans les monastères, en brûla quelquesns, en pilla d'autres, frappa des moines et des ierges, tua même un diacre, et poursuivit saint érôme qui fut réduit à se cacher dans une forte our où il s'enferma. Sainte Eustoquie et sa nièce, ı jeune Paule, quittèrent, en fuyant à peine vêıes, leur asile dévasté. Elles s'unirent ensuite à aint Jérôme pour adresser leurs plaintes au pape mocent, qui leur répondit en 417, les exhortant u courage, et qui n'hésita pas à réprimander Jean e Jérusalem sur l'amitié qu'il conservait à Pélage. ientôt pourtant Pélage et Céleste, son disciple, yant été condamnés par le pape Zozime, saint érôme parut ne plus sentir ses blessures, et féli-

cita saint Augustin de cette victoire dont il ne faisait aucune difficulté de lui attribuer tout l'honneur.

La dernière des amies de saint Jérôme, Eustoquie, mourut en 418. Saint Jérôme était parvenu à un âge que ses passions avaient peut-être servi à lui faire atteindre, mais qui désormais ne pouvait pas résister longtemps à son ardeur et à ses austérités. Amaigri, faible, presque aveugle et toujours malade, il ne voulait adoucir ni sa pénitence, ni son caractère. Il jeûnait, couchait sur la terre d'où il ne pouvait déjà plus se relever, dictait d'une voix éteinte à ses amis les mots que sa main se refusait à tracer, et pourtant il combattait toujours. Inexorable pour lui comme pour les autres, son âme, après avoir longtemps soutenu son corps, le brisa. Il mourut à Bethléem en 420, âgé de soixante-dix-huit ans.

Sans compter les commentaires de saint Jérôme et ses ouvrages contre les hérétiques de son temps, il nous reste encore un grand nombre de ses lettres. Toutes ont à peu près la même empreinte. Saint Jérôme a dans l'esprit plus d'activité que d'étendue; dans le caractère, moins de chaleur que d'emportement; et dans la conduite, une rigueur qui ressemble bien souvent à la dureté. Il n'y a en lui ni la mobilité des impressions, ni la profondeur du sentiment, et c'est pourquoi ses

lettres, dont les sujets sont si variés, fatiguent pourtant par leur monotonie.

Saint Jérôme rencontra sur sa route les plus belles intelligences, les plus pacifiques esprits et les âmes les plus pures. Il ne comprit pas les unes ou il les regarda avec soupçon et jalousie; il attaqua les autres, et s'il ne repoussa pas les dernières, c'est que déterminées au dévouement elles consentirent à lui tout sacrifier. Né en Dalmatie, dans un pays barbare, et élevé à Rome au milieu d'une civilisation excessive, il reçut de ses deux patries la passion et la sécheresse. Retiré dans un couvent et s'étant efforcé de défendre la foi, n'ayant avec les hommes d'autres rapports que ceux d'un critique, il apprit à les combattre et jamais à les aimer. Manquant de discernement parce qu'il manquait de justice, saint Jérôme n'accorda son entière confiance qu'à l'homme le plus indigne de l'obtenir. Lui, dont l'orgueil s'était révolté contre saint Augustin, il s'humilia devant Théophile. Lui, dont les rancunes avaient résisté aux instances de Rufin, il pardonna à Théophile. Lui, dont l'audace avait été jusqu'à blâmer le saint évêque de Constantinople, il devint le docile traducteur de l'évêque d'Alexandrie.

Reconnaissons maintenant les mérites et les services de saint Jérôme. Il renonça aux plaisirs, aux richesses et même aux honneurs, pour s'oc-

cuper constamment des doctrines du christianisme. S'il eût employé la force de son caractère, la vigueur de son courage et l'activité de son esprit à soutenir la puissance affaiblie de l'empire romain, il eût certainement rencontré la fortune et la gloire. Il préféra le modeste honneur de servir Dieu et la pensée, et il abandonna le monde puissant et la société brillante de Rome, pour se ranger du côté des sacrifices et des idées nouvelles. L'isolement auquel il se condamna, pesait à son âge, à ses habitudes et à ses passions. Souvent dans les lettres qu'il adressait à ses amis les conjurait-il de venir le rejoindre, et lorsqu'il voyait les jours se passer et ne lui amener personne, il se résignait tristement, et jamais il ne quitta son désert où il semblait comme attaché. Loin de le fatiguer, l'étude et le travail ne suffisaient pas à son énergie, et dans les derniers moments de sa vie, devenu aveugle et paralytique, il écoutait et il dictait, se plaignant seulement de travailler moins vite et avec moins de facilité. Il contribua puissamment par ses traductions, ses ouvrages, ses amis et ses erreurs même, à faire naître et à terminer la grande querelle entre l'Orient et l'Occident. Il semblait avoir quitté la terre latine et s'être transporté en Asie pour imposer à celle-ci les habitudes positives et littérales de l'esprit occidental. Il fut un de ceux qui enchaînèrent le génie de

l'Orient ou qui l'obligèrent au moins à se jeter en dehors du christianisme. Particulièrement soumis à l'église de Rome quoique établi en Palestine, il plaça le domaine de la pensée dans les mêmes mains qui devaient bientôt diriger le monde. Il ne fut pas inutile à l'accomplissement de cette grande réunion de l'esprit et de la matière, du gouvernement des idées et des affaires, et il servit ainsi les projets de Dieu.

CHAPITRE IV.

SAINT AUGUSTIN.

Nous avons vu jusqu'ici le christianisme presque exclusivement occupé à déterminer la nature de Dieu, à fixer ses attributs, et à connaître ses premiers actes, rédigeant l'histoire des temps qui précédèrent la création du monde et de l'homme; racontant l'origine et la généalogie des créatures célestes, et n'arrivant à parler des commencements du globe que nous habitons, que comme d'un événement moderne pour ainsi dire, comparé aux événements immenses auxquels il avait succédé, et aux temps infinis qui s'étaient écoulés avant lui. C'est en face de ces grandes questions que les sectes gnostiques s'étaient placées, et c'est en les discutant à mesure qu'elles paraissaient, que les divers conciles parvinrent à tirer des saintes Écritures le dogme théogonique et cosmogonique le

plus simple et le plus précis. A côté de ces discussions abstraites s'agitaient nécessairement les disputes sur la morale. Elles se rattachaient aux premières par le dogme de l'incarnation du Verbe, qui était venu parmi les hommes pour les sauver, et ne les avait quittés qu'en leur laissant d'admirables préceptes et d'inimitables exemples. Mais la nature humaine n'avait pas encore été l'objet particulier de l'examen chrétien. On ne s'était encore demandé qu'en passant non pas ce qu'était le mal en lui-même, mais pourquoi l'homme y était soumis, et parmi les hommes les uns plus que les autres. On n'avait pas mis en parallèle J.-C. et saint Paul. D'ailleurs dans les deux premiers siècles du christianisme, presque toutes les vertus se trouvaient du côté des chrétiens, les vices du côté des païens. Les méchants et les hommes égarés venaient peu à peu grossir le nombre des justes. Les sectes hérétiques elles-mêmes ne sortaient pas du christianisme, mais se préparaient à y entrer, servant ainsi de transition aux religions anciennes pour se rapprocher de la religion nouvelle et se fondre dans son sein. Tout allait donc bien, et le monde semblait marcher vers son perfectionnement.

Mais bientôt la foi chrétienne devenue celle des masses, cessa d'être un gage assuré de sainteté. Les vices que l'on croyait attachés aux supersti-

tions vieillies et détruits avec elles, reparurent au milieu de la société nouvelle et y apportèrent comme de coutume le désordre et les dissensions. Frappés de ce spectacle inattendu et fixés désormais sur les points de dogme qui les avaient préoccupés jusque-là, les chrétiens se demandèrent si l'incarnation du Verbe, si la passion du Seigneur, si le baptême et les autres sacrements n'étaient d'aucun secours pour éviter le mal. Plusieurs réponses se firent entendre à la fois, et l'Église, en n'en admettant qu'une, repoussa les autres dans le domaine de l'hérésie. S'il fallut du temps pour que les avis fussent déterminés et les décisions prises, il en fallut encore bien plus pour que l'opinion catholique prévalût et réduisît au silence les systèmes opposés. Peut-être serait-il plus vrai de dire qu'elle n'y parvint jamais. Lorsqu'elle crut avoir remporté la victoire, elle n'avait en réalité obtenu qu'une trêve, et quelques siècles suffirent pour montrer que les solutions données par elle comme définitives n'étaient pas satisfaisantes. Mais la reprise des hostilités appartient à des temps plus modernes que nous n'osons pas aborder. Nous nous bornerons à raconter la première guerre entre les défenseurs de la liberté humaine et les champions de l'intervention divine. Saint Augustin, le chef de ces derniers, nous conduira à travers le champ de bataille, et

ce sera en retraçant sa vie que nous apprendrons à connaître les combats philosophiques de son temps.

Nous verrons aussi l'autorité de l'église de Rome hautement proclamée par un de ses évêques. Ce n'est plus au nom de sa constante sagesse qu'elle réclame une sorte de suprématie sur les églises ses compagnes; c'est au nom de la parole de J.-C. : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église, » qu'elle prétend dicter des lois et qu'elle établit son empire, comme si de tous temps il avait été reconnu. Les églises d'Afrique et celles de l'Orient semblèrent hésiter un moment à se donner un maître lorsque ce maître tardait trop à prendre parti pour elles; mais à peine eut-il condamné leurs adversaires qu'elles s'empressèrent d'admettre la justice de ses prétentions, heureuses d'acheter au prix d'un peu de leur indépendance l'appui qu'apporte toujours un chef et l'unité.

Saint Augustin naquit à Tagaste en Afrique, le 13 novembre 354, d'un père païen et d'une mère chrétienne. Son père se convertit, il est vrai, mais ce fut lorsque saint Augustin était déjà sorti de l'enfance. Ses premières années reçurent donc tour à tour la direction de son père Patrice, plébéien riche, païen, occupé de ses affaires et des choses du siècle, et de sa mère la douce sainte Mo-

nique, femme pieuse, d'un cœur tendre et d'un esprit rare, qui sans cesse attirée vers la contemplation des beautés célestes, eût voulu faire partager son bonheur à son mari et à son enfant, et qui ne pouvant mieux faire pour eux, leur présentait à chaque instant le spectacle d'une âme satisfaite en Dieu. Saint Augustin se montra soumis à ces deux impulsions si diverses. Il vivait comme son père avait vécu, recherchant les plaisirs et les avantages, travaillant à sa fortune et à sa gloire et croyant assez faire en se conformant aux lois humaines. Puis il rentrait en lui-même, et il y retrouvait ces désirs du vrai et du bon que sa mère lui avait inspirés. Les études abstraites lui plaisaient; il admirait les divers systèmes des philosophes, voulait choisir entre eux, hésitait, remettait à le faire en d'autres temps et retournait à ses soins accoutumés, à ses plaisirs d'habitude, sans crainte et sans remords, comme si les doctrines qu'il venait d'examiner et entre lesquelles il flottait encore ne demandaient pas toutes à être appliquées à la vie.

Il étudia d'abord à Mandaure, d'où il partit à l'âge de quinze ans pour aller passer quelque temps chez son père. S'étant ensuite rendu à Carthage pour y continuer ses études, il essaya d'introduire une sorte de règle dans sa dissipation, en prenant une concubine avec laquelle il vécut

aussi fidélement que si elle eût été sa femme légitime. Les passions ne l'emportaient pas malgré lui. Il n'y cédait qu'autant qu'il le voulait et comme il le voulait. Sa conduite était le résultat d'une erreur bien plus que l'effet de l'entraînement. Rien, selon lui, ne s'opposait à la satisfaction de ses penchants, et c'est pourquoi il les suivait. Déjà sa concubine lui avait donné un fils lorsque étant âgé de dix-neuf ans, il lut le livre de Cicéron intitulé *Hortensius*. Les pensées du philosophe romain le frappèrent, l'attachèrent quoiqu'elles ne lui parussent pas irréprochables, et rendirent plus ardent que jamais en lui le besoin si souvent éprouvé de connaître Dieu. Dieu, le bien et la puissance, ne pouvaient être qu'une même chose; mais alors qu'était-ce que cette résistance au bien, ces ténèbres qui voilent la connaissance, ce néant dont la force paraît si grande qu'elle entraîne le genre humain à sa perte? Désormais décidé à ne plus négliger la recherche de la vérité, saint Augustin parcourut les systèmes philosophiques et les doctrines religieuses, s'arrêtant de préférence aux idées chrétiennes qui étaient alors les idées nouvelles. Son examen plus étendu et plus rapide que profond, le conduisit au manichéisme.

Dans cette secte l'existence du mal et son empire sur l'homme, recevaient une explication brillante et spécieuse. La douceur des mœurs mani-

chéennes contribua en même temps à le séduire. Quelle devait être la charité de ces hommes qui respectaient jusqu'au moindre insecte, qui se plaisaient à reconnaître dans les fruits et dans les fleurs le souffle vivifiant de Dieu, et qui ne consentaient à se nourrir que pour délivrer le principe de vie enfermé dans les aliments, et le rapporter à sa source, à Dieu? Tant de douceur charma saint Augustin, qui la regarda comme parfaite parce qu'elle était extrême. Il prit parti pour les Manichéens, professa leurs dogmes, entraîna plusieurs de ses amis dans leurs erreurs, et pourtant il ne les adopta jamais qu'en qualité de système et non de croyance. Le fond du cœur de saint Augustin était réservé à de plus durables richesses, à de plus sérieuses convictions. Quelque chose semblait lui dire que ses yeux n'étaient pas ouverts, et au milieu de ses disputes et de ses exhortations il témoignait involontairement, par le retard qu'il mettait à prendre rang parmi les Manichéens, que tout cela n'était qu'un jeu de son esprit. En effet, il n'avait encore ni rien connu ni rien senti. Les grandes et profondes émotions devaient lui venir plus tard et plus heureusement.

Ayant achevé le cours de ses études, saint Augustin revint en 375 à Tagaste où l'on croit qu'il commença à professer la rhétorique. Lui-même nous rapporte ce qui le décida vers 378 à retour-

ner à Carthage. Ce fut la mort d'un de ses amis et l'affreuse douleur qu'il en ressentit. La vue des lieux qu'ensemble ils avaient habités lui était devenue si pénible qu'il semblait en danger d'y perdre la vie ou la raison. Son chagrin n'était pas de ceux qui se nourrissent d'eux-mêmes et qui demeurent étrangers à tout ce qui se passe au dehors. Saint Augustin étudiait sa peine; il l'analysait. Il se plaisait à prévoir les déchirements qu'il éprouverait en passant devant la maison de son ami, en entendant sonner l'heure où il l'avait perdu, en revoyant les personnes qui lui avaient donné leurs soins, et peut-être eût-il regretté de voir ses blessures se fermer. Ce qui me porte à juger ainsi sa douleur, c'est que lui-même avoue qu'à peine de retour à Carthage il la sentit s'affaiblir. Plus tard il éprouva des pertes beaucoup plus grandes sans interrompre pour cela ni ses études ni ses travaux, et sans en être fortement troublé. Son esprit était ailleurs. Il professa la rhétorique à Carthage avec succès. Mais les doutes qu'il avait cru satisfaire dans le manichéisme se réveillaient toujours.

A mesure qu'il vivait dans la société des Manichéens il était frappé du déréglement de leurs mœurs et des détours au moyen desquels ils savaient éluder leur règle pour se livrer à tous les plaisirs qu'elle semblait proscrire. Plus il avançait

dans l'étude de la philosophie et dans la connaissance des dogmes manichéens, et plus il s'étonnait des contradictions qu'il y rencontrait. L'âme divine, disaient les Manichéens, était envoyée dans le monde pour combattre le mal ou la matière. Elle était captive dans les corps qu'elle devait combattre et vaincre ; mais le résultat du combat n'était pas douteux, puisque l'âme divine ne pouvait souffrir aucun dommage.

Qu'était-ce donc que sa captivité? Était-elle volontaire? Et, dans ce cas, quelle étrange tactique d'enchaîner sa liberté pour triompher plus aisément de celui auquel on s'asservit? Qu'était-ce encore qu'un combat dont l'issue est non-seulement très-probable, mais certaine, parce que la substance d'une des deux parties est incapable d'éprouver aucun dommage. Si Dieu est tout-puissant comment peut-il exister un principe opposé et de puissance égale? Et si ce principe lui est inférieur, comment expliquer le combat; car de celui qui est tout-puissant à celui qui ne l'est pas, il n'y a pas la différence du plus au moins, mais du tout au néant. Ou l'on puise sa force dans celui qui est toute la force, ou l'on n'est que faiblesse. Saint Augustin trouvait que les Manichéens ne répondaient pas à ces objections. Mais ceux-ci s'excusaient, alléguant leur ignorance, et lui répétaient sans cesse qu'il devait adresser ces questions à

leurs docteurs, au savant Fauste entre autres, qui ne manquerait pas de les résoudre d'une manière tout à fait concluante. Malheureusement pour l'honneur de la secte, le docte Fauste vint à Carthage. Saint Augustin accourut à lui et lui exposa ses doutes avec l'ardeur et la confiance d'un enfant qui croit à l'infaillibilité de son maître. Mais quel ne fut pas son désappointement lorsqu'il n'entendit sortir de la bouche de Fauste que les mêmes et faibles réponses qui déjà lui avaient été faites par tous les Manichéens. En vain essaya-t-il à plusieurs reprises de découvrir un sens profond dans les paroles du docteur. Rien ne l'était moins que ses discours, et saint Augustin avoua tristement en le quittant qu'il n'avait rencontré qu'un homme honnête et simple. Il demeura cependant parmi les Manichéens, se réservant de les abandonner lorsqu'il aurait trouvé quelque chose de meilleur. Les doctrines religieuses que l'on professe en attendant mieux n'apportent ni le repos à l'esprit ni le contentement à l'âme. Aussi saint Augustin cessa bientôt de se plaire à Carthage et, cédant à ce besoin vague de changement qui le tourmentait, il se décida, malgré l'opposition de sainte Monique, à passer la mer et à se rendre à Rome.

Un soir, vers la fin de l'année 383, il se déroba aux instances de sainte Monique, l'assura qu'il ne

voulait que reconduire un de ses amis à quelques lieues de là, et il sortit de la ville. Sainte Monique le suivit en pleurant jusqu'aux bords de la mer; mais enfin vaincue par ses promesses et persuadée qu'il ne voulait pas la quitter, elle consentit à se retirer dans une chapelle peu éloignée pour y passer la nuit. Lorsque le lendemain matin elle sortit pour retrouver son fils, le navire qui l'emportait était trop loin pour que ses cris et même ses regards pussent l'atteindre.

Arrivé à Rome, saint Augustin se logea chez un auditeur des Manichéens, et continua à faire sa société habituelle de ces hérétiques. Chaque jour cependant son esprit se détachait d'eux, et il n'était plus guère retenu dans les liens de cette secte que par la coutume et l'amitié. Les doctrines des Académiciens lui plurent, et ce goût nouveau contribua à le refroidir pour les idées manichéennes. Mais son séjour à Rome ne fut pas assez long pour que ce penchant se développât. Une supercherie qu'il découvrit dans ses élèves en rhétorique le dégoûta et lui fit souhaiter de s'établir ailleurs. Précisément à cette époque la ville de Milan venait de demander à Symmaque, préfet de Rome, un professeur d'éloquence, et saint Augustin, protégé par les Manichéens, après avoir été admis à prononcer une harangue devant Symmaque, obtint cet emploi. Il partit pour Milan en 384, ac-

compagné d'Alype, qui s'était pris à l'aimer de telle sorte qu'il ne pouvait se décider à le quitter. Toujours à la recherche de nouvelles doctrines, saint Augustin ne manqua pas d'aller entendre les sermons que prononçait saint Ambroise, évêque de Milan.

Si la curiosité l'y conduisit d'abord, un sentiment plus respectable et plus grave le força d'y retourner assidûment. Le hasard, disons plutôt la Providence, voulut que saint Ambroise s'appliquât un jour à détruire plusieurs objections que les Manichéens élevaient sur divers endroits de l'Écriture. Saint Augustin, qui l'écoutait, jugea qu'il disait bien, et, examinant dès lors avec plus de soin la doctrine catholique, il crut avoir trouvé le système qu'il cherchait pour le préférer au manichéisme. Sur ces entrefaites sa mère, sainte Monique, arriva à Milan et apprit avec une joie extrême qu'il s'était retiré de ses anciennes erreurs. Cependant l'inquiétude de saint Augustin prenait un caractère plus sérieux à mesure qu'il approchait de la vérité. Il fréquentait l'église pour y entendre saint Ambroise, allait même visiter cet évêque, lisait les Écritures, et, plongé dans l'incertitude, il délibérait sur la religion qu'il devait embrasser. Les instances de sa mère et ses propres scrupules le décidèrent à renvoyer sa concubine et à s'engager dans le mariage. Il alla même jus-

qu'à choisir la femme qu'il voulait épouser ; mais elle était trop jeune encore et il fallut attendre.

Resté seul et à peine âgé de trente ans, faiblement secouru par sa volonté qui ne s'appuyait encore sur rien de bien solide, il prit bientôt une nouvelle maîtresse, donnant par là lieu de douter si le renvoi de la première lui avait assez coûté. Quelques-uns de ses amis, tels que Nébride et le riche Romanien, jadis son protecteur, étaient venus le rejoindre. Alype ne le quittait pas. Plusieurs autres jeunes gens s'étaient liés avec saint Augustin, et tous avaient formé le projet de vivre ensemble pour se livrer sans obstacle à l'étude et à la conversation. Saint Augustin, qui ne négligeait rien de ce qui pouvait l'instruire, avait imaginé cette communauté, et il n'y renonça qu'en voyant l'impossibilité pour quelques-uns de ses amis de se séparer de leurs femmes, et les difficultés qu'il y avait à les admettre dans leur société. Il ne laissa pourtant pas de mettre en commun, autant qu'il se pouvait, ses études et celles de ses amis. Les livres platoniciens lui apprirent à se faire de la nature divine une idée moins imparfaite que celle qu'il s'en était formée jusque-là à l'école des Manichéens. Bientôt il ouvrit saint Paul, et la lecture de ses ouvrages le remplit d'étonnement et d'admiration. Le langage de l'apôtre, si véhément et si fort, pénétra jusqu'à son cœur qui n'avait en-

core pris qu'une faible part aux combats de son esprit. Ses menaces le firent trembler, et il commença à considérer la foi religieuse et la pratique comme deux choses du plus grand intérêt. Il doutait encore, mais il était impatient de croire, lorsqu'il reçut la visite d'un nommé Politien qui revenait d'Afrique. Celui-ci lui parla d'abord de la merveilleuse vie de saint Antoine et des moines qui avaient suivi son exemple. S'étant ensuite aperçu que ni saint Augustin ni Alype n'avaient jamais entendu parler de ces solitaires, il entra dans de plus grands détails, et finit par leur raconter comment deux de ses amis, qui se promenaient avec lui aux environs de la ville de Trèves, étant entrés dans une cellule, et y ayant trouvé une vie écrite de saint Antoine, se mirent à la lire, et furent tellement touchés de ce qu'ils y apprirent qu'ils se déterminèrent tout à coup à ne plus rentrer dans la ville ni dans le monde, et à consacrer à Dieu ce qui leur restait de vie.

Pendant le récit de Politien saint Augustin sentait s'élever en lui comme une violente tempête. L'exemple du grand courage que les moines déployaient en s'arrachant au monde pour embrasser une vie de pénitence, et pour suivre aveuglément les inspirations salutaires qui pressaient aussi saint Augustin, mais auxquelles il résistait encore, le sentiment de sa faiblesse et son extrême désir d'en



« ravissent le ciel ; et nous, avec toute notre
« nous sommes si stupides que nous de
« toujours ensevelis comme des bêtes dans
« et dans le sang. »

Lui-même nous dépeint l'état dans leq
trouvait :

« Je lui dis quelques paroles semblables,
« t-il, et le transport où j'étais m'emporta
« hors d'auprès de lui. Et lui cependant de
« dans le silence, tout étonné, et me regar
« je ne parlais pas d'une manière ordinai
« front, mes joues, mes yeux, la couleur
« visage, et le ton de ma voix, étaient co
« langage vivant et visible, qui faisait b
« mieux connaître que mes paroles ce qui
« sait dans mon âme. » . . . . .
. . . . « Je m'en al
« le jardin où Alype me suivit à l'heure
« Il savait que je ne me regardais pas n
« secret lorsqu'il était avec moi que lorsq

« je me vis dans un frémissement d'esprit et fus « troublé d'une violente indignation contre moi-« même de ce que je ne me soumettais pas à vos « volontés et ne m'unissais pas à vous, mon Dieu, « lorsque toutes les puissances de mon âme me « criaient que je devais m'attacher à vos ordres, « et semblaient m'élever dans le ciel par les « louanges qu'elles vous donnaient. » . . . .

. . . . « Après qu'une « profonde méditation eut tiré des plus secrets « replis de mon âme, et exposé à la vue de mon « esprit toutes mes misères et tous mes égare-« ments, je sentis s'élever dans mon cœur une « grande tempête qui fut suivie d'une grande « pluie de larmes; et afin de la pouvoir verser « tout entière avec les gémissements dont elle était « accompagnée, je me levai et me séparai d'Alype, « jugeant que la solitude me serait plus propre « pour pleurer tout à mon aise; et je me retirai « assez loin et à l'écart afin de n'être pas troublé « même par la présence d'un riche ami. Voilà l'état « où j'étais, dont il s'aperçut. Car je crois que « j'avais dit quelque parole d'un ton de voix qui « témoignait que j'étais tout prêt de fondre en « larmes. Ainsi je me levai, et lui, tout rempli « d'étonnement, demeura au même lieu où nous « étions assis.

« Je me couchai par terre sous un figuier; je ne



« termes, au moins en ce même sens : S
« jusques à quand, jusques à quand se
« en colère contre moi? Oubliez, s'il vou
« mes iniquités passées. (Car je savais b
« c'étaient elles qui me retenaient, et c'e
« me faisait dire d'une voix lamentable):
« à quand, jusques à quand remettrai-
« jours au lendemain? Pourquoi ne ser
« tout à cette heure? Pourquoi mes or
« saletés ne finiront-elles pas dès ce mome

« Comme je parlais de la sorte et
« très-amèrement dans une profonde affli
« mon cœur, j'entendis sortir de la maiso
« proche, une voix comme d'un jeune ga
« d'une fille qui disait et répétait souvent
« tant : « Prenez et lisez; prenez et lisez. »
« geai soudain de visage, et commençai à p
« moi-même, si les enfants ont accoutumé
« ter en certains jeux quelque chose de se
« et il ne me souvient point de l'avoir ja

« des épîtres de saint Paul, et de lire le premier « endroit que je trouverais; car j'avais appris que « saint Antoine étant un jour entré dans l'église « lorsqu'on lisait l'évangile, avait écouté et reçu, « comme particulièrement adressées à lui, ces pa- « roles qu'on en lisait : « Allez, vendez tout ce que « vous avez et donnez-le aux pauvres; vous aurez « un trésor dans le ciel : et venez et me suivez; » « et que par cet oracle qu'il entendit, il fut dans « le même moment converti à vous.

« Je retournai donc aussitôt vers le lieu où « Alype était assis, parce que j'y avais laissé les « épîtres de saint Paul lorsque j'en étais parti. Je « pris le livre; je l'ouvris, et dans le premier en- « droit que je rencontrai, je lus tout bas ces pa- « roles, sur lesquelles d'abord je jetai les yeux : « *Ne vivez pas dans les festins et dans l'ivrognerie,* « *ni dans les impudicités et les débauches, ni* « *dans les contentions et les envies; mais revêtez-* « *vous de notre Seigneur Jésus-Christ et ne cher-* « *chez pas à contenter votre chair selon les plai-* « *sirs de votre sensualité.* »

« Je n'en voulus pas lire davantage; et aussi « n'en était-il pas besoin, puisque je n'eus pas plu- « tôt achevé le lire ce peu de lignes qu'il se répan- « dit dans mon cœur comme une lumière qui le « mit dans un plein repos, et dissipa toutes les « ténèbres de mes doutes. Puis, ayant marqué cet

« endroit du livre avec le doigt ou je ne sais quelle « autre marque, je le fermai, et avec un visage « tranquille je fis entendre à Alype ce qui m'était « arrivé.

« Vous agissiez en même temps dans le cœur « d'Alype, qui me le fit connaître en cette sorte. « Il désira de voir ce que j'avais lu. Je le lui mon« trai; il lut encore ce qui suivait dans ce passage, « et à quoi je n'avais pas pris garde : *Assistez celui « qui est faible dans la foi.* Il prit ces paroles « pour lui et me le déclara aussitôt. Ainsi il se « trouva fortifié par cette exhortation du Saint- « Esprit; et sans hésiter ni retarder, il se joignit à « moi par une bonne et sainte résolution fort con« venable à ses mœurs, qui depuis longtemps « avaient été sans comparaison plus pures et plus « réglées que les miennes.

« De là nous allâmes trouver ma mère, et nous « lui contâmes de quelle sorte tout s'était passé, « sachant bien que rien ne lui pouvait donner « plus de joie. Elle vous bénit, mon Dieu, de ce « que vous m'aviez converti à vous, et d'une telle « sorte que je ne pensai plus à me marier, renon« çant pour jamais à toutes les espérances du « siècle. »

Voilà donc cet Augustin dont l'esprit subtil et plein de doute s'est toujours refusé à toute conviction sérieuse, qui a si longtemps examiné

sans avoir choisi, qui oppose à tout entraînement le froid obstacle de l'argumentation, qui passe tour à tour en revue Platon, Cicéron, Manichée et saint Ambroise, et qui plus frappé des défauts que des mérites de chacun les juge et ne les suit pas; le voilà tout à coup arraché aux habitudes de sa vie et de son esprit par un mouvement qui n'a rien de réfléchi. Son âme s'est enfin émue et elle a commandé à tout le reste. C'est la seule fois durant le cours de la vie de saint Augustin que nous le verrons soumis à une impulsion du cœur. L'occasion était belle, et elle peut servir à expliquer les doctrines qui se développèrent dans l'esprit de saint Augustin sur la grâce et la prédestination.

A peine saint Augustin put-il abandonner sans éclat la chaire d'éloquence qu'il occupait à Milan, qu'il se retira dans une maison de campagne appartenant à son ami Vérécundo, pour y achever son éducation religieuse. Sainte Monique l'accompagna, ainsi que Navige, son frère, Trigetius et Licentius ses disciples, Lustidien et Rustique ses cousins, son fils Adéodat et saint Alype.

La vie que menaient ces nouveaux chrétiens rappelle les habitudes des disciples de Socrate. Ils se levaient avec le jour, priaient, et allaient ensuite tous ensemble se promener dans la campagne et s'asseoir dans un lieu écarté pour s'y entretenir

de quelque chose d'utile. Leurs entretiens ne finissaient qu'à la nuit, et ils allaient alors au bain pour souper ensuite. Les deux jeunes disciples de saint Augustin, Trigetius et Licentius, couchaient dans la même chambre que lui, et souvent la nuit, lorsque le sommeil avait quitté l'un d'eux, celui-ci réveillait les autres en leur proposant quelque difficulté sur un point de doctrine ou de philosophie. Sainte Monique, chargée des soins du ménage, assistait aussi aux conférences que tenaient saint Augustin et ses amis. Son esprit ferme et pénétrant leur faisait souhaiter sa présence, et la modestie qui paraissait en elle donnait un charme tout particulier à ses discours. Rien n'était perdu de ce qui se disait dans ces entretiens. Les discussions suivaient une marche régulière, et des secrétaires mettaient par écrit les moindres paroles qui avaient été prononcées. C'est ainsi que plusieurs livres de saint Augustin ont été composés et nous sont parvenus. Le premier qu'il fit de cette manière fut le livre *Contre les Académiciens*. Ses amis avaient pris leur défense, tandis que, se souvenant de l'influence qu'il leur avait laissé prendre sur lui, il semblait vouloir les en punir en détruisant tous les raisonnements sur lesquels ils s'appuyaient. Vint ensuite le livre de *la Vie bienheureuse*, que saint Augustin place dans la connaissance de Dieu. Le livre de *l'Ordre*, en forme de Dialogue, suivit

bientôt. Saint Augustin y déploie beaucoup de subtilité, quelque grandeur et trop peu de véritable discernement. L'Ordre, dit-il, est le principe qui fait faire à Dieu toutes les choses qui existent et de la manière qu'elles existent. Tout est dans l'ordre, le bien et le mal. Il n'y a pas de désordre; il ne peut pas y en avoir, et ce qui en revêt l'apparence n'est qu'un mélange de bien et de mal compris dans l'ordre.

Cette définition frappe d'abord par un certain air de grandeur et d'assurance. La pensée paraît y être à son aise, et ne point éprouver l'embarras de concilier des opinions et des doctrines contradictoires ou tout au moins diverses. Mais en l'examinant de plus près, peut-être y trouvera-t-on quelque chose de vague et de peu précis. Si, par l'ordre, saint Augustin entend la volonté de Dieu ou le plan de la Providence, rien de mieux ni de moins contesté parmi les chrétiens; nous lui demanderons seulement de nous le déclarer d'une manière positive et claire. S'il entend quelque chose d'abstrait, sa proposition se réduit à ceci : « L'ordre est ce qui est. » Si enfin il veut parler de quelque chose ayant l'existence et la volonté, et n'étant pas Dieu, qu'est-ce que Dieu, et que devient sa puissance absolue dans les affaires de ce monde? Tout est gouverné par l'ordre, dit encore saint Augustin, excepté Dieu et ce qui est

uni à lui. C'est-à-dire que l'ordre est la loi des choses qui se meuvent, et que le mouvement, ainsi que le changement, étant exclu de la perfection, la perfection n'est plus soumise à l'ordre. Il n'y a pour l'âme qu'un seul moyen de s'unir à la perfection ou à Dieu, la connaissance qu'elle peut en acquérir. Le sage connaît Dieu, dit saint Augustin; son esprit demeure donc immobile. Saint Augustin se demande alors comment l'esprit peut demeurer immobile, quand le corps dans lequel il est enfermé se meut; puis il répond à sa propre objection que l'intelligence du sage connaît Dieu et est immobile, tandis qu'une enveloppe épaisse, et comme une vieille peau qu'il conserve et à laquelle il commande, sert le corps et les sens sous la direction de l'intelligence.

D'abord saint Augustin n'explique pas la différence qui existe entre le mouvement du corps et le mouvement de l'esprit. Le premier consiste dans le changement de lieu; le second dans le changement d'état. Le corps pourrait parcourir le monde sans que l'esprit qu'il contient fît aucun mouvement, si celui-ci parvenait à ne point se distraire de sa divine contemplation. D'autre part, le corps pourrait se tenir dans une complète immobilité, tandis que l'esprit agité subirait des variations infinies. Ce n'est donc pas le mouvement du corps qui entraîne et nécessite le mouvement de l'es-

prit. Mais la faiblesse et l'inconstance de l'esprit, qui se fatigue de la perfection même, et ne peut l'apercevoir, la saisir et la goûter que par de rapides éclairs et de courts élans. Que dire? Que la perfection peut exister sans l'immobilité? Non, certes. Que la connaissance de la perfection et la perfection ne sont pas une même chose? Peut-être. Et enfin ne pourrait-on pas dire qu'au moment où l'âme humaine conçoit exactement la perfection en Dieu, cette connaissance devient une *idée*, prend une existence réelle et acquiert l'immobilité? En effet, la connaissance de la perfection ne peut varier sans cesser d'être, et l'intelligence du sage, souvent détournée de la contemplation de Dieu ou de la connaissance de la perfection, peut y revenir et la retrouver. Ainsi le corps peut se mouvoir, l'esprit peut s'occuper de divers objets, et la connaissance de la perfection que l'esprit a acquise demeurer immobile, c'est-à-dire semblable à elle-même. En déclarant que le désordre n'existait pas, saint Augustin n'a pas entendu nier l'existence du mal. Au contraire; après avoir affirmé que le mal est dans l'ordre, il passe à examiner ce que c'est que le mal. Les divers systèmes des philosophes et les doctrines des hérétiques lui servent à exercer son rare talent de discussion et de réfutation; mais il évite de résoudre la difficulté, tout en assurant que le mystère peut être aisément

éclairci. Les moyens qu'il indique pour y parvenir paraîtront étranges, surtout si l'on considère que la conversion de saint Augustin, arrivée peu de mois avant qu'il n'écrivît son livre de l'Ordre, n'avait pas été déterminée par la science ni par le raisonnement, mais par une impulsion involontaire et irréfléchie. « On connaîtra la nature du « mal, dit-il, si l'on veut s'appliquer à l'étude de la « science des nombres et de la dialectique. »

Cet ouvrage ne coûta pas à saint Augustin de grandes méditations. Quelques conversations lui suffirent, et l'on doit admirer la prodigieuse facilité avec laquelle il traitait des matières si épineuses. Ses improvisations métaphysiques étaient livrées au public sans presque qu'il en corrigeât la rédaction. Ce ne fut que plus tard qu'il entreprit de revoir tous ses ouvrages, et d'indiquer ce qu'il eût voulu retrancher de chacun d'eux.

A peine crut-il avoir épuisé ce qu'il avait à dire au sujet de l'ordre, qu'il écrivit ses *Soliloques*. Ce n'est plus avec ses amis qu'il s'entretient; c'est avec lui-même, ou plutôt « il ne sait pas qui est « celui avec lequel il s'entretient, nous dit-il, ni « s'il est au dedans de lui ou au dehors, et c'est « pour le connaître qu'il fait ce discours. » La question du bien et du mal l'occupe encore, mais cette fois il n'essaie pas de la résoudre par la science des nombres ni même par la dialectique. « Le mal,

« dit-il, n'est que l'absence du bien; c'est une né« gation et non pas une chose existante. » Cette doctrine était celle des saints Pères; mais elle n'avait pas été adoptée solennellement par l'Église, qui, satisfaite de réfuter les opinions injurieuses à la majesté divine et contraires à la révélation, n'avait jamais hâte de se prononcer en faveur d'aucune doctrine, et laissait ses serviteurs libres de réfléchir, de découvrir et d'avancer, se réservant de les avertir s'ils prenaient une fausse route, ou de les arrêter s'ils parvenaient à une solution qui lui semblait définitive.

« Dieu, dit saint Augustin, a tiré l'âme du néant; « il l'a créée de rien. Mais l'âme humaine, sortie du « néant, peut y rentrer si elle ne se nourrit pas de « ce qui est l'opposé du néant, la vie ou le bien. « Elle peut se rendre tellement dépendante du « corps qu'elle ne soit rien sans lui, et qu'en le « quittant elle cesse d'exister. »

Il faut savoir bon gré à saint Augustin d'avoir si bien expliqué les effets du péché sans porter atteinte à la toute-puissance ni à la perfection divine. Plus tard, la discussion l'a entraîné dans d'autres voies. Mais le premier coup d'œil qu'il a jeté sur ces matières du point de vue catholique a été juste, grand et profond.

Vers le carême de 387, saint Augustin revint à Milan. Il y écrivit le livre *de l'Immortalité de l'âme*,

quelques ouvrages sur les lettres humaines, parmi lesquels il n'acheva qu'un livre *de la Grammaire*, les commencements *de la Dialectique* et *de la Rhétorique*, et l'ouvrage *des Catégories*. Le jour de Pâques de la même année, c'est-à-dire dans la nuit du 24 au 25 avril 387, saint Augustin, son fils Adéodat et son ami Alype reçurent ensemble le baptême. Venu en Italie comme pour se dégoûter des Manichéens en faveur des Académiciens, pour y écouter saint Ambroise et pour y entendre le récit de la pénitence de saint Antoine, qu'avait encore à y faire saint Augustin, maintenant que tout était accompli, et que l'Église l'avait emporté sur le siècle et sur l'erreur? aussi songea-t-il bientôt à retourner en Afrique, pour y vivre dans la solitude avec Alype et Adéodat. Il partit donc de Milan vers le mois de novembre 387, accompagné de sa mère, de son frère, de son fils et de ses amis, auxquels il faut ajouter Romanien et Évode, qui étaient venus le rejoindre à Milan. Tous se rendirent à Ostie d'où ils voulaient s'embarquer pour l'Afrique; mais la maladie de sainte Monique, qui dura neuf jours, et sa mort, qui la termina, les retint. Saint Augustin ne quitta point sa mère pendant le temps que dura sa maladie, lui rendant de pieux offices et la servant avec tendresse et humilité. Sainte Monique en était toute ravie, et elle se plaisait à en faire l'éloge devant ceux qui l'entouraient, le

nommant son bon fils, et répétant souvent que jamais elle n'avait entendu sortir de sa bouche la moindre parole qui lui pût déplaire. Lorsqu'elle fut morte, saint Augustin lui ferma les yeux, puis il se sentit tout à coup frappé d'une douleur qui le perça jusque dans le cœur. Elle se voulait répandre au dehors par d'abondantes larmes; mais il les retenait avec une violence extrême, et il ne souffrait pas peu de peine dans ce grand combat contre lui-même. Son âme demeurait blessée. « Je « sentais, dit-il, comme déchirer cette vie compo« sée de la sienne et de la mienne qui n'en faisaient « qu'une. » Ses amis ne voulurent pas le quitter, et il demeura au milieu d'eux, dissertant sur la perte qu'il venait de faire et sur l'heureux état auquel sa mère avait été appelée, avec une tranquillité qui surprenait les assistants, mais qui lui coûtait de violents efforts. Déjà pourtant il s'indignait contre sa douleur, et se demandait pourquoi elle résistait à sa volonté, d'où elle lui venait, qui lui donnait de la force. Il conduisit sa mère à la sépulture et il assista aux prières et au sacrifice sans verser une seule larme. Puis, étonné de ne pas encore éprouver plus de soulagement, il essaya de prendre un bain. Hâtons-nous de dire que le remède ne fut pas efficace; il se coucha, abîmé de tristesse, et humilié de se sentir si triste. Il s'endormit vers le matin, et, bientôt réveillé, il crut

quelques ouvrages s'‚ur était beaucoup diminuée·
lesquels il n'ache ;, du sommeil le plus tristement
les commence ; une sorte de sérénité ou d'indif-
torique, e' reveil de la douleur tarde comme son
Pâques , tardé, mais il arrive infailliblement.
du 2' jusque le souvenir de sa mère se fut peu à
Ad reillé dans le cœur de saint Augustin, il
} put plus retenir ses larmes. Il se dit qu'avec
, il n'était pas devant un homme superbe qui
peut-être en eût mal jugé, et, cessant de se contraindre, il pleura, et il trouva effectivement du soulagement et du repos dans ses pleurs. Si le cours des travaux de saint Augustin fut un moment interrompu par les soins qu'il donna à sa mère, il ne le fut pas par l'affliction que sa mort lui causa. Il avait longtemps pleuré son ami parce qu'il se plaisait dans ses regrets ; à peine pleura-t-il un jour sa mère, et encore fut-ce à son grand étonnement, tant il était habitué à considérer son esprit comme le maître chez lui. Le cœur n'était pas muet, mais de tout temps il avait été subordonné à l'esprit, et maintenant il commençait à être soumis à la volonté.

On ignore ce qui amena et retint saint Augustin à Rome après la mort de sa mère. Il y demeura jusque vers la moitié de l'année 388, et y écrivit le livre des *Mœurs de l'église catholique*, celui des *Mœurs des Manichéens*, celui de la *Grandeur de*

l'âme, et le premier des trois *Sur le libre arbitre*. Arrivé à Carthage, il n'y fit pas un long séjour. Le désir de réaliser enfin ses projets de retraite le pressait, et accompagné de ses amis auxquels Sévère, depuis évêque de Milène, ne tarda pas à se joindre, il se rendit à Tagaste, y vendit son bien, en donna le produit aux pauvres, ne se réservant que ce qui lui était nécessaire pour vivre, et il se retira dans une maison très-proche de la ville. Là, il recommença la vie que déjà il avait appris à goûter à Milan. Débarrassé des soins de sa fortune, vainqueur des doutes et des penchants qui l'avaient tourmenté dans sa première jeunesse, il partageait son temps entre l'étude, le travail, la prière, la conversation, et les agréments de la vie qu'il se permettait encore, tels que la promenade, le bain, quelque lecture légère et divertissante, une correspondance suivie avec plusieurs de ses amis, et principalement avec Nébride. Souvent il était importuné par les visites de ses voisins, qui venaient tantôt admirer le grand changement qui s'était fait en lui, tantôt lui demander conseil sur quelque affaire qui les regardait, tantôt le prier de terminer un différend, de concilier des adversaires ou de les protéger auprès de l'autorité. Les amis qui entouraient saint Augustin dans sa retraite, semblaient être tacitement convenus de le considérer comme leur chef. C'était donc lui qui était chargé

des intérêts, de la direction de la communauté. Il s'acquittait de toutes ces diverses fonctions avec une rare habileté, et chacune d'elles paraissait l'occuper en entier. La communauté prospérait en paix; les voisins étaient charmés d'avoir acquis un si excellent et si sage médiateur; Nébride recevait de longues réponses aux questions difficiles qu'il adressait à saint Augustin. Ses amis trouvaient toujours sa conversation aussi vive et aussi bien nourrie; et pendant les trois années qui s'écoulèrent ainsi, saint Augustin écrivit *deux livres sur la Genèse*, pour combattre les interprétations manichéennes, le *Livre des quatre-vingt-trois Questions*, le *Livre de la Musique*, celui *du Maître* et celui de *la véritable Religion*. Presque tous ces ouvrages sont dirigés contre les Manichéens.

S'étant transporté à Hyppone, en 391, pour satisfaire un chrétien qui désirait ardemment le voir et lui parler, il entra dans l'église au moment où l'évêque Valère parlait au peuple du besoin qu'il avait d'un prêtre. Le peuple, déjà tout ému de l'arrivée de saint Augustin, crut que Dieu même le lui envoyait au moment où l'évêque demandait un prêtre. Aussitôt il se précipite sur lui, le presse, l'entraîne, et le présente à l'évêque pour qu'il le prenne et l'ordonne. Saint Augustin pleurait et se défendait; mais voyant que ses larmes étaient attribuées au chagrin d'être ordonné prêtre et non

pas évêque, il céda tout en protestant de son indignité, et exigeant seulement qu'on lui accordât quelque temps pour s'instruire des devoirs de son nouvel état. Il obtint la permission de demeurer enfermé à Hyppone jusqu'à Pâques, pour y apprendre à exercer la prêtrise.

Les fonctions qui lui furent attribuées étaient beaucoup plus considérables que ne l'avaient jamais été celles des prêtres. Contrairement à la coutume suivie jusque-là, et qui réservait à l'évêque le droit de prêcher, Valère chargea saint Augustin de ce soin, ainsi que d'administrer le baptême. Puis, voyant combien saint Augustin regrettait sa communauté chérie, il lui donna un jardin et une maison. Ses amis vinrent l'y trouver, et plusieurs autres s'étant joints à eux, saint Augustin fonda un véritable monastère d'où sortirent les principaux évêques d'Afrique de cette époque, tels que saint Alype, Évode, Sévère, Posside, Profuture, Urbain, Peregrin, Boniface et Fortunat.

Les erreurs qu'il avait partagées lui paraissant toujours les plus dangereuses, il était particulièrement soigneux de les combattre. Aussi, peu de temps après son ordination, écrivit-il, pour le manichéen Honorat, le livre de *l'Utilité de la foi*, et celui des *Deux âmes*. Il consentit à soutenir une discussion contre Fortunat, Manichéen de grand renom et que les catholiques de la ville redou-

taient fort. La conférence eut lieu le 28 août 392, en présence d'un public nombreux. Saint Augustin demanda à son adversaire comment la nature divine pouvait être enchaînée à la matière si elle était inviolable. Il le pressa tellement par cet argument qu'il retourna de mille façons différentes, que Fortunat, poussé à bout, finit par déclarer que le Verbe de Dieu était effectivement lié dans la nation des ténèbres. L'assemblée n'en entendit pas davantage; mais, saisie d'horreur à ces paroles blasphématoires, elle se sépara tout à coup. On recommença pourtant le lendemain, mais ce ne fut pas plus heureusement pour Fortunat, qui, se trouvant dans l'impossibilité de répondre, fut réduit à prier saint Augustin de résoudre lui-même les difficultés qu'il lui objectait, ce que saint Augustin s'empressa de faire en lui exposant le dogme catholique. Il est plus facile de confondre que de convaincre; aussi Fortunat quitta Hyppone après sa défaite, et alla chercher dans des pays éloignés des auditeurs auxquels le bruit de sa conférence ne fût pas arrivé.

L'année suivante, saint Augustin parut à un concile qui se tint à Hyppone, et, tandis que c'était une chose inouïe jusque là d'entendre parler un prêtre devant des évêques, ce fut lui qu'on chargea de prononcer le discours d'ouverture et d'expliquer le Symbole. Il prit part aux discussions

qui eurent lieu dans le concile, et à la rédaction de plusieurs de ses canons, se préparant ainsi et préparant la société chrétienne à l'élévation toute nouvelle qui l'attendait.

L'explication du sermon de J.-C. sur la montagne, et des épîtres de saint Paul aux Romains et aux Galates était achevée, lorsque saint Augustin aperçut de nouveaux ennemis contre lesquels il avait à combattre. Il s'agissait des Donatistes, qui, sous le prétexte d'une pureté et d'une rigidité excessive, s'étaient jadis séparés de l'Église dont ils blâmaient le relâchement et condamnaient la faiblesse, surtout dans les temps de persécution. C'étaient des schismatiques et non des hérétiques. Mais cela même, les rendant moins odieux, les rendait aussi plus formidables. La conformité de leur doctrine avec celle de l'Église et la plus grande sévérité de leurs mœurs étaient cause non-seulement que presque personne ne les quittait pour revenir à l'église, mais qu'un assez grand nombre de catholiques passaient de leur côté. Leur principale erreur consistait à rebaptiser ces derniers, prétendant que les péchés des catholiques les rendaient incapables d'administrer les sacrements, et, faisant ainsi dépendre l'efficacité des sacrements du mérite de ceux qui les administraient. La haine que les Donatistes éprouvaient pour les catholiques était d'autant plus forte que la diversité de

leurs opinions était moins grande. Aussi n'était-ce, à proprement parler, qu'une question personnelle, et il suffirait, pour en être convaincu, de remonter à l'origine du schisme.

Presque exclusivement renfermés dans l'Afrique où ils avaient pris naissance, les Donatistes s'y trouvaient sur un terrain favorable à la violence de leurs passions. Ils disputaient peu; et sur quoi auraient-ils disputé, puisque leurs dogmes ne différaient en rien de ceux des catholiques? Mais ils calomniaient, ils injuriaient, ils tuaient. Quelques-uns d'entre eux, aveuglés par une fureur qu'ils croyaient légitime, couraient dans les campagnes, nus et les cheveux en désordre, pêle-mêle, hommes, femmes et enfants, poussant des cris affreux, portant le fer et le feu dans les villages catholiques. Ils vivaient dans les champs et dans les forêts, ne possédant rien, et se livrant à tous les penchants brutaux qui peuvent trouver leur satisfaction dans la vie sauvage; puis ils s'imaginaient donner la dernière main à leur sainteté en sacrifiant des catholiques et en se détruisant eux-mêmes. Comment les Donatistes, dont la seule faute était de trop exiger des catholiques, ont-ils pu donner naissance aux furieux *Circoncellions?* L'erreur n'engendre pas nécessairement le crime; mais ici pourtant le lien de l'une à l'autre est visible. Les Donatistes condamnaient les catholiques non

comme docteurs, mais comme hommes. Les Circoncellions, ou le bas peuple des Donatistes, voulaient punir ces prévaricateurs si haut placés. Une fois le lien de l'unité rompu, il n'en coûtait pas plus aux Circoncellions de se séparer des trop modérés Donatistes, qu'il n'en avait coûté aux trop exigeants Donatistes de se séparer des catholiques. On était en Afrique, et les questions abstraites qui parlent à l'esprit plus qu'au caractère, et qui, par cela même, n'émeuvent que les hommes éclairés, n'étaient point en jeu.

D'après ce que nous venons de dire des Donatistes, il résulte que, pour les combattre, il fallait moins un homme savant qu'un homme habile, un esprit spéculatif qu'un esprit pratique.

Nous aurions bien mal réussi jusqu'ici à faire connaître saint Augustin si on le jugeait peu propre à remplir cette tâche. Son caractère était froid; son esprit infatigable. Plus logicien que penseur, il avait besoin de s'appuyer sur les faits sous peine de s'égarer s'il demeurait dans les abstractions. Les conférences lui allaient à merveille, et personne ne savait mieux que lui réfuter les accusations, mettre les accusateurs en contradiction entre eux, se rappeler les événements, et employer ses souvenirs à confondre ses adversaires. Personne aussi ne s'emportait et ne s'effrayait moins. Les fureurs des Circoncellions ne lui faisaient éprou-

ver ni crainte ni colère. Il les combattait toujours, s'exposant à mille dangers, et, à peine les catholiques avaient-ils obtenu de l'empereur des lois contre ces fanatiques, que saint Augustin s'empressait de demander qu'elles fussent adoucies, et surtout d'empêcher qu'elles ne fussent exécutées avec trop de rigueur.

Dès l'année 394, et lorsque saint Augustin n'était encore que prêtre, il proposa aux Donatistes d'entrer en conférence avec eux; mais ceux-ci refusèrent. En 307, étant déjà évêque, et se rendant avec Alype à Cyrthe pour y ordonner un évêque, il passa par Tubursique, où un nommé Fortuné était évêque pour les Donatistes. Il lui fit dire qu'ayant entendu parler avec éloge de sa science et de sa bonne foi, il désirait s'entretenir avec lui sur les questions qui les divisaient. Fortuné alla donc trouver saint Augustin, et tous deux entrèrent bientôt en matière devant un assez nombreux auditoire. Le Donatiste vantait les persécutions que les siens avaient souffertes, et se plaignait de ce que les catholiques voulaient bien les juger, mais refusaient de discuter avec eux, se considérant d'avance comme ayant gagné le procès. Saint Augustin répliqua que personne plus que lui ne désirait une conférence et ne travaillait de meilleur cœur à l'obtenir. Fortuné le remercia de sa condescendance. Saint Augustin lui répondit en le

complimentant sur sa douceur et son honnêteté, et tous deux se séparèrent tels qu'ils s'étaient rencontrés.

Saint Augustin, se trouvant à Hyppone, recommença en 400 ses tentatives pour amener les Donatistes à discuter publiquement contre lui. Il en écrivit à Crispin, évêque donatiste de Colame, pendant que de son côté Alype faisait la même proposition à Clarence, prêtre ou évêque de ce parti. Le mauvais résultat de ses démarches ne le rebuta point. En attendant que ses instances réitérées contraignissent les Donatistes à se présenter avec lui devant une assemblée régulière, il entreprit de les attaquer en détail et à mesure qu'il en rencontrerait. Il écrivit à un de ses parents nommé Séverin, pour le retirer du schisme, à un catholique nommé Généreux pour qu'il montrât sa lettre à un prêtre donatiste que Généreux voyait souvent, et à Petitien, évêque donatiste de Cyrthe, qui jadis n'avait quitté l'église catholique que pour se soustraire aux violences des Circoncellions, et qui depuis, zélé défenseur des opinions que la force lui avait imposées, s'était avancé jusqu'à attaquer fièrement les catholiques, et à exhorter les siens à tout sacrifier plutôt que de se réunir à l'Église. Parménien, qui avait aussi écrit contre les catholiques, était mort, mais ses lettres restaient. Pressé par ses amis, saint Augustin les réfuta; puis il écrivit

sur le baptême et sur son inaltérable puissance. Toutes ces lettres, dont quelques-unes sont presque des ouvrages, ne contenaient pas des arguments très-variés. Pour prouver la fausseté des accusations intentées contre les catholiques, des lettres ni même des livres ne suffisaient pas. Il fallait un procès où l'on discuterait l'authenticité des pièces, et un jugement fondé sur le résultat de cet examen. Jusque-là les objections de saint Augustin se réduisaient à ceci : « Vous autres Donatistes, vous « avez aussi été divisés par un schisme. Plus tard « vos schismatiques vous sont revenus, et vous les « avez reçus sans les rebaptiser, et même sans sou« mettre leurs prêtres à une nouvelle ordination. « Pourquoi prétendriez-vous traiter les catholiques « avec plus de rigueur, puisque vous avouez ne les « avoir quittés que pour des fautes personnelles que « vous reprochiez à quelques-uns d'eux, à peu près « comme vos schismatiques se sont séparés de vous? »

Venait ensuite un tableau des crimes des Circoncellions, et la question de savoir comment ces crimes étaient justifiés, ou tout au moins tolérés par les rigoureux Donatistes. En répondant à des lettres ou à des livres, on omet facilement les passages embarrassants. Aussi les Donatistes se taisaient sur leurs schismatiques, se taisaient sur les Circoncellions, et répétaient sans cesse leurs accusations contre les catholiques.

Convaincu que des exhortations particulières ne pouvaient avoir aucune influence sur les résolutions des Donatistes, saint Augustin imagina de faire parler un concile. Il avait été décidé quelques années auparavant que tous les évêques d'Afrique se réuniraient une fois l'an, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, pour y régler les affaires ecclésiastiques. L'année 401, le concile se tint à Carthage. L'on y décida que les Donatistes seraient invités à rentrer dans l'Église et que leurs prêtres ainsi que leurs évêques seraient reçus dans le même rang qu'ils occupaient parmi les Donatistes. Cette mesure n'avait pas seulement pour but de rendre plus facile le retour des schismatiques, elle était en même temps une réfutation indirecte de leur doctrine, puisque l'on déclarait considérer comme valables les sacrements administrés par les Donatistes. Mais le succès ne répondit pas à l'habileté de cette décision. Peu de temps après la tenue du concile, saint Augustin se plaignit de Crispin qui continuait à rebaptiser les paysans catholiques et ignorants qui venaient à lui. Bientôt il vit paraître la continuation de la lettre écrite par Petitien de Cirthe contre les catholiques, et de même qu'il en avait réfuté le commencement, il entreprit de répondre à ce qui avait été écrit depuis. Petitien ne demeura pas sans réplique, et saint Augustin lui répondit de nouveau avec au-

tant de modération que Petitien avait montré d'emportement. Des injures on en vint aux faits. Les Circoncellions, qui jusque-là n'avaient paru poussés que par une rage aveugle, semblerent tout à coup recevoir une direction plus habile. On les vit quitter leurs bois, cesser leurs cris et leurs courses, et se porter le long des routes pour y attendre les chefs des catholiques et les faire périr. Saint Augustin lui-même, allant porter des consolations à quelques fidèles de son diocèse, faillit tomber entre leurs mains; mais ceux qui le conduisaient s'étant égarés, le menèrent par une autre route et déjouèrent ainsi, sans même le savoir, les projets homicides des Circoncellions. Les prêtres du lieu furent alors en butte à leurs violences, et plusieurs d'entre eux payèrent de leur vie le salut de saint Augustin.

Il fallait porter remède à un tel état de choses, et tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens parmi les Donatistes s'employait à le demander. Le concile qui se tint à Carthage en 403, décida que chaque évêque catholique sommerait l'évêque donatiste de son diocèse de s'assembler avec ses collègues, pour choisir des députés qui pussent examiner, à l'époque et dans le lieu dont on conviendrait avec ceux que les catholiques députeraient de leur côté, toute l'affaire du schisme qui les divisait. Mais les Donatistes rejetèrent cette proposition

en disant que les enfants des martyrs ne pouvaient ni s'assembler ni conférer avec une race de *traditeurs* tels que les catholiques. De retour à Hyppone, saint Augustin leur adressa une lettre pour les faire changer de résolution, mais il n'y parvint pas. De son côté, Posside, évêque de Calame, ayant fait la sommation voulue à Crispin, évêque donatiste du même lieu, en reçut une réponse si outrageante que celui même qui l'avait écrite en eut honte. Il l'aurait probablement rétractée s'il n'était pas plus difficile de reconnaître ses torts que de les aggraver. Voyant que les injures qu'il venait d'adresser à Posside n'avaient fait du tort qu'à lui-même, il voulut le punir de ne pas avoir souffert de ses coups. Une troupe de Donatistes, conduits par un prêtre nommé aussi Crispin, attendit Posside sur le chemin qu'il devait parcourir pour se rendre à un endroit de son diocèse. L'évêque, averti, changea de direction et alla se réfugier dans un lieu appelé Livet. Mais les Donatistes l'y suivirent et attaquèrent la maison où il s'était renfermé. Les habitants de ce lieu conjuraient les Donatistes de se retirer, et s'efforçaient d'éteindre le feu que les fanatiques y mettaient. Ils y parvinrent trois fois. Mais enfin la porte fut enfoncée, l'évêque arraché de sa retraite et cruellement maltraité. Tout le monde se préparait à voir comment l'évêque Crispin recevrait la nouvelle d'un tel at-

tentat, et quelle serait la punition qu'il infligerait au prêtre conducteur de cette troupe de furieux. L'indignation fut générale, lorsque l'on vit ce prêtre conserver sa dignité et les bonnes grâces de son évêque. Le défenseur de l'Église intervint cette fois, et obtint de l'autorité séculière que l'évêque Crispin fût condamné à payer l'amende de dix livres d'or, portée par la loi de Théodose, du 15 juin 392, contre tous les hérétiques qui donnaient ou recevaient la cléricature. Crispin en appela au proconsul et parut devant son tribunal pour prouver que, n'étant point hérétique, la loi de Théodose ne pouvait lui être appliquée. Ce n'était pas au défenseur de l'Église, simple laïque, à soutenir le contraire. Aussi fit-on paraître Posside, qui, en sa qualité d'évêque, entreprit de convaincre Crispin d'hérésie. Il ne laissa aucun doute dans l'esprit du proconsul, qui approuva la condamnation de Crispin tout en lui offrant de le décharger de l'amende pourvu qu'il consentît à déposer son prêtre. Mais Crispin ne voulait ni convenir de ses torts, ni les réparer, ni les expier. Il en appela à l'empereur, qui reçut l'appel et examina l'affaire. La sentence définitive ne se fit pas longtemps attendre et fut plus rigoureuse que celles dont Crispin avait appelé. Non-seulement il fut condamné à payer les dix livres d'or, mais le juge et le tribunal qui n'avaient pas procédé

contre lui avant l'affaire de Posside subirent la même condamnation, et les Donatistes furent expressément compris dans la loi des dix livres d'or, et généralement dans toutes les autres lois faites contre les hérétiques.

Les catholiques, qui n'avaient pas provoqué cette sentence, essayèrent de la mitiger, en obtenant de l'empereur que les lois contre les hérétiques ne fussent appliquées aux Donatistes que d'après la demande expresse des évêques catholiques. Le concile de Carthage de l'année 404 envoya pour cela des députés à l'empereur. Mais ceux-ci trouvèrent, en arrivant à Rome, l'empereur violemment indigné contre les Donatistes qui venaient de commettre de nouveaux excès contre Maximien, évêque de Bagaï. Malgré leurs intentions pacifiques et modérées, ils ne purent empêcher que dès le commencement de l'année suivante l'empereur Honorius fît paraître une loi par laquelle les membres du clergé donatiste étaient condamnés à l'exil, et les laïques à une amende pécuniaire. Les biens de ces derniers devaient même être confisqués, et s'ils parvinrent souvent à se soustraire à l'énormité de cette peine, ce ne fut que grâce à la charitable intervention de saint Augustin et aux indulgentes inspirations qu'il avait communiquées à presque tout le clergé africain. Ce que les lettres et les livres n'avaient pu

faire, la crainte des lois l'opéra. Le parti des Donatistes diminua dès qu'il n'eut plus à combattre des prêtres et des évêques, mais des officiers de l'empereur. En effet, le remède convenait au mal, comme le mal répondait à la faute dont il tirait son origine. Séparés des catholiques pour de prétendus crimes qu'ils leur imputaient, tombés eux-mêmes dans des crimes bien plus énormes, ils ne purent être réprimés et convertis que par des lois humaines et par la force matérielle. La religion peut se féliciter de n'avoir pas été mêlée dans ces grossiers débats.

Les Donatistes se traînèrent encore pendant quelques années, perdant chaque jour beaucoup de partisans, et ne répondant rien aux nombreux écrits que saint Augustin ne cessait de leur adresser, et qui, impuissants à les abattre dans le temps de leur prospérité, ne laissaient pas alors que d'ajouter à leur faiblesse. Prêts à périr, ils voulurent tenter un dernier effort et essayèrent de ramener à eux le monde chrétien en intéressant sa curiosité. Après avoir si longtemps refusé le combat, ils l'offrirent et demandèrent à l'empereur une conférence publique avec les catholiques. Ceux-ci n'ayant jamais cessé de la souhaiter, tous furent bientôt d'accord pour l'obtenir de l'empereur, qui la fixa au 1er juin de l'année 411. Il serait trop long de raconter ici combien de fois

les Donatistes se repentirent d'avoir demandé la conférence, et comme ils essayèrent de l'entraver sous mille prétextes frivoles. La conférence eut lieu à Carthage et sous la présidence du tribun Marcellin. Saint Augustin y parla presque seul pour les catholiques. Il y prouva la fausseté des accusations intentées par les Donatistes, et dès lors le fondement du schisme étant détruit il ne restait plus aucun doute sur le jugement de la cause. Marcellin, en effet, se prononça pour les catholiques. Après en avoir inutilement appelé à l'empereur, les Donatistes retournèrent aux moyens qui leur avaient servi jusque-là mieux que la discussion. A mesure que leur nombre décroissait, leur ardeur semblait s'accroître. Ils firent encore quelques martyrs parmi les catholiques. Ils parvinrent à faire envelopper le tribun Marcellin dans une condamnation politique. Ils essayèrent de loin en loin de discuter contre saint Augustin. Quoique furieux, ils étaient faibles; quoique sévères, ils n'étaient pas respectés. Que leur restait-il? Leur rage dont ils ne savaient plus que faire et qu'ils tournèrent contre eux-mêmes. En 420, il n'y avait presque plus d'autres Donatistes que les Circoncellions, et ceux-ci se montraient si empressés de se donner la mort, que l'autorité dut intervenir pour les protéger contre leur propre démence.

Pour ne pas interrompre le récit de la lutte que saint Augustin, à la tête des catholiques, eut à soutenir contre les Donatistes, nous avons dû passer sous silence bien d'autres événements de sa vie. Nous avons à peine indiqué son élévation à l'épiscopat sans dire que d'abord, en 395, Valère, évêque d'Hyppone, voulut l'avoir pour coadjuteur. Nous n'avons pas parlé de la vie qu'il mena lorsqu'il eut établi un monastère dans la maison épiscopale et qu'aux agréments d'une communauté studieuse et unie il eut ajouté les rigueurs de la pénitence et le lien de sa propre autorité. Nous n'avons rien dit de la victoire qu'il remporta contre la mauvaise coutume établie chez les catholiques, de faire, sous le nom d'*agapes*, des festins dans l'église. Enfin nous avons gardé le silence sur les nombreux ouvrages que saint Augustin écrivit avant la conférence de Carthage, et qui n'avaient pas pour but de combattre les Donatistes. Les livres du *Libre arbitre*, commencés à Rome en 388 et terminés à Hyppone en 395, méritent cependant un sérieux examen. Saint Augustin s'y montre, peut-être plus que partout ailleurs, éclairé parfois par de sublimes lumières, et égaré souvent par la minutieuse subtilité de son esprit. Il veut établir l'existence du libre arbitre, mais il ne croirait pas en être venu dignement à bout s'il n'y avait employé l'argumentation. Il ne sent pas combien sont belles

les vérités qui ne demandent ni ne supportent la démonstration. *Qu'est-ce qui est plus au pouvoir de la volonté que la volonté même?* s'écrie-t-il. *Personne n'est assez extravagant pour oser dire que nous ne voulons pas volontairement.*

Par de pareils jeux de mots qui se réduisent à ceci : que la volonté est ce qui nous fait vouloir, et que nous voulons par un mouvement de la volonté, saint Augustin croit nous apprendre ce que c'est que la volonté. Il passe ensuite à examiner d'où elle vient. *Tout bien vient de Dieu*, dit-il, *donc il n'y a pas de matière qui ne vienne de lui; mais ce mouvement d'éloignement que nous ressentons pour lui, et d'attrait pour un péché, étant un mouvement de défaillance, et toute défaillance venant du néant, n'hésitez pas à croire qu'il ne vient pas de Dieu. Cependant comme cette défaillance est volontaire, elle est en notre pouvoir; car, si vous craignez ce mouvement, il faut que vous ne le vouliez point, et si vous ne le voulez point il ne sera point.*

Puis, s'apercevant qu'il n'a pas réussi à découvrir d'où vient la mauvaise volonté, car autre chose est de dire qu'elle nous porte vers le néant, autre chose de dire qu'elle en sort, il ajoute que, *quand l'âme ne veut pas, elle ne se remue pas pour abandonner les biens célestes et choisir les biens inférieurs et qu'il n'est pas besoin de chercher*

l'origine de ce mouvement puisque nous avouons qu'il est volontaire et par conséquent punissable.

Saint Augustin aurait mieux exprimé sa pensée, s'il eût dit que ce mouvement étant punissable, il faut croire qu'il est volontaire. L'Écriture lui avait raconté les châtiments que ce mouvement attire à l'âme, et sa confiance dans la justice divine lui faisait éprouver le besoin de conclure que l'âme pouvait s'en préserver.

Saint Augustin croyait toujours que plus on répète un raisonnement et plus on le rend clair. Aussi, revenant sans cesse sur sa volonté qui veut volontairement, il nous dit encore *que la bonne volonté est celle qui nous fait désirer la vie juste et honnête ; que si nous aimons cette volonté et si nous nous y unissons par le mouvement d'un désir aussi bon, et que nous la préférions à toutes les choses que nous ne pouvons retenir quand nous le voulons, il s'ensuit que les vertus dont la possession fait la vie juste et honnête, régneront paisiblement dans notre âme ; d'où il faut conclure encore que tout homme qui veut vivre dans la justice et l'honnêteté, s'il veut cela plus qu'il ne veut tous les biens passagers et fugitifs, il parvient à ce bien véritable avec tant de facilité qu'il ne lui en coûte rien autre chose pour avoir ce qu'il veut que de le vouloir.*

Nous verrons plus tard saint Augustin revenir

à ces argumentations, rentrer dans ce cercle vicieux, mais pour essayer d'en sortir par une autre voie, et ne plus taxer d'extravagance ceux qui osent dire que l'on ne veut pas volontairement, et que la volonté n'est pas au pouvoir de la volonté. Jusqu'ici pourtant il n'est occupé que de défendre le libre arbitre contre les Manichéens, et il ne songe pas encore que la gloire de Dieu puisse se mal trouver de ce qui convient à sa justice. Bientôt saint Augustin, mécontent de ne pas s'être expliqué sur l'origine des mauvais mouvements de la volonté, affirme qu'ils viennent de l'âme elle-même. Comment l'âme humaine, étant créée par Dieu, peut-elle avoir d'autres mouvements que ceux qu'elle a reçus de Dieu ou bien qu'une autre puissance, égale à celle de Dieu et non créée par lui, peut lui imprimer? Saint Augustin se tait sur ce point. Lorsqu'il nous parle du péché et de sa puissance, il semble avoir oublié ce qu'il nous a dit dans ses *Soliloques*, que le mal n'était que la négation du bien et n'avait aucune existence qui lui fût propre. Pourquoi nous parle-t-il encore des démons et de l'enfer? La méchanceté des uns n'est-elle que la privation de la vertu, et les tourments de l'autre que la privation du bonheur? Pourquoi, fidèle à son premier système et le développant, ne nous dit-il pas que toute nature intellectuelle vient de Dieu et participe à son essence; que toute ma-

tière est aussi créée par Dieu, mais d'une substance et dans des conditions si différentes, qu'elle peut être considérée comme *néant* par rapport à la nature intellectuelle; que tant que nous maintenons notre âme dans les hautes régions de l'intelligence, nous conquérons, par nos désirs et par nos occupations, l'immortalité et la béatitude; que si, au contraire, nous nous attachons aux plaisirs que nous savons avec certitude être passagers, nous tuons notre âme, c'est-à-dire que, par l'inaction dans laquelle nous tenons notre intelligence, nous la rendons au néant, et que nous nous assimilons par nos goûts aux choses temporelles dont nous nous mettons en peine? Elles passent et nous passerons comme elles. Ce ne serait pas Dieu qui nous punirait, et rien ne s'opposerait alors à ce que nous ne vissions en lui qu'un être souverainement bienfaisant et miséricordieux, qui nous aurait créés avec tous les moyens de salut, et qui nous mènerait tôt ou tard au but pour lequel nous avons été mis au monde. Tout en supposant que cette noble partie de notre être, qui nous fait vivre lors même que nous l'avons condamnée à ne plus se mouvoir que dans d'étroites bornes, subisse les conditions de la matière à laquelle elle s'est volontairement attachée, encore est-il que notre nature intellectuelle ne saurait connaître exactement ces conditions. Aussi longtemps qu'elle

connaît, elle existe; et aussi longtemps qu'elle existe, elle ne peut connaître ce que c'est que de ne pas exister. Or, la nature matérielle étant comme le néant de la nature intellectuelle, les conditions de l'une ne peuvent être connues par l'autre. Mais y a-t-il de la vie sans intelligence? Qui le sait? Et peut-on assurer que l'intelligence n'existe pas, quoique en souffrance et en captivité, dans les vies les plus imparfaites? Si cela est, elle doit conserver longtemps, et peut-être ne perdre jamais un secret souvenir de la dignité dont elle est déchue. Ce souvenir causera sa peine, mais rien ne nous défend d'espérer qu'en s'y livrant et en écoutant les regrets confus qu'il doit lui inspirer, elle ne se mette en état de remonter le chemin par lequel elle est descendue.

La question de la prescience divine occupe ensuite saint Augustin, et il ne semble pas heureux dans ses efforts pour la concilier avec la liberté humaine. Il se demande si Dieu ne prévoit pas ses propres actes, et si l'on peut douter néanmoins qu'il n'agisse volontairement et librement. Fatigué de ses interminables redites sur la volonté, il paraît se plaire à les retourner lui-même dans un sens tout opposé. *Faites, je vous prie, attention*, dit-il, *avec quel aveuglement on peut dire : Si Dieu a prévu ma volonté future, comme rien ne peut arriver autrement qu'il l'a prévu, il est nécessaire*

que je veuille ce qu'il a prévu. Or, ajoute saint Augustin, *on ne veut pas ce que l'on veut vouloir.* Cet argument, qui semble supposer que non-seulement Dieu prévoit l'avenir, mais encore que l'homme connaît les prévisions divines, étonne véritablement les admirateurs de saint Augustin. La question est difficile, je dirai même impossible à résoudre d'une manière absolue, si l'on veut y parvenir au moyen du raisonnement. Et d'abord serait-il si injurieux à la majesté divine de dire qu'elle ne voit pas ce qui n'est pas? Bien au contraire, puisque, en admettant la prescience de Dieu, il faut dire que l'avenir est pour lui comme le passé et comme le présent, ou plutôt que le mouvement, et par conséquent le temps, n'existant pas pour Dieu, son regard et son intelligence embrassent l'éternité de toute éternité. L'avenir est donc comme le présent et comme le passé; s'il n'était pas, Dieu ne le verrait pas. De même que les actions et les volontés humaines ont leur rang dans le passé, elles l'ont aussi dans l'avenir sans que Dieu les efface ni les gêne. Il eût pu vouloir autrement qu'il n'a voulu; mais sa volonté ne pouvant changer pas plus que lui, il est nécessairement soumis à ses propres lois. L'homme a reçu ses commandements; s'il doit les exécuter, il doit le pouvoir. Dieu a rendu sa liberté si inviolable qu'il a voulu lui subordonner sa prescience. Si parfois

il intervient dans les mouvements du cœur humain, ne croyons pas qu'il nuise à son indépendance, et surtout ne nous en plaignons pas, car c'est de lui qu'arrivent à l'âme ses vertus et ses contentements.

La plus belle partie du livre de saint Augustin est celle où il traite des peines infligées aux âmes. Non-seulement il n'en admet pas d'inutiles, mais il prétend qu'elles sont à double usage. Elles sont salutaires pour l'âme qui les supporte, et elles ennoblissent ce qui leur sert d'instrument. *Une créature plus noble qui pèche,* dit saint Augustin, *est punie par des créatures moins nobles qu'elle, de façon que le châtiment de la première serve en même temps à l'élévation de la seconde. Dans ce contact passager, la créature la plus noble gagne encore par la souffrance et l'humiliation, et l'autre par son commerce avec une créature qui est au-dessus d'elle.* . . . .

. . . . . . *Une âme, toute pécheresse qu'elle soit, orne si bien le corps, qu'elle lui donne une beauté parfaitement proportionnée, et qu'elle lui communique des mouvements de vie. Une telle âme ne convient donc pas au séjour du ciel par son péché, mais elle convient au séjour de la terre par son supplice, en sorte que, quoiqu'elle choisisse la beauté du monde dont Dieu est l'auteur et le modérateur est si bien réglée qu'elle sera*

toujours la même ; car, quand les âmes justes sont dans leurs corps, elles ne leur donnent pas d'ornements par une misère qu'elles n'ont pas, mais par le bon usage qu'elles font de ces corps mêmes. Si l'on permettait aux âmes criminelles d'habiter dans les demeures célestes, cela serait contre les lois de l'ordre, parce que ces places ne conviennent pas à des âmes qui n'en sauraient faire un bon usage, ni contribuer à leur beauté. . . . . Un esclave surpris dans un crime et condamné à nettoyer un égout, lui sert d'ornement par sa honte même ; et la honte de l'esclave et la propreté de l'égout, réunies et réduites à une certaine unité, s'ajustent et conviennent si bien à la disposition de la maison, qu'elles contribuent à sa beauté.

Si l'on examine cet ouvrage, on y trouvera des traces de toutes les doctrines qui ont tour à tour occupé l'esprit de saint Augustin. Rien n'y est contraire à la croyance catholique, mais rien n'en porte exclusivement l'empreinte. Tantôt uniquement préoccupé de combattre les Manichéens, tantôt paraissant comme écouter encore les accents confus et lointains de ces hérétiques, tantôt déroulant les systèmes des philosophes païens, tantôt introduisant le dogme catholique au milieu d'éléments étrangers, sans lui faire prendre de racines ni produire de fruits, il rappelle involontai-

rement aux lecteurs que si sa conviction a suivi sa conversion, elle ne l'a certainement pas précédée.

Les doctrines de saint Augustin devaient pourtant perdre de jour en jour de leur incertitude à mesure qu'il entrait dans le sens des Écritures et qu'il s'y conformait. Aussi, dès l'année 396 ou 397 au plus tard, dans les réponses qu'il adressa à saint Simplicien, successeur de saint Ambroise, sur diverses questions que celui-ci lui avait faites, il examina ces paroles de l'épître de saint Paul aux Romains : *Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu ?* Et il conclut que la foi même et la bonne volonté nous viennent de Dieu. La réfutation de l'*Épître du fondement* et le livre du *Combat chrétien* ont pour but de s'opposer au manichéisme. On peut aussi placer dans la même année 396 le livre de la *Doctrine chrétienne*, quoiqu'il n'ait été achevé que beaucoup plus tard, vers 426 ou 427. Saint Augustin y enseigne le moyen de comprendre les saintes Écritures. Il commence par distinguer les signes, les choses, et les signes qui sont en même temps des choses. Ainsi on trouve dans l'Écriture des manières de parler symboliques, des récits historiques et des récits de faits vrais qui sont en même temps des symboles d'autres faits à venir. Pour discerner les uns des autres, saint Augustin donne une règle magnifique. « Si ce que vous lisez « dans l'Écriture, dit-il, vous paraît opposé à la

« charité, c'est-à-dire à l'amour de Dieu et du pro-
« chain, considérez-le comme symbolique. »

Bientôt après parurent les Confessions de saint Augustin, que tout le monde a lues, et dont par conséquent il est inutile de parler. Disons seulement qu'elles ont acquis un degré de célébrité vraiment extraordinaire, et que peut-être, grâce à la faveur dont saint Augustin a toujours joui, la subtilité y a passé pour de la profondeur, l'emphase pour de la chaleur. Il faut du courage pour raconter ses déréglements, et on ne peut le faire avec dignité et franchise que dans un esprit d'humilité qui ne comporte pas d'abjection. Mais rien ne paraît vrai que ce qui est simple, et l'exagération avec laquelle saint Augustin peint la noirceur de son âme à propos du vol d'une poire ou de tout autre crime du même genre, sa grande douleur en se rappelant de pareils actes, et les figures de rhétorique dont elle se pare, ne doivent toucher que médiocrement le lecteur sérieux.

Les opinions de Jovinien mirent saint Augustin dans l'embarras. Cet hérétique prétendait que la virginité n'avait pas plus de mérite que la chasteté conjugale, et permettait aux prêtres et aux moines de se marier. Déjà saint Augustin avait été considéré par la société catholique comme son défenseur, son soutien, son avocat. Pressé de combattre cette hérésie, saint Augustin craignait de paraître

incliner vers les Manichéens qui condamnaient le mariage comme une œuvre de la chair, et par conséquent du mauvais esprit. Mettre au monde des enfants était, selon eux, bâtir des prisons à la nature divine. Jovinien soutenait au contraire que c'était donner des serviteurs à Dieu. Placé entre ces deux doctrines, et ne voulant en adopter aucune, saint Augustin écrivit deux ouvrages dont l'un porte pour titre: *Du bien du mariage*, et l'autre : *De la sainte virginité.* Il expose également dans les deux que l'union des sexes a été le premier péché d'Adam; que les désirs de la chair en sont la conséquence et la punition, c'est-à-dire le péché originel avec lequel nous naissons tous; que le mariage en est le remède permis; que la virginité est pour l'âme l'état de bonne santé. Quant aux enfants, il ne pense pas que l'on doive éprouver de l'inquiétude en mettant ces âmes à la disposition de Dieu, mais il ne croit pas qu'il soit absolument bon de les exposer au mal. Il ne serait pas précisément fâché que le monde finît; mais il n'est pas d'avis qu'il faille rien faire pour cela.

La prudence qui dirigeait toutes les actions de saint Augustin, qui rendit son administration si douce à ses inférieurs, ses relations si agréables à ses collègues et à ses amis, ses travaux si productifs et ses discussions si modérées et si utiles, ne lui suffit pourtant pas toujours. Déjà, en 394 et

avant d'être élevé à l'épiscopat, il avait écrit un commentaire sur l'épître aux Galates, dans lequel il ne suivait pas l'opinion de saint Jérôme. Presque en même temps il avait aussi travaillé à un livre sur le mensonge où il s'élevait contre ceux qui prétendaient qu'en reprochant à saint Pierre de judaïser, saint Paul n'avait eu d'autre intention que de plaire aux païens; et qu'au fond, bien loin de blâmer sincèrement saint Pierre, il avait lui-même, en d'autres occasions, usé des mêmes ménagements, et montré le même respect pour les coutumes des Juifs et la même confiance dans leur efficacité. Saint Jérôme était de cet avis, et cela était évident par son commentaire sur l'épître aux Galates. Aussi, en 397, saint Augustin lui écrivit une lettre dont il chargea un nommé Profuturus, pour lui exposer son opinion sur ce commentaire, et pour combattre celle de saint Jérôme. Profuturus passa par Rome et y fut retenu, de sorte que la lettre de saint Augustin ne parvint pas à saint Jérôme, et se répandit facilement en Italie, comme il arrive aux moindres choses d'un auteur considérable. La vérité se perd souvent dans les longues routes. Elle ne put aller de Rome en Palestine sans subir de grandes altérations, et saint Jérôme fut bientôt informé que saint Augustin avait publié un livre contre lui.

Peu endurant et nullement dissimulé, saint Jé-

rôme, provoqué par une autre lettre que saint Augustin lui avait écrite en 402, lui demandant pourquoi il n'avait pas fait réponse aux difficultés qu'il lui proposait dans sa lettre de 397 confiée à Profuturus, saint Jérôme, dis-je, répondit qu'il ne savait de quelle lettre il voulait parler, n'en ayant reçu aucune, et se plaignant avec une colère mal réprimée de l'écrit qui avait paru à Rome sous le nom de saint Augustin, et qu'il espérait encore lui avoir été faussement attribué. Bientôt saint Jérôme, ayant vu une copie de la lettre en question, demeura convaincu qu'elle était bien de saint Augustin, et lui écrivit, en 403, pour s'en plaindre fortement. Saint Augustin, mieux informé enfin, s'empressa de lui expliquer comment cette lettre ne lui était pas parvenue, et le pria humblement de lui pardonner les expressions qui lui avaient déplu, et la publicité qu'elle avait reçue malgré lui. La querelle n'eut pas d'autres suites, et les deux saints continuèrent à correspondre de loin en loin sur divers points de doctrine. Mais le caractère et l'esprit de ces deux grandes lumières catholiques paraissent fort en évidence dans ce différend. Saint Jérôme s'y montre violent, susceptible, franc, orgueilleux, et pourtant se défiant assez de lui-même pour vouloir éviter avec saint Augustin des discussions qui pourraient tourner en inimitié. Il dit bien ce qu'il veut dire, et sou-

vent ce qu'il voudrait ne pas avoir dit. Saint Augustin, au contraire, ne s'emporte pas, et il oppose à la colère de saint Jérôme une douceur constante. Souvent il renouvelle ses questions et ses objections, et s'il craint pour leur amitié la violence de saint Jérôme, il ne se défie nullement de sa propre patience. Et pourtant, malgré tant de calme et de raison, saint Augustin se sert parfois d'expressions auxquelles on ne sait trop que reprocher, mais qui devaient nécessairement déplaire à saint Jérôme. J'en citerai un exemple, car il est difficile de définir autrement que par des exemples quelque chose de presque insaisissable. Saint Augustin déplore la division survenue entre saint Jérôme et Rufin, et il en parle à saint Jérôme comme il le ferait avec une personne étrangère à la querelle. Après avoir passé en revue toutes les tristes pensées que cet événement lui suggère, il trouve qu'il doit inspirer une profonde défiance de soi-même ; « car, dit-il, qui ne craindra qu'il « ne lui arrive aussi de se brouiller avec ses amis, « puisque vous-même, qui êtes vieux, et qui de« puis si longtemps vivez dans la pénitence, n'avez « pu éviter une pareille faute et un si grand mal« heur? »

Ce qui mettait ces discours dans la bouche de saint Augustin n'était certainement pas de la malveillance. Mais il manquait de cet instinct secret

au moyen duquel on reconnaît, sans même les examiner, les paroles qui peuvent paraître offensantes. Il était poli parce qu'il avait appris à l'être; il était patient parce que sa loi le lui commandait, et que d'ailleurs il ressentait peu les injures; mais il n'avait ni cette finesse, ni cette grâce, ni cette délicatesse qui est le propre d'une âme facilement émue. Plus emporté, plus susceptible et par cela même meilleur juge de ce qui pouvait blesser son propre orgueil et l'orgueil d'autrui, saint Jérôme, persuadé que la discussion pacifique lui était impossible avec saint Augustin, refusa désormais de lui exposer ses opinions. En effet, en 414, saint Augustin se trouvant embarrassé de choisir entre les origines diverses que l'on donnait à l'âme, consulta saint Jérôme qui, s'excusant sur ses nombreuses affaires, évita de lui répondre. Saint Augustin commençait alors à s'occuper avec un soin particulier de la question du péché originel. Ce dogme, qui lui était d'un puissant secours pour expliquer la faiblesse humaine, s'accordait mal avec la doctrine, dès cette époque assez généralement répandue dans l'Église, qui faisait sortir chaque âme du néant au moment où un corps était prêt à la recevoir. Ces âmes si nouvellement créées étaient pourtant sujettes aux peines que le péché d'Adam avaient attirées sur elles, et saint Augustin cherchait en vain comment concilier la

justice de Dieu avec les tourments que ces âmes naissaient pour éprouver. Le système de la procréation des âmes par les âmes, lui semblait mieux résoudre cette difficulté. L'âme d'Adam était alors la mère et comme la source des âmes humaines, et le poison qui avait souillé la première pouvait s'être introduit dans les autres. L'homme avait hérité du péché, et par conséquent de la peine. Mais cette génération des âmes, dépendante de la génération des corps, ou tout au moins obtenue par le même moyen, rabaissait la nature intellectuelle. L'esprit consentait bien à reconnaître qu'il avait été tiré du néant par Dieu, mais il ne voulait pas accorder que l'homme le créât. L'Église respecta cette noble prétention de l'esprit, et le jour vint où même elle la sanctionna. Cela n'arriva pourtant que beaucoup plus tard, et saint Augustin n'eut pas le bonheur de voir résoudre ses doutes. Saint Jérôme, qui dès lors pressentait la doctrine future de l'Église et la professait, refusa de s'en expliquer avec saint Augustin.

Mais il est temps d'arriver aux importants combats de saint Augustin : aussi, laissant de côté ses nombreuses conférences, tantôt avec des Manichéens, tantôt avec des Ariens ou d'autres hérétiques, ses différends avec quelques ecclésiastiques de son monastère, ou avec une noble famille qui se plaignait de ce que le peuple d'Hyppone avait

forcé saint Augustin à ordonner prêtre son chef illustre; passant même plusieurs de ses sermons et de ses ouvrages dont le seul mérite fut l'opportunité; ses voyages dans l'intérieur de l'Afrique pour les affaires de l'Église; sa retraite à la campagne, que la faiblesse de sa santé lui rendit nécessaire; les preuves de désintéressement et de sagesse qu'il ne cessa de donner pendant tout le cours de son administration; les témoignages de respect qu'il reçut sans cesse et de toute part, considérerons-nous désormais saint Augustin comme le personnage le plus influent dans l'Église, et ne séparerons-nous pas le récit de sa vie d'avec celui des vicissitudes ecclésiastiques.

L'Église a toujours été prévenue par les hérétiques, et l'on pourrait dire presque avec certitude : Là où est un dogme rédigé par un concile, il y eut d'abord une hérésie. Les vérités sont éternelles, mais leur exposition est plus ou moins récente. C'est ce que l'on voit dans les questions du péché originel et de la nécessité de la grâce.

Au commencement du v[e] siècle rien n'était fixé sur ces matières. Pour affaiblir le mérite des œuvres sur lesquelles s'appuyait l'orgueil des Juifs, saint Paul en était venu jusqu'à traiter avec mépris la volonté humaine, source naturelle des œuvres, et à lui opposer quelque chose qui en fût aussi indépendant qu'il lui était supérieur. Saint

Paul a rendu de si grands services à l'Église, et il en a été si magnifiquement récompensé, son apostolat, si productif, a été si généralement reconnu, que personne, pas plus parmi les hérétiques que parmi les catholiques, n'a osé révoquer en doute son infaillibilité. Son esprit pratique le rendait d'ailleurs très-précieux pour une église qui cherchait son principal appui dans la morale; et ce qu'il y avait d'un peu vague dans son style plaisait aux philosophes chrétiens, qui interprétaient selon leurs goûts ses obscurités et remplissaient ses lacunes.

Saint Paul fut donc beaucoup commenté et presque pas discuté. Saint Cyprien, saint Ambroise, saint Jean Chrysostôme et quelques autres parlèrent de la grâce divine et de l'impuissance humaine; mais ils le firent en panégyristes de la grandeur de Dieu plutôt qu'en docteurs. Enfin l'église, n'ayant pas été appelée à juger entre des opinions contraires, avait différé de se prononcer. Le terrain était libre encore au commencement du v[e] siècle. Un moine breton quittait alors son pays pour chercher fortune en Italie. Il se nommait Pélage. Les historiens catholiques le peignent comme un homme profondément astucieux, remuant, inquiet, d'un grand savoir et d'un rare génie. C'est le portrait qu'ils nous ont laissé de presque tous les hérésiarques. Sans lui accor-

der ni de si grands mérites, ni de si grands vices, nous n'avons reconnu en lui que de l'activité, de l'ambition, de la timidité, un certain bon sens et un esprit d'application qui se mouvait dans d'étroites bornes, et qui ne pouvait guère s'élever à de hautes spéculations. Moine libre, c'est-à-dire ne faisant partie d'aucune communauté ni d'aucun ordre, il vint à Rome par curiosité et par ambition, mais sans projet déterminé. Il y connut les deux Rufins : celui d'Aquilée et celui de Syrie. Le premier, célèbre adversaire de saint Jérôme, lui enseigna la doctrine origéniste connue sous le nom de l'*impeccance* ou de l'*apathie*, laquelle supposait que l'âme humaine pouvait par ses propres forces se maintenir indépendante du corps, vivre comme séparée de lui, n'en pas éprouver l'influence, vaincre non-seulement, mais ne pas en ressentir les passions. Le second, disciple de saint Jérôme et de Théodose de Mopsueste, partisan d'abord, puis ennemi d'Origène, amena Pélage à nier le péché originel. Lui-même s'était laissé emporter jusque-là en combattant la vie antérieure qu'Origène donnait aux âmes et dans laquelle selon lui elles avaient assez péché pour être condamnées à descendre ici-bas. Il se trouva que ces deux doctrines s'accordaient assez bien ensemble; car si le premier homme n'avait pas péché, la raison qui faisait que ses descendants étaient exposés

et soumis au mal, n'existait plus. En rejetant le péché originel, il fallait presque admettre l'état d'impeccance ou d'apathie. Les âmes souffraient la peine qu'elles avaient encourue par leur faute dans une autre vie, en habitant le corps humain, et il n'était pas nécessaire d'enchérir sur le supplice en les exposant à se perdre pour l'éternité. Pénétré de ces opinions mais n'osant pas les déclarer, Pélage ne changea rien à la vie exemplaire qu'il avait embrassée et acheva de gagner l'estime et la confiance des esprits les plus éclairés et des cœurs les plus chrétiens. Paumaque, saint Paulin, saint Jérôme lui-même, et Julienne mère de la vierge Démétriade, sont comptés parmi ses amis. Plusieurs jeunes gens attirés par le bruit de sa vertu et par les agréments de ses manières, recherchèrent sa société, et ce fut à eux qu'il confia ses pensées. Elles furent reçues avec une sorte d'enthousiasme par ses nouveaux disciples, et quelques-uns d'entre eux se consacrant à leur service, formèrent comme une école dont Pélage était le chef, s'instruisirent, s'exercèrent, amassèrent un trésor de citations et poussèrent ensuite Pélage à lever son drapeau.

Parmi ses disciples deux surtout partageaient tous ses travaux et lui étaient d'un grand secours. C'était Anien et Célestius. Pélage s'occupait principalement à interpréter les Écritures. Anien lui

faisait toutes les traductions dont il avait besoin, et Célestius préparait les ouvrages de polémique. Ainsi entouré et excité, Pélage devint plus courageux et fit répandre dans le public ses commentaires sur saint Paul et un autre livre contre le péché originel. L'approche d'Alaric le décida à quitter Rome et à se rendre, au commencement de l'année 409, avec Célestius en Sicile, où, se trouvant plus éloigné du saint-siége, il s'enhardit à faire paraître un livre portant pour titre *De la Nature*. Il y attaque *ceux qui au lieu de s'en prendre à leur propre volonté dans leurs péchés, accusent la nature de l'homme et tâchent de s'excuser par là*. C'était les Manichéens et non pas les catholiques qui tâchaient de s'excuser en alléguant l'imperfection de leur nature. Les catholiques au contraire, tout en avouant leur faiblesse naturelle, s'en reconnaissaient coupables en l'attribuant au péché du premier homme. Ils voulaient être solidaires de leur père commun, et Pélage en les accusant de vouloir rejeter leurs fautes sur leur nature, n'agissait pas avec bonne foi. La nécessité de la grâce semblait pourtant admise par Pélage, mais il ne s'expliquait pas sur la nature de cette grâce, et l'on pouvait même croire qu'il voulait parler seulement du libre arbitre, le considérant comme une grâce de Dieu, auteur de la nature humaine. Presque en même temps Célestius publia-

un livre sur l'impeccance, intitulé : *Définitions*. Il s'y montre plus franc et plus audacieux que Pélage et il essaie d'y prouver que l'homme peut, au moyen de ses propres forces, s'abstenir de tout péché. *Il faut demander*, dit-il, *si le péché vient de la volonté ou de la nécessité; s'il vient de la nécessité ce n'est point un péché; s'il vient de la volonté, on peut l'éviter. Il faut aussi demander si l'homme doit être sans péché? Sans doute qu'il le doit. S'il le doit, il le peut; s'il ne le peut, il ne le doit donc pas; et si l'homme ne doit pas être sans péché, il doit donc être avec le péché, et alors ce ne sera plus un péché, si c'est l'état où l'on doit être. Que si quelqu'un vous dit : Donnez-moi donc un homme qui soit sans péché; il faut répondre : Je vous donne un homme qui peut être sans péché. S'il dit : Je ne le puis, répondez-lui : De qui est-ce la faute? S'il dit : C'est la mienne, dites-lui : Comment est-ce votre faute, si vous ne pouvez être sans péché?*

Les catholiques pouvaient répondre : C'est par votre faute que vous ne pouvez désormais être sans péché, car vous en avez volontairement perdu les moyens. Mais Célestius niait le péché originel, et sa doctrine de l'impeccance suivait naturellement et logiquement.

Encouragé par le succès qu'il obtint en Sicile auprès de beaucoup de laïques, et même de quel-

ques évêques, Pélage leva son regard jusque sur saint Augustin, et essaya d'acquérir son suffrage. Il se rendit à Hyppone accompagné de Célestius, en 411, et n'y ayant pas trouvé saint Augustin, il alla le rejoindre à Carthage. Mais il ne put avoir un entretien avec lui comme il s'en flattait, et dirigeant ailleurs ses recherches pour se procurer un appui, il se sépara de Célestius qui demeura à Carthage et il se rendit en Palestine dans le dessein de gagner à son parti, Jean, évêque de Jérusalem, dont le caractère indépendant s'était déjà fait connaître à l'occasion de ses nombreux différends avec saint Jérôme. Avant de quitter l'Afrique, Pélage écrivit pourtant une lettre à saint Augustin pour lui exprimer ses regrets de ne pas avoir pu s'entretenir avec lui, et il en reçut une réponse polie mais mesurée.

Nous avons déjà vu comment saint Augustin s'expliquait sur le compte de la volonté humaine. Nous l'avons entendu demander dans ses livres du libre arbitre : *Qu'est ce qui est plus au pouvoir de la volonté que la volonté elle-même?* et s'écrier que : *personne n'est assez extravagant pour oser dire que nous ne voulons pas volontairement.* Cette pensée que la volonté vient de l'homme, et l'exécution de Dieu, se retrouve exposée d'une manière plus dogmatique dans le livre que saint Augustin écrivit contre Porphyre et dans son com-

mentaire de l'épître aux Romains. Dans le premier de ces ouvrages, saint Augustin dit que : *Jésus-Christ a voulu paraître parmi les hommes et leur faire prêcher sa doctrine dans le temps et dans les lieux où il savait qu'il y aurait des personnes qui croiraient en lui.* Dans le second, après avoir cité ces paroles de saint Paul : *Vous me direz peut-être pourquoi Dieu se plaint-il? Car qui est-ce qui résiste à sa volonté?* saint Augustin ajoute : *L'apôtre répond de façon à nous faire comprendre que les personnes spirituelles qui ne vivent plus selon l'homme terrestre, peuvent pénétrer les premiers fondements de l'élection et de la réprobation des hommes, et découvrir comment Dieu en prévoyant dans les cœurs les premiers mouvements de la foi et de l'impiété fait choix de ceux qu'il sait qui croiront et condamne ceux qu'il sait qui demeureront dans l'incrédulité, en sorte que le choix des premiers et la condamnation des derniers, n'est pas fondée sur la différence de leurs œuvres ; mais qu'en vue de la foi des premiers, il leur donne la grâce de faire de bonnes œuvres, et qu'en punition de l'incrédulité des derniers, il les abandonne et les endurcit pour leur laisser faire le mal.* Déjà plus haut, saint Augustin avait dit que : *Tous les hommes sont égaux, quand on les considère avant tout mérite. Or, il ne peut y avoir de choix proprement dit, entre*

des choses parfaitement égales. Ainsi, comme le Saint-Esprit n'est donné qu'à ceux qui croient, quand Dieu nous donne le Saint-Esprit pour nous faire faire le bien par la charité, il ne fait pas choix de nous à cause de nos bonnes œuvres, puisque c'est lui qui en est l'auteur; mais il nous choisit à cause de notre foi. Car on ne reçoit pas le don de Dieu, c'est-à-dire le Saint-Esprit qui nous fait opérer le bien par la charité qu'il répand dans nos cœurs, à moins qu'on ne croie, et qu'on ne persévère dans la volonté de recevoir ce précieux don. Ce n'est donc pas parce que Dieu a prévu, dans sa prescience éternelle, qu'un homme ferait de bonnes œuvres, qu'il fait choix de lui, puisque, au contraire, ces bonnes œuvres seront des dons de sa grâce; mais il a fait choix de cet homme parce qu'il a prévu qu'il aurait la foi; et c'est en conséquence de cette foi prévue de toute éternité, que Dieu choisit ceux à qui il donne son Saint-Esprit, afin qu'en faisant de bonnes œuvres ils obtiennent la vie éternelle. C'est pourquoi l'apôtre dit bien que Dieu opère tout en tous; mais il n'est dit nulle part que Dieu croit tout en tous. Car lorsque nous croyons, cela vient de nous; mais quand nous faisons le bien cela vient de Dieu. . . . . C'est à nous de croire et de vouloir, mais c'est à Dieu de donner à ceux qui croient et qui veulent, le pouvoir de faire le bien

par son Saint-Esprit qui répand la charité dans nos cœurs. Saint Augustin dit encore que : *Ce qui commence le mérite des élus, ce n'est pas leurs œuvres, mais leur foi, qui leur obtient de Dieu la grâce de faire le bien ; de même, ce qui commence le démérite des réprouvés, c'est leur infidélité et leur impiété, en conséquence de laquelle Dieu les punit en les abandonnant à faire le mal. . . . . Ceux sur qui Dieu exerce sa miséricorde, il leur fait faire le bien ; et ceux qu'il endurcit, il leur laisse faire le mal : mais Dieu exerce cette miséricorde en conséquence du mérite de la foi, et il endurcit en punition de l'iniquité qui a précédé.*

Il résulte de ces passages que saint Augustin considérait le premier mouvement du cœur humain vers Dieu comme appartenant à l'homme. On aurait pu lui objecter que ce mouvement, appelé *foi*, ne pouvait guère exister sans la connaissance des vérités auxquelles il faut croire, et qu'un sauvage, par exemple, qui n'aurait jamais entendu parler de J.-C., croirait difficilement en lui. Mais saint Augustin opposait d'avance à cette difficulté la prescience de Dieu, qui, découvrant au fond du cœur d'un homme le germe de la foi, lui faisait parvenir les notions nécessaires pour qu'il pût le développer. Je ne sais aussi comment il se serait justifié de n'attribuer à Dieu que les bonnes œuvres,

tandis que ce fut précisément pour les flétrir que saint Paul leur assigna une origine toute humaine. Enfin cette doctrine de saint Augustin ne s'éloigne pas autant qu'on peut le croire de celle de Pélage. Cet hérésiarque faisait tous les hommes égaux. Tous pouvaient avoir la foi, puisque la source en était dans leur cœur; mais la foi ne pouvant se développer sans la connaissance du dogme, Dieu faisait entendre sa doctrine à tous les cœurs bien disposés, ou, pour mieux dire, il donnait à tous les hommes les moyens de s'instruire suffisamment, réservant des récompenses à ceux qui lui prêteraient une oreille attentive et une intelligence soumise, et des peines à ceux qui, au contraire, ne lui apporteraient qu'un esprit plein de défiance. Dans la doctrine de l'égalité des hommes et de leurs chances de salut, saint Augustin ne différait pas d'avec Pélage. S'il n'avouait pas que Dieu accorde à tous les hommes les moyens d'arriver à la connaissance de la vérité, du moins ne contestait-il pas que les saintes Écritures ne fussent prêchées à beaucoup d'hommes qui n'y ajoutaient aucune foi. Mais il reconnaissait un autre don de Dieu plus particulier et plus intime; c'était le saint Esprit, qui, au moyen de la charité, faisait faire les bonnes œuvres. Pélage était d'un autre avis, et l'on ne sait trop pourquoi; car cette intervention directe de Dieu dans le cœur de l'homme

aurait fort bien pu s'allier avec le reste de sa doctrine, du moment que l'on convenait que l'opération divine était déterminée par la disposition humaine.

Mais les deux ouvrages que nous venons de citer de saint Augustin, ont été écrits avant la naissance de l'hérésie pélagienne. Vers l'année 412 pourtant, après que Pélage était venu en Afrique, lorsque Célestius, établi à Carthage, ayant demandé à entrer dans les ordres, avait été dénoncé comme professant une fausse doctrine, par Paulin, diacre de Milan, et dans l'intervalle qui s'écoula entre la convocation et la réunion d'un concile demandé par Aurèle, évêque de Carthage, pour le juger, saint Augustin adressa au tribun Marcellin trois livres sur la rémission des péchés, où, après avoir défendu le péché originel et établi la nécessité de la grâce, il répond aux objections que Pélage faisait en faveur de la liberté. Il y soutient que la grâce étant un secours, il faut que la volonté agisse et fasse ses efforts avec elle, car, dit-il, on ne peut être aidé que quand on fait quelques efforts de son côté.

Plus tard le tribun Marcellin n'ayant pas été pleinement satisfait des explications de saint Augustin, celui-ci lui répondit par le livre *de l'Esprit et de la Lettre*, où il s'exprime ainsi : . . . . « Quand Dieu agit donc ainsi avec

l'âme raisonnable, afin qu'elle croie à sa parole, sans doute que Dieu opère en l'homme la volonté même de croire, et que sa miséricorde nous prévient en tout. Mais, comme j'ai dit, c'est à la volonté à consentir à la vocation de Dieu ou d'y refuser son consentement. » Voici donc le rôle de la volonté changé, mais non détruit. Tantôt elle prévenait l'action de Dieu, maintenant elle ne sait plus que lui résister. Pourtant elle agit encore.

Pendant que saint Augustin terminait ces ouvrages, le commentaire de saint Paul, composé par Pélage, lui tomba entre les mains, et le détermina à traiter de *la Grâce de la nouvelle alliance*, dans une lettre qu'il adressa à son ami Honorat. Là, l'insuffisance des œuvres, ou, disons mieux, la nécessité de la grâce pour accomplir les bonnes œuvres est bien établie, mais il n'y est pas question de la volonté ou de ce premier mouvement par lequel l'âme aspire à Dieu. Ce silence de la part de saint Augustin, ne doit pas étonner, soit qu'on le considère comme un moyen d'arriver plus tard à parler de la volonté tout autrement qu'il ne l'a fait jusque-là, soit qu'en répondant à Pélage, il n'éprouvât le besoin de s'expliquer que sur la nature du secours que Dieu accordait à l'homme, ce qui était le point contesté entre ces deux docteurs. Que cette lettre fût réellement écrite contre Pélage, cela paraît évident par ces mots qui la ter-

minent : « Au reste, ce n'est pas sans raison qu'à l'occasion des questions que vous m'avez proposées, j'ai traité de la grâce de la nouvelle alliance, et que je me suis étendu à vous l'expliquer; car elle a ses ennemis qui, au lieu de révérer la profondeur de ce mystère, et d'attribuer à Dieu ce qu'il y a de bien en eux, se l'attribuent à eux-mêmes; et ce ne sont pas des gens à mépriser, mais des gens qui vivent dans la continence et qui se rendent recommandables par la pratique des bonnes œuvres. »

Cependant le concile convoqué par Aurèle s'ouvrit à Carthage, au commencement du carême de l'année 412. Paulin y parut contre Célestius, l'accusant d'avoir enseigné les six propositions suivantes :

1° Qu'Adam avait été créé mortel, et qu'il devait mourir, soit qu'il péchât ou qu'il ne péchât point.

2° Que le péché d'Adam n'a fait tort qu'à lui seul, et nullement au genre humain.

3° Que les enfants qui naissent sont dans le même état où était Adam avant sa prévarication.

4° Que tous les hommes ne meurent point par la prévarication et la mort d'Adam, comme ils ne ressuscitent pas tous par la résurrection de Jésus-Christ.

5° Qu'on parvient au royaume des cieux aussi bien par la loi que par l'Évangile.

6° Qu'avant l'avénement du Seigneur, il y a eu des hommes sans péché.

Sommé de renier ces doctrines, Célestius hésita, prit mille détours, et, ayant enfin refusé de le faire, il fut excommunié par le concile. Il en appela à l'évêque de Rome, et s'embarqua ensuite pour Éphèse où il espérait trouver des appuis.

Plus heureux que son disciple, Pélage avait su obtenir la faveur de Jean, évêque de Jérusalem. La douceur de ses manières, l'agrément de son esprit et la pureté de ses mœurs lui captivaient la bienveillance des dames chrétiennes, que la piété attirait de toutes parts en Palestine. Ses doctrines plaisaient à l'évêque de Jérusalem par leur ressemblance avec l'*Origénisme.* D'ailleurs Pélage était prudent. Il se contentait de répandre peu à peu ses croyances dans les cœurs déjà disposés en sa faveur, et il savait éviter sans peine les déclarations de principes trop explicites. Saint Jérôme pourtant ne pouvait se méprendre à ces faux semblants de sainteté. Aussi, interrogé par Ctésiphon sur les erreurs nouvelles qui se répandaient sourdement, il répondit par une lettre dans laquelle, tout en s'abstenant de nommer Pélage, il le désigne clairement et l'apostrophe avec violence. Pélage chargea Anien de répondre à saint Jérôme, et si

la lettre de celui-ci avait manqué de modération, la réponse d'Anien n'en eut pas davantage, et en obtint encore moins de saint Jérôme dans ses préfaces aux commentaires de Jérémie, où il trouva moyen d'attaquer, de menacer même les Pélagiens, et de se plaindre d'eux.

Vers l'année 413, Demetriade, jeune Romaine de grande famille et possédant d'immenses richesses, se détermina à consacrer à Dieu sa fortune, sa virginité et le reste de ses jours. La haute position de Demetriade fit de sa vocation un événement dont le monde chrétien tout entier s'occupa. Les plus grands évêques lui écrivirent pour l'en féliciter, et Pélage mêla sa voix aux leurs. Sa lettre fut longtemps attribuée à saint Jérôme, ou même à saint Augustin, tant elle était pleine d'onction et de dignité. Mais aussitôt que l'auteur réel de la lettre fut connu, on commença à en contester le mérite, et on lut avec défiance un passage où Pélage disait à Demetriade : « Vous avez ici de quoi vous préférer aux autres ; car la noblesse du sang et les richesses sont moins de vous que de vos parents. Mais il n'y a que vous qui puissiez vous donner les richesses spirituelles. C'est en ces choses, qui ne peuvent être que de vous et qu'en vous, qu'il faut vous louer. »

Les partisans que Pélage gagnait chaque jour et dans toutes les classes, et les propositions con-



damnées dans Célestius, inquiétaient Aurèle, qui, en 413, pria saint Augustin, alors à Carthage, de prêcher contre ces nouvelles doctrines. Saint Augustin ne manqua pas de le faire, mais avec une modération tout à fait extraordinaire. Après avoir parlé de ceux qui niaient le péché originel, il termine ainsi son sermon : « Obtenons si nous pouvons de nos frères qu'ils ne nous appellent pas hérétiques ; nous pourrions peut-être donner ce nom, si nous le voulions, à ceux qui soutiennent ces opinions, mais nous ne le faisons pas. Que leur mère les souffre avec compassion pour les guérir. Qu'elle les supporte pour les enseigner, de peur qu'elle ne soit obligée de les pleurer comme morts. Ils vont trop loin ; c'en est trop ; il faut une grande patience pour les souffrir plus longtemps. Qu'ils n'abusent pas de cette patience de l'Église. On ne doit peut-être pas encore blâmer notre longanimité. Mais nous devons craindre de nous rendre coupables par notre négligence. »

Il fallait être fortement entraîné par le discours pour oser dire, en 413, à Carthage, que l'Église n'appelait pas hérétiques les ennemis du péché originel, tandis que le concile tenu à Carthage même, en 412, les avait condamnés. Que saint Augustin eût oublié cette condamnation, ou qu'il ne l'eût pas considérée comme définitive, toujours est-il qu'en 413 il ne pensait pas que Pélage et

ses disciples fussent encore séparés de l'Église. De toutes parts cependant arrivaient à saint Augustin des demandes de secours contre la nouvelle doctrine. Les semences répandues en Sicile par Pélage et Célestius, avaient germé. Un nommé Hilaire, de Syracuse, écrivit à saint Augustin pour se plaindre que l'on enseignait dans son pays que l'homme pouvait être sans péché et garder facilement les commandements de Dieu, et qu'un enfant mort sans baptême ne pouvait périr avec justice parce qu'il était né sans péché. Quelque temps après, deux évêques espagnols envoyèrent à saint Augustin l'écrit de Célestius sur l'impeccance, le priant de le réfuter, ce qu'il fit par son livre de *la Perfection de la justice de l'homme*.

Pélage se faisait de nombreux partisans; quelques-uns pourtant le quittaient pour revenir à l'Église. Deux jeunes moines siciliens, qui avaient été des premiers à le suivre, dégoûtés de ses doctrines, remirent à saint Augustin le livre de Pélage portant pour titre: *De la nature*, qui jadis les avait séduits. Saint Augustin y répondit par son ouvrage *De la nature et de la grâce*. Il s'y montre inquiet de ce que l'on semble dire que l'homme *obtient* la grâce de Dieu qui, selon lui, ne devrait plus être appelée grâce si elle n'était donnée gratuitement. Il admet pourtant encore l'existence et l'action de la volonté, puisqu'il dit que Dieu

n'abandonne pas si l'on ne l'abandonne, et qu'il cite ces paroles de saint Jérôme: « Dieu nous a créés libres; nous ne sommes pas entraînés par la nécessité aux vertus ni aux vices; autrement, où il y a nécessité, il n'y a pas de couronne. »

Tandis que l'Afrique se soulevait contre Pélage et ses disciples, ceux-ci vivaient paisiblement en Palestine, protégés par l'évêque de Jérusalem, vénérés par les chrétiens du plus haut rang et du plus grand mérite, suivis par quelques adeptes, et seulement inquiétés de loin en loin par saint Jérôme. L'arrivée d'Orose, envoyé par saint Augustin à saint Jérôme en 415, changea l'état des choses. Saint Jérôme ignorait que les erreurs de Pélage fussent connues de saint Augustin et réfutées par lui. Il ignorait le jugement et la condamnation de Célestius, de même qu'il n'avait pas connaissance du livre de ce dernier. Mieux informé par Orose, il se plaignit hautement, et il excita les catholiques, qui commencèrent à murmurer contre Jean de Jérusalem et contre la protection qu'il accordait à Pélage. Intimidé par ces témoignages de mécontentement, Jean assembla son clergé le 30 juillet 415, pour examiner avec lui les accusations portées par Orose contre Pélage. Orose se présenta, vanta les travaux de saint Augustin contre Pélage, raconta la condamnation de Célestius, et donna lecture de la lettre de saint Augustin à

Hilaire. Pélage ne sut pas répondre. Il s'emporta un moment contre saint Augustin; puis, rappelé à l'ordre par l'indignation qu'il avait provoquée, il avoua quelques-unes des propositions qui lui étaient reprochées, en nia les conséquences, accorda tout ce que Jean lui proposa; enfin, il se conduisit avec si peu de mesure et de fermeté, que Jean, effrayé pour lui des suites de sa maladresse, leva la séance en déclarant brusquement que Pélage admettait le secours de la grâce pour éviter le péché, et que dès lors il n'y avait plus rien à lui objecter.

Mais les catholiques, poussés par saint Jérôme, n'étaient plus disposés à tout passer sous silence. Ils protestèrent, disant que Pélage, Breton de naissance, devait être jugé par des évêques latins, et ils insistèrent avec tant de zèle que Jean n'osa pas leur résister et prononça que l'affaire serait portée devant le pape Innocent et qu'en attendant sa décision les deux partis déposeraient les armes. On se soumit en apparence, mais Jean devait savoir qu'il y avait un homme sur lequel ni les commandements, ni les défenses, ni les arrêts, ni les menaces ne pouvaient rien, un homme qui, soutenu par la double force de son caractère et de sa conscience, se croyait tenu de n'obéir qu'à ses propres impulsions; je veux parler de saint Jérôme. L'accommodement était à peine accepté que saint

Jérôme, le méprisant, fit paraître ses dialogues contre les Pélagiens. Il ne se contenta même pas de dédaigner tacitement l'accord en le rompant; mais il déclara que c'était un moindre péché de suivre un mauvais parti qu'on croit bon, que de n'oser défendre un bon parti qu'on connaît tel, et qu'il ne consentait pas à garder la trêve imposée, de crainte qu'une fausse paix n'enlevât les avantages que la guerre avait conservés.

La protection que Pélage trouvait dans l'évêque de Jérusalem l'enhardit à répondre. Il le fit par quatre livres sur le libre arbitre, dans lesquels tout en évitant de définir nettement sa doctrine, il s'efforce d'amoindrir le mérite de la grâce en supposant qu'elle n'est donnée que pour rendre l'exécution des bonnes œuvres plus facile. Saint Jérôme brûlait de répliquer, mais il craignit d'affaiblir l'intérêt en prolongeant la discussion et il chercha d'autres moyens de nuire aux novateurs. Il fallait les surprendre en leur opposant de nouveaux accusateurs qui ne fussent pas suspects d'inimitié devant des juges qui, n'étant pas convoqués expressément pour s'occuper de cette affaire, ne pourraient être ni choisis par Jean, ni soumis à son influence. Vers la fin de l'année 415, il se tenait à Diospolis, ville de Palestine, un concile de quatorze évêques rassemblés pour procéder à une nomination, et saint Jérôme eut bientôt découvert

deux évêques des Gaules, nommés Eros et Lazare, et qui chassés de leurs siéges et de leurs pays pour des crimes avérés, étaient venus cacher leur honte à Bethléem. Saint Jérôme les trouva disposés à le servir et dès lors leur sainteté ne lui parut plus douteuse. Mais son zèle l'égara. Le concile de Diospolis eut à décider entre deux accusateurs criminels qui n'osant pas se présenter devant lui se contentaient de lui envoyer leur mémoire, et un accusé dont la réputation était éclatante et qui se rendait à son appel accompagné d'un disciple instruit et éloquent prêt à répondre à tout ce qui lui était imputé. Cette fois Pélage fut habile. Il refusa d'abord de rendre raison de ce qui n'était pas écrit par lui, mais par Célestius, et alla même jusqu'à prononcer anathème contre ceux qui admettaient cette proposition attribuée à Célestius : *que la grâce dépend de la volonté*, et généralement contre tous ceux qui s'opposaient à la doctrine de l'église catholique. Quant aux propositions qui étaient bien de lui, il sut leur donner un sens orthodoxe et s'excusa sur celles qui semblaient obscures en disant que son intention avait toujours été de se conformer au sens de l'Évangile, tel que l'Église l'adoptait. Lorsque ensuite il s'enquit de ce qu'étaient ses dénonciateurs, lorsqu'il demanda au concile s'il connaissait bien la vie passée d'Eros et de Lazare, et qu'il s'étonna de

leur impudence, il emporta le suffrage unanime des évêques. Pélage sortit absous de l'assemblée. Orose retourna tristement en Afrique, pour apprendre au circonspect saint Augustin le résultat de l'imprudence de saint Jérôme ; ce dernier souffrit dans son monastère des attaques brutales et des violences extrêmes qu'il attribua peut-être avec raison aux Pélagiens, et dont il se plaignit au pape Innocent.

Pélage, jouissant avec mesure de son triomphe, rassura ses partisans, s'efforça de se rattacher aux plus fermes soutiens de l'Église et particulièrement à saint Augustin, et prit aisément les dehors d'un homme injustement persécuté pour la foi et par ses ennemis personnels. Mais les choses ne pouvaient se passer en Afrique comme en Palestine. Pélage n'y avait ni amis zélés ni adversaires imprudents. Saint Augustin écrivit d'abord à Jean de Jérusalem pour le presser, non pas d'abandonner Pélage, mais de le ramener à de meilleurs avis. Aurèle de Carthage convoqua un concile qui s'assembla vers l'automne de 416, et dans lequel, après qu'Orose eut raconté les événements qui venaient de se succéder en Palestine, après que l'on eut achevé la lecture des lettres qu'Eros et Lazare écrivaient en Afrique pour se plaindre des Pélagiens, après avoir lu les actes du concile qui avait condamné Célestius, les pères attendris

par les lamentations des uns, et indignés par les erreurs des autres, anathématisèrent, sans les entendre, Pélage et Célestius à moins qu'ils ne reniassent clairement leurs dogmes pernicieux. Peu de temps après, Silvain, primat de la Numidie, assembla aussi pour le même objet un concile qui à son tour condamna Pélage et Célestius à reconnaître la nécessité de la grâce et l'existence du péché originel. Ces deux conciles adressèrent chacun une lettre synodique à l'évêque de Rome dans laquelle ils semblent regarder son approbation comme indispensable à la validité de leur sentence. Jamais, jusque-là, dans les grandes querelles qui agitèrent les chrétiens au sujet de la consubstantialité ou de tant d'autres dogmes, la souveraineté de l'église romaine n'avait été aussi nettement établie. On serait même disposé à croire, surtout si l'on se souvient que les catholiques de Jérusalem avaient demandé que Pélage, étant Breton, fût jugé par des évêques latins, que c'était en sa qualité de membre de l'église latine que l'on déférait plus particulièrement sa cause à l'évêque de Rome.

Quoi qu'il en soit, Innocent ne l'entendit pas ainsi et il répondit aux deux comités et à une lettre que lui avaient adressé Aurèle, Evode, Alipe, Augustin et Possédius, par trois décrétales datées du 27 janvier 417. Il y loue le zèle des évêques

africains et leur soumission à son autorité : « Vous saviez, écrit-il aux pères du concile de Carthage, vous saviez bien ce qui est dû au siége apostolique, quand vous avez jugé qu'il fallait référer cette cause à notre jugement. Vous observez, ainsi que le doivent les évêques, les traditions des pères et vous ne croyez pas devoir vous écarter de ce qu'ils ont ordonné par une sentence non humaine mais divine : à savoir que toutes les affaires qui se traitent dans les provinces les plus éloignées, ne seraient pas terminées que ce siége apostolique n'en ait eu connaissance, afin que le jugement qui lui paraîtrait juste fût confirmé par son autorité. »

Il écrit à peu près dans les mêmes termes aux évêques du concile de Miboc. « En vous adressant au saint-siége, dit-il, pour savoir quel sentiment il faut tenir dans les choses douteuses, vous avez gardé la forme de l'ancienne règle que vous savez aussi bien que moi avoir été observée dans tout l'univers. C'est surtout lorsqu'on attaque quelques articles de la foi, que je crois que nos frères les évêques ne doivent référer ces causes qu'à Pierre, c'est-à-dire à l'auteur de leur nom et de leur dignité comme vous venez de faire. » Passant ensuite à l'examen de la cause, il expose le dogme catholique du péché originel, et il ordonne de retrancher de l'église ceux qui ont des sentiments contraires.

Satisfait de la décision d'Innocent et instruit que Pélage faisait grand bruit de son acquittement par le concile de Diospolis, saint Augustin voulut le confondre en prouvant qu'il n'avait été absous que parce qu'il avait renié ses propres doctrines. Il se procura les actes du concile de Diospolis et les publia dans un livre qu'il fit paraître vers ce temps, intitulé : *de Gestis Pelagii*, ou *de Gestis Palestinis.*

La fortune de Pélage et des siens fléchissait. Après avoir réussi à se faire ordonner prêtre à Éphese, Célestius avait été chassé de cette ville, s'était réfugié à Constantinople, n'avait pu s'y faire supporter, et s'était enfin rendu à Rome pour y suivre l'appel qu'il avait interjeté au saint-siége quelques années auparavant. Les conciles d'Afrique avaient obtenu du pape Innocent une condamnation positive des dogmes pélagiens. Enfin, Jean, évêque de Jérusalem, ami de Pélage et protecteur de ses doctrines, venait de mourir. Pélage pourtant ne se découragea pas et redoubla d'efforts. Il dressa une profession de foi qu'il envoya à l'évêque de Rome et dans laquelle il exposait sa croyance sur la Trinité, sur l'incarnation et sur les matières qui étaient en contestation. Rien n'y paraissait contraire à la foi catholique, et cela est si vrai que l'auteur des livres carolins et Guillaume de Paris, attribuèrent cette profession de foi, l'un à saint

Jérôme et l'autre à saint Augustin. Pélage la terminait ainsi : « Telle est, Très-Saint Père, la foi que nous avons apprise dans l'église catholique; telle est la foi que nous tenons et que nous avons toujours tenue. S'il nous est échappé quelque chose par surprise ou par ignorance, nous souhaitons d'être corrigés par vous qui êtes héritier de la foi et du siége de saint Pierre. Mais si le jugement de Votre Sainteté approuve cette confession de foi, quiconque voudra me décrier ne fera que montrer son ignorance ou sa malignité. Il ne fera pas voir que je suis hérétique. Il montrera qu'il n'est pas catholique. » Cette profession de foi n'arriva à Rome qu'après la mort d'Innocent, et l'élévation de Zosime qui lui succéda. Célestius s'y trouvait en même temps; et ayant pris connaissance de la profession de foi de Pélage, il en dressa une sur ce modèle qu'il présenta presque en même temps à Zosime. Le caractère plus hardi de Célestius y avait pourtant laissé son empreinte. Sa soumission à l'autorité romaine y est à la vérité humblement établie. « Pour les disputes qui se sont élevées sur des questions qui n'intéressaient pas la substance de la foi, dit-il, je n'ai rien établi définitivement et comme auteur; mais ce que j'ai puisé dans les sources des prophètes et des apôtres je le présente à votre sainteté pour être approuvé par sa décision, afin que si, comme il peut arriver

à des hommes, nous sommes tombés dans quelque erreur, elle soit corrigée par votre jugement. » Mais il rejetait absolument le dogme du péché originel et s'exprimait ainsi : « Le péché qui est commis par l'homme ne naît pas avec l'homme; et ce n'est pas le crime de la nature mais de la volonté. »

Pendant que Zosime, touché des protestations de Pélage et de Célestius, convoquait son clergé pour les juger; pendant que Pélage s'insinuait dans l'esprit de Praéle, successeur de Jean de Jérusalem, et tâchait d'obtenir la faveur de Sévère Sulpice, et de Cyrille d'Alexandrie, un nouvel appui s'élevait pour le pélagianisme dans Julien, qui sortait d'une grande famille romaine et chrétienne. Son père avait été fait évêque de Capoue. Sa mère était illustre par sa piété. Lui-même habile, ferme, prudent, doué d'un esprit pénétrant, d'une rare facilité à tout apprendre, de mœurs rigides, du moins en apparence, de manières douces et réservées, possédait tout ce qui sert à rendre considérable, à plaire, à dominer, et à dissimuler sa pensée sans pourtant souffrir qu'elle s'altère. Encore très-jeune, il était déjà connu par son esprit, son érudition et la régularité de sa vie. Demeuré libre de très-bonne heure et chargé de la direction de sa famille il fut élevé au diaconat, puis au sacerdoce, et bientôt promu par saint In-

nocent à l'évêché d'Eclane, grâce à l'éclat de sa réputation qui fit souhaiter à saint Augustin de le connaître.

Cependant Julien avait rencontré Pélage lors du séjour de celui-ci à Rome, et il partageait ses doctrines, les cachant avec soin tant qu'il fut dans le clergé de second ordre, essayant de les répandre par ses discours dès qu'il fut élevé à l'épiscopat, et se déterminant à se mettre enfin à la tête du parti après qu'il eut vu Célestius de retour à Rome, et qu'Innocent eut cessé de vivre. Le premier accueil que Zosime fit aux justifications de Pélage et de Célestius, pouvait l'y encourager. Ce pape assembla son clergé dans la basilique de Saint-Clément à Rome, puis, ayant fait paraître Célestius et ayant écouté la lecture de sa profession de foi, il lui demanda s'il condamnait toutes les choses dont on l'avait accusé. Célestius répondit : « Je les condamne selon le jugement d'Innocent d'heureuse mémoire, votre prédécesseur. » Passant ensuite à discuter le mérite des accusations portées contre lui par Eros, par Lazare et même par le diacre Paulin, il satisfit le pape et le clergé qui se retirèrent après avoir renvoyé la décision de l'affaire à deux mois, afin de s'entendre avec les évêques d'Afrique.

Peu de jours après, le pape et son clergé se réunirent de nouveau pour prendre connaissance

de la profession de foi de Pélage et de la lettre de recommandation de Praèle qui l'accompagnait. Si les déclarations de Célestius avaient satisfait l'assemblée, celles de Pélage y excitèrent un ravissement et un enthousiasme qui se manifestèrent par des cris, des actions de grâce et des pleurs. Zosime, fortement ému, écrivit deux lettres aux évêques d'Afrique, la première au sujet de Célestius, et la seconde au sujet de Pélage, dans lesquelles il les réprimandait d'avoir porté un jugement précipité, et de s'être laissés convaincre par les assertions d'Eros et de Lazare. « Est-il possible, mes chers frères, leur disait-il, que vous n'ayez jamais entendu dire quels hommes sont ces tourbillons et ces tempêtes de l'Église? Ignorez-vous leur vie et leur condamnation? Quoique l'autorité spéciale du saint-siége les ait déjà excommuniés, apprenez encore par ces lettres quelles sont les mœurs de ces hommes. » Il s'étonnait de ce que de pareils accusateurs avaient osé décrier des hommes d'une foi si intègre, et il assurait n'avoir rien trouvé que de catholique dans la foi de Pélage et de Célestius. Ces lettres, ces professions de foi de Pélage et de Célestius, et la lettre de Praèle, partaient pour l'Afrique, en même temps que tous les accusateurs de Célestius et nommément le diacre Paulin, étaient sommés de se présenter dans deux mois à Rome.

Les Africains reçurent ces communications avec surprise et mécontentement. La soumission qu'ils avaient affectée pour le saint-siége les embarrassait, et tout en voulant se soustraire aux décisions de Zosime, ils ne voulaient pas se priver de l'appui qu'ils trouvaient dans les décisions d'Innocent. Ils opposèrent donc ces deux papes l'un à l'autre. A peine Aurèle, évêque de Carthage, fut-il informé de ce qui s'était passé à Rome, qu'il convoqua tous les évêques africains à s'assembler autour de lui; mais craignant de ne pouvoir envoyer les arrêts du concile à Zosime avant l'expiration du terme fixé par lui, il s'empressa de lui écrire en son nom et au nom du petit nombre d'évêques qui arrivèrent les premiers à Carthage pour le prier de ne rien ordonner qui fût contraire à la sentence de son prédécesseur, et d'attendre au moins pour s'y décider le résultat du concile qui allait se tenir à Carthage.

Deux cent quatorze évêques s'assemblèrent à Carthage vers l'automne de l'année 417. Quoique la lettre synodale qu'ils adressèrent à Zosime ne soit point parvenue jusqu'à nous, il est facile d'en deviner le contenu par ce que nous en rapportent saint Augustin et saint Prosper. Les évêques se plaignaient à Zosime de sa précipitation et de sa crédulité; ils déclaraient ne pas se contenter des déclarations vagues de Célestius, et finissaient par

de la profession de foi de Pélage et de la lettre de recommandation de Praèle qui l'accompagnait. Si les déclarations de Célestius avaient satisfait l'assemblée, celles de Pélage y excitèrent un ravissement et un enthousiasme qui se manifestèrent par des cris, des actions de grâce et des pleurs. Zosime, fortement ému, écrivit deux lettres aux évêques d'Afrique, la première au sujet de Célestius, et la seconde au sujet de Pélage, dans lesquelles il les réprimandait d'avoir porté un jugement précipité, et de s'être laissés convaincre par les assertions d'Eros et de Lazare. « Est-il possible, mes chers frères, leur disait-il, que vous n'ayez jamais entendu dire quels hommes sont ces tourbillons et ces tempêtes de l'Église? Ignorez-vous leur vie et leur condamnation? Quoique l'autorité spéciale du saint-siége les ait déjà excommuniés, apprenez encore par ces lettres quelles sont les mœurs de ces hommes. » Il s'étonnait de ce que de pareils accusateurs avaient osé décrier des hommes d'une foi si intègre, et il assurait n'avoir rien trouvé que de catholique dans la foi de Pélage et de Célestius. Ces lettres, ces professions de foi de Pélage et de Célestius, et la lettre de Praèle, partaient pour l'Afrique, en même temps que tous les accusateurs de Célestius et nommément le diacre Paulin, étaient sommés de se présenter dans deux mois à Rome.

Les Africains reçurent ces communications avec surprise et mécontentement. La soumission qu'ils avaient affectée pour le saint-siége les embarrassait, et tout en voulant se soustraire aux décisions de Zosime, ils ne voulaient pas se priver de l'appui qu'ils trouvaient dans les décisions d'Innocent. Ils opposèrent donc ces deux papes l'un à l'autre. A peine Aurèle, évêque de Carthage, fut-il informé de ce qui s'était passé à Rome, qu'il convoqua tous les évêques africains à s'assembler autour de lui; mais craignant de ne pouvoir envoyer les arrêts du concile à Zosime avant l'expiration du terme fixé par lui, il s'empressa de lui écrire en son nom et au nom du petit nombre d'évêques qui arrivèrent les premiers à Carthage pour le prier de ne rien ordonner qui fût contraire à la sentence de son prédécesseur, et d'attendre au moins pour s'y décider le résultat du concile qui allait se tenir à Carthage.

Deux cent quatorze évêques s'assemblèrent à Carthage vers l'automne de l'année 417. Quoique la lettre synodale qu'ils adressèrent à Zosime ne soit point parvenue jusqu'à nous, il est facile d'en deviner le contenu par ce que nous en rapportent saint Augustin et saint Prosper. Les évêques se plaignaient à Zosime de sa précipitation et de sa crédulité; ils déclaraient ne pas se contenter des déclarations vagues de Célestius, et finissaient par

de la profession de foi de Pélage et de la lettre de recommandation de Praèle qui l'accompagnait. Si les déclarations de Célestius avaient satisfait l'assemblée, celles de Pélage y excitèrent un ravissement et un enthousiasme qui se manifestèrent par des cris, des actions de grâce et des pleurs. Zosime, fortement ému, écrivit deux lettres aux évêques d'Afrique, la première au sujet de Célestius, et la seconde au sujet de Pélage, dans lesquelles il les réprimandait d'avoir porté un jugement précipité, et de s'être laissés convaincre par les assertions d'Eros et de Lazare. « Est-il possible, mes chers frères, leur disait-il, que vous n'ayez jamais entendu dire quels hommes sont ces tourbillons et ces tempêtes de l'Église? Ignorez-vous leur vie et leur condamnation? Quoique l'autorité spéciale du saint-siége les ait déjà excommuniés, apprenez encore par ces lettres quelles sont les mœurs de ces hommes. » Il s'étonnait de ce que de pareils accusateurs avaient osé décrier des hommes d'une foi si intègre, et il assurait n'avoir rien trouvé que de catholique dans la foi de Pélage et de Célestius. Ces lettres, ces professions de foi de Pélage et de Célestius, et la lettre de Praèle, partaient pour l'Afrique, en même temps que tous les accusateurs de Célestius et nommément le diacre Paulin, étaient sommés de se présenter dans deux mois à Rome.

Les Africains reçurent ces communications avec surprise et mécontentement. La soumission qu'ils avaient affectée pour le saint-siége les embarrassait, et tout en voulant se soustraire aux décisions de Zosime, ils ne voulaient pas se priver de l'appui qu'ils trouvaient dans les décisions d'Innocent. Ils opposèrent donc ces deux papes l'un à l'autre. A peine Aurèle, évêque de Carthage, fut-il informé de ce qui s'était passé à Rome, qu'il convoqua tous les évêques africains à s'assembler autour de lui; mais craignant de ne pouvoir envoyer les arrêts du concile à Zosime avant l'expiration du terme fixé par lui, il s'empressa de lui écrire en son nom et au nom du petit nombre d'évêques qui arrivèrent les premiers à Carthage pour le prier de ne rien ordonner qui fût contraire à la sentence de son prédécesseur, et d'attendre au moins pour s'y décider le résultat du concile qui allait se tenir à Carthage.

Deux cent quatorze évêques s'assemblèrent à Carthage vers l'automne de l'année 417. Quoique la lettre synodale qu'ils adressèrent à Zosime ne soit point parvenue jusqu'à nous, il est facile d'en deviner le contenu par ce que nous en rapportent saint Augustin et saint Prosper. Les évêques se plaignaient à Zosime de sa précipitation et de sa crédulité; ils déclaraient ne pas se contenter des déclarations vagues de Célestius, et finissaient par

ces mots : « Nous avons résolu que la sentence émanée du saint-siége, de l'apôtre saint Pierre, par l'organe du vénérable Innocent contre Pélage et Célestius, demeurât en son entier jusqu'à ce qu'ils confessassent clairement la grâce de Dieu par Jésus-Christ. »

Porteur de cette lettre ainsi que d'un mémoire que Paulin adressait à Zozime pour s'excuser de se rendre à sa sommation, le sous-diacre Marcellin partit pour Rome. Zosime lut avec chagrin la lettre du concile et ne sut plus reconnaître dans les évêques africains ni même dans le diacre Paulin, cette entière soumission à l'église de Rome qu'Innocent avait si bien établie. Innocent servait les volontés des évêques, et Zosime les contrariait. Il répondit par des plaintes aux plaintes qui lui étaient adressées. Il se montrait mécontent de la longue lettre du concile d'Afrique, de son peu de respect pour le saint-siége apostolique auquel la tradition des saints pères a donné une si grande autorité que personne n'oserait disputer sur les décisions qui en sont émanées. Enfin il assurait les évêques africains qu'il avait eu égard à leurs observations, que l'affaire était encore en suspens et qu'il n'avait pas jugé en dernier ressort. Cette lettre qui arriva à Carthage le 29 avril 418, trouva les évêques assemblés en concile général de toute l'Afrique.

Zosime avait déclaré qu'il prononcerait en der-

nier ressort entre les accusateurs de Pélage et Célestius, et Pélage et Célestius eux-mêmes. Il avait déclaré que leur foi lui semblait irréprochable, et il n'avait pas jugé nécessaire de rétablir le dogme qu'il ne croyait pas attaqué. Les évèques d'Afrique, dans leur concile tenu en 417, avaient maintenu la condamnation de Pélage et de Célestius, et refusé de se présenter au tribunal de Zosime. Dans le concile qui eut lieu en 418, ils réglèrent les affaires de la foi par les huit canons suivants : selon eux pourtant leur soumission au saint-siége était entière.

1° Quiconque dit qu'Adam, le premier homme, a été créé mortel, en sorte que soit qu'il péchât ou qu'il ne péchât pas il devait mourir ou sortir de son corps par la nécessité de la nature, et non en punition du péché ; qu'il soit anathème.

2° Quiconque dit qu'il n'est pas nécessaire de baptiser les enfants nouveau-nés, ou dit qu'on les baptise à la vérité pour la rémission des péchés ; mais qu'ils ne contractent aucun péché d'origine, en sorte que la formule du baptême se trouve fausse à leur égard ; qu'il soit anathème.

3° Quiconque dira que la grâce de Dieu qui nous justifie par Jésus-Christ, n'est utile que pour la rémission des péchés qui ont été commis, et n'est pas aussi un secours pour n'en point commettre ; qu'il soit anathème.

4° Quiconque dira que la même grâce de Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur, ne nous aide à ne pas pécher que parce qu'elle nous donne l'intelligence des commandements, pour nous faire connaître ce que nous devons chercher ou ce que nous devons fuir, et qu'elle ne fait pas que nous aimions à faire, ou que nous puissions faire ce que nous avons connu devoir faire; qu'il soit anathème. . . . .

5° Quiconque dira que la grâce de la justification nous est donnée, afin que nous puissions faire plus facilement ce qu'on nous commande de faire par le libre arbitre, comme si, quand même la grâce ne nous serait pas donnée, nous pouvions sans elle, quoique difficilement, observer les commandements de Dieu; qu'il soit anathème. . .

6° Quiconque pensera que ces paroles de l'apôtre saint Jean : *Si nous disons que nous sommes exempts de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous;* doivent être entendues de sorte que ce soit l'humilité, et non la vérité qui nous fasse dire que nous ne sommes pas exempts de péché; qu'il soit anathème. . . . . . .

7° Quiconque dira que ce n'est pas pour eux-mêmes que les saints disent dans l'Oraison Dominicale, *remettez-nous nos dettes;* cette demande ne leur étant pas nécessaire, mais qu'ils la font pour ceux de leur peuple qui sont pécheurs, et

que c'est pour cela que chaque saint ne dit point: *Remettez-moi mes dettes*, mais: *Remettez-nous nos dettes*, pour donner à entendre que c'est plutôt pour les autres que pour soi que le juste fait cette demande; qu'il soit anathème.

8° Quiconque prétend que c'est par humilité, et non selon la vérité, que les saints disent ces paroles de l'Oraison dominicale, *remettez-nous nos dettes*, qu'il soit anathème.

Il paraît certain que les évêques ajoutèrent un neuvième canon aux huit qui précèdent, pour condamner cette phrase dont Pélage avait coutume de se servir : *Je sais bien où les enfants morts sans baptême ne vont pas; je ne sais pas où ils vont.*

Ces arrêts dans lesquels le concile avait confiance, n'étaient pourtant pas les seuls moyens qu'il employât pour parvenir à la défaite des Pélagiens. Saint Augustin, peut-être d'accord avec les évêques du concile de 417, avait conservé des relations avec la cour de Rome. Il y faisait représenter à l'empereur Honorius combien la trop grande indulgence de Zosime était dangereuse pour la foi, et il le priait de la contre-balancer par sa propre autorité. Placé entre deux cent quatorze évêques d'un côté et un seul de l'autre dont l'élévation d'ailleurs était récente, encouragé par la multitude des catholiques qui, soutenus à leur

tour par les évêques africains, n'épargnaient à Zosime ni le blâme ni les reproches, flatté peut-être d'être appelé à tirer l'Église de la position difficile où elle se trouvait placée, Honorius donna, le 9 avril 418, une loi ou rescrit contre les Pélagiens et leurs doctrines. Après une courte exposition des erreurs du parti, Honorius ordonne que Pélage et Célestius soient chassés de Rome, et que tous ceux *qu'on surprendra, tenant des discours en faveur de cette détestable secte, soient pris et accusés à l'audience publique; et que si le fait est prouvé, ils soient irrévocablement condamnés par sentence publique et conduits en exil.* Zosime ne pouvait guère résister. Il fit sommer Célestius de paraître devant lui encore une fois pour s'expliquer nettement sur ses doctrines, mais Célestius, effrayé par les menaces d'Honorius, quitta Rome précipitamment sans même répondre à la sommation du pape. Zosime alors céda, et la condamnation portée par lui contre les Pélagiens suivit de si près le rescrit impérial, que plusieurs historiens ecclésiastiques ont cru ou prétendu croire qu'elle l'avait précédé. La question de la grâce n'était pas approfondie; mais les adversaires du péché originel et nommément Pélage et Célestius y encouraient une condamnation formelle. Cette constitution envoyée à toutes les églises du monde, en même temps que

le rescrit impérial, arriva en Afrique pendant que les évêques députés par le second concile pour y attendre les résolutions de Zosime, se trouvaient encore à Carthage. Ils écrivirent à Zosime pour le remercier, le féliciter et lui rendre avec effusion tous les honneurs qu'ils ne lui avaient accordés jusque-là qu'avec hésitation. Pélage était d'un naturel timide, d'un caractère doux, d'un esprit souple. Il avait pensé et parlé; il n'était pas d'humeur à discuter et à combattre. Accablé par ces condamnations répétées, il se tut, s'effaça, et ne nous a laissé aucune trace de ses dernières années. Plus hardi, plus ardent, plus ferme que son maître, Célestius essaya de résister. Mais il n'avait ni le calme de l'esprit et l'enchaînement des idées qui font les systèmes, ni le charme des manières et la facilité du caractère qui font les partisans. Avec un esprit élevé et une âme forte, c'était un solitaire souvent inspiré, mais incapable de grands travaux. Il retourna à Rome en 421 et en 428 pour s'y faire écouter, la première fois par Volurien, préfet du prétoire, et la seconde par le pape Céleste. Toujours repoussé, il alla chercher un appui dans Nestorius qui alors commençait à faire parler de lui. Il en reçut un accueil flatteur; mais bientôt le protecteur, incapable de se maintenir davantage, abandonna Célestius, ou plutôt l'entraîna dans sa ruine. Célestius disparut, et nous

de la profession de foi de Pélage et de la lettre de recommandation de Praèle qui l'accompagnait. Si les déclarations de Célestius avaient satisfait l'assemblée, celles de Pélage y excitèrent un ravissement et un enthousiasme qui se manifestèrent par des cris, des actions de grâce et des pleurs. Zosime, fortement ému, écrivit deux lettres aux évèques d'Afrique, la première au sujet de Célestius, et la seconde au sujet de Pélage, dans lesquelles il les réprimandait d'avoir porté un jugement précipité, et de s'être laissés convaincre par les assertions d'Eros et de Lazare. « Est-il possible, mes chers frères, leur disait-il, que vous n'ayez jamais entendu dire quels hommes sont ces tourbillons et ces tempêtes de l'Église? Ignorez-vous leur vie et leur condamnation ? Quoique l'autorité spéciale du saint-siége les ait déjà excommuniés, apprenez encore par ces lettres quelles sont les mœurs de ces hommes. » Il s'étonnait de ce que de pareils accusateurs avaient osé décrier des hommes d'une foi si intègre, et il assurait n'avoir rien trouvé que de catholique dans la foi de Pélage et de Célestius. Ces lettres, ces professions de foi de Pélage et de Célestius, et la lettre de Praèle, partaient pour l'Afrique, en même temps que tous les accusateurs de Célestius et nommément le diacre Paulin, étaient sommés de se présenter dans deux mois à Rome.

Pélagiens avait disparu depuis la loi d'Honorius. Il somma Julien de se soumettre avec toute l'Église à sa constitution. Julien lui écrivit une lettre qui fut aussitôt répandue par toute l'Italie, et dans laquelle il s'en excusait tout en condamnant les propositions imputées à Célestius, qu'il expliquait tout autrement que Zosime ne l'avait fait. Il condamnait les paroles en ayant soin de leur donner un sens étranger à la question. Ces détours n'égaraient plus personne depuis que tout le monde les employait : aussi Zosime ne répondit aux artifices de Julien que par des menaces ; et Julien, disposé à tout souffrir depuis qu'il s'était décidé à tout oser, brava les lois séculières et ecclésiastiques qui étaient d'autant plus rigoureusement exécutées qu'elles étaient plus récentes, et en appela en son nom, comme en celui de dix-sept évêques qui s'étaient attachés à lui, de la constitution de Zosime au futur concile général. Ainsi, à peine le siége romain eut-il essayé d'établir sa souveraineté sur toutes les églises, qu'il se trouva quelqu'un d'assez hardi pour demander d'où lui venait cette autorité si absolue, et pour rappeler que jusque-là elle avait été réservée à l'assemblée de tous les évêques. En même temps qu'il faisait cette démarche courageuse qui excita l'indignation et l'étonnement de toutes les églises dont elle tendait pourtant à relever le pouvoir, tant il est

ces mots : « Nous avons résolu que la sentence émanée du saint-siége, de l'apôtre saint Pierre, par l'organe du vénérable Innocent contre Pélage et Célestius, demeurât en son entier jusqu'à ce qu'ils confessassent clairement la grâce de Dieu par Jésus-Christ. »

Porteur de cette lettre ainsi que d'un mémoire que Paulin adressait à Zozime pour s'excuser de se rendre à sa sommation, le sous-diacre Marcellin partit pour Rome. Zosime lut avec chagrin la lettre du concile et ne sut plus reconnaître dans les évêques africains ni même dans le diacre Paulin, cette entière soumission à l'église de Rome qu'Innocent avait si bien établie. Innocent servait les volontés des évêques, et Zosime les contrariait. Il répondit par des plaintes aux plaintes qui lui étaient adressées. Il se montrait mécontent de la longue lettre du concile d'Afrique, de son peu de respect pour le saint-siége apostolique auquel la tradition des saints pères a donné une si grande autorité que personne n'oserait disputer sur les décisions qui en sont émanées. Enfin il assurait les évêques africains qu'il avait eu égard à leurs observations, que l'affaire était encore en suspens et qu'il n'avait pas jugé en dernier ressort. Cette lettre qui arriva à Carthage le 29 avril 418, trouva les évêques assemblés en concile général de toute l'Afrique.

Zosime avait déclaré qu'il prononcerait en der-

nier ressort entre les accusateurs de Pélage et Célestius, et Pélage et Célestius eux-mêmes. Il avait déclaré que leur foi lui semblait irréprochable, et il n'avait pas jugé nécessaire de rétablir le dogme qu'il ne croyait pas attaqué. Les évêques d'Afrique, dans leur concile tenu en 417, avaient maintenu la condamnation de Pélage et de Célestius, et refusé de se présenter au tribunal de Zosime. Dans le concile qui eut lieu en 418, ils réglèrent les affaires de la foi par les huit canons suivants : selon eux pourtant leur soumission au saint-siége était entière.

1° Quiconque dit qu'Adam, le premier homme, a été créé mortel, en sorte que soit qu'il péchât ou qu'il ne péchât pas il devait mourir ou sortir de son corps par la nécessité de la nature, et non en punition du péché; qu'il soit anathème.

2° Quiconque dit qu'il n'est pas nécessaire de baptiser les enfants nouveau-nés, ou dit qu'on les baptise à la vérité pour la rémission des péchés; mais qu'ils ne contractent aucun péché d'origine, en sorte que la formule du baptême se trouve fausse à leur égard; qu'il soit anathème.

3° Quiconque dira que la grâce de Dieu qui nous justifie par Jésus-Christ, n'est utile que pour la rémission des péchés qui ont été commis, et n'est pas aussi un secours pour n'en point commettre; qu'il soit anathème.

4° Quiconque dira que la même grâce de Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur, ne nous aide à ne pas pécher que parce qu'elle nous donne l'intelligence des commandements, pour nous faire connaître ce que nous devons chercher ou ce que nous devons fuir, et qu'elle ne fait pas que nous aimions à faire, ou que nous puissions faire ce que nous avons connu devoir faire; qu'il soit anathème. . . . .

5° Quiconque dira que la grâce de la justification nous est donnée, afin que nous puissions faire plus facilement ce qu'on nous commande de faire par le libre arbitre, comme si, quand même la grâce ne nous serait pas donnée, nous pouvions sans elle, quoique difficilement, observer les commandements de Dieu; qu'il soit anathème. . .

6° Quiconque pensera que ces paroles de l'apôtre saint Jean : *Si nous disons que nous sommes exempts de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous;* doivent être entendues de sorte que ce soit l'humilité, et non la vérité qui nous fasse dire que nous ne sommes pas exempts de péché; qu'il soit anathème. . . . . . .

7° Quiconque dira que ce n'est pas pour eux-mêmes que les saints disent dans l'Oraison Dominicale, *remettez-nous nos dettes;* cette demande ne leur étant pas nécessaire, mais qu'ils la font pour ceux de leur peuple qui sont pécheurs, et

que c'est pour cela que chaque saint ne dit point: *Remettez-moi mes dettes*, mais: *Remettez-nous nos dettes*, pour donner à entendre que c'est plutôt pour les autres que pour soi que le juste fait cette demande; qu'il soit anathème.

8° Quiconque prétend que c'est par humilité, et non selon la vérité, que les saints disent ces paroles de l'Oraison dominicale, *remettez-nous nos dettes*, qu'il soit anathème.

Il paraît certain que les évêques ajoutèrent un neuvième canon aux huit qui précèdent, pour condamner cette phrase dont Pélage avait coutume de se servir : *Je sais bien où les enfants morts sans baptême ne vont pas; je ne sais pas où ils vont.*

Ces arrêts dans lesquels le concile avait confiance, n'étaient pourtant pas les seuls moyens qu'il employât pour parvenir à la défaite des Pélagiens. Saint Augustin, peut-être d'accord avec les évêques du concile de 417, avait conservé des relations avec la cour de Rome. Il y faisait représenter à l'empereur Honorius combien la trop grande indulgence de Zosime était dangereuse pour la foi, et il le priait de la contre-balancer par sa propre autorité. Placé entre deux cent quatorze évêques d'un côté et un seul de l'autre dont l'élévation d'ailleurs était récente, encouragé par la multitude des catholiques qui, soutenus à leur

tour par les évêques africains, n'épargnaient à Zosime ni le blâme ni les reproches, flatté peut-être d'être appelé à tirer l'Église de la position difficile où elle se trouvait placée, Honorius donna, le 9 avril 418, une loi ou rescrit contre les Pélagiens et leurs doctrines. Après une courte exposition des erreurs du parti, Honorius ordonne que Pélage et Célestius soient chassés de Rome, et que tous ceux *qu'on surprendra, tenant des discours en faveur de cette détestable secte, soient pris et accusés à l'audience publique; et que si le fait est prouvé, ils soient irrévocablement condamnés par sentence publique et conduits en exil.* Zosime ne pouvait guère résister. Il fit sommer Célestius de paraître devant lui encore une fois pour s'expliquer nettement sur ses doctrines, mais Célestius, effrayé par les menaces d'Honorius, quitta Rome précipitamment sans même répondre à la sommation du pape. Zosime alors céda, et la condamnation portée par lui contre les Pélagiens suivit de si près le rescrit impérial, que plusieurs historiens ecclésiastiques ont cru ou prétendu croire qu'elle l'avait précédé. La question de la grâce n'était pas approfondie; mais les adversaires du péché originel et nommément Pélage et Célestius y encouraient une condamnation formelle. Cette constitution envoyée à toutes les églises du monde, en même temps que

le rescrit impérial, arriva en Afrique pendant que les évêques députés par le second concile pour y attendre les résolutions de Zosime, se trouvaient encore à Carthage. Ils écrivirent à Zosime pour le remercier, le féliciter et lui rendre avec effusion tous les honneurs qu'ils ne lui avaient accordés jusque-là qu'avec hésitation. Pélage était d'un naturel timide, d'un caractère doux, d'un esprit souple. Il avait pensé et parlé; il n'était pas d'humeur à discuter et à combattre. Accablé par ces condamnations répétées, il se tut, s'effaça, et ne nous a laissé aucune trace de ses dernières années. Plus hardi, plus ardent, plus ferme que son maître, Célestius essaya de résister. Mais il n'avait ni le calme de l'esprit et l'enchaînement des idées qui font les systèmes, ni le charme des manières et la facilité du caractère qui font les partisans. Avec un esprit élevé et une âme forte, c'était un solitaire souvent inspiré, mais incapable de grands travaux. Il retourna à Rome en 421 et en 428 pour s'y faire écouter, la première fois par Volurien, préfet du prétoire, et la seconde par le pape Céleste. Toujours repoussé, il alla chercher un appui dans Nestorius qui alors commençait à faire parler de lui. Il en reçut un accueil flatteur; mais bientôt le protecteur, incapable de se maintenir davantage, abandonna Célestius, ou plutôt l'entraîna dans sa ruine. Célestius disparut, et nous

ignorons le lieu de sa retraite ainsi que l'époque de sa mort. Peu importe, car aussitôt après que les condamnations ecclésiastiques définitives furent prononcées et les lois d'Honorius publiées, Célestius perdit son importance, et le parti se trouva sans chefs. C'est alors que Julien se déclara, et le moment fut bien choisi pour son honneur. Il avait été prudent; il devint brave; et il trouva moyen de justifier sa longue dissimulation, en mettant la réputation qu'elle lui avait acquise au service de son parti. A peine Zosime avait-il promulgué sa constitution, que Julien s'en montra mécontent. Sa naissance le plaçait dans la société des familles les plus nobles et les plus puissantes; ses talents le faisaient rechercher par tout ce que l'Église possédait de plus illustre; ses vertus le rendaient cher au peuple dont il avait soulagé la misère par l'abandon de tous ses biens. La noblesse, l'Église et le peuple, entendirent Julien se plaindre de ce que les évêques africains et l'empereur avaient gêné la liberté de Zosime et l'avaient contraint presque malgré lui à signer une constitution favorable au manichéisme, et où l'on supposait une hérésie pour trouver moyen de condamner les hommes auxquels on l'attribuait. Ces discours ébranlèrent plusieurs prélats et beaucoup d'autres personnes qui commencèrent à murmurer assez hautement pour que Zosime en fût instruit. Son indulgence pour les

Pélagiens avait disparu depuis la loi d'Honorius. Il somma Julien de se soumettre avec toute l'Église à sa constitution. Julien lui écrivit une lettre qui fut aussitôt répandue par toute l'Italie, et dans laquelle il s'en excusait tout en condamnant les propositions imputées à Célestius, qu'il expliquait tout autrement que Zosime ne l'avait fait. Il condamnait les paroles en ayant soin de leur donner un sens étranger à la question. Ces détours n'égaraient plus personne depuis que tout le monde les employait : aussi Zosime ne répondit aux artifices de Julien que par des menaces ; et Julien, disposé à tout souffrir depuis qu'il s'était décidé à tout oser, brava les lois séculières et ecclésiastiques qui étaient d'autant plus rigoureusement exécutées qu'elles étaient plus récentes, et en appela en son nom, comme en celui de dix-sept évêques qui s'étaient attachés à lui, de la constitution de Zosime au futur concile général. Ainsi, à peine le siége romain eut-il essayé d'établir sa souveraineté sur toutes les églises, qu'il se trouva quelqu'un d'assez hardi pour demander d'où lui venait cette autorité si absolue, et pour rappeler que jusque-là elle avait été réservée à l'assemblée de tous les évêques. En même temps qu'il faisait cette démarche courageuse qui excita l'indignation et l'étonnement de toutes les églises dont elle tendait pourtant à relever le pouvoir, tant il est

vrai que l'habitude de la soumission n'est pas difficile à prendre, Julien faisait paraître en son nom et au nom des siens un manifeste ou un corps de doctrine dans lequel il s'efforçait d'établir sa catholicité. Il y exposait sa croyance sur la Trinité, l'Incarnation, les principaux mystères de la vie de Jésus-Christ, le jugement dernier et la résurrection des morts. Voici ce qu'il dit au sujet du baptême : « Nous confessons un seul baptême selon la tradition de l'Église et le précepte de Dieu. Nous tenons et enseignons qu'il est véritablement nécessaire à tous les âges, et que personne ne peut sans le baptême obtenir la rémission des péchés et le royaume des cieux. » Et au sujet de la grâce: « Nous disons pour sauver la justice de Dieu que les préceptes de la loi sont possibles, et qu'on peut tous les accomplir par la grâce de J.-C., laquelle nous aide et nous accompagne dans toutes les bonnes œuvres, et par le libre arbitre, qui est lui-même un don de Dieu. Cependant nous admettons tellement cette grâce, que nous prétendons qu'elle ne suit pas ceux qui la rejettent, et qu'elle n'abandonne point ceux qui la suivent. »

Mais le péche originel y est aussi nettement rejeté que dans les professions de foi de Pélage et de Célestius. « Ce que nous avons exposé, dit Julien, de la bonté de la nature, des bénédictions et de la dignité du mariage, nous oblige de rejeter

par une conséquence nécessaire le péché naturel, quelque nom qu'on lui donne, pour ne point faire à Dieu, créateur de toutes choses, l'injure de croire qu'il a créé quelque chose avec le péché, et que les témoignages des Écritures sont faux. Il prononce ensuite *anathème* contre tous les hérétiques et particulièrement « les Manichéens et leurs semblables, qui, en établissant le péché naturel, prétendent que le démon est l'auteur des noces, et que les enfants qui naissent sont les fruits d'un arbre qui appartient au diable; » contre ceux qui « prétendent que jusqu'à la Passion de Notre Seigneur, tous les hommes ont de droit appartenu au démon parce qu'ils étaient les fruits de la volupté qui accompagne l'usage du mariage; » contre ceux qui « disent que le Fils de Dieu n'a commencé de faire du bien aux hommes que depuis sa Passion; » contre ceux qui assurent que « tous les péchés ne sont pas effacés par le baptême, ou que les saints de l'ancienne loi sont sortis de ce monde étant en péché, ou que l'homme est nécessité au péché; » contre ceux qui disent « qu'on ne peut pas avec la grâce de Dieu éviter les péchés; » contre ceux qui prétendent « qu'on peut sans la grâce et le secours de Dieu éviter le péché, ou qui nient que les enfants aient besoin de baptême, ou qu'il faille le leur administrer avec des paroles différentes de celles dont on se sert pour les adultes; »

et contre ceux, enfin, qui affirment « qu'un enfant né de parents baptisés, n'a pas besoin de baptême et que tout le genre humain ne meurt pas en Adam. »

Cette profession de foi était connue depuis fort peu de temps lorsque Zosime mourut. Le peuple et le clergé ne purent lui donner un successeur sans se diviser. Les uns nommèrent Boniface, et les autres Eulalius que la protection des Pélagiens devait rendre odieux aux catholiques. Mais la puissance séculière l'emportait déjà sur l'autorité ecclésiastique, et, trop souvent appelés à intervenir dans les affaires de l'Église, les empereurs se souvenaient quelquefois que leur volonté pouvait être, sinon la plus sage, du moins la plus forte. Eulalius plaisait à Honorius; et cela suffit pour que les catholiques fussent renvoyés à un concile qui devait juger les deux concurrents. Afin que ce concile ne se trouvât pas en état de prononcer, l'empereur en convoqua un second plus nombreux pour le commencement de juin de l'année 419; mais dans l'intervalle qui s'écoula entre la dissolution du premier concile et la réunion du second, Eulalius contrevint à un ordre de l'empereur et perdit sa faveur. Dès lors le concile n'était plus nécessaire. Honorius contremanda les évêques, reconnut Boniface, chassa Eulalius, et, craignant que la protection qu'il lui avait accordée

n'eût enhardi les Pélagiens, il publia contre eux une nouvelle loi par laquelle, non-seulement tous ceux qui refuseraient de signer la constitution de Zosime, mais ceux qui connaîtraient sans les dénoncer le nom des opposants et le lieu où ils se cachaient, seraient condamnés aux peines portées déjà contre Pélage et Célestius.

Plus les lois sont sévères, et moins il est facile qu'elles soient exécutées. Julien ne se cachait pas; il ne signait pas, et il n'était pas envoyé en exil. A la tête de ses dix-sept évêques, il avait protesté contre Zosime, refusé de se soumettre à son jugement, appelé à un concile général; puis, à la mort de Zosime, il lui avait donné pour successeur un de ses partisans, et il était parvenu à le soutenir quelque temps sur la même ligne et presque au-dessus de l'élu des catholiques. Ce triomphe avait été court, et Julien eût succombé si, comme Pélage, il eût été capable de découragement, ou si, comme Célestius, il eût manqué d'assurance, de mesure et d'habileté. Mais Julien était aussi infatigable dans l'action qu'éloquent dans la parole, subtil et profond dans la pensée, prudent et courageux en toute chose. Il se défendait par des intrigues contre les lois impériales et les condamnations ecclésiastiques, par des traités contre saint Augustin. Celui-ci, digne adversaire de Julien, ne s'était pas contenté de travailler à obtenir des con-

damnations et de diriger la marche de l'Église. Il avait écrit plusieurs ouvrages contre les défenseurs de la liberté humaine. L'un d'eux, adressé à Pinien et à Albine, portait pour titre : *de la Grâce de J.-C.*, et avait pour but de réfuter les livres de Pélage sur le libre arbitre, et ses lettres à Démétriade, à saint Paulin et à Constantius. La doctrine de Pélage y est clairement exposée par saint Augustin qui rapporte les paroles mêmes de son adversaire. « Nous distinguons trois choses, disait Pélage, et nous les rangeons dans l'ordre qui leur convient. Nous plaçons en premier lieu le pouvoir, secondement le vouloir, troisièmement l'être. Nous mettons le pouvoir dans la nature, le vouloir dans le libre arbitre, l'être dans l'effet qui est produit. La première chose, c'est-à-dire le pouvoir, appartient proprement à Dieu qui l'a donné à sa créature. Les deux autres, c'est-à-dire le vouloir et l'être, doivent être rapportés à l'homme, parce qu'ils proviennent du libre arbitre comme de leur source. Ainsi la gloire de la bonne œuvre appartient à l'homme, ou plutôt elle appartient à l'homme et à Dieu, qui a donné à l'homme le pouvoir de vouloir et de faire le bien, et qui aide sans cesse ce pouvoir par le secours de sa grâce. Mais de ce que l'homme a toujours le pouvoir de vouloir et de faire le bien, cela vient de Dieu seul. Ce pouvoir peut donc être seul, et il peut être sé-

paré de la volonté et de l'action, au lieu que la volonté et l'action ne peuvent être sans le pouvoir. C'est pourquoi il m'est libre de n'avoir pas la bonne volonté ni la bonne action, mais je ne puis en aucune façon ne pas avoir le pouvoir de vouloir et de faire le bien ; il est en moi quand même je ne le voudrais pas, et la nature ne peut jamais en être destituée pour un seul instant. Éclaircissons ceci par quelques exemples. De ce que nous pouvons voir avec nos yeux, cela ne vient pas de nous ; mais il dépend de nous de faire un bon ou un mauvais usage de nos yeux. Enfin, pour tout dire en deux mots, de ce que nous pouvons faire, dire et penser toute sorte de bien, c'est l'œuvre de celui qui nous a donné ce pouvoir et qui aide ce pouvoir ; mais de ce qu'en effet nous agissons, nous parlons, nous pensons bien, c'est notre propre ouvrage, puisque nous pouvons également tourner au mal nos actions, nos paroles et nos pensées. Il faut donc le répéter encore, puisque vous ne cessez de nous calomnier : quand nous disons que l'homme peut être sans péché, l'aveu de ce pouvoir que nous avons reçu de Dieu est un hommage que nous lui rendons de ce qu'il nous l'a donné ; et nous ne donnons à l'homme en cela aucun sujet de s'élever, puisque nous ne parlons que de ce qui est un don de Dieu ; car il

ne s'agit alors ni du vouloir ni de l'être, mais seulement du pouvoir. »

Saint Augustin commence par s'indigner de ce que Pélage attribue à Dieu ce qui a toujours besoin du secours de Dieu, c'est-à-dire le pouvoir, qui n'est pas assez fort pour se passer d'aide, tandis que la volonté et l'action, dont l'origine lui semble purement humaine, agissent seules et d'elles-mêmes. « Elles agissent seules ou elles n'agissent pas, répondait Pélage. » Mais ne quittons pas encore saint Augustin. La dignité divine étant ce qui lui importe le plus, il ne peut supporter que l'homme veuille et agisse de lui-même, mais il exige que Dieu veuille et agisse avec lui. Il explique littéralement ces mots du moins positif de tous les auteurs sacrés : « Dieu opère en nous le vouloir et le faire, » et il prétend prouver que l'homme ne veut ni n'exécute sans la coopération de Dieu. S'il est difficile d'établir que le mouvement intérieur et invisible de la volonté ne vienne pas directement de Dieu, il est encore plus extraordinaire de soutenir que l'action n'appartienne pas à l'homme qui l'exécute. Faudra-t-il dépouiller l'homme, non-seulement de toute puissance, de tout mérite dans la volonté, mais encore de toute part dans l'action ; car si Dieu coopère avec nous, que faisons-nous et que sommes-nous pour lui

résister ou lui céder volontairement? Saint Augustin avoue que ces questions sont difficiles à résoudre, « et que, lorsqu'on soutient le libre arbitre, il semble que l'on nie la grâce de Dieu, tandis que, si l'on veut établir la grâce de Dieu, il semble que l'on anéantisse le libre arbitre. » Pourtant il n'hésite pas à dire que le libre arbitre existe, mais qu'il ne peut par lui-même ni vouloir ni exécuter; que c'est Dieu qui veut, qui pense, qui parle et qui agit en nous et avec nous; et que l'homme, « qui vient à Dieu, y est aidé par un secours qui ne lui fait pas seulement connaître ce qu'il doit faire, mais qui lui fait faire ce qu'il connaît. » Il blâme Pélage de ce qu'ayant attribué le pouvoir à Dieu (Pélage avait parlé du pouvoir de faire le bien, et saint Augustin prend ici le mot de *pouvoir* pour celui de *liberté*), et ayant avoué que l'homme fait quelquefois un mauvais usage de son pouvoir ou de son libre arbitre, il fait Dieu la source du pouvoir de faire le mal, et par conséquent du mal même. Saint Augustin veut que l'homme ne conserve en lui rien de ce qui lui vient de Dieu lorsqu'il ne suit pas ses commandements, et qu'ainsi il n'ait pas le pouvoir de faire le bien lorsqu'il fait le mal. La liberté humaine est ici plus que compromise; mais ce n'est pas là le seul inconvénient de cette doctrine, et saint Augustin nous découvre, en la soutenant, ce qui

donnait lieu aux Pélagiens d'accuser les catholiques, et lui-même en particulier, de manichéisme. Voulant prouver que le pouvoir de faire le mal ne vient pas de Dieu, il dit : « Pélage, parlant de ce pouvoir naturel dans son premier livre pour la défense du libre arbitre, s'y exprime ainsi : *Dieu a mis en nous un pouvoir qui peut se porter de deux côtés ; c'est comme une racine féconde, capable de produire, selon qu'il plaît à la volonté de l'homme, des fruits très-différents, et qui peut, au choix de celui qui la cultive, être ornée des fleurs des vertus ou hérissée des ronces de tous les vices.* Pélage ne fait aucune attention à ce qu'il dit ; il ne s'aperçoit pas qu'en établissant une seule et même racine qui produit et le bien et le mal, il contredit ouvertement la vérité de l'Évangile et la doctrine de l'apôtre. Le Sauveur dit précisément *qu'un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, et qu'un mauvais arbre n'en peut produire de bons.* Saint Paul, en disant *que la cupidité est la racine de tout mal,* nous avertit en même temps et nous fait entendre que, par opposition, la charité est la racine de tout bien. Par conséquent, si ces deux arbres, le bon et le mauvais, sont deux hommes dont l'un est bon, et l'autre est mauvais, qu'est-ce qui fait l'homme bon, sinon la bonne volonté qui est en lui une bonne racine ? Et au contraire, qu'est-ce qui fait l'homme

mauvais, sinon la mauvaise volonté, comme c'est la mauvaise racine qui fait le mauvais arbre? Or, les actions, les paroles et les pensées sont les fruits qui proviennent de ces racines et de ces arbres. Ce qui est bon vient de la bonne volonté, et ce qui est mauvais de la mauvaise volonté. » En vain Pélage s'efforçait-il de se justifier en reconnaissant que le pouvoir de vouloir et de faire le bien vient de Dieu, que nous recevons de lui tout ce qu'il peut donner sans gêner la liberté humaine; que la volonté et l'action ne sont rien sans le pouvoir de vouloir et d'agir; que l'apôtre a dit : « Nous ne sommes pas capables de former de nous-mêmes aucune bonne pensée comme de nous-mêmes; mais c'est Dieu qui nous en rend capables, » et que nous *rendre capables* de former une bonne pensée et nous en donner le *pouvoir* ne sont absolument qu'une même chose; que J.-C. a dit aussi : « Sans moi vous ne pouvez rien faire; » c'est-à-dire *vous n'avez le pouvoir* de rien faire; qu'enfin il ne prétendait pas borner l'intervention de Dieu, et faire de sa grâce une sorte de dot que l'homme reçoit en naissant et dont il fait l'usage qui lui plaît; mais que, loin de là, il enseignait que « Dieu aide sans cesse ce pouvoir par le secours de sa grâce. » Saint Augustin n'était pas facile à apaiser. Aux textes qu'alléguait Pélage, il opposait des textes plus nombreux; à ses considérations sur la

liberté humaine et sur la justice divine, des considérations en apparence plus graves sur la toute-puissance et la dignité de Dieu; à sa doctrine « du secours de la grâce par laquelle Dieu aide sans cesse le pouvoir qu'il a donné à l'homme, » des réserves contre la bonne foi de Pélage. Saint Augustin avouait que cette partie du pélagianisme avait un certain air de catholicité, mais il ajoutait que jamais les novateurs n'étaient plus dangereux que lorsqu'ils empruntaient le langage de la véritable doctrine. Aussi demandait-il ce que Pélage entendait par le secours de la grâce divine, et s'il voulait parler d'une excitation ou d'une coopération aux bonnes pensées et aux bonnes œuvres. C'était là en effet tout le nœud de la question. La réponse se trouvait dans les livres de Pélage, et saint Augustin la rapporte dans les propres termes où elle était écrite. « Sans doute Dieu opère en nous le bon vouloir, disait Pélage, le vouloir juste et saint, lorsque, nous voyant engagés dans les affections terrestres, et uniquement attachés aux biens présents comme des animaux sans raison, il nous anime à y renoncer par l'éclat de la gloire future et les promesses des récompenses célestes; lorsque, par les rayons de la sagesse éternelle, il réveille notre volonté engourdie pour l'exciter au désir de posséder Dieu; lorsque enfin il nous invite à tout bien. »

Saint Augustin pense qu'on ne peut rien trou-

ver de plus sensible pour convaincre Pélage lui-même, que la grâce, par laquelle Dieu opère en nous le bon vouloir, n'est autre chose selon lui que la loi et l'instruction. S'il était permis de différer d'avec un si grand docteur, nous dirions que cette conclusion ne nous semble pas ressortir nécessairement des paroles de Pélage. La loi et l'instruction sont de magnifiques dons sans doute, et il n'est pas besoin de se séparer de l'Église pour le reconnaître; mais il est un autre enseignement plus direct de Dieu au cœur de l'homme, qui remplace les leçons des docteurs, qui demeure secret, dont la puissance est immense et serait irrésistible si la justice divine pouvait le comporter. Quel est l'homme dont le péché ne vienne d'ignorance? Et quel est l'esprit assez pervers pour préférer le mal et ses souffrances aux délices du bien? Non; si l'homme s'égare, c'est que la lumière lui manque, c'est qu'il doute, c'est qu'il ne connaît pas; mais Dieu met ordre à ce qu'il n'ignore pas complétement. Dans la solitude des déserts comme dans la corruption des villes, il lui parle; il l'instruit; il mesure le rayon d'après les ténèbres où il le laisse tomber; il n'éclaire pas complétement, car alors personne ne pécherait, mais il n'abandonne personne, car alors aucun ne se sauverait.

Rien dans Pélage ne s'oppose à cette doctrine,

qui d'ailleurs ne pouvait lui déplaire, puisqu'elle ne contrarie pas la liberté humaine, et ne confond pas l'action de Dieu avec l'action de l'homme. Je ne sais même ce que l'on peut entendre par ce *rayon de la sagesse éternelle qui réveille notre volonté engourdie pour l'exciter au désir de posséder Dieu, et qui nous invite à tout bien,* si ce n'est le bienfait de cet enseignement mystérieux. Quant à saint Augustin, il lui fallait la coopération positive de Dieu, non-seulement dans chaque bonne pensée, mais dans chaque bonne œuvre, et il était impossible que Pélage en vînt jusque-là.

Mais nous n'avons pas encore achevé de passer en revue tous les reproches que saint Augustin adressait à Pélage. Dans les premiers ouvrages de saint Augustin, nous l'avons entendu déclarer que *Dieu nous choisit à cause de notre foi,* et que, *lorsque nous croyons, cela vient de nous ;* que *c'est à nous de croire et de vouloir;* que *ce qui commence le mérite des élus, c'est leur foi,* et que *Dieu exerce sa miséricorde en conséquence du mérite de la foi.* Plus tard il nous a répété que *l'on ne peut être aidé que si l'on fait quelques efforts de son côté.* Mais il a suffi que Pélage, en rapportant ces paroles de l'apôtre saint Jacques : « Soyez soumis à Dieu et résistez au diable, et il fuira de vous ; » se soit exprimé de la sorte : « L'apôtre nous montre ici comment il faut résister au démon ; il nous ap-

prend qu'il faut pour cela être soumis à Dieu, et qu'en faisant sa sainte volonté, nous méritons d'obtenir la grâce divine afin de résister plus facilement, par l'assistance du Saint-Esprit, aux suggestions de l'esprit de malice. » Il a suffi, disons-nous, de cette adhésion de Pélage aux anciennes doctrines de saint Augustin, pour que celui-ci s'écriât que c'était là convertir la grâce en une dette contractée et acquittée par Dieu; que l'Apôtre a dit: « C'est par grâce que vous avez été sauvés par la foi; » et, peu après: « Cela ne vient pas de vous, mais c'est un don de Dieu; que la foi, c'est-à-dire le commencement de tout mérite que nous pouvons acquérir, n'est elle-même précédée d'aucun mérite qui l'obtienne; qu'il est impossible *de nier que la foi*, sans laquelle il ne peut y avoir de charité ou d'amour de Dieu, et par conséquent de bonnes pensées et de bonnes œuvres, *ne soit un don, un pur don.* » Il cite, à l'appui de sa thèse, l'exemple d'Assuérus. « Ce superbe monarque, dit-il, est assis dans son trône royal, revêtu de tout l'éclat capable de relever sa grandeur, et environné au dehors de tout ce qui pouvait le rendre redoutable. A l'approche de la reine qui vient sans être mandée, il devient furieux comme un taureau; il lève les yeux, et jette sur elle un regard enflammé non de tendresse, mais d'indignation et de courroux. La reine, saisie d'effroi,

change de couleur, s'évanouit, et laisse tomber sa tète sur une de ses filles qui l'accompagne. Un roi ainsi disposé, ajoute saint Augustin, a-t-il déjà fait quelques pas vers Dieu? A-t-il désiré d'être gouverné par lui? A-t-il soumis sa volonté à celle de ce souverain Seigneur? Et pourtant Dieu touche son cœur et change sa fureur en douceur. »

Pélage ne répondit pas; mais, à son tour, il aurait pu demander à saint Augustin qui donc lui avait appris que jamais Assuérus n'avait souhaité de connaître Dieu; qui lui avait déroulé les replis du cœur d'Assuérus pour l'assurer qu'il ne lui était jamais arrivé d'éprouver comme un secret désir d'une vie meilleure; par qui avait-il été admis à connaître les rapports intimes de Dieu avec sa créature; qui l'assurait enfin que la douceur imprévue d'Assuérus n'était pas uniquement profitable au peuple d'Esther, et qu'il n'était pas un de ces hommes qui servent d'aveugles instruments à la volonté de Dieu, sans que le mérite de leurs bonnes ni de leurs mauvaises actions leur soit imputé. L'acte par lui-mème est sans vie, et c'est pourquoi je m'étonne que saint Augustin ait prétendu y faire coopérer Dieu. Ce n'est qu'après avoir été vivifié par le cœur qu'il rapporte au cœur un surcroît de force, comme l'arbre naît de la semence et la semence de l'arbre. Il ne faut pas sonder trop avant dans la profon-

deur des plans divins. La grâce de Dieu se fait puissamment sentir à travers toutes les subtilités dont l'esprit humain l'a enveloppée; ne disputons dès lors ni sur sa nature ni sur ses conditions; mais soyons sûrs que tous peuvent la mériter et que tous ceux qui la méritent l'obtiennent, et ne prétendons pas que ceux mêmes dont les mérites seraient insuffisants pour l'acquérir ne puissent la recevoir. Si, dans le cours des histoires ou de la vie, il se présente des événements qui semblent rendre inexplicable soit la justice, soit la miséricorde divine, ne doutons pas que là il s'est passé quelque chose dont la connaissance nous est interdite; car, pour éprouver le sentiment religieux le plus faible même et le plus vague, il est d'abord nécessaire de croire à la justice suprême et à la bonté infinie de Dieu. Saint Augustin ne contestait ni l'une ni l'autre, mais il croyait les défendre en répétant avec enthousiasme cette parole de saint Ambroise: « Dieu rend pieux qui il lui plaît. »

Dans un second traité, adressé comme le premier à Pinien et à Albine, saint Augustin s'attachait à prouver que Célestius et Pélage niaient le péché originel. Quant à Célestius, l'innocence de la nature humaine formait en effet la principale partie de sa doctrine, et rien n'était plus facile que de l'en convaincre, puisqu'il n'avait jamais essayé de le dissimuler. Pélage était moins absolu; sa

doctrine sur le libre arbitre le conduisait à douter fortement du péché originel. Il était arrivé au doute; Célestius partait de la négation. Les motifs de l'importance toute particulière que saint Augustin mettait à l'acceptation de ce dogme, nous sont révélés dans sa lettre au prêtre Sixte, écrite dans l'année 418. Le péché originel sert de glaive à saint Augustin pour trancher le nœud de la question sur la justice divine. Il commence par se plaindre de ce que « ces aveugles (il parle des Pélagiens) s'imaginent qu'en confessant que l'homme n'a pas même le bon vouloir sans le secours de Dieu, on le dépouille de son libre arbitre; et que *si l'on croit que sans aucun mérite précédent de la part de l'homme, Dieu fait miséricorde à qui il lui plaît, appelle ceux qu'il veut, donne l'esprit de religion et de piété à qui bon lui semble, c'est attribuer à Dieu une injuste acception de personnes.* Mais, dit saint Augustin, l'acception des personnes ne peut avoir lieu dans une cause où tous les hommes sont coupables et enveloppés dans la même masse de péché et de condamnation; de sorte que celui qui est condamné reçoit la peine qui lui est due, et que celui qui est délivré reçoit un bienfait qui ne lui est pas dû. » Les Pélagiens disaient que « si tous sont enveloppés dans la même cause et coupables du même crime, il y a de l'injustice que l'un soit sauvé et l'autre

puni. Il serait donc juste, répliquait saint Augustin, de punir l'un et l'autre ; on ne saurait le nier. Il n'y a donc plus qu'à rendre grâces à notre Sauveur de nous avoir préservés du supplice dont la condamnation de nos semblables nous apprend que nous méritions d'être punis comme eux ; car si tous les hommes étaient délivrés, on ne connaîtrait pas ce que la justice doit au péché ; et si personne ne l'était, on ignorerait le prix de la grâce. »

En 411, saint Augustin avait dit que « Dieu, en prévoyant dans les cœurs les premiers mouvements de la foi et de l'impiété, fait choix de ceux qu'il sait qui croiront, et condamne ceux qu'il sait qui demeureront dans l'incrédulité, en sorte que le choix des premiers et la condamnation des derniers ne sont pas fondés sur la différence de leurs œuvres, mais proviennent de ce que, en vue de la foi des premiers, Dieu leur donne la grâce de faire des bonnes œuvres, et qu'en punition de l'incrédulité de derniers, il les abandonne et les endurcit pour leur laisser faire le mal. . . . . . .
Ce n'est donc pas parce que Dieu a prévu, dans sa prescience éternelle, qu'un homme ferait de bonnes œuvres, qu'il fait choix de lui, puisque au contraire ces bonnes œuvres seront des dons de sa grâce ; mais il a fait choix de cet homme parce qu'il a prévu qu'il aurait la foi, et c'est en conséquence de cette foi prévue de toute éternité que

Dieu choisit ceux à qui il donne son Saint-Esprit, afin qu'en faisant de bonnes œuvres ils obtiennent la vie éternelle. » Pressés par saint Augustin qui, pour soutenir que la grâce était accordée gratuitement, et ne pouvait être obtenue par aucun mérite précédent, déclarait que « tous les hommes ont péché en Adam avant que d'avoir commis des péchés qui leur soient propres et personnels; que par conséquent tout pécheur est inexcusable, soit qu'il n'ait d'autre péché que le péché originel, soit qu'il y en ait ajouté d'autres par sa propre volonté, soit qu'il connaisse ce qu'il doit faire, soit qu'il l'ignore; que l'ignorance elle-même ne peut servir d'excuse, parce que, dans ceux qui n'ont pas voulu s'instruire, l'ignorance est un péché; et que, dans ceux qui ne l'ont pu, elle est une peine du péché; que si, par ces considérations, la justice divine est parfaitement à l'abri de toute attaque, le fait de la gratuité du choix que Dieu fait des hommes est prouvé jusqu'à l'évidence par des textes nombreux d'abord, et enfin par la condamnation des enfants morts sans baptême, qui n'ont pourtant aucun péché personnel à expier; » pressés, disons-nous, par ces paroles de saint Augustin: « Voici un enfant dont la naissance est le fruit d'un mariage chrétien; il comble de joie ceux qui l'ont mis au monde, et cet enfant, étouffé malheureusement par sa mère ou par une nourrice en-

dormie, se trouve exclu pour toujours des avantages de la foi qui règne dans sa famille. En voilà un autre qui est né d'un commerce criminel, et qu'une mère dénaturée a exposé par la crainte de l'infamie; il est recueilli par la compassion charitable et chrétienne de personnes étrangères qui ont soin de le faire baptiser, et il devient participant du royaume éternel; » pressés par l'exemple de Jacob et d'Esaü, par ces mots de saint Paul : « Rebecca portait dans son sein deux jumeaux qu'elle avait conçus d'Isaac notre père; ces enfants n'étaient pas encore nés et n'avaient encore fait ni bien ni mal..... Dieu, afin de montrer la fermeté inébranlable de son décret fondé sur son propre choix, lui déclare que, non en vertu d'aucunes œuvres de leur part, mais en vertu de sa vocation, l'aîné sera assujetti au puîné; » et par ceux-ci du prophète Malachie : « J'ai aimé Jacob et j'ai haï Esaü; » pressés par ces témoignages, et n'osant confesser hautement que les enfants naissent sans péché, et que, s'ils meurent avant d'en avoir commis, baptisés ou non, ils ne peuvent être condamnés à aucune peine, les Pélagiens s'étaient servis des propres paroles de saint Augustin, et avaient répondu que « Dieu prévoit par sa science divine de quelle manière chacun des enfants qu'il retire du monde se serait conduit s'il avait vécu jusqu'à l'âge de raison; et en conséquence il fait

mourir sans baptême celui dont il sait que la vie aurait été criminelle, par une juste punition des mauvaises actions qu'à la vérité il n'a pas faites, mais qu'il aurait faites. » Il y a une différence entre cette manière de s'exprimer et celle que nous venons de citer comme ayant été employée par saint Augustin en 411; elle consiste à attribuer à l'homme le mérite des bonnes œuvres, au lieu de ne lui accorder que celui de la foi. Cette différence, que nous avons toujours remarquée entre l'ancienne doctrine de saint Augustin et la doctrine de Pélage, n'est d'aucune importance dans ce cas-ci, où il s'agit seulement de savoir si la grâce, quelle qu'elle soit d'ailleurs, est accordée à certains mérites, et si ce que l'on rencontre quelquefois d'apparemment arbitraire dans les jugements de Dieu, peut trouver son explication dans la prescience divine, ou s'il faut se contenter de s'écrier avec l'Apôtre: « Les jugements de Dieu sont impénétrables et ses voies sont incompréhensibles. » Il faut aussi remarquer que les Pélagiens n'étaient pas unanimes dans cette explication des décrets de Dieu à l'égard des enfants nouveau-nés. Célestius niait hardiment le péché originel, et ne considérait le baptême dans les enfants que comme un secours pour éviter plus facilement le péché, et dans les adultes, que comme une amnistie accordée aux péchés commis. Plus modéré et moins

absolu dans l'exposition de ses doctrines, Pélage évitait de se prononcer sur la chute du premier homme, reconnaissait quelque chose de mystérieux dans les liens qui attachent l'esprit à la matière, et se contentait de dire, comme nous l'avons rapporté, « qu'il savait bien où les enfants morts sans baptême n'allaient pas, mais qu'il ne savait pas où ils allaient. » Les Pélagiens discutaient beaucoup sur des matières difficiles et contre des adversaires dont la force égalait la subtilité. Ils n'avaient pas de chef duquel ils pussent recevoir le mot d'ordre, et chacun d'eux suivait les penchants de son esprit et les entraînements de son caractère. Les moins fermes dans leurs convictions et les plus timides allèrent donc jusqu'à avancer que les enfants morts sans baptême encouraient la damnation éternelle, mais que Dieu ne privait du baptême que ceux dont il avait prévu les mauvaises œuvres. A peine cette explication fut-elle donnée par quelques Pélagiens, qu'elle parut à saint Augustin absurde et extravagante. Il demande d'abord comment, avec cette doctrine, l'on peut assurer que les enfants morts après avoir reçu le baptême possèdent la vie éternelle. Car, que le baptême ne préserve pas absolument du péché, cela est évident; or, si Dieu a prévu que ces enfants tomberaient dans le péché, pourquoi leur a-t-il donné le baptême, et s'il a prévu qu'ils

vivraient avec justice, pourquoi les a-t-il fait mourir? Enfin il termine sa lettre à Sixte par ces mots : « Mais, en réfutant sérieusement des gens qui, battus de toutes parts, en sont réduits à armer la colère de Dieu contre des péchés qui n'ont jamais été commis et qui ne le seront jamais, n'avons-nous pas à craindre qu'on ne nous soupçonne de former nous-mêmes ces chimères pour les combattre? On ne pourra se persuader qu'ils soient assez stupides pour avoir de tels sentiments, ou pour espérer de les faire entrer dans l'esprit de personne. Il est pourtant vrai qu'ils en viennent jusque-là; et, si je ne l'avais entendu de leur propre bouche, je ne perdrais pas le temps à réfuter une idée aussi absurde. »

Saint Augustin trouvait extravagant de prétendre que Dieu punissait dans les enfants les péchés qu'ils auraient commis s'ils avaient vécu. Il pouvait avoir raison. Mais il trouvait que Dieu punissait en eux un péché qu'ils n'avaient jamais commis et qu'ils ne commettraient peut-être pas. Cela valait-il beaucoup mieux? La doctrine de la propagation des âmes l'aidait à soutenir ce système. Selon lui, toutes les âmes, ou du moins le germe des âmes se trouvant en Adam lorsque celui-ci pécha, elles avaient contracté la souillure de son crime et la voie par laquelle ces âmes se développaient et passaient dans les corps

était elle-même une suite du péché et comme une propriété du démon. C'est ce que saint Augustin nous apprend dans son livre : *des Noces et de la Concupiscence.* Il y soutient que toute volupté est mauvaise; que le mariage n'est pas un bien, mais n'est qu'un préservatif contre un mal plus grand; que dans l'état d'innocence où l'homme avait été créé, il n'aurait pas éprouvé plus de peine à commander à ses sens qu'il n'en éprouve aujourd'hui à ouvrir ou à fermer les yeux; que le but de l'union des sexes n'étant que de mettre au monde des enfants, l'attrait qui les y porte est inutile et condamnable; qu'enfin dans le mariage même il n'y a de véritable chasteté qu'à condition que les époux ne perdront jamais de vue le but de leur union, qui doit être de créer des enfants, non pour le plaisir de les avoir et de les aimer, mais pour en faire des serviteurs de Dieu. Ainsi que l'affection que les époux éprouvent l'un pour l'autre et les parents pour les enfants, leur fasse oublier un instant de se dire : Nous ne sommes unis que pour créer des enfants, et nous ne créons des enfants que pour les donner à Dieu, et la chasteté conjugale est aussitôt perdue. Ce fut contre cet ouvrage que Julien fit ses premières armes. Il le réfuta par quatre livres dans lesquels il demande comment, si la nature humaine n'est pas mauvaise en elle-même, ce qui sert à la propager peut être condamné d'une manière ab-

solue; quel est le mal proprement dit contre lequel Dieu nous a donné d'autres commandements que de l'éviter et de le vaincre? Dieu nous a-t-il enseigné la manière de mentir sans pécher? De prendre ce qui ne nous appartient pas sans mériter de reproches? Nous a-t-il dit: telles œuvres sont mauvaises et pourtant vos penchants vous y entraînent; voici le moyen de tout concilier; cédez un peu dans de certaines limites et à de certaines conditions; employez vos forces à ne pas céder davantage et vous serez considéré comme ayant bien agi. On peut transiger ainsi avec ce qui n'est pas essentiellement mauvais; et c'est ce que Julien disait de la concupiscence comme de tous les autres penchants humains. L'usage de nos facultés ne lui semblait pas mauvais, et il n'en condamnait que l'abus. Voici ses propres paroles avec lesquelles il termine son premier livre: « Celui qui garde la modération dans l'usage de la concupiscence fait un bon usage d'un bien; celui qui n'y garde pas cette modération fait un mauvais usage d'un bien; celui qui par amour de la virginité s'en abstient entièrement, fait encore mieux, car il méprise le remède par la confiance qu'il a en sa santé et en ses forces, pour livrer de glorieux combats. » Ni Julien, qui fait de la concupiscence un bien dont il est beau de s'abstenir, ni saint Augustin, qui en fait un mal auquel il est permis de

se livrer, ne l'ont considérée sous son véritable aspect, c'est-à-dire comme le lien le plus fort qui attache l'âme à la matière. Personne ne doute qu'il ne faille un jour briser ces liens, et l'on sait combien l'effort en est douloureux. Tous les préceptes du christianisme tendent à les délier peu à peu, pour que le déchirement soit moins pénible et la délivrance plus complète. Tel est en effet le charitable but du jeûne, de la chasteté, de la pauvreté, et de tant d'autres commandements qui n'attirèrent plus tard à l'Église le reproche de trop insister sur les œuvres que parce que leur signification demeura cachée autant pour ne pas embarrasser les esprits simples qui n'auraient pu la comprendre, que pour ne pas égarer les esprits légers, qui auraient pu en conclure que la matière dont il fallait se séparer autant que possible était mauvaise. Julien s'applique ensuite à réfuter ce que saint Augustin avait dit sur la manière dont la génération se serait faite dans l'état d'innocence, sur les causes de la pudeur qui obligea Adam et Ève à cacher leur nudité après le péché, et sur de minutieux détails que saint Augustin eût pu passer sous silence, et dont l'explication ne servit qu'à exercer la moquerie de Julien. Ces quatre livres sont écrits avec esprit, amertume, verve et ironie. La pensée y manque de gravité, et la forme de modération. La logique y est serrée; les rai-

sonnements, sans être nouveaux, y sont présentés avec tant d'assurance et de concision, qu'ils éblouissent d'abord. Julien demande à saint Augustin s'il n'était pas du sentiment des Paterniens, selon lesquels « l'homme, depuis les pieds jusqu'aux reins, était l'ouvrage du diable ; » si telle n'est pas sa doctrine : « que Dieu et le diable ont fait ensemble un accord, par lequel tout ce qui naîtrait appartiendrait au diable, et tout ce qui serait baptisé appartiendrait à Dieu, à la charge que Dieu rendrait féconde l'union des deux sexes que le diable a inventée. » Il s'étonne que l'on dise que le péché originel remis aux parents est pourtant transmis par eux aux enfants, comme si l'on pouvait donner ce que l'on n'a pas; et il demande qu'on lui explique comment on peut avec justice imputer un péché à celui qui n'a pas voulu et qui n'a pu pécher. Cet ouvrage parut en même temps qu'une traduction latine de quelques-unes des Homélies de saint Jean Chrysostôme, par Annien; mais il fit plus de bruit. Annien suivait les exemples de Pélage. Il essayait de dissimuler sa propre doctrine en vantant celle des catholiques et en employant à peu près les expressions mêmes dont ils se servaient. « Le saint évêque Jean, dit-il, paraît combattre avec nous dans tous ses ouvrages, pour une si bonne cause, et surtout dans ses Homélies. Car qu'y inculque-t-il plus aux hommes

que la noblesse de leur nature, que tous les sages louent d'un concert unanime contre la rage de Manès? Que loue-t-il plus souvent que le don glorieux de la liberté que nous avons reçue de Dieu? C'est la confession de cette liberté qui met la principale différence entre nous et les Gentils, lesquels croient l'homme créé à l'image de Dieu si malheureusement nécessité au mal par le destin, qu'il est contraient d'envier le sort des bêtes. Qu'insinue-t-il plus expressément contre les nouveaux docteurs que la possibilité des commandements de Dieu, et le pouvoir donné à l'homme d'acquérir toute la vertu que Dieu lui commande ou lui conseille? Avec quels éloges et quelle précaution parle-t-il de la grâce? car il n'est ni outré ni trop réservé. Il établit tellement la liberté, qu'il reconnaît partout le secours de la grâce nécessaire pour accomplir les commandements de Dieu; et il admet tellement le continuel secours de la grâce, qu'il n'éteint pas les efforts de la volonté. »

Lorsque Pélage commença à émettre sa doctrine, il pouvait prétendre ne pas s'écarter des docteurs catholiques, puisque ceux-ci n'avaient pas encore porté leur attention d'une manière spéciale sur les questions que Pélage soulevait. Mais, depuis que saint Augustin à la tête des conciles avait réglé les croyances, depuis que dans ses traités il avait abaissé la liberté sans qu'une voix s'élevât dans

l'Église pour le désapprouver, il n'était plus temps pour les Pélagiens de prendre les dehors des catholiques et de se confondre avec eux. Le parti de Pélage avait atteint le point par lequel tous les partis qui se soutiennent quelque temps passent, et où la hardiesse doit remplacer la dissimulation. Julien, nouvellement placé à la tête des Pélagiens, était, par sa position et son caractère, plus propre qu'Annien à en changer la timide direction, et il s'y employa activement. Persuadé que les dix-huit évêques signataires de sa protestation à l'arrêt de Zosime reculeraient devant les sacrifices que leur fermeté pourrait leur coûter, il s'appliqua à se faire des partisans dans le clergé du second ordre, qui, ayant moins à perdre et plus à gagner, était plus propre aux entreprises. Il lui adressa à cet effet une lettre dans laquelle il attribuait aux catholiques des opinions que jamais aucun d'eux n'avait professées, comme par exemple « que le libre arbitre avait péri, » proposition que l'Église n'a jamais approuvée tout en adoptant les principes dont elle était la conséquence; « que l'apôtre saint Paul, ou même tous les autres apôtres, ont continuellement été souillés par une concupiscence effrénée; que J.-C. n'a pas été exempt de péché, qu'il a menti, et a été souillé d'autres fautes par la nécessité de la chair. »

A ces accusations évidemment calomnieuses,

Julien en ajoutait d'autres dont les catholiques pouvaient se défendre avec plus de difficulté. « Les Manichéens, disait-il, prétendent aussi que le mariage tel qu'il se fait aujourd'hui, n'a pas été institué de Dieu, et c'est ce qu'enseigne saint Augustin; ils disent que les mouvements charnels et l'usage du mariage ont été inventés par le diable; que pour cette raison, les innocents naissent coupables et que ceux qui naissent de cet accouplement diabolique ne sont pas les créatures de Dieu, mais celles du diable, ce qui est évidemment manichéen; que les saints de l'ancien Testament n'ont pas été sans péché, c'est-à-dire que leurs offenses n'ont pas été effacées même par la pénitence, et qu'ils ont été surpris par la mort dans ces péchés; que le baptême ne donne pas la rémission des péchés, et n'ôte pas les crimes; qu'il ne fait pour ainsi dire que les racler, en sorte que les racines de tous les péchés demeurent dans la chair qui est mauvaise. Nous, au contraire, poursuivait Julien, nous soutenons que tous les hommes de leur nature ont le libre arbitre et qu'il n'a pu périr par le péché d'Adam; que les noces qui se font aujourd'hui sont d'institution divine; que les époux ne sont pas coupables, mais les fornicateurs et les adultères; que l'homme est l'ouvrage de Dieu; qu'il n'est contraint ni au bien ni au mal par la puissance divine; qu'il

est aidé par la grâce de Dieu dans les bonnes œuvres, et qu'il est porté au mal par les suggestions du démon, que les saints de l'ancien Testament ont passé de cette vie à la vie éternelle dans une parfaite justice: que la grâce de J.-C. est nécessaire à tous, aux grands et aux petits; qu'il faut baptiser l'enfant né de parents baptisés, et que le baptême efface tous les péchés.»

Cependant les dangers s'accumulaient autour de Julien à mesure que sa renommée grandissait et que son influence devenait plus redoutable. Les évêques qui s'étaient joints à lui, hésitaient. Les membres du bas clergé ne pouvaient lui prêter qu'un faible appui, et pourtant son courage allait toujours en augmentant, et il avait coutume de répondre à ceux qui lui conseillaient la prudence : « qu'il y « avait plus de gloire pour lui devant Dieu à dé« fendre la vérité quand tout le monde l'attaquait.» Aussi écrivit-il un livre, intitulé : *Du bien de la constance contre la perfidie de Manès*, pour soutenir ses disciples et leur inspirer la force dont luimême était si richement doué. Déjà les évêques appelants d'Italie, persécutés par Boniface et par Honorius, étaient ou déposés ou soumis ; Julien lui-même ne parvenait à se soustraire à la rigueur des lois portées contre lui, que par l'éclat de sa réputation et la grandeur de sa famille, lorsque saint Augustin reçut à la fois communication de

la lettre de Julien au clergé de Rome, et de la réfutation de son propre ouvrage *sur les Noces et la Concupiscence*, et les instances de Boniface pour qu'il s'empressât d'y répondre. Il était alors occupé d'un ouvrage sur l'origine des âmes, qu'il adressait à un jeune homme nommé Vincent Victor, lequel avait écrit contre lui. Cette question l'embarrassait, puisqu'il n'osait se prononcer pour la propagation des âmes, et que toutes les opinions contraires à celle-ci ne lui semblaient pas satisfaisantes. Aussi ne fut-il pas longtemps retenu par ce travail, et tourna-t-il sans peine ses pensées vers la question qui l'intéressait davantage.

Il écrivit un nouveau livre *sur les Noces et la Concupiscence* pour répondre à la réfutation que Julien avait publiée du premier. Il détermine d'abord la différence qui existe entre la doctrine catholique et la manichéenne, en disant : Les catholiques enseignent que la nature humaine a été créée bonne par un Dieu bon ; mais qu'ayant été viciée par le péché elle a besoin d'être réparée par J.-C. Les Manichéens, au contraire, disent que Dieu n'a point créé bonne la nature humaine, et que le péché ne l'a pas corrompue, mais que le prince des ténèbres éternelles a créé l'homme par le mélange des deux natures qui ont toujours été, et dont l'une est bonne et l'autre mauvaise. Saint Augustin répond ensuite à ce que Julien objectait, qu'il ne pouvait

y avoir de péché sans volonté. Le saint docteur accorde ce principe (et comment le nier?), mais il ajoute : « que tous ont péché par la mauvaise volonté d'Adam; parce que ce seul homme était tous les hommes. » Il termine enfin ce livre en rapportant quelques-unes des propositions de Julien qui paraissent conformes aux saintes Écritures, et en disant que « ces propositions sont vraies et catholiques dans les livres saints, mais qu'elles ne le sont pas dans Julien, parce qu'elles ne sont pas employées dans un esprit catholique. »

Après cela saint Augustin répondit à la lettre de Julien au clergé de Rome, et à la protestation des dix-huit évêques contre la constitution de Zosime, en adressant à Boniface quatre livres, dans lesquels on retrouve les mêmes arguments, les les mêmes principes, le même refus d'en admettre les conséquences, les mêmes subtilités, les mêmes contradictions, le même enchaînement et les mêmes beautés que dans ses autres ouvrages. Ces écrits, en arrivant à Rome, en 421, n'y trouvèrent plus Julien. Il avait enfin succombé. Déposé de son siége; chassé de son pays, suivi d'un petit nombre de proscrits comme lui et pour lui, il était allé chercher en Cilicie, auprès de Théodose de Mopsueste, un appui qui ne lui fut pas refusé.

Moins pressé dès-lors, saint Augustin, peu satisfait de son second livre *des Noces et de la Concupis-*

cence, entreprit de mieux répondre à Julien dans six livres qu'il composa expressément. Ces livres sont célèbres et fort connus; et pourtant ils ne renferment presque rien qui ne se trouve déjà dans les ouvrages précédents de saint Augustin. Saint Augustin est tombé dans la faute presque inévitable de ceux qui essaient de réfuter, mot à mot, les ouvrages auxquels ils sont contraires. Les détails les ont frappés, les injures blessés, les faussetés indignés, et ils descendent aux détails, ils rétorquent les offenses, ils relèvent les mensonges sans penser que l'impression sous laquelle l'importance de ces erreurs comme de ces calomnies avait grandi, n'étant point partagée par le lecteur, la réfutation semble elle-même tachée de tous les défauts dont elle n'est pour ainsi dire que le reflet. Les livres de saint Augustin contre Julien sont écrits avec plus de chaleur que saint Augustin n'en met d'ordinaire dans ses ouvrages, avec gravité et avec subtilité. La pensée n'y est presque jamais nouvelle et elle y est souvent futile. Il faudrait lire chaque proposition de Julien avant d'en lire la réfutation dans saint Augustin; alors, peut-être en retrouvant le sentiment qui a dicté cette dernière, on jugerait du point de vue même où son auteur était placé; le défaut dans les proportions frapperait moins, et l'on admirerait davantage. La seule proposition qui nous y paraisse

digne de remarque, parce qu'elle eût été plus tard condamnée par saint Augustin lui-même, est celle-ci : « Qui peut douter que les enfants qui n'ont point été baptisés, et qui n'ayant que le péché originel, ne sont coupables d'aucun péché personnel, ne soient dans la damnation la plus légère? Quoique je n'ose cependant dire qu'il leur serait plus expédient de n'être point que d'être dans cette damnation. » Il insiste aussi sur ces paroles de l'Apôtre aux Corinthiens : *Si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts, et J.-C. est mort pour tous.* Jusqu'ici donc, saint Augustin conclut que *tous les hommes* sont morts en Adam, de ce que J.-C. est mort pour les racheter tous ; nous le verrons plus tard se contenter de garder cette conclusion tout en repoussant le principe d'où elle émane.

Julien ne demeura pas sans répondre aux nouveaux ouvrages de saint Augustin. Il réfuta le second livre *des Noces et de la Concupiscence*, et écrivit, de la Cilicie où il s'était retiré, un Traité sur l'amour et un Commentaire du Cantique des cantiques. Dans l'ouvrage contre saint Augustin, la pensée est commune et le style véhément et grossier. Le Traité sur l'amour et le Commentaire sur le Cantique des cantiques, ne sont pas parvenus jusqu'à nous, mais les auteurs qui en ont parlé reprochent à Julien de ne point ménager assez la

pudeur de ses lecteurs et d'employer un style indécent à des matières par elles-mêmes assez difficiles.

L'hérésie se répandait dans les provinces par la même voie qui avait servi à y apporter le christianisme ; l'exil des religionnaires. Pélage avait enseigné sa doctrine à Jérusalem ; Célestius à Ephèse, Julien l'introduisit en Cilicie, où grâce à la protection de l'évêque Théodose elle fit de rapides progrès. En même temps un moine nommé Leporius la répandait dans les Gaules, et partout on s'appliquait vainement à faire les parts égales entre la grâce et la liberté. Mais le lieu où se vidaient de tels différends était maintenant déterminé. Les novateurs ne pouvaient plus choisir le terrain qui leur convenait le mieux pour y jeter les semences de leurs doctrines. Ils n'étaient plus jugés dans le pays où ils avaient vécu, enseigné, et où ils auraient pu trouver parmi leurs juges des amis ou même des partisans. Le christianisme avait une capitale où les causes étaient portées, et un représentant suprême qui prononçait sur elles. La sagesse des évêques de Rome, l'habitude contractée par l'ancien monde, de considérer comme souveraine l'autorité résidant à Rome, l'émigration des empereurs vers d'autres bords, l'affaiblissement du pouvoir séculier qui en fut une conséquence, les dehors de la puissance qu'il conserva encore longtemps, comme les signes demeurent

souvent après que les choses dont ils étaient la représentation ont disparu, et le partage de la véritable autorité qui se fit à l'abri de cette apparence entre la force militaire des barbares et le gouvernement éclairé du clergé, telles furent les causes principales qui élevèrent le siége romain au-dessus de tous les autres. Rome était encore la capitale de l'Empire, et depuis longtemps les empereurs n'y résidaient plus. Les jeunes nations qui l'envahirent y rencontrèrent une jeune religion qui les soumit, et l'un des représentants nombreux de cette religion, héritant à la fois du respect universel pour le lieu de sa résidence, de l'organisation politique, sociale et administrative laissée par les empereurs, profitant de l'énergie de ses nouveaux disciples, de la prudence de ses prédécesseurs et du besoin généralement senti par l'Église d'unité et de direction, en devint aisément le chef.

Julien le savait bien lorsqu'à la mort du pape Boniface et de l'empereur Honorius, il quitta l'asile assuré qu'il avait trouvé auprès de Théodore et les partisans qu'il s'y était formés, pour retourner à Rome d'où ses ennemis l'avaient chassé, y tenter de nouveaux efforts en faveur de sa doctrine qu'il n'espérait pas faire passer pour catholique tant qu'elle demeurerait sous le coup de la condamnation romaine. Il y arriva en 423 et il s'y maintint jusqu'en 425, après que la défaite de

l'usurpateur Jean et l'élévation du jeune Valentinien, permirent au pape Célestius de remettre en vigueur les anciennes lois portées par Honorius contre les hérétiques. Expulsés une seconde fois de Rome, Julien, Célestin qui s'était joint à lui, et quelques autres, se retirèrent à Constantinople où ils ne demeurèrent pas longtemps en paix; Atticus, évêque de cette ville, ayant obtenu leur condamnation d'un concile qu'il convoqua expressément. Ils se retirèrent alors dans des solitudes ignorées et ils attendirent en silence que les germes jetés par eux eussent levé, et que le moment de reparaître et de parler fût venu.

A peine saint Augustin commençait-il à goûter le repos que la retraite des Pélagiens lui faisait espérer, que de nouveaux troubles s'élevèrent du côté opposé. La doctrine de saint Augustin portait ses fruits. Ce docteur avait eu le tort de prétendre expliquer ce qu'il eût été bon de considérer comme mystère. Lui-même s'apercevant des écueils qu'il préparait aux esprits simples ne cessait de répéter: *Si vous ne comprenez pas, soumettez-vous sans comprendre;* mais il ne s'opposait pas à ce que l'on essayât d'abord de pénétrer dans les questions qu'il prétendait approfondir. Et quel pouvait être l'homme assez humble et assez sensé pour s'arrêter dans ses recherches, en disant à saint Augustin : Mon esprit est borné; le vôtre ne l'est pas : je ne

vous comprends pas, je vous crois. Une soumission aussi grande est possible devant la Divinité; elle serait excessive devant un homme, quel qu'il fût d'ailleurs. Les anciens Pères de l'Église, dont la tâche difficile a été de régler les mystérieuses questions de la Trinité et de l'Incarnation, n'ont point eu le téméraire espoir de les comprendre ni de les résoudre dans leurs détails. Ils ont apporté les textes sacrés, les ont lus avec respect, en ont adoré les obscurités, en ont extrait le sens littéral, l'ont réduit en formules, et, après avoir déclaré qu'ils ne chercheraient pas à en expliquer les contradictions apparentes, ils l'ont imposé à la foi de ceux qui voulaient être chrétiens. Leur sage humilité a reçu sa récompense; car leurs décisions, acceptées par l'Église universelle, ont terminé les querelles, tandis que les sentences et les explications de saint Augustin, contradictoires et motivées, ont soulevé des orages qui sont allés grossissant jusqu'à nos jours.

Déjà, au commencement du v[e] siècle, quelques moines zélés de la communauté d'Adrumet, dans la Byzacène, ayant pris connaissance de la lettre de saint Augustin au prêtre Sixte, en conclurent que le libre arbitre n'était plus, et que « Dieu, au jour du jugement, ne rendrait pas à chacun selon ses œuvres, mais selon ses propres préférences. » D'autres au contraire, du même monastère, pen-

chaient vers les doctrines de Pélage, et ceux qui, placés entre ces deux opinions, trouvaient moyen de se tenir également éloignés de l'une et de l'autre en disant que, « lorsque le Seigneur viendra rendre à chacun selon ses œuvres, il trouvera en nous de bonnes œuvres qu'il a préparées lui-même afin que nous y marchions, » n'étaient écoutés par personne.

L'abbé Valentin, le chef de cette communauté, envoya consulter Évode, évêque d'Uzale, qui lui répondit : « Le premier homme a été créé avec un libre arbitre sain et parfait ; mais les blessures que le libre arbitre a reçues l'ont affaibli. Le libre arbitre est encore dans l'homme, mais blessé et affaibli. » Ces paroles n'apprenaient rien à Valentin, qui partageait les opinions de saint Augustin sur la grâce, et elles ne lui donnaient pas de nouvelles armes contre ses moines. Mais deux de ceux-ci, fatigués de leurs doutes et des discussions qui troublaient la paix de leur retraite, résolurent de s'adresser à saint Augustin lui-même, et partirent pour l'aller trouver. Saint Augustin les écouta avec bonté, et composa, pour leur instruction, un traité qu'il intitula : *De la Grâce et du libre Arbitre*. Les tendances personnelles de saint Augustin s'y font remarquer comme ailleurs. Dans ce livre, écrit contre l'erreur nouvelle du prédestinationisme aussi bien que contre l'hérésie

déjà si souvent réfutée du pélagianisme, saint Augustin se contente d'opposer des textes nombreux à la première, et il réserve ses argumentations pour combattre la seconde. Parmi les citations qu'il apporte en faveur de la liberté humaine et qui n'étaient pas difficiles à trouver, celle-ci, tirée de l'*Ecclésiastique*, est frappante : « Ne dites pas : *Dieu est cause que je me suis éloigné de lui*, car c'est à vous à ne pas faire ce qu'il déteste ; ne dites pas : *C'est lui qui m'a jeté dans l'égarement*, car Dieu n'a pas besoin de l'homme pécheur. Le Seigneur hait toute abomination et tout dérèglement, et ceux qui le craignent n'aiment point ces choses. Dieu, dès le commencement, a créé l'homme, et il l'a laissé dans la main de son propre conseil. Si vous le voulez, vous observerez ses commandements et vous garderez avec fidélité ce qui est agréable à Dieu. Il mettra devant vous l'eau et le feu, portez la main du côté que vous voudrez. La vie et la mort sont devant l'homme : ce qu'il aura choisi lui sera donné. » Voilà les belles paroles dont l'*Ecclésiastique* se sert pour consacrer le libre arbitre. Rien n'est plus clair ni plus grand. Saint Augustin ne cherche pas à affaiblir cet imposant témoignage ; il en ajoute au contraire plusieurs autres, tels que ceux-ci, de l'apôtre saint Paul : *J'ai voulu que le bien que je vous propose n'eût rien de forcé, mais qu'il fût entièrement volon-*

taire, et servez vos maîtres de bon cœur et avec une pleine volonté. Mais le zèle de saint Augustin pour la liberté humaine ne va pas plus loin. A peine a-t-il établi que l'homme n'est pas forcé au mal, qu'il craint d'avoir fourni des armes à ceux qui soutenaient qu'il est libre de choisir le bien. Il retombe alors dans les mêmes redites dont ses précédents ouvrages sont remplis. « La foi vient de Dieu, dit-il, c'est pourquoi l'Apôtre, après avoir dit : *La grâce vous a sauvé par la foi*, ajoute : *Cela ne vient pas de vous, mais c'est un don de Dieu.* D'un autre côté, pour empêcher l'homme de dire qu'il a mérité par ses œuvres le don de la foi, il ajoute tout de suite que *ce don n'est pas fait en conséquence des œuvres, afin que personne ne s'en glorifie.* » Saint Augustin dit encore que « les bonnes œuvres elles-mêmes viennent de Dieu, de qui nous viennent aussi la foi et le saint amour. »

Nous avons déjà vu que quelques Pélagiens reconnaissaient que la grâce nous était donnée d'après le mérite de la foi que Dieu prévoyait en nous. D'autres disaient, comme saint Augustin l'avait dit, que « si la grâce n'était pas donnée selon le mérite des bonnes œuvres, puisque c'est par elle que nous faisons le bien, elle était pourtant donnée selon les mérites de la bonne volonté qui nous fait agir, parce qu'elle est précédée par la bonne volonté qui nous fait prier, et qui est elle-même précédée par la vo-

lonté de croire; et que c'était selon ces mérites que Dieu donnait sa grâce, en exauçant les prières qu'on lui adressait. Saint Augustin réfute cette opinion par les arguments que nous avons déjà tant de fois répétés; il oppose des textes à des textes; il observe que si Dieu a dit : *Convertissez-vous, et vous vivrez*, nous lui disons aussi: « O Dieu, convertissez-nous; » que s'il nous ordonne de « nous faire un cœur nouveau et un esprit nouveau, » il nous dit ailleurs : *Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai en vous un esprit nouveau.* Il change les élans du cœur de l'homme vers le dispensateur de tout secours, en maximes dogmatiques; et il prétend concilier ces textes contradictoires en disant que c'est bien l'homme qui croit, qui veut et qui agit, mais que c'est Dieu qui le fait croire, vouloir et agir. De cette doctrine à la doctrine du prédestinationisme, il n'y a qu'un pas. Il s'agit de savoir si Dieu accorde à tous les hommes la grâce nécessaire pour croire, vouloir et agir, et si les hommes peuvent se soustraire aux effets de cette grâce; ou si, en étant nécessaire, elle est en même temps irrésistible, et n'est par conséquent donnée qu'à ceux en qui nous la voyons produire ses fruits. Nous ne tarderons pas à connaître si saint Augustin a franchi ce pas.

Ce livre de saint Augustin apaisa en grande

partie les troubles du monastère d'Adrumet. Quelques moines pourtant, poussés par la logique ou par le goût de l'indépendance, déclarèrent que, puisque l'homme ne pouvait absolument rien croire, rien vouloir et rien faire sans y être porté par Dieu même, il était inutile de le reprendre et de le corriger de ses fautes.

Informé de l'effet produit par ses paroles, saint Augustin essaya de l'atténuer par un nouvel ouvrage qu'il composa sur la correction et la grâce, et qu'il envoya à l'abbé Valentin. Il est difficile de paraître réfuter une opinion sans rien dire qui lui soit contraire. Aussi, voulant combattre ceux qui reconnaissaient l'impuissance humaine à faire le bien, et demandaient à n'être pas punis s'ils faisaient le mal, saint Augustin est forcé de s'exprimer ainsi : « C'est par votre faute que vous êtes « méchants, et c'est une faute plus grande encore « de ne vouloir pas être repris de votre méchan« ceté; comme s'il fallait louer vos fautes, ou du « moins les regarder avec indifférence, comme des « choses qui ne méritent ni blâme ni louange; « comme si la crainte, la honte ou le regret d'être « repris ne pouvaient servir de rien, ou que la « piqûre salutaire de la correction pût procurer « d'autre utilité que de faire recourir par la prière « à celui qui est la bonté même, afin qu'il rende « bons et dignes de louanges ceux qui sont mé-

« chants et qui méritent d'être repris. Que celui « qui ne veut pas qu'on le reprenne, et qui dit au « supérieur qui le reprend : Priez plutôt pour moi, « fasse lui-même pour soi ce qu'il veut que les « autres fassent pour lui. C'est à quoi tend la ré« primande qu'on doit lui faire. La peine qu'il a, « et par laquelle il se déplaît à lui-même, lorsqu'il « sent la pointe de la correction, le réveille et l'ex« cite à prier avec plus d'instance. Elle le porte à « demander à Dieu, qui est toujours plein de misé« ricorde, un accroissement de charité qui le fasse « renoncer à toute action capable de lui causer de « la confusion et des regrets, pour se conduire « d'une manière digne de louange et d'approba« tion. Telle est l'utilité de la correction. »

Quel est le péché dans lequel saint Augustin dit que nous sommes tombés par notre faute? Veut-il parler, comme à l'ordinaire, du péché que nous avons commis en Adam, et par lequel nous méritons tous la damnation éternelle? Est-ce de ce péché qu'il est utile de reprendre les hommes? Non, évidemment; saint Augustin parle ici des péchés qui nous sont personnels, et, en avouant que nous y tombons non par la faute d'Adam, mais par notre propre faute, de façon à ce que nous pourrions ne pas y tomber, il semble près de reconnaître que l'homme pourrait s'abstenir de faire le mal. Et pourtant voici ce qu'il nous dit encore :

« Car, de ce que personne n'est exempt de péché, « il ne s'ensuit pas que chacun en particulier n'en « soit pas responsable, et, quoique le péché origi-« nel puisse être appelé un péché étranger, en ce « sens que chacun le contracte par la naissance « qu'il tire de ses père et mère, il n'est pas moins « certain qu'il est notre péché à chacun de nous, « parce que, comme dit l'Apôtre : *Tous les hommes « ont péché en un seul.* Il faut donc reprendre et « corriger ce qu'il y a de condamnable en nous par « une suite de notre origine, afin que la douleur « causée par la correction fasse naître en celui que « l'on reprend la volonté et le désir de la régénéra-« tion; ce qui n'arrive néanmoins qu'aux enfants de « la promesse, en qui Dieu, par une secrète inspira-« tion, opère intérieurement le vouloir même, à la fa-« veur de ce qu'il y a d'humiliant et de piquant dans « la remontrance et dans la punition extérieure. »

La correction n'est donc qu'un moyen dont il est possible que Dieu se serve pour ramener le pécheur dans la droite voie. C'est bien aussi ce que disaient les moines fatalistes d'Adrumet. Ils ajoutaient que si la correction n'était qu'un moyen dont Dieu pouvait se servir, et si elle n'avait par elle-même aucune force, il était inutile de l'employer, puisque Dieu ne manquerait pas d'autres moyens à défaut de celui-là pour faire exécuter sa volonté. Fournir des moyens d'action à la toute-

« chants et qui méritent d'être repris. Que celui « qui ne veut pas qu'on le reprenne, et qui dit au « supérieur qui le reprend : Priez plutôt pour moi, « fasse lui-même pour soi ce qu'il veut que les « autres fassent pour lui. C'est à quoi tend la ré« primande qu'on doit lui faire. La peine qu'il a, « et par laquelle il se déplaît à lui-même, lorsqu'il « sent la pointe de la correction, le réveille et l'ex« cite à prier avec plus d'instance. Elle le porte à « demander à Dieu, qui est toujours plein de misé« ricorde, un accroissement de charité qui le fasse « renoncer à toute action capable de lui causer de « la confusion et des regrets, pour se conduire « d'une manière digne de louange et d'approba« tion. Telle est l'utilité de la correction. »

Quel est le péché dans lequel saint Augustin dit que nous sommes tombés par notre faute? Veut-il parler, comme à l'ordinaire, du péché que nous avons commis en Adam, et par lequel nous méritons tous la damnation éternelle? Est-ce de ce péché qu'il est utile de reprendre les hommes? Non, évidemment; saint Augustin parle ici des péchés qui nous sont personnels, et, en avouant que nous y tombons non par la faute d'Adam, mais par notre propre faute, de façon à ce que nous pourrions ne pas y tomber, il semble près de reconnaître que l'homme pourrait s'abstenir de faire le mal. Et pourtant voici ce qu'il nous dit encore:

« Car, de ce que personne n'est exempt de péché, « il ne s'ensuit pas que chacun en particulier n'en « soit pas responsable, et, quoique le péché origi- « nel puisse être appelé un péché étranger, en ce « sens que chacun le contracte par la naissance « qu'il tire de ses père et mère, il n'est pas moins « certain qu'il est notre péché à chacun de nous, « parce que, comme dit l'Apôtre : *Tous les hommes « ont péché en un seul.* Il faut donc reprendre et « corriger ce qu'il y a de condamnable en nous par « une suite de notre origine, afin que la douleur « causée par la correction fasse naître en celui que « l'on reprend la volonté et le désir de la régéné- « ration ; ce qui n'arrive néanmoins qu'aux enfants de « la promesse, en qui Dieu, par une secrète inspira- « tion, opère intérieurement le vouloir même, à la fa- « veur de ce qu'il y a d'humiliant et de piquant dans « la remontrance et dans la punition extérieure. »

La correction n'est donc qu'un moyen dont il est possible que Dieu se serve pour ramener le pécheur dans la droite voie. C'est bien aussi ce que disaient les moines fatalistes d'Adrumet. Ils ajoutaient que si la correction n'était qu'un moyen dont Dieu pouvait se servir, et si elle n'avait par elle-même aucune force, il était inutile de l'employer, puisque Dieu ne manquerait pas d'autres moyens à défaut de celui-là pour faire exécuter sa volonté. Fournir des moyens d'action à la toute-

« chants et qui méritent d'être repris. Que celui « qui ne veut pas qu'on le reprenne, et qui dit au « supérieur qui le reprend : Priez plutôt pour moi, « fasse lui-même pour soi ce qu'il veut que les « autres fassent pour lui. C'est à quoi tend la ré- « primande qu'on doit lui faire. La peine qu'il a, « et par laquelle il se déplaît à lui-même, lorsqu'il « sent la pointe de la correction, le réveille et l'ex- « cite à prier avec plus d'instance. Elle le porte à « demander à Dieu, qui est toujours plein de misé- « ricorde, un accroissement de charité qui le fasse « renoncer à toute action capable de lui causer de « la confusion et des regrets, pour se conduire « d'une manière digne de louange et d'approba- « tion. Telle est l'utilité de la correction. »

Quel est le péché dans lequel saint Augustin dit que nous sommes tombés par notre faute? Veut-il parler, comme à l'ordinaire, du péché que nous avons commis en Adam, et par lequel nous méritons tous la damnation éternelle? Est-ce de ce péché qu'il est utile de reprendre les hommes? Non, évidemment; saint Augustin parle ici des péchés qui nous sont personnels, et, en avouant que nous y tombons non par la faute d'Adam, mais par notre propre faute, de façon à ce que nous pourrions ne pas y tomber, il semble près de reconnaître que l'homme pourrait s'abstenir de faire le mal. Et pourtant voici ce qu'il nous dit encore:

« Car, de ce que personne n'est exempt de péché, « il ne s'ensuit pas que chacun en particulier n'en « soit pas responsable, et, quoique le péché origi-« nel puisse être appelé un péché étranger, en ce « sens que chacun le contracte par la naissance « qu'il tire de ses père et mère, il n'est pas moins « certain qu'il est notre péché à chacun de nous, « parce que, comme dit l'Apôtre : *Tous les hommes « ont péché en un seul.* Il faut donc reprendre et « corriger ce qu'il y a de condamnable en nous par « une suite de notre origine, afin que la douleur « causée par la correction fasse naître en celui que « l'on reprend la volonté et le désir de la régénéra-« tion ; ce qui n'arrive néanmoins qu'aux enfants de « la promesse, en qui Dieu, par une secrète inspira-« tion, opère intérieurement le vouloir même, à la fa-« veur de ce qu'il y a d'humiliant et de piquant dans « la remontrance et dans la punition extérieure. »

La correction n'est donc qu'un moyen dont il est possible que Dieu se serve pour ramener le pécheur dans la droite voie. C'est bien aussi ce que disaient les moines fatalistes d'Adrumet. Ils ajoutaient que si la correction n'était qu'un moyen dont Dieu pouvait se servir, et si elle n'avait par elle-même aucune force, il était inutile de l'employer, puisque Dieu ne manquerait pas d'autres moyens à défaut de celui-là pour faire exécuter sa volonté. Fournir des moyens d'action à la toute-

puissance divine leur paraissait presque une impiété. La correction, selon eux, n'était pas seulement superflue, elle était injuste; car, disaient-ils, si nous péchons, c'est que Dieu ne nous accorde pas sa grâce, et que sans elle nous ne pouvons rien. Saint Augustin leur répond qu'ils ne peuvent alléguer leur impuissance contre la justice de la correction, puisque leurs péchés, résultant de cette même impuissance, doivent pourtant leur attirer un châtiment éternel. Ils ne peuvent non plus se plaindre de ce châtiment, car il sera appliqué, et à tous ceux qui comme eux auront abandonné la foi, et à ceux qui ne l'auront jamais reçue, et enfin aux enfants qui sont incapables d'avoir aucune faute personnelle à expier. Dès que saint Augustin a touché à la question de la justice des peines et de la grâce, il oublie tout le reste. Il parle à des prédestinationistes qu'il veut ramener à la saine doctrine, et voici comment il s'y prend : « La grâce de Dieu préserve l'homme de tout péché, dit-il; elle est une et multiple; elle fait croire, vouloir, agir, et enfin persévérer. Mais quelques-uns font cette difficulté : « Si Adam a eu la persévérance dans « cette rectitude où il a été créé sans défaut, sans « doute il y a persévéré; et s'il y a persévéré, il n'a « pas péché et n'a point abandonné Dieu, ni la jus- « tice dans laquelle Dieu l'avait créé. Or, la vérité « nous apprend qu'Adam a péché et abandonné la



« justice. Il n'a donc point eu la persévérance dans « le bien, et, s'il n'a point eu la persévérance, il ne « l'a point reçue. Car, comment n'aurait-il pas persévéré s'il avait reçu la persévérance? Or, si ce qui « a fait qu'Adam n'a pas persévéré, c'est qu'il n'a « pas reçu le don de la persévérance, comment a-t-il « péché en ne persévérant pas, puisqu'il n'a pas « reçu la persévérance? Car on ne peut pas dire de « lui que ce don lui a manqué parce qu'il n'a pas « été séparé par la grâce de la masse de perdition; « puisque, avant son péché, il n'y avait pas dans le « genre humain cette masse de perdition qui fait « que les hommes sont viciés et corrompus dès « leur naissance. »

Saint Augustin répond qu'il faut d'abord se convaincre que « Dieu, seigneur et maître de toutes « choses, qui n'a rien créé que de bon et d'excel« lent, qui a prévu les maux qui devaient sortir des « êtres qu'il a faits bons, et qui savait qu'il était plus « digne de sa bonté toute-puissante de tirer le bien « du mal que de ne permettre aucun mal, a ar« rangé sur ce plan la vie des anges et des hommes. « Il a donc voulu faire voir d'abord en eux ce que « pouvait leur libre arbitre, et ensuite ce que pou« vaient le don de sa grâce et le jugement de sa jus« tice. Le premier homme n'a pas eu une grâce qui « ait fait qu'il ne voulût jamais être méchant; mais « il a eu une grâce avec laquelle il n'aurait jamais

« été méchant s'il avait voulu y persévérer, et sans
« laquelle il ne pouvait, même avec son libre ar-
« bitre, continuer à être bon; mais il pouvait aban-
« donner cette grâce par son libre arbitre. Dieu n'a
« donc pas voulu qu'Adam lui-même subsistât sans
« sa grâce divine; mais il a laissé cette grâce à la
« disposition du libre arbitre d'Adam. . . . Le
« premier homme a pu ne pas pécher; il a pu ne
« pas mourir, il a pu ne pas abandonner le bien.
« Mais dira-t-on de lui qu'il n'a pas pu pécher, lui
« qui avait, comme je l'ai dit, un libre arbitre ca-
« pable de se porter au bien et au mal? . . . .
« Si le premier homme n'avait point abandonné la
« grâce par son libre arbitre, il aurait toujours été
« bon; mais il l'a abandonnée, et en conséquence il
« en a été abandonné; car ce secours était tel que
« l'homme était maître de l'abandonner quand il
« voulait, et d'y demeurer s'il voulait. — Telle est la
« première grâce donnée au premier Adam. Mais
« celle qui nous est donnée dans le second Adam
« est bien plus puissante. Car l'effet de la première
« est que l'homme conserve la justice s'il le veut.
« La seconde a bien plus de force, puisqu'elle fait
« même que l'homme veut persévérer dans le bien,
« et qu'il le veut si fortement, et avec une si grande
« ardeur de charité, qu'il surmonte par la volonté
« de l'esprit, la volonté et les désirs de la chair. . .
« Ainsi le premier homme qui, ayant été créé dans

« la justice, avait reçu en même temps l'avantage « de pouvoir ne pas pécher, ne pas mourir, ne pas « perdre l'innocence, avait de plus un secours pour « persévérer, dont l'effet n'était pas de le faire per- « sévérer par lui-même, mais sans lequel l'homme « ne pouvait pas persévérer avec son libre arbitre « seul. Mais maintenant, le secours que Dieu « donne à ses saints qu'il a prédestinés par grâce « au royaume éternel, pour les faire persévérer « dans la justice, n'est plus de la même nature. « C'est un secours par lequel la persévérance leur « est donnée; un secours, non-seulement sans le- « quel ils ne pourraient pas persévérer, mais qui les « fait persévérer infailliblement. »

Depuis longtemps saint Augustin nous avait dit que la grâce était nécessaire pour bien vivre; il nous enseigne maintenant qu'elle est irrésistible. « A l'égard de ce que dit l'Écriture, continue-t-il, « *que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*, « quoique tous ne le soient pas, on peut l'entendre « en plusieurs sens. Quand saint Paul dit que *Dieu « veut que tous les hommes soient sauvés*, par *tous « les hommes* il entend tous les prédestinés; parce « que, dans le nombre des prédestinés, il y a des « hommes de tout genre. C'est dans ce même sens « que J.-C. disait aux Pharisiens, *qu'ils donnaient « la dîme de tous les légumes*, ce qui ne doit s'en- « tendre que de ceux qu'ils avaient, étant bien

« certain qu'ils ne donnaient pas la dîme de tous « les légumes qui étaient dans l'univers. . . .
« On peut aussi l'entendre en ce sens que Dieu « nous fait vouloir le salut de tous les hommes « comme il est dit *qu'il a envoyé l'esprit de son « fils qui crie : Mon Père ! mon Père !* c'est-à-dire « qui nous fait crier. . . . . Si donc l'Écriture dit « très-bien que *l'Esprit crie*, parce qu'il fait que « nous crions, elle peut dire par la même raison « que *Dieu veut que tous les hommes soient sau- « vés*, parce qu'il nous le fait vouloir. »

Cette explication de saint Augustin ne lui est pas arrachée par l'entraînement de la discussion. Elle part d'un esprit convaincu, et elle se retrouve dans la lettre que ce docteur écrivit peu après à un membre du clergé de Carthage nommé Vital, qui fut un des premiers fauteurs du semi-Pélagianisme. On y lit ces propres paroles (*Lettre à Vital*, ch. VI, p. 432) : « Comment peut-on dire que tous « recevraient la grâce, si ceux à qui elle n'est pas « donnée ne la rejetaient pas par leur propre vo- « lonté, attendu que Dieu veut que tous les hommes « soient sauvés ; puisqu'il y a un si grand nombre « d'enfants à qui elle n'est pas donnée. . . .
« Il est donc bien évident que ceux qui résistent à « une vérité si claire, n'entendent pas le véritable « sens de cette expression de l'Apôtre : *Dieu veut « que tous les hommes soient sauvés* ; puisqu'il y a

« un si grand nombre d'hommes qui ne sont pas « sauvés, non parce qu'ils ne le veulent pas, mais « parce que Dieu ne le veut pas, ce qui se voit sans « aucune obscurité dans les enfants. Ainsi il faut « expliquer ce passage de saint Paul de la même « manière dont on ne peut se dispenser d'en expli- « quer beaucoup d'autres. Le même apôtre dit, « par exemple, que *tous les hommes seront vivifiés* « *et revivront en J.-C.* Il est certain qu'il y a un « très-grand nombre d'hommes qui ressusciteront « pour être punis de la mort éternelle, et qui ne « seront pas vivifiés en J.-C. Il faut donc entendre « le texte de l'Apôtre en ce sens, que tous ceux qui « ressusciteront pour la vie éternelle ne seront ad- « mis en cette nouvelle vie qu'en J.-C. et par J.-C. « C'est dans le même sens que saint Paul dit que « *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés;* « quoiqu'il y en ait un si grand nombre que Dieu « ne veut pas qu'ils soient sauvés. Ces paroles signi- « fient que tous ceux qui sont sauvés ne le sont « que parce que Dieu veut qu'ils le soient. Rien « n'empêche qu'on ne puisse encore donner quel- « que autre interprétation à ces paroles de saint « Paul, pourvu qu'elle ne contredise pas cette vé- « rité très-évidente qui nous fait voir un si grand « nombre d'hommes qui ne sont pas sauvés, quoi- « que les hommes le veuillent, parce que Dieu ne « le veut pas. »

Saint Augustin revient, à la fin de son *livre sur la Correction et la Grâce*, à l'efficacité des remontrances et des châtiments. Il cite des textes par lesquels il est commandé de reprendre les pécheurs; et il termine en disant (*liv. de la Cor. et de la Gr.*, ch. xv, p. 399) : « Si celui que nous reprenons est « un enfant de paix, la paix que nous lui annon- « çons reposera sur lui; s'il ne l'est pas, elle re- « viendra à nous. »

Cet ouvrage était peu propre à faire abandonner l'opinion que l'homme ne pouvait rien opérer pour son salut ni pour celui de ses frères. Les moines d'Adrumet se turent, probablement parce qu'aucun d'eux n'avait ni assez d'énergie, ni assez d'invention pour fonder une secte nouvelle. Mais d'autres héritèrent de leurs erreurs. Vers l'an 431, le fameux livre du *Prædestinatus* parut sous le faux nom de saint Augustin. Il était rempli des doctrines *prédestinatiennes*, et il encourut le blâme le plus sévère de l'Église. En 475, trente évêques s'assemblèrent à Arles pour y procéder au jugement du prêtre gaulois Lucide, qui ressuscitait l'hérésie du *prédestinationisme*. Le Germain Gottescalc la renouvela en 848, en disant qu'il y avait deux prédestinations, l'une des élus au repos éternel, l'autre des réprouvés à la mort; parce que, commeDi eu incommutable avait prédestiné immuablement, avant la création du monde, par sa

grâce gratuite tous ses élus à la vie éternelle, de même en tout sens le même Dieu incommutable avait immuablement, par son juste jugement, prédestiné à la mort justement éternelle tous les réprouvés qui, au jour du jugement, seront condamnés pour leurs péchés.

Au commencement du XIVe siècle Thomas Bradwardine, frère-mineur anglais, soutint que le texte de l'Apôtre : *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*, ne devait s'entendre que dans le sens restreint aux seuls prédestinés, et que Dieu ne voulait rien de tout ce qui n'était pas; que la prédestination à la gloire et la prédestination aux supplices éternels, sont également antérieurs à tout mérite, et n'ont d'autre cause que la volonté de Dieu; que la conduite de Dieu envers les réprouvés n'est ni inique ni cruelle, attendu que Dieu est le souverain arbitre du sort de ses créatures, que sa volonté suprême est une loi très-juste, qui peut punir éternellement des innocents pour sa gloire, pour l'édification des élus et la décoration de l'univers; et que cependant Dieu ne punit que des pécheurs, non que leurs péchés soient la cause qui engage Dieu à les damner, mais parce qu'il se propose d'autres fins. Bradwardine établit aussi que Dieu peut en quelque sorte nécessiter toute volonté créée à produire un acte très-libre, ou à omettre très-librement une action; qu'il y a donc une cer-

taine nécessité antécédente, laquelle n'est contraire ni à la liberté, ni au mérite, ni au hasard ; que la volonté de Dieu est elle-même cette nécessité antécédente, et qu'elle ne tombe pas seulement sur la fin à laquelle Dieu destine ses créatures, mais encore sur les moyens qui y conduisent. Bradwardine citait sans cesse les Pères, et particulièrement saint Augustin, dont il se disait l'un des plus fidèles disciples.

Wicleff fut son élève et son continuateur; mais il le laissa bien loin derrière lui. Les déréglements du clergé révoltaient Wicleff contre l'Église, et le mépris que lui inspiraient les gardiens de la loi déconsidérant à ses yeux la loi elle-même, il osa appliquer une critique peu respectueuse aux mystères de la présence réelle et de la transsubstantiation, aussi bien qu'à celui de la prédestination. Sur ce point même il exagéra les doctrines de ses prédécesseurs, car, non content de soutenir que le décret de Dieu n'a pas pour motif les bonnes ou les mauvaises actions de la créature, mais la volonté et le bon plaisir de Dieu; qu'il est absolument nécessaire que le réprouvé mette obstacle à son salut en péchant (1); il remonte plus haut, et affirme que Dieu lui-même ne peut agir autrement qu'il ne fait ou fera, et que c'est par une

(1) Wicleff, *Dialogues*, liv. IV, chap. 13.

nécessité fixe et immuable que toute chose sera ce qu'elle est. Selon Wicleff tout ce qui est possible est dans Dieu; il le connaît et le produit nécessairement. C'est donc par une nécessité absolue que la créature raisonnable se détermine avec choix à une telle action, et que Dieu concourt nécessairement à la production de cette même action, parce qu'il l'a prévue et prédéfinie, en sorte toutefois que ni Dieu ni l'homme ne peuvent et n'ont jamais pu agir autrement qu'ils n'agissent ou qu'ils n'agiront.

Disciple de Jérôme de Prague et de Jacobel, qui à leur tour l'étaient de Wicleff, Jean Huss devint le chef des Wicleffistes de Bohême, et développa le prédestinationisme de ses maîtres, sans pourtant le dépasser. Il établit que la grâce de la prédestination est un lien qui attache indissolublement tout le corps de l'Église et chaque membre à J.-C. son chef; qu'il n'y a qu'une Église sainte et universelle, laquelle consiste dans l'universalité des prédestinés, la sainte Église universelle étant une comme le nombre des prédestinés est un; qu'un réprouvé n'est jamais du corps de l'Église, quoiqu'il soit en état de grâce selon la justice présente, et qu'un prédestiné demeure toujours membre de l'Église, parce qu'il ne perd jamais la grâce de la prédestination, quoiqu'il perde quelquefois la grâce passagère; que les actes humains se divisent

immédiatement en vertueux et vicieux, parce que si l'homme est vicieux, tout ce qu'il fait est péché, attendu que le péché mortel corrompt toutes ses actions, et, s'il est vertueux, la vertu vivifie toutes ses actions, d'où il paraît que toute la vie est vertueuse par la charité.

Tout le monde connaît le prédestinationisme mitigé de Luther, et celui plus absolu de Calvin, aussi bien que les querelles des Jansénistes et des Molinistes. Aucun de ces partisans exclusifs de la grâce ne répudiait saint Augustin, dont ils suivaient, ou croyaient suivre les doctrines. Mais s'ils purent se figurer qu'ils demeuraient fidèles aux principes de saint Augustin, l'Église eut soin de les avertir qu'ils s'éloignaient des dogmes reçus par elle, et sa constante sagesse sut la préserver des excès de ses propres serviteurs, tout en lui permettant de profiter de leurs bons offices, et d'honorer la pureté de leurs intentions. Dès les premières annonces de l'hérésie *prédestinatienne*, l'Église s'émut, et, malgré la préoccupation dans laquelle la tenait l'erreur pélagienne, elle ne négligea pas de combattre l'erreur contraire. Le livre du *Prædestinatus* n'avait pas encore paru que déjà le pape Célestin, averti des pernicieuses doctrines qui se répandaient secrètement, écrivit une longue lettre aux évêques des Gaules, où, après avoir réfuté les opinions pélagiennes et semi-

pélagiennes, il expose en dix articles la foi catholique sur le libre arbitre et sur la grâce, et termine ainsi : « Pour ce qui regarde les questions plus pro« fondes et plus difficiles, qui ont été traitées plus « au long par ceux qui ont combattu les hérétiques, « comme nous n'osons les mépriser, nous ne « croyons pas nécessaire de les autoriser, parce « que nous jugeons que tout ce que les souverains « pontifes nous ont enseigné, selon les règles qu'on « vient de rapporter, est insuffisant pour confesser « la grâce de Dieu, dont il ne faut en rien dimi« nuer l'opération et la dignité. De sorte que nous « ne regardons pas comme catholique tout ce qui « paraîtra contraire aux susdites règles. »

Bientôt le livre du *Prædestinatus* vint offrir à Célestin une nouvelle occasion de déclarer le sentiment de l'Église. Il la saisit en interdisant la lecture de ce livre et en le rejetant avec horreur.

Lorsque, en 475, un concile se fut assemblé à Arles sous la direction de Fauste, évêque de Riez, pour y prononcer sur l'orthodoxie des opinions du prêtre Lucide, celui-ci fut d'abord sur le point d'encourir une condamnation sévère. Quoique semi-pélagien, Fauste jouissait d'une grande considération dans l'Église, et il était difficile de lui rien refuser. Aussi, à peine eut-il demandé au concile d'accorder à l'accusé un délai pendant le-

quel lui-même essaierait de le convertir, que les évêques suspendirent le cours de leur procédure. Fauste possédait une éloquence douce et insinuante, une rare et compatissante bonté, un esprit calme et lumineux. Il vint aisément à bout de ramener Lucide, et obtint de lui, après plusieurs entretiens et une lettre qu'il lui adressa, dans laquelle il lui exposait quels devaient être ses principes, une rétractation que le Prédestinatien envoya au concile. L'anathème y est prononcé contre les erreurs passées dans les termes les plus formels. « Je condamne, dit-il, ceux qui prétendent « qu'il ne faut pas joindre à la grâce divine le tra« vail de l'obéissance humaine;

« Qu'après la chute du premier homme, le libre « arbitre a été entièrement éteint;

« Que J.-C., notre Seigneur et Sauveur, n'a pas « souffert la mort pour le salut de tous;

« Que la prescience de Dieu fait violence à « l'homme pour le précipiter dans la mort, ou que « ceux qui périssent, périssent par la volonté de « Dieu;

« Que quiconque pèche après avoir reçu le bap« tême meurt en Adam;

« Que les uns sont prédestinés à la mort, et les « autres à la vie;

« Que depuis Adam jusqu'à J.-C., nul des hommes « n'a été sauvé par la foi en la venue de J.-C. avec

« le secours de la première grâce de Dieu, qui est « la loi de la nature, parce qu'ils avaient perdu le « libre arbitre en Adam. . . . .

« Et pour décharger entièrement ma conscience, « ajoute-t-il, dans des choses si importantes, je me « souviens d'avoir dit auparavant que J.-C. n'était « venu que pour ceux qu'il avait prévu devoir « croire en lui, suivant ces paroles du Seigneur : « *Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être « servi, mais pour servir et pour donner sa vie « pour les autres.* . . . .
« . . . . Mais à présent que je suis mieux « instruit par l'autorité des témoignages qu'on « trouve en grand nombre dans les divines Écri- « tures, selon l'interprétation et la doctrine des « anciens, je reconnais volontiers que J.-C. est venu « aussi pour ceux qui se sont perdus, parce qu'ils « se sont perdus malgré lui ; n'étant pas permis de « restreindre à ceux qui ont été sauvés les bienfaits « de Dieu et les richesses de son immense bonté. »

Cinquante ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis que saint Augustin avait enseigné qu'il ne fallait pas, sur toute chose, *contredire cette vérité très-évidente qui nous fait voir un si grand nombre d'hommes qui ne sont pas sauvés, quoiqu'ils le veuillent, parce que Dieu ne le veut pas* (1) ; et

(1) Chap. VI, p. 438.

déjà l'Église se déclarait satisfaite d'une profession de foi dans laquelle on disait *que ceux qui se sont perdus se sont perdus malgré J.-C.* Lucide fut absous.

Vers l'année 529, le concile d'Orange jugea nécessaire d'atteindre quelques *Prédestinatiens* qui se cachaient dans le midi de la Gaule, et il condamna ceux qui niaient que *tous ceux qui ont été baptisés, étant aidés du secours et de la coopération de J.-C., peuvent et doivent, s'ils veulent, être fidèles à la grâce, et accomplir tout ce qui appartient au salut.*

Gottescalc ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs. Condamné d'abord par un concile des évêques d'Allemagne assemblé à Mayence en octobre 848, d'après l'ordre de Louis, roi de Germanie; renvoyé à Hincmar de Reims, évêque de son diocèse; amené de nouveau devant un concile convoqué par le roi Charles-le-Chauve, à Kiersy, en 849, et jugé hérétique incorrigible, il résista.

La querelle s'envenima, et plusieurs docteurs y prirent une part active. Loup Servat et Ratram écrivirent chacun un ouvrage qu'ils présentèrent à Charles-le-Chauve, en défense de Gottescalc. Servat soutenait qu'il ne faut pas prendre dans un sens général ce texte de l'apôtre : *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés;* que tous ceux que

Dieu veut sauver sont sauvés, et qu'il n'en veut point sauver d'autres que ceux qui le sont en effet. Ratram évitait de se prononcer sur cette question, et se bornait à reconnaître l'existence et l'infirmité du libre arbitre, ainsi que la nécessité de la grâce. Chargé par Charles-le-Chauve de répondre à ces deux ouvrages, Hincmar crut pouvoir transmettre cette tâche à Amalarius, diacre de Trèves, et à Jean Érigène, dit Scott. L'ouvrage du premier est perdu; celui du second ne remplit pas les vues d'Hincmar et des catholiques. Prudence, évêque de Troyes; Venilon, archevêque de Sens, le réfutèrent aussitôt. Un livre qui parut en même temps sous le nom de l'église de Lyon, et qui fut attribué à Florus, diacre de cette ville, attaquait Hincmar à l'occasion du livre de Scott, et défendait Gottescalc. Les lettres et les traités se multiplièrent entre Gottescalc, Amolon, archevêque de Lyon, Hincmar, Remy, successeur d'Amolon, et Pardulus, ami d'Hincmar. L'erreur profitait des disputes, et la vérité s'abîmait. Charles-le-Chauve, voulant mettre fin à un état de choses qui semblait empirer de jour en jour, assembla à Kiersy, en 853, les évêques et les abbés qui étaient à sa cour, et les pria de régler dogmatiquement les questions agitées par Gottescalc. Hincmar présida cette assemblée et rédigea les quatre articles qu'elle approuva et souscrivit, et qui furent en-



dans la justice avec le libre arbitre, et
dans le paradis terrestre, voulant qu'il
vérât dans la sainteté qu'il avait reçue. L'
usant mal de sa liberté, pécha, déchut de
grâce et devint la masse de perdition de
genre humain; mais Dieu, également bon
choisit dans cette masse de perdition selon
cience, un certain nombre d'hommes qu
destina à la vie, et il leur prédestina la
nelle. Quant aux autres que sa justice laiss
jugement équitable dans cette masse de pe
Dieu connut par sa prescience qu'ils pé
mais il ne les prédestina pas à périr; néa
parce qu'il est juste, il leur prédestina le
éternelles. Ainsi nous disons qu'il n'y a
seule prédestination qui a pour objet ou
de sa grâce, ou la rétribution de sa justic

Article II. Que la grâce guérit le libre

Nous avons perdu le libre arbitre par l
du premier homme; nous le recouvron

libres pour le bien parce que la grâce a délivré et guéri notre libre arbitre de sa corruption.

Article III. Que Dieu veut sauver tous les hommes.

Dieu tout-puissant veut sauver tous les hommes sans exception, quoique tous ne soient pas sauvés. Ceux qui sont sauvés le sont par sa grâce, ceux qui ne le sont pas périssent par leur faute.

Article IV. Que J.-C. a souffert pour tous les hommes.

Comme il n'est aucun homme, qu'il n'y en eut et n'en sera jamais dont Notre Seigneur J.-C. n'ait pris la nature, aussi n'en est-il point, il n'y en eut et n'en sera jamais aucun pour lequel J.-C. n'ait pas souffert. Quoique tous ne soient pas en effet rachetés par le mystère de sa passion, ce défaut ne vient pas du prix de ses souffrances qui est très-grand et très-abondant; mais de la faute des infidèles, et de ceux qui n'ont pas cette foi qui opère par la charité, parce que le breuvage salutaire, composé de notre infirmité et de la vertu divine, a tout ce qu'il faut pour être utile aux hommes, mais il ne guérit pas ceux qui ne le prennent pas.

Ces décisions excitèrent quelque mécontentement. Prudence envoya aux évêques assemblés à Sens pour procéder à l'élection de l'évêque de

Paris, ces quatre propositions qu'il leur demandait de signer :

1° Le libre arbitre, perdu par la désobéissance d'Adam, est tellement rendu et délivré par la grâce de J.-C., que nous avons toujours besoin de son secours pour pouvoir penser, dire ou faire le bien.

2° Dieu, par sa miséricorde gratuite, avant tous les siècles, a prédestiné les uns à la vie et les autres aux supplices, par le secret jugement de sa justice.

3° J.-C. a versé son sang pour tous les fidèles, et non pour ceux qui n'ont pas cru, ne croient pas ou ne croiront pas en lui.

4° Dieu tout-puissant sauve tous ceux qu'il veut sauver; hormis ceux qu'il sauve, personne ne peut en aucune manière être sauvé : or, tous ceux-là sont sauvés qu'il veut sauver; par conséquent, Dieu ne veut aucunement sauver quiconque n'est pas sauvé.

Il ne paraît pas qu'aucun évêque ait signé les propositions de Prudence, et les décisions du second concile de Kiersy furent adoptées sans contestation dans les états de Charles-le-Chauve.

Mais il n'en fut pas de même dans ceux de Lothaire. Mal disposé envers son frère et envers ceux qu'il croyait lui être attachés, Lothaire s'éleva contre les décisions de Kiersy. Ses courtisans, dociles à son exemple, se disputaient l'honneur de

blâmer Hincmar, et ils répandirent, secrètement d'abord, et plus tard ouvertement, un livre contre les décisions du concile. On ne pouvait pourtant opposer un ouvrage à un concile, et Lothaire, qui le savait bien, convoqua, en 855, les évêques de son empire à Valence en Dauphiné. Ceux-ci adoptèrent les six canons suivants :

1er canon. Le concile déclare qu'il fuit les nouveautés de paroles et les disputes présomptueuses qui ne causent que du scandale, pour s'attacher à l'Écriture et à la doctrine des Pères qui en sont les interprètes; qu'à l'égard de la prescience et de la prédestination, et des autres questions qui troublent l'Église, il s'en tient à ce qu'il a pris dans le sein de l'Église.

2e canon. Dieu, de toute éternité, a connu, par sa prescience, et le bien que les bons feraient, et les péchés que commettraient les méchants; que les uns seraient bons par la grâce, et par elle recevraient la récompense éternelle; que les autres seraient méchants par leur propre malice, et condamnés aux peines éternelles par sa justice. La prescience n'impose à personne la nécessité de pécher; personne n'est condamné par jugement antérieur de Dieu, mais à cause de ses propres iniquités. Les méchants ne périssent point pour n'avoir pu être bons, mais parce qu'ils n'ont pas voulu être bons, et qu'ils sont demeurés, par leur

faute originelle ou actuelle, dans la masse de perdition.

3e canon. Nous confessons hautement la prédestination des élus à la vie, et la prédestination des autres à la mort. Néanmoins, dans le choix de ceux qui doivent être sauvés, la miséricorde précède le mérite; et dans la réprobation, le démérite précède le juste jugement de Dieu qui ne prédestine que ce qu'il opère. Ainsi il prévoit seulement les crimes des méchants et ne les prédestine pas; il ne prédestine personne au mal par sa puissance. Nous anathématisons, avec le concile d'Orange, quiconque ose soutenir une telle impiété.

4e canon. Quant à la rédemption du sang de J.-C., il s'est élevé une erreur monstrueuse contenue dans les écrits de certaines gens, qui osent avancer que J.-C. a versé son sang pour les impies morts dans leur impiété, et damnés depuis la création du monde jusqu'à la passion du Sauveur. Nous déclarons qu'il faut s'en tenir sur cette question à ce qui est écrit dans le nouveau Testament, que ce sang a été répandu pour tous ceux qui croient en J.-C. Nous rejetons comme inutiles, nuisibles et contraires à la vérité, les quatre articles qu'une assemblée de nos frères les évêques a approuvés avec peu de circonspection. Nous rejetons encore les dix-neuf articles qui sont des



conclusions de très-mauvais raisonnements, et des inventions diaboliques plutôt que des dogmes de foi.

5e canon. Nous croyons très-fermement que tous les fidèles régénérés dans les eaux du baptême, et par là véritablement incorporés à l'Église, sont véritablement lavés de leurs péchés par le sang de J.-C., parce qu'ils n'auraient pu être véritablement régénérés s'ils n'avaient été véritablement rachetés; et qu'il n'y a rien de vain, rien d'illusoire, dans les sacrements où tout est réel et effectif; cependant, de cette multitude de fidèles rachetés, les uns sont sauvés, parce qu'ils persévèrent avec le secours de la grâce; les autres sont damnés parce qu'ils ont rendu inutile, par leur propre choix, la grâce de leur rédemption, en se livrant à l'erreur ou à la corruption des mœurs.

6e canon. Touchant la grâce par laquelle tous ceux qui croient sont sauvés, et sans laquelle personne n'a jamais bien vécu, et touchant le libre arbitre affaibli par le péché du premier homme, et guéri dans les fidèles par la grâce de J.-C., nous embrassons avec une foi pleine et constante les décrets des saints Pères, des conciles d'Afrique et d'Orange, et des souverains pontifes.

Hincmar répondit à ces canons par un grand ouvrage intitulé *De la Prédestination et du libre Arbitre*. Nous l'avons perdu, mais nous pouvons

juger de l'effet qu'il produisit par la décision des évêques signataires des six canons, lesquels, s'étant de nouveau rassemblés à Langres en 859, voulurent relire ces six canons, et en effacèrent la condamnation des quatre articles de Kiersy. Quinze jours après ce concile, il s'en tint un autre à Savonnières, près de Toul, composé des évêques de douze provinces, tant des états de Charles-le-Chauve, que de ceux de Charles et de Lothaire, ses neveux, auquel ces trois princes assistèrent, et qui porte le titre de concile général ou national. Remy, archevêque de Lyon et ennemi d'Hincmar, dirigeait les débats. Mais il ne put obtenir que les quatre articles du second concile de Kiersy y rencontrassent aucune opposition, pas plus qu'il ne réussit à faire adopter les six canons du concile de Valence, ni à empêcher qu'ils ne fussent renvoyés au prochain concile.

Aussitôt après que les évêques rassemblés à Langres se furent séparés, Hincmar publia un nouvel ouvrage sur la prédestination, au moyen duquel il disposa les esprits en faveur de ses quatre articles, et contre les six canons de Valence. En effet, le concile tenu à Tourzi, en 860, et choisi pour juger les articles et les canons, ne parla directement ni des uns ni des autres, mais rédigea une déclaration qui, tout en évitant de toucher aux points les plus délicats de la question, tels que la

double prédestination, se rapprochait beaucoup plus du sens des premiers que de celui des seconds. Après avoir parlé du libre arbitre, du péché originel et de la grâce, dans les mêmes termes dont se servaient également les Prédestinatiens et les catholiques, le concile de Tourzi établit qu'il ne se fait rien sur la terre ni dans le ciel que Dieu ne fasse lui-même ou ne permette qu'il soit fait, lui qui veut que tous les hommes soient sauvés et qu'aucun ne périsse. Mais, étant un maître plein d'équité, également amateur de la justice et ennemi du crime, il n'a pas voulu, après le péché d'Adam, priver de leur libre arbitre les hommes qu'il a formés à son image et à sa ressemblance, parce qu'il veut les traiter selon leurs mérites. . . J.-C. a souffert la mort pour tous ceux qui ont été condamnés à la mort, seul libre entre les morts, seul exempt de cette mort, étant prédestiné, fils de Dieu, et né d'une femme pour être le chef, le guide et le modèle de tous les prédestinés.

La mort de Gottescalc contribua à éteindre ces dissensions. Son parti fut dissous; mais le germe de ses erreurs ne pouvait être étouffé, puisqu'il se trouvait dans les livres mêmes de saint Augustin, et que ce docteur avait donné l'exemple de la dangereuse prétention de résoudre des questions insolubles.

En 1240, Guillaume, évêque de Paris, et en



1° La volonté de l'homme veut et choi
nécessité.

2° La volonté de l'homme est nécessitée
connaissance comme l'appétit des brutes.

3° Le libre arbitre n'est pas une faculté
mais passive.

4° La volonté, dans ses actions, suit t
l'appétit le plus fort.

5° Il ne se fait rien par voie contingente
tout arrive par nécessité. Toutes les chos
seront arriveront par nécessité, et celles
seront pas sont impossibles.

Jean de Mercœur, de l'ordre de Citeaux, en
d'autres que la Faculté de théologie de Pa
sura en 1247; les voici: De quelque mani
Dieu veuille, il veut efficacement. Dieu f
l'homme pèche, et veut qu'il soit pécheur,
veut d'une volonté de plaisir. Aucun ne
qu'en se conformant à la volonté du bon
de Dieu, qui le fait tomber dans le péché

L'obscurité des doctrines de Thomas Bradwardine, sa grande soumission à l'autorité du Saint-Siége, la faveur dont il jouit à la cour du roi Édouard III et sa modestie naturelle, lui évitèrent les honneurs et les agitations qu'une éclatante renommée entraîne toujours après elle. Mais son disciple Wicleff fut mieux compris, excita plus d'enthousiasme chez quelques-uns, et s'attira le blâme sévère du plus grand nombre. Dépouillé de la dignité de recteur du collége d'Oxford, par Langham, archevêque de Cantorbery, à la sollicitation des moines; débouté de ses prétentions par le pape Urbain V, auquel il avait appelé de la sentence de son archevêque, il crut n'avoir plus de ménagements à garder, et il prêcha inconsidérément sa doctrine. Les Anglais paraissaient peu soucieux des controverses religieuses, et ils eussent peut-être toléré les enseignements de Wicleff, comme ils avaient écouté ceux de Bradwardine, si le bruit des paroles de Wicleff ne se fût pas répandu jusqu'aux lieux où siégeaient les représentants sérieux de l'Église. Grégoire XI reprocha aux Anglais leur coupable indifférence, et adressa trois brefs à l'archevêque de Cantorbéry et à l'évêque de Londres, pour leur ordonner d'abord de procéder sans délai contre Wicleff, et de l'enfermer jusqu'à ce que le Saint-Siége eût prononcé sur les informations; pour

citer ensuite Wicleff au tribunal du pape, et pour enjoindre enfin à ces évêques d'instruire le roi Édouard et les seigneurs zélés des excès de Wicleff. Celui-ci parvint, grâce à la protection du roi et du duc de Lancastre, à se soustraire quelque temps aux synodes qui le poursuivaient de leurs citations; mais, en 1382, ses protecteurs lui ayant manqué, il fut jugé par le concile tenu à Londres, qui condamna neuf de ses propositions comme hérétiques, et quatorze comme erronées. Plus tard, Boniface IX obtint encore que l'on prononçât la même condamnation contre le *Trialogue* de Wicleff, et notamment contre dix-huit propositions extraites de ce livre,

En 1409, le pape Alexandre V ordonna à Sbinsko, archevêque de Prague, d'arrêter les prédications de Jean Huss, qui reproduisait les erreurs de Wicleff. Jean Huss en appela au pape Jean XXIII, qui l'excommunia, et du pape au futur concile; puis, ayant continué ses enseignements à Prague, et ayant été interdit de nouveau par Conrad, évêque d'Olmutz, il se retira dans le lieu de sa naissance, d'où il écrivit son fameux traité de l'Église, et un autre petit ouvrage intitulé *Les six Erreurs.* Cependant le concile œcuménique, auquel Jean Huss en avait appelé, s'étant assemblé à Constance, il y fut cité et condamné.

En 1520, Léon X se flatta d'arrêter les entre-

prises de Luther, en publiant une bulle dans laquelle plusieurs de ses propositions étaient censurées comme hérétiques, fausses, scandaleuses, séduisant les âmes pieuses, et contraires à la foi catholique. En voici quelques-unes : « Nier que le « péché demeure dans l'enfant après le baptême, « c'est fouler aux pieds Paul et le Christ ensemble.

« Le levain du péché, quoiqu'il n'y ait dans le « moment aucun péché, demeure attaché à l'âme « jusqu'à son entrée dans le ciel.

« Dans toute bonne œuvre, le juste pèche ; une « bonne œuvre bien faite est un péché véniel. Per« sonne n'est certain de ne pas pécher mortelle« ment à cause du vice très-caché de l'orgueil.

« Le libre arbitre après le péché n'est qu'un mot; « et, en faisant ce qui est en lui, l'homme pèche « mortellement. »

Cette bulle ne pouvait porter un remède suffisant aux innombrables plaies dont l'Église était atteinte. En effet, la doctrine de Luther se développa, s'agrandit, se subdivisa, et fit plus que de menacer la catholicité. Le concile de Trente, assemblé en 1545, s'ouvrit le 13 décembre de cette année, et s'occupa, entre autres choses, de régler les croyances sur la grâce, le libre arbitre, le péché originel et la prédestination. Les Luthériens, et plus encore les Zuingliens, avaient donné la mesure de l'abîme où l'on pouvait tomber en suivant

de trop près et avec trop de confiance saint Paul et saint Augustin. Les Pères du concile voulaient admettre les bases fondamentales de la doctrine chrétienne, et en retrancher tout ce que les hommes y avaient ajouté d'inutile, de messéant et de pernicieux. Le choix était difficile à faire, mais les Pères du concile ne manquaient ni de lumières ni de courage, et ils se mirent hardiment à l'œuvre.

On commença par examiner la doctrine de Luther sur le péché originel, et ces propositions dans lesquelles elle est contenue :

« 1° Qu'Adam, par la transgression du comman« dement, a perdu la justice et encouru la colère « de Dieu et la mort ; mais que, bien qu'il fût em« piré et dans l'âme et dans le corps, il n'a point « transmis de péché à sa postérité, mais seulement « les peines corporelles ;

« 2° Que le péché d'Adam s'appelle originel parce « qu'il a passé de lui à sa postérité, non par trans« fusion, mais par imitation ;

« 3° Que le péché originel est une ignorance ou « un mépris de Dieu, qui fait que l'homme est sans « crainte, sans confiance et sans amour pour Dieu, « sujet à la concupiscence et à des désirs déréglés ; « qu'enfin ce péché est une corruption générale « de l'homme dans la volonté, dans l'âme et dans « le corps ;

« 4° Qu'il y a dans les enfants une inclination

« au mal qui produit en eux, à mesure que la rai-
« son leur vient, un dégoût des choses divines, et « un amour déréglé de celles du monde, et que « c'est là le péché originel.

« 5° Que les enfants, du moins ceux qui naissent « de parents fidèles, n'apportent au monde aucun « péché d'Adam, bien qu'ils soient baptisés pour « la rémission des péchés.

« 6° Que le baptême n'efface point le péché ori-« ginel, mais fait qu'il ne nous est point imputé; « ou que ce péché, par le moyen du baptême, « commence à diminuer en cette vie, et se déra-« cine entièrement dans l'autre.

« 7° Que ce péché restant dans les baptisés, re-« tarde leur entrée dans le ciel.

« 8° Que la concupiscence qui reste après le bap-« tême est véritablement un péché.

« 9° Que la peine principale due au péché ori-« ginel est le feu de l'enfer, outre la mort corporelle « et les autres imperfections auxquelles l'homme « est sujet en cette vie. »

Les Pères du concile discutèrent longtemps ces articles et les désapprouvèrent tous sans en excepter le dernier. Les scholastiques avaient distingué deux sortes de peines éternelles, dont l'une, ne consistant que dans la privation de la béatitude, était réservée au péché originel. Dans la session du concile où cette question fut agitée, les

Dominicains soutenaient que les enfants morts sans baptême avant l'usage de raison, resteraient après la résurrection dans les limbes, en un lieu souterrain et ténébreux, mais sans feu; et les Franciscains, qu'ils seraient sur la terre et jouiraient de la lumière. Quelques-uns ajoutaient qu'ils philosopheraient sur les choses naturelles, avec tout le plaisir qui se goûte en satisfaisant la curiosité. Ambroise Catarin, Franciscain siennois, renchérissait encore en disant qu'ils seraient visités et consolés par les anges et les bienheureux. Mais les Augustins, pour l'honneur de leur saint, prièrent instamment que l'article 9, bien que faux, ne fût point déclaré hérétique, comme le demandait Catarin, pour réprimer, disait celui-ci, l'audace et l'ignorance de quelques prédicateurs qui enseignaient cette doctrine au grand scandale des âmes, tandis que saint Augustin avait parlé de la sorte, emporté par la chaleur de la dispute contre les Pélagiens, plutôt que persuadé que ce fût une vérité. Les égards pour la personne de saint Augustin l'emportèrent encore sur le besoin de déclarer la vérité, et les anathèmes furent ainsi rédigés et acceptés :

« Anathème à ceux qui ne reconnaissent pas « qu'Adam, par sa transgression, est déchu de l'état « de sainteté et de justice, a encouru la colère de « Dieu et la peine de la mort avec la captivité sous

« la puissance du diable, et est devenu de pire con-
« dition selon le corps et selon l'âme.

« A ceux qui disent qu'Adam n'a nui qu'à lui
« seul, et n'a transmis à la postérité que la mort
« du corps, et non pas le péché qui est la mort de
« l'âme.

« A ceux qui assurent que le péché d'Adam, qui
« est un en son origine et devient propre à chacun
« comme transmis par la génération et non par
« imitation, peut être effacé autrement que par le
« mérite de J.-C., ou qui nient que le mérite de
« J.-C. soit appliqué, tant aux adultes qu'aux en-
« fants, par le baptême conféré selon la forme et
« l'usage de l'Église.

« A ceux qui nient que les enfants nouveau-nés,
« dont les parents sont chrétiens, aient besoin d'être
« baptisés; ou qui disent que véritablement ils sont
« baptisés pour la rémission des péchés, mais non
« pour avoir contracté d'Adam aucun péché ori-
« ginel.

« A ceux qui nient que la tache du péché ori-
« ginel soit remise par la grâce du baptême, ou
« qui disent que tout ce qu'il y a de péché n'est
« pas ôté, mais est seulement rayé et non imputé.
« Après quoi le concile confesse que la concupis-
« cence reste pourtant dans les baptisés, pour les
« exercer, mais sans nuire à ceux qui lui résistent;
« et déclare que quand saint Paul l'appelle péché,

« il ne l'appelle ainsi que parce qu'elle vient du « péché et qu'elle porte au péché; puis, dit que « son intention n'est point de comprendre la Vierge « dans ce décret. Voulant que les constitutions de « Sixte IV soient observées. »

Il avait été question, pendant les conférences, de déterminer la nature du péché originel; les uns soutenant, avec saint Paul et saint Augustin, que l'essence de ce péché est la concupiscence; d'autres, avec saint Anselme, que c'est la privation de la justice originelle; d'autres, avec saint Thomas et saint Bonaventure, que c'est la double rébellion de notre esprit contre Dieu et de nos sens contre l'esprit, ou l'injustice et la concupiscence. Quelques pères demandaient comment l'on pouvait prétendre arrêter les esprits curieux dans leurs recherches sur la nature du péché originel, sans rien dire de cette nature. Mais la crainte de ne pouvoir éviter tant d'erreurs diverses et même contraires, et de paraître encourager les unes en combattant les autres, prévalut dans le sage conseil des Pères. La nature du péché originel garda sa place parmi les choses inconnues, et l'on passa à examiner la question de la grâce ou le remède du péché.

Voici quels furent les articles extraits des ouvrages luthériens, et soumis au jugement du concile.

« 1° La foi seule suffit au salut, et justifie toute « seule.

« 2° La foi qui justifie est la confiance par où « l'on croit la rémission des péchés par les mérites « de J.-C., et les justifiés sont tenus de croire cer- « tainement que leurs péchés leur sont remis.

« 4° Avec la foi seule nous pouvons comparaître « devant Dieu qui ne se soucie point de nos œuvres. « La seule foi rend les hommes purs et dignes de « recevoir l'Eucharistie, croyant qu'ils y doivent « recevoir la grâce.

« 4° Ceux qui font des choses honnêtes sans le « Saint-Esprit, pèchent parce qu'ils les font avec « un cœur impie; et c'est un péché que d'observer « les commandements de Dieu sans la foi.

« 5° La bonne pénitence est de mener une vie « nouvelle. La pénitence de la vie passée n'est point « nécessaire, et le repentir des péchés actuels ne « dispose pas à recevoir la grâce.

« 6° Il ne faut aucune disposition à la justifica- « tion, et la foi justifie non parce qu'elle dispose « l'homme, mais parce que c'est un moyen ou un « instrument pour recevoir la promesse ou la grâce « divine.

« 7° La crainte de l'enfer ne sert point à acqué- « rir la justice; au contraire, c'est un péché qui « rend les pécheurs pires qu'ils ne sont.

« 8° La contrition qui naît du souvenir et de la « détestation du péché, et en fait peser l'énormité, « la laideur et la multitude avec la damnation éter-

« nelle qui les suit, rend l'homme hypocrite et « encore plus grand pécheur.

« 9° Les erreurs dont les pécheurs sont tour« mentés intérieurement par Dieu, ou extérieure« ment par les prédicateurs, sont des péchés jusqu'à « ce que la foi les surmonte.

« 10° La doctrine des dispositions détruit celle « de la foi, et ôte la consolation aux consciences.

« 11° La foi seule est nécessaire. Le reste n'est « ni commandé ni défendu; et il n'y a point d'autre « péché que l'incrédulité.

« 12° Qui a la foi est libre de la loi, et n'a nul « besoin d'œuvre pour être sauvé, parce que la foi « donne tout abondamment, et remplit seule toutes « les obligations. Et nulle œuvre de celui qui a la « foi n'est si méchante qu'elle le puisse condamner.

« 13° Le baptisé ne se peut damner par aucun « péché, sinon par l'incrédulité qui seule sépare de « la grâce de Dieu.

« 14° La foi et les œuvres sont contraires entre « elles; et enseigner les œuvres c'est détruire la foi.

« 15° Les œuvres extérieures de la seconde table « sont une pure hypocrisie.

« 16° Les hommes justifiés sont quittes de toute « faute et de toute peine, et n'ont pas besoin de « satisfaire en cette vie ni après la mort, si bien « qu'il n'y a point de purgatoire.

« 17° Quoique les justifiés aient la grâce de Dieu,

« ils ne sauraient accomplir la loi, ni éviter de pé-
« cher mortellement.

« 18° Leur obéissance à la loi est faible et im-
« pure en soi-même, et ne devient agréable à Dieu
« que par la foi qu'ils ont que les restes du péché
« leur sont pardonnés.

« 19° Le juste pèche dans toutes ses œuvres, et
« il n'y en a pas une qui ne soit péché véniel.

« 20° Toutes les actions des hommes de la plus
« sainte vie sont des péchés. Les bonnes œuvres
« du juste en sont de véniels par la miséricorde de
« Dieu, mais de mortels selon la rigueur de ses
« jugements.

« 21° Bien que le juste doive croire que ses ac-
« tions sont des péchés, il doit aussi être certain
« que ces péchés ne lui sont point imputés.

« 22° La grâce et la justice ne sont autre chose
« que la volonté divine, et les justes n'ont aucune
« justice *inhérente* en eux, et leurs péchés ne sont
« point effacés, mais seulement remis et non imputés.

« 23° Notre justice n'est rien que l'imputation
« de la justice de J.-C., et les justes ont besoin
« d'une continuelle justification et imputation de
« la justice du Sauveur.

« 24° Tous les justes sont admis au même de-
« gré de grâce et de gloire, et tous les chrétiens
« sont aussi grands en justice, en sainteté, que la
« mère de Dieu.

« 25° Les œuvres du juste ne méritent point la « béatitude, et il n'y a point à se fier sur les « œuvres, mais seulement sur la miséricorde de « Dieu. »

L'on discuta longtemps sur la nature de la foi, sur sa nécessité et sur la part de l'homme dans sa propre régénération. Les Franciscains soutenaient, avec Scott leur maître, qu'il y a une sorte de mérite appartenant aux œuvres faites par les seules forces de la nature, et qui méritent la grâce *de congruo* par une certaine loi infaillible ; de sorte que l'homme, par sa seule vertu naturelle, peut avoir une douleur de son péché capable d'en mériter le pardon *de congruo*, conformément à cette sentence : *que Dieu ne manque jamais à celui qui fait tout ce qu'il peut.* D'autres voulaient que les œuvres faites sans le secours de la grâce pussent être indifférentes. Quelques-uns disaient, avec Luther, qu'elles étaient nécessairement mauvaises. Le mot de *justification* donna aussi lieu à plusieurs avis; devait-il être entendu dans un sens *effectif* ou seulement *déclaratif?* La grâce par laquelle nous sommes justifiés pouvait-elle être habituelle en nous? Qu'est-ce que cette grâce? Est-il bon, ou dangereux, ou nécessaire, de croire qu'on l'a reçue et que l'on ne peut la perdre?

Toutes ces questions ne pouvaient être résolues

isolément et sans toucher aux autres parties du système chrétien sur les rapports de l'homme avec Dieu. Aussi, reconnaissant qu'il fallait s'occuper du libre arbitre en même temps que de la grâce, les Pères du concile examinèrent la doctrine de Luther sur ce sujet, et tirèrent de ses livres les articles suivants :

« 1° Dieu est la cause de nos œuvres, soit « bonnes ou mauvaises, et la vocation de Paul n'est « pas moins l'œuvre de Dieu que l'adultère de « David, la cruauté de Manlius et la trahison de « Judas.

« 2° Personne n'est maître de penser ni bien ni « mal, mais tout vient d'une nécessité absolue ; et « il n'y a point de libre arbitre en nous, si ce n'est « par fiction et par imagination.

« 3° Le libre arbitre est perdu depuis le péché « d'Adam, et n'est que le nom d'une chose qui « n'existe point; et quand l'homme fait ce qu'il « peut, il pèche mortellement.

« 4° Le libre arbitre n'est que pour le mal, ne « pouvant faire le bien.

« 5° C'est un animal inanimé qui ne coopère à « rien, ou comme un animal sans raison.

« 6° Dieu ne convertit que ceux qu'il lui plaît, « et les convertit bien qu'ils ne le veuillent pas, et « qu'ils se raidissent contre lui. »

Les deux premiers articles excitèrent l'indigna-

tion générale et furent condamnés presque sans discussion. Il n'y eut de difficulté que pour décider si l'homme avait ou n'avait pas la liberté de croire. Les Franciscains disaient d'après Scott que, comme les démonstrations sont une cause nécessaire de la science, de même les persuasions font de nécessité naître la foi; et que cette foi est dans l'entendement, qui est un agent naturel et mu naturellement par son objet. Les Dominicains prétendaient au contraire que rien n'est plus au pouvoir de la volonté que de croire; mais dans cette dispute il n'était nullement question de l'intervention divine. Les Franciscains soutenaient aussi que la volonté peut d'elle-même se préparer à la grâce et la recevoir ou la refuser. Parmi les Dominicains, les uns, comme Soto, disaient que la grâce prévient toujours l'homme, mais que celui-ci peut toujours la repousser; et les autres, par l'organe de Louis de Catane, affirmaient qu'il y a deux sortes de grâce, l'une suffisante, l'autre efficace, et que l'homme peut s'opposer aux effets de la première, mais est impuissant contre le don de la seconde. L'opinion de Soto prévalut, et Louis de Catane soutint en vain que dans ce système, la distinction des élus d'avec les réprouvés viendrait du côté de l'homme; et que celui qui se sauve ne serait pas plus obligé à Dieu que celui qui se damne, si Dieu les traitait tous deux égale-

ment; et que la prédestination ne serait pas un pur effet de la volonté divine, mais serait déterminée par la seule prescience de nos mérites. Le mot de prédestination jeté dans la discussion suffit pour que l'on remontât à ce point de la doctrine des protestants avant de rien décider sur le reste de leur foi.

Les écrits des Zuingliens présentèrent les propositions que l'on va lire.

« 1° Dans la prédestination et la réprobation il « n'y a rien de la part de l'homme, mais tout vient « de la volonté divine.

« 2° Les prédestinés ne peuvent jamais se dam- « ner, ni les réprouvés se sauver.

« 3° Il n'y a que les élus et les prédestinés qui « soient véritablement justifiés.

« 4° La foi oblige les justifiés de croire qu'ils « sont du nombre des prédestinés.

« 5° Les justifiés ne sauraient perdre la grâce.

« 6° Ceux qui sont appelés et ne sont pas « du nombre des prédestinés ne reçoivent jamais « la grâce.

« 7° Le juste doit croire de certitude, de foi, « qu'il persévérera toujours dans la justice,

« 8° Et tenir pour assuré, que s'il perd la grâce, « il la recouvrera toujours. »

Les théologiens se partagèrent sur le premier de ces articles. Les plus subtils soutenaient la doc-

trine de saint Paul et de saint Augustin et approuvaient l'article; ceux dont l'esprit s'appliquait mieux aux affaires de ce monde rejetaient cette doctrine comme dure, cruelle, inhumaine, impie, faisant Dieu partial et injuste. Catarin proposa une opinion conciliatrice qui rallia les esprits agités, et qui est assez belle pour mériter d'être rapportée en entier.

« Dieu, disait ce Dominicain, a élu par sa bonté « un petit nombre d'hommes qu'il veut absolu« ment sauver, et, pour cet effet, leur a préparé « des moyens efficaces et infaillibles. Quant aux « autres, il veut aussi qu'ils soient sauvés; et, à « cette fin, leur a préparé un secours suffisant, « qu'il leur est libre d'accepter, ce qui opère leur « salut, ou de refuser, ce qui cause leur damna« tion. De ceux-ci quelques-uns se sauvent, bien « qu'ils ne soient pas du nombre des élus, parce « qu'ils acceptent ce secours; et les autres se « damnent parce qu'ils refusent de coopérer à « Dieu, qui les veut sauver. La cause de la prédes« tination des premiers est la seule volonté de « Dieu; le salut des seconds vient de l'acceptation « et du bon usage de sa grâce; et la réprobation « des derniers, de la prévision du refus ou de « l'abus qu'ils en doivent faire. Tous les passages « de l'Écriture où tout s'attribue absolument à « Dieu, se doivent entendre seulement des pre-

« miers. Les avertissements, les exhortations et les « secours généraux se vérifient dans les autres « qui sont dans la route commune, lesquels se « sauvent s'ils coopèrent, et se perdent par leur « faute s'ils ne le font pas. Le nombre des élus est « réglé, mais celui des autres qui se sauvent par la « voie commune, c'est-à-dire par leur propre vo- « lonté, n'est point fixé, sinon en tant que les « œuvres de chacun sont prévues. »

Catarin s'étonnait « de la stupidité de ceux qui « disent que le nombre des sauvés est certain et « déterminé, assurant néanmoins que les autres « se peuvent sauver; ce qui est dire que le nombre « est réglé, mais qu'il peut s'augmenter; et de l'ab- « surdité de ceux qui disent que les réprouvés ont « un secours suffisant pour se sauver, mais qu'il « en faut un plus grand pour être sauvé, ce qui est « dire qu'ils ont un secours suffisant qui ne suffit « pas. L'opinion de saint Augustin, ajoutait-il, « était inouïe avant lui, et ce père avoue qu'elle « ne se trouvera point dans les écrits de ceux « qui l'ont devancé; qu'il ne l'a pas toujours crue « vraie, lui qui a attribué la cause de la volonté « divine aux mérites. Il est vrai que depuis il parle « autrement, se laissant emporter à la chaleur de « la dispute contre les Pélagiens. De quoi tous « les catholiques de ce temps-là furent scandalisés « ainsi que saint Prosper le lui écrivit. Et cin-

« quante ans après, Gennadius de Marseille, dans « le jugement qu'il fait des écrivains illustres, dit « qu'il arriva à saint Augustin ce que dit Salomon, « qu'à parler trop on se méprend toujours; mais « que par bonheur sa faute, quoique exagérée par « ses ennemis, n'avait point encore suscité de con« troverse à fonder une hérésie; par où ce bon « père semblait entrevoir dans l'avenir les divi« sions que cette opinion cause maintenant. »

Les autres articles furent condamnés sans difficulté, excepté pourtant le second qui donna lieu à quelques distinctions subtiles de la part des disciples de saint Augustin. Enfin, et après de longues et orageuses discussions, le concile s'accorda sur les propositions à admettre ou à rejeter. Les premières, au nombre de seize, portaient le titre de *Chapitres;* les secondes, au nombre de trente-trois, celui d'*Anathèmes.* Les chapitres étaient précédés d'une préface dans laquelle on défendait d'enseigner autrement qu'il ne suit :

« 1° Que ni les gentils, par les forces de la na« ture, ni les Juifs, par la lettre de la loi de Moïse, « n'ont pu se délivrer de l'esclavage du péché.

« 2° Que Dieu a donc envoyé son fils pour « racheter les uns et les autres.

« 3° Que, bien que J.-C. soit mort pour tous, il « n'y a néanmoins que ceux à qui le mérite de sa

« passion est communiqué qui jouissent du bien-
« fait de sa mort.

« 4° Que la justification de l'impie n'est autre
« chose qu'une translation de l'état de fils d'Adam
« à l'état de fils adoptif de Dieu, par le moyen de
« J.-C., laquelle, depuis la publication de l'Évan-
« gile, ne se peut faire sans le baptême, ou sans le
« désir de le recevoir.

« 5° Que le commencement de la justification
« dans les adultes vient de la grâce prévenante qui
« les excite et les aide à se convertir, en coopérant
« avec elle, leur étant libre de la rejeter.

« 6° Que la manière de se préparer à la grâce
« est premièrement de croire les révélations et les
« promesses divines; puis de passer de la crainte
« de la justice divine à l'espérance du pardon;
« commençant d'aimer Dieu et de haïr le péché;
« et enfin lorsqu'on veut recevoir le baptême, de
« commencer une vie nouvelle et de garder les
« commandements de Dieu.

« 7° Que cette préparation est suivie de la justi-
« fication qui n'est pas seulement la rémission des
« péchés, mais aussi la sanctification de l'homme;
« que la justification a cinq causes : pour finale,
« la gloire de Dieu et la vie éternelle; pour effi-
« ciente, Dieu même; pour méritoire, J.-C.; pour
« instrumentelle, le baptême, et pour formelle, la
« justice de Dieu, que nous recevons selon le par-

« tage qu'en fait le Saint-Esprit, comme il lui plaît, « et selon la disposition et la coopération de « chacun.

« 8° Que quand saint Paul dit que l'homme est « justifié par la foi et gratuitement, c'est parce « qu'en effet la foi est le commencement du salut, « sans que pourtant la foi, ni tout ce qui précède « la justification, mérite cette grâce.

« 9° Que les péchés ne sont pas remis à ceux qui « se vantent et se reposent sur la seule certitude de « la rémission; que, comme personne ne doit « douter de la miséricorde de Dieu, du mérite de « J.-C., ni de l'efficacité des sacrements; chacun « venant à considérer ses propres faiblesses et son « indisposition, a lieu de douter s'il est en grâce, « ne le pouvant pas savoir de certitude de foi, « c'est-à-dire d'une certitude infaillible.

« 10° Que les justes sont de plus en plus justi- « fiés à mesure qu'ils continuent d'observer les « commandements de Dieu et de l'Église.

« 11° Qu'il est téméraire de dire que l'observa- « tion des commandements de Dieu est impossible « au juste; que, bien que les justes tombent quel- « quefois en des péchés véniels, ils ne cessent pas « pour cela d'être justes; que personne ne doit « s'applaudir pour avoir seulement la foi; que « ceux-là contredisent la doctrine orthodoxe qui « disent que les justes pèchent dans toutes leurs

« actions, s'ils le font en vue de la récompense « éternelle.

« 12° Que personne ne doit présumer qu'il soit « prédestiné, comme si, étant justifié, il ne pou- « vait plus pécher, ou que, s'il péchait, il fût « assuré de se relever.

« 13° Que nul ne se doit flatter de l'espérance « de persévérer jusqu'à la fin, mais mettre toute « sa confiance en Dieu, qui ne manque point à « l'homme si l'homme ne manque à sa grâce.

« 14° Que ceux qui par le péché sont déchus « de la grâce peuvent la regagner par la péni- « nitence; que la pénitence du pécheur est bien « différente de celle du baptême, parce que, outre « qu'elle demande un cœur contrit et humilié, elle « enferme encore la confession des péchés et l'ab- « solution du prêtre, du moins en désir, avec une « satisfaction pour la peine temporelle, qui n'est « pas toujours entièrement remise comme dans le « baptême.

« 15° Que la grâce se perd non-seulement par « l'infidélité, mais encore par tout autre péché « mortel, bien qu'on ne perde pas la foi.

Le seizième chapitre « exhorte les justifiés à « l'exercice des bonnes œuvres, par lesquelles s'ac- « quiert la vie éternelle, comme une grâce pro- « mise par miséricorde aux enfants de Dieu, et « comme une récompense qui, selon la promesse

« divine, doit être donnée à leurs bonnes œuvres; » puis déclare « que le concile ne prétend point « dire que notre justice nous soit propre, ni « exclure la justice de Dieu, cette justice que nous « appelons nôtre parce qu'elle est inhérente en « nous, n'étant que celle de Dieu même, qui la « fait pénétrer en nous par le mérite de J.-C. Et « afin que chacun sache non-seulement la doc- « trine qu'il faut tenir, mais aussi celle qu'il faut « rejeter, sont insérés les anathèmes suivants contre « ceux qui diront :

« 1° Que l'homme peut être justifié par ses « propres œuvres, faites selon les lumières de la « nature, ou selon les préceptes de la loi sans la « grâce.

« 2° Que la grâce n'est donnée que pour aider à « vivre dans la justice et à mériter plus facilement « la vie éternelle; comme si le libre arbitre pou- « vait suffire pour cela, quoique avec peine et dif- « ficulté.

« 3° Que l'homme peut faire des actes de foi, « d'espérance, de charité et de repentir, sans être « prévenu ni aidé du Saint-Esprit.

« 4° Que le libre arbitre, excité par Dieu, ne « coopère en rien pour recevoir la grâce; et n'y « saurait résister quand il le voudrait.

« 5° Que depuis le péché d'Adam le libre arbitre « est perdu et éteint.

« 6° Qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de « faire mal ; mais que Dieu opère les mauvaises « œuvres, aussi bien que les bonnes.

« 7° Que toutes les actions qui se font avant « la justification sont des péchés ; et que plus « l'homme s'efforce de se disposer à la grâce, plus « il pèche grièvement.

« 8° Que la crainte de l'enfer, qui nous fait « abstenir de pécher ou recourir à la miséricorde « de Dieu, est un péché.

« 9° Que l'impie est justifié par la seule foi, « sans qu'il soit besoin qu'il se dispose par le mou- « vement de sa volonté.

« 10° Que l'homme est juste sans la justice de « J.-C., ou que c'est par cette même justice qu'il « est formellement juste.

« 11° Que l'homme est justifié par la seule im- « putation de la justice de J.-C., ou par la seule « rémission des péchés, sans la grâce et la cha- « rité inhérente ; ou bien que la grâce de la jus- « tification n'est autre chose que la faveur de « Dieu.

« 12° Que la foi justifiante n'est rien qu'une con- « fiance en la miséricorde de Dieu, qui remet les « péchés à cause de J.-C.

« 13° Que, pour obtenir la rémission des pé- « chés, il est nécessaire de croire sans hésiter « qu'ils nous sont remis.

« 14° Que l'homme en est absous et est justifié « parce qu'il le croit ainsi sans en douter.

« 15° Qu'il est obligé, selon la foi, de croire « qu'il est assurément du nombre des prédestinés.

« 16° Que l'on peut, sans une révélation parti- « culière, se dire assuré du don de la persévé- « rance.

« 17° Que la grâce de la justification n'est que « pour les prédestinés.

« 18° Que les commandements de Dieu sont « impossibles pour celui même qui est justifié.

« 19° Que l'Évangile ne nous ordonne rien que « la foi.

« 20° Que le juste, quel qu'il soit, n'est pas « obligé d'observer les commandements de Dieu « et de l'Église, mais seulement de croire, comme « si l'Évangile ne consistait qu'en la simple pro- « messe de la vie éternelle, sans nulle obligation « d'observer les commandements.

« 21° Que J.-C. nous a été donné seulement pour « rédempteur, et non pour législateur.

« 22° Que l'homme justifié peut persévérer dans « la justice sans l'aide particulière de Dieu ; ou « qu'avec son assistance il ne le peut pas.

« 23° Que l'homme une fois justifié ne peut plus « pécher, ou peut éviter tous les péchés, même les « véniels, si ce n'est par un privilége spécial, « comme l'Église le croit de la Vierge.

« 24° Que la justice n'est ni conservée ni augmen-
« tée par les bonnes œuvres, mais que ces œuvres
« en sont seulement des fruits et des marques.

« 25° Que le juste pèche dans toutes ses actions,
« au moins véniellement.

« 26° Que le juste ne doit point espérer de récom-
« pense de ses bonnes œuvres.

« 27° Qu'il n'y a point d'autre péché mortel que
« l'infidélité.

« 28° Que la foi se perd avec la grâce, ou que la
« foi qui reste n'est pas une vraie foi, ni de
« chrétien.

« 29° Que l'homme qui a péché depuis le bap-
« tême ne saurait se relever avec la grâce de Dieu;
« ou qu'il la peut recouvrer par la seule foi sans
« le sacrement de la pénitence.

« 30° Qu'à tout pénitent l'offense est remise de
« manière qu'il ne lui reste point de peine tempo-
« relle à payer ni en ce monde, ni en l'autre.

« 31° Que le juste pèche s'il fait de bonnes
« œuvres en vue de la récompense éternelle.

« 32° Que les bonnes œuvres sont tellement les
« dons de Dieu, qu'elles ne sont point les mérites
« de l'homme justifié.

« 33° Si quelqu'un dit que par cette doctrine
« l'on déroge à la gloire de Dieu ou aux mérites
« de J.-C., lesquels au contraire on fait éclater da-
« vantage, qu'il soit anathème. »

Les mêmes attentats contre la véritable doctrine catholique rencontrèrent toujours dans l'Église la même résistance. En 1567, Le pape Pie V condamna, d'après la demande de la Faculté de théologie de Paris, soixante-seize propositions de Michel Baïus ou de ses disciples. En voici quelques-unes :

Proposition 27. Le libre arbitre sans la grâce de Dieu ne sert qu'à pécher.

28. C'est une erreur pélagienne de dire que le libre arbitre sert à éviter aucun péché.

29. Sont voleurs et larrons non-seulement ceux qui nient que le Christ est la voie et la porte de la vérité et de la vie, mais aussi ceux qui enseignent qu'on peut entrer dans la voie de la justice par un autre moyen que par le sien, ou que l'homme peut résister à aucune tentation sans le secours de sa grâce, de façon à n'y être pas induit ou à la surmonter.

37. Celui-là pense comme Pélage qui reconnaît quelque bien naturel, c'est-à-dire tirant son origine des seules forces de la nature humaine.

39. Ce qui se fait volontairement, quoiqu'il se fasse nécessairement, est cependant libre.

54. C'est faussement qu'on attribue à saint Augustin cette sentence définitive, que Dieu ne commande rien d'impossible, car elle est de Pélage.

65. Il n'y a que l'erreur des Pélagiens qui puisse reconnaître un bon ou un mauvais usage du libre

arbitre, et celui qui l'enseigne fait injure à la grâce de J.-C.

67. Dans ce que l'homme fait nécessairement, il ne laisse pas d'être coupable et de mériter la damnation.

68. L'infidélité purement négative dans ceux à qui J.-C. n'est pas connu, est un péché.

71. Quoiqu'on ait la contrition et la charité parfaite, avec le désir de recevoir le sacrement, le péché n'est point effacé, sinon en cas de nécessité ou par le martyre; mais il faut recevoir actuellement le sacrement.

La bulle de Pie V, confirmée en 1579 par son successeur Grégoire XIII, amena la rétractation de Baïus, mais n'empêcha pas les discussions sur la matière de la grâce. Paul V défendit, mais vainement, en 1611, d'écrire sur ce sujet. Urbain VIII renouvela cette défense en 1625; puis, ayant appris que les exécuteurs testamentaires de Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres, venaient de publier un de ses ouvrages intitulé *Augustinus*, dans lequel la matière de la grâce était examinée avec étendue, il en interdit la lecture comme ayant paru malgré la défense générale, réitérée par le Saint-Siége, de rien écrire sur la matière *de Auxiliis*. Plus tard enfin, et après avoir pris connaissance du livre de Jansénius, Urbain VIII pensa qu'une condamnation spéciale pouvait être nécessaire, et il publia

en 1641, une bulle dans laquelle il disait : « Que, « ayant reconnu, dans le livre intitulé *Augustinus*, « plusieurs propositions déjà condamnées par ses « prédécesseurs, il voulait qu'on le tînt pour dé- « fendu et condamné. » Deux ans après, le même pape écrivit à l'archevêque de Malines pour se plaindre que les disputes sur la matière *de Auxiliis*, continuassent encore malgré les décrets du Saint-Siége, et pour lui ordonner de tout employer afin de les faire cesser. En 1645, Innocent X confirma tout ce que ses prédécesseurs avaient arrêté touchant les discussions sur la grâce et la condamnation de l'*Augustinus*; mais bientôt, sollicité par un grand nombre d'évêques français, il indiqua quelles étaient les erreurs principales dont Jansénius avait entaché ses écrits. La célèbre constitution d'Innocent X parut en 1653, qui, déclarant téméraires, scandaleuses, fausses, impies, blasphématoires, anathématisées, hérétiques, les cinq propositions suivantes, les condamnait comme ayant été dénoncées par les évêques de France pour être contenues dans le livre de Jansénius :

1° Quelques-uns des commandements de Dieu sont impossibles aux hommes justes, malgré leur volonté et leurs efforts selon l'état présent de leurs forces. Il leur manque la grâce pour en rendre l'exécution possible.



2° On ne peut jamais résister à la grâce intérieure en l'état de la nature corrompue.

3° Pour mériter et démériter en l'état de la nature corrompue, la liberté de nécessité n'est point requise dans l'homme; il suffit de la liberté de coaction.

4° Les semi-Pélagiens admettaient la nécessité de la grâce intérieure, prévenante non-seulement pour chaque acte, mais pour le commencement de la foi; et étaient hérétiques en ce qu'ils voulaient que cette grâce fût telle que la volonté humaine pût lui résister ou lui obéir.

5° C'est être semi-Pélagien que de dire que le Christ est mort ou a répandu tout son sang pour tous.

Si Alexandre VII ne se borna pas, dans la constitution qu'il donna en 1656, à confirmer cette décision d'Innocent X, et s'il crut devoir déclarer que ces propositions se trouvaient réellement dans le livre de Jansénius, c'est que les partisans de la doctrine de cet évêque avaient imaginé de soutenir que jamais de semblables erreurs n'avaient été l'œuvre de l'esprit soumis de Jansénius. Des hommes recommandables par leurs vertus, admirables par leurs talents et par leur savoir, s'étaient fait les défenseurs non de la doctrine, mais du docteur. D'autres hommes plus puissants par leur union, quoique, pris séparément, ils fussent plus.

obscurs, enviés à cause de leur grandeur, redoutés à cause de leur aveugle soumission au chef de leur compagnie, suspects par leurs maximes relâchées et leur conduite souvent tortueuse, dénués de toutes les qualités brillantes qui éblouissent la multitude, jetaient sur les partisans austères et mal cachés des doctrines incriminées la faveur de la persécution. Port-Royal affirmait qu'aucune des cinq propositions condamnées n'était contenue dans le livre de Jansénius, et que par conséquent ce même livre de Jansénius échappait à la condamnation. Les Jésuites soutenaient que, le pape ayant déclaré que ces propositions se trouvaient dans Jansénius, et étant lui-même infaillible, il n'y avait que des hérétiques capables de contrôler ses arrêts. De là, la trop fameuse querelle sur la question de droit et la question de fait, qui agita les esprits sans les détourner, comme les Jansénistes l'espéraient, du véritable sujet de la contestation. Les défenseurs de Jansénius déployèrent, dans cette lutte, un talent sans égal, une grandeur d'âme étonnante et une profonde habileté. Les défenseurs de l'Église catholique, car tels étaient les Jésuites, firent preuve de bon sens et de bonne foi dans ce qui touchait à la question elle-même, mais ils employèrent de mauvais moyens. Ils se méprirent sur la nature du combat, et, tandis que par des ruses, des calomnies et de basses intrigues,

ils persécutaient leurs adversaires et parvenaient à obtenir contre eux toutes sortes de condamnations, ils perdaient de vue qu'il ne s'agissait pas de conquérir le pouvoir, mais l'opinion, et que celle-ci leur échappait par le mauvais usage qu'ils faisaient de celui-là.

Les Jansénistes soutenait que le pape, infaillible dans l'appréciation d'un fait, ne l'était plus lorsqu'il n'était question que d'en constater l'existence, et ils avaient raison. Ils soutenaient que les cinq propositions condamnées n'étaient pas dans Jansénius, et ils avaient encore raison; mais ils ne disaient pas que le livre entier de Jansénius était rempli de passages dont le sens n'offrait aucune différence d'avec celui des cinq propositions. La première des cinq propositions condamnées est écrite dans le tome troisième, au chapitre XIII du troisième livre de l'*Augustinus* de Jansénius, en ces termes:

« Il y a certains commandements qui ne sont pas « seulement impossibles aux infidèles, aux aveugles, « aux endurcis, mais aux fidèles et aux justes qui « veulent les accomplir, et qui s'efforcent de le « faire selon l'état présent de leurs forces. La « grâce par laquelle ils deviennent possibles leur « manque. »

La seconde proposition ne se trouve pas dans Jansénius, qui, en effet, n'a pas dit « qu'on ne peut

« jamais résister à la grâce intérieure dans l'état de « la nature corrompue ; » mais il a dit (1) : « La différence de la grâce de santé et de la grâce médicinale « consiste en ce que le secours de la grâce de santé « aidait dans l'état d'innocence la volonté, de façon « à ce que, avec son aide, elle opérait elle-même « si elle voulait, tandis que maintenant, après la « chute, le même secours fait qu'on veut, et il fait « consentir, influer et vouloir la volonté. . . .
« Il y a donc cette différence essentielle entre le « secours propre à chacun de ces états, que le secours de l'état de santé influait ou n'influait pas « avec la volonté, selon que la volonté voulait ou « ne voulait pas, tandis que le secours médicinal « force la volonté dégoûtée ou malade à bien faire. »

Et ailleurs (2) : « La grâce de la volonté saine « était laissée au libre arbitre afin qu'elle pût, selon « qu'elle le voudrait, la repousser ou s'en servir; « tandis que la grâce de la volonté déchue et malade n'est pas laissée au libre arbitre pour qu'il « la prenne ou l'abandonne à son gré, mais plutôt « comme une grâce suprême qui parvient invinciblement à faire vouloir et ne peut pas être repoussée par la volonté (3). . . . .
« Elle frappe en même temps à la porte, elle l'ouvre

(1) Tom. III, liv. II, chap. 4.
(2) Tom. III, liv. II, chap. 4.
(3) Tom. III, liv. II, chap. 24.

« ou la brise; elle dompte la volonté qui répugne; « elle ôte toute sa résistance et l'entraîne avec elle. « Saint Augustin, dit encore Jansénius (1), n'a jamais reconnu aucune grâce actuelle pour cette « vraie grâce du Christ qu'il a apportée comme un « médecin à la volonté infirme, si ce n'est celle « qui opère et qui obtient son effet; toute autre « grâce, quelle qu'elle soit, est reléguée par lui « parmi celles qui appartiennent à la loi et à l'in- « struction (2). Saint Augustin établit que la grâce « de Dieu est tellement victorieuse qu'il dit sou- « vent que l'homme ne peut résister à Dieu opé- « rant par sa grâce. . . . .

« Il a été subvenu à l'infirmité de la volonté hu- « maine de façon à ce que l'action de la grâce « divine fût indéclinable et insurmontable (3). Le « secours de la céleste délectation prévient la pré- « détermination même de la volonté, en la pré- « déterminant non-seulement moralement, mais « réellement et physiquement (4). La délectation « de la justice ou du péché est ce lien par lequel « le libre arbitre est si fortement attaché à la « justice ou au péché, et y est tellement retenu « que, tant qu'il possède ou étreint avec cette

(1) Tom. III, liv. II, chap. 32.
(2) Tom. III, liv. II, chap. 24.
(3) Tom. III, liv. VIII, chap. 3.
(4) Tom. III, liv. VII, chap. 5.

« force, l'acte opposé est hors de son pouvoir. »

Jansénius n'a pas dit ces propres paroles qui lui étaient imputées, et qui formaient la troisième des propositions condamnées : « Pour mériter et démé-« riter en l'état de nature corrompue la liberté de « nécessité n'est point requise dans l'homme; il « suffit de la liberté de coaction. » Mais il a dit (1): « La volonté est toujours libre, tant sous la grâce « que sous le péché, parce qu'elle est exempte de « violence et de la nécessité de contrainte. » Et (2): « C'est pourquoi Augustin, Prosper, Fulgentius et « tous les anciens, insistaient contre les Pélagiens « qui s'écriaient que la destruction du libre arbitre « était la conséquence de la grâce, sur ce que la « grâce ne force pas la volonté, ne l'entraîne pas « malgré elle, ne lui impose ni contrainte ni vio-« lence; car, selon leurs principes, aucune effica-« cité de la grâce, aucune nécessité n'est redoutable « aux actes libres de la volonté, mais la seule con-« trainte, coaction, et nécessité de violence. »

Et ailleurs (3) : « Il est aussi impossible à la vo-« lonté de bien vouloir et de bien faire qu'à l'homme « aveugle de voir, au sourd d'entendre, au boiteux « de marcher droit. »

On lit encore, dans le tome Ier, au premier cha-

(1) Tom. III, liv. VIII, chap. 13.

(2) Chap. 19.

(3) Tom. III, liv. II, chap. 1.

pitre du second livre, que : « Les Pélagiens soute-« naient que l'indifférence de contrariété pour « faire le bien ou le mal était nécessaire. . . . . « Ce qui revient à ce qu'ils disent souvent, que la « liberté comprend le pouvoir de pécher ou de ne « pas pécher (1). Les choses crient manifestement « que la grâce, quelque efficace qu'elle soit, fût-« elle telle qu'elle sera donnée avec grande délec-« tation dans le ciel, n'enlève en aucune façon la « liberté, parce qu'elle n'ôte pas la volonté, par « cela seul qu'elle ne la contraint pas et ne l'en-« traîne pas malgré elle. »

Jansénius n'a pas écrit ces mots : « Les semi-Pé-« lagiens admettaient la nécessité de la grâce inté-« rieure prévenante, non-seulement pour chaque « acte, mais pour le commencement de la foi ; et « ils étaient hérétiques en ce qu'ils voulaient que « cette grâce fût telle que la volonté humaine pût « lui résister ou lui obéir ; » mais ceux-ci (2) : « Je « pense qu'il est hors de doute que les Marseil-« lais (ou semi-Pélagiens) admettaient, entre la pré-« dication et les forces de la nature, une grâce « véritable, intérieure et actuelle, qu'ils regardaient « comme nécessaire à cette même foi qu'ils atta-« chaient aux forces de la liberté et de la volonté

(1) Tom. III, liv. VIII, chap. 15.
(2) Tom. I, liv. VIII, chap. 3.

« humaines. . . . . . C'est pourquoi l'erreur des « Marseillais consistait proprement en ce qu'ils « pensaient qu'il reste quelque chose de la liberté « primitive par laquelle, de même qu'Adam aurait « pu faire constamment le bien s'il l'eût voulu, de « même l'homme tombé pouvait au moins croire « s'il le voulait; aucun des deux ne le pouvant ce« pendant sans le secours de la grâce intérieure, « dont l'usage ou l'abus était laissé au libre ar« bitre ou au pouvoir de chacun. . . . Il resterait « au moins à l'homme de pouvoir se repentir en « croyant, après que, Dieu l'appelant, son cœur a « été touché par l'inspiration de la grâce. La liberté « même de sa volonté consisterait à choisir ou à « rejeter le repentir, quoiqu'il ne le puisse pas « sans le secours de la grâce. Il serait seulement « libre en ce qu'il voudrait ou ne voudrait pas re« cevoir le remède. Il n'aurait pas perdu le droit « de choisir, parce que la volonté, à cause de l'in« différence naturelle de sa liberté, choisit si elle « veut, et, si elle ne veut pas suivre l'inspiration, « elle la rejette. Voilà tout le mystère du semi-Pé« lagianisme dévoilé. Le lecteur ne peut pas hési« ter, et l'impiété de sa doctrine ne peut pas se « cacher. Il veut qu'il soit de l'essence de notre « pouvoir, de notre volonté, de notre liberté, d'ac« quiescer à l'inspiration qui procure le salut. »

Ici Jansénius commet une erreur de fait; car

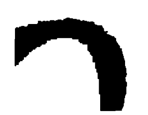
l'opinion des semi-Pélagiens ne consistait pas en ce qu'il fût de l'essence de notre volonté ou de notre nature d'acquiescer à l'inspiration qui procure le salut, inspiration qui n'est pas autre chose que la grâce de J.-C., mais à attribuer à la nature humaine le premier mouvement de l'homme vers Dieu. Selon eux, le rôle du cœur humain, source première de la foi, ne se bornait pas à admettre ou à rejeter les inspirations divines; il allait les chercher. Nous verrons bientôt l'histoire de ce parti.

Jansénius, enfin, n'avait pas dit: « C'est être « semi-Pélagien qne de dire que le Christ est « mort, ou a répandu son sang pour tous les « hommes. » — Mais il avait dit (1): « Les Mar- « seillais prétendaient que N. S. J.-C. est mort « pour tout le genre humain, et que personne n'a « été exempté de la rédemption de son sang... Ils « croyaient qu'il donne à tous une grâce actuelle « suffisante, par laquelle, excités et aidés, ils peu- « vent se sauver s'ils le veulent; et (2) c'est une « fausse doctrine que celle par laquelle on dit que « Dieu veut entièrement sauver tous les hommes; « elle est contraire à la sincérité de la grâce divine... « Pélage est la source de cette erreur (3). Car

(1) Tom. I, liv. VIII, chap. 3.
(2) Tom. III, liv. III, chap. 20.
(3) Tom. III, liv. III, chap. 21.

« selon la doctrine des anciens, J.-C n'a pas souf-
« fert, n'est pas mort, n'a pas répandu son sang
« généralement pour tous, puisqu'ils enseignent
« qu'on doit rejeter cette opinion comme une
« erreur que déteste la foi catholique... Il est tout
« à fait contraire aux principes de saint Augustin
« que le Seigneur J.-C. soit mort, ait répandu son
« sang, se soit donné en rachat, ait prié son père
« pour le salut éternel ou des infidèles qui meurent
« dans leur infidélité, ou des justes qui ne persé-
« vèrent pas... Il est arrivé, d'après le très-saint
« docteur, que J.-C. n'a pas plus prié son père
« pour la délivrance éternelle de tous ceux-là que
« pour celle du diable. Mais s'il a demandé à son
« père quelque chose pour eux, ce n'a été que
« quelques effets temporels de la justice, et afin
« de les leur obtenir il a offert et répandu son
« sang. »

Pouvait-on, de bonne foi, reprocher au pape d'avoir condamné, comme étant de Jansénius, des propositions qui ne se trouvaient pas dans ses écrits? D'où venait aux Jansénistes ce zèle ardent pour la justification de l'évêque d'Ypres, qui, lui-même, prévoyant les clameurs que ses opinions soulèveraient, n'avait pas voulu, de son vivant, faire imprimer son ouvrage, et qui, dans l'épilogue de son *Augustinus*, reconnaissant d'avance les torts dont on pouvait l'accuser, déclarait qu'il ne



se flattait point d'avoir toujours bien pris la pensée de saint Augustin. « Je suis homme, disait-« il, sujet à me tromper comme les autres, et je « soumets mon ouvrage au jugement du saint-siége « de l'Église romaine, ma mère; dès maintenant « je reçois, je rétracte, je condamne, j'anathématise « tout ce qu'elle décidera que je dois recevoir, ré-« tracter, condamner, anathématiser. »

Le pape avait eu le tort ou le malheur de s'en rapporter à l'assemblée des évêques français qui avaient soumis à son jugement les cinq propositions comme étant de Jansénius. Plus tard, et lorsque la querelle fut engagée, le pape se trouva dans l'impossibilité de revenir sur ses pas; s'il eût reconnu que les cinq propositions ne se trouvaient pas en effet dans Jansénius, il eût affaibli son autorité en avouant son erreur, et accordé à Jansénius une sorte de réparation que ses écrits ne méritaient pas. L'accusation n'était pas exacte, mais la condamnation était juste. Les deux partis opposés le savaient également bien, et essayaient de confondre l'accusation et la condamnation pour les faire admettre ou rejeter comme solidaires l'une de l'autre. Les jansénistes s'étaient emparés d'un défaut de procédure pour attaquer la sentence et pour défendre un auteur dont les opinions leur convenaient. Les jésuites soutenaient la légalité de la procédure pour maintenir l'arrêt qui condam-

nait des doctrines contraires à la foi catholique. Ni les uns ni les autres n'usaient de franchise; mais la dissimulation de ceux-ci s'exerçait sur la forme, celle des autres sur le fond. Le temps a prononcé : les talents et les vertus des Jansénistes ne sont plus contestés; les défauts, je dirai même les vices des Jésuites, ont reçu leur châtiment. La question dogmatique s'est séparée des attachements et des répugnances pour les personnes.

Jansénius est demeuré l'auteur de la doctrine qui porte encore son nom, et cette doctrine n'est point celle de l'Église.

L'examen de la doctrine de saint Augustin et de ses conséquences directes nous a naturellement conduits jusqu'à Jansénius. Revenons maintenant à la source des erreurs que nous avons rapidement parcourues, et voyons les troubles nouveaux auxquels elle a donné lieu.

Nous avons vu saint Augustin arriver pas à pas jusqu'à soutenir que le genre humain n'étant qu'une masse de perdition, Dieu choisissait gratuitement quelques hommes pour leur donner sa grâce, laquelle était aussi irrésistible qu'indispensable. Cette doctrine, rendue tolérable pour la plupart des catholiques, par le besoin de combattre l'hérésie pélagienne, rencontra pourtant de nombreux opposants. Déjà Vital avait essayé en Afrique de se tenir à une égale distance de Pélage et de

saint Augustin. Cassien, à Marseille, et les moines de son monastère de Saint-Victor, se révoltèrent ouvertement contre les opinions de saint Augustin, et entraînèrent avec eux tout le midi de la Gaule. Cassien n'était pas un ennemi ordinaire, car l'éclat de ses vertus et de son talent le plaçait au premier rang parmi les docteurs de l'Église. De toutes parts on venait à lui pour le consulter sur les règles à imposer aux communautés religieuses, et pour entendre de sa bouche le récit des vies illustres et saintes qui s'écoulaient en Orient, où lui-même avait longtemps vécu. Les amis de saint Augustin conçurent de vives alarmes à l'aspect de ce nouvel et imposant adversaire, et ne trouvant pas en eux-mêmes des forces suffisantes pour le combattre, ils en demandèrent à leur maître.

Saint Prosper, et un laïque nommé Hilaire, écrivirent à saint Augustin pour l'informer de l'opposition que ses derniers ouvrages excitaient dans les Gaules, et pour le conjurer de leur fournir des armes victorieuses contre ces derniers novateurs. Les opinions des prêtres de Marseille y sont définies avec détail, mais sans discernement. « Quelques-uns, dit saint Prosper, confessent que tous « les hommes ont péché en Adam, et que per« sonne n'est sauvé par ses propres œuvres, mais « par la grâce de Dieu et par la régénération spiri« tuelle. Mais ils prétendent que la rédemption

« que J.-C. a méritée aux hommes par le mystère « de sa mort est proposée à tous sans exception, en « sorte que tous ceux qui veulent recevoir la foi et « recourir au baptême puissent être sauvés. Ils « ajoutent que Dieu, avant la création du monde, « a connu par sa prescience quels sont ceux qui « croiront et qui persévéreront dans cette foi, qu'il « a résolu d'aider ensuite du secours de sa grâce.... « Que c'est pour cela que les saintes Écritures « invitent tous les hommes à la foi et aux bonnes « œuvres, afin que personne ne désespère d'arriver « à la vie éternelle, puisque c'est une récompense « préparée à quiconque voudra se porter au bien. « D'autres, dit encore saint Prosper, ne recon- « naissent d'autre grâce que celle de la création; « grâce selon eux, par laquelle, sans que l'homme « l'ait méritée puisqu'il n'existait pas auparavant, « Dieu l'a créé raisonnable et l'a doué du libre ar- « bitre, afin qu'étant capable de discerner le bien « et le mal, il puisse déterminer sa volonté à « acquérir la connaissance de Dieu et à observer « ses commandements, et parvenir à la grâce de la « renaissance en J.-C. par le bon usage de ses fa- « cultés naturelles, en demandant, en cherchant, « en frappant a la porte. »

La première de ces opinions n'était pas à la vérité celle de saint Augustin, mais elle s'approchait de la doctrine qui devint plus tard la foi de l'église

catholique. La grâce y était proposée à tous les hommes sans exception, et il dépendait d'eux de la repousser ou de la recevoir. Elle n'appartenait ni au pélagianisme ni au semi-pélagianisme, puisqu'elle reconnaissait que le commencement de la foi venait de Dieu; ni au prédestinationisme, puisqu'elle voulait que cette foi ou cette grâce fût proposée à tous les hommes.

La seconde n'était pas de Cassien, mais de Pélage. La lettre de saint Prosper ne nous apprend donc presque rien, et elle ne nous offre que peu d'intérêt, excepté dans la prière qu'il adresse en la terminant à saint Augustin pour lui demander de décider cette question importante: « Si la prescience est une suite du décret de Dieu, en sorte « que ce que Dieu a prévu, soit ce qu'il a résolu « et arrêté dans son décret; ou s'il y a sur cela de « la variété, selon la diversité des objets ou la diffé« rence des personnes; ou si, enfin, il faut dire « qu'à l'égard de tous les hommes sans distinction, « le décret de Dieu est postérieur à la prescience et « fondé sur elle. »

Si saint Prosper eût bien pénétré le sens de la doctrine de saint Augustin, il n'eût pas attaché autant d'importance à une question qui se résout d'elle-même. Hilaire nous explique avec plus de précision quelle était la doctrine des Marseillais. « Ils conviennent, dit-il, que, par le péché,

« tous les hommes sont blessés et renversés par « terre, et que jamais ils ne se relèveront par leurs « propres forces. Quand, ajoutent-ils, on leur an- « nonce l'Évangile, c'est une occasion d'obtenir le « salut qu'on leur offre. S'ils conçoivent alors une « bonne volonté, et qu'ils croient que la grâce de « J.-C. peut les guérir de leur maladie, par le mé- « rite de ce commencement de foi, ils en obtiennent « l'augmentation, et tout ce qui est nécessaire pour « opérer leur entière guérison. Au reste, ces per- « sonnes demeurent d'accord que, qui que ce soit « n'est capable par lui-même de commencer, en- « core moins d'achever aucune bonne action. Car « elles ne croient point qu'on doive compter parmi « les remèdes qui opèrent la guérison spirituelle, « la frayeur que tout malade a de son état, et « l'humble désir qu'il conçoit d'être guéri. Quand « donc il est dit dans l'Écriture : *Croyez et vous se- « rez sauvé*, ils pensent que Dieu exige de l'homme « l'une de ces deux choses, et lui offre l'autre ; en « sorte que si l'homme fait ce que Dieu exige de « lui, Dieu en conséquence lui accorde le salut « qu'il lui avait offert. D'où il s'ensuit, selon eux, « qu'il faut que l'homme fasse, pour ainsi dire, les « avances de la foi, selon le pouvoir inséparable « de la nature qu'il a reçue du Créateur. Car, quel- « que affaiblie et corrompue que soit notre nature, « elle ne l'est pas, disent-ils, à un tel point qu'elle

« ne doive ou ne puisse désirer sa guérison. D'où « il arrive que celui qui veut être guéri ne manque « pas de l'être, et que celui qui ne le veut pas, « non-seulement reste malade, mais est puni très-« justement pour avoir rejeté le remède qui lui « était offert; qu'au reste, ce n'est pas nier la né-« cessité de la grâce, que de dire qu'elle est pré-« cédée par un mouvement de la volonté qui se « termine uniquement à désirer et à chercher le « médecin, et qui ne peut pas faire un seul pas « au-delà. »

Hilaire ajoute que les prêtres de Marseille appuyaient leur doctrine sur le témoignage de saint Augustin, dont ils citaient quelques passages tirés du livre contre Porphyre et de l'exposition de l'épître aux Romains. Ils les alléguaient en faveur de l'opinion qui explique l'injustice apparente dont les décrets de Dieu portent souvent l'empreinte par sa prescience. Ainsi, un enfant meurt-il sans baptême, c'est parce que Dieu a prévu qu'il ferait un mauvais usage des dons que le baptême lui conférerait. Des nations entières demeurent-elles privées du bienfait de l'instruction? C'est que Dieu a connu que leurs oreilles et leur cœur seraient fermés à tout enseignement. Conservateurs fidèles de la foi en la justice et la la bonté infinie de Dieu, les Marseillais rejetaient tout ce qui pouvait y porter atteinte, soutenaient

que le nombre des élus n'est pas déterminé, et s'indignaient contre l'explication donnée par saint Augustin à ce texte de l'Apôtre : « Dieu veut que « tous les hommes soient sauvés. »

Voilà ce qu'Hilaire rapporte à saint Augustin. Hilaire comprend mieux que ne le fait saint Prosper l'état de la question ; aussi est-il moins assuré et implore-t-il avec humilité mais avec ardeur saint Augustin, afin qu'il fasse cesser des doutes qui l'affligent, mais qu'au fond du cœur il ne peut se défendre de partager.

En réponse à ces deux lettres saint Augustin écrivit deux ouvrages, dont l'un porte pour titre : *De la Prédestination des saints*, et l'autre : *Du don de la Persévérance*. Il a recours à ses moyens accoutumés pour prouver que le choix de Dieu précède tout mérite de la part de l'homme ; que le commencement de la foi vient de Dieu aussi bien que tout le reste, et qu'il n'est pas plus au pouvoir de tous les hommes d'en provoquer le don qu'à ceux auxquels la foi est offerte par Dieu de la repousser. Il s'étonne que l'on puisse assigner pour cause à certains décrets de Dieu, sa prescience ; car J.-C. a dit que *si les miracles qui ont été faits au milieu des Juifs avaient été faits à Tyr et à Sidon, ces villes auraient fait pénitence dans le sac et dans la cendre.* Et pourtant les miracles qui auraient touché le cœur des Sido-

niens n'ayant pas été opérés devant eux, ces peuples seront punis pour ne pas avoir cru à ce qu'ils ne pouvaient connaître, aussi bien que les Juifs, pour avoir refusé de se rendre aux miracles dont ils ont été les témoins. Dieu savait que les mêmes leçons frapperaient, chez les Sidoniens, des oreilles attentives, et seraient en vain adressées aux Juifs endurcis. Il laisse donc les Sidoniens dans l'ignorance, et il répand ses libéralités sur les Juifs, bien assuré de les perdre tous. Il damne les Sidoniens parce qu'ils ne savent pas ce qu'il n'a pas voulu leur apprendre; et les Juifs parce qu'ils n'ont pas cru en ce qu'il n'a pas voulu leur persuader. On éprouve une terreur involontaire en écrivant de pareils blasphèmes : mais l'âme mieux aguerrie de saint Augustin n'est point exposée à ces secrètes défaillances, et il admet sans embarras la vérité des faits qui prouveraient l'injustice de Dieu, croyant avoir assez fait en lui donnant le nom de *choix gratuit.* Le choix de Dieu! A-t-on réfléchi à ce qu'est le choix de Dieu dans le cas dont il s'agit ici? Dieu considère les Sidoniens et les Juifs; il sait que, sans employer d'autres moyens que les moyens extérieurs, c'est-à-dire, en exécutant aux yeux des Sidoniens les merveilles qu'il opère en la présence des Juifs, il sait, disons-nous, qu'il peut sauver le premier de ces peuples, et il les perd tous les deux. De ces deux peuples, l'un

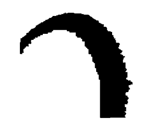
ferme les yeux à la lumière, l'autre cherche à pénétrer l'obscurité qui l'entoure : c'est à celui-là que Dieu se présente. Voilà le choix de Dieu, tel que l'entend saint Augustin.

Célestius niait le péché originel et la damnation des enfants. Quelques-uns de ses disciples, toujours opposés au dogme du péché originel, craignaient, en contestant la condamnation des enfants, de porter atteinte à la foi dans l'efficacité, ou du moins dans la nécessité du baptême. Saint Augustin avertit les Marseillais qu'en expliquant, au moyen de la prescience divine, les jugements de Dieu, ils tirent les Pélagiens d'embarras.

« En effet, dit-il, les Pélagiens n'auraient qu'à « dire, en supposant la pensée chimérique que je « combats ici, que la nécessité du baptême pour « les enfants ne prouve nullement qu'il y ait en eux « un péché originel ; que c'est en conséquence de « ce que ces enfants mériteraient, s'ils parvenaient « à l'âge de raison, que les uns sont baptisés, et « que les autres meurent sans baptême (1) ».

Saint Augustin semble méconnaître, à cette occasion, la nature des dogmes religieux. Le péché originel est un dogme religieux, c'est-à-dire l'une des pierres fondamentales de l'édifice commencé par le Christ. Quel est ce péché? Par qui a-t-il été

(1) *De la Prédestination des Saints*, chap. XIII.



commis? en quel temps? en quel lieu? Toujours est-il que l'âme humaine est captive, et qu'elle témoigne par ses souffrances de son origine et de sa chute. Le péché originel n'est donc pas seulement une hypothèse qui serve à prouver la condamnation des enfants et la nécessité du baptême, c'est un dogme. Quand même le christianisme n'aurait pas besoin, pour être démontré, du péché originel, ce dogme ne subsisterait pas moins, car les dogmes sont des faits. On ne les choisit pas d'après leur utilité; on les admet ou on les rejette; mais on ne peut pas objecter à une doctrine qu'elle rend inutile tel ou tel dogme, vu qu'un dogme ne doit point être apprécié d'après le degré plus ou moins grand d'utilité qu'il présente; telle doctrine peut être bonne, tel dogme vrai, et tous deux peuvent se maintenir indépendamment l'un de l'autre. Pour saint Augustin, au contraire, le péché originel, comme presque toutes les vérités chrétiennes, n'est qu'un échelon pour arriver à établir le choix gratuit de Dieu. Il répond ensuite à la demande que saint Prosper lui avait adressée touchant la prescience et la prédestination. Sa réponse se présente d'elle-même. Dans le système qui respectait la liberté humaine, l'action de Dieu était la prescience; dans celui qui faisait tout dépendre de la volonté divine, elle devenait la prédestination; car Dieu prévoit les événements qui

lui sont étrangers; il prédestine ses propres actes. Aussi saint Augustin dit-il (1): « Que la prédesti- « nation de Dieu, quand il s'agit de faire du bien « aux hommes, n'est autre chose que la prépara- « tion de la grâce; et la grâce est l'effet de cette « prédestination (2). Les apôtres ont été choisis « avant la création du monde par une sorte de pré- « destination dans laquelle Dieu a vu ce qu'il de- « vait faire lui-même. Ils ont été choisis et séparés « de ce monde par cette sorte de vocation, au « moyen de laquelle Dieu exécute dans le temps ce « qu'il a prédestiné avant le temps. »

Passant enfin à parler du don de la persévérance, saint Augustin déclare qu'il est impossible de concevoir aucune sécurité à cet égard, puisque aussi longtemps que l'homme est sur cette terre, et quelles que soient ses vertus et sa piété, il ne peut connaître si ce précieux don lui est accordé, ou si, Dieu lui retirant tout à coup son aide, il ne tombera pas dans le péché.

On peut perdre tous les dons de Dieu excepté celui-là, dit saint Augustin (3). « Car encore une « fois, quand on a persévéré jusqu'à la fin, on ne « peut plus perdre ni le don de la persévérance, « ni aucun des autres dons qu'on pouvait perdre

(1) *De la Prédestination des Saints*, chap. x.
(2) *Id.*, chap. XVII.
(3) *Du don de la Persévérance*, chap. VI.

« avant la mort (1). Cet attachement persévérant « à Dieu ne vient pas des forces du libre arbitre « telles qu'elles sont maintenant, comme il en ve« nait dans le premier homme avant son péché. « On a vu dans les bons anges ce que pouvait en « cet heureux état la liberté de la volonté créée. « Mais depuis la chute de l'homme, Dieu a voulu « que ce ne fût que par le don de sa grâce que « l'homme s'approche de lui, et que ce ne fût de « même que par l'opération de sa grâce que « l'homme ne s'éloigne pas de lui et ne l'abandonne « pas. »

Saint Augustin avoue enfin que cette doctrine, aussi bien que celle de la prédestination, doit paraître odieuse. Voici comment il s'exprime: « Quant « à ce qu'on ajoute immédiatement après, je ne « crois pas qu'aucun de ceux qui sont encore faibles « parmi les fidèles pût le supporter en aucune fa« çon : car ne semble-t-il pas que ce soit les charger « de malédictions, ou tout au moins leur prophé« tiser le plus grand de tous les malheurs que de « leur tenir ce langage. Et vous qui rendez à Dieu « l'obéissance qui lui est due, si vous êtes de ceux « qui doivent être rejetés selon le décret de la pré« destination éternelle de Dieu, le secours qui vous « fait obéir vous sera ôté afin que vous cessiez de

(1) *Du don de la Persévérance*, chap. VII.

« le faire ? Si l'on veut donc ou s'il est nécessaire « de parler de ceux qui ne persévèrent pas, que ne « s'y prend-on d'une autre façon? En sorte, sur« tout, qu'on n'adresse pas le discours directe« ment aux personnes à qui on parle, et qu'au « lieu de dire : Vous qui obéissez maintenant à « Dieu, etc., etc.; l'on dise simplement : Ceux qui « obéissent. . . . et le reste, parlant toujours à la « troisième personne et jamais à la seconde ; il n'y « a rien de plus dur et de plus choquant que de « dire en face aux personnes à qui l'on parle, en « les apostrophant directement : Vous qui obéissez « maintenant à la loi de Dieu, etc., etc. »

Ces deux ouvrages sont les derniers de saint Augustin ; déjà il était arrivé aux extrémités de son système, et les livres dont nous venons de parler portent souvent l'empreinte de cette fatigue qui naît du besoin de trouver des formes nouvelles pour rendre les mêmes pensées. Aussi longtemps que saint Augustin eut des ennemis à combattre et du chemin devant lui, il marcha trop vite, et en s'égarant peut-être, mais entraînant le lecteur à sa suite par l'attrait de la curiosité qu'inspire toujours le spectacle d'un bel esprit en travail. Lorsqu'il eut atteint le terme de ses doctrines et qu'il en eut rempli toutes les lacunes, sans avoir satisfait les exigences de ses adversaires, il s'agita, revint sur ses pas, releva ses arguments vieillis, crut

les ranimer en les répétant, s'imagina que l'opposition qu'ils rencontraient toujours venait de ce qu'ils n'avaient pas été compris, tandis que, bien au contraire, on les repoussait parce qu'on les comprenait. Enfin les ressources de son esprit s'épuisèrent, et il ne lui resta que les forces de son caractère, qui, n'ayant à bien dire ni chaleur, ni emportement, ni véritable grandeur, ne pouvait se suffire à lui-même. Les Vandales assiégèrent Hyppone vers le printemps de l'année 430, et portèrent l'affliction dans le cœur de saint Augustin, qui ne pouvait apprendre sans douleur la dévastation de son pays et les malheurs de ses semblables. Ce n'étaient plus là des ennemis contre lesquels on pût employer le raisonnement. Saint Augustin demeura accablé de tristesse : il pleura, il pria, et il mourut enfin le 28 août de l'an 430, dans la soixante-seizième année de son âge et la trente-cinquième de son épiscopat.

Pour ne pas interrompre l'examen de sa doctrine sur la grâce et le libre arbitre, nous avons passé sous silence quelques-uns des ouvrages de saint Augustin, qui se rapportent à d'autres sujets. Les principaux d'entre eux sont ses *Quinze livres sur la Trinité*, et son ouvrage de *la Cité de Dieu*.

Les premiers, célébrés par tous les admirateurs de saint Augustin comme un magnifique chef-d'œuvre de science et de génie, offrent pourtant

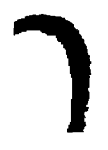
peu d'importance. Le problème avait été résolu par saint Athanase et par les pères de Nicée, et saint Augustin pouvait exercer sur ce sujet son abondante subtilité sans que l'Église en profitât ni en souffrît.

L'idée générale qui présida à l'ouvrage de *la Cité de Dieu* est fort belle. La cité de Dieu, c'est la société des justes, et saint Augustin entreprend d'en faire l'histoire, en même temps que celle de la cité opposée, c'est-à-dire de la société des méchants. Il commence par combattre la religion, les mœurs et les lois des gentils. Les dieux des païens n'ont pas su éviter à leurs adorateurs les plus grands désastres, et ils sont incapables de procurer aux hommes le bonheur éternel. Voilà ce que saint Augustin démontre dans les dix premiers livres de sa *Cité de Dieu*, par des raisons puisées dans l'histoire d'abord, et dans la nature même des divinités païennes ensuite. Les douze suivants sont employés à raconter la naissance, le progrès et la fin des deux cités. Saint Augustin commence son récit à la création du monde, et il ne le termine qu'après le jugement dernier. On trouve dans ce livre plus de grandeur que dans les autres écrits de saint Augustin. Le plan de l'ouvrage est magnifique; l'exécution, dans ses détails, est peu digne de la beauté du sujet. Dans la partie surtout qui traite de la fin des deux cités, saint

Augustin se perd dans de minutieuses recherches en voulant suivre l'Apocalypse et l'expliquer mot à mot. Il faut de l'imagination pour savoir employer un langage mystérieux; de la pénétration pour le comprendre; une haute intelligence pour discerner, parmi les images, celles dont on peut rendre le sens, et celles auxquelles il ne convient pas de s'attacher. De ces trois qualités saint Augustin ne possédait que la seconde. La première ne lui était pas indispensable, mais le défaut de la troisième se fait trop sentir dans la dernière partie de sa *Cité de Dieu*. Rien n'est négligé de ce qui se lit dans l'Apocalypse; il interroge minutieusement chaque animal, chaque fléau, chaque parole. Saint Augustin va même plus loin : il se pose des questions que l'auteur de l'Apocalypse a probablement jugées trop futiles pour s'arrêter à les examiner. Il se demande si les enfants morts dans le sein de leur mère ressusciteront; le sort des enfants qui n'ont pas dépassé leurs premières années l'occupe encore plus, et il voudrait savoir s'ils ressusciteront avec le petit corps qu'ils avaient en mourant, ou s'ils obtiendront toute la taille qu'ils auraient eue si leur vie eût été plus longue. Mais, après un mûr examen, il se décide pour cette dernière opinion. Les ongles, les cheveux des ressuscités ne sont pas oubliés dans les curieuses recherches de saint Augustin. Il résout

toutes les difficultés de la manière la plus affirmative, et il prie même que l'on ne s'inquiète pas de savoir comment des hommes, qui auraient été mangés par d'autres hommes, et dont la chair serait par conséquent devenue la chair de deux personnes, pourront reprendre ce qui leur appartient et ne pas s'emparer du bien d'autrui. Ce serait faire preuve d'un mauvais esprit, que de s'arrêter à ces taches d'un bel ouvrage, si elles n'en défiguraient une partie considérable. D'ailleurs on s'aperçoit facilement que saint Augustin attache à ces pauvres détails autant d'importance qu'aux plus graves questions. Quant à ces dernières, elles sont parfois traitées avec sagesse dans la *Cité de Dieu*. Quelques passages sur la non-existence du mal rappellent les beaux commencements de saint Augustin. Mais lorsqu'on a suivi ce docteur jusque dans ses derniers écrits, on ne peut retrouver ces semences destinées à être si fécondes, sans se souvenir que si plus tard il ne les a pas arrachées et dispersées, il les a du moins condamnées à ne rien produire.

Quoique nous ayons tâché de rendre fidèlement, et à mesure qu'elles se formaient et se développaient, les doctrines de saint Augustin, le récit des événements auxquels elles ont donné lieu, et l'examen des opinions contraires qu'elles ont soulevées, peuvent avoir jeté quelque obscurité sur



l'exposition que nous avons faite. C'est pourquoi nous allons passer rapidement en revue tout le système de ce docteur.

Selon lui, Dieu avait créé l'homme et l'ange avec le libre arbitre, pouvant choisir le bien, et s'y maintenir, ou le mal, et y tomber. L'homme et certains anges firent un mauvais choix. Le péché de ceux-ci fut peut-être l'orgueil, celui de l'homme fut sans doute la concupiscence. La femme lui avait été donnée pour compagne, et comme la source du genre humain; mais il ne devait pas se livrer avec elle aux attraits de la volupté. S'il n'y eût pas cédé, il eût fini par ne plus les ressentir, et ses descendants ne les eussent pas connus. L'on n'aurait pas eu plus de peine, dit saint Augustin, à réprimer les désirs de la chair que nous n'en avons aujourd'hui à ouvrir ou à fermer les yeux, selon que nous le voulons. Adam pécha avant de donner la vie à ses enfants, et il pécha précisément dans la manière de leur donner la vie; de sorte que le péché s'introduisit dans la nature humaine, ou, pour mieux dire, dans la nature de cette impulsion qui donne lieu à la naissance de l'homme. Personne ne naissant que par l'effet du péché, nul n'est exempt de sa souillure. Le péché originel est donc comme un mal héréditaire, qui se contracte par la manière même dont on est introduit dans la vie.

Jusqu'ici tout se suit assez bien, et le corps humain pourrait être soumis à des infirmités de toute espèce, sans que nous eussions le droit de rien conclure contre la justice divine. Ne voit-on pas tous les jours des enfants hériter des souffrances de leurs parents, et ne doit-on pas se dire, pour se consoler de ce triste spectacle, que si ces innocents souffrent dans leur corps, ils sont probablement heureux d'ailleurs. Car les ressources de Dieu sont infinies, et notre pénétration a d'étroites bornes. Que le corps paie donc pour les fautes du corps; qu'ils soient solidaires les uns des autres; qu'un père infirme ne puisse donner la vie à un fils bien portant; que le genre humain, renfermé pour ainsi dire en germe dans le premier homme, ait participé à sa faute et en subisse les résultats, tout cela peut s'admettre; mais l'âme de chaque enfant d'Adam se trouvait-elle aussi présente à la chute de celui-ci? Était-elle en lui? Saint Augustin le croyait, et il ne pensait pas que l'on pût autrement justifier la peine portée contre le genre humain, non-seulement en cette vie où l'âme attachée au corps doit se sentir mal à l'aise dans sa demeure imparfaite, mais aussi dans la vie éternelle, où la séparation de l'âme et du corps étant opérée, celle-là ne doit plus souffrir que dans sa nature même. Saint Jérôme était d'un avis contraire, et soutenait que Dieu créait chaque âme à

mesure qu'il se trouvait un corps disposé à la recevoir. L'Église dont la prudente coutume était de ne point imposer de lois superflues, ne se prononçait pas encore sur cette question, mais penchait ouvertement vers l'opinion de saint Jérôme. Aussi saint Augustin n'osa-t-il rien affirmer sur la propagation des âmes, et ne proposa-t-il sa pensée que comme une simple hypothèse; mais sa conviction n'en était pas moins établie.

La culpabilité du genre humain étant donc démontrée, il fallait encore en déduire les conséquences. Le péché introduit dans le monde était double dans sa nature et dans ses effets. Il était d'abord la peine de la désobéissance du premier homme, puis il était imputable à chaque homme en particulier. On était puni par le péché et pour le péché, lequel était le châtiment et méritait le châtiment. Le genre humain tout entier n'avait droit qu'à la damnation éternelle; mais Dieu, dans sa prescience, avait prévu le mauvais usage que le premier homme ferait de son libre arbitre, et il avait décidé de sauver néanmoins quelques-uns de ses descendants, les prédestinant ainsi de toute éternité à la gloire éternelle. Pour cela il envoya son fils au monde; mystère qui s'accomplit par l'incarnation du Verbe et sans la coopération du mariage humain, de sorte que le corps de J.-C. étant le seul qui eût reçu la vie autrement que

par l'usage de la concupiscence, l'homme-Christ fut aussi le seul qui ne fût pas soumis aux suites du péché originel. Dès lors il fut digne de recevoir le Verbe, et de s'immoler pour le rachat de cette partie du genre humain que Dieu ne voulait pas livrer aux peines éternelles.

J.-C. institua lui-même les sacrements comme de secrets moyens de communication de Dieu à l'homme. Le premier de ceux-ci était destiné à ôter au péché dont nous naissons tous tachés, son caractère de culpabilité, et à ne plus lui laisser que celui de châtiment. Par le baptême, l'homme est déchargé de la peine éternelle qui l'attendait pour le péché d'Adam, mais il est pourtant encore accessible au péché, et c'est là le châtiment de la première désobéissance. L'homme n'est plus considéré comme coupable: mais il est malade, et par conséquent sujet à tomber et à périr. Si tous les hommes ne reçoivent pas le bienfait du baptême, et si ceux qui le reçoivent en perdent souvent les fruits, c'est que Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes, qu'il n'a pas envoyé son Fils pour le genre humain tout entier, qu'il laisse à quelques-uns la culpabilité du péché originel et à tous la maladie que le baptême ne guérit pas, et dont il n'est possible d'éviter les suites que par le moyen d'un remède nouveau, c'est-à-dire d'une grâce médicinale qui opère dans le cœur de

l'homme. Celui-ci ne peut rien sans la grâce ni contre la grâce. Il n'a ni le pouvoir de la désirer, ni celui de la repousser. Le sort de chacun est fixé de toute éternité par la prédestination divine; les élus doivent remercier la miséricorde de Dieu, les damnés reconnaître sa justice; car les uns, aussi bien que les autres, méritaient les peines éternelles. Le genre humain est justement condamné pour la faute d'Adam, puisqu'il se trouvait enfermé en germe et comme en puissance dans celui-ci lorsqu'il pécha. Le libre arbitre n'est pas détruit, mais affaibli; il existe, mais il ne peut ni juger ni choisir. La volonté n'est pas anéantie, mais elle est partagée en bonne et en mauvaise. La première nous vient de Dieu; la seconde, de notre nature viciée. C'est nous qui voulons, dit saint Augustin, mais c'est Dieu qui nous fait vouloir lorsque nous voulons le bien, et qui nous laisse vouloir lorsque nous voulons le mal; c'est-à-dire que la volonté existe, mais que ce n'est plus en nous, et qu'à sa place il ne nous est resté que des penchants mauvais. Si l'on demande à saint Augustin pourquoi Dieu crée-t-il des hommes qu'il a résolu de laisser sans secours, et par conséquent dans l'impossibilité de faire leur salut; il répond d'abord qu'il ne sait pas si les peines qu'ils souffrent sont de telle nature qu'il eût mieux valu pour eux ne pas exister que de les subir; puis, que Dieu a voulu se

donner l'occasion d'exercer sa justice; enfin, qu'il a souhaité d'accroître la reconnaissance de ses élus en leur faisant connaître les tourments auxquels sa miséricorde a voulu gratuitement les soustraire. Saint Augustin avait compris que la croyance dans la prédestination irrévocable de Dieu détruisait toute confiance dans la prière. En effet, pourquoi prier, puisque les décrets de Dieu sont sans retour? Pour améliorer notre âme, répondait saint Augustin; et la réponse, quoique insuffisante pour satisfaire aux exigences de son système, puisque, selon lui, l'homme ne pouvait rien dans l'intérêt de sa propre guérison, la réponse était plus belle que lui-même ne le pensait. La prière, selon saint Augustin, ne doit pas être autre chose qu'un désir continuel formé par la charité et soutenu par la foi et par l'espérance. Nous prions afin que nos désirs se réveillent et s'enflamment par l'exercice de la prière, et nous rendent capables de recevoir ce que Dieu nous prépare. La vie heureuse doit être le seul objet de nos prières; la demander ou la désirer ne sont qu'une même chose par rapport à Dieu, mais les paroles nous sont nécessaires pour nous remettre dans l'esprit quel doit être l'objet de tous nos vœux.

Dans sa première jeunesse, saint Augustin s'était livré à l'étude des lettres et de la philosophie. Il en conserva longtemps le souvenir, et ses écrits en

portent les traces. Son opinion sur le mal qui lui semble n'être que la privation du bien, ou, pour mieux dire, une défaillance de l'âme fatiguée de tendre sans cesse vers un but éloigné; sa conviction de la bonté de toute nature, l'idée qu'il conçoit de la félicité parfaite des bienheureux, placent saint Augustin au premier rang des philosophes chrétiens. Mais, peu à peu, ces belles doctrines qu'il n'avait qu'acceptées subirent dans son esprit de mortelles altérations. Il commença par en nier les conséquences, puis par en admettre qui leur étaient contraires, et par prendre, dans la querelle qui s'engagea, le parti des dernières venues. On eût dit qu'il avait oublié les sources fécondes d'où il avait tiré ses premières pensées. Son esprit souple manquait de fermeté et de sûreté. Plus curieux que profond, plus froid que grave, plus raisonneur encore que convaincu, plus infatigable que fort, saint Augustin, auquel les études purement spéculatives ne convenaient pas, avait autant besoin de mouvement que de réflexion, d'adversaires que de disciples. Il ne savait pas parler à des égaux, et son langage respirait toujours soit l'humilité, soit la discussion, soit l'autorité; jamais l'aisance et l'affection. A force d'employer le raisonnement, il crut pouvoir se passer de tout autre moyen, et il vint jusqu'à soutenir, en argumentant, des choses indignes de son esprit.

Son caractère manquait aussi de cette chaleur et de cet entraînement qui font commettre des fautes, mais qui leur prêtent un charme en faveur duquel on les pardonne aisément. S'il se jeta d'abord dans les débordements d'une jeunesse dissipée, ce fut par curiosité; les pertes qu'il éprouva le préoccupèrent plus qu'elles ne l'affligèrent. Jamais ni pendant ses déréglements, ni après sa conversion, il ne ressentit d'affections puissantes. Approuvant ou blâmant, éprouvant du goût ou de l'éloignement, son esprit ne s'égara jamais à la suite de son cœur; l'un et l'autre étaient froids. Inaccessible aux passions haineuses, le premier acquit une réputation de tendresse qu'il ne méritait pas; incapable de se fatiguer, et éprouvant un besoin continuel de mouvement, le second passa, mais à tort, pour être doué d'énergie et d'ardeur. Plus que toutes choses il aima Dieu, mais d'un sentiment qui tenait autant de la crainte et de l'admiration que de l'amour. Il comprit sa toute-puissance, et il méconnut sa bonté. Pour lui Dieu était surtout un maître; et, s'il était la source intarissable de tout bien, c'est que le bien et la vie n'étaient qu'une seule chose. Au Dieu que l
tractions des philosophes lui apprirent à co
il n'appliqua qu'un seul des caractères d
plus positif des chrétiens : la vengeance.
cela pouvait-il aimer véritablement Dieu



dire, pouvait-il éprouver ce mélange indéfinissable et unique de respect et d'étonnement pour des perfections qui surpassent notre entendement, de tendre reconnaissance et de profonde admiration pour cette bonté infinie et inaltérable qui s'étend à toutes les créatures animées ou non, et de confiance absolue dans les desseins de celui dont le but final est de nous conduire à travers les siècles, les mondes et les souffrances, à la perfection et au bonheur? Ce sentiment, que l'on nomme à bon droit adoration, ne se trouvait pas dans le cœur de saint Augustin comme dans celui de saint Clément et d'Origène.

Saint Augustin rendit à l'Église de brillants services, et lui porta de graves blessures. Il apaisa les révoltes des Donatistes, et il mit fin aux rêveries des Manichéens. Mais les Manichéens et les Donatistes n'avaient pas en eux ce qui fait vivre de longs jours. Les uns se soutenaient par la force matérielle, les autres se nourrissaient de chimères. La fatigue du corps et celle de l'imagination les eussent bientôt réduits à se soumettre. L'hérésie de Pélage, que l'opposition de saint Augustin servit à rendre plus absolue et plus extravagante, devint par cela même moins dangereuse et se priva de l'appui qu'elle avait pu d'abord se flatter de trouver dans la raison humaine. Saint Augustin triompha de cette erreur; mais nous avons vu à

quel prix, et que ce ne fut qu'en introduisant une doctrine dont les plus chauds partisans furent Gottescalc, Wicleff, Jean Huss, Luther, Calvin et Jansénius. Personne ne connaît quel eût été le sort du pélagianisme si saint Augustin ne l'eût combattu; mais personne n'ignore quels terribles coups le calvinisme a portés à la société catholique, et nous avons montré que cette effrayante doctrine a puisé son dogme principal dans les écrits de saint Augustin.

Heureusement pour les chrétiens de plusieurs siècles, saint Augustin ne termina pas la querelle sur la grâce et le libre arbitre, et ses opinions demeurèrent toujours livrées à la controverse. Le bon sens protecteur de l'église catholique semblait s'élever contre les arrêts de saint Augustin, et déclarer que le dernier mot n'avait pas encore été prononcé. Le pélagianisme était détruit; car les vains essais tentés en Orient par Nestorius, et à plusieurs reprises, dans la Grande-Bretagne, par des hommes obscurs, pour le ranimer, méritent à peine d'être mentionnés. Mais le semi-pélagianisme avait le double avantage de se présenter comme le conciliateur de deux doctrines opposées et absolues, et de compter parmi ses partisans et ses chefs des saints et des docteurs. Bientôt après la mort de saint Augustin, les prêtres de Marseille publièrent quinze articles qu'ils lui attribuèrent.

Nous allons les rapporter fidèlement, laissant à ceux qui ont lu les ouvrages de saint Augustin de juger si ces articles ou d'autres équivalents peuvent s'y rencontrer.

1° Qu'en vertu de la prédestination de Dieu, les hommes sont contraints au péché par une fatale nécessité, et condamnés à la mort.

2° Que la grâce du baptême n'efface point le péché originel dans ceux qui ne sont pas prédestinés à la vie.

3° Qu'il ne sert de rien, à ceux qui ne sont pas prédestinés à la vie, fussent-ils baptisés, de mener une vie juste et sainte, mais qu'ils sont réservés jusqu'à ce qu'ils tombent et périssent, et qu'ils ne sont pas enlevés de ce monde qu'ils ne soient tombés.

4° Que tous les hommes ne sont pas appelés à la grâce.

5° Que tous ceux qui sont appelés ne sont pas appelés également, mais que les uns sont appelés à croire, et les autres à ne pas croire.

6° Que le libre arbitre ne fait rien dans les hommes, mais que c'est la prédestination divine qui agit en eux, soit pour le bien, soit pour le mal.

7° Que Dieu refuse la persévérance à quelques-uns de ses enfants qu'il a régénérés en J.-C. et auxquels il a donné la foi, l'espérance et la charité, et qu'il la leur refuse, précisément parce qu'ils

n'ont pas été séparés de la masse de perdition par la prescience et la prédestination de Dieu.

8° Que Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes, mais seulement d'un petit nombre de prédestinés.

9° Que le Seigneur n'a pas été crucifié pour la rédemption de tout le monde.

10° Qu'il y a des hommes à qui Dieu empêche qu'on ne prêche l'Évangile, de peur qu'ils ne soient sauvés par la prédication de l'Évangile.

11° Que Dieu, par sa puissance, contraint les hommes au péché.

12° Que Dieu ôte la grâce de l'obéissance à des justes qu'il a appelés, afin qu'ils cessent de lui obéir.

13° Qu'il y a des hommes qui n'ont pas été créés de Dieu pour la vie éternelle, mais seulement pour servir à l'ornement de ce monde et à l'utilité des autres hommes.

14° Que ceux qui sont incrédules à l'Évangile le sont par la prédestination de Dieu; qu'il a fait un décret pour empêcher de croire ceux qui ne croient pas.

15° Que la prescience et la prédestination ne sont qu'une même chose.

Saint Prosper, héritier de toutes les opinions de saint Augustin, et mettant à les défendre autant de chaleur que son maître y employait de subti-

lité, cria au scandale et à la calomnie contre les prêtres de Marseille. Il fit plus; car il entreprit de répondre, toujours au nom de saint Augustin, aux quinze objections des Gaulois. Il dit que « celui « qui ne meurt pas en état de grâce ne sera pas « condamné pour le péché originel; mais, en pu- « nition de ses derniers péchés, il sera condamné « à la mort éternelle, qu'il avait déjà méritée par « les péchés qui lui ont été remis, et parce que la « prescience de Dieu n'a pas ignoré cela, Dieu ne « l'a pas choisi et ne l'a point prédestiné. . . .
« . . . . Que les justes qui tombent « dans le péché n'ont pas été abandonnés de Dieu « afin qu'ils abandonnassent Dieu; mais qu'ils l'ont « abandonné et en ont été abandonnés. . . . .
« . . . . Que c'est une grande absurdité de « prétendre que quelque nécessité porte l'homme « soit au bien, soit au mal. . . . .
« Que Dieu a soin de tous les hommes, et qu'il n'y « a personne qui ne soit averti ou par la prédi- « cation de l'Évangile, ou par le témoignage de la « loi, ou par la nature elle-même. . . . .
« Que le Sauveur a donné son sang pour le monde, « et que le monde n'a pas voulu être racheté. »

Ainsi, selon saint Prosper, J.-C. est mort pour tous; le salut des hommes dépend d'eux-mêmes, et ils ne sont soumis à aucune nécessité ni pour le bien ni pour le mal; et si Dieu accorde aux uns de

plus grands secours qu'aux autres, c'est qu'il a prévu l'usage que chacun d'eux en ferait.

Est-ce là la doctrine de saint Augustin, et n'est-ce pas un frappant exemple de la fragilité des grandes réputations, que de voir ce disciple et cet admirateur passionné de saint Augustin traiter de calomniateurs ceux qui rapportent ses paroles, et à peine les cendres de son maître sont-elles refroidies, l'abandonner pour le défendre? Bientôt, pourtant, il se rapprocha de saint Augustin dans la réponse qu'il entreprit de faire au livre de Cassien, intitulé: *Des Conférences*. Cassien y soutenait que « le soin de chercher et de frapper peut « venir de la seule volonté et de la nature sans la « grâce: que l'homme a par lui-même le désir de « la vertu, et que les louables mouvements qui le « portent au bien doivent être attribués au libre « arbitre; qu'il faut embrasser deux sentiments « contraires, l'un qui assure que la bonne volonté « est produite par la grâce, et l'autre que la grâce « dépend de la bonne volonté; que la grâce et le « libre arbitre, qui paraissent contraires, s'ac- « cordent ensemble, et que la piété nous oblige « de les admettre également; qu'Adam, par le pé- « ché, n'a point perdu la science du bien; qu'il ne « faut pas tellement rapporter à Dieu le mérite des « saints, qu'on n'attribue que ce qui est mauvais à « la nature; qu'il y a naturellement dans l'âme des

« semences de vertus, et que si ces semences ne sont « cultivées par la grâce de Dieu, elles ne pourront « arriver à la perfection. » Cassien disait encore que « Job, par ses propres forces, a vaincu le démon; que « la foi que J.-C. admira dans le centurion n'était « pas un don de Dieu, parce qu'il n'eût pas loué ce « qu'il eût donné; enfin que J.-C. n'est pas le sauveur « de tous les hommes, c'est-à-dire qu'il en a sauvé « une partie qui avaient péri et qu'il a reçu l'autre, « entendant que J.-C. est sauveur de ceux qu'il « traîne à lui malgré eux par la grâce, et qu'il re« çoit ceux qui viennent à lui d'eux-mêmes. »

Les semi-Pélagiens avaient espéré servir de médiateurs entre les Pélagiens et les catholiques, mais ils n'avaient pas saisi ce point où les deux doctrines adverses pouvaient se rencontrer et se confondre. Les Pélagiens niaient la grâce intérieure et spéciale. Les disciples de saint Augustin voulaient non-seulement que l'homme ne pût rien, ni sans la grâce ni contre la grâce; mais aussi que cette grâce ne fût accordée qu'à un petit nombre choisi d'après le bon plaisir de Dieu.

Cette seconde partie de leur foi n'était que la conséquence de la première, et ils l'admettaient avec résignation plutôt qu'avec confiance. Voyant dans le monde les effets incontestables des mauvaises passions, et ne voulant pas accorder que l'on pût résister aux impulsions de la grâce divine, ils

se voyaient forcés de soutenir que les hommes tombaient dans le péché parce que Dieu ne voulait pas leur donner la force nécessaire pour y résister.

Les semi-Pélagiens crurent tout concilier en enseignant que, le commencement de la foi venant de nous, pouvait naître dans le cœur de tous et nous rendre dignes de mériter, en les demandant, toutes les grâces nécessaires et subséquentes. Mais ils avaient touché maladroitement à la partie de la doctrine de saint Augustin à laquelle ce docteur et ses disciples tenaient le plus; ils semblaient amoindrir l'action de Dieu et accroître l'indépendance de l'homme. Les partisans de saint Augustin les décrièrent comme prêts à tomber dans l'hérésie, et comme faisant à la doctrine catholique autant de mal que les Pélagiens mêmes.

Un livre qui parut en ce temps sembla prouver qu'il existait quelqu'un capable de mieux comprendre la difficulté et de la résoudre. L'auteur de *la Vocation de tous les Gentils* déclare que « la « grâce de J.-C. n'a point manqué au monde dans « les siècles précédents. Car quoique les israélites « aient été spécialement choisis de Dieu,. . . . « . . . . . . la bonté éternelle du Créateur ne « s'est pas tellement éloignée des hommes qu'elle « ne leur ait donné aucune marque pour le con- « naître et pour le craindre. Ceux qui ont cru sont

« aidés afin qu'ils persévèrent dans la foi, et ceux
« qui n'ont pas cru sont aidés afin qu'ils croient.
« . . . . Ceux qui viennent sont
« dirigés par le secours de Dieu, et ceux qui ne
« viennent pas résistent par leur opiniâtreté. . .
« . . . . . Il y a eu des dons généraux dont
« les hommes ont pu s'aider pour chercher le vrai
« Dieu, et ceux qui dans tous les siècles se sont
« servis de ces dons pour connaître le Créateur ont
« reçu avec abondance une grâce spéciale. »

Cette doctrine, qui devint plus tard celle de l'Église, ne produisit, à l'époque dont nous parlons, qu'un médiocre effet. Les jugements passionnés s'attachent aux hommes bien plus qu'aux choses, et dans les temps d'exaltation et de controverse il y a peu de personnes disposées à se faire les disciples d'un anonyme. Il fallait, pour attirer l'attention, suivre ou le parti d'Augustin, ou celui de Pélage, ou celui de Cassien; ou bien encore, à l'aide d'un nom connu, faire passer une idée nouvelle. L'idée seule pouvait intéresser les intelligences studieuses et tranquilles; mais elle ne mettait pas en mouvement les esprits prévenus qui faisaient servir leurs doctrines d'armes et de boucliers. Le livre de *la Vocation des Gentils* ne fit pas autant de bruit qu'un ouvrage publié en 434 par Vincent de Lerins, et qui dut son importance au nom vénéré de son auteur beaucoup plus qu'à

sa propre valeur; car au lieu de contenir, comme le livre de *la Vocation des Gentils*, un système complet et satisfaisant sur la grâce et le libre arbitre, il se bornait à réfuter les hérésies déjà connues et les doctrines qui, sans avoir encore subi de condamnation, devaient nécessairement conduire à des erreurs pernicieuses.

Les partisans de saint Augustin prétendent que Vincent de Lerins ne les a point désignés lorsqu'il a dit que « quelques hérétiques osent promettre « et enseigner que, dans leur église, c'est-à-dire « dans les conventicules de leur communion, il se « trouve une grande grâce de Dieu, une grâce « spéciale et personnelle; en sorte que tous ceux « qui sont de leur parti, sans aucun travail ni vigi- « lance de leur part, quoiqu'ils ne demandent ni « ne cherchent, sont tellement protégés du ciel « qu'étant portés sur les mains des anges, c'est-à- « dire conservés par leurs soins, ils ne peuvent « jamais heurter contre la pierre de scandale qui « les ferait tomber. »

Mais les adversaires de saint Augustin, déjà très-nombreux à cette époque, comptèrent Vincent de Lerins comme un des leurs; et quelques disciples trop zélés de saint Augustin et de saint Prosper encouragèrent cette prétention en s'élevant contre les opinions exposées par Vincent.

Le parti de Cassien avait perdu son chef. Cas-

sien était mort dans son immuable réputation de sainteté, et l'Église lui avait décerné les honneurs qu'elle accorde à ses pères. Un autre docteur d'un mérite aussi grand, d'une vie aussi irréprochable et d'un talent aussi brillant, vint remplacer Cassien. Fauste de Riez acquit de si bonne heure un si grand renom, que n'étant encore qu'abbé, il fut invité par saint Hilaire, d'Arles, à prendre place à un concile entre deux évêques et lui-même, et que le pape Hilaire le chargea de présider un nombreux concile qui se tint à Rome. Élevé dans le monastère de Lerins et appelé, en 475, à connaître et à juger l'hérésie *prédestinatienne*, il ne résista pas à la force d'une première éducation, à l'horreur qu'inspirait l'hérésie *prédestinatienne* et à l'entraînement des idées généralement répandues dans les Gaules, et il se rangea du côté du semi-pélagianisme. L'Église lui en fournit les moyens en le chargeant d'écrire un ouvrage contre le *prédestinatianisme;* et Fauste, en effet, dans ses deux livres sur *la Grâce et le libre arbitre*, après avoir reconnu que ce dernier *ne peut se suffire à lui-même sans le secours de la grâce,* découvre aussi qu'il ne considère pas la grâce prévenante comme nécessaire pour le commencement de chaque bonne action.

Cependant l'Église ne s'était pas encore prononcée. Les semi-Pélagiens avaient part à la com-

munion universelle, et les plus zélés partisans de saint Augustin parlaient des disciples de Cassien comme de leurs frères, et des disputes soulevées par cette nouvelle doctrine comme de troubles excités au dedans de l'Église. Mais la faveur que les semi-Pélagiens acquéraient de jour en jour, les éloges que leurs chefs s'attiraient de toutes parts, les noms illustres qu'ils comptaient parmi eux, et plus que toute chose peut-être le blâme que leurs écrivains, et principalement Gennade, se permirent de jeter sur les écrits de saint Augustin et de saint Prosper éveillèrent l'attention du pape Gelase. Ce pape, dans le concile qui se tint à Rome, en 494, contre les restes du Pélagianisme, régla quels seraient désormais les livres reçus par l'Église comme renfermant ses véritables dogmes. Les ouvrages de saint Augustin et de saint Prosper furent admis à cet honneur, et les livres de Cassien et de Fauste furent rangés parmi les livres apocryphes avec les canons des apôtres, la lettre de J.-C. à Abgare et plusieurs autres que l'Église ne reçoit pas, mais qu'elle est loin de condamner. Les clameurs qui s'élevèrent quelque temps après à Constantinople, chez les moines scythes, contre les livres de Fauste ne purent arracher du pape Hormidas une sentence plus sévère que celle prononcée par son prédécesseur Gélase. « L'Église ne « les reçoit pas, écrivait-il, mais on ne peut pas

« vous faire un crime de les connaître. » — Il ajoutait aussi en s'adressant à Possesseur, évêque africain, alors réfugié à Constantinople : « Quoiqu'on « puisse connaître dans divers écrits de saint Au« gustin, et surtout dans ses livres à Hilaire et à « Prosper la doctrine que l'église catholique suit « et enseigne sur la grâce et le libre arbitre, il y a « cependant dans les archives un recueil d'articles « que je vous enverrai si vous ne l'avez pas et que « vous le jugiez nécessaire. »

Plus tard, saint Césaire, évêque d'Arles, sorti du monastère de Lerins, mais sans y avoir puisé les opinions de Vincent et de Fauste, entreprit d'effacer dans les Gaules les traces encore formidables du semi-pélagianisme. Après avoir composé sur la grâce et le libre arbitre un ouvrage qu'il jugea propre à opposer aux livres de Fauste, et n'avoir pu réussir à enlever à ceux-ci la faveur dont ils étaient depuis si longtemps en possession, saint Césaire eut recours à l'autorité du saint-siége, et obtint du pape Félix plusieurs articles ayant rapport aux points contestés, que lui-même proposa au concile tenu à Orange le 11 juillet 529, et qu'il y fit souscrire. Voici ceux de ces articles qui concernent le semi-pélagianisme et le prédestinationisme :

III.

« Si quelqu'un dit que la grâce de Dieu peut être

« donnée à la prière de l'homme, et que ce n'est
« pas la grâce même qui fait que nous la deman-
« dons, il contredit ces paroles du prophète Isaïe
« et de l'Apôtre : *Ceux qui ne me cherchaient pas*
« *m'ont trouvé, et je me suis montré à ceux qui ne*
« *me consultaient pas.*

IV.

« Si quelqu'un prétend que Dieu attend la vo-
« lonté de l'homme pour nous justifier du péché,
« et ne reconnaît point que l'infusion et l'opéra-
« tion du Saint-Esprit font que nous désirons
« d'être justifiés, il contredit le Saint-Esprit qui dit
« par Salomon : *La volonté est préparée par le Sei-*
« *gneur;* et à ce que dit l'Apôtre : *C'est Dieu qui*
« *nous fait vouloir et exécuter selon sa volonté*
« *bienfaisante.*

V.

« Si quelqu'un dit que le commencement de la
« foi et l'affection à croire aussi bien que l'accrois-
« sement de cette foi est en nous naturellement et
« non par un don de la grâce. . . . . il contredit
« les dogmes apostoliques.

VI.

« Si quelqu'un dit que la miséricorde est accor-
« dée à ceux qui croient, qui veulent, qui désirent,
« qui s'efforcent, qui travaillent, qui demandent,
« qui cherchent, qui frappent sans la grâce, et ne
« reconnaît pas que l'infusion et l'opération du
« Saint-Esprit nous fait croire, vouloir et faire
« toutes choses de la manière qu'il convient, il ré-
« siste à l'Apôtre, etc., etc.

VII.

« Si quelqu'un dit que par les forces de la na-
« ture nous pouvons faire quelque bien qui con-
« cerne le salut de la vie éternelle, penser ou choi-
« sir comme il faut, et croire à la prédication de
« l'Évangile sans les lumières et l'inspiration du
« Saint-Esprit. . . . . il est séduit par un esprit
« d'hérésie. . . . .

« Nous croyons aussi, selon la foi catholique,
« qu'après avoir reçu la grâce par le baptême, tous
« ceux qui ont été baptisés peuvent et doivent,
« avec le secours de J.-C., s'ils veulent travailler
« facilement, remplir tous les devoirs du salut. Et

« non-seulement nous ne croyons pas qu'il y ait « des hommes qui soient prédestinés au mal, par « la divine puissance, mais même s'il y en a qui « croient un si grand mal, nous leur disons ana- « thème avec toutes sortes d'exécrations. »

On ne lira peut-être pas sans intérêt une lettre d'Ennode, évêque de Paris au xe siècle, dans laquelle il se plaint de l'hérésie *prédestinatienne*.

« Il s'est donc trouvé quelqu'un, s'écrie-t-il, « pour dire qu'on n'a de liberté que pour choisir le « mal : ô la schismatique proposition, et qui, selon « l'Apocalypse, porte écrit le blasphème sur le « front ! Qu'il nous dise, s'il peut, quelle est cette « liberté qui ne donne le pouvoir que de faire ce « qui sera puni. Si cela était, Dieu ne pourrait pas « nous juger, car quel bien pourrait-il exiger de « nous après nous avoir ôté de la volonté le désir du « bien? . . . . . Je vois où s'étend le poison de « cette contagion africaine; ce serpent a d'autre « venin qu'il ne découvre pas; ce qu'il en montre « fait assez juger de ce qu'il cache. Il veut en venir « à établir que personne n'est damné par sa faute « et par sa négligence, si l'homme n'a point le « pouvoir de faire le bien et le mal. Il prétend qu'il « n'y a de sauves que ceux qu'une faveur particu- « lière du ciel sauve sans qu'il leur en coûte rien, « et sans qu'ils observent les commandements, et

« par conséquent, ce qui revient au même, que « ceux qui sont damnés le sont parce que la grâce « divine n'a pas voulu les délivrer. »

Nous avons essayé de montrer que non-seulement l'Église n'a jamais adopté sans restriction les doctrines de saint Augustin, mais encore que l'hérésie résultant de ces doctrines lui a toujours inspiré plus d'horreur que le semi-pélagianisme lui-même. Le système catholique sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination, s'est formé lentement et à mesure que les intelligences chrétiennes lui apportaient le produit de leurs méditations. L'Église assistait au spectacle de ce travail; elle corrigeait les écarts des ouvriers imprudents; elle arrachait des mains des obstinés l'instrument du travail, préférant réduire le nombre de ses ouvriers plutôt que d'en conserver d'infidèles; elle n'encourageait personne à se lancer dans la voie toujours dangereuse des théories, et elle semblait assurée que son chef invisible la conduirait infailliblement là où elle avait besoin d'arriver. Dès le premier instant où la lutte entre les partisans de la grâce et ceux du libre arbitre s'établit, l'Église posa les bornes dans lesquelles elle permit à ses enfants de chercher la solution du problème. Ces bornes étaient la toute-puissance et la miséricorde infinie de Dieu; puis les faits racontés par l'Écriture. Il fallait admettre

la chute du premier homme que Dieu eût pu empêcher et qu'il permit néanmoins; reconnaître qu'il avait envoyé au monde son propre fils pour effacer les traces du premier péché, et que, malgré ce puissant secours, l'homme qui, ayant perdu sa liberté, n'agissait plus que d'après les impulsions de Dieu, agissait souvent mal, et en était justement puni.

Voilà ce que l'Église ordonnait de croire; mais elle permettait à chacun de chercher à concilier ses principes en apparence contradictoires, et elle promettait son adhésion à l'heureux esprit qui eût su tout expliquer. Le prix a été remporté. Les Thomistes, le concile de Trente et les Jésuites ont enseigné que Dieu propose à tous les hommes une grâce suffisante pour faire leur salut. Cette grâce remplace la nature humaine telle que l'entendait Pélage, puisqu'elle est donnée à tous les hommes; et elle satisfait les partisans de saint Augustin, puisqu'elle nous est donnée gratuitement par Dieu, qui pourrait, s'il le voulait, nous la refuser ou nous la retirer. Cette grâce générale n'est pourtant pas le seul don que Dieu nous accorde. Il fait usage quelquefois d'une grâce irrésistible, et qui, par cela même, acquiert le nom d'efficace, au moyen de laquelle il arrache les hommes au péché, et les fait entrer, malgré la résistance de leur volonté corrompue, dans la béatitude éternelle.



Ces hommes sont, à proprement parler, les élus de Dieu, ceux qu'il veut sauver en dépit de leur endurcissement. Si la volonté expresse de Dieu est de sauver ceux-ci, son désir est que tous se sauvent. Le salut des hommes vient toujours plus ou moins de Dieu; les obstacles ne viennent jamais que de l'homme.

Il resterait encore quelques points à déterminer, selon les besoins actuels du cœur et de l'esprit humain, l'éternité du mal par exemple. Les recherches ne sont pas plus interdites aujourd'hui qu'elles ne l'ont été depuis dix-huit siècles; que l'on trouve moyen de détruire cette affligeante objection à la toute-puissance et à la bonté de Dieu, sans toucher aux vérités fondamentales du christianisme, et l'Église, fidèle à ses antiques coutumes et à sa mission, applaudira.

FIN DU TOME SECOND.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA

DU TOME SECOND.

Pages.	lignes.	au lieu de :	lisez :
7	23	*Joseph*	Josèphe
20	17	*ne pouvait*	ne pouvant
29	20	*les Galiléens ;*	des Galiléens
37	28	*causaient*	causait
38	3	*qui combattait*	que combattait
40	16	*Damase et Valens*	Damase, et Valens
64	6	*y entrez-vous?*	y entriez-vous?
84	5	*de si admirables*	de ses admirables
105	9	*sainte Alype s'était rendue*	saint Alype s'était rendu
181	7	*Colame*	Calame
187	19	*fit paraître*	ne fit paraître
248	21	*Volurien*	Volusien





